



HAL
open science

Les intellectuels précaires, genèses et réalités d'une figure critique

Cyprien Tasset

► **To cite this version:**

Cyprien Tasset. Les intellectuels précaires, genèses et réalités d'une figure critique. Sociologie. École des Hautes Études en Sciences Sociales Paris, 2015. Français. NNT: . tel-02061470

HAL Id: tel-02061470

<https://theses.hal.science/tel-02061470>

Submitted on 8 Mar 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les intellectuels précaires, genèses et réalités d'une figure critique

Thèse pour l'obtention du doctorat de Sociologie

Présentée et soutenue publiquement par

Cyprien TAsSET

le 5 décembre 2015

Jury :

Luc BOLTANSKI, Directeur d'études honoraire à l'EHESS (directeur de la thèse)

Florent CHAMPY, Directeur de recherche au CNRS

Patrick CINGOLANI, Professeur de Sociologie à Paris 7 Denis Diderot

Laurent JEANPIERRE, Professeur de Sciences politiques à Paris 8 Vincennes-Saint Denis

Lilian MATHIEU, Directeur de recherche au CNRS

Gwenaële ROT, Professeure de sociologie à Sciences-Po Paris

« Où sont les jeunes ? Où sont les naïfs et les idéalistes ? Les rieurs et les imprévisibles ? Les déchirés et les non-décus ? Les cavaleurs et les illusions ? Où sont les ruptures dans le programme, les catastrophes et les nuits blanches ? Où sont les francs camarades, les fols incendies et les grandes aspirations ? Où se cachent les excentriques, les excédés, les dépareillés ? Où sont les agitatrices, les courageux, les têtes brûlées et les exceptions ? Où sont-ils et où sont-elles ? Où est la jeunesse de mon pays ? Est-elle ensevelie sous l'iPhonisation, sous l'accumulation, sous le buvez avec modération, sous la défense du territoire et le vigiepiratisme ? Vit-elle encore, sous les tumeurs et sous la parrafine ? Se débat-elle toujours, ensevelie sous l'épanouissement personnel, sous le moi-moïsme, sous le salariat, sous le chômage et sous le précarat ? »

Sophie Divry, *Quand le diable sortit de la salle de bain*, Les éditions Noir sur Blanc, 2015.

REMERCIEMENTS

Mes premiers remerciements s'adressent aux interviewés qui m'ont répondu avec patience et parfois avec passion.

Merci à Emmanuel Didier d'avoir été un meilleur décisif, d'avoir accompagné ma recherche de manière chaleureuse et généreuse, et de m'avoir invité dans l'aventure statactiviste.

Merci à Thomas Amossé d'avoir mis son inventivité et sa rigueur de sociologue-statisticien à la poursuite de ce groupe social fuyant.

Merci à Mathieu Grégoire d'avoir, selon son bel euphémisme, préféré la coopération à la compétition.

Merci à Vincent Cardon qui a accepté que j'utilise des entretiens qu'il avait conduits.

Merci à Daniel Le Scornet et à la Fonda pour nous/m'avoir fait confiance, et au Centre d'Etudes de l'Emploi pour m'avoir accueilli pendant près d'un an.

A l'Institut des Sciences Sociales du Travail de Bourg-la-Reine, je remercie spécialement Catherine et Pierre qui ont facilité mes plongées dans le fonds documentaire de l'Institut.

Ma gratitude va à tous ceux qui m'ont offert des occasions de présenter mes recherches lors de séminaires : Patrick Cingolani, Dominique Méda, Patricia Papermann, Pascal Nicolas-Le-Strat, Philippe Corcuff (qui a également relu le chapitre sur la « désertion »), Antonin Dubois. Merci à la journaliste Marie Richeux de m'avoir permis de parler de « la pensée qu'on fragilise » sur les ondes de France Culture. Je n'oublie pas ici le regretté Alain Desrosières, qui m'a fait connaître le plus grand moment de fierté de ces années lorsqu'il a mentionné ma recherche au séminaire de l'INSEE.

Mes rencontres avec le monde militant sur la précarité ont été précieuses pour ma réflexion.

Admiration et sympathie à Evelyne Perrin, ainsi qu'à Laurent Guilloteau, qui m'a révélé un pan méconnu de l'histoire du mouvement des chômeurs. Bonne continuation à Simon Cottin-Marx qui m'a donné l'occasion de me confronter à l'interface recherche/militantisme.

En matière de vie scientifique collective, je remercie bien sûr les chercheur-e-s et les doctorant-e-s du Laboratoire des Spectres du Bocage respectivement pour leurs relectures et leurs conseils avisés à tous les stades de ma recherche, et pour leur camaraderie qui a rendu si convivial le quotidien de l'écriture de cette thèse.

Merci plus personnellement, et sur un autre plan de réalité, aux deux ou trois chercheurs à qui il est arrivé, à plusieurs reprises, de me relever de mon découragement doctoral.

Merci à Antonella Corsani, comme chercheuse et comme personne (et à Mimi).

Merci à Thomas Angeletti d'avoir montré que c'était possible.

Merci à mes relecteurs de chapitres de l'été-automne 2015 : Sabine Saint-Germain, Roberta Shapiro, Bérénice Hamidi-Kim, Valentin Schaepelinck et Cédric Hugrée. Le temps qui me restait ne m'a pas permis de tirer tout le parti possible de leurs remarques, mais disposer de ces premiers avis de lecteurs a été un soutien important.

Les recherches d'Adrien Mazières-Vaysse et de Giulia Mensitieri ont accompagné la mienne ces dernières années ; ils ont souvent été les destinataires imaginaires de mes heures d'écriture, et j'attends avec impatience leurs critiques amicales sur cette thèse... et le moment de critiquer les leurs !

Merci à ma compagne Isabelle, qui a été un immense soutien moral et une muse de l'efficacité.

Merci à Olivier, Franziska, Michel, et aux autres amis qui sont apparus ou n'ont pas disparu lors de cette longue immersion.

Merci à ma famille de m'avoir soutenu avec patience. En particulier à mes grands parents Jean et Monique Saint-Germain qui, sans trop insister pour savoir ce que l'on y fabriquait, ont prêté leurs locaux au Laboratoire des Spectres du Bocage.

Merci à Luc Boltanski pour les suggestions stimulantes dont il m'a bombardé, pour l'attention qu'il m'a consacrée, pour la grande autonomie qu'il m'a accordée, et aussi pour l'exemple de probité qu'il représente.

Enfin, il serait injuste, étant donné l'expérience de dissociation que représente la thèse, que le thésard n'adresse pas sa gratitude, ou plutôt ses excuses à l'individu qu'il a mis, à tous points de vue et au-delà des limites du raisonnable, en coupe réglée.

Je ne recommencerai pas, c'est promis.

Table des matières

Remerciements.....	3
Introduction générale.....	12
Les classes et le pouvoir critique de la sociologie.....	12
La précarité comme nouvelle question sociale.....	14
La dispute généalogique sur la précarité.....	16
Le réalisme de la sociologie des mouvements de précaires.....	19
De la sociologie aux utopies des précaires.....	22
Les utopies du précarariat intellectuel.....	24
Organisation de l'exposé.....	26
PREMIÈRE PARTIE.....	29
LES MÉTAMORPHOSES D'UNE FIGURE DE CRISE.....	29
Chapitre 1.....	30
Les diplômés en surnombre. Transformations historiques d'un problème.....	30
Introduction.....	30
1. Une faille scolaire de l'harmonie sociale (Ancien Régime - 19 ^e siècle).....	34
1.1 L'émergence pré-révolutionnaire d'un problème d'excédent scolaire.....	34
1.1.1 Les premiers signalements d'une crainte.....	34
1.1.2 Les Lumières et la plèbe des lettres.....	36
1.1.3 Les appels à la réforme à la veille de la Révolution.....	37
1.2 Le prolongement post-révolutionnaire d'une alarme d'Ancien Régime.....	39
1.2.1 Une théorie scolaire des origines de la Révolution.....	39
1.2.2 Un lieu commun de la première moitié du 19 ^e siècle.....	41
1.2.3 Entre réaction et résignation.....	42
2. Le moment fin de siècle, d'une contre-subjectivation à l'autre.....	44
2.1 La bohème comme forme de regroupement.....	44
2.1.1 La mise en place des topoï de la vie de bohème.....	44
2.1.2 La fondation littéraire d'une identité collective.....	46
2.1.3 Une typification attractive.....	47
2.2 La bohème controversée.....	49
2.3 Stigmatisation et mobilisation du prolétariat intellectuel.....	53
2.3.1 Une représentation de crise dans une « crise de représentation ».....	53
2.3.2 Le remède au prolétariat intellectuel.....	55
2.3.3 Les appels à l'alliance des intellectuels avec le prolétariat.....	56
3. Vers la sécurisation planiste des diplômes.....	58
3.1 Les tâtonnements des années 1930.....	58
3.1.1 La persistance d'une alarme.....	58
3.1.2 La mutualisation à l'échelle des travailleurs intellectuels.....	59
3.1.3 Purger les professions intellectuelles.....	60
3.1.4 La régulation des flux scolaires.....	61
3.2 Les années de croissance.....	63

3.2.1 De la crise des débouchés à l'expansion des besoins.....	63
3.2.2 Le dispositif de régulation des flux scolaires.....	65
Conclusion.....	67
Chapitre 2.....	69
La montée d'une tension structurelle de <i>La Distinction</i> aux années 2000.....	69
Introduction.....	69
Préambule. Culture et rattrapage social au temps de <i>La Distinction</i>	70
Les trajectoires contrariées.....	70
L'absorption des produits de la démocratisation universitaire.....	72
Les professions culturelles, le flou et l'évitement du déclassement.....	73
1. Les transformations morphologiques de la fin du 20 ^e siècle.....	76
1.1 L'expansion du travail précaire, des diplômés et des cadres.....	76
1.1.1 Le développement de l'emploi précaire.....	76
1.1.2 La diffusion des titres supérieurs.....	80
1.1.3 La croissance des professions supérieures.....	82
1.2 Des attributs cohérents à grande échelle.....	84
1.3 L'objectivation d'une trajectoire divergente.....	89
1.3.1 Vingt ans d'évolutions de l'espace social.....	89
1.3.2 Cadres du passé, cadres de l'avenir, précaires de la culture.....	92
Conclusion.....	95
2. L'intersection croissante entre travail culturel et travail précaire.....	95
2.1 L'expansion du nombre de travailleurs culturels.....	96
2.1.1 La croissance des professions culturelles.....	97
2.1.2 La croissance des familles professionnelles de la recherche et de la culture.....	99
2.2 Les transformations des formes d'emploi dans le travail culturel.....	100
2.2.1 Altérations de l'emploi dans les professions culturelles.....	100
2.2.2 Précaires et chômeurs dans les familles professionnelles de la culture.....	103
3. Les difficultés d'insertion des jeunes diplômés dans les années 2000.....	106
3.1 Un durcissement de la concurrence pour les positions supérieures.....	106
3.1.1 L'accroissement de la mobilité sociale descendante.....	107
3.1.2 L'insertion professionnelle difficile des diplômés littéraires.....	111
3.2 Débouchés et stratégies en temps de crise.....	116
3.2.1 Carrières saturées et carrières de remplacement.....	116
3.2.2 De la crise des débouchés aux « vocations de crise ».....	118
Conclusion.....	121
Chapitre 3.....	122
Les ébauches de mises en forme politique du travail intellectuel précaire.....	122
Introduction.....	122
1. Le retour des intellectuels frustrés au début du 21 ^e siècle ?.....	123
1.1 Les discours sur la crise des universités.....	123
1.2 Un nouvel esprit réformateur.....	128
1.3 Les « intellos précaires », une identité collective pour les précaires de la culture.....	131
2. L'idéal du travailleur créatif, par-delà la précarité.....	135
2.1 De la crise de l'emploi à une terre promise postsalariale.....	136
2.2 L'économie créative et ses travailleurs exemplaires.....	139
2.3 Prophéties et sociologies du travailleur du futur.....	142

3. Les révoltes contre le démantèlement du salariat cultivé.....	146
3.1 La sociologie critique du travail intellectuel précaire.....	147
3.2 La base sociale d'une victoire contre la précarisation.....	150
3.3 L'explosivité antilibérale des déclassés.....	152
4. Les utopies du précarariat culturel.....	156
4.1 La transfiguration de l'Europe par le précarariat.....	157
4.2 L'intermittence et son universalisation.....	160
4.3 Les expériences d'autonomisation précaire et leurs supports.....	164
Conclusion.....	167

DEUXIÈME PARTIE.....170

CRISE DES ANNÉES 1970 ET MISE EN PLACE DE TROIS PROBLÉMATISATIONS CRITIQUES DES PRÉCAIRES.....170

Introduction..... 171

Les adaptations sociologiques à la prolifération sémantique de la précarité.....	171
La prolifération sémantique d'une notion.....	171
Deux genèses téléologiques.....	171
Les significations centrées sur la pauvreté.....	173
La consistance d'un moment charnière.....	174
Trois modes de problématisation.....	175

Chapitre 1..... 178

Travail précaire et droit du travail..... 178

Introduction : Le « précarariat » sous le regard des sciences sociales du travail.....	178
1. Essor et fragmentation du droit du travail.....	182
1.1 Le droit du travail comme droit des travailleurs.....	182
1.2 « L'emploi précaire légalisé ».....	186
1.3 L'« hémorragie des droits des travailleurs ».....	189
1.4 La dénomination juridique de la « précarité d'emploi ».....	191
2. Du collectif de travail à une main-d'œuvre segmentée.....	192
2.1 La compression des coûts, le renforcement du contrôle.....	192
2.2 L'infériorisation d'une frange de la main d'œuvre.....	195
2.3 Division et renforcement de l'exploitation.....	197
3. La portée d'une victoire patronale.....	200
3.1 La promotion de l'individualisme.....	200
3.2 La fragilisation des appuis moraux du syndicalisme.....	202
3.3 Le verrouillage du réalisme gouvernemental.....	204
4. Le nombre, le flou, le trouble.....	207
4.1 Pas mûrs pour la mesure ? La quantification des emplois précaires.....	207
4.2 Années 2000 : le retour du flou, l'expression d'un trouble.....	212
4.3 Le rappel à l'ordre méthodologique.....	216
4.4 Le « flou » revisité. Modes de catégorisation et styles d'action politique.....	219

Conclusion : les flottements entre droit du travail et niveaux de vie.....	221
Chapitre 2.....	224
La vie précaire comme désertion.....	224
Vivre en précaire pour « mieux se posséder soi-même » ?.....	224
1. La société industrielle mise en crise par sa jeunesse.....	228
1.1 Une alarme des sciences sociales de l'entreprise.....	228
1.2 Les désordres de l'instabilité.....	230
1.3 Le dévoilement d'une économie marginale.....	234
2. Les moyens du retour à l'ordre.....	240
2.1 Identifier les mécanismes de production des aspirations déplacées.....	240
2.1.1 La suspicion contre le rôle des médias.....	240
2.1.2 L'incrimination du facteur scolaire.....	242
2.3 Indemnisation du chômage et précarisation de la précarité.....	247
Conclusion.....	252
3. Gérer ou récuser les « nouvelles aspirations » ?.....	252
3.1 Prospective « dualiste » et avenir du marginalisme.....	252
3.2 Les partis de gauche contre les « nouvelles idéologies ».....	259
3.2.1 Le PS contre l'idéologie dualiste.....	259
3.2.2 Le PC contre l'idéologie marginale.....	261
4. La disqualification sociologique du thème des « nouvelles aspirations ».....	263
4.1 Sociologie et rappel à la défense du salariat.....	263
4.1.1 Contre la représentation publicitaire de l'intérim.....	263
4.1.2 Contre la prospective du travail.....	265
4.2 L'effacement sociologique du thème de la crise du travail.....	267
4.2.1 La particularisation sociale des généralités floues.....	267
4.2.2 La détermination de l'indétermination.....	270
5. Prendre au sérieux la désertion sans désertir la sociologie.....	272
5.1 La sociologie et le déplacement précaire.....	272
5.2 « Du travail atypique aux précaires », une définition d'objet épineuse.....	274
5.3 Comment totaliser les précaires ?.....	276
5.4 Une sociologie du refus du classement ?.....	278
5.5 L'expérience précaire comme épreuve existentielle.....	281
Chapitre 3.....	284
Les précaires comme classe à faire advenir.....	284
La figure du jeune précaire métropolitain.....	284
1. Une conjoncture de mises en cause de la classe ouvrière.....	288
1.1 La définition de la classe ouvrière comme enjeu.....	288
1.2 Le décentrement par la « nouvelle classe ouvrière ».....	289
1.3 La segmentation par le travail précaire.....	292
1.4 Segmentation et coup d'arrêt au mouvement ouvrier.....	293
1.5 Segmentation et supplantation.....	294
1.6 Le syndicalisme débordé par les précaires.....	297
Conclusion.....	300
2. Le projet post-opéraïste d'une coalition des précaires dans les années 1970.....	301

2.1 Un mouvement des années 1970.....	301
2.2 La composition sociale du mouvement italien.....	303
2.3 La constitution économique d'un groupe en devenir.....	307
2.4 Figurer la convergence entre le précaire et l'intellectuel.....	310
2.5 La composition des précaires par les luttes.....	312
Conclusion.....	316
3. Mobiliser les précaires autour des chômeurs dans les années 1980.....	317
3.1 La mise à l'épreuve politique d'une forme de regroupement.....	317
3.2 Le travailleur de demain.....	319
3.3 Trois lignes politiques face à la « réaction libérale ».....	322
3.4 Paupérisme ou identité collective.....	324
3.5 Le travail de représentation des chômeurs et précaires.....	327
3.6 Les figures insuffisantes.....	330
3.7 La contribution artistique à la subjectivité précaire.....	333
Épilogue : les raisons de l'échec de <i>Cash</i>	337
Conclusion : L'articulation entre structures, figures et conjonctures.....	340
L'appui sur des analyses du changement du capitalisme.....	341
L'action militante comme travail de figuration sociale.....	341
L'importance des conjonctures.....	343
Conclusion de la Deuxième Partie.....	345

TROISIÈME PARTIE.....347

EXPRESSIONS ET CONDITIONS D'UNE TENDANCE CRITIQUE.....347

Introduction : une enquête sur l'enquête.....348

L'hypothèse d'un groupe critique.....	350
La grille d'entretien comme pièce sous tension.....	352
La tension sur la catégorie visée.....	354
Les réseaux de la typicité critique.....	357
Une polarisation des modes d'engagement dans l'enquête.....	359

Chapitre 1.....364

Implication dans l'enquête et rapports critiques à la précarité.....364

1. Un porte-parole des créatifs précaires.....	364
Introduction.....	364
1.1 La mise en valeur de compétences de porte-parole.....	365
1.1.1 De l'interview au « roman ».....	365
1.1.2 Le moment critique : un intello précaire en crise de la quarantaine.....	367
1.1.3 La posture de porte-parole autonome.....	369
1.1.4 Les représentations de groupes utilisées par J.....	371
1.2 Les répertoires du récit de soi comme « précaire ».....	372
1.2.1 Précarités déplorables, précarité élective.....	373
1.2.2 La précarité-liberté et le répertoire symbolique de la bohème.....	375
1.2.3 La précarité-injustice et la cause des créatifs précaires.....	376
Conclusion.....	379

2. La cause des « intellos précaires », ralliements et divergences.....	382
Introduction.....	382
2.1 S'identifier à une figure, s'inscrire dans une cause.....	383
2.1.1 Se ranger dans une identité collective.....	383
2.1.2 Contribuer à la mise en évidence d'un tort collectif.....	385
2.1.3 La sélectivité des appels à témoignage.....	389
2.2 Déplacements par élargissement ou par contraction.....	391
2.2.1 La critique sociale, facteur d'adhésion et de relativisation.....	391
2.2.2 La lutte pour l'autoproduction plutôt que contre l'exploitation.....	393
2.3 L'attraction de l'indépendance.....	397
2.3.1 La précarité « choisie » d'un diplômé en sociologie qui refuse son élimination.....	397
2.3.2 La précarité « friable » d'un créatif entre deux pôles d'identification.....	402
2.4 La liberté comme objection.....	408
2.4.1 Le travail culturel précaire comme option réversible.....	408
2.4.2 La jouissance de la liberté contre le droit du travail.....	410
2.4.3 Conversion entrepreneuriale et dénonciation de la dénonciation.....	412
Conclusion.....	416
3. Devenir précaire pour se soustraire.....	418
Introduction : au-delà de la précarité « choisie ».....	418
3.1 Contestation des formes dominantes de professionnalisme.....	419
3.1.1 Un journaliste qui veut aller « jusqu'au bout des choses ».....	420
3.1.2 Un vidéaste « décloisonné ».....	422
3.2 Échapper à l'entreprise.....	425
3.2.1 Interruptions de carrières.....	425
3.2.2 Un besoin et une conviction.....	426
3.2.3 Devenir freelance pour échapper à la violence.....	429
3.3 Les répercussions d'histoires familiales troublées.....	433
3.3.1 La dyssocialisation par une trajectoire parentale descendante.....	433
3.3.2 Sensibilité contre-culturelle et carrières précaires.....	436
3.3.3 Un refus viscéral de la discipline du travail.....	437
3.4 Lâchers-prise face à l'impératif scolaire.....	439
3.4.1 Démobilisations adolescentes.....	439
3.4.2 Un dilettante par désagrégation normalienne.....	442
3.5 Au terme du retrait, le trouble.....	445
3.5.1 Une tentative de vie professionnelle émancipée.....	445
3.5.2 Les troubles du travail intellectuel autonome.....	447
3.5.3 De la recherche d'autonomie à l'entreprise de soi.....	448
3.5.4 Un idéal atteint de façon frustrante.....	450
Conclusion.....	451
Chapitre 2.....	453
La structure de l'aire du travail intellectuel précaire.....	453
Introduction.....	453
Vers une approche englobante.....	453
Typologie et cartographie.....	454
Les risques de la typologie philosophique.....	455
Le statut épistémologique d'un instrument.....	455
1. La construction de l'analyse.....	456
1.1 Présentation des variables actives.....	457
1.2 Présentation des variables illustratives.....	461

1.3 Le travail intellectuel précaire, un espace de différences.....	464
2. Analyse en composantes principales.....	467
2.1 Une première structuration selon les degrés d'intégration professionnelle.....	467
2.2 Une opposition de secteurs et de formats d'activité.....	470
3. Les variables complémentaires : de l'activité aux conditions de vie.....	473
3.1 Un enrichissement de l'axe d'intégration professionnelle.....	475
3.2 Secteurs d'activité et rapports à la précarité.....	478
4. Pôles et dynamiques d'une aire.....	481
4.1 La robustesse professionnelle sans emploi stable.....	481
4.2 Les dynamiques de fragilisation.....	485
4.2.1 Les pressions sur la profession.....	485
4.2.2 Précarisation par les formats d'emploi.....	488
4.2.3 Fragilisations endogènes.....	491
4.3 Dynamiques d'insertion.....	493
4.3.1 Vers le professionnalisme créatif.....	493
4.3.2 Vers l'emploi salarié stable.....	495
4.3.3 L'insertion incertaine.....	496
4.4 La suspension de l'intégration professionnelle et ses supports.....	499
4.4.1 Les revenus sociaux.....	499
4.4.2 L'aide familiale au logement.....	500
4.4.3 La compressibilité des dépenses courantes.....	502
4.4.4 Le capital social.....	504
4.4.5 Des emplois accessibles.....	506
Conclusion.....	509
Conclusion.....	510

CONCLUSION GÉNÉRALE.....512

ANNEXES.....520

Le "roman" d'un "intello précaire".....	521
Tableau des interviewés.....	533

BIBLIOGRAPHIE.....537

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Les classes et le pouvoir critique de la sociologie

Pour la sociologie, un problème ancien, devenu brûlant à une époque où, selon la formule sinistre du philosophe Slavoj Zizek, « il est plus facile d'imaginer la fin du monde que la fin du capitalisme »¹, est celui de savoir comment conjuguer l'ambition de scientificité et l'exercice d'une influence positive sur le devenir social. Sous le nom de « compromis entre sociologie et critique sociale »², L. Boltanski a décrit plusieurs façons de chercher la conciliation entre les deux exigences de « neutralité descriptive » et de dégagement de points d'appui pour la critique : s'appuyer sur une « anthropologie philosophique normative » et universelle, à partir de laquelle on pourra dénoncer le sort de ceux – peut-être tous – dont on aura montré qu'ils sont empêchés de réaliser leur pleine humanité. Ou bien jouer sur les écarts entre les normes officielles et les fonctionnements officieux. Ou modéliser le sens moral des acteurs, en insistant sur le pluralisme qui en ressort, et qui peut se trouver entravé dans certaines situations, et plus largement dans certains ordres sociaux. Ou encore en dévoiler des contradictions immanentes, comme l'a fait le marxisme à propos des sociétés capitalistes³.

Dans tous les cas, lorsque la sociologie veut prendre en charge les tâches d'une théorie critique, une question particulièrement délicate se pose : celle de son rapport à des groupes. En effet, d'une part, les théories critiques « doivent se donner des points d'appui normatif suffisamment autonomes par rapport aux corpus moraux particuliers », liés à des groupes déjà bien identifiés. Sans quoi « elles se

1 Éric Aeschimann, « Nous allons devoir redevenir utopiques », entretien avec Slavoj Zizek, *Libération*, le 16 février 2008.

2 *De la Critique*, Paris, Gallimard, 2009, p. 27.

3 *Ibid.*, p. 27-35.

dissoudraient [...] dans l'océan des critiques ordinaires qui accompagnent les relations entre groupes »⁴. Mais d'autre part, elles doivent entretenir « une relation concrète avec un ensemble de personnes », se situer à la fois dans le prolongement de leur sens critique et de leur savoir sur la réalité sociale, de façon à nourrir une réflexivité qui appelle l'action émancipatrice⁵. Elles doivent donc être « adossée[s] à l'expérience d'un collectif »⁶, même si celui-ci ne peut se contenter de dupliquer les divisions déjà existantes.

Une manière classique de conjuguer le lien à un collectif et l'écart par rapport aux critiques de courte portée qui fourmillent au cours de la vie sociale peut être illustrée par un des textes fondateurs de la critique sociale, et qui n'est pas non plus totalement étranger à la genèse de la sociologie : le *Manifeste du Parti communiste* de K. Marx et F. Engels⁷. En effet, même si son propos est bien de mettre en lumière les aspects critiquables de la société capitaliste, au sens fort de rapports de domination, ses prétentions à exercer des effets sur la réalité sociale reposent sur la réflexivité et l'organisation collective des acteurs qui y sont décrits comme dominés. En désignant aux « prolétaires » la force latente à laquelle ils appartiendraient virtuellement, ce texte veut renforcer les « communistes » en tant que « puissance » collective. Il peut ainsi prétendre surmonter la contemplation désolée de la misère de classes laborieuses, objet de plusieurs enquêtes importantes à la même époque. Ainsi, l'acuité de l'analyse historique et économique déployée par le *Manifeste* doit-elle se traduire directement en une puissance politique, orientée vers le dépassement des maux de l'industrialisation capitaliste que décrivaient les travaux précurseurs des sciences sociales. On voit donc que favoriser l'essor d'un être collectif capable de bouleverser les rapports sociaux constitue une démarche critique proche des sciences de la société.

Plus récemment, Pierre Bourdieu a reformulé en des termes plus généraux, dans ses développements sur les modes d'existence des classes⁸, le genre d'articulation science sociale/politique que visait le *Manifeste*. Son analyse répond à la question : que peut la sociologie ? Par opposition à la « classe pour-soi », qui représente l'état d'accomplissement politique du groupe, le sociologue n'exerce les pleins-pouvoirs que sur des « classes sur le papier » ou « classes théoriques », simples ensembles « logiques » d'« agents occupant des positions semblables » sous le rapport de telles ou telles propriétés⁹. Il règne d'autant plus souverainement sur son univers « de

4 Ibid., p. 21.

5 Ibid., p. 20-21.

6 Ibid., p. 21.

7 K. Marx et F. Engels, *Manifeste du parti communiste*, Paris, Éditions sociales, 1973 [1848].

8 Voir « Espace social et genèse des classes », p. 293-323 in *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, 2001, ainsi qu'« Espace social et espace symbolique », p. 15-29 dans *Raisons pratiques*, Paris, Seuil, 1994.

9 P. Bourdieu, 2001, *op. cit.*, p. 296.

papier » que les êtres collectifs qui y figurent sont plus purement fictifs¹⁰. Un autre mode d'existence de la classe est marqué par l'impuissance : celui de la « classe-en-soi », c'est-à-dire de la coexistence passive d'agents qui partagent sans le savoir une condition semblable. Ce concept-ci insiste sur l'incapacité politique, non pas des concepteurs de classes, mais de leurs membres. Leurs éventuels griefs et intérêts communs demeurent, faute de formulation partagée, dépourvus de débouchés politiques. Cependant, la science sociale peut surmonter ces deux impuissances en les rapprochant.

Dans la mesure où la sociologie vise la scientificité, elle cherche à discerner des divergences et des convergences objectives qui dessinent des « classes probables », au sens « d'ensemble d'agents qui opposera moins d'obstacles objectifs aux entreprises de mobilisation que n'importe quel autre ensemble d'agents »¹¹. En tant que « topologie sociale »¹², la sociologie peut donc être définie chez Pierre Bourdieu, en exagérant à peine, comme la science des « classes probables ». Elle prend alors une dimension politique : élaborer, par des moyens scientifiques, des « classes théoriques » « prédictives de rencontres, d'affinités, de sympathies »¹³ est en effet susceptible, pour peu qu'un travail politique vienne en prendre le relais, de précipiter leur constitution en classe mobilisée capable de peser sur le cours historique des choses. Ainsi, le royaume « de papier » du sociologue n'est pas fatalement sans prise sur les réalités politiques ; il peut espérer en particulier redresser par la connaissance les rapports de force en faveur des groupes les plus démunis, les moins organisés, les plus latents, les plus « en soi », qui sont les plus susceptibles d'être transformés par des discours qui les révéleraient à eux-mêmes dans la condition injuste qu'ils subissent. La sociologie décrit des maux, mais, à condition d'identifier les principes de division – et d'union – sociale réellement pertinents, elle facilite également l'émergence de forces. Discerner une classe émergente est donc bien une façon pour la sociologie d'exercer un pouvoir critique. Encore faut-il que la situation historique s'y prête.

La précarité comme nouvelle question sociale

Si l'on devait formuler par un mot unique la « question sociale » qui succède dans la période actuelle au « paupérisme » qui constituait la toile de fond du *Manifeste du parti communiste*, ce

10 À ceci près que, note Bourdieu, les sociologues sont (inégalement) investis d'un petit pouvoir symbolique qui permet à leurs constructions théoriques de s'engager, parfois avec succès, dans les luttes de classement.

11 *Ibid.*, p. 297.

12 *Ibid.*, p. 293.

13 P. Bourdieu, 1994, *op. cit.*, p. 26.

serait probablement celui de « précarité »¹⁴. En tous cas c'est cette notion qui, dans le tableau historique que dresse Robert Castel de la « société salariale », vient caractériser les maux de la période qui suit la « puissante synergie entre la croissance économique avec son corollaire, le quasi-plein emploi, et le développement des droits et de la protection sociale »¹⁵. Cette dynamique semblait proche « de résorber le déficit d'intégration qui avait marqué les débuts de la société industrielle »¹⁶. Elle conjurait « dans une grande mesure la vulnérabilité de masse » et assurait « une large participation aux valeurs sociales communes »¹⁷. Néanmoins, une « rupture de trajectoire » se produit¹⁸ à partir des années 1970, caractérisée notamment par « la précarisation du travail »¹⁹ qui « remet[...] profondément en question la fonction intégrative de l'entreprise »²⁰. Les effets de cette bifurcation historique s'exercent de façon segmentée : les uns, mieux lotis, sont pourtant ébranlés : c'est la « déstabilisation des stables »²¹. D'autres, en particulier parmi les jeunes, subissent « l'installation dans la précarité ». Celle-ci favorise un certain « discrédit du travail », où il ne faut pas voir « le signe heureux d'une sortie de l'aliénation de la civilisation du travail », mais plutôt le rejet d'« un type d'emploi discontinu et littéralement insignifiant, qui ne peut servir de socle à la projection d'un avenir maîtrisable ». Enfin, le phénomène le plus inquiétant est l'apparition « d'un déficit de places » au sens de « positions auxquelles sont associées une utilité sociale et une reconnaissance publique ». D'où la multiplication de « surnuméraires », « non intégrés et sans doute non intégrables ».

Robert Castel historicise et typologise les formes d'individualité qui apparaissent à la faveur de l'« ébranlement de la société salariale »²². Alors que « la société de marché a pu être acclimatée d'abord parce qu'elle s'est installée dans une formation sociale où les tutelles traditionnelles et les formes "organiques" de solidarité étaient encore fortes », elle a profondément corrodé « les ressources en matière de solidarités informelles »²³, en partie à travers les formes individualisantes d'aide sociale qu'elle suscitait. De nombreux individus sont alors précipités, entre le marché et les dispositifs d'insertion, dans une position très vulnérable, à propos de laquelle Castel développe un

14 Principalement comprise comme le chapelet des formes d'emploi précaires, mais avec une forte connotation de pauvreté. Par exemple : « Nous retiendrons ici une définition extensive de la précarité en caractérisant très largement comme précaires tous les emplois en CDD, en temps partiel imposé (même en CDI, car alors c'est la précarité du revenu qu'il faut considérer), en intérim, les emplois aidés dans toute leur diversité, qui va du CES (mi-temps au Smic) à l'emploi-jeune (CDD de cinq ans au Smic ou légèrement au-dessus, à plein temps) » écrit Evelyne Perrin au début de *Chômeurs et précaires, au cœur de la question sociale* (Paris, La Dispute, 2004, p. 27).

15 Robert Castel, *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Gallimard, 1999 [1995], p. 619.

16 *Ibid.*, p. 620.

17 *Ibid.*, p. 730.

18 *Ibid.*, p. 624.

19 *Ibid.*, p. 646.

20 *Ibid.*, p. 650.

21 *Ibid.*, p. 662. D'ici à la fin du paragraphe, toutes les citations sont entre les pages 662 et 666.

22 *Ibid.*, p. 717.

23 *Ibid.*, p. 707 et 708.

concept d'« individualisme négatif »²⁴, qui deviendra plus tard la figure de « l'individu par défaut ». Ces derniers « portent leur individualité comme une croix, parce qu'elle signifie manque d'attaches et absence de protections », alors que d'autres disposent des supports qui leur permettent d'« associer individualisme et indépendance »²⁵, et tendent vers une figure d'individu « par excès », surplombant un lot commun qui les laisse indifférents.

Castel a parlé plus tard de « précarité »²⁶ pour mettre l'accent sur la pérennisation d'une large frange d'individus suspendus entre emplois précaires et aide sociale, peu à même de vivre positivement la condition individuelle à laquelle l'évolution sociale les a assignés. Faut-il d'une réponse politique adéquate aux fragmentations tranchées que ce « précarité » imprime au continuum de la société salariale, on pourrait aller vers « une forme du pire dont il est impossible de dessiner la figure, sauf à savoir qu'elle ne comporterait pas les conditions minimales pour former une société de semblables »²⁷. Ainsi, la notion de précarité prend place, chez Robert Castel, dans la description d'une conjoncture lourde de menaces pour un ordre social qui prétend répondre à un minimum de réquisits en termes d'égalité. Apparaissant dans les friches d'une société salariale en cours de décomposition, les précaires sont la préfiguration d'un futur dystopique. Cependant, leur malheur étant de ne pas y être intégrés, ils en représentent une défaillance plutôt qu'une négation ou une critique.

La dispute généalogique sur la précarité

Il vaut la peine de se pencher sur la trajectoire de la famille lexicale utilisée pour évoquer cette nouvelle question sociale. Des généalogies de la notion de précarité ont déjà été entreprises afin de clarifier la multiplicité des significations qu'elle porte. La plus fameuse est celle du sociologue Jean-Claude Barbier, malgré ses sérieuses imprécisions²⁸. Pour rendre compte de l'échec d'une tentative

24 *Ibid.*, p. 747.

25 *Ibid.*, p. 768.

26 Voir par exemple sa tribune « Et maintenant, le "précarité"... » parue dans *Le Monde* le 29 avril 2006, qui s'inquiète d'une « précarité » prenant la « consistance » d'une « condition permanente ». S'il est vrai que Robert Castel a été un des plus éminents analystes du « processus de précarisation qui ronge les statuts et les fait s'effriter », il est inexact de lui attribuer, comme le font les éditeurs de l'ouvrage *Précarité : contraintes et résistance*, la paternité du « néologisme de précarité » (D. Bertaux, C. Delcroix et R. Pfefferkorn : « Introduction. Un processus de précarisation généralisée ? », in D. Bertaux, C. Delcroix et R. Pfefferkorn (éd.), *Précarités : contraintes et résistances*. Paris, L'Harmattan, 2014, p. 19). Cette erreur répandue entretient la confusion à propos de la séquence historique à laquelle appartient la désignation de ce mal social. La deuxième Partie sera consacrée à la restitution de la conjoncture où ont émergé différents types de discours savants sur la précarité et les précaires.

27 R. Castel, *op. cit.*, p. 709.

28 J.-C. Barbier, « La précarité, une catégorie française à l'épreuve de la comparaison internationale », *Revue Française de Sociologie*, 46-2, 2005, p. 351-371.

de comparaison internationale de la précarité de l'emploi dans plusieurs pays européens, cet auteur revient sur l'histoire de la notion en France. D'après lui, la « signification initiale » de la notion de « précarité » dans un sens spécifiquement social appartient à la « sociologie de la famille et de la pauvreté ». Cette acception tend à être supplantée, à partir de la fin des années 1980, par une autre, centrée sur l'emploi, pour finir par connaître à partir de la seconde moitié des années 1990, chez des auteurs comme Serge Paugam, Robert Castel ou Luc Boltanski et Eve Chiapello, un « élargissement extrême », allant jusqu'à désigner « la déstabilisation générale de la société »²⁹. Il y aurait donc eu trois temps : un moment originel en sociologie de la famille et de la pauvreté à la fin des années 1970, une évolution « plus tardive » vers la sociologie de l'emploi à la fin des années 1980, et enfin une période récente, à partir du milieu des années 1990, où la dérive du centre de gravité sémantique de la notion vers des significations politiques peu contrôlées la rendrait scientifiquement inutilisable :

« tout se passe comme si la précarité avait, d'abord, le statut d'une catégorie politique, impossible à réconcilier avec une définition vraiment analytique, proliférant dans des définitions de plus en plus englobantes et, par conséquent, de moins en moins susceptibles d'aboutir à des mesures précises »³⁰.

Relative à « l'édifice normatif en vigueur dans la collectivité politique observée », « la perception collective de l'existence d'une précarité de l'emploi, qui distingue des emplois d'autres considérés comme "non-précaires" » n'est pas traduisible en un codage opératoire pour « l'exportation dans un univers international »³¹, qui est ici prise comme une pierre de touche de la qualité conceptuelle et de l'impartialité des catégories. Du point de vue de cette norme de scientificité, l'historicisation de la notion de précarité aboutit à sa répudiation, du fait d'investissements politiques et normatifs qui relèvent du particularisme national, l'auteur préférant se tourner vers la notion de qualité de l'emploi, qui lui semble plus adaptée au cahier des charges d'une harmonisation statistique internationale.

Les enjeux de l'historicisation sont tout autres chez Patrick Cingolani. Son « Que-sais-je ? » sur *La Précarité* s'ouvre par une « rétrospection » historique attentive à ses « multiples acceptions » (« il vaudrait mieux parler des précarités plutôt que de la précarité »³²) et à leurs supports (parfois le « vocabulaire courant », parfois le « droit »)³³. L'auteur reconstitue les différents pôles d'une « constellation de sens où sont investis les enjeux et les questions d'une époque concernant le social et les rapports sociaux »³⁴. Il distingue trois « acceptions » :

29 *Ibid.*, p. 352-356.

30 *Ibid.*, p. 357.

31 *Ibid.*, p. 360 et 358.

32 Patrick Cingolani, *La précarité*, Paris, PUF, 2005, p. 6.

33 *Ibid.*, p. 5.

34 *Ibid.*, p. 19.

« 1/ le travail ou, plus exactement, comme on le verra, l'emploi précaire ; 2/ les précaires, que l'on associe à une expérience plus ou moins élective, néanmoins persistante, d'une certaine précarité ; 3/ la précarité, entendue comme synonyme d'une manifestation spécifique de la pauvreté »³⁵.

La périodisation qu'il propose diverge de celle de l'article de Jean-Claude Barbier paru la même année. En effet, à la différence de Barbier, il considère que l'acception précarité-pauvreté ne s'impose réellement qu'en 1987, avec la parution du rapport du Père Wrésinski « Grande pauvreté et précarité économique et sociale »³⁶. Au contraire, il cherche les préfigurations de l'acception centrée sur le travail et l'emploi dans les textes sur l'intérim parus dès le début des années 1970. Rappelant les réflexions d'André Gorz, en 1980, sur la dualisation en cours entre la classe ouvrière et les précaires, il fait ressortir les liens précoces entre la thématique du travail précaire, celle de la dualisation, et celle de la fin de la classe ouvrière, ce qui montre que les élargissements sémantiques de la notion n'ont rien d'une dérive tardive.

La référence à Gorz conduit à un des objectifs de la rétrospection de P. Cingolani : infléchir la trajectoire ultérieure la notion, « en remettant au jour certaines [...] acceptions qui ont été depuis lors malencontreusement négligées »³⁷, c'est-à-dire tout particulièrement celle qu'il résume par le nom « les précaires », et qui désigne « un type de comportement, un type de salarié, justement atypique, en rupture avec les dispositions productives logiquement requises par l'entreprise »³⁸. « Les précaires », ce sont ceux qui, s'engageant dans des « tactiques » d'usage de l'emploi précaire et de la pauvreté, développent des formes de vie qui troublent les catégories sociales. Comme la « configuration de sens » autour de l'emploi précaire, celle-ci a connu au début des années 1970 une élaboration antérieure à son baptême comme « précaire », notamment dans les alarmes du Dr. Rousselet sur « l'allergie » des jeunes au travail. En mettant en lumière une « aspiration à l'autonomie » ainsi qu'une « tension larvée mais violente [...] vis-à-vis des normes productives »³⁹, cette acception débouche sur l'horizon d'une société du « droit à la discontinuité »⁴⁰, qui libérerait, de façon égalitaire, la « pluralité » des temps et des lieux de réalisation de soi⁴¹. On voit qu'ici la genèse de la précarité permet de renouer avec ce que l'on peut qualifier de sources utopiques, tout en les arrimant à un type d'expérience sociale, sinon à un groupe à proprement parler. La précarité ne signifie pas seulement la dystopie d'une société salariale brisée, elle peut aussi être comprise

35 *Ibid.*, p. 6.

36 *Ibid.*, p. 16

37 *Ibid.*, p. 6.

38 *Ibid.*, p. 12.

39 *Ibid.*, p. 73-74.

40 *Ibid.*, p. 77.

41 *Ibid.*, p. 110.

comme un espace de conflit sur les façons de vivre ; en ce sens, elle pourrait servir d'appui pour des critiques très générales de l'ordre social.

Ainsi, la surabondance de sens qui déborde de la famille lexicale de la précarité peut être comprise, soit comme une confusion et une normativité scientifiquement disqualifiantes, au sein de laquelle il ne serait plus possible de tailler une notion utilisable, soit comme une pluralité ordonnée, chronologiquement située et différenciée quant à ses horizons politiques. Ces deux généalogies représentent deux manières très différentes de réagir à la formulation d'une nouvelle question sociale : l'une en la relativisant par une traduction en des termes plus proches de ceux des administrations internationales, l'autre en faisant ressortir les échappées utopiques qui y sont contenues.

Le réalisme de la sociologie des mouvements de précaires

Une sociologie des mouvements de précaires s'est constituée dans les années 2000, qui cherche à identifier des résistances à la précarisation⁴². Les avertissements de J.-C. Barbier quant à la qualité scientifique de la notion de précarité y ont inspiré une posture ambiguë, entre un agnosticisme méthodologique où la notion de précarité porte le statut d'une notion indigène, et la reprise, parfois sous-jacente, de considérations proches de celles de Robert Castel. Cette ambiguïté est apparente dans les deux introductions que Magali Boumaza a écrites, l'une avec Philippe Hamann et l'autre avec Emmanuel Pierru, à des ouvrages collectifs sur les mouvements de précaires⁴³.

Sensibles à la « faible stabilisation de la précarité comme catégorie d'appréhension des problèmes sociaux »⁴⁴, ces auteurs lui confèrent dans un premier temps le statut d'une notion « indigène », qu'ils ne reprennent pas à leur propre compte, mais dont ils peuvent enregistrer les usages. Le programme que se donnent ces deux textes est alors celui d'une sociologie focalisée sur la parole militante, et pour laquelle la précarité est avant tout un fait de langage : il faut décrire « les multiples modalités d'usage du terme et du thème de la précarité »⁴⁵, c'est-à-dire la façon dont ce thème et ce terme sont « mobilisé[s] par les entrepreneurs de cause, les prescripteurs du sens des

42 Évelyne Perrin, *op. cit.* ; Sophie Bérout et Paul Bouffartigue (éds), *Quand le travail se précarise : quelles résistances collectives*, Paris, La Dispute, 2009 ; ainsi que D. Bertaux, C. Delcroix et R. Pfefferkorn (éd.), *op. cit.*

43 M. Boumaza et E. Pierru, « Des mouvements de précaires à l'unification d'une cause », *Sociétés contemporaines*, 15 mai 2007, n° 65, n° 1, p. 7-25 ; M. Boumaza et P. Hamann, *Sociologie des mouvements de précaires. Espaces mobilisés et répertoires d'action*, Paris, L'Harmattan, 2007.

44 M. Boumaza et E. Pierru, *art. cit.*, p. 10.

45 *Ibid.*, p. 8.

mobilisations – institutions, médias, adversaires de la cause, etc. »⁴⁶. Dans cette perspective, « Est ou plutôt devient "précaire" un groupe qui se définit comme tel »⁴⁷. Du « label précaire », les auteurs pourront observer le statut de « ressource collective mobilisable » engagé dans « l'action protestataire », et constater la grande « plasticité »⁴⁸. Face à la question de la définition des précaires, la posture sociologique d'abstention se place en second degré par rapport à un monde social déjà parlé par des acteurs qui tentent de le construire d'une certaine façon.

Cette posture trouve une de ses illustrations les plus conséquentes dans l'enquête de Jérémie Sinigaglia sur le mouvement des intermittents du spectacle entre 2003 et 2006⁴⁹. La famille lexicale de la précarité y intervient à travers les « lutte de définition » entre différentes versions concurrentes de la cause des intermittents⁵⁰. Introduite par l'intermédiaire d'un petit groupe de « militants professionnels »⁵¹, la précarité est un des « registres » de la mobilisation, qui « par le flou de la notion elle-même, élargit [...] le socle des participants potentiels », à la dimension d'une « nouvelle identité collective ("les précaires") »⁵² :

« Les "vertus extensives" [...] du terme précaire, ses multiples définitions et ses nombreux usages rendent possible l'agrégation d'un ensemble composite de réalités. Le label "précaire" fonctionne ainsi selon le mode de la "cohésion par le flou" (Boltanski, 1982) : les situations individuelles sont trop disparates pour donner lieu à une identité commune, mais ce terme peut recouvrir à lui seul toute l'hétérogénéité qui compose le collectif, et peut en recevoir encore »⁵³.

Cependant, le registre de la précarité tend à éloigner les fractions qui se seraient plus volontiers retrouvées dans un registre de défense professionnelle centré sur les métiers, ou dans celui de la protection de la culture. La mobilisation repose sur un « compromis instable » entre les

46 *Ibid.*

47 M. Boumaza et P. Hamman, *op. cit.*, p. 11.

48 M. Boumaza et E. Pierru, *art. cit.*, p. 8.

49 *Artistes, intermittents, précaires en lutte. Retour sur une mobilisation paradoxale*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 2012.

50 J. Sinigaglia, *op. cit.*, p. 85.

51 Selon J. Sinigaglia, « [c]'est au sein du CARGO, pendant les négociations UNEDIC de 1996, qu'apparaît pour la première fois le rapprochement entre les problématiques de l'intermittence du spectacle et celle des précaires » (*op. cit.*, p. 105). Les futurs animateurs de l'expertise citoyenne de la Coordination des Intermittents et Précaires inséraient néanmoins en 1996 dans un livre sur les transformations urbaines du capitalisme un chapitre qu'ils affirmaient avoir écrit en 1992, dans lequel ils rapprochaient « l'intermittence et le travail précaire » (A. Corsani, M. Lazzarato, A. Negri et Y. Moulrier-Boutang, *Le Bassin de travail immatériel (BTI) dans la métropole parisienne*, Paris, L'Harmattan, 1996, pp. 139-145).

52 J. Sinigaglia, *op. cit.*, p. 106-107.

53 *Ibid.*, p. 108. Cette allusion au classique de Luc Boltanski (*Les Cadres*, Paris, Minuit, 1982) prend acte de modes d'existence collective qui s'écartent du juridisme dont la sociologie est souvent imprégnée lorsqu'elle aborde les groupes sociaux. Cependant, elle laisse de côté les conditions structurelles et symboliques qui, dans cet ouvrage, sous-tendent la dynamique cohésive de la catégorie des cadres : le rapport entre un pôle d'attraction et un halo d'individus disponibles pour investir le noyau comme un modèle désirable et accessible. Au niveau d'exigence empirique où son concepteur l'a placée, l'idée de cohésion par le flou demande d'établir des rapports serrés entre des analyses historiques, statistiques, et biographiques. J. Sinigaglia évoque de façon intéressante, p. 116-119, le rapport entre catégorie (de « précaires ») et biographie de militants, mais reste loin d'un usage riche de ce concept.

« intermittents » et ceux qui s'autodéfinissent plutôt comme « précaires »⁵⁴. Dans sa conclusion, l'auteur insiste sur la « faiblesse conceptuelle » de la notion de précarité, sur son manque de « consistance sociologique » et surtout sur l'élitisme des tentatives d'en renverser le caractère stigmatisant, qui ne seraient possibles que pour les « artistes » adeptes du « chômage inversé »⁵⁵, mais pas « en bas de l'échelle sociale »⁵⁶.

Exposée par M. Boumaza, P. Hamman et E. Pierru, appliquée par J. Sinigaglia, la posture abstentionniste ou agnostique vis-à-vis de la précarité ne se rencontre cependant pas à l'état pur. Elle se combine avec le maniement, par les sociologues eux-mêmes, de la qualification de « précaire ». En effet, les mobilisations étudiées, au sein desquelles le « label » précaire intervient, sont portées par des « agents » « que l'on pourrait labelliser précaires »⁵⁷ – on aurait pu dire « subsumer précaires », puisque le terme semble ici reprendre valeur de concept sociologique. M. Boumaza et P. Hamman caractérisent cette précarité par trois grandes dimensions : « une insécurité matérielle et économique », liée à une difficulté d'accéder à l'emploi régulier, « une incertitude par rapport à l'avenir liée à [...] une insécurité statutaire et juridique forte », et enfin un « stigmate »⁵⁸. Dès lors, la précarité est réputée entraîner d'importantes et négatives conséquences en ce qui concerne la disponibilité des précaires pour l'action politique : « Ainsi marquée d'un rapport inquiet à l'avenir, la précarité est lourde de conséquences sur la capacité à se mobiliser des individus qu'elle frappe »⁵⁹. La sociologie des mobilisations se place ici sous le patronage de Pierre Bourdieu qui, à la fin des années 1990, faisait de la précarité le type même d'une condition défavorable à l'action collective :

« La précarité affecte profondément celui qui la subit ; en rendant tout l'avenir incertain, elle interdit toute anticipation rationnelle et, en particulier, ce minimum de croyance et d'espérance en l'avenir qu'il faut avoir pour se révolter, surtout collectivement, contre le présent, même le plus intolérable »⁶⁰.

Même J. Sinigaglia structure un de ses articles par l'opposition entre « précarité démobilisatrice et précaires mobilisateurs », qui illustre bien la division de l'analyse entre un plan symbolique ouvert à

54 *Ibid.*, p. 115.

55 Le concept de « chômage inversé » (D. Schnapper, *L'épreuve du chômage*, nouv. éd. rev., Paris, Gallimard, 1994 [1981]) rend compte de l'expérience artistique d'une façon réductrice, engagée dans une problématique datée, celle du « marginalisme » juvénile et de sa répression. Voir *supra* : IIe Partie, Chapitre 2.

56 J. Sinigaglia, *op. cit.*, p. 257-258.

57 M. Boumaza et E. Pierru, *art. cit.*, p. 19.

58 M. Boumaza et P. Hamman, *op. cit.*, p. 13-14.

59 L. Mathieu, « Ce que la précarité fait aux mobilisations », in M. Boumaza et P. Hamman (éds.), *Sociologie des mouvements de précaires*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 243.

60 Pierre Bourdieu : *Contre-feux. Propos pour servir à la résistance contre l'invasion néolibérale*. Paris, Raisons d'Agir, 1998, p. 96.

l'action militante et un plan de réalité substantielle qui détermine en fin de compte la (faible) portée des interventions menées sur le plan symbolique⁶¹.

Ainsi, la posture d'agnosticisme méthodologique quant à la précarité en soi n'est pas suivie de façon radicale dans ces travaux, mais s'articule avec une sociologie substantielle de la condition précaire, qui insiste sur son caractère défavorable à l'action collective. Ce dispositif s'avère heuristique pour construire les enquêtes autour d'une tension (comment se fait-il que des acteurs parviennent à se mobiliser alors que leur condition y est défavorable ?) mais, de façon réaliste, il est plus adapté pour rendre compte des limites des mouvements observés que des possibilités politiques latentes dont ces mouvements pourraient être le signe avant-coureur. Or, d'autres sociologues choisissent d'insister davantage sur le potentiel politique des précaires.

De la sociologie aux utopies des précaires

À la confluence des analyses de Robert Castel sur la renaissance d'une question sociale, de la sociologie des mouvements de précaires, et des considérations de Bourdieu sur les modes d'existence des classes, il est possible d'articuler sociologie de la précarité et utopisme révolutionnaire. Magali Boumaza et Emmanuel Pierru prônaient une « perspective identitaire » selon laquelle « [l]a construction sociale des identités précaires et, partant, leur gestion militante et politique (ou, comme on voudra, leur politisation) doit être au cœur de la réflexion sur les mobilisations précaires »⁶². Leur réflexion est prolongée par le sociologue Adrien Mazières-Vaysse, qui se pose la question des conditions de l'auto-identification des précaires comme précaires, non pas seulement à l'échelle de luttes locales, mais à celle de la part qu'ils représentent « dans le salariat »⁶³. En effet, alors que la précarisation concerne des fractions de plus en plus larges du salariat, et alors que « la catégorie de "classe ouvrière" [...] ne dispose plus [...] du même potentiel d'identification qu'auparavant », la question des identités collectives endossées en particulier parmi les jeunes, devient un objet d'étude primordial, puisqu'elle revient à chercher rien moins que la succession de la « conscience de classe » ouvrière.

Sur ce terrain, les enquêtes disponibles (dont celle qu'A. Mazières-Vaysse conduit), mettent en lumière en France et en Allemagne un certain « "sens de classe" », même s'il demeure peu structuré, chez les « précaires à la recherche d'une représentation ». Ce « sens de classe » des travailleurs

61 Jérémie Sinigaglia, « Le mouvement des intermittents du spectacle : entre précarité démobilisatrice et précaires mobilisateurs », *Sociétés contemporaines*, 2007, vol. 65, n° 1, p. 27-53.

62 M. Boumaza et E. Pierru, *art. cit.*, p. 18 et 14.

63 « Précarité et construction d'identités collectives dans le salariat », *Contretemps*, n°4, janvier 2010, p. 117-126.

précaires, encore très vague, pourrait être le point d'application d'un « travail politique » de la part des syndicats et partis de gauche, pour faciliter le basculement des précaires de la « classe probable » à la « classe pour soi », selon les catégories qu'A. Mazières-Vaysse reprend à Bourdieu. Il s'agirait de tirer parti du « paradoxe des effets de la précarisation », qui d'une part fractionne, et d'autre part pourrait devenir un principe « d'unification subjective », comme le montrent déjà les mouvements qui, au milieu des années 2000, semblent dans une phase ascendante : « Generation Praktikum » en Allemagne, Jeudi Noir en France⁶⁴, les luttes dans la restauration rapide ou le commerce⁶⁵. Ces mobilisations ainsi que les ébauches de « sens de classe » révélées par l'enquête ethnographique laissent espérer qu'un processus de subjectivation collective est en train de s'amorcer à l'échelle du continent social que le salariat stable découvre en se retirant. Dans ce contexte, les sociologues qui opèrent sur la boucle entre 1° étude des identifications subjectives, 2° analyse des mobilisations et 3° élaboration/diffusion de représentations collectives unifiantes, seraient susceptibles de voir leurs « classes de papier » précipiter l'émergence de forces historiques majeures.

A. Mazières-Vaysse n'est pas isolé dans son intérêt pour les possibilités politiques sous-jacentes parmi les précaires. Son effort pour mettre les sciences sociales au service de l'articulation entre précarité et utopie converge avec certaines espérances politiques du début du 21^e siècle⁶⁶, au point que l'on peut y voir une des utopies de notre époque, au sens de Karl Mannheim. Chez cet auteur, le concept d'utopie a plusieurs dimensions. Celle de la « pensée au service du désir »⁶⁷ et de la rupture avec l'ordre existant se retrouvent dans le sens courant de l'expression. Mannheim y ajoute une considération essentielle : celle du lien entre l'utopie et un groupe social. L'utopie naît d'ordinaire comme « la chimère d'un individu unique »⁶⁸, mais les idées de ce « précurseur » n'accèdent à la dimension d'un phénomène collectif que si elles sont dès l'origine enracinées dans une « participation » aux problèmes et aux tendances qui travaillent « certaines couches sociales »⁶⁹. Le

64 Voir J. Boutillon et M. Prévot, « Le collectif Jeudi noir, de nouveaux activistes urbains ? Entre rupture et continuité dans les formes de militantisme », *L'Information géographique*, 2012/1, vol. 76, p. 42-57.

65 Voir E. Perrin, *op. cit.*

66 Dans le cadre d'une tentative, sur laquelle nous reviendrons, pour monter une « internationale précaire » (*Libération*, mardi 2 mai 2006, p. 14), un universitaire autrichien a écrit en 2007 : « [...] un nouveau monstre émerge. Le nom de ce monstre est le précaire, son modèle historique et sa force d'action sont ceux du géant prolétariat ». Gerald Raunig, « The Monstrer Precariat », *European Institute for Progressive Cultural Policies*, 2007, <http://translate.eipcp.net/strands/02/raunig-strands02en>, consulté le 3 février 2008 (notre traduction). Dans une tradition de la gauche non-gouvernementale plus proche de l'héritage du Parti Communiste, la chroniqueuse Clémentine Autain tourne elle aussi ses attentes vers le « précaire » quelques années plus tard : *Le retour du peuple : de la classe ouvrière au précaire*, Paris, Stock, 2012.

67 K. Mannheim, *Idéologie et utopie*, édition électronique : http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html, consulté le 4 octobre 2015, p. 72.

68 Ibid, p. 73.

69 Ibid, p. 74.

lien à un groupe permet à l'utopie d'être plus qu'une chimère personnelle, mais inversement, le texte de Mannheim permet de penser que les utopies, par leur capacité à mobiliser au sein de certaines couches, révèlent des groupes latents, qui résident dans un certain désir autant que dans une certaine réalité présente, et qui ne se seraient pas distingués sans le rôle mobilisateur de l'utopie. Il n'y a pas d'utopie à proprement parler sans une relation privilégiée entre la pensée utopique et un groupe social dont l'utopie exprime et prolonge les tendances, et qui se reconnaît au moins partiellement en elle. L'utopie est donc une ébauche de regroupement social.

Une propriété particulièrement intéressante de ce concept d'utopie est que l'on peut l'appliquer à des textes sociologiques, sans que cela revienne à tourner en dérision leur prétention à la scientificité. En effet, pourvu que l'on ne fasse pas abstraction de la participation de beaucoup de travaux sociologiques à la division du travail intellectuel au sein de ce que l'on peut appeler la gauche radicale, la désignation de groupes sociaux latents, sur le modèle du *Manifeste du parti communiste* ou sur celui, plus distancié, de la « classe probable » bourdieusienne, apparaît comme une composante scientifique du geste utopique. La sociologie peut ici prétendre esquiver l'opposition mise en place par les auteurs marxistes dans la deuxième moitié du 19^e siècle entre socialisme utopique et socialisme scientifique : socialiste ou non, elle peut être à la fois scientifique et utopique, ou au moins pointer vers l'utopie.

Les utopies du précaire intellectuel

Les utopies savantes des précaires se centrent souvent sur une fraction particulière des précaires, plutôt éduquée, cultivée, bénéficiant d'une certaine autonomie professionnelle et, dans les versions qui tentent de renouveler la démarche de Marx, à l'avant-garde des transformations des forces productives⁷⁰. Cette frange est parfois plutôt conçue comme « intellectuelle », comme dans ce texte du sociologue Jean Lojkine, proche du Parti Communiste :

« Émerge d'autre part un groupe de plus en plus important de professions intellectuelles [...] dont une partie majoritaire est soumise à la précarité et au chômage [...]. L'émergence, depuis les années 90, de nouveaux mouvements sociaux animés par les professions intellectuelles paupérisées et dévalorisées (intermittents du spectacle, enseignants, étudiants, chercheurs, soignants) invalide radicalement les thèses marxistes des années 70 qui faisaient des travailleurs intellectuels un groupe homogène de privilégiés qui dominerait les classes populaires et aspirerait avant tout à imiter la bourgeoisie. [On peut souligner L]a puissance et le

⁷⁰ Le philosophe Toni Negri est le représentant le plus connu de cette tentative, avec son bestseller international *Empire* (avec Michael Hardt ; Paris, 10/18, 2000).

renouvellement des luttes menées par ces travailleurs intellectuels, mais aussi leur dimension antilibérale [...] »⁷¹.

Autre exemple d'un espoir de salut collectif placé dans les « précaires » plutôt « intellectuels » (en l'occurrence « cognitifs ») : un extrait d'un court texte de Franco Berardi dit « Bifo », militant italien depuis les années 1970, ami de Felix Guattari, et utilisateur du terme de « cognitariat »⁷². Après avoir évoqué la domination du « discours public » par « le dogme économique », inébranlable malgré la crise financière éclatée en 2008, l'auteur indique les signes d'une « insurrection » prochaine :

« L'incarnation sociale de la pensée, le porteur d'une nouvelle imagination politique n'est plus l'intellectuel universitaire, mais le travailleur cognitif précaire, [...]. [Il] est la principale force productive du sémiocapitalisme, et c'est sur l'exploitation du réseau de travail précaire cognitif que se fonde le pouvoir financier. Dans sa configuration actuelle, l'intellect général est à la fois fragmenté et dépourvu de perception collective et de conscience de soi. Seule l'émergence consciente du travail cognitif [...] permettra [...] une recomposition de notre connaissance commune [...], ainsi que de notre intérêt commun »⁷³.

D'autres versions de l'utopisme des précaires se tournent plutôt vers les précaires de la culture ou des arts. Par exemple, le poète, professeur de philosophie et ancien maoïste Jean-Claude Pinson ne voit d'espoir, face au « populisme » (d'extrême droite) conquérant, que dans le « poétariat », « classe aux contours très incertains » de « travailleurs impliqués dans l'économie de la connaissance, de l'information, de la communication et de la culture [qui] occupent des emplois très souvent aussi précaires que peu rémunérés »⁷⁴.

Dans le récent livre de Patrick Cingolani, *Révolutions précaires*⁷⁵, la focale est sur les « industries créatives ». L'auteur avance que l'avenir de l'émancipation doit être recherché du côté des « formes de liberté des précaires »⁷⁶, et en particulier des expériences ambivalentes des précaires des industries culturelles, en lesquels il voit le noyau d'où la « révolution précaire » pourrait irradier vers l'ensemble du « précarat », puis vers la société toute entière⁷⁷.

71 Jean Lojkine, *Nouvelles Fondations*, n°3/4, 2006, dossier « Intellectuels et communisme ».

72 Franco Bifo Berardi, *Precarious Rhapsody, Semiocapitalism and the pathologies of the post-alpha generation*, London, Minor Compositions, 2009.

73 Franco Bifo Berardi, « Se soulever, pour que l'intellect général puisse avoir un corps », *Multitudes*, 2012/3 n° 50, p. 27-30.

74 J.-C. Pinson, « du poétariat comme démenti au populisme », *Cités*, 2012/1, n°49, p. 97-117. Les citations sont p. 113 et 105. Il cite à parts égales Bernard Stiegler, Toni Negri et Gilles Deleuze.

75 P. Cingolani, *Révolutions précaires. Essai sur l'avenir de l'émancipation*, Paris, La Découverte, 2014.

76 P. Cingolani, *op. cit.*, p. 87.

77 Nous avons analysé ce dispositif concentrique plus précisément dans deux textes consacrés à *Révolutions précaires* : « L'émancipation dans la précarité » (*La Vie des Idées*, <http://www.laviedesidees.fr/L-emption-dans-la-precarite.html>, consulté le 12 janvier 2015), ainsi que le texte de notre intervention au séminaire ETAPES organisé par Philippe Corcuff (<http://www.grand-angle-libertaire.net/revolutions-precaires-un-manifeste-pour-une-ecosophie-du-precarat/>, consulté le 4 septembre 2015).

Il faut également mentionner ici la mobilisation étudiée par J. Sinigaglia, celle des « intermittents et précaires », qui procédait, non sans tensions, à un élargissement utopique à partir d'un conflit à propos des règles d'indemnisation de l'intermittence, appliquées aux techniciens et artistes du spectacle. Ce mouvement a suscité beaucoup d'intérêt de la part de sociologues. En effet, l'élargissement de l'aire concernée par ce conflit reposait sur des analyses des transformations du travail, où les recherches sociologiques étaient sollicitées. En retour, cette proposition politique a stimulé la recherche en lui offrant pour point de fuite des « horizon d'émancipation », comme dit Mathieu Grégoire, qui s'inspirent de l'expérience de l'intermittence⁷⁸. Il y a donc eu des allers-retours entre recherche et mouvement, qui s'apparentent aussi bien aux « boucles de réflexivité » décrites par Ian Hacking⁷⁹ qu'à l'amorce de processus de constitution d'une « classe pour soi » à partir d'une « classe théorique » élaborée par des sociologues.

Organisation de l'exposé

Pour contenir ces différentes variantes dans une expression unique, on peut utiliser celle d'intellectuels précaires, qui reprend le terme d'intellectuel tout en étant tournée vers les travailleurs de la culture⁸⁰. Cette figure ou cette catégorie d'intellectuels précaires, souvent qualifiée de « floue » par ses propres usagers, sert d'appui aux tentatives, sociologiques ou pas, qui cherchent à apporter un horizon utopique aux constats sur la précarisation. Elle se trouve donc au cœur des utopies qui visent à convertir la question sociale de la précarité en la force sociale des précaires. Souvent évoquée en passant et rapidement dépassée vers la question de ses implication politiques, cette entité sociale peu consolidée par les sciences sociales possède un statut de réalité indécis, étroitement lié à la question de la recevabilité et de l'efficacité sociale des discours savants – et en particulier des discours critiques. En tant que motif utopique, les intellectuels précaires sont un objet qui conduit l'enquête à la lisière entre réalité sociale et fiction savante. Clarifier le mode d'existence des intellectuels précaires (au sens délibérément vague que l'on vient de poser) reviendra donc à se demander, sous un angle limité, ce que peut – ou ne peut pas – la sociologie.

78 Les derniers mots avant l'appel de note reprennent le titre d'un livre de Pascal Nicolas-Le Strat (*L'expérience de l'intermittence : dans les champs de l'art, du social et de la recherche*, Paris, l'Harmattan, 2005). Pour des ouvrages davantage tournés vers la sociologie du travail, voir M.-C. Bureau et A. Corsani (eds.), *Un salariat au-delà du salariat ?*, Nancy, Presses Universitaires de Lorraine, 2012 ; ainsi que M. Grégoire, *Les Intermittents du spectacle, enjeux d'un siècle de luttes*, Paris, La Dispute, 2013.

79 Ian Hacking : *La Construction sociale de quoi ?* Paris, La Découverte, 2008.

80 Empruntée à l'essai *Les Intellos précaires*. A. et M. Rambach, Fayard, 2001. Lorsque nous reviendrons en détail sur ce livre, on verra en quoi la plasticité de la notion qu'il construit se prête pour synthétiser ce que nous voulons désigner ici.

Pour cela, suffisait-il de foncer droit aux choses mêmes afin de constater sur pièces, si l'on peut dire, la « consistance »⁸¹ ou l'inconsistance des intellectuels précaires comme groupe social ? Comme on le verra dans la troisième Partie, consacrée à notre enquête par entretiens, la démarche empirique elle-même, pour peu que l'on n'aplanisse pas les questions posées par ses résultats, appelait une mise en perspective historique ainsi qu'un substantiel exercice de réflexivité concernant les rapports entre sociologie, critique, précarité, et principes de regroupement des précaires. Autrement dit, le volet empirique de la recherche ne devenait exploitable qu'une fois explicitées les constructions qu'il impliquait et celles qui étaient impliquées dans ses résultats. Si les proportions de la recherche consacrée à ces préalables de l'enquête empirique peuvent sembler inhabituelles, c'est parce qu'elles sont à la mesure de la confusion qu'il s'agissait de dissiper, et où la sociologie est partie-prenante, sous bien d'autres formes que celle des utopies du précaire intellectuel. L'enquête sur les intellectuels précaires doit être une enquête sur la sociologie aussi bien qu'une enquête de sociologie.

Dans une première Partie, nous allons nous appuyer sur la périodisation des « esprits du capitalisme » proposée par L. Boltanski et E. Chiapello⁸² pour observer les métamorphoses des figures de crise dont l'aire de luttes symboliques autour des intellectuels précaires est le dernier avatar.

- Plus précisément, cette Partie se donnera plusieurs objectifs : mettre en lumière une importante transformation de la thématisation des diplômés en surnombre entre le 19^e siècle et le milieu du 20^e, à la fois comme problème à résoudre et comme identité collective à défendre (chapitre 1).
- Faire apparaître, dans les propres termes (statistiques) du dispositif de prévention de la surproduction scolaire mis en place au milieu du 20^e siècle, la montée, à la fois localisée et aiguë, d'une tension structurelle. Pour observer ce phénomène, on insistera sur les évolutions entre la fin du 20^e siècle (autour de 1980) et le début du 21^e (chapitre 2).
- On pourra alors répertorier les ébauches de mises en forme politique du travail intellectuel précaire, en mettant en regard deux plans : un plan où des textes sociologiques ou voisins de la sociologie sont considérés comme les expressions utopiques ou plus largement idéologiques, de groupes sociaux inchoatifs, très variés quant à leur masse, à leur consistance et à leur permanence. Et un plan où la sociologie est utilisée pour objectiver, au moins partiellement, la base sociale de ces ébauches de regroupement (chapitre 3).

81 Suivant l'expression très suggestive d'Emmanuel Didier (*En quoi consiste l'amérique ?*, Paris, La Découverte, 2009).

82 Luc Boltanski et Ève Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 2009.

En dévoilant les premiers frémissements d'une crise, et en montrant l'importance de la famille lexicale de la précarité dans les luttes symboliques autour de la condition du travail intellectuel dans les années 2000, les chapitres 2 et 3 invitent à se pencher de façon plus approfondie vers une période et vers un événement : la fin des années 1970 et l'émergence de la question de la précarité comme thème critique, que la sociologie contribue à façonner. Ce sera l'objet de la deuxième Partie. Chacun de ses trois chapitres sera consacré à la mise en place d'un mode de problématisation – et de construction comme entité collective – des précaires :

- soit avant tout comme travail et travailleurs précaires, à partir de la référence au droit du travail (chapitre 1),
- soit comme une façon, pour la jeunesse, de suspendre sa participation à la société industrielle et salariale (chapitre 2),
- soit comme une classe nouvelle, succédant au prolétariat ouvrier, et qu'un militantisme instruit d'analyses savantes des transformations du capitalisme devrait faire advenir afin de rouvrir un horizon de progrès social (chapitre 3).

Ces distinctions sont ensuite mises à profit dans l'analyse de l'enquête par entretiens.

- En privilégiant les entretiens de la minorité d'interviewés qui se sont montrés les plus concernés par le thème de la recherche et qui se sont le plus investis dans l'enquête, on peut questionner leurs rapports à la catégorie visée par l'enquête et faire ressortir la manière souvent paradoxale dont ils investissent les matrices critiques que nous avons discernées (chapitre 1).
- Dans un second temps, l'ensemble des entretiens fait l'objet d'une projection par analyse des correspondances multiples qui permet de situer les expressions plus étoffées reproduites au premier chapitre au sein d'un espace structuré par des tendances contradictoires (chapitre 2).

PREMIÈRE PARTIE.
LES MÉTAMORPHOSES D'UNE FIGURE DE
CRISE

CHAPITRE 1.

LES DIPLÔMÉS EN SURNOMBRE.

TRANSFORMATIONS HISTORIQUES D'UN

PROBLÈME

INTRODUCTION

Le thème de la précarité des intellectuels fait écho à deux entités sociales rencontrées par les historiens : la bohème littéraire (autour du milieu du 19^e siècle), et le prolétariat intellectuel (dont on commence à parler à partir de la décennie 1890, et qui disparaît à peu près lors de la crise des années 1930). Tous les deux ont déjà fait l'objet de travaux, sur lesquels nous nous sommes appuyés, tout en accédant directement à des textes anciens dans lesquels figurent ces entités. Ce chapitre repose donc sur une large documentation, pour partie de seconde et pour partie de première main⁸³. Par rapport aux travaux existants, nous apporterons parfois des documents peu ou pas encore étudiés à notre connaissance. De plus, nous rapprocherons l'une de l'autre la bohème et le prolétariat intellectuel, ce qui n'a que rarement été fait jusqu'à présent, en raison du fossé entre une histoire centrée sur la littérature qui se réserve la « bohème », et une histoire sociale, qui s'approprie

83 Nous avons utilisé les bibliothèques ou des bases de donnée numériques, notamment <http://gallica.bnf.fr>, pour consulter les sources citées par les historiens, ou pour en identifier d'autres, à partir de mots-clé comme « déclassé », « avocat sans cause », « prolétariat intellectuel », « chômeurs diplômés », etc. Nous avons également lu des oeuvres littéraires du 19^e siècle et du début du 20^e, qui étaient proches de notre thème.

les « prolétaires intellectuels » en tant qu'ils appartiennent au voisinage du mouvement ouvrier⁸⁴. Ainsi, nous pourrions mettre en relation des phénomènes historiques rarement considérés d'un seul regard, comme les tensions à propos du système scolaire sous l'Ancien Régime, les débats autour de la bohème, et les politiques scolaires des décennies de croissance de l'après guerre. Au-delà de ce rapprochement inédit, notre apport principal sera d'insérer ces objets dans le cadre d'une sociologie historique de la critique, ce qui nous permettra d'examiner sous des angles nouveaux les données que nous aurons collectées. Cette insertion aura lieu à trois niveaux.

Premièrement, nous rattacherons ces deux entités sociales à un problème de plus longue durée, celui de la « suréducation », selon les termes des auteurs qui en ont esquissé la genèse⁸⁵. Néanmoins, par rapport à ces auteurs, qui en tant qu'économistes, reprennent à leur compte la réalité et la gravité de la suréducation comme défaillance du système scolaire, nous adopterons un point de vue plus circonspect et plus historiciste, en faisant ressortir les différentes façons observables au cours de l'histoire, de poser le problème d'un éventuel surnombre de diplômés⁸⁶.

Deuxièmement, nous allons insérer ce problème de la suréducation dans un cadre conceptuel conçu pour synthétiser un grand nombre d'aspects de la réalité historique : celui des esprits du capitalisme. Ce concept emprunté au classique de Max Weber⁸⁷ a en effet été retravaillé par L. Boltanski et E. Chiapello d'une façon qui peut faire ressortir les différences pertinentes entre les discours autour de la bohème, ceux qui visent un prolétariat intellectuel, et aussi, ce qui sera l'objet du chapitre suivant, ceux autour des intellectuels précaires au début du 21^e siècle. L. Boltanski et E. Chiapello distinguent deux « descriptions stylisées ou typifiées de l'esprit du capitalisme »⁸⁸ dans le passé : un premier esprit, qui couvre essentiellement le 19^e siècle, est construit autour du personnage de l'entrepreneur bourgeois. Il associe des valeurs progressistes et même scientifiques, un ethos de l'intérêt économique éventuellement brutal, et une morale essentiellement tirée de la « cité domestique » au sens de *De la Justification*⁸⁹. Il correspond à une articulation étroite entre l'entreprise et l'institution familiale. Le bien commun visé est ici celui de l'accumulation d'un patrimoine qui bénéficie aux humbles dépendants du foyer comme au propriétaire. Un deuxième

84 Nous laissons de côté l'article, stimulant mais trop léger, de Robert Michels, écrit en 1932 : « Sociologie de la bohème et de ses rapports avec le prolétariat intellectuel », Trivium [En ligne], 18 | 2014, Textes traduits en français, mis en ligne le 17 décembre 2014, consulté le 14 août 2015. URL : <http://trivium.revues.org/4986>.

85 A. Alcouffe et J.-M. Plassard, « la "suréducation", origines et histoire du concept », Communication au XIV Colloque de l'Association Charles Gide pour l'étude de la pensée économique, 2012.

86 L. Boltanski montre cependant qu'il existe sur ce sujet une hésitation parmi les historiens, entre embrasser la perspective des acteurs historiques qui dénoncent l'existence de diplômés en surnombre et y voient le substrat de révoltes, et entretenir avec ce schème un rapport plus prudent, voire clairement déconstructeur (Luc Boltanski, *Énigmes et complots. Une enquête à propos d'enquêtes*, Paris, Editions Gallimard, 2012, p. 255).

87 Max Weber, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, traduit par Jacques Chavy, Paris, Presses Pocket, 1991.

88 Luc Boltanski et Ève Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 2009, p. 54.

89 Luc Boltanski et Laurent Thévenot, *De la justification: les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991.

esprit, élaboré au cours des années 1930 et qui sera profondément déséquilibré au cours des années 1970, a pour personnage emblématique le directeur, et à un rang plus bas l'ingénieur, ou le cadre. Il est centré sur la grande entreprise et valorise la planification, la coordination avec l'État, et la régulation bureaucratique comme moyen d'assurer un bien commun sous la forme de la justice sociale. Le droit du travail est un dispositif central de ce second esprit, ce qui permet de le rapprocher de la « société salariale » décrite par Robert Castel, même si les deux analyses sont menées sous des angles très différents.

En laissant de côté pour l'instant l'hypothèse politique centrale du *Nouvel esprit* : celle de la formation d'un troisième esprit, à partir de la « cité par projet », nous pouvons nous arrêter sur un détail du passage qui évoque la crise du deuxième esprit : « [a]ujourd'hui, la sécurité fournie par les diplômes est amoindrie »⁹⁰. L'assurance des chances sociales garanties par le diplôme est en effet une dimension d'autant plus importante de l'esprit du capitalisme que celui-ci s'adresse tout particulièrement aux acteurs dont l'engagement et la conviction sont les plus nécessaires à la bonne marche du processus d'accumulation du capital. Or, à des degrés variables, les diplômés et leurs parents sont, tout au long des deux siècles couverts par ce schéma, plutôt parmi les personnes dont la conviction importe, et auxquelles l'esprit du capitalisme a pour mission d'apporter une certaine sécurité. La sûreté du rendement social des études est donc une des dimensions importantes de la robustesse ou des contradictions et des crises de l'esprit du capitalisme. Dès lors, invoquer l'existence d'une bohème ou la formation d'un prolétariat intellectuel, revient à mettre en avant un objet qui met en cause la robustesse d'un esprit du capitalisme ; ce sont des notions qui indiquent des failles durables, ou qui apparaissent en temps de crise.

Le troisième niveau auquel nous pouvons prétendre apporter par la présente synthèse un point de vue différent de celui des travaux sur lesquels nous nous appuyons est lié au précédent. Il s'agit de celui d'une sociologie de la critique et de sa disqualification. En effet, comme on l'a dit en introduction de cette thèse, les figures d'intellectuels précarisés sont de celles dont on peut attendre que, situées en une position contradictoire et pour ainsi dire critique dans l'espace social, elles soient particulièrement vouées à la critique, et prédisposées à entretenir des relations privilégiées avec les « théories critiques »⁹¹, au point de constituer peut-être un des points d'embranchement par lesquels elles sont susceptibles d'agir sur la réalité. Inversement, cette famille de figures sociales est l'objet, comme on va le voir, de théories, variables selon les époques, qui, partant d'expressions critiques ou même d'actions subversives telles que la publication de libelles satiriques, la philosophie artiste⁹²,

90 L. Boltanski et È. Chiapello, *op. cit.*, p. 57.

91 Au sens du premier chapitre de *De la Critique* (L. Boltanski, 2009, *op.cit.*).

92 César Graña, *Bohemian Versus Bourgeois: French Society and the French Man of Letters in the Nineteenth Century*. Basic Books, 1964.

ou les insurrections de 1848 et 1871, les imputent à un substrat social supposé prédisposé à un mécontentement malsain et irréaliste. Autrement dit, répertorier les formes historiques de problématisation des intellectuels en surnombre revient à établir la généalogie d'une forme de disqualification de la critique qui se trouve à l'heure actuelle, comme on le verra plus clairement dans les chapitres suivants, entremêlée aux sciences sociales. Le détour par le passé que nous allons entreprendre a donc un but de clarification des tenants et aboutissants de schèmes présents dans les sciences sociales contemporaines ou dans leur voisinage. Sans se traduire parfaitement en une suite définie de propositions, ce dernier aspect de ce chapitre vise à aiguïser notre sens critique vis-à-vis des arguments échangés à propos des franges dominées des classes cultivées et de leur rapport à la critique.

Ce chapitre est construit de façon à insister sur la dimension dynamique et évolutive des différents états du problème du surnombre de diplômés dans son articulation avec différents esprits du capitalisme. Nous allons commencer par caractériser un état pré-capitaliste et prérévolutionnaire de la problématisation de la suréducation, pour montrer comment il se perpétue tout au long du 19^e siècle. Puis, nous tournerons notre attention vers les deux entités sociales qui représentaient à la fois l'incarnation du problème du surnombre, et une tentative pour le renverser en une force positive. Enfin, nous montrerons comment le problème des diplômés surnuméraires trouve une résolution provisoire dans les réflexions et des dispositifs visant à surmonter la crise des années 1930 et à sécuriser les chances des diplômés.

1. UNE FAILLE SCOLAIRE DE L'HARMONIE SOCIALE (ANCIEN RÉGIME - 19^E SIÈCLE)

1.1 L'émergence pré-révolutionnaire d'un problème d'excédent scolaire

1.1.1 Les premiers signalements d'une crainte

Les craintes à propos d'un afflux massif d'élèves vers l'enseignement, et, de là, de diplômés vers les positions lettrées, datent au moins de l'époque classique, et peut-être même du Moyen-Âge. En effet, un texte des années 1930 sur le « chômage des jeunes diplômés », sur lequel nous reviendrons, cite un médiéviste qui écrit :

« Dans ces masses ignorantes s'est éveillée la curiosité intellectuelle. L'artisan envoie volontiers ses enfants aux universités et aux écoles; déjà commence l'éternelle plainte des hautes classes sur le danger de l'instruction populaire et sur le péril de déclassements »⁹³.

Les travaux historiques récents ne remontent pas si loin. En suivant un article de l'historien M. H. Curtis sur les « alienated intellectuals »⁹⁴, Roger Chartier considère que ce thème apparaît pour la première fois dans l'Angleterre du 17^e siècle, à propos de diplômés d'université trop nombreux pour les charges, principalement ecclésiastiques, disponibles⁹⁵. Leur mécontentement, que leurs contemporains reliaient clairement au décalage entre leur éducation et leur sort, aurait souvent trouvé une issue dans la révolte puritaine⁹⁶. Roger Chartier multiplie ensuite les exemples, légèrement postérieurs, dans différents pays d'Europe. Pour s'en tenir à la France, dès le début du

93 P. Boisonade, *Le travail dans l'Europe chrétienne au Moyen-Âge. Ve-XVe siècles*, Paris, Alcan, 1921, p. 276, cité par M. Dubois, *Que deviendront les étudiants ? Étude sur le chômage des jeunes diplômés*, Paris, Sirey, 1937, p. 75-76.

94 M. H. Curtis, « The alienated intellectuals of early Stuart England », *Past & Present*, 1962, n°23, p. 25-43.

95 Roger Chartier, « Espace social et imaginaire social : les intellectuels frustrés au XVII^e siècle », *Annales ESC*, 1982, vol. 37, n° 2, p. 389-400.

96 M. H. Curtis, *op. cit.*

17^e siècle, on trouve abondance de requêtes royales et de projets de réformes qui s'inquiètent des « désordres causés par une trop large diffusion de l'enseignement secondaire et supérieur »⁹⁷. On reproche aux collèges, nombreux et présents jusque dans de petites villes, leur manque de pertinence économique (il s'agit d'enseignements tournés vers les humanités, alors que des commerçants sont plus utiles au royaume), ainsi que leur coût fiscal (les diplômés sont exemptés fiscaux et requièrent des « offices » qui pèsent sur le budget de L'État). Mais surtout,

« l'excès de lettrés ébranle l'ordre social : il brouille l'échelle des conditions en laissant espérer à beaucoup un statut incongru pour leur état, et par là, il détruit le fondement même de la société, à savoir la stricte reproduction des positions familiales »⁹⁸.

Le sens global des réformes répondant à ces craintes est celui d'une restriction sociale sévère de l'accès aux études. C'est bien l'intention qui anime le cabinet de Colbert, lorsque, dans un *Mémoire des raisons et moyens de la réformation des universités*, daté de 1667, il préconise, selon le résumé qu'en fait Roger Chartier, « d'abaisser le niveau d'enseignement des petites écoles, afin de déboîter totalement l'éducation élémentaire du curriculum des humanités » : « Dans ces écoles, on enseignerait seulement à lire et à écrire, chiffrer et compter »⁹⁹. En seraient totalement exclus les fils de paysans, réputés pour devenir des « prêtres et [...] moines fainéants »¹⁰⁰. Le *Mémoire* préconise de ne laisser de telles écoles que dans les villes où il est cher de résider, afin de s'assurer qu'elles ne seront pas des voies d'ascension pour des élèves d'origine modeste¹⁰¹. Le projet de « réformation des universités » échoua face à l'opposition générale des « milieux de marchands, de petits "offices" et de moyenne bourgeoisie, avides de procurer à leurs garçons les teintures de latin, indispensable marchepied de toute promotion sociale »¹⁰². Toutefois, il témoigne de l'inquiétude des élites politiques face à l'ouverture sociale de l'enseignement, et des façons dont on pensait alors pouvoir résoudre ce problème.

1.1.2 Les Lumières et la plèbe des lettres

Au cours du 18^e siècle, le motif de l'excédent d'intellectuels prend pour cible, avec une virulence particulière, les aspirants littérateurs attirés à Paris par le prestige croissant des grandes figures des Lumières. Robert Darnton en a collecté de nombreuses expressions :

97 François De Dainville, « Collèges et fréquentation scolaire au XVII^e siècle ». *Population*, 1957, 12(3), p. 480.

98 Chartier, *art. cit.*, p. 395.

99 *Ibid.*, p. 395.

100 *Ibid.*, p. 395.

101 *Ibid.*, p. 395.

102 De Dainville, *art. cit.*, p. 476.

« Mallet du Pan affirme que trois cent auteurs, parmi lesquels une bonne dose d'écrivassiers, demandèrent des pensions, et conclut : "Paris est plein de jeunes gens qui prennent quelque facilité pour du talent, de clercs, commis, avocats, militaires, qui se font auteurs, meurent de faim, mendient même, et font des brochures" »¹⁰³.

Les « sources littéraires » de l'époque « insistent continuellement sur le thème du jeune provincial qui lit quelques pages de Voltaire, brûle d'ambition de devenir un "philosophe" et quitte son foyer pour se retrouver sans ressources et expirer sur la paille à Paris »¹⁰⁴. Les hommes de lettres installés décrivent les prétendants au monde des lettres comme profondément dégradés :

« Mercier rencontrait partout ces "écrivailleurs affamés", ces "pauvres barbouilleurs" et Voltaire tapait à coups redoublés sur le thème du "peuple crotté" se pressant en foule sur les bas-fonds du monde littéraire. Il plaçait "la malheureuse espèce qui écrit pour vivre" - cette "lie du genre humain", cette "canaille de la littérature - à un niveau social inférieur à celui des prostituées »¹⁰⁵.

La raison d'être de ces descriptions stigmatisantes est selon Voltaire d'avertir la jeunesse contre le danger qu'il y a à se croire une vocation littéraire :

« Voltaire, obsédé par la surpopulation des jeunes écrivains à Paris ("Jadis, l'Égypte eut moins de sauterelles"), prétendait qu'il attaquait la bohème littéraire afin d'en préserver la jeunesse »¹⁰⁶.

Une autre raison provient sans doute du genre littéraire auquel se livraient le plus assidûment les écrivains exclus du système des pensions : les libelles, écrits satiriques, obscènes, diffamatoires, souvent financés par des protagonistes des intrigues de la cour, ou composés spontanément par leur auteur afin de faire chanter leur victime. Non seulement ces ouvrages « diffament la cour, l'Église, l'aristocratie, les académies, les salons, tout ce qui est éminent et respectable »¹⁰⁷, mais encore ils « bouillonnent de haine envers les "aristocrates" de la littérature qui ont pris possession d'une République des lettres égalitaire et l'ont convertie en "despotisme" »¹⁰⁸. Les avertissements de Voltaire et de ses semblables contre la carrière d'écrivain sans fortune prennent alors une signification un peu différente. En effet, les émules des « philosophes » qui tombent dans la misère et répandent leur frustration sous forme de libelles ne nuisent pas seulement à eux-mêmes, mais encore à tout l'ordre social dont ils souillent les élites. Ils ne sont pas les seules victimes de leur déchéance, mais s'acharnent à dégrader tout ce qui, dans la société d'Ancien régime, prétend inspirer le respect. Dépeindre de façon dissuasive le sort des aspirants désargentés à la République des lettres ne procède donc pas seulement d'une sollicitude à l'égard de la jeunesse éduquée qui risquerait de s'y fourvoyer, mais aussi d'un souci de protection de l'ordre social tout entier. Roger

103 *Bohème littéraire et révolution: le monde des livres au XVIIIe siècle*, Paris, Gallimard, 1983, p. 18.

104 *Ibid.*, p. 19.

105 *Ibid.*, p. 18.

106 *Ibid.*, p. 19.

107 *Ibid.*, p. 27.

108 *Ibid.*, p. 21.

Chartier donne raison à cette inquiétude lorsque, dans *Les Origines culturelles de la Révolution française*, il fait du « radicalisme politique » des « intellectuels frustrés », un des facteurs de la fragilisation de la monarchie¹⁰⁹.

1.1.3 Les appels à la réforme à la veille de la Révolution

Selon l'Abbé Sicard, auteur à la fin du 19^e siècle d'un ouvrage historique sur *Les Études Classiques Avant la Révolution*, les « plaintes contre l'extension de l'enseignement classique » s'accroissent à mesure que l'on s'approche de la Révolution, avec un point culminant dans les Cahiers de Doléances des États Généraux de 1789¹¹⁰. Les réformateurs cités par Sicard prêtent aux études, et *a fortiori* aux études supérieures, un fort potentiel de bouleversement de l'identité sociale des individus, et, par là, de l'ordre social tout entier. Par exemple, pour La Chalotais, magistrat auteur en 1763 d'un *Essai d'éducation nationale* :

« le bien de la société demande que les connaissances du peuple ne s'étendent point au delà de ses occupations. Tout homme qui voit au delà de son triste métier ne s'en acquittera jamais avec courage et patience »¹¹¹.

Quant au devenir des étudiants surnuméraires, il est régulièrement présenté comme une charge. Ainsi, pour l'intendant de Flandres,

« "la plupart ne deviennent que des sujets médiocres qui, après avoir épuisé leur famille pour activer leurs études, n'en profitent que pour augmenter le nombre des religieux mendiants, beaucoup moins utiles à l'état que de bons ouvriers ou laboureurs" »¹¹².

Dans ces conditions, « La plupart des réformateurs de l'instruction publique s'accordent à reconnaître qu'il y a trop d'étudiants, trop de collègues [...] » :

« certains esprits s'étaient préoccupés depuis longtemps de restreindre les facilités accordées jusqu'alors aux études classiques. Tandis que l'Église répandait l'instruction secondaire à pleines mains, sans s'inquiéter si elle ne donnait pas des armes à des ingrats prêts à les retourner contre le sein qui les avait nourris, plusieurs écrivains demandaient expressément qu'on opposât une digue à ce "torrent d'éducation" »¹¹³.

Par exemple, Sabbathier, auteur de l'entrée « études » d'un *Dictionnaire pour l'intelligence des auteurs classiques*, propose « un règlement destiné à fixer les enfants dans la condition de leurs

109R. Chartier, *Les Origines culturelles de la Révolution française*, Paris, Seuil, 2000, p. 270 sq. R. Chartier, dont l'article des *Annales* que nous citons également opère une déconstruction rigoureuse du schème du surnombre, illustre bien les hésitations dont nous avons parlé plus haut.

110Augustin Sicard, *Les études classiques avant la Révolution*, Paris, Perrin, 1887, p. 524.

111Ibid., p. 522.

112Ibid., p. 524.

113Ibid., p. 517.

parents »¹¹⁴. Il s'agirait de « supprimer les bourses que le clergé avait fondées pour fournir à tous les talents et à toutes les classes l'occasion d'émerger »¹¹⁵. Un autre réformateur suggère de maintenir les bourses, mais de situer les collèges destinés au clergé subalterne à la campagne, isolés loin des artisans trop enclins à en tirer profit, tandis que Verlac, auteur d'un « Nouveau plan d'éducation pour toutes les classes » en 1789, souhaite « obliger tout père de famille qui veut faire un prêtre, un médecin, un avocat, à "donner caution pour son entretien jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, et en outre de lui faire une pension de 1200 livres au moins" »¹¹⁶.

Toutes ces propositions convergent vers le maintien d'une « conception fixiste de la société »¹¹⁷, dont le support fondamental est la continuité des lignées familiales. La recrudescence au 18^e siècle des alarmes contre l'excédent de diplômés intervient paradoxalement, d'après les séries longues reconstituées par les historiens dans différents pays européens, à l'issue d'une tendance pluriséculaire de « recul [...] des effectifs » et de « fermeture sociale du recrutement universitaire »¹¹⁸, dont il n'est pas évident qu'elle ait résulté d'un simple ajustement à un amenuisement des débouchés disponibles, lesquels étaient perçus de façon très floue par les contemporains.

1.2 Le prolongement post-révolutionnaire d'une alarme d'Ancien Régime

1.2.1 Une théorie scolaire des origines de la Révolution

Pour tout un courant conservateur, la Révolution française n'entraîne pas une rupture quant à la stigmatisation des diplômés en surnombre. Au contraire, celle-ci sort renforcée d'un événement historique que des historiens conservateurs interprètent à la lumière d'une étiologie scolaire.

C'est le cas chez l'Abbé Sicard, dont nous avons utilisé plus haut les sources. À la fin de son ouvrage érudit, cet auteur bascule vers une réflexion plus spéculative et plus politique. Prolongeant la réprobation des hommes de l'Ancien Régime à l'encontre de l'ouverture sociale de l'accès à

114 *Ibid.*, p. 522.

115 *Ibid.*, p. 528.

116 *Ibid.*, p. 528-9.

117 Chartier, *art. cit.*, p. 397.

118 C. Charle et J. Verger, *Histoire des universités, XIIIe-XXIe siècle*, Paris, PUF, 2012, p. 62.

l'éducation, il attribue aux largesses imprudentes du système scolaire monarchique et ecclésiastique un rôle décisif dans la genèse de la Révolution, en une analyse historique ayant valeur d'avertissement envers la politique scolaire de la III^e République :

« L'Ancien Régime avait déjà agité le problème qui s'est posé à notre siècle dans des conditions nouvelles. Dans quelles limites convient-il de pousser la jeunesse d'une nation aux études classiques ? N'y a-t-il pas de graves inconvénients à universaliser l'enseignement des collèges ; n'est-il pas imprudent d'allumer des ambitions littéraires dans les classes les plus humbles ? En enlevant à la charrue le fils du cultivateur, à l'atelier le fils de l'artisan, ne s'expose-t-on pas à en faire des déclassés, à créer des exigences que la patrie sera incapable de satisfaire, à jeter ainsi à la surface du pays des avocats sans cause, des médecins sans clientèle, des écrivains sans emploi, de faire, en un mot, des milliers de mécontents qui tourneront, par dépit, contre la société même, les armes qu'elle leur a mises en main ? »¹¹⁹.

En s'appuyant sur cette théorie de la production des mécontents, Sicard condamne les autorités de la France d'Ancien Régime pour n'avoir pas entendu les avertissements des réformateurs du système scolaire. Sicard valide en effet leurs inquiétudes :

« Comme ils [*les jeunes diplômés sans noblesse ni fortune*] rencontraient sur leur chemin des préjugés, des obstacles, ils s'élançèrent avec une ardeur irrésistible pour renverser les barrières factices élevées sous leurs pas ; ils furent les plus ardents apôtres de la Révolution française »¹²⁰.

Théorie que Sicard met dans la bouche d'un acteur de la Révolution :

« Danton disait en 1793, à un de ses anciens confrères, avocat au conseil: "l'Ancien Régime a fait une grande faute. J'ai été élevé par lui dans une des bourses du collège de Plessis. J'y ai été élevé avec de grands seigneurs qui étaient mes camarades et qui vivaient avec moi dans la familiarité. Mes études finies, je n'avais rien, j'étais dans la misère, je cherchai un établissement [...]. Je restai sans état, et ce ne fut qu'après de longues années que je parvins à acheter une charge d'avocat au conseil du roi. La Révolution est arrivée ; moi et tous ceux qui me ressemblaient, nous nous y sommes jetés. L'Ancien Régime nous y a forcés en nous faisant bien élever, sans ouvrir aucun débouché à nos talents" »¹²¹.

Réécrivant rétrospectivement l'histoire, Sicard envisage deux stratégies réformatrices qui auraient permis, selon lui, d'éviter la Révolution :

« En présence de l'engouement, qui, chaque année, poussait dans les collèges, dans les écoles publiques, des milliers d'étudiants, il fallait ou faire tomber les barrières qui irritaient leur impatience, en leur fermant certaines fonctions publiques, ou s'efforcer de modérer le courant qui portait tant d'écoliers vers l'éducation classique »¹²².

L'intérêt de ces mesures fictives est de mettre en lumière les hypothèses, que l'on peut qualifier de sociologiques, qui sous-tendent le rapprochement opéré par Sicard entre la III^{ème} République dont il

119 Sicard, *op. cit.*, p. 514.

120 *Ibid.*, p. 516.

121 *Ibid.*, p. 516-7.

122 *Ibid.*, p. 517.

est contemporain, et la Révolution française. Les deux stratégies qu'il envisage, la libérale comme la conservatrice, reviennent à prévenir l'apparition de désajustements entre la reconnaissance de mérites scolaires et la répartition des places, soit en réduisant la distribution de titres à la mesure de la rareté des places, soit en ouvrant les places à la mesure d'une diffusion accrue des diplômes. Ainsi, pour un ordre social dominé par l'impératif de maintenir les rangs, la diffusion de l'éducation est une faille majeure, et devrait faire l'objet d'un rationnement sévère.

Le raisonnement de Sicard apparaît comme une élaboration conceptuelle relativement poussée et empiriquement argumentée d'un lieu commun plus sommaire, plus proche également de jugements d'ordre moral, et surtout beaucoup plus répandu tout au long du 19^e siècle : celui selon lequel la Révolution de 1789 en particulier, et les troubles sociaux en général, sont le fait de prétendants déchus aux professions libérales et littéraires. C'est par exemple ainsi que, dans un ouvrage à vocation savante sur la Révolution, paru à la fin du 19^e siècle, un professeur dans un grand lycée parisien résume la pensée du penseur conservateur Hippolyte Taine :

« Taine [...] opère sur le jacobin comme on le fait à Alfort sur un chien mort de la rage. [...] La classe qui le produit est celle des gens mal attachés à leur profession, parce qu'ils n'y ont qu'un rang subalterne, des esprits mal cultivés, des cerveaux malsains ou illuminés. Avocats sans causes, chirurgiens ou médecins sans malades, littérateurs de troisième ordre, comédiens, prêtres défroqués... »¹²³.

Il existe donc au 19^e siècle un courant de pensée qui attribue la Révolution aux frustrations de produits mal finis du système scolaire et de rebuts des professions libérales et littéraires.

1.2.2 Un lieu commun de la première moitié du 19^e siècle

L'interprétation des événements de la fin du siècle précédent comme issus d'un dysfonctionnement scolaire ne constitue qu'un point d'application (et de confirmation) d'un lieu commun de portée générale, exprimé de façon stéréotypée et répétitive par de nombreux représentants des élites culturelles et politiques. Les travaux disponibles en fournissent d'abondantes illustrations, en particulier pour la première moitié du 19^e siècle. L'historien Lenore O'Boyle observe que « [d]e nombreux écrivains, éducateurs et hommes politiques parlaient d'une surproduction d'hommes éduqués comme s'il s'agissait d'un fait allant de soi »¹²⁴. Reprenant les arguments déjà énoncés deux siècles auparavant par l'administration de Colbert, des littérateurs conservateurs critiquaient le

123G. Feugère, *La Révolution française et la critique contemporaine*, Paris, V. Lecoffre, 1889.

124L. O'Boyle, « The Problem of an Excess of Educated Men in Western Europe, 1800-1850 », *The Journal of Modern History*, 1970, vol. 42, n°4, p. 488, toutes les citations de O'Boyle sont traduites par nos soins.

système éducatif selon eux trop tourné vers les humanités et pas assez vers les applications pratiques :

« [Ils] jugeaient que l'on insistait trop sur les études classiques et la pensée abstraite, ce qui avait pour conséquence que les diplômés étaient préparés uniquement aux carrières des professions libérales et de la fonction publique. Les critiques soutenaient que cette prépondérance jouait au détriment de l'économie ; elle était à la fois une cause et une conséquence de l'arriération de la vie économique française »¹²⁵.

C'est par exemple l'avis de Charles Dupin sous la Restauration :

« [U]n des principaux avocats de l'éducation industrielle, [il] écrit, à propos des jeunes gens pourvus d'une formation purement littéraire que "leur intelligence, formée sans ligne précise, demeure sans application. Ils sombrent dans la misère s'ils ne peuvent obtenir quelque emploi d'employé subalterne dans une administration" »¹²⁶.

Chez Guizot, chef du gouvernement de la Monarchie de Juillet, la question scolaire est reliée à la question de la contestation politique :

« Ainsi, Guizot, parlant en 1836 de l'inadaptation d'une éducation classique pour tous : "De là, messieurs, une perturbation si souvent déplorée, qui détourne un grand nombre de jeunes gens de leur situation naturelle, excite leur imagination sans apporter de nourritures fortes à leur intelligence, leur inspire des goûts littéraires sans connaissance véritable et sérieuse des Lettres, encombre les professions savantes de prétentions vaines et maladives, et ainsi répand à travers la société une multitude de gens déplacés et agités qui pèsent sur la société et la troublent sans obtenir d'elle la fortune ou la réputation à laquelle ils aspirent vainement" »¹²⁷.

Économiquement improductives et pauvres en débouchés pour les étudiants, les formations vouées aux lettres et à l'abstraction contiennent un danger politique, selon le philosophe spiritualiste et ministre Victor Cousin :

« Victor Cousin, plaidant pour un nouveau type d'enseignement ajusté aux besoins des classes moyennes, écrit à propos des effets, sur beaucoup, de l'éducation au lycée ; "Ainsi, de nombreuses générations sont éduquées dans nos lycées qui, ayant précocement contracté des habitudes incompatibles avec leur destinée naturelle, la rejettent et, se répandant à travers la société, cherchent une place qu'ils ne trouvent pas toujours, portant partout une fatale inquiétude, toujours prêts à se jeter dans n'importe quel désordre" »¹²⁸.

Roger Chartier avait relevé un passage semblable chez le même auteur. Dans un rapport de 1833, à l'occasion du vote d'une loi scolaire, Victor Cousin s'inquiète en effet de la prolifération, du fait de l'accès trop facile aux études,

125 *Ibid.*

126 Charles Dupin, *Géométrie et mécanique des arts et métiers et des Beaux-Arts*, 3 vols., Paris, 1825-26, Tome 2, p. xiii-xiv, cité par O'Boyle, *op. cit.*, p. 489.

127 O'Boyle, *art. cit.*, p. 490.

128 Victor Cousin, « Instruction publique », *Œuvres*, 5ème série, vol. 1, Paris, 1850, p. 172, cité par O'Boyle, *art. cit.*, p. 489.

« [...]une race d'hommes inquiets, mécontents de leur position, des autres et d'eux-mêmes, ennemis d'un ordre social où ils ne se sentent point à leur place et prêts à se jeter, avec quelques connaissances, avec un talent tout réel et une ambition effrénée dans toutes les voies de la servilité et de la révolte »¹²⁹.

Roger Chartier fait remarquer qu'au moment où Victor Cousin s'alarme publiquement des conséquences d'un excédent de diplômés, les chiffres disponibles vont plutôt dans le sens d'une contraction des effectifs scolarisés dans les niveaux supérieurs¹³⁰. On peut donc penser que la dénonciation des surnuméraires de l'éducation n'a pas seulement pour fonction de désigner un problème précis à résoudre, mais aussi de réaffirmer, en se servant de la question scolaire comme d'un point d'entrée suggestif, toute une vision de l'ordre social – que les transformations de la société française menaçaient.

1.2.3 *Entre réaction et résignation*

Cette dimension idéologique est particulièrement apparente, à propos d'un objet voisin de l'éducation proprement dite : la diffusion en masse de romans-feuilletons, contre laquelle un homme d'État conservateur avait lancé une croisade sous la Monarchie de Juillet, que Judith Lyon-Caen a analysée :

« Soucieux de la conservation des hiérarchies sociales, Chapuys-Montlaville s'éloigne des considérations habituelles sur l'obscénité des romans pour s'attacher aux conséquences sociales de leur lecture, qu'il désigne par un mot alors peu utilisé, le "déclassement" - mal d'une société dont les équilibres traditionnels ont été détruits, où s'affrontent les ambitions vaines et désordonnées des individus : "La lecture habituelle de ces romans, en dégoûtant [...] chaque citoyen de sa situation, et en lui faisant concevoir pour son avenir des espérances chimériques, cette lecture provoque le déclassement, en dérangeant le point où chacun doit placer sa dignité personnelle" »¹³¹.

La dignité de chacun à la place qui lui convient dans l'ordre social, le souci du respect des hiérarchies et le bon ordre des aspirations sont autant de termes pertinents dans la cité domestique codifiée par L. Boltanski et L. Thévenot¹³², qui est ici appelée à recouvrir la société toute entière – à moins que des lectures qui représentent des traversées de l'espace social ne viennent perturber les imaginaires et dérégler les désirs¹³³. Comme l'instruction, les romans-feuilletons inquiètent en tant

129 Cité par Chartier, *art. cit.*, p. 397.

130 Ibid, p. 396-397. R. Chartier y commente l'incrédulité qui a accompagné les déclarations du ministre Villemain en 1843 sur la diminution de la population scolaire depuis la fin de l'Ancien Régime.

131 Judith Lyon-Caen, *La lecture et la vie*. Paris, Tallendier, 2006, p. 83.

132 L. Boltanski et L. Thévenot, *op. cit.*, p. 206-222.

133 La condamnation des aspirations flottantes, détachées des objets familiers et bien déterminés est très présente chez Hippolyte Taine. Voir par exemple, dans une de ses notes posthumes, cette satire des auteurs romantiques : « Leur

que supports d'un possible détachement des projections subjectives des individus par rapport aux mondes familiers circonscrits par le lieu de naissance, le métier du père, et le statut de la famille. Ils sont les instruments, dont l'expansion semble à terme irrépressible, d'un déchirement du monde domestique.

Les analyses du sociologue Louis Pinto ou, pour l'Allemagne, de l'historien Hartmut Titze, voient dans les discours sur le « prolétariat intellectuel » et l'« encombrement » supposé des carrières intellectuelles à la fin du 19^e siècle, des tentatives, de la part d'une bourgeoisie cultivée inquiète pour sa descendance, afin de décourager la concurrence scolaire et professionnelle que pourraient leur livrer les classes inférieures¹³⁴. Cette interprétation est évidemment incontournable, mais elle ne doit pas conduire à sous-estimer une autre dimension de ces discours : exprimer les sentiments de déchirement, ressentis le plus durement par une petite notabilité provinciale, face aux dynamiques inexorables de la modernisation, de l'industrialisation, et de l'étatisation. Ce second aspect, moins stratégique qu'expressif, voire plaintif¹³⁵, procède des variantes régressives du romantisme, telles que M. Löwy et R. Sayre les ont typologisées comme romantisme « restitutionniste », « conservateur » ou « résigné »¹³⁶.

théorie est toujours : "Je désire un bonheur infini, idéal, surhumain ; je ne sais pas en quoi il consiste, mais mon âme, ma personne, a droit à des exigences infinies. La société est mal faite, la vie terrestre insuffisante ; donnez-moi le je ne sais quoi sublime, ou je me casse la tête contre le mur" » (H. Taine, « Note sur le chapitre de la Restauration et de Louis-Philippe », cité par Victor Giraud, *Essai sur Taine. Son œuvre et son influence*, Paris, Hachette, 1902, p. 275).

134H. Titze, « Expansion universitaire et sélection scolaire : bilan d'une controverse biséculaire », *Histoire de l'éducation*, 1994, n° 62, p. 31-54., ainsi que L. Pinto, « Les intellectuels vers 1900 : une nouvelle classe moyenne », in *L'Univers politique des classes moyennes*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1983, p. 140-155, spécialement p. 153).

135Le caractère plaintif et défensif du rappel aux liens traditionnels est très visible, au milieu du siècle, dans une brochure intitulée « La Maladie du siècle ou les suites funestes du déclassé social ». L'auteur, qui se dit avocat, prétend écrire « sous les tristes inspirations d'un avocat sans cause, d'un notaire et d'un avoué sans clientèle, d'un médecin sans pratiques, d'un négociant sans capitaux, d'un ouvrier sans travail ». Il désespère que son livre arrête « le débordement », mais voudrait au moins, en s'adressant aux parents et aux éducateurs, « refouler l'inondation de quelques centimètres ». Il dénonce la vanité de l'éducation scolaire, défend la transmission héréditaire des offices comme le meilleur moyen d'assurer qu'ils soient tenus par des gens vertueux, chante le bonheur des professions manuelles, et avertit les filles qui voudraient quitter la chaumière parentale que le chômage les attend en ville, et que seul le choléra pourra les y sauver du déshonneur (E. Crozat, *La Maladie du siècle ou les suites funestes du déclassé social*, Bordeaux, Chaynes, 1856).

136M. Löwy et R. Sayre, *Révolte et mélancolie. Le romantisme à contre-courant de la modernité*, Paris, Payot, 1992, p. 84-101.

2. LE MOMENT FIN DE SIÈCLE, D'UNE CONTRE-SUBJECTIVATION À L'AUTRE

Les acteurs sociaux qui sont visés par les discours sur le surnombre, sur les diplômés déçus et sur les lettrés aigris, ne sont pas entièrement dépourvus d'appuis symboliques, au 19^e siècle, pour tempérer ou retourner ces schèmes stigmatisants. Au contraire, le milieu du siècle voit se constituer, avec un fort ancrage parisien, quelque chose comme une identité collective positive de producteur culturel sans position bien définie. Autrement dit, des subjectivations contestataires en revers des discours du surnombre sont possibles, avec, comme on va le voir, de fortes ambiguïtés.

2.1 La bohème comme forme de regroupement

2.1.1 La mise en place des topoï de la vie de bohème

Sous la monarchie de Juillet, si l'on trouve plusieurs mentions du terme « bohème », appliqué à la jeunesse, l'ambition, la délinquance, d'une part leurs sens sont discordants, et d'autre part ces quelques indications restent isolées et rares ; elles n'ont pas implanté la bohème comme une catégorie à travers laquelle de nombreux acteurs « trouvent leur chemin dans l'espace social »¹³⁷. Preuve de cette invisibilité de la bohème sous la monarchie de Juillet : en 1841-42, il y eut une mode des « physiologies » de types sociaux, écrits par des journalistes. Il n'y eut pas de « physiologie de la bohème ».

Pourtant, les années 1830 et 1840 ont leur place dans une histoire de la bohème ; plus précisément, selon Seigel, elles sont « la préhistoire du bohémianisme »¹³⁸. Ainsi, il s'agit d'une époque de débats concernant la place de l'artiste dans la société. En effet, la Révolution a tari le flot des pensions,

137L. Boltanski et L. Thévenot, « Finding one's Way in Social Space: A Study Based on Games », *Information sur les Sciences Sociales Paris*, 1983, vol. 22, n° 4-5, p. 631-680. Robert Darnton a attiré l'attention sur un ouvrage de 1790 intitulé *Les Bohémiens*, qui décrit le milieu d'hommes de lettres misérables étudié par lui dans *Bohème littéraire et révolution*. Mais justement, l'oubli total où cet ouvrage était tombé confirme le jugement de Seigel sur le rôle décisif de Murger. D'après Nathalie Heinich (*L'élite artiste : excellence et singularité en régime démocratique*, Paris, Gallimard, 2005), le glissement métaphorique de la bohème et des bohémiens pour qualifier différentes espèces de marginaux avait lieu depuis le 17^e siècle.

138J. Seigel, *op. cit.*, p. 37.

contraignant les artistes à opérer un « passage du mécénat au marché »¹³⁹. Bien, sûr, ce fut progressif ; il demeura des auteurs subventionnés par le prince sous Napoléon III. Mais les sinécures étaient drastiquement raréfiées, tandis que le marché s'élargissait. Cette évolution n'allait pas sans une certaine nostalgie. Par exemple, *Chatterton*, le drame de Vigny, met en scène un jeune poète acculé au suicide par une société bourgeoise qui refuse de l'entretenir. Les revues littéraires des années 1830 discutaient âprement des conséquences de l'exposition inévitable au marché pour les artistes : de nombreux auteurs craignent l'asservissement au matérialisme, tandis qu'un point de vue libéral soutient que « C'[est] seulement dans les conditions actuelles que l'artiste p[eu]t véritablement vivre de son travail, et, partant, se libérer de la sujétion qui l'avait opprimé et corrompu dans le passé »¹⁴⁰. Ce second point de vue était minoritaire. Mais en plein essor du romantisme et du libéralisme, les exemples d'écrivains fameux ont fait du succès artistique un paradigme de l'accomplissement :

« Ils représentaient le triomphe du talent sur les circonstances, auquel beaucoup aspiraient. L'éminence en art – atteinte par l'expression des qualités et des talents intrinsèques de l'individu – finit par symboliser l'émancipation et l'accomplissement que la société nouvelle promettait à tous ceux qui développaient consciemment leurs aptitudes personnelles »¹⁴¹.

Conséquence de cette « signification élargie de la vie artistique »¹⁴², « l'échec, pour un artiste, pouvait être le signe d'une grave faillite morale et personnelle »¹⁴³, mais compter sur le marché était moins contraire à cet idéal que s'en remettre à des dépendances personnelles envers un protecteur. La littérature des années 1835-1845 aborde souvent ces controverses à travers le roman¹⁴⁴.

D'autres phénomènes culturels entrent en compte dans l'invention de la vie de bohème, notamment le thème de la « génération », très actif dans la première partie du 19^e siècle, par exemple : « génération 1830 ». C'est également le moment d'une nouvelle ritualisation de la vie étudiante parisienne, à travers des bandes parfois violentes, comme les « bousingots », reconnaissables à des codes vestimentaires, associés à des positions politiques¹⁴⁵. Enfin, la monarchie de Juillet, avec son « roi bourgeois » Louis-Philippe, rend manifeste la bourgeoisie comme nouvelle classe dominante, facilitant la cristallisation de la bohème comme son antonyme. Ainsi, même si le terme de bohème n'est évoqué que de façon sporadique avant 1849, les deux décennies précédentes voient s'élaborer

139J. Seigel, *ibid.*, p. 24.

140*ibid.*

141J. Seigel, *ibid.*, p. 25. Voir aussi N. Heinich, *L'élite artiste: excellence et singularité en régime démocratique*, Paris, Gallimard, 2005.

142J. Seigel, *ibid.*, p. 25.

143J. Seigel, *ibid.*

144F. Genevray, « De George Sand à Henry Murger : note sur les débuts du bohémianisme (1835-1845) », *analyses*, vol.7, n°3, automne 2012.

145J. Seigel, *ibid.*, p. 35.

un réseau de problèmes, de figures et de lieux communs sur lesquels prendront appui les promoteurs de la bohème.

2.1.2 La fondation littéraire d'une identité collective

C'est avec les *Les Scènes de la vie de bohème* de Henry Murger (1822-1861), publiées comme une suite de nouvelles entre 1845 et 1849, sous forme de pièce de théâtre qui connut en 1849 un succès considérable, puis en un volume unique en 1851¹⁴⁶, que la bohème est devenue un territoire reconnu dans la société française du 19^e siècle¹⁴⁷, comme le relève Seigel : « C'est lui [Murger] qui a revêtu l'image de la Bohème des traits qui donnèrent à celle-ci la remarquable séduction et le singulier pouvoir d'évocation qu'elle garda si longtemps »¹⁴⁸. Dans sa préface de 1851, Murger justifie son entreprise de description de la vie de bohème en évoquant les calomnies dont elle serait l'objet : « Telle est, en résumé, cette vie de bohème, mal connue des puritains du monde, décriée par les puritains de l'art, insultée par toutes les médiocrités craintives et jalouses [...] »¹⁴⁹. Le livre a pour personnages principaux le « cénacle de la bohème »¹⁵⁰ un groupe de jeunes aspirants artistes ou hommes de lettres. Ils font connaissance au Quartier Latin et s'y découvrent des affinités :

« La connaissance ébauchée la veille entre Colline et Schaunard, et plus tard avec Marcel, devint plus intime ; chacun des quatre jeunes gens arbora le drapeau de son opinion dans l'art ; tous quatre reconnurent qu'ils avaient courage égal et même espérance. En causant et en discutant, ils s'aperçurent que leurs sympathies étaient communes, qu'ils avaient tous dans l'esprit la même habileté d'escrime comique, qui égaye sans blesser, et que toutes les belles vertus de la jeunesse n'avaient point laissé de place vide dans leur cœur, facile à mettre en émoi par la vue ou le récit d'une belle chose. Tous quatre, partis du même point pour aller au même but, ils pensèrent qu'il y avait dans leur réunion autre chose que le quiproquo banal du hasard »¹⁵¹.

Sans cesse à court d'argent, mais toujours légers et rieurs, les bohèmes font preuve d'une grande inventivité pour en trouver, échapper à leurs créanciers lorsqu'ils n'en ont pas, et séduire des jeunes

146H. Murger, *Les Scènes de la vie de bohème*, Paris, Nelson, 1931 [1851].

147Comme le reconnaît P. Bourdieu, même si c'est en l'insérant dans la galerie plus vaste des grands promoteurs de la « vie d'artiste » : « Faire de l'art de vivre un des beaux-arts, c'est le prédisposer à entrer dans la littérature : de Murger et Champfleury à Balzac et au Flaubert de *L'Éducation sentimentale*, les romanciers contribuent grandement à la reconnaissance publique de la nouvelle entité sociale, notamment en inventant et en diffusant la notion même de bohème, et à la construction de son identité, de ses valeurs, de ses normes et de ses mythes » (*Les règles de l'art : genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Editions du Seuil, 1998 [1991], p. 98-99).

148J. Seigel, *ibid.*, p. 38.

149H. Murger, *op. cit.*, p. 13. Chez Murger, le compte-rendu ne se justifie pas pour amender une science insuffisante, mais pour dissiper des médisances, autrement dit en termes de droiture morale plutôt que d'exactitude scientifique.

150C'est le titre du premier chapitre du livre de Murger. On remarquera que le cénacle est une forme de sociabilité empruntée aux groupes romantiques.

151H. Murger, *op. cit.*, p. 43. L'intérêt de ce long extrait est de relever les principes affinitaires du regroupement opéré par Murger.

filles de mœurs légères, actrices, ou plus souvent grisettes. Capables à l'occasion de quelques efforts pour réaliser leur vocation, ils vivent la plupart du temps selon l'urgence pratique ou l'inspiration du moment. Le roman se clôt sur la mort à l'hôpital, tuberculeuse, de « Mimi », la maîtresse du poète Rodolphe. Dans un ouvrage souvent critiqué par la suite pour la description trop idéalisée qu'il aurait donnée d'expériences en réalité douloureuses, la mort de Mimi fait figure de gage de réalisme, et de rappel de la nécessité vitale de quitter la bohème pour joindre ou rejoindre la bourgeoisie¹⁵².

2.1.3 Une typification attractive

Quelle sorte d'unité sociale constitue la bohème, telle que Murger la conçoit et la popularise ? Pour le comprendre, il ne suffit pas de relever que les *Scènes de la vie de bohème* procèdent d'un pacte de lecture réaliste et prétendent décrire la réalité sociale. L'entreprise de Murger reste opaque tant qu'on ne l'a pas replacée parmi les modes de représentation de la société en vigueur dans les années 1840. À ce sujet, la recherche contemporaine souligne deux points : d'une part, les crédits épistémiques respectifs du roman et de l'enquête sociale¹⁵³ étaient loin d'être aussi inégaux qu'aujourd'hui¹⁵⁴. D'autre part, ces deux genres reposaient, pour représenter la société, sur un même opérateur de généralisation, qu'ils partageaient également avec les « physiologies » : la « pens[ée] par types¹⁵⁵. Judith Lyon-Caen, relève « la proximité des solutions descriptives qu'adoptent romans, enquêtes sociales et textes panoramiques »¹⁵⁶. Ils convergent d'abord par « le commun recours à une écriture du type, élément de base de la littérature panoramique (Physiologies et galeries de types), recours fondamental de l'écriture romanesque, mais également pratique descriptive courante dans l'enquête sociale »¹⁵⁷. Comme le souligne Ruth Amossy, l'évolution des modes de représentation du

152D'après Seigel, « Les vieux amis de Murger [...] le supplièrent de donner à sa pièce une autre fin – en vain » (Seigel, *op. cit.*, p. 51). Cette anecdote montre à quel point le récit produit par Murger était intensément perçu comme chargé d'enjeux symboliques par ceux qui se sentaient concernés par la bohème.

153Ne trouvant que des appuis fragiles dans des statistiques difficiles à construire et peu mathématisées, les études à prétention scientifiques en restent à la monographie jusque sous la III^e République, mettant en oeuvre des techniques souvent proches du genre romanesque (voir A. Desrosières, *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte, 1993, chapitre 7 sur « monographies et sondages »).

154R. Amossy, *art. cit.* ; J. Lyon-Caen, « Le romancier, lecteur du social dans la France de la Monarchie de Juillet », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n° 24, 2002 ; J. David, « Régimes descriptifs du XIX^e siècle. Le typique et le pittoresque dans l'enquête et dans le roman », dans G. Blundo et J.-P. Olivier de Sardan (eds), *Pratiques de la description*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2003, p. 185-210.

155J. David, « Une «réalité à mi-hauteur» », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2010, 65^e année, n° 2, p. 278.

156J. Lyon-Caen, *art. cit.* Elle emprunte l'expression « textes panoramiques » à Walter Benjamin, qui désigne ainsi les séries de « physiologies » des années 1840, dans la mesure où elles tendent vers l'idéal d'une vision exhaustive de la société, dans une logique de série homogène.

157J. Lyon-Caen, *art. cit.*

social a condamné le typique, produisant des normes qui font écran aux qualités qu'on lui reconnaissait au 19^e siècle : « la notion contemporaine de stéréotype menace de brouiller les vertus exemplaires du typique » apprécié pour sa capacité à « ramasse[r ...] en une image unifiée et nécessairement simplifiée les attributs caractéristiques d'un groupe social »¹⁵⁸. Pour le lecteur du début du 21^e siècle, habitué à manipuler des catégories sociales qui, « produit d'un travail historique très long », sont constituées d'un « mixte de définitions par des critères et par des cas typiques »¹⁵⁹, l'enjeu n'est pas de savoir s'il faut réhabiliter le type comme instrument de connaissance, mais de suspendre la critique moderne contre les « stéréotypes » afin de comprendre « les catégories et les critères du XIX^es »¹⁶⁰. Selon un procédé omniprésent chez ses contemporains romanciers, tels Balzac ou Eugène Sue, mais aussi enquêteurs sociaux, comme Eugène Buret¹⁶¹, Murger met en scène des cas singuliers supposés porteurs au plus haut degré des caractères communs à un groupe, que l'auteur baptise « la bohème ».

L'intérêt de ce rappel à propos des principaux instruments d'appréhension de la réalité sociale disponibles au milieu du 19^e siècle ne s'arrête pas au caractère exotique du type. Celui-ci se révèle plus chargé d'enjeux lorsque l'on remarque qu'il fonctionne à plusieurs niveaux. Chez Murger, l'identité typique n'est pas seulement apparente dans le récit, mais également à l'œuvre dans l'histoire, sous la forme de la relation d'affinité qui unit le « cénacle de la bohème ». Ainsi, le type bohème n'est pas seulement un produit de la fiction ; il en est aussi un ressort (les membres du cénacle ont été attirés les uns par les autres en vertu de leur allure commune, qui à son tour attire à lui d'autres jeunes aspirants artistes ou hommes de lettres, comme Barbemuche). À travers la scène de la constitution du « cénacle de la bohème », la proposition de regroupement avancée par Murger dans les *Scènes de la vie de bohème*, s'étend, du sens cognitif d'un principe de catégorisation du monde social au sens des pratiques de sociabilité où s'engager afin de partager un mode de vie séduisant, puisqu'il suggère à ceux qui se sentent attirés par le type de se rassembler. Il n'y a pas lieu de situer les œuvres de Murger dans un règne de « représentations » d'une réalité sociale qui mènerait sa propre vie par ailleurs : elles invitent leurs lecteurs à se rencontrer ; elles leur fournissent des instruments symboliques pour faciliter ces rencontres et indiquer aux aspirants à la bohème ce qu'ils peuvent espérer de leur réunion (l'amitié, l'entraide, l'encouragement mutuel en vue de réaliser leurs espérances, et plus largement la vie d'aventures, d'enthousiasme et de fantaisie décrite par Murger). Murger ne décrit pas la réalité d'un groupe social, puisque l'on sait que le

158R. Amosy, *art. cit.*, p. 113.

159Alain Desrosières et Thévenot Laurent, *Les catégories socio-professionnelles*, Paris, La Découverte, 1988, p. 103 et 97.

160R. Amosy, *art. cit.*, p. 114

161J. David, 2003, *art. cit.*

groupe des Buveurs d'Eau, dont il s'inspire, n'a pas tenu un an ; il ne présentait pas tous les traits que Murger prête à sa bohème, et il en présentait d'autres, par exemple en matière d'engagement politique, qui sont soigneusement exclus des *Scènes de la vie de bohème*. On pourrait plutôt dire qu'il a constitué un attracteur vers un certain genre de vie.

2.2 La bohème controversée

L'œuvre de Murger a connu dès le lancement de sa pièce en 1849 un succès important et a été rééditée plusieurs fois sous forme de roman au cours du siècle. Dès 1849, la création de Murger fait l'objet d'interprétations divergentes. On s'interroge sur ses propriétés : est-elle plutôt tournée vers la poésie, c'est-à-dire ses rapports avec « Mimi », comme veut le croire Jules Janin, critique au très conservateur *Journal des débats*, ou bien vers la politique et la révolte contre la pauvreté qu'elle partage avec le peuple, comme on peut le lire dans *La Réforme*, journal social-démocrate, sous la plume d'un critique qui « s'identifiait lui-même à un bohème »¹⁶² ? Prononcés au début de la II^e République, ces deux jugements pointent vers deux interprétations du rôle de la bohème en 1848, et par conséquent de son potentiel révolutionnaire, inquiétude – ou espoir – qui sera réactivée au cours du siècle à l'occasion des crises politiques. Notamment : est-ce la bohème qui a fait la Commune, et si oui, quelle bohème¹⁶³ ? Cette opposition fait ressortir à la fois la marge d'ambiguïté de l'œuvre de Murger, et son caractère de pivot dans des luttes symboliques et politiques de son époque.

On peut synthétiser les luttes symboliques autour de la bohème en distinguant quatre pôles principaux, reliés entre eux par les conflits et les quasi-controverses que les hommes de lettres se livrent les uns aux autres entre la fin de la monarchie de Juillet et la III^e République¹⁶⁴.

Un premier pôle est celui de la bohème attractive, illustrée centralement par Murger, même si les *Scènes de la vie de bohème* présentent certaines nuances à cet égard. On peut en voir la préfiguration chez le chansonnier populaire Béranger, qui a mis en circulation des lieux communs promis à un grand avenir (la liberté des nomades, l'habit râpé, la mansarde, etc.), constitutifs d'un « topos fondamental de l'indigence heureuse »¹⁶⁵. Autant d'éléments appelés à jouer

162Seigel, *op. cit.*, p. 68-69.

163Seigel rapporte une discussion du rôle de la bohème dans la Commune du point de vue versaillais p. 175-177, et du point de vue communard p. 179-181.

164Pour cela, nous nous sommes en particulier appuyé sur l'ouvrage collectif dirigé par P. Brisette et A. Glinoyer : *Bohème sans frontière*, Rennes, PUR, 2010. Pour les références précises aux passages utilisés, voir C. Tasset, « La bohème sous tensions. », *Espaces-temps, Revue électronique des sciences humaines et sociales*, 28 septembre 2011, <http://www.espacestems.net/articles/la-boheme-sous-tensions/>, consulté le 25 août 2015.

165P. Brisette et A. Glinoyer, *op. cit.*, p. 61.

un grand rôle chez Murger, qui cite Béranger à plusieurs reprises, et dont les contemporains et successeurs ont surtout retenu le tableau d'une bohème désargentée mais insouciant et joyeuse.

Un deuxième pôle est celui du désenchantement. En effet, dès leur apparition, les représentations attractives qui fondent l'imaginaire de la bohème ont été accusées de mensonge. L'un des premiers auteurs à multiplier les avertissements quant à la dureté de la vie de bohème est Henry Murger lui-même. Cela n'empêche pas les *Scènes de la vie de bohème* de servir de cible aux nombreux auteurs qui dénoncent les illusions de la bohème heureuse. C'est ce qui ressort notamment des *Martyrs ridicules* de Léon Cladel¹⁶⁶. Paru en 1862 avec une préface de Baudelaire, ce roman décrit de façon burlesque l'adhésion d'un jeune homme aux enchantements de la bohème, et les malheurs qui s'ensuivent. Selon P. Durand, un des enjeux des *Martyrs ridicules*, pour l'auteur et le préfacier, consiste à prendre leurs distances avec le pittoresque de la vie d'artiste, perçu comme en cours de divulgation accélérée. La satire de la vie de bohème revient alors à une revendication de sérieux, voire de professionnalisme artistique chez Baudelaire qui souhaitait « incarner sur la scène littéraire la posture de l'écrivain professionnel, de l'expert ès formes »¹⁶⁷.

Tandis que les risques de la vie bohème sont également soulignés par Champfleury ou Zola, d'autres auteurs, comme les Goncourt s'en prennent à sa valeur artistique. Par exemple, Albert Glatigny, poète pauvre mort jeune en 1873, s'indigne d'être identifié à un groupe si paresseux et met en avant son éthique du travail. Glatigny, célébré à titre posthume comme le « bohème intégral » doit justement sa renommée à « [s]on échec à entrer dans les rangs de la bohème officielle[, ce qui] garantit paradoxalement son authenticité »¹⁶⁸, ce qui montre comment le mythe de la bohème a progressivement incorporé sa propre dénonciation. La revendication de sérieux de Glatigny fait écho à une référence bohémienne plus ancienne : l'ascétisme, la solidarité et l'engagement artistique intense du cercle des « Buveurs d'eau », fréquenté par Murger dans les années 1840. Le sculpteur Joseph Desbrosses, fondateur de ce petit cénacle d'artistes, était surnommé « Le Christ » pour sa douceur, son style de vie frugal, et sa mort à 25 ans, en martyr des privations. À travers ces figures semi-légendaires, l'imaginaire de la bohème peut-être investi « d'une forme de sainteté, celle des disciples de l'art »¹⁶⁹. Il y a là la base d'un troisième pôle, qui serait le pôle ascétique de l'espace symbolique de la bohème.

166L. Cladel, *Les martyrs ridicules*, Paris, Poulet-Malassis, 1862.

167P. Durand, p. 159 in P. Brisette et A. Glinoyer, *op. cit.*

168A. Glinoyer, p. 113 in P. Brisette et A. Glinoyer, *op. cit.*

169Selon l'expression de J.-D. Wagneur in J.-D. Wagneur et F. Cestor (eds), *Les Bohèmes 1840-1870, Écrivains, journalistes, artistes*, Seissel, Champ Vallon, 2012, p. 30. Le cercle des Buveurs d'eau évoque également le cénacle du grave et dévoué Daniel d'Arthez dans la Comédie Humaine de Balzac.

Alors que le pôle démystificateur pointait les dangers ou la fausseté de la vie de bohème à l'attention des naïfs qui se laisseraient attirer par elle, d'autres auteurs s'inquiètent de la dangerosité de la bohème (ou au contraire revendiquent), non seulement pour ceux qui s'y engagent, mais encore pour le reste de la société. C'est l'objet d'un quatrième pôle de l'imaginaire de la bohème, celui de la révolte. Plusieurs contributions de *Bohème sans frontière* reflètent l'importance des interrogations sur le potentiel politiquement contestataire, voire criminel, de la bohème, et démontrent que le fantasme d'un groupe politiquement explosif ne suscite pas une moindre fascination que les séductions de la bohème murgerienne. Par exemple, Lise Dumasy-Quefellec, dans le chapitre qu'elle consacre à « la bohème de Vallès », montre comment Jules Vallès, retournant dans une tonalité « dysphorique » les *topoi* de la bohème heureuse, dépasse une simple démarche de désenchantement pour « transfigur[er] la rassurante bohème murgerienne en un monde menaçant d'hommes sans espoir, qui n'ont plus rien à perdre »¹⁷⁰. Selon elle, l'« enjeu politique » du travail littéraire de Vallès sur la bohème est de savoir s'il existe « une connexion nécessaire entre bohème (dûment redéfinie) et révolte »¹⁷¹.

Ce quatrième pôle présente un jeu ambigu avec les discours qui stigmatisent les diplômés en surnombre. L'accusation de constituer la base sociale des agitations politiques et de nourrir en son cœur des passions désordonnées est ici revendiquée dans une première personne du singulier qui, par la valeur d'exemplarité d'un personnage romanesque comme Jacques Vingtras, chez Vallès, prétend glisser vers une première personne du pluriel. Les misères individuelles de la vie de bohème pourraient alors devenir le socle d'une force collective à la fois destructrice et régénératrice. Cependant, en s'appropriant les schèmes de la hantise des surnuméraires cultivés, ce pôle favorise un décalage par rapport à la focalisation sur le terme de bohème. En effet, comme on l'a vu ci-dessus, les discours du surnombre qui sont contemporains de la grande époque des variations sur la bohème n'utilisent pas ce dernier mot pour désigner le groupe qu'ils stigmatisent. Le recteur Charles Aubertin, par exemple, qui écrit sous le Second Empire, parle plutôt de « déclassés », comme d'« une espèce d'homme qui n'appartiennent ni au peuple dont ils sont sortis, et où ils rougiraient de rentrer, ni aux classes élevées dont ils n'ont pas su forcer l'entrée ». Les déclassés sont décrits comme de « tristes victimes, ces dupes vulgaires d'une ambition impuissante », moins la leur que

170 Voir comment Jules Vallès présente rétrospectivement, dans *L'Insurgé*, ses intentions au moment où il écrivait *Les Réfractaires*, en 1865 : « J'ai pris des morceaux de ma vie et je les ai cousus aux morceaux de la vie des autres [...]. Mais je viens de sauver l'honneur à tout un bataillon de jeunes gens qui avaient lu les *Scènes de Bohème* [sic] et qui croyaient à cette existence insouciant et rose, pauvres dupes à qui j'ai crié la vérité ! » (J. Vallès, *L'Insurgé*, Paris, Éditions Flammarion, 1893 [1885], p. 31). Ou, encore plus clairement : « Ils ont imaginé une bohème de lâches, je vais leur en montrer une de désespérés et de menaçants ! » (*Ibid.*, p. 58). Une recension de ce livre, signée A. Glatigny et intitulée « L'Exil des Réfractaires » déclare que, pour « les réfractaires du travail classé et régulièrement rétribué », il n'y a de salut qu'en rejoignant l'« armée de la démence et du désespoir », (in J.-D. Wagneur et F. Cestor (eds), *op. cit.*, p. 1233 sq.).

171 L. Dumasy-Quefellec p. 130-138 in P. Brisette et A. Glinoeur, *op. cit.*

celle de leurs « parents vaniteux et irréfléchis »¹⁷². À partir du moment où certains cherchent à se constituer une identité en revendiquant ce que ce type de discours dénonce, ils peuvent être tentés de renoncer au terme de « bohème » et de s'appropriier les mots des discours conservateurs contre le surnombre, à moins, comme Jules Vallès, d'inventer de nouveaux termes, comme les « réfractaires ».

Par ailleurs, la fin du 19^e siècle correspond à un étiolement de la significativité de l'imaginaire de la bohème. Celui-ci persiste sous une forme de plus en plus consciemment marchandisée et folklorisée, par exemple dans les cabarets de Rodolphe Salis et Émile Goudeau, conçus pour tirer un parti commercial de la fascination exercée par la vie de bohème sur un public aisé :

« La bohème se transformait littéralement en théâtre, mettant en scène la distance qui la séparait de la vie courante, mais la masquant aussi, canalisant ses forces pour faire appel à la bourgeoisie, en tant que protectrice et consommatrice d'œuvres littéraires et artistiques »¹⁷³.

D'autres évolutions contribuent sans doute à ce déclin, comme le fait que la vie étudiante est de plus en plus encadrée par des organisations et associations¹⁷⁴, ce qui tend à retrancher de l'influence de la bohème une partie du territoire qui se polarisait sur cette catégorie. Surtout, les proportions changent, et appellent de nouveaux principes d'identification.

2.3 Stigmatisation et mobilisation du prolétariat intellectuel

2.3.1 Une représentation de crise dans une « crise de représentation »

Dans son ouvrage de référence sur l'émergence de la catégorie d'« intellectuels » comme pôle d'identification sociale, l'historien Christophe Charle insiste sur un facteur déterminant de la « crise de représentation »¹⁷⁵ qui a conduit à cette émergence : les transformations morphologiques de la fin du siècle. À la faveur du développement de la presse et du marché artistique, les professions autrefois couvertes par les catégories d'« hommes de lettres » et d'« artistes » dépassent de loin les petits effectifs d'une bohème supposée assez restreinte pour être contenue dans un café¹⁷⁶.

172C. Aubertin, « Du déclassement social au 19^e siècle », *Revue contemporaine*, 1858, 2^{ème} série, Tome II, p. 92.

173J. Seigel, 1991, p. 212-213.

174A. Dubois, *Se regrouper ou se lier ? Socialisation et sociabilité au sein des organisations étudiantes à Paris et Heidelberg (1870-1914)*, Mémoire de Master 2 d'histoire, EHESS, mai 2014.

175C. Charle, *Naissance des intellectuels. 1880-1900*. Paris, Minuit, 1990, p. 64.

176C'est suivant ce principe que Firmin Maillard présentait en 1874 la bohème dans le chapitre « Le Requiem de la

Longtemps très minoritaire, au sein des professions diplômées, par rapport aux avocats et aux médecins (23 000 à la fin du 19^e siècle), le « pôle littéraire et artistique » atteint à la même époque 17 000 individus, et il est en croissance rapide¹⁷⁷. Ce pôle, moins professionnalisé que celui des professions libérales, et plus concentré à Paris, est en proie à une concurrence féroce pour des ressources qui ne se sont pas accrues proportionnellement à ses effectifs. Cette transformation morphologique majeure précipite une « crise de représentation »¹⁷⁸ au sein de laquelle le terme d'« intellectuel », auparavant cantonné à de petites revues avant-gardistes, s'est imposé.

Toujours selon C. Charle, un thème joue un rôle décisif dans la diffusion du terme d'« intellectuel » : celui des « prolétaires intellectuels », popularisé par un article publié en 1898 dans la *Revue des revues*, repris dans un recueil éponyme et plusieurs fois réédité dans les années suivantes. Son auteur, Henry Bérenger, est alors un essayiste proche du parti radical, mais devint un sénateur influent entre 1912 et 1940. Il y décrit le 19^e siècle comme « un immense effort et une immense concurrence des Pauvres et des Humbles vers la possession du bien-être par la possession du savoir »¹⁷⁹. Issu de « l'universel flamboiement d'appétits qu'a fait jaillir la Révolution française »¹⁸⁰, cet élan épique a un coût social élevé. En effet, en s'appuyant sur des personnages littéraires emblématiques de la réflexion sur la mobilité sociale sous la Monarchie de Juillet¹⁸¹, Bérenger en souligne les effets négatifs : « pour un Napoléon que de Julien Sorel, et pour un Rastignac que de Rubempré ! »¹⁸². Ce « prolétariat intellectuel » a pour membres :

« des hommes qui sont nés pauvres, [...] laborieux, rangés, qui ont acquis un savoir considérable, à force de travail et de privations, [...] qui demandent à entrer dans les cadres sociaux avec le bénéfice de leurs grades universitaires, [...] qui ne sont ni des bohèmes, ni des réfractaires, ni des déclassés, mais bien au contraire des enrégimentés, des soumis, des aspirants bourgeois, - et qui finissent par être des candidats à la faim »¹⁸³.

Bérenger dénonce les « corruptions de tout ordre »¹⁸⁴ de professionnels qui « végètent misérablement entre la bourgeoisie et le peuple »¹⁸⁵. Il en résulte également une « misère physiologique » qui « crée l'appauvrissement de la race »¹⁸⁶. Le futur « procureur général des

Brasserie des Martyrs » de son livre *Les derniers Bohèmes* (Paris, Sartorius, 1874).

177C. Charle, *op.cit.*, p. 42.

178C. Charle, *op.cit.*, p. 64.

179Henry Bérenger, « Les prolétaires intellectuels en France », in Henry Bérenger, Paul Pottier, Pierre Marcel, Paul Gabillard, Georges Athénas, Ary Leblond, *Les prolétaires intellectuels en France*, Paris, Éditions de la Revue, 1901 [1898], p. 42.

180Ibid., p. 42.

181Judith Lyon-Caen, *La lecture et la vie*, Paris, Tallandier, 2006.

182Ibid., p. 42.

183Bérenger, *op. cit.*, p. 5-6. Dans les pages précédentes, Bérenger délimite son « prolétariat intellectuel » par opposition avec ces trois figures sociales saillantes au 19^e siècle, en convoquant Murger pour représenter « les Bohèmes », et Vallès pour définir les « Réfractaires », les « déclassés » étant partagés entre Balzac et Dickens.

184Bérenger, *op. cit.*, p. 30.

185Ibid., p. 11.

186Ibid., p. 28.

contribuables » à la Commission des finances du Sénat s'indigne par ailleurs du « fonctionnarisme pléthorique »¹⁸⁷ encouragé par la surabondance de diplômés. Mais l'argument central de Bérenger est le risque que « la misère psychologique crée un état-major révolutionnaire et anarchiste » :

« Par le fait du prolétariat intellectuel, les anarchistes et les révolutionnaires prennent conscience d'eux-mêmes. Le prolétariat ouvrier ne serait peut-être jamais sorti de son abrutissement, si le prolétariat intellectuel ne l'avait secoué, aiguillonné, éclairé. Tous ces petits fonctionnaires, avocats sans causes ou médecins sans malades, dont l'instruction universitaire a fait des ambitieux et dont le servage social fait des révoltés, deviennent de merveilleux agitateurs de là misère populaire »¹⁸⁸.

On reconnaît ici le discours du surnombre de diplômés, devenu autour de 1900 un topos fleurissant de « l'anti-socialisme » étudié par Marc Angenot¹⁸⁹. Conformément à ce trope, Bérenger fait le lien entre le groupe social qu'il définit et la figure extrême du mal politique à son époque : le terrorisme anarchiste. En effet, « Émile Henry, fils d'un aubergiste, candidat admissible à l'École polytechnique, est un type de prolétaire intellectuel tourné à l'anarchie »¹⁹⁰.

2.3.2 *Le remède au prolétariat intellectuel*

Bérenger ne décrit pas ce mal sans chercher à indiquer des solutions. En s'appuyant sur les chiffres de l'ancien ministre Louis Liard, il s'émeut du passage de 4 350 étudiants en 1814 à près de 27 000 en 1896 : « [l]es Universités ont donc été encombrées d'un nombre croissant d'étudiants »¹⁹¹. Or, « le nombre des places » n'augmente pas « dans la même proportion »¹⁹². Il y a donc surproduction de diplômés. Il serait cependant impossible de « rétablir les corporations, fermer l'accès des carrières libérales au peuple, réserver l'instruction supérieure aux classes riches ». En effet :

« [c]e remède serait pire que le mal. [...] E]t d'ailleurs qui pourrait se vanter de l'appliquer ? Notre démocratie, égalitaire, fondée sur la pensée et sur la liberté, ne peut plus limiter ni le droit à la pensée, ni le droit à la liberté »¹⁹³.

Si l'on s'interdit également de réduire les bourses, qui sont déjà suffisamment rares et bénéficient en général à de bons étudiants, comment, se demande Bérenger, empêcher que les universités soient

187*Ibid.*, p. 30.

188*Ibid.*, p. 28-9.

189Marc Angenot, *Rhétorique de l'anti-socialisme: essai d'histoire discursive, 1830-1917*, Laval, Presses de l'Université Laval, 2004.

190Bérenger, *op. cit.*, p. 30. Émile Henry a commis, au nom de la cause anarchiste, plusieurs attentats à la bombe entre 1892 et 1894.

191*Ibid.*, p. 36.

192*Ibid.*

193*Ibid.*, p. 42.

des « fabriques de diplômés impuissants et mécontents »¹⁹⁴ ? En dissuadant le maximum de candidats, et en augmentant la difficulté des épreuves.

« Ce qu'il faut enfin, c'est décourager par avance les candidats de tout ordre, c'est leur montrer les professions intellectuelles encombrées de toutes parts, c'est soumettre les bacheliers à l'épreuve du feu, c'est obtenir que dans l'enseignement supérieur il n'y ait plus que des individus supérieurs »¹⁹⁵.

Christophe Charle considère que le discours de Bérenger sur les prolétaires intellectuels est susceptible de remplir différentes fonctions, ce qui en fait une sorte de carrefour d'argumentations que tout oppose par ailleurs. Du point de vue centriste qui est celui du radical Bérenger, il s'agit de s'emparer du *Weltschmerz* pessimiste *fin de siècle* et de le traduire en un problème précis formulé comme s'il pouvait recevoir une solution pratique, précise et simple. À droite, le thème des prolétaires intellectuels se situe dans la continuité des discours conservateurs que l'on a analysés ci-dessus¹⁹⁶. Enfin, la nouveauté principale se situe « à gauche et surtout à l'extrême gauche », où la description, étayée par des chiffres¹⁹⁷, d'un prolétariat intellectuel « peut être la promesse de l'élargissement de la base sociale du parti socialiste et résume les iniquités du capitalisme qui n'assure pas à chacun une place proportionnée de ses mérites »¹⁹⁸. L'auto-identification comme prolétaire intellectuel pourrait alors conduire vers le ralliement à un groupe plus massif et déjà en cours d'organisation : le prolétariat ouvrier.

2.3.3 Les appels à l'alliance des intellectuels avec le prolétariat

Un travail politique en ce sens est en cours au tournant du siècle, notamment en direction des étudiants¹⁹⁹. En 1895, une revue française publie la traduction d'un texte où un stratège du mouvement ouvrier européen, Karl Kautsky, soupèse les chances d'alliance avec des fractions de l'« *Intelligentz* ». Dans cette perspective, la « surproduction dans l'"intelligenz" » favorise un mécontentement riche de promesses parmi la « nouvelle classe moyenne »²⁰⁰. Malheureusement, l'« *Intelligentz* » est morcelée en « intérêts professionnels » divergents plutôt qu'unifiée en un même intérêt de classe²⁰¹. La concertation collective, là où elle existe, elle prend la forme de la clôture

194 *Ibid.*, p. 45.

195 *Ibid.*

196 C. Charle, *op. cit.*, p. 59.

197 Même s'ils sont très exagérés, comme le montre C. Charle (*ibid.*, p. 61-62).

198 *Ibid.*, p. 60.

199 Y. Cohen, « Avoir vingt ans en 1900: à la recherche d'un nouveau socialisme », *Le Mouvement social*, n°120, Juillet-Septembre 1982, p. 11-29.

200 K. Kautsky, « Le socialisme et les carrières libérales », *Le Devenir social*, 1ère année, n°2, 1895, p. 112.

201 *Ibid.*, p. 113-114.

corporatiste, qui est prête à s'articuler à tous les chauvinismes, et s'oppose aux volontés socialistes d'universalisation de l'accès aux savoirs :

« ils s'efforcent d'élever des barrières artificielles qui peuvent entraver le plus possible l'augmentation des membres. De là l'antisémitisme florissant dans ces milieux, l'opposition contre les études féminines, l'effort de maintenir des barrières corporatives traditionnelles là où elles existent, ou d'en élever de nouvelles, là où elles n'existent pas ; de là, enfin, dans toutes ces professions dans lesquelles l'exclusion corporative n'est pas facile à obtenir, la préoccupation de rendre impossible ou du moins de rendre plus difficile l'arrivée de tous les nouveaux talents, c'est-à-dire des concurrents, par des coteries bien organisées »²⁰².

Malgré cela, la dynamique du capitalisme n'est pas favorable aux tentatives corporatistes et précipite de plus en plus de « membres de la classe cultivée [...] dans les couches voisines du prolétariat »²⁰³. Dès lors, il « prennent intérêt à la lutte des classes prolétariennes, et peuvent être gagnés à la démocratie socialiste par un appel à leurs intérêts de classe »²⁰⁴. Ainsi, les grandes tendances historiques favorisent le ralliement de pans de plus en plus vastes de l'« Intelligentz » au mouvement ouvrier. Mais cette tendance est freinée par l'individualisme des intellectuels ainsi que par leur sentiment de supériorité sociale vis-à-vis du salariat manuel :

« Ce qui domine parmi eux, c'est la concurrence, le désir d'arriver aux dépens des collègues. Nulle part il n'y a tant de jalousie de métier, de chasse aux places, de servilité et d'orgueil comme parmi les artistes et les savants »²⁰⁵.

Ce dernier point est fortement accentué dans une conférence donnée par le marxiste Paul Lafargue en 1900 devant le Groupe d'Étudiants collectivistes adhérents au Parti Ouvrier Français. Il y vilipende « les intellectuels » pour avoir toléré l'asservissement de la science et de la culture par la classe bourgeoise :

« Il faudrait remettre, non pas à l'an deux mille, mais à la fin du monde, le triomphe du socialisme, s'il nous fallait tabler sur les délicatesses, les pudibonderies et les susceptibilités des intellectuel. [...] Si seulement ils avaient compris leurs intérêts, il y a longtemps qu'ils auraient retourné contre la classe capitaliste l'instruction qu'elle leur a si généreusement distribué pour mieux les exploiter, et qu'ils auraient utilisé leurs capacités intellectuelles, qui enrichissent leurs maîtres, comme autant d'armes perfectionnées pour les combattre et pour conquérir l'émancipation de leur classe, la classe salariée »²⁰⁶.

Cependant, étant donné le cadre où ils sont proférés, ces reproches à l'encontre des « intellectuels » sont encore un appel à ce que les (futurs) intellectuels que sont les étudiants se rallient à la cause ouvrière. Ni très efficaces, ni totalement vains, ces appels, et les organisations embryonnaires qui y

202 *Ibid.*, p. 115.

203 *Ibid.*, p. 116.

204 *Ibid.*, p. 118.

205 *Ibid.*, p. 114.

206 P. Lafargue, *Le Socialisme et les intellectuels*, Paris, Giard & Brière, 1900, p. 34-35.

répondent²⁰⁷, suffisent à faire du prolétariat intellectuel, vers 1900, une catégorie disputée, entre stigmatisation et tentative de mobilisation.

3. VERS LA SÉCURISATION PLANISTE DES DIPLÔMES

3.1 Les tâtonnements des années 1930

3.1.1 *La persistance d'une alarme*

Du point de vue d'une histoire des alarmes à propos des diplômés surnuméraires, et d'une histoire des rapports entre ces alarmes et les transformations de l'esprit du capitalisme, les années 1930 sont une période importante. On y trouve bien la résurgence d'alarmes sur la surproduction scolaire, et en particulier universitaire. Ainsi, par exemple, un recteur de l'Université de Liège consacre en 1937 son discours d'ouverture des cours à « l'encombrement des carrières libérales » ; il y cite H. Bérenger pour souligner que le problème soulevé par celui-ci s'est fortement aggravé. Pour Roland Weil, auteur d'une thèse de droit en 1937, « Les Universités et les grandes écoles ne sont plus que d'immenses maisons d'illusions, leurs jeunes diplômés vont de portes en portes, de déchéance en déchéance, rejoindre la masse des prolétaires »²⁰⁸. Du côté de l'expertise en sciences sociales, « La surpopulation des Universités et des Écoles supérieures »²⁰⁹ préoccupe les savants. Du côté des responsables politiques, en février 1935, le ministre de l'Éducation nationale est interpellé la Chambre à propos des « "mesures qu'il compte prendre" : 1° pour assurer le placement des jeunes diplômés sans travail ; 2° pour éviter, à l'avenir, la formation d'un trop-nombreux prolétariat intellectuel »²¹⁰. Pour la même période, l'historienne Nathalie Hugot-Piron a observé dans les bulletins des organisations d'ingénieurs ou de « Travailleurs Intellectuels » une « litanie du

207.Y. Cohen, *art. cit.*

208Roland Weil, *Le Chômage de la jeunesse intellectuelle diplômée*, Paris, Sirey, 1937, p. 2.

209J. Idenburg, in *Journal de la société statistique de Paris*, tome 75, 1934, p. 132-139. Ce texte s'ouvre sur une citation de *La Révolte des masses* du philosophe Ortega Y Gasset.

210A. Gérard, « Un instructif débat », Chronique « Mon franc parler » du *Manuel général de l'instruction primaire. Journal hebdomadaire des instituteurs et des institutrices*, 9 mars 1935.

"chômage intellectuel" »²¹¹, relayée sur le « mode dramatique, à la fois plaintif et menaçant » dans d'imposantes campagnes de presse²¹².

Néanmoins, si la continuité du problème entre le tournant du siècle et les années 1930 est manifeste, comme le montre le ré-emploi de l'expression de « prolétariat intellectuel », le vocabulaire employé pour le désigner a évolué. L'innovation principale est l'omniprésence du terme de « chômage », pratiquement absent dans la période précédente : des thèses sont écrites sur le « chômage de la jeunesse intellectuelle diplômée »²¹³, des témoignages sont publiés sur les « intellectuel[s] en chômage »²¹⁴, et surtout, on étudie le « chômage intellectuel »²¹⁵. Or, cette notion, dont la période de mise en forme coïncide à peu près avec l'intervalle entre 1900 et les années trente²¹⁶, ouvre des possibilités politiques nouvelles, entre lesquelles les forces politiques de la veille de la Deuxième guerre mondiale hésitent.

3.1.2 La mutualisation à l'échelle des travailleurs intellectuels

Un projet ambitieux de type mutualiste est pris en charge par une influente Confédération des Travailleurs Intellectuels (CTI), fondée à l'issue de la première Guerre mondiale, et qui a joué un rôle important dans la tentative d'entre-deux guerres d'établir une « troisième voie » échappant à l'opposition entre patrons et ouvriers²¹⁷. La CTI définit le « travailleur intellectuel », en une formule abondamment citée par la suite, comme

« celui qui tire ses moyens d'existence d'un travail dans lequel l'effort de l'esprit, avec ce qu'il comporte d'initiative et de personnalité, prédomine habituellement sur l'effort physique »²¹⁸.

Elle rassemble « des artistes du spectacle, des artistes des arts graphiques picturaux, des professeurs, des avocats, des ingénieurs, des étudiants, des auteurs, des fonctionnaires, des journalistes, des littérateurs et des savants, etc. »²¹⁹, et revendique en 1930 plus de 200 000

211N. Hugot-Piron, *Les "cadres âgés". Histoire d'une catégorie de chômeurs*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014, p. 84 sq.

212N. Hugot-Piron, « Des maux aux mots : une approche socio-historique des "cadres de plus de 45 ans" (1914-1939) », *Le Mouvement Social* n° 228, 2009/3, p. 86.

213Weil, *op. cit.*

214Denis de Rougemont, *Journal d'un intellectuel en chômage*, Paris, Albin Michel, 1945 [1937].

215A. Rosier, *op. cit.*, ainsi que Alfred Rosier, *Du Chômage intellectuel : de l'encombrement des professions libérales*, Paris, Delagrave, 1934.

216C. Topalov, *Naissance du chômeur, 1880-1910*, Paris, Albin Michel, 1994.

217L. Boltanski, *Les Cadres. la formation d'un groupe social*, Paris, Minit, 1982, p. 63-128.

218Définition adoptée en 1927, au V^{ème} congrès de la CTI, après de nombreux débats (Chatriot, *op. cit.*, p. 79).

219M. Grégoire, « Un siècle d'intermittence et de salariat. Corporation, emploi et socialisation : sociologie historique de trois horizons d'émancipation des artistes du spectacle (1919-2007) », Thèse de sociologie, Université Paris Ouest La Défense., p. 139.

adhérents²²⁰. Son activité est en grande partie tournée, dans les années 1930, vers la création de caisses de chômage. Cependant, celles-ci dépendent de subventions publiques, n'ont jamais trouvé leur équilibre financier de façon autonome, et n'ont pas eu un impact important²²¹.

Au-delà des embarras conjoncturels, les difficultés de la CTI peuvent être rattachées à des problèmes de fond. D'un côté, une bonne partie des « travailleurs intellectuels » au sens de la CTI ne connaissent pas de relation salariale stable, et échappent de ce fait aux mesures d'indemnisation élaborées au début du 20^e siècle, dont Christian Topalov a montré combien elles étaient liées à une norme de fixation des travailleurs dans un emploi unique et stable²²². D'un autre côté, l'unité de la CTI est fragilisée par des clivages qu'elle veut dépasser (notamment, l'opposition entre salariés et indépendants, voire employeurs, ainsi que la question de l'inclusion des artistes parmi les « intellectuels ») mais dont certains acteurs réaffirment la pertinence. Le poids croissant, au sein de la CTI, des ingénieurs, par ailleurs engagés dans un autre travail de regroupement²²³, contribue lui aussi à l'affaiblir. Ainsi, la tentative d'une solidarité mutualiste des travailleurs intellectuels a échoué, et la CTI ne survit après 1945 que comme une structure chapeautant le syndicalisme des cadres et faisant pression sur les pouvoirs publics, sur les mêmes thèmes qu'avant-guerre²²⁴.

3.1.3 Purger les professions intellectuelles

D'après Alain Chatriot, l'échec de la CTI tient également à l'opposition entre plusieurs façons de défendre les « intellectuels » contre le chômage. Tandis que la CTI dépense beaucoup d'énergie, avec peu de résultats, pour indemniser les travailleurs intellectuels sans emploi, des experts cherchent un moyen de préserver les intellectuels contre le chômage. Ainsi, la thèse de doctorat de droit de Roland Weil répertorie en 1937 les mesures prises en ce sens par différents pays²²⁵.

Pour remédier au chômage de la jeunesse intellectuelle, Weil envisage d'« éliminer » certains travailleurs par une réglementation restrictive du droit du travail. Par exemple, en ce qui concerne « l'âge des travailleurs »²²⁶, « la lutte contre le chômage [...] porte sur deux points : élimination des

220A. Chatriot, « La lutte contre le chômage intellectuel : l'action de la Confédération des Travailleurs Intellectuels (CTI) face à la crise des années trente », *Le Mouvement Social*, 2006, n° 214, p. 80.

221N. Hugot-Piron, 2014, *op. cit.*, p. 84.

222C. Topalov, *op. cit.*

223L. Boltanski, *op. cit.*

224N. Hugot-Piron, 2014, *op. cit.*, p. 168 sq.

225Weil, *op. cit.* C'est ce que fait également Marc Dubois dans une étude patronnée par l'Organisation internationale de Coopération Intellectuelle : *Que deviendront les étudiants? Etude sur le chômage des jeunes diplômés*, Paris, Sirey, 1937.

226Ibid., 202.

adolescents, élimination des anciens »²²⁷. Abordant « [l]e sexe des travailleurs », Weil admet que le « droit au travail de la femme » pose une « question délicate »²²⁸ mais se montre favorable à l'interdiction du « cumul des fonctions à l'intérieur d'un ménage »²²⁹. Toutes les restrictions ne sont pas souhaitables pour cet auteur. De même, Weil s'oppose aux mesures sur la « Nationalité », inspirées par une « vague de xénophobie » des années 1930²³⁰, mais approuve les mesures, également prônées par la CTI, visant à « protéger les titres universitaires » et à « écarter de la profession les individus insuffisamment qualifiés qui font une concurrence redoutable aux véritables professionnels », en éliminant par exemple les médecins et vétérinaires « empiriques »²³¹. Enfin, Weil envisage l'organisation de « camps de travail » pour « intellectuels » et jeunes chômeurs, selon le modèle en vigueur dans « les pays totalitaires, l'Allemagne, l'Italie ou l'URSS », et conclut qu'il vaut mieux favoriser les « stages »²³². Cette stratégie de protection des marchés du travail qualifié ne présente pas le racisme et la haine de classe qui animaient à la même époque la politique universitaire de l'Allemagne Nazie décrite par H. Titze²³³. Elle partage cependant avec celle-ci la prétention de restaurer le prestige et les conditions d'emploi des professions intellectuelles en retranchant des éléments indésirables. Elle a pourtant été supplantée par une troisième stratégie développée à la même époque.

3.1.4 La régulation des flux scolaires

Selon Alain Chatriot²³⁴, l'affaiblissement du projet d'une organisation mutualiste des travailleurs intellectuels porté par la CTI est paradoxalement liée à l'activité d'un de ses principaux porte-parole dans les mondes administratif et académique. Alfred Rosier, docteur en droit, conquiert dans les années 1930 une réputation internationale d'expert du chômage intellectuel. Il définit ce dernier en 1937 en ajoutant, à la définition du travailleur intellectuel par la CTI, un aménagement de la définition du chômage retenue par l'État, dont il critique les dispositions car :

« 1° elles ne tiennent pas compte de la qualité de l'emploi susceptible d'être offert aux intellectuels sans emploi ;

227Ibid., 202.

228Ibid., 215.

229Ibid., 229.

230Ibid., 230.

231Ibid., 265.

232Ibid., 300-301.

233H. Titze, *op. cit.* Ces affects sont eux aussi bien présents en France. Cf. par exemple Charles Maurras, en 1941, se réjouissant de voir que « [l]a première collectivité française à être délivrée du mètèque-roi est le corps médical » (C. Maurras, « La France aux Français », in *La seule France*, Lyon, Lardanchet, 1941, p. 189).

234A. Chatriot, *op. cit.*, p. 89.

2° et [...] elles ne s'appliquent qu'à certaines catégories de travailleurs intellectuels », à savoir, ceux entrant habituellement dans une relation salariale codifiée, sur une longue durée²³⁵.

La première de ces deux critiques nécessite de pouvoir distinguer, parmi l'ensemble des sans-emploi, y compris ceux n'ayant jamais travaillé, entre les véritables « travailleurs intellectuels » et le tout-venant des chômeurs. Le seul critère que Rosier retient pour cela est le diplôme de l'enseignement supérieur. La mise en avant de ce critère d'identification du « chômeur intellectuel » amène Rosier, qui préside par ailleurs depuis sa fondation en 1933 le Bureau Universitaire de Statistique (BUS), à laisser au second plan l'effort d'organisation corporatiste des travailleurs intellectuels au profit de l'ajustement des flux de l'enseignement supérieur aux « débouchés » professionnels disponibles, suivant en cela les revendications bruyamment mises en avant par les syndicats d'ingénieurs²³⁶. Les demandes d'emploi dans les secteurs intellectuels étant alimentées par la distribution de titres scolaires correspondants, le chômage intellectuel doit selon Rosier être compris comme un problème de débouchés professionnels des études supérieures :

« L'État a le devoir de veiller à ce que jeunes gens et jeunes filles soient éclairés sur les débouchés qu'ils peuvent envisager, et ce grâce à une documentation professionnelle large et précise. Le problème de la connaissance du marché du Travail se pose dès maintenant pour les intellectuels [...] »²³⁷.

C'est bien à cet effet que le BUS recense le nombre de travailleurs intellectuels dans chaque profession nécessitant un diplôme du supérieur, pour le comparer avec le nombre d'étudiants inscrits dans les filières correspondantes²³⁸.

Ainsi, trois grandes voies ont été envisagées dans les années 1930 pour résoudre la crise, supposée aiguë, du chômage intellectuel. La mutualisation entre tous les travailleurs intellectuels a été supplantée, après guerre, par l'engagement des professions intellectuelles dans des trajectoires divergentes, les unes au sein de l'emploi public, les autres parmi les cadres du privé, d'autres sous forme de professions libérales à ordres, et d'autres encore dans la recherche d'un plein-emploi assuré par la croissance de la production²³⁹. Avec la fondation de caisses de retraites pour cadres, la trajectoire d'engagement dans le salariat a retenu quelque chose de la mutualisation. Les politiques de restrictions discriminatoires des conditions d'exercice professionnel ont en grande partie été disqualifiées par leur association avec le fascisme. Enfin, le programme de régulation de l'emploi

235 Alfred Rosier, « Chômage intellectuel. Le rôle du Bureau Universitaire de Statistique de Paris », Actes du Congrès de l'entraide universitaire internationale à Belgrade, Amiens, 1937, p. 7.

236 N. Hugot-Piron, 2009 et 2014, *op. cit.*

237 *Ibid.*, p. 6.

238 Robi Morder, « Les mouvements étudiants face aux questions de l'insertion et de la professionnalisation », Communication au Colloque RESUP (Réseau d'Étude sur l'Enseignement Supérieur) « L'enseignement supérieur et les marchés du travail », Dijon, 19-20 Juin 2008, http://www.univ-reims.fr/site/laboratoire-labellise/omi-organisations-marchandes-et-institutions-ea-2065/les-contrats/gu-rmse/gallery_files/site/1/1697/3184/5292/11061/14503.pdf [accédé le 20 septembre 2010], p. 6.

239 M. Grégoire, 2013, *op. cit.*

des diplômés par la planification des flux scolaires a été intégré, après guerre, aux nombreux dispositifs de coordination et de planification étatique de la croissance.

3.2 Les années de croissance

3.2.1 De la crise des débouchés à l'expansion des besoins

Que reste-t-il après la Libération des craintes concernant la surproduction d'intellectuels ? Elles ne sont pas totalement éteintes. Ainsi, dans une brochure éditée par l'Association Internationale d'Information Scolaire et Professionnelle en 1962, Alfred Rosier retrouve les accents de textes des années 1930 lorsqu'il s'y inquiète du sort des 8 à 10 % de jeunes qui abandonnent les études après la première partie du bac :

« [on peut se demander si,] dans cette cohorte de jeunes recalés et demi-diplômés, se recrutent des aigris et des mécontents, des hommes condamnés à des situations médiocres ou partiellement perdus pour notre économie ? »²⁴⁰.

De même, dans le cadre de commissions officielles concernant l'organisation du système éducatif, le démographe et professeur à Sciences-Po Alfred Sauvy redoute encore, en 1946, « un encombrement dans certaines professions non-manuelles (commerce, professions libérales, fonction publique...) »²⁴¹. En 1949, il « dresse un tableau apocalyptique » des risques d'un « excédent » de « manœuvres intellectuels », c'est-à-dire de bacheliers. « Il rejette la solution d'une planification autoritaire, mais plaide pour une orientation professionnelle »²⁴². En 1954, Sauvy s'inquiète encore de la production de « trop de licenciés en lettres et en droit, pas assez en sciences »²⁴³. Cependant, d'après Jean-Marie Chapoulie qui a étudié le rôle des experts en politique scolaire sous la IV^e République, Sauvy était sur ce point dominé par un autre courant, auquel il a fini par se rallier au cours des années 1950, et dont le représentant le plus illustre était Jean Fourastié.

240 Alfred Rosier, *L'orientation scolaire, universitaire et professionnelle des jeunes*, Paris, Association internationale d'information scolaire et professionnelle, 1962, p. 5.

241 « Note de M. Sauvy à M. Monnet » 12 août 1946, AN 80AJ75, citée par J.-M. Chapoulie, « Les nouveaux spécialistes des sciences sociales comme « experts » de la politique scolaire en France 1945-1962. », *Genèses* 3/2006 (n° 64), p. 128.

242 A. Sauvy, « L'enseignement et les besoins économiques », *L'éducation nationale*, n° 21, p. 1-3, 1949, cité in J.-M. Chapoulie, *art.cit.*, p. 129.

243 J.-M. Chapoulie, *art.cit.*, p. 132.

Au lieu d'insister sur les désajustements possibles, Fourastié attire l'attention en priorité sur l'ampleur des besoins à venir en main-d'œuvre qualifiée, et donc sur la nécessité d'une expansion du système scolaire. Écrivant en 1951 dans la revue de l'Éducation nationale, « il ne paraît pas s'inquiéter du développement quantitatif en cours de la scolarisation », bien au contraire²⁴⁴. La question scolaire n'est chez lui qu'un aspect de la dynamique générale de croissance et de progrès dont il est alors l'influent « apôtre »²⁴⁵. De même, le haut fonctionnaire Alfred Rosier n'est probablement pas sérieux lorsqu'il s'interroge rhétoriquement en 1962 sur les bacheliers « demi-diplômés » et « mécontents ». Directeur du Bureau Universitaire de Statistique depuis sa fondation en 1933, et proche tout au long de sa carrière de la Confédération des Travailleurs Intellectuels, il avait commencé ses activités dans un contexte où les inquiétudes à propos des diplômés en surnombre étaient courantes – et où il y prenait part. Cependant, lorsque, sous la IV^e République, il cumule la présidence de la CTI avec la direction du Travail et de la Main-d'œuvre au ministère du Travail²⁴⁶, sa multimensionnalité incarne parfaitement les convergences autour d'une politique scolaire résolument expansionniste à tous les niveaux. En effet, si « [l]e problème de l'orientation des Jeunes doit être étudié en fonction de données démographiques, scolaires, économiques et sociales »²⁴⁷, comme il l'écrit, c'est désormais moins afin de prévenir des excédents politiquement dangereux que, selon la formule d'un inspecteur général en 1961, d'« éviter que l'engorgement des institutions éducatives ne soit le goulot d'étranglement du progrès économique et social »²⁴⁸. La « compétition internationale » exige pour le moment de faire accéder le maximum de personnes à une formation supérieure :

« Notre Université ne vit pas, et vivra de moins en moins en vase clos. Le pays doit exploiter les immenses ressources offertes par l'organisation de la promotion sociale, par l'enseignement par correspondance, par les cours professionnels, par les initiatives prises en faveur de la réadaptation des anciens malades et des diminués physiques »²⁴⁹.

On est donc passé, entre l'avant-guerre et l'après-guerre, d'une pensée de la rareté des débouchés à une « politique scolaire dynamique »²⁵⁰ prévoyant et préparant l'expansion des besoins de diplômés, tout en se préoccupant de leur bonne répartition.

244 Cité par J.-M. Chapoulie, *art. cit.*, p. 130.

245 Pour une analyse de l'influence de Fourastié au sein du Plan et au-delà, voir R. Boulat, « Jean Fourastié, apôtre de la productivité », in C. Pessis, S. Topçu, C. Bonneuil, *Une autre histoire des "Trente glorieuses"*, Paris, La Découverte, 2013, p. 81-98.

246 N. Hugot-Piron, 2014, *op. cit.*, p. 169-170.

247 A. Rosier, 1962, *op. cit.*, p. 3.

248 L. Cros, *L'explosion scolaire*, Paris, SEVPEN, 1961, p. 8.

249 A. Rosier, 1962, *op. cit.*, p. 8.

250 Selon l'expression du rapporteur de la commission de l'équipement scolaire, Raymond Poignant, dans « Les problèmes posés par la planification dans l'enseignement », *Planification et enseignement*, 1963, cité par L. Tanguy, « La mise en équivalence de la formation avec l'emploi dans les IV^e et V^e Plans (1962-1970) », *Revue française de sociologie*, 2002, 43-4, p. 702.

3.2.2 Le dispositif de régulation des flux scolaires

Le changement de perspective d'Alfred Rosier entre l'avant guerre et l'après guerre se traduit aussi au niveau de la structure qu'il dirige : le BUS. Développé dans les années 1930 comme un instrument de prévention du chômage intellectuel, le BUS sert après 1945 à optimiser la production des diplômés nécessaires à la croissance. En étroite collaboration avec des commissions du Plan, en particulier la commission main-d'œuvre, le BUS ne se borne pas à enregistrer l'évolution des effectifs universitaires, mais édite des « brochures spéciales », consacrées aux débouchés des différentes formations. Ces brochures doivent être relayées auprès des élèves et de leurs parents par des professionnels faisant le lien entre le dossier scolaire de l'élève, son profil psychologique, et les besoins du marché du travail. Rosier aurait voulu que les verdicts de ces relais du BUS prennent une valeur impérative : « Le temps n'est plus où chacun pouvait décider de son avenir au seul gré de ses goûts, de ses désirs, du hasard »²⁵¹. Ce souhait n'a pas été réalisé ; cependant, le principe de l'orientation scolaire consiste à s'efforcer de canaliser l'initiative individuelle de l'élève ou de l'étudiant dans les directions indiquées par un centre de calcul pris en charge par l'État, assurant la cohérence nationale des choix scolaires des individus.

Les objectifs d'orientation dans les différentes branches de l'enseignement supérieur que le BUS relaie auprès du public sont définis en concertation avec tout un dispositif scientifique, administratif et politique, de pilotage²⁵² du système de formation s'efforçant d'anticiper les besoins en qualifications. C'est la « problématique [...] de la qualification de la main-d'œuvre répondant aux besoins du système productif »²⁵³ qu'O. Monso et L. Thévenot identifient comme la logique la plus influente lors de la création, au début des années 1960, de l'enquête Formation Qualifications Professionnelles (FQP) de l'INSEE. Lucie Tanguy a retracé la mise en place des conventions d'équivalence formation/emploi sur lesquelles repose la coordination entre le système d'enseignement, les comportements des employeurs, et ceux des usagers de ce système²⁵⁴.

251 A. Rosier, 1962, *op. cit.*, p. 12. D'autant que le Plan est, selon l'expression bien connue d'un de ses promoteurs, « L'anti-hasard ».

252 L. Tanguy (*art. cit.*, p. 696) mentionne l'expression, utilisée par les acteurs (en l'occurrence : Claude Vimont, rapporteur de la commission de main-d'œuvre du Plan et proche de Fourastié et Sauvy), de « tableau de bord ».

253 O. Monso et L. Thévenot, « Les questionnements sur la société française pendant quarante ans d'enquêtes Formation et Qualification Professionnelle », *Économie et statistique*, n° 431-432, 2010, p. 18. Dans la présentation des premiers résultats de l'enquête FQP en 1966, on pouvait lire : « Cette enquête doit contribuer à l'orientation du système de formation de sorte qu'il réponde au mieux aux besoins de main-d'œuvre à moyen terme, par qualification ou niveau de formation. [...] Pour évaluer, au terme de la période, les ressources provenant des personnes actuellement actives, il faut disposer d'informations sur leur mobilité professionnelle probable au fur et à mesure qu'elles avanceront en âge » (M. Praderie, « La mobilité professionnelle en France », *Études et Conjoncture*, n° 10, pp. 1-166, cité par O. Monso et L. Thévenot, *art. cit.*, p. 21-22).

254 Puisque les nomenclatures reliant formations et emploi se sont « imposées comme catégories de perception communes qui guident les politiques publiques mais aussi les comportements individuels ». L. Tanguy, *art. cit.*, p. 705-706.

Relevant de l'ordre de grandeur « industriel » au sens des cités de *De la Justification*²⁵⁵, la problématique des besoins en qualification permet, dans le contexte des décennies de croissance, de progresser parallèlement vers la grandeur « civique » d'un accès élargi à l'éducation. La formule de cette convergence est donnée de façon concise dans un rapport de la commission de main-d'œuvre du Plan : « on ne risque rien à entrer dans la voie de la démocratisation car l'étendue des besoins est considérable »²⁵⁶. Cette formule indique à quelles conditions le progrès social par la démocratisation scolaire est compatible avec le progrès technique et économique que les élites politiques, dont Fourastié a explicité la pensée, adoptent comme le fondement de la légitimité de leurs décisions. La pensée du Plan vise à

« rassembler et mobiliser des milieux sociaux éloignés autour d'un projet de société « moderne », orientée vers la croissance économique et la démocratisation, sous la direction et par la diffusion de la connaissance scientifique et technique »²⁵⁷.

Au sein de ce dispositif, les recommandations dictées par le BUS encadrent la liberté individuelle de suivre ses « goûts », ses « désirs » ou le « hasard », mais elles promettent en retour une certaine sécurité, ici en ce qui concerne la valeur professionnelle des diplômés (les « débouchés »). Ainsi, dispositif de coordination centralisé, dressant des prévisions et des prescriptions quant à l'ajustement entre les flux scolaires et les besoins de force de travail qualifiée, le dispositif de planification formation/emploi possède les traits typiques du « deuxième esprit du capitalisme »²⁵⁸.

255L. Boltanski et L. Thévenot, 1991, *op. cit.*

256Cité par J.-M. Chapoulie, *art.cit.*, p. 134.

257L. Tanguy, *art.cit.*, p. 704.

258L. Boltanski et È. Chiapello, *op. cit.*, p. 55-57.

Conclusion

Le problème du surnombre de diplômés est passé, entre l'Ancien Régime et les années de croissance qui suivent la Deuxième guerre mondiale, par différents états. Premièrement, ce problème a été abordé principalement depuis une référence à l'harmonie sociale comprise comme harmonie domestique. On recueille alors des expressions stéréotypées de la désapprobation morale dirigée contre les déplacés sociaux que sont les diplômés, surtout de basse extraction, qui se trouvent sans position stable.

Cependant, au milieu du 19^e siècle, la fascination suscitée par la catégorie de bohème atteste la fragilité de l'édifice social dont elle est le revers. Les hommes éduqués en sous-emploi sont magnifiés à travers ce type social dont l'attraction s'exerce sur de larges pans de la société française. La bohème est dès son origine une catégorie ambiguë et disputée, mais elle tend à être supplantée, vers la fin du siècle, par la catégorie d'« intellectuels », qui est reprise par les militants socialistes dans le cadre du travail politique qu'ils mènent en direction des franges dominées de la nouvelle catégorie, et en particulier des étudiants. Il y a donc passage d'une forme de contre-subjectivation du schème du surnombre à une autre.

Enfin, la crise des années 1930 est le moment où, désormais combinée avec la notion de chômage, la catégorie d'intellectuels est engagée par des entrepreneurs politiques et administratifs dans l'exploration de différentes voies de réforme. La compromission dans l'aventure fasciste disqualifie certaines de ces voies, et la trajectoire réellement suivie à la Libération est celle qui intègre les politiques de l'enseignement supérieur dans un ambitieux projet de progrès économique et social, organisé par des dispositifs typiques du deuxième esprit du capitalisme.

Ce survol chronologique des problématisations successives d'un même problème permet de mettre en lumière le lien entre plusieurs éléments :

- les façons de nommer et de définir des groupes sociaux caractérisés à la fois par leur éducation, leur culture ou leur valeur intellectuelle, et leur manque de position sociale définie et de revenu assuré ;
- les cadres politiques qui sont inscrits dans des évolutions sociales profondes. Tendus vers la recherche de cohérence et de stabilité, ils déterminent les façons de désigner un excédent de diplômés, d'envisager des solutions, et même éventuellement de résister contre le stigmate du surnombre ;

- et enfin les styles mêmes de pensée : en effet, cette exploration nous a conduits à traverser des travaux et des documents qui relèvent de ce que l'on pourrait appeler la préhistoire des sciences sociales, ou son voisinage rarement retenu dans l'histoire de la discipline.

CHAPITRE 2.

LA MONTÉE D'UNE TENSION STRUCTURELLE DE *LA DISTINCTION* AUX ANNÉES 2000

INTRODUCTION

Le dispositif de mesure statistique qui a accompagné après 1945 le développement du système d'enseignement, y compris supérieur, a également joué le rôle d'instrument à l'usage de questionnements plus variés dont se sont saisis les sociologues. Certains de ces questionnements se sont portés au cours des années 1970, en sophistiquant les recherches orientées par des préoccupations planificatrices, vers la question des stratégies qui sous-tendaient les trajectoires observées, en particulier là où la nature du changement semblait adresser un défi aux cadres d'analyse disponibles. Puisque nous avons conclu le chapitre précédent sur l'extinction de la peur du surnombre de diplômés dans les années de croissance économique, il est intéressant de prolonger ce parcours historique en prenant pour nouveau point de départ un texte qui frôle la résurgence de ce thème, et en même temps s'en détourne, en mettant en lumière une conjoncture singulière permettant aux tensions sur le nombre des détenteurs de culture de se résoudre autrement que par les formes de déchéance et d'échec patents dénoncés de l'ancien régime aux années 1930.

PRÉAMBULE. CULTURE ET RATTRAPAGE SOCIAL AU TEMPS DE *LA DISTINCTION*

Les trajectoires contrariées

Une étude classique sur la mobilité sociale dans les années 1960-1970 propose la vision assez sombre d'une société où des franges importantes des jeunes générations voient leurs espérances professionnelles contrecarrées sous l'effet des transformations structurelles. C'est l'article de Pierre Bourdieu « Classement, déclassement, reclassement »²⁵⁹. Il y met en relation « l'explosion scolaire » des années 1955-1970, les transformations de la structure sociale, et les « stratégies de reproduction » des individus. La combinaison de ces trois phénomènes engendre d'après lui une « inflation scolaire » : le rendement professionnel de titres scolaires nominalement égaux décline au fil du temps, à mesure que leur rareté relative s'affaisse. Malgré le gonflement considérable que connaissent alors des professions recrutant des diplômés²⁶⁰, tous les niveaux de diplôme sont affectés par une certaine dévaluation entre 1960 et le milieu des années 1975. L'explosion scolaire a déformé la structure du système éducatif en élargissant ses degrés les plus élevés, de sorte qu'à quelques années d'intervalle, des titres nominalement identiques n'occupent plus du tout la même position dans la hiérarchie des titres scolaires, et ne garantissent plus les mêmes chances professionnelles. Par exemple :

« les titulaires d'un diplôme supérieur au baccalauréat âgés de 25 à 34 ans [...] avaient en 1968 plus de chances qu'en 1962 de devenir instituteurs ou techniciens, et nettement moins de chances de devenir cadres administratifs supérieurs, ingénieurs ou membres des professions libérales »²⁶¹.

Les stratégies de reproduction des groupes sociaux s'adaptent à cette translation en intensifiant leur effort scolaire, ce qui a pour effet d'accentuer les tensions sur la valeur des titres, et d'alimenter ainsi un cycle de surenchère scolaire aux dépens des non ou des peu diplômés, qui sont de plus en plus exclus des emplois désirables, sinon des emplois tout court.

Il faut tout de même nuancer cette thèse du déclin des possibles pour les diplômés des années 1970. En ce qui concerne les chances de carrières des diplômés, « à trente-cinq ans, le statut de cadre moyen ou supérieur concerne, pour les hommes, plus de 60 % des bacheliers, plus de 70 % des bac

259« Classement, déclassement, reclassement », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1978, vol. 24, n° 1, p. 2-22.
Repris avec des modifications dans *La Distinction*, Paris, Minuit, 1979, p. 145-185.

260Entre 1954 et 1975, le nombre d'ingénieurs triple, celui des professeurs et des techniciens approche ou dépasse le quadruplement (Bourdieu, *art.cit.*, p. 6).

261Bourdieu, *art.cit.*, p. 3.

+ 2, et 90 % des licenciés à la fin des années 1970 »²⁶². On peut s'attendre à ce que le sort des femmes soit moins favorable. C'est le cas pour les bachelières, dont « les chances d'accès à un emploi de cadre sont moindres » ; toutefois celles-ci sont « presque identiques pour les licenciées (plus de 80 %) »²⁶³. Ces données confirment la possibilité, pour la grande majorité des diplômé(e)s, de faire reconnaître leur niveau de diplôme. L'« inflation scolaire » n'empêche donc pas que les diplômés aient été, pour ceux qui en furent les titulaires dans les années 1960 et 1970, un investissement relativement sûr.

On peut s'interroger sur l'ampleur d'un second type de trajectoires sociales contrariées : celles d'enfants des classes supérieures qui, notamment en raison d'échecs scolaires, ne parviennent pas à maintenir la position sociale héritée, et mènent leur vie active au bas de l'échelle des hiérarchies professionnelles. En 1983, pour la tranche d'âge des 35-39 ans, 42 % des individus se maintiennent dans leur catégorie socioprofessionnelle d'origine, 40 % connaissent une ascension par rapport à leurs ascendants, et 18 %, issus par leur famille des rangs les plus élevés de la hiérarchie professionnelle, ont une trajectoire descendante²⁶⁴. Tandis que la mobilité ascendante ne touche que légèrement plus souvent les hommes que les femmes, les trajectoires de déclassement sont nettement plus courantes chez ces dernières : 23 % contre 16 % seulement chez les hommes. Mesuré d'après cette table, le flux ascendant est un peu plus de deux fois plus ample que le flux descendant, même si près d'un individu sur cinq se trouve en situation de régression sociale à l'approche de la quarantaine.

Autour de 1980, le maintien du rang de naissance, ainsi que la valorisation de diplômes élevés sont donc à la fois largement majoritaires, au moins une fois dépassées les premières années d'activité, et bordées d'une frange non négligeable de relégation vers le bas de la hiérarchie sociale. Toutefois, ces analyses n'offrent qu'un aperçu très partiel des tensions sociales qui se jouent à l'entrée de la vie active de ceux à qui des diplômes ou leur origine sociale donnent des chances subjectives d'accéder aux professions les plus attractives.

262C. Hugué, « Des enquêtes au palmarès. Éléments pour une socio-histoire de la quantification de l'insertion professionnelle des étudiants (1967-2010) », in Y. Bettahar et M.-J. Choffel-Mailfert (eds.), *Les Universités au risque de l'histoire. Principes, configurations, modèles*, Nancy, Presses Universitaires de Lorraine, 2014, p. 228.

263Ibid.

264C. Peugny, *Le Déclassement*, Paris, Grasset, 2009, p. 35. On ne peut mesurer la mobilité sociale sans dresser un tableau conventionnel de la hiérarchie sociale. C. Peugny s'appuie pour cela sur les rapports hiérarchiques patents entre les quatre grands groupes de la nomenclature des PCS : les trajectoires ascendantes sont celles d'enfants d'employés/ouvriers qui deviennent CPIS ou professions intermédiaires, ou celles d'enfants de professions intermédiaires qui accèdent aux CPIS. Les trajectoires descendantes sont, inversement, celles des enfants de professions intermédiaires qui deviennent employés/ouvriers, ainsi que celles des enfants de CPIS qui deviennent quoi que ce soit d'autre. La table utilisée par C. Peugny est en réalité plus complexe que les quatre grands groupes salariés des PCS : les gros indépendants sont assimilés aux CPIS, les artisans-commerçants sont intercalés entre les professions intermédiaires et le salariat d'exécution, lequel est scindé entre qualifiés et non-qualifiés. Enfin, les agriculteurs occupent une position identique à celle des ouvriers-employés non qualifiés. Cf. Peugny, *op. cit.*, p. 172.

L'absorption des produits de la démocratisation universitaire

Le discours dominant qui accompagne la première explosion scolaire, dans les années 1950-1960 valorise l'élargissement de l'accès au système universitaire comme une nécessité pour répondre aux besoins d'appareils administratifs et productifs eux aussi en expansion. Ce discours s'est renversé après 1968 :

« Des années 60 au milieu des années 70, le discours dominant sur les "étudiants" et sur l'"Université" progressivement s'est inversé : à l'angoisse de la "pénurie" et à l'espoir d'associer l'Université à l'entreprise de "modernisation" de l'espace industriel se sont substituées les déplorations sur la "surproduction" du système éducatif et sur les effets "dysfonctionnels", "inutiles" et "coûteux" de l'"Université de masse" »²⁶⁵.

La surproduction universitaire et la menace du déclassement sont en effet, à côté de celles relevées par Philippe Beneton et Jean Touchard²⁶⁶, des interprétations influentes des causes du mouvement de mai 1968²⁶⁷. À partir de cette date, les arguments tirés de ce type d'analyses entrent en conflit avec les tendances à l'allongement massif des scolarités, même s'ils ne les empêchent pas. Ces mêmes thèmes réapparaissent avec force au cours des années 2000, notamment à l'occasion de mouvements de scolarisés comme ceux contre le CPE en 2006 ou contre la LRU en 2009. Or, les deux périodes diffèrent, tant du point de vue de l'ampleur et de l'intensité de la diffusion des titres scolaires, que de celui des modes de résolution des tensions que provoque effectivement cette diffusion élargie. Si on laisse de côté la question difficile des rapports entre tensions structurelles et mouvements de protestation, la question de la réalité des tensions structurelles est elle-même sujette à caution, puisque « la crise des débouchés et la dévaluation des diplômes sont bien plus importantes dans les années 1980 qu'elles ne l'étaient dans la France de 1968 »²⁶⁸.

S'il est vrai que les effectifs des étudiant(e)s, en particulier ceux et celles des facultés de lettres, ont augmenté au cours des années 1960 et 1970 hors de proportion par rapport aux débouchés que les entreprises pouvaient leur offrir, il faut préciser que celles-ci ne jouent qu'un rôle mineur dans leur insertion :

« Restés pour la plupart en dehors du champ des entreprises, les nombreux diplômés produits par les universités entre 1960 et 1975 qui, dans leur grande majorité (de 80 % à 100 % selon les enquêtes), et les filles aussi souvent que les garçons, ont trouvé un emploi salarié, se sont concentrés dans le secteur public (un peu plus de la moitié comme enseignants, les deux autres quarts se partageant entre les fonctionnaires et les salariés non-fonctionnaires de ce secteur) »²⁶⁹.

265L. Boltanski, *Les Cadres, l'invention d'un groupe social*, Paris, Minuit, 1982, p. 312.

266« Les interprétations de la crise de mai-juin 1968 », *Revue française de science politique*, 20e année, n°3, 1970, p. 503-544.

267L. Boltanski, 1982, *op. cit.*, p. 312.

268Boris Gobille, cité par C. Huguée, *art.cit.*, p. 221.

269L. Boltanski, 1982, *op. cit.*, p. 316.

Au début des années 1970, les diplômés de l'université, en particulier dans les facultés les moins tournées vers l'entreprise, commencent à rencontrer une saturation des ouvertures dans l'emploi public. Leur flux ne change cependant pas de direction, mais, si l'on peut dire, de hauteur : une partie des « produits de l'université » se dirige désormais vers des emplois publics moins qualifiés que ceux auxquels leur titre leur permettrait formellement de postuler, quitte à compter sur les concours en interne pour y parvenir dans un second temps²⁷⁰.

La prise en compte de la Fonction publique ainsi que des différences entre universités (et en leur sein, entre facultés) et grandes écoles permet à la fois de nuancer la thèse de la dévaluation des diplômes pour la période des années 1970 (puisque la grande majorité des diplômés de l'enseignement supérieur accèdent à un emploi, et à un emploi supérieur), et de la confirmer partiellement, en montrant qu'elle correspond à la situation d'une fraction des nouveaux entrants dans l'emploi public. Mais un autre type de « débouché » joue un rôle important dans l'absorption des diplômés à cette période.

Les professions culturelles, le flou et l'évitement du déclassement

Lorsque Pierre Bourdieu se penche, dans « Classement, déclassement, reclassement », sur les dispositions politiques des « victimes les plus évidentes du déclassement, comme ces bacheliers condamnés à un rôle d'OS ou de facteurs », ses analyses contrastent fortement avec celles sur « les conséquences politiques du déclassement » dans les années 2000²⁷¹. En effet, Bourdieu décrit bien en 1978 un certain « ressentiment », mais celui-ci se traduit par du « désenchantement », par « une suspension pratique de l'adhésion doxique » à l'ordre social, et par un rejet de l'attitude caricaturalement petite-bourgeoise d'investissement empressé dans les institutions de la « carrière »²⁷². La « déqualification structurelle » qui, à des degrés divers, se répercute sur l'ensemble de leur génération, s'exprime par une « humeur anti-institutionnelle » qui emprunte plutôt son répertoire à la gauche anti-autoritaire qu'aux partis d'extrême droite vers lesquels se tourneront, un peu plus souvent que la moyenne de leur groupe social d'accueil, les « déclassés » des années 2000²⁷³.

270L. Boltanski, 1982, *op. cit.*, p. 338.

271 Voir par exemple C. Peugny, 2009, *op. cit.*, p. 115 sq.

272 Bourdieu, *art. cit.*, p. 11.

273 Peugny, 2009, *op. cit.*

On peut se demander si l'« humeur anti-institutionnelle » par laquelle s'exprime le déclassement observé par Bourdieu ne doit pas être rapprochée du fait qu'une partie des individus exposés au risque de déclassement pouvaient l'esquiver précisément en se détournant des zones de l'espace social les plus « institutionnelles », pour développer des « stratégies de reconversion » tirant parti des zones d'ombre du classement social. En effet, selon Bourdieu, aussi bien les enfants de la bourgeoisie mal diplômés que les titulaires de diplômes dévalués issus des classes populaires et moyennes sont loin de tous devoir se résigner à des emplois d'exécution. Les lieux de reconversion varient selon la structure du capital des individus. Tandis que les « enfants de la classe dominante éliminés par l'École » trouvent surtout refuge dans l'« artisanat et [l]e commerce à fort investissement culturel » – mais aussi économique dans le cas des « artisans ou commerçants de luxe, de culture ou d'art », des « antiquaires », et des « patrons de "bistrots" à la mode »²⁷⁴, les titulaires de diplômes dévalués (qui peuvent eux aussi être les enfants des classes supérieures ou moyennes) se dirigent quant à eux de préférence vers les « régions encore peu bureaucratisées de l'espace social »²⁷⁵, où il est envisageable de « produire de nouvelles professions plus ajustées à leurs prétentions » ou d'« aménager [...] les professions auxquelles leurs titres leur donnent accès »²⁷⁶, en jouant sur « l'élasticité » que les « postes » y offrent. Soit en priorité

« les métiers à grande dispersion, peu professionnalisés et dans les secteurs les plus nouveaux de la production culturelle et artistique, comme les grandes entreprises publiques ou privées de production culturelle, (radio, télévision, marketing, publicité, recherche en sciences sociales, etc.) où les postes et les carrières n'ont pas encore acquis la rigidité des vieilles professions bureaucratiques [...] »²⁷⁷.

On aurait pu ajouter à cette liste, dès la fin des années 1970, le monde associatif. Dans ces espaces, le recrutement repose davantage sur les « affinités d'habitus » que sur des critères codifiés, ce qui, sans les sélectionner exclusivement, favorise les enfants de la bourgeoisie, surtout parisienne. Une autre raison pour laquelle les « nouvelles catégories » du « système de production culturelle » tendent à favoriser les descendants des catégories supérieures est que le flou qu'elles offrent réside aussi dans les conditions d'emploi qu'elles proposent, comme l'illustre bien le cas des « occupations temporaires ou semi-permanentes, souvent tenues par des étudiants en fin d'études, qui entourent les positions établies de la recherche scientifique ou de l'enseignement supérieur »²⁷⁸. Le capital économique de la famille fait alors la différence entre ceux qui pourront « "tenir" » suffisamment

274Bourdieu, *art.cit.*, p. 7.

275Ibid., p. 17.

276Ibid., p. 14 .

277Ibid.

278Ibid., p. 18.

longtemps dans les « statuts intermédiaires entre les études et la profession », et ceux qui ne le pourront pas et seront rattrapés par la nécessité d'un emploi régulier, quel qu'il soit²⁷⁹.

Ainsi, l'observation des stratégies individuelles qui s'appuient sur l'essor des professions culturelles donne tout son sens au titre de l'article de Bourdieu, où le terme de « déclassement » est pris entre deux autres : le « classement », dont Bourdieu montre qu'il présente des zones de jeu propices aux métamorphoses sociales, et les stratégies de « reclassement » qui tirent parti de cette ambiguïté. Autrement dit, le titre de l'article signifie que le « déclassement » à proprement parler n'est, dans les années 1970, qu'un aspect partiel d'un phénomène social plus large : les tensions structurelles, qui incluent les transformations morphologiques (au premier rang desquelles figure l'expansion scolaire), l'obstacle que ces transformations opposent aux stratégies de reproduction les plus répétitives ou les plus linéaires, et les stratégies de « déplacements transversaux »²⁸⁰ que développent des individus, avec la complicité, si l'on peut dire, de secteurs économiques prêts à les accueillir. Aiguillonnées par la menace du déclassement, les pratiques de reclassement en viennent à faire travailler le classement. Sans la disponibilité d'individus prêts à y migrer et capables de s'y soutenir, les nouveaux secteurs ne se développeraient pas de la même manière ; et sans l'expansion de secteurs prêts à les accueillir, les agents menacés de déclassement devraient se résoudre à « déroger » crûment. La relation est donc à double sens entre les stratégies d'un grand nombre d'agents (enfants de la bourgeoisie mis en difficulté dans la compétition scolaire, diplômés de première génération titulaires de diplômes aux garanties professionnelles érodées, ou hybrides entre les deux) et les transformations morphologiques, en particulier celles des secteurs de la production culturelle.

Ainsi, « Classement, déclassement, reclassement » décrit une conjoncture bien particulière, située entre la montée de tensions structurelles concernant les possibilités professionnelles des diplômés et l'expansion d'un secteur économique. Cette conjoncture permet des issues relativement heureuses du point de vue de la fructification du capital culturel chez une partie des agents que le déclassement menace à la sortie de leurs études. Mais elle est par définition éphémère, et l'on peut se demander de quelle manière les incertitudes de la période analysée se sont résolues au cours des décennies suivantes. Pour cela, il faut se pencher sur les statistiques concernant les transformations de la population active entre l'époque étudiée par ce travail pionnier, et la période récente. On pourra alors se demander s'il existe aujourd'hui des tensions poussant au déclassement une partie des jeunes diplômés, et sous quelles formes ces éventuelles tensions se résolvent.

²⁷⁹*Ibid.*, p. 14.

²⁸⁰P. Bourdieu, *La Distinction*, Paris, Minuit, 1979, p. 146.

1. LES TRANSFORMATIONS MORPHOLOGIQUES DE LA FIN DU 20^E SIÈCLE

Parmi les changements qui ont affecté la structure de la société salariale cours des dernières décennies du vingtième siècle, le développement de l'emploi précaire, la diffusion des titres scolaires les plus élevés, et l'accroissement du nombre de cadres et professions intellectuelles supérieures sont particulièrement importants. Nous allons voir que ces trois phénomènes se combinent, à grande échelle, de façon régulière, en un ordre qui peut être compris comme un prolongement de la « société salariale », malgré l'érosion que celle-ci subit, en bas de l'échelle des hiérarchies professionnelles, du fait de la condition précaire éprouvée par une frange de plus en plus large de travailleurs.

1.1 L'expansion du travail précaire, des diplômés et des cadres

1.1.1 Le développement de l'emploi précaire

L'Enquête emploi de l'INSEE permet d'établir qu'entre 1982 et 2002, le nombre d'actifs en CDD de droit privé s'est accru de 186 % (910 000 en 2002), tandis que celui des intérimaires quadruplait (+300 %, soit 530 000), de même que les stages et contrats aidés (+306 % c'est-à-dire 492 000). Les contrats à durée déterminée du privé n'augmentaient, eux, que de 11 %, ce qui les conduit au chiffre tout de même important de 565 000 emplois. La somme des travailleurs en emplois précaires atteint 2,5 millions en 2002 (exactement 2 497 000)²⁸¹. Leur ampleur stagne ensuite au fil de la décennie pour atteindre 2 682 000 en 2012²⁸². Du point de vue de leur part dans les flux d'entrée en emploi au sein du secteur concurrentiel, « plus de 90 % des embauches s'effectuent en contrat temporaire » en 2012, contre 76 % seulement en 2000²⁸³. Il faut encore préciser que, si la signification précaire d'une forme d'emploi dépend de la brièveté des garanties contractuelles qu'elle offre, la précarité des

281 Pauline Givord, « Formes particulières d'emploi et insertion des jeunes », *Economie et statistique*, 2005, vol. 388, n° 1, p. 131.

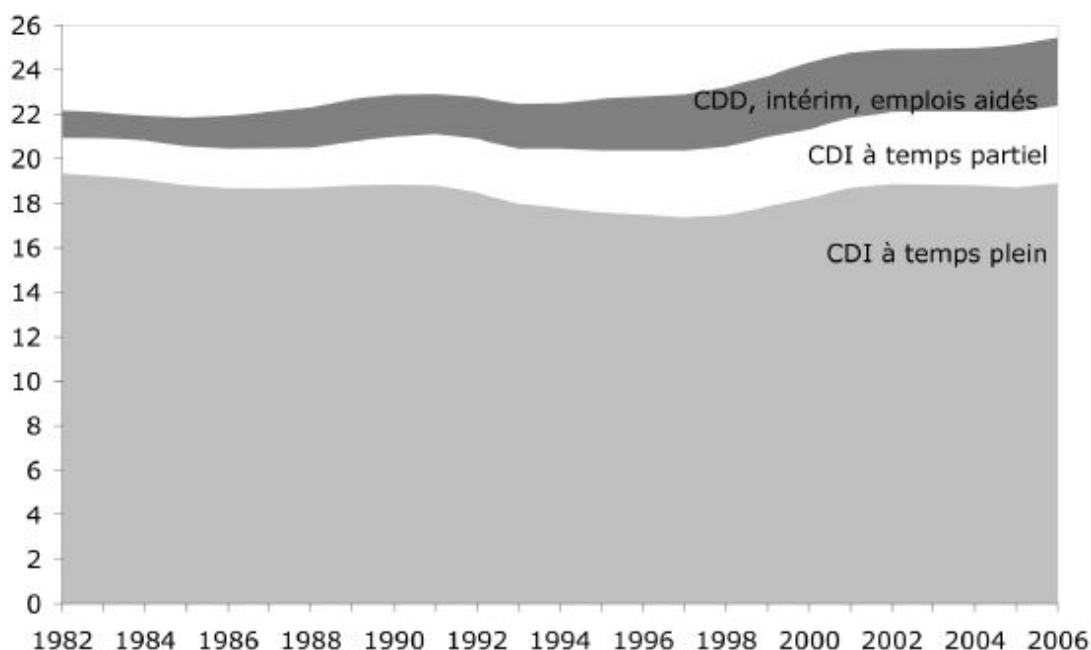
282 Fabien Guggemos et Joëlle Vidalenc, « Une photographie du marché du travail en 2012 », INSEE première, n°1466, septembre 2013. D'après le recensement de 2007, le pourcentage d'emplois temporaires dans l'emploi salarié était de 15 % (O. Marchand, « 50 ans de mutations de l'emploi », *INSEE Première*, n° 1312, Septembre 2010).

283 Muriel Barlet et al., « Entre 2000 et 2012, forte hausse des embauches en contrats temporaires, mais stabilisation de la part des CDI dans l'emploi », *DARES Analyses*, n°056, juillet 2014, p. 2.

emplois précaires s'est accrue au cours de la dernière décennie. En effet, tandis que leur part dans les flux d'emploi progressait, leur durée moyenne diminuait : « la part des CDD de moins d'un mois dans les embauches a continûment augmenté » depuis 2000, pour atteindre près de 40 %, tandis que la durée moyenne des missions d'intérim descendait d'1,9 à 1,7 semaines²⁸⁴.

Ces résultats vont plutôt dans le sens d'une hausse importante du volume de l'emploi précaire, au moins pour la période des années 1980-1990. Pourtant, les parts atteintes dans l'emploi restent très minoritaires. Parmi les salariés des entreprises privées ou publiques, l'intérim ne pèse que 3 % et les CDD de droit privé, joints aux emplois aidés, comptent pour 11 %, 86 % de ces salariés étant en emploi stable (CDI). Dans le secteur public, les emplois temporaires et aidés atteignent 13 %, les 87 % restants étant en emploi formellement stable²⁸⁵. Autrement dit, le stock d'emploi stable reste l'écrasante majorité. Il est bien « mordu » peu à peu par le flux des emplois précaires, mais très lentement. F. Lefresne fournit un graphique qui concilie la croissance des formes précaires d'emploi avec leur part modeste dans la population active :

Les statuts d'emploi 1982-2007 (en millions d'emplois)



Source : Insee, Enquête emploi²⁸⁶.

284Ibid.

285C. Minni, *Premières synthèses*, n° 12.1, mars 2009, cité par Florence Lefresne, « Effets générationnels et transformations structurelles de l'emploi », *Regards croisés sur l'économie*, 17 mai 2010, n° 7, n°1, p. 96. Même résultat dans l'INSEE Première de 2013 « Une photographie du marché du travail en 2012 » : 86,5 % des salariés le sont en emploi stable. La première forme d'emploi précaire est le CDD, suivi de loin par l'intérim, très spécifiquement ouvrier et masculin, qui compte pour 2,2 % de l'emploi, et par l'apprentissage, à 1,7 % (F. Guggemos et J. Vidalenc, *art. cit.*).

286Reproduit par F. Lefresne, *art.cit.*, p. 97.

Cependant, cette mesure demande des éclairages complémentaires. L'un est que, s'agissant du dénombrement de formes d'emploi dont la discontinuité est un caractère essentiel, et dont au moins une partie des occupants connaissent des rotations fréquentes avec le chômage, cette mesure en stock de personnes en emploi à la date de l'interrogation sous-estime la quantité d'actifs concernés par les formes précaires. Un autre concerne la signification de stabilité attachée au CDI :

« Les salariés en CDI fragilisé (salariés qui déclarent avoir des craintes pour leur emploi dans les 12 mois) représentent désormais 10 % du salariat, que l'on peut ajouter aux 5 % qui occupent un CDI en sous-emploi »²⁸⁷.

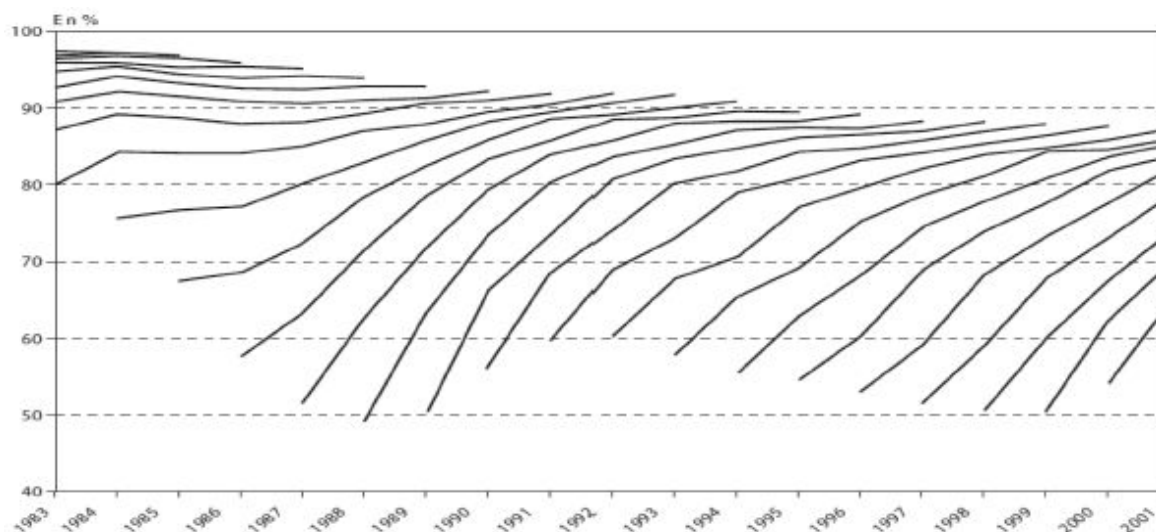
On peut également s'interroger sur le degré de porosité ou d'étanchéité entre les formes d'emploi discontinues et continues. Le taux d'ascension vers l'emploi stable est plutôt faible : « seuls un quart des intérimaires et un tiers des CDD en 2001 obtiennent un CDI un an plus tard »²⁸⁸. Enfin, la situation spécifique de la jeunesse est laissée dans l'ombre par les analyses sur la population active totale. Or, du point de vue de ses formes d'emploi, elle subit un effet de génération (la part des emplois précaires augmente globalement avec le temps, de sorte qu'à chaque moment les jeunes connaissent un paysage de l'emploi plus précaire que leurs aînés au même âge) cumulé avec un intense effet d'âge (les jeunes, en cours d'insertion, sont davantage exposés aux formes d'emploi temporaires que les travailleurs plus âgés). Qu'en est-il ? Tandis que les nouveaux entrants sur le marché du travail²⁸⁹ étaient 80 % en 1983 à trouver un emploi stable dès leur première année d'activité, ils n'étaient plus que 55 % en 2001, l'accès de chaque cohorte au CDI ou à la fonction publique étant plus ou moins rapide selon la conjoncture, mais surtout de plus en plus lent et incomplet au fur et à mesure que l'on s'approche de l'an 2000 (voir tableau ci-dessous) :

287C'est-à-dire les salariés à temps partiel qui souhaiteraient travailler davantage (F. Lefresne, *ibid.*, p. 98).

288F. Lefresne, *ibid.*, p. 95.

289Exception faite de ceux qui s'engagent dans le travail indépendant et ne sont pas pris en compte ici, le champ d'observation étant celui des salariés – ou des sans-emploi qui souhaiteraient peut-être le devenir.

Part de l'emploi stable par cohorte de sortants (cohortes 1983-2000)



Champ : ensemble des salariés. Source : enquêtes Emploi 1982-2002, Insee²⁹⁰.

Une étude du CEREQ sur l'insertion de la cohorte des 700 000 sortants du système scolaire en 2004 actualise ces données : le taux de jeunes accédant à l'emploi stable dans leur première année d'activité a chuté jusqu'à 30 % ; et ils sont 63 % au bout de trois ans de vie active²⁹¹. Non seulement ce taux reflète une difficulté spécifique à la jeunesse que les données sur l'ensemble de la population active ne permettent pas de percevoir, mais encore il doit être relativisé. S'il est vrai à tout âge que « [l]e CDI n'est pas toujours un gage de stabilité »²⁹², cela se vérifie en particulier chez les jeunes. Parmi les jeunes qui « ont accédé à ce type de contrat au cours de leurs trois premières années de vie active », soit plus de la moitié des sortants du système scolaire en 2004, 35 % l'ont quitté, par démission dans les deux tiers des cas. Les situations qui en découlent sont plutôt désavantageuses du point de vue de la sécurité de l'emploi : « 43 % des fins de CDI conduisent les jeunes hors de l'emploi et 21 % vers un emploi moins stable »²⁹³. Un autre reflet de cette insertion difficile est que « Parmi les 2,1 millions de 15-24 ans en emploi en 2012, près d'un sur dix est en situation de sous-emploi (9,8 %) et un salarié sur trois (33,8 %) occupe un emploi temporaire (intérim ou contrat à durée déterminée) »²⁹⁴.

290In F. Lefresne, *art. cit.*, p. 97.

291Olivier Joseph, Alberto Lopez et Florence Ryk, « Génération 2004, des jeunes pénalisés par la conjoncture », *Bref Cereq*, 2008, vol. 248, p. 4

292*Ibid.*, p. 6. La signification de « stabilité » attachée aux formes d'emploi à durée indéterminée varie considérablement d'un secteur à l'autre. La DARES observe que, parmi les CDI échus en 2012 dans le secteur concurrentiel (c'est-à-dire hors fonction publique), la moitié n'avait pas duré plus de 7,5 mois dans l'hébergement et la restauration, alors que la même proportion, dans l'industrie pétrolière, avait duré plus de 121,8 mois (M. Barlet *et alii*, *art. cit.*, p. 7).

293Olivier Joseph, Alberto Lopez et Florence Ryk, *art. cit.*, p. 6.

294F. Guggemos et J. Vidalenc, *art. cit.*

Ces données montrent que la précarisation de l'emploi, tout en n'« effritant » (pour reprendre le mot de Robert Castel) que lentement le bloc de l'emploi stable, prend une importance de plus en plus grande, et devient surtout une expérience ordinaire pour une fraction sans cesse croissante des jeunes dans des phases d'« insertion » qui tendent à s'allonger petit à petit.

1.1.2 La diffusion des titres supérieurs

Une transformation majeure de la population active française au cours des dernières décennies est l'augmentation du niveau de diplôme des jeunes générations. Ainsi, Louis Chauvel observait en 1998 deux « explosions scolaires » en France au 20^e siècle. La première, dont bénéficient les cohortes nées autour de la deuxième guerre mondiale, élève l'âge médian de sortie du système scolaire de 14 ans pour ceux nés en 1910 à 16, puis 19 ans, pour ceux nés en 1940 ou à la fin des années 1950. La deuxième période d'allongement massif des scolarités se situe dans les années 1970. Elle aboutit à un âge médian de sortie de 22 ans pour la cohorte née en 1975. Le décile le plus longtemps scolarisé de la cohorte née en 1970 prolonge ses études au-delà de l'âge de 25 ans²⁹⁵. On peut compléter ces données sur l'allongement des scolarités par celles qui mesurent le volume de la population inscrite dans l'enseignement supérieur. D'après les données rassemblées par Antoine Prost et Jean-Richard Cytermann, on comptait 1 381 136 étudiants inscrits en 2008-2009 dans les seules universités (c'est-à-dire exception faite des diverses écoles) soit un doublement par rapport aux 637 597 inscrits de 1970-1971. En comptant les écoles diverses, les volumes sont de 2 194 791 inscrits pour 2008-2009, contre seulement 735 539 en 1970-1971²⁹⁶. Tristan Poullaouec et Claire Lemêtre caractérisent plus simplement la deuxième explosion scolaire comme le passage « d'un million d'étudiants en 1980 à deux millions en 2000 »²⁹⁷.

Il ne s'agit pas d'une tendance propre à la France. Au contraire, avec 29,6 % d'expansion entre 1990 et 2006, celle-ci est plutôt en retrait au sein d'une « deuxième massification » qui présente, montrent les historiens Christophe Charle et Jacques Verger, une dimension mondiale. La vague des années 1990-2000 ne connaît pas les taux de croissance spectaculaires des années 1960-1970²⁹⁸, mais elle

295 Louis Chauvel, « La seconde explosion scolaire : diffusion des diplômes, structure sociale et valeur des titres », *Revue de l'OFCE*, 1998, vol. 66, n° 1, p. 5-36.

296 Antoine Prost et Jean-Richard Cytermann, « Une histoire en chiffres de l'enseignement supérieur en France », *Le Mouvement Social*, 2010, n° 233, n°4, p. 36.

297 Tristan Poullaouec et Claire Lemêtre, « Retours sur la seconde explosion scolaire », *Revue française de pédagogie*, juin 2009, n°167, p. 5.

298 Mise à part la dynamique de rattrapage des pays de l'ancien bloc soviétique, ainsi que des pays européens où des gouvernements autoritaires avaient longtemps bridé l'université, comme en Grèce, où l'effectif universitaire a plus que triplé entre 1990 et 2006 (Charle et Verger, 2012, 204 et 207).

s'applique à des valeurs absolues (nombre d'étudiants) beaucoup plus élevées²⁹⁹. Dans un contexte économique mondial marqué par une croissance globalement faible et, dans les pays riches, par la crise du secteur industriel, beaucoup de gouvernements encouragent le développement de l'enseignement supérieur comme un moyen de réorienter l'activité vers la vaste boîte noire économique dénommée « tertiaire »³⁰⁰. Au niveau international, cette vague d'expansion de l'enseignement supérieur est aussi celle de sa féminisation accrue, les femmes étant désormais majoritaires. C'est bien le cas en France où elles représentent 55 % des étudiants en 2006.

Cet allongement des scolarités et ce gonflement des effectifs de l'enseignement supérieur se répercutent sur le niveau de diplôme des flux de nouveaux entrants dans la population active. Ainsi, parmi les sortants du système scolaire en 2004, 23 %, soit 161 000, sont titulaires d'au moins une licence³⁰¹. Ils sont 25 % et 177 000 en 2014, au sein d'une cohorte de sortants du système scolaire qui compte 40 % de diplômés de l'enseignement supérieur³⁰². Au niveau des « stocks » de diplômés, l'INSEE recense, à partir de l'enquête FQP 2003, 3 417 000 titulaires d'un diplôme supérieur ou égal à « bac + 2 » dans la population active³⁰³. Tout compris, les diplômés de l'enseignement supérieur étaient en 2003 5,1 millions (en comprenant les inactifs de moins de 65 ans) :

« En 2003, ce sont ainsi 2,8 millions d'hommes et 3,3 millions de femmes qui ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur, soit respectivement 21 et 23 % de l'ensemble des Français de 25 à 65 ans »³⁰⁴.

Si l'on descend encore d'un niveau pour mesurer la part des actifs en emploi titulaires au moins du baccalauréat, « La proportion [...] est passée de 8,5 % à 51 % entre 1962 et 2007 »³⁰⁵, comme le représente le graphique ci-dessous :

299C. Charle et J. Verger, *Histoire des universités, XIIe-XXIe siècle*, Paris, PUF, 2012, p. 202-204.

300C. Charle et J. Verger, *op.cit.*, p. 205.

301Olivier Joseph, Alberto Lopez et Florence Ryk, *art. cit.*, p. 2.

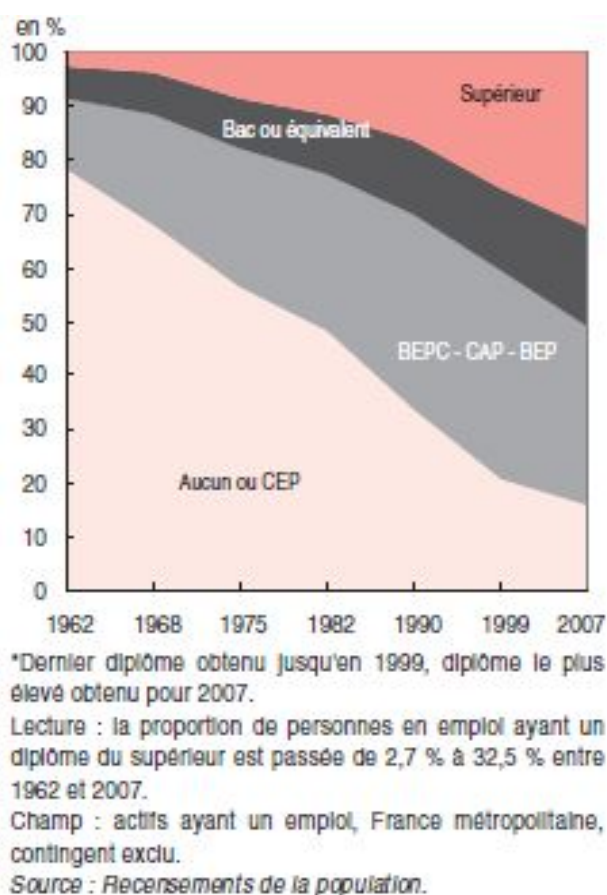
302Céreq, *Quand l'école est finie, Premiers pas dans la vie active de la génération 2010*, Céreq, Marseille, 2014, p. 14-15.

303« Formation et qualification professionnelle en 2003 », *INSEE résultats*, n° 64, avril 2007.

304*Ibid.*

305O. Marchand, *art. cit.*, p. 2.

Répartition de l'emploi par niveau de diplôme de 1962 à 2007



Source : O. Marchand, *art. cit.*, p. 2.

Cet allongement des scolarités pour une fraction de plus en plus nombreuse de chaque cohorte, et cette diffusion de plus en plus large des titres scolaires sont certainement une des transformations morphologiques les plus profondes qui affectent la société française, de même que les autres pays développés, au début du 21^e siècle.

1.1.3 La croissance des professions supérieures

L'augmentation du nombre de diplômés, en stocks comme en flux, doit être rapprochée de l'augmentation de la part dans la population active des emplois qui requièrent en principe une instruction supérieure, à savoir en premier lieu celle des cadres (ou « cadres et professions intellectuelles supérieures », abrégés en CPIS, pour reprendre l'intitulé de la catégorie utilisée par

l'INSEE³⁰⁶) et de façon secondaire celle des professions intermédiaires (« PI »). Le thème de la « montée des cadres », chargé d'ambiguïtés entre accroissement quantitatif et accès à une position dominante³⁰⁷, fait partie, avec l'allongement de l'espérance de vie et la hausse du PIB, des grands indicateurs de « progrès » de la société française. Il est en effet synonyme de chances d'ascension (pour les jeunes issus des catégories hiérarchiquement inférieures du salariat) ou de reproduction (pour les catégories supérieures).

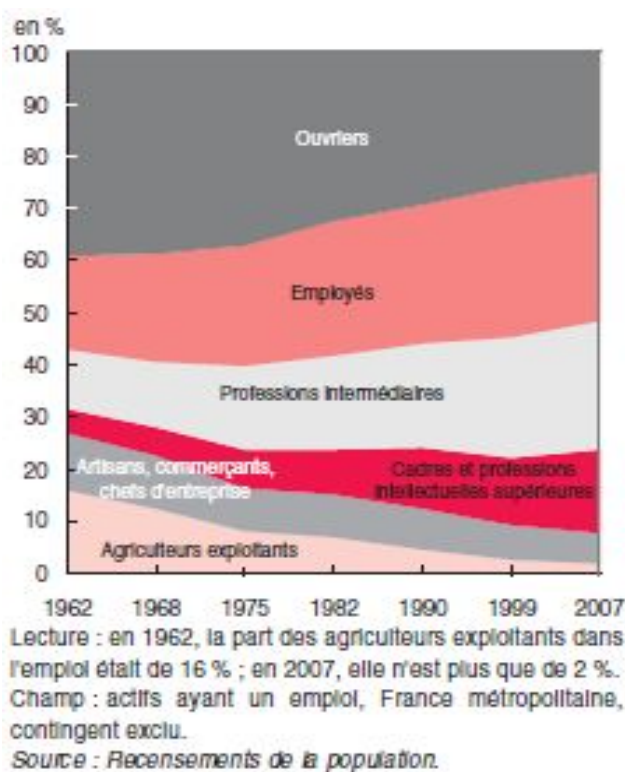
Un signe parmi d'autres de cette valeur symbolique forte est l'importance des débats sur la mobilité sociale (entendue comme la distribution sociale plus ou moins inégale des chances d'accès à la catégorie des CPIS, et sur le rôle joué ici par les diplômés), qui tendant parfois à supplanter ceux sur les inégalités entre les groupes sociaux. La question des chances de se « reproduire » comme cadre, à travers sa descendance (diplômée), se voit accorder, dans une perspective méritocratique, une attention au moins aussi importante que celle de la condition éprouvée par différents groupes³⁰⁸. De fait, l'évolution de son volume, depuis 1962, telle qu'il est enregistré par l'INSEE, montre que la catégorie des CPIS, secondée par les professions intermédiaires, a constamment honoré ce rôle de symbole de progrès, en gonflant de 4,7 % des actifs en 1962 à 15,8 % en 2007 :

306 Dans ce qui suit, nous mettrons plutôt en avant l'acronyme « CPIS » que le nom de « cadres », afin d'insister sur l'abstraction et l'hétérogénéité de cette catégorie, au lieu de laisser jouer avec le nom de cadre une représentation sociale trompeusement unifiante, masculine, diplômée d'écoles de commerce ou d'ingénieurs, en poste dans une grande entreprise, etc.

307 L. Boltanski, 1982, *op. cit.*, p. 248.

308 Voir par exemple E. Maurin, *La peur du déclassement*, Paris, Seuil, 2009.

Répartition de l'emploi par catégorie socioprofessionnelle de 1962 à 2007



Source : Marchand, 2010, *art.cit.*

En 2012, les CPIS pèsent 16,1 % des emplois, soit 4 153 000 individus³⁰⁹. Les professions intermédiaires comptent 6 051 000 emplois, soit 23,5 % de la population active employée. À elles deux, ces catégories représentent donc près de deux emplois sur cinq. Cette ampleur, ainsi que leur dynamique constante de croissance, permet que près de 40 % des actifs connaissent une trajectoire sociale ascendante par rapport à leurs parents (38,7 % en 2003, d'après l'enquête emploi, même si la tendance est plutôt à la baisse)³¹⁰.

1.2 Des attributs cohérents à grande échelle

De même que la hausse du niveau scolaire de la population active et l'importance croissante des professions supérieures, la montée du chômage et des formes d'emploi dites précaires fait partie des grandes tendances de fond qui transforment la société française depuis les années 1980. On peut s'interroger sur la manière dont ces dynamiques concomitantes s'articulent entre elles. Comment se répartissent, se rapprochent et s'éloignent les statuts précaires, les diplômés supérieurs et les emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures ?

309F. Guggemos et J. Vidalenc, *art. cit.*

310Conseil d'Analyse de la Société, *La Mesure du déclassement*, Paris, La Documentation française, 2009, p. 19.

Globalement, à l'échelle des catégories socioprofessionnelles, la stabilité des conditions d'emploi augmente avec la position dans la hiérarchie du prestige, de l'autorité, de l'autonomie professionnelle et de la qualification. Elle est donc maximale pour les CPIS, tandis que chez les ouvriers et employés les parts de l'emploi instable et du chômage sont beaucoup plus élevées. En effet, les CPIS ne sont en 2012 que 3,7 % à subir le chômage d'après l'enquête emploi³¹¹, et parmi les cadres salariés en emploi en 2011, seuls 7,1 % sont soit en intérim soit en apprentissage, soit en stages (très rarement pour ces trois formes), soit en CDD (6,2 %), les autres relevant du CDI ou du statut de la fonction publique³¹². Avec un taux de chômage de 5,4 %³¹³ et un taux d'emploi temporaire de 11,1 %, les professions intermédiaires apparaissent elles aussi beaucoup mieux protégées que les employés (10,3 % de chômage³¹⁴ ; 15,7 % d'emploi temporaire³¹⁵) et les ouvriers (14,4 % de chômage³¹⁶, et 19,6 % d'emplois temporaires³¹⁷).

Taux de chômage et d'emploi temporaire selon les catégories socioprofessionnelles salariées

	Chômage*	Emploi temporaire**
Cadres et professions intellectuelles supérieures	3,7	7,1
Professions intermédiaires	5,4	11,1
Employés	10,3	15,7
Ouvriers	15,7	19,6

* Données issues de Gugemos et Vidalenc (2013) « Une photographie du marché du travail en 2012 ». Champ : population active de 15 ans ou plus, vivant en France métropolitaine, hors communautés. Source : Insee, enquête Emploi 2012.

** Données issues de Pilmis (2013) p. 285. Champ : emploi salarié public et privé. Source : Insee, enquête emploi 2011.

Le lien entre appartenance aux catégories socioprofessionnelles supérieures et stabilité d'emploi est donc dans l'ensemble fort. On observe le même lien en ce qui concerne le diplôme :

311F. Gugemos et J. Vidalenc, *art. cit.*

312O. Pilmis, « L'intermittence, nouvelle norme du marché du travail? », Regards croisés sur l'économie, 2 septembre 2013, n° 13, no 1, p. 285.

313F. Gugemos et J. Vidalenc, *art. cit.*

314Ibid.

315O. Pilmis, *art. cit.*, p. 285.

316F. Gugemos et J. Vidalenc, *art. cit.*

317O. Pilmis, *art. cit.*, p. 285.

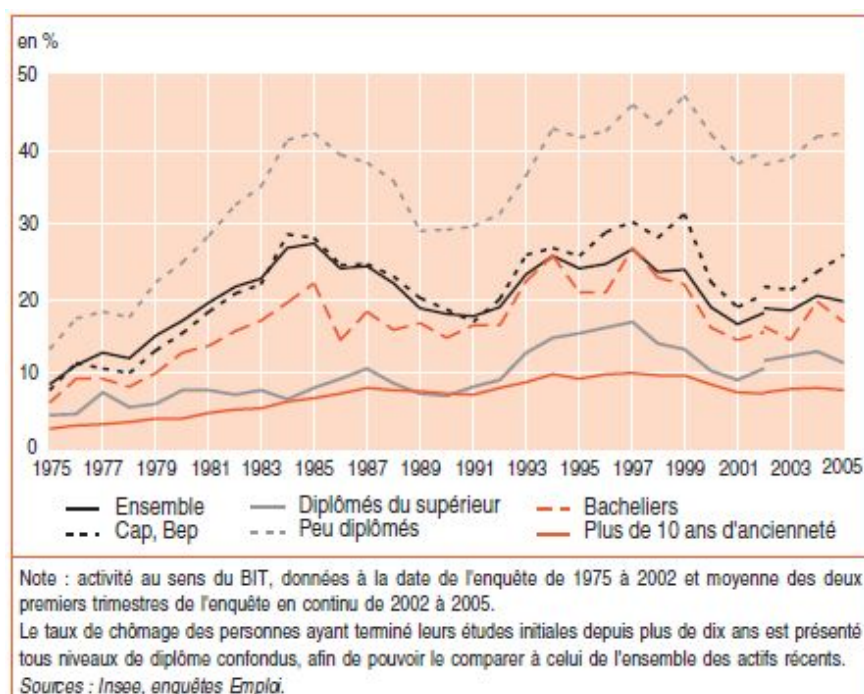
Taux de chômage selon le niveau de diplôme

	Sans diplôme ou CEP	Brevet des collèges, CAP, BEP	Bac calauréat	Bac + 2	Diplôme supérieur à Bac + 2
Taux de chômage	17,1	10,6	10,0	5,7	5,6

Données issues de Gugemos et Vidalenc (2003) « Une photographie du marché du travail en 2012 ».
 Champ : population active de 15 ans ou plus, vivant en France métropolitaine, hors communautés.
 Source : Insee, enquête Emploi 2012.

La protection relative du diplôme contre le chômage est constante depuis trois décennies, même si le niveau de cette protection fluctue au gré de la conjoncture, et même s'il est sensiblement moins fort que l'effet de l'ancienneté :

Taux de chômage des actifs récents par niveau de diplôme de 1975 à 2005



(Fondeur et Minni, « L'accès des jeunes à l'emploi », in *Données sociales*, Paris, Insee, 2006, p. 286).

Si le diplôme et les professions de CPIS tendent toutes les deux à réduire l'exposition au chômage, c'est parce qu'elles se recouvrent, les diplômés accédant beaucoup plus que les autres aux CPIS ou à la rigueur aux professions intermédiaires : « au début des années 2000 la proportion de cadres et

professions intermédiaires est de 85 % chez les salariés diplômés du supérieur », alors qu'elle est nettement moindre chez les moins, et surtout chez les non-diplômés³¹⁸.

L'avantage des diplômés du supérieur se répercute fortement au niveau de l'insertion des jeunes :

« les diplômés du supérieur sont loin de connaître les difficultés des autres débutants. Trois ans après la fin de leurs études, près de 90 % ont un emploi et, dans plus de 70 % des cas, il s'agit d'un emploi à durée indéterminée. C'est respectivement 20 et 10 points de plus que pour les jeunes ayant au plus un baccalauréat. De même, si les diplômés du supérieur ont, d'une génération à l'autre, connu une légère baisse de leur pouvoir d'achat, leur niveau de rémunération reste bien supérieur à celui des jeunes issus de l'enseignement secondaire »³¹⁹.

A partir de la même enquête sur l'insertion professionnelle des sortants de l'enseignement supérieur en 2004, il ressort que le taux de CDI, le taux de cadres et le salaire médian enregistrés en 2007 croissent à peu près régulièrement avec le niveau de diplôme, tandis que décroît le taux de chômage. Les chiffres s'échelonnent de 15 % de chômage, 58 % seulement d'emploi stable, 4 % de cadres et 1 200 euros net de salaire médian pour ceux sortis sans diplôme (ces taux sont bien entendu beaucoup plus sévères pour les jeunes actifs qui n'ont pas accédé à l'enseignement supérieur), à des taux de chômage de 6 %, 84 % d'emploi stable, 92 % de cadres et 2170 euros de salaire médian – si l'on choisit les résultats les plus favorables entre les deux catégories de diplôme les plus élevées, le niveau bac + 5 (qui comprend les écoles de commerce et d'ingénieurs) et le doctorat³²⁰.

Les statistiques qui opèrent en stock confirment à la fois les affirmations d'Eric Maurin et les résultats des enquêtes d'insertion, comme on peut le faire ressortir à partir de l'enquête emploi :

« [L]e niveau de diplôme est aujourd'hui ce qui distingue le plus nettement les cadres des non-cadres : en 2002, alors que près des deux tiers des cadres possèdent une formation équivalente ou supérieure au second cycle universitaire, seul un non-cadre sur vingt est dans ce cas. L'écart s'est accru de près de 10 points par rapport à 1982 »³²¹.

La concentration des diplômés du supérieur au sein des CPIS est de plus en plus marquée, puisque « [l]a proportion de cadres diplômés des niveaux I et II de l'Éducation nationale est passée de 48 % à 62 % entre 1982 et 2002, contre de 2 % à 5 % pour les non-cadres. L'écart s'est ainsi creusé, de 46 à 57 points »³²².

318E. Maurin, *op. cit.*, p. 62.

319Julien Calmand, Dominique Epiphane et Pierre Hallier, *De l'enseignement supérieur à l'emploi: voies rapides et chemins de traverse: enquête Génération 2004, interrogation 2007*, s.l., Centre d'études et de recherches sur les qualifications, 2009, p. 4.

320J. Calmand *et alii*, *op. cit.*, p. 19.

321Thomas Amossé, « Cadres/Non cadres: une frontière toujours consistante », *Cadres, classes moyennes: vers l'éclatement*, 2011, p. 34.

322Th. Amossé, *art. cit.*, p. 34.

Ainsi, les positions professionnelles les plus enviables correspondent globalement aux niveaux de diplôme les plus élevés, et aux positions les plus assurées du point de vue de l'emploi. On est d'autant plus cadre que l'on est plus diplômé, d'autant plus chômeur et précaire que l'on est ouvrier et employé, d'autant plus ouvrier, employé, chômeur et précaire, que l'on est moins diplômé. Inversement, exercer une profession intermédiaire, et surtout une profession de cadre nécessite le plus souvent des diplômes du supérieur, et dispense presque toujours de se trouver au chômage ou en emploi précaire. La fréquence et le niveau toujours croissant des diplômes parmi la population active, ainsi que la part croissante des actifs classés comme cadres et professions intellectuelles supérieures, semblent indiquer, sinon une voie de progrès dont bénéficierait universellement la société française, du moins les conditions d'un sort favorable maintenues pour une forte minorité triée par le système scolaire. « Les cadres », avec toute la charge d'imaginaire social que ce terme recouvre, semblent bien être, plus que jamais, le groupe qui symbolise le progrès social.

Les tendances que nous venons d'observer à grande échelle (augmentation des formes précaires d'emploi, du nombre de diplômés, ainsi que de la part des CPIS) ainsi que le mode de leur agencement (les avantages ayant tendance à se cumuler) autorisent des interprétations qui voudraient que la dynamique de la société salariale se prolonge, malgré certaines altérations. À condition d'accéder à un diplôme de l'enseignement supérieur, on a de fortes chances d'échapper à l'effritement de la condition salariale qui en corrode les échelons inférieurs, et de prendre place parmi les professions intermédiaires ou de CPIS. Par rapport aux promesses de progrès social prononcées par les modernisateurs comme Jean Fourastié, le problème majeur de cette formation sociale semble être celui de la fracture entre le haut et le bas du salariat. Les CPIS ainsi que les professions intermédiaires demeurent, par leur expansion et par la sécurité économique dont ils semblent bénéficier, les « agents de la croissance et du progrès » et les « attracteur[s] » de la « condition salariale »³²³. Cependant, cette analyse, plausible à grande échelle, ignore des évolutions plus circonscrites qui lui font exception.

323 Robert Castel, *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, Paris, Gallimard, 1999 [1995], p. 585-586.

1.3 L'objectivation d'une trajectoire divergente

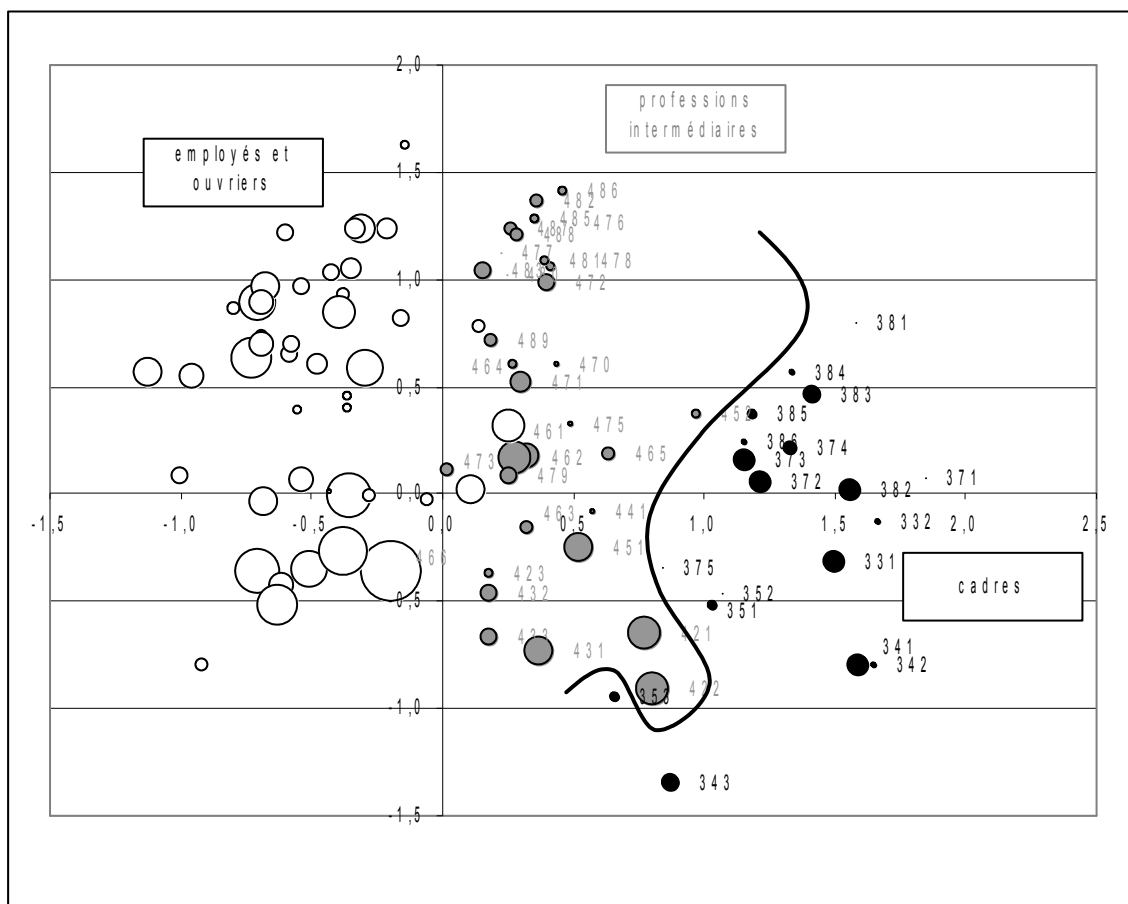
1.3.1 Vingt ans d'évolutions de l'espace social

Le sociologue Thomas Amossé a utilisé la nomenclature des PCS au niveau d'agrégation intermédiaire, dans une recherche sur les transformations de la structure sociale entre 1982 et 2002, qui va permettre d'observer des évolutions noyées dans les données utilisées ci-dessus. À l'occasion d'une enquête sur la catégorie des cadres, Th. Amossé a appliqué une analyse des correspondances multiples aux données de l'Enquête emploi³²⁴. Les variables actives dans l'analyse ont été celles « de genre, d'âge, de position sociale du père et du conjoint, d'origine géographique et de niveau de diplôme » du point de vue des caractéristiques de l'individu, et celles « de salaire, durée du travail, ancienneté dans l'emploi, type de contrat, statut, effectif et secteur d'activité de l'employeur » en ce qui concerne leur situation professionnelle³²⁵. Puisque l'interrogation portait précisément sur la position relative des groupes de profession (troisième niveau de détail de la nomenclature des PCS), la catégorie socio-professionnelle (niveau le plus agrégé de la nomenclature des PCS) a été projetée, mais n'a pas joué en tant que variable active. Cette méthode permet de construire un espace des similarités et des différences sociales entre les groupes. Dès lors, on peut comparer l'état cet espace à vingt ans d'intervalle.

324Du moins aux salariés en emploi. Les indépendants ont été exclus de l'analyse, certaines variables utilisées étant propres au salariat.

325Th. Amossé, *art. cit.*, p. 32.

La carte des groupes de professions de 1982 sur la structure sociale



Lecture : les numéros correspondent au code à trois positions de la nomenclature des PCS (Insee, 1994 ; ou Desrosières et Thévenot, 2002, 5^{ème} édition). La taille de chacun des regroupements de profession est proportionnelle à sa taille.

Champ : salariés dans les groupes socio-professionnels des « cadres et professions intellectuelles supérieures », « professions intermédiaires », « employés » et « ouvriers » en 1982.

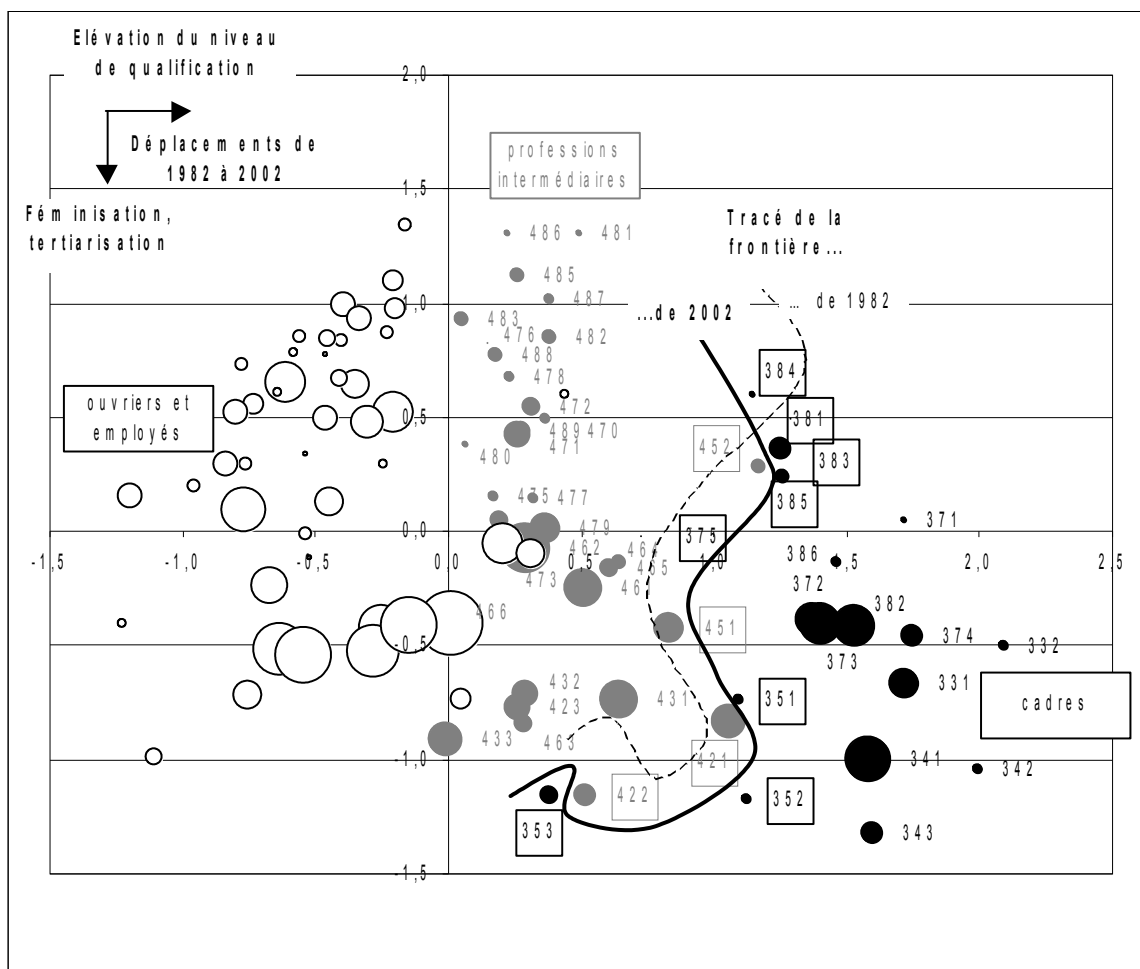
Source : enquêtes *Emploi* 1982 et 2002. (Amossé, 2011, *art. cit.*, p. 38)

Sur les deux graphiques, celui de 1982 comme celui de 2002, la composition des variables qui définissent les deux axes projetés sur le graphique est identique. Le premier axe qui structure l'espace oppose très nettement un « haut » (à l'est du graphique) et un « bas » social (à l'ouest) : niveau de diplôme et de revenu faible ou élevé, catégorie sociale du conjoint et du père, horaires de travail polarisent ici les données, c'est-à-dire les groupes professionnels et, à travers eux, les individus. Les modalités : « jeunes de moins de trente ans » et « CDD » contribuent à définir le vecteur ouest. Le deuxième axe met quant à lui en scène des dynamiques historiques contrastées, à savoir, vers le nord du graphique, un pôle marqué par l'industrie, la masculinité, l'inactivité du conjoint (c'est-à-dire plus souvent : de la conjointe), l'ancienneté dans l'entreprise³²⁶, et un pôle (sud) plus féminisé, tertiarié, marqué par une moindre ancienneté dans l'emploi et des statuts plus précaires (le CDD et le temps partiel)³²⁷.

326L'enquête Formation Qualification Professionnelle (FQP) de 2003 montrait par exemple que l'industrie était le secteur où les anciennetés dans l'emploi de plus de vingt ans étaient les plus fréquentes parmi les salariés en CDI : un tiers d'entre eux, contre 25 % en moyenne pour l'ensemble des secteurs (« Formation et qualification professionnelle en 2003 », *INSEE résultats*, n° 64, avril 2007.).

327Th. Amossé, *art. cit.*

La carte des groupes de professions de 2002 sur la structure sociale



Lecture : les numéros correspondent au code à trois chiffres de la nomenclature des PCS (Insee, 1994 ; ou Desrosières et Thévenot, 2002, 5^{ème} édition). La taille de chacun des regroupements de profession est proportionnelle à son effectif.

Champ : salariés dans les groupes socio-professionnels des « cadres et professions intellectuelles supérieures », « professions intermédiaires », « employés » et « ouvriers » en 2002.

Source : enquêtes emploi 1982 et 2002.

(Amossé, *art. cit.*, 2011, p. 39)

Un résultat de ces projections est que les catégories socioprofessionnelles (projetés par groupes de professions, et qui n'ont pas contribué à l'analyse) occupent des zones suffisamment distinctes pour qu'il soit possible de tracer une frontière, au moins entre les différentes composantes des cadres et celles des professions intermédiaires (les employés et ouvriers, ici fusionnés, chevauchent davantage les positions des professions intermédiaires). Si l'on se concentre sur les CPIS, l'évolution la plus visuellement frappante entre 1982 et 2002 est l'accroissement de leur poids relatif au sein du salariat, symbolisé par l'élargissement des cercles qui les représentent. De plus, ils semblent avoir glissé vers le sud-est du graphique. Mais une observation plus détaillée des transformations de la

projection des groupes professionnels de CPIS entre les deux dates permet de distinguer plusieurs dynamiques, associées de façon privilégiée à des fractions différentes.

1.3.2 Cadres du passé, cadres de l'avenir, précaires de la culture

Une des évolutions qui apparaissent entre 1982 et 2002 est le renforcement de l'isolement de la frange de cadres la plus liée à la production industrielle :

« Au Nord, les ingénieurs technico-commerciaux (385), de maintenance (384) et de production (383), et les cadres de l'hôtellerie-restauration (375) ont vu leur position pratiquement inchangée entre 1982 et 2002 : ils représentent une frange déclinante des cadres qui, composée d'une majorité de salariés d'ancienneté élevée issus de la promotion interne, souvent des hommes vivant avec une femme restée au foyer, s'est écartée du centre de gravité du groupe »³²⁸.

L'analyse des correspondances suggère une certaine marginalisation de ces groupes professionnels.

Cette fraction fait exception au changement social qui, montre Thomas Amossé, a déplacé l'ensemble des CPIS, depuis 1982, vers le sud-est du graphique. Ce vecteur du sud-sud-est correspond, conformément à la composition des axes, à un processus de féminisation et de tertiarisation (décalage vers le sud), ainsi qu'à une élévation du niveau de diplôme, qui entraîne vers l'est du graphique. En effet, alors que l'une des premières explications qui vient à l'esprit pour expliquer l'excentrement croissant des cadres serait une augmentation de leur avantage par rapport au reste du salariat en termes de salaire, la contribution des hauts salaires dans la définition de la position des cadres sur le graphique régresse entre 1982 et 2002. Un niveau de diplôme de plus en plus supérieur devient la caractéristique la plus fortement distinctive des cadres : « En d'autres termes, il est de moins en moins improbable d'être cadre lorsque l'on a un bas salaire, alors que cela l'est de plus en plus lorsque l'on n'a pas un master, un doctorat, ou un diplôme de grande école »³²⁹.

Ainsi, deux tendances s'opposent parmi les cadres : premièrement celle de la stagnation au nord, qui va de pair avec une augmentation plutôt faible des effectifs, et concerne aussi bien des groupes professionnels typiques de la production industrielle, que d'autres, davantage liés à la mise en valeur et à la transmission familiale des patrimoines. Et deuxièmement, celle de la progression vers le sud est, qui concerne les professions médicales salariées, les cadres de la Fonction publique, ainsi que les enseignants. Les ingénieurs en informatique ou d'études (3.8.2) ainsi que les cadres administratifs et commerciaux (3.7.2 et 3.7.3), qui pèsent chacun, de même que les enseignants

328Th. Amossé, *art. cit.*, p. 38-39.

329Ibid., p. 41.

(3.4.1), plusieurs centaines de milliers d'emplois, partagent cette tendance, tout en restant plus ancrés au nord que les professions du public, qui y sont entraînées par la forte augmentation du niveau de diplôme de leurs membres. Moins dominés par les hommes et par l'industrie, de plus en plus diplômés, les groupes professionnels les plus lourds par leur nombre au sein des CPIS connaissent autant de transformations qui peuvent étayer les interprétations classiques du progrès social.

Cependant, ces deux tendances (nord et sud-est) ne sont pas les seules à être visiblement à l'œuvre dans le graphique. En effet, un groupe professionnel relevant en principe des CPIS s'excentre vers le sud ouest, jusqu'à atteindre à peu près, sur l'axe 2, le centre de gravité des professions intermédiaires : c'est celui immatriculé 3.5.3, qui regroupe les artistes plasticiens, des spectacles, et les professeurs d'art. Déjà saillants au sud ouest de l'archipel des CPIS en 1982, ils sont désormais nettement excentrés par rapport au cœur de l'archipel des professions supérieures. Ils se trouvent au contraire très proches de certaines composantes des professions intermédiaires : le groupe 4.2.2, qui contient les maîtres auxiliaires, les enseignants du technique court, ainsi que les conseillers d'éducation et surveillants, le groupe 4.3.3, qui rassemble, pour près de 300 000 individus, les éducateurs spécialisés et les animateurs socioculturels (près de 200 000), ainsi que le groupe 4.6.3, celui des assistants de la publicité, des traducteurs, assistants techniques des spectacles, de la mode et de la décoration, ainsi que les photographes (plus de 110 000 individus). Au contraire, un groupe aussi nombreux que celui des professionnels du sport (code 4.2.4 ; plus de 200 000) se trouve beaucoup plus proche du centre de gravité des CPIS, et presque dans la même position que les journalistes (3.5.1).

Les 3.5.3 doivent cette position à leurs statuts d'emploi (très souvent temporaires) ainsi qu'aux revenus modiques d'une grande partie de leurs membres, qui contrebalancent les attributs (comme leur origine sociale très souvent élevée ou le niveau de diplôme) qui « tirent » le groupe vers l'est, et vers le reste des cadres. Les 3.5.3 ne sont pas absolument le seul groupe professionnel à subir l'influence du vecteur sud-ouest. Tout en restant assez proches des gros bataillons (plus de 450 000) des enseignants du secondaire et du supérieur (3.4.1), les journalistes et auteurs (3.5.1) ainsi que les cadres des spectacles et de la communication (3.5.2) occupent eux aussi plutôt le sud ouest de l'aire des CPIS³³⁰. Ici, l'évolution vers un travail plus qualifié et plus éloigné de la production industrielle

330La position spécifique des professions de l'information, des arts et des spectacles par rapport aux autres composantes des cadres et professions intellectuelles supérieures se retrouve aussi au niveau des identifications subjectives. En effet, tandis que les professeurs et professions scientifiques, les cadres de la fonction publique, les ingénieurs et cadres d'entreprise sont près de la moitié à s'identifier au « haut » de la société, environ 40 % à se voir au « milieu » et guère plus de 10 % à considérer qu'ils sont « en bas », les réponses de la CS 3.5 sont un peu moins de 40 % pour le « haut », autour de 30 % pour le « milieu », et près de 30 % pour le « bas ». Sur le schéma en triangle gradué établi par les auteurs, les « 3.5 » sont les plus proches du centre du triangle ; autrement dit ils sont le

s'accompagne, non pas d'attributs d'élitisme économique, mais d'une fragmentation des formes d'emploi, cumulée avec un niveau faible de rémunération. Ce qui se dessine ici est un devenir social atypique, où une fraction des CPIS vouée à l'art et à la culture diverge profondément de l'évolution de l'ensemble de la catégorie, pour rejoindre une zone de convergence avec quelques groupes professionnels des Professions intermédiaires liés aux positions dominées dans le secteur de l'enseignement, au travail social ou à la production culturelle. Autrement dit, si l'on désigne ce rapprochement quelque peu hétérogène par les propriétés communes des deux côtés de la frontière CPIS/professions intermédiaires, c'est une tendance au travail culturel précaire.

Conclusion

Les résultats ci-dessus doivent être pris avec prudence. Tout d'abord, ils sont déjà anciens, puisqu'ils reposent sur des observations qui datent de 2002. De plus, ils sont relatifs aux variables disponibles dans l'Enquête emploi (sexe, tranche d'âge, origine sociale, position sociale du conjoint, niveau de diplôme, niveau de revenu, type d'employeur, temps de travail, ancienneté, type de contrat de travail). D'autres variables feraient ressortir un paysage social différent. De plus, des positions qui apparaissent comme voisines sur la projection construite à partir des deux axes les plus structurants peuvent tenir à des variables actives différentes, de sorte que, sur un troisième ou un quatrième axe, ces deux positions apparaîtraient plus éloignées, tandis que des rapprochements différents seraient mis en lumière. Cependant, tels quels, la plupart de ces indicateurs correspond à des propriétés dont la pertinence dans la vie sociale est indéniable. Les autres apportent sur la situation professionnelle des précisions qui, pour être parfois plus spécifiquement liées au débat sur les cadres, comme celle de la durée hebdomadaire de travail, n'en sont pas moins pertinentes lorsqu'il s'agit d'objectiver une position au sein de l'économie nationale.

C'est pourquoi ce qu'il permet de voir est très riche sociologiquement. En projetant les groupes professionnels du troisième niveau de détail de la nomenclature des PCS selon les propriétés sociales des individus, ce graphique relativise les classements à un chiffre, en particulier en ce qui concerne la frontière entre CPIS et professions intermédiaires. L'espace social mis en lumière par l'ACM fait ainsi ressortir des divergences et des convergences objectives qui échappent à toutes les analyses qui se contentent d'utiliser la nomenclature à son niveau le plus agrégé, comme c'était le

groupe professionnel dont la structure des positionnements sociaux subjectifs se rapproche le plus d'une segmentation par tiers égaux, ce qui indique un niveau de contrastes internes particulièrement élevé (F. Guérin-Pace, O. Samuel et I. Ville (eds.), *En quête d'appartenances : l'enquête histoire de vie sur la construction des identités*, Paris, INED, 2009. 45).

cas des auteurs cités en 1.2. En particulier, le devenir singulier des professions des arts et des spectacles, qui est souvent noyé au sein des CPIS, mérite une attention spéciale. Il y a « cadres » et « cadres », et tous les devenirs « cadres » n'ont pas la même signification sociale.

2. L'INTERSECTION CROISSANTE ENTRE TRAVAIL CULTUREL ET TRAVAIL PRÉCAIRE

L'analyse des correspondance conçue par Thomas Amossé nous a permis de percevoir une dynamique sociale de rapprochement entre des groupes professionnels qui relèvent des deux côtés de la frontière entre les Cadres et professions intellectuelles supérieures d'une part, et les Professions intermédiaires de l'autre. La convergence culturelle-précaire observable au sud ouest de l'aire sociale des CPIS n'est pas une entité close sur elle-même, à bords bien définis, c'est plutôt un phénomène diffus, dont il n'est pas facile de déterminer clairement sur quelles propriétés il repose.

Si l'on accepte de le critérialiser par l'intersection entre les formes d'emploi dites précaires (en laissant de côté les débats sur cette qualification, quitte à parler pour le moment d'une précarité présumée) et le travail culturel (pour lequel on trouvera des mesures statistiques), il est possible de trouver des données statistiques qui quantifient l'élargissement de cet objet au cours des dernières décennies, ainsi que sa dimension actuelle.

2.1 L'expansion du nombre de travailleurs culturels

Un phénomène bien établi dans les travaux de sociologie des professions culturelles est celui de « la croissance des professions culturelles »³³¹ ou de leur « essor »³³². Les chercheurs s'appuient pour cela sur des données statistiques, dérivées de grandes enquêtes nationales comme l'Enquête emploi ou le Recensement, et souvent retraitées par des institutions comme le DEPS ou la DARES. Les périodes observées peuvent varier : 1982-2008 chez V. Dubois, 1990-1999 pour P.-M. Menger.

331P.-M. Menger, *Les intermittents du spectacle*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2005, p. 200.

332V. Dubois, *La culture comme vocation*, Marseille, Raisons d'agir, 2013, p. 30.

Mais surtout, les périmètres statistiques retenus diffèrent. La catégorie de « professions culturelles » observée par Pierre-Michel Menger provient du DEPS ; elle découle du périmètre sur lequel le Ministère de la Culture revendique une autorité, et a d'ailleurs connu des remaniements d'une version à l'autre. Elle ne correspond pas tout à fait aux « familles professionnelles » de la DARES utilisées par Vincent Dubois. Celle des « professionnels de l'information et de la communication »³³³ inclut par exemple les professionnels de la publicité à côté des journalistes, alors que le DEPS ne les a pas inclus parmi les « professions culturelles », même s'il est vraisemblable que certains de ces professionnels interviennent dans ce secteur. On obtient alors logiquement des résultats différents quant au taux de croissance et aux effectifs de ces catégories. Prenant acte de la variabilité des catégories disponibles, et de leur correspondance relativement floue par rapport à la convergence culturelle précaire que nous voulons objectiver, nous allons superposer les résultats issus de deux nomenclatures différentes, que nous tenons pour complémentaires plutôt que pour contradictoires.

2.1.1 La croissance des professions culturelles

L'agrégat précédent comporte bien le noyau des professions culturelles autour desquelles se produit la convergence culturelle précaire ; cependant elle se construit plutôt dans la direction des professions intellectuelles, avec le journalisme, l'écriture et la recherche universitaire. Une autre direction dans laquelle on peut mener ce débordement est celle des arts et de la culture. On peut alors utiliser telles quelles les données que fournit le Ministère de la Culture à propos des professions culturelles. Celles-ci ont connu, entre 1982 et 2010, un fort accroissement, comme le montre le tableau de la page suivante :

Évolution des effectifs des professions culturelles entre 1982 et 2010

PCS	Libellé (PCS)	Effectifs en 1982*	Effectifs en 1990**	Effectifs en 2010***
Professions des arts visuels et des métiers d'art		71 800	101 000	171 500
Professions des arts visuels		nd	73 700	148 200
Artistes plasticiens	354A	14 500	20 000	34 400
Photographes	465C	nd	13 100	18 900
Stylistes décorateurs/Concepteurs et assistants techniques des arts graphiques , de la mode et de la	465A	nd	40 700	94 900

333Code U0Z de la nomenclature DARES des familles professionnelles.

décoration				
Métiers d'art		25 000	27 400	23 300
Artisans d'art	214E	nd	nd	11 000
Ouvriers d'art	637B	nd	nd	12 300
Professions du spectacle		63 800	93 100	190 600
Artistes des spectacles		22 500	35 600	74 200
Artistes de la musique et du chant	354B	nd	nd	32 000
Artistes dramatiques	354C	nd	nd	30 100
Artistes de la danse, du cirque et des spectacles divers	354D	nd	nd	12 100
Cadres, ouvriers et techniciens des spectacles		41 300	57 500	116 400
Directeurs et responsables de programmation et de production de l'audiovisuel et des spectacles	353B	nd	nd	23 100
Cadres artistiques et technico-artistiques de la réalisation de l'audiovisuel et des spectacles	353C	nd	nd	26 90
Assistants techniques de la réalisation de l'audiovisuel et des spectacles	465B	nd	nd	44 200
Ouvriers et techniciens des spectacles et de l'audiovisuel	637C	nd	nd	12 900
Indépendants gestionnaires de spectacles ou de services récréatifs	227A	nd	nd	9 300
Professions littéraires		27 400	46 000	87 500
Journalistes et cadres de l'édition		23 600	40 400	60 700
Journalistes et rédacteurs en chef	352A	nd	nd	54 200
Directeurs de journaux, administrateurs de presse, directeurs d'édition	353A	nd	nd	6 500
Auteurs littéraires, scénaristes, dialoguistes	352B	nd	5 600	11 000
Traducteurs et interprètes	464B	nd	nd	15 800
Cadres et techniciens de la documentation et de la conservation		14 200	32 100	26 000
Bibliothécaires, archivistes, conservateurs de la fonction publique	351A	nd	nd	16 100
Cadres de la documentation, de l'archivage (hors fonction publique)	372F	nd	nd	3 500
Sous-bibliothécaires, cadres intermédiaires du patrimoine	425A	nd	nd	6 400
Architectes		nd	33 900	53 000
Architectes libéraux	312F	nd	nd	31 900
Architectes salariés	382B	nd	nd	21 100
Professeurs d'art (hors établissements scolaires)	354G	16 600	23 700	47 700
Ensemble des professions culturelles		250 000	329 900	576 300
Ensemble de la population active (1990)/Population active occupée (2010)		nd	22 050 566	26 693 550

* Source : DEPS, 2011, Fiche 25, p. 330.

** Source : Recensement de la population, Insee/DEPS, depuis Menger, 2005, *op. cit.*, p. 267.

*** Source : recensement de la population 2010 (DEPS, *Chiffres Clés 2014*, Paris, Ministère de la culture et de la communication, 2014, p. 26-27).

Le champ a été modifié entre 1982 et 2010, par l'ajout des architectes puis des traducteurs et interprètes. Mais ces professions relativement peu nombreuses n'invalident pas le résultat selon lequel l'effectif des professions culturelles a augmenté de + 130,5 % en moins de trois décennies : tout eu plus peut-on estimer que ce chiffre est légèrement surestimé. Le DEPS précise que le quasi-doublement qu'ont connu les professions culturelles contraste avec les 19 % d'augmentation de la population active occupée³³⁴ dans son ensemble entre 1982 et 2007³³⁵. Les principales forces d'inertie proviennent des architectes (profession réglementée) et des « métiers d'art »³³⁶.

334C'est-à-dire à l'exclusion des chômeurs – catégorie dont on va bientôt voir que l'importance est grande dans cette aire sociale.

335<http://www.culturemedias2030.culture.gouv.fr/annexe/25-fiches-culture2030-25-.pdf>, consulté le 25 septembre 2015.

336Les données plus récentes tirées de la brochure « Chiffres clés, - statistiques de la culture 2014 » signalent la vieillesse relative des travailleurs des métiers d'arts (artisans et ouvriers) : en 2010, 64 % d'entre eux avaient plus de 40 ans. Des explications se trouvent chez Anne Jourdain, « Les reconversions professionnelles dans l'artisanat d'art », *Sociologies pratiques*, 26 mai 2014, n° 28, n° 1, p. 21-30.

2.1.2 La croissance des familles professionnelles de la recherche et de la culture

Enfin, on peut convoquer les données fournies par la DARES (organe statistique du ministère du travail), qui s'appuie elle aussi sur l'enquête emploi, suivie entre 1982-1984 et 2009-2011. La nomenclature de la DARES classe les professions détaillées des PCS en « familles professionnelles » qui « regroupent les professions qui font appel à des compétences communes sur la base de "gestes professionnels" proches »³³⁷. Ce principe de rapprochement basé sur la ressemblance entre les activités professionnelles apporte un complément précieux à la nomenclature des PCS qui met davantage l'accent sur la hiérarchie des niveaux de qualification, à partir de conventions qui peuvent ne plus être en prise avec les évolutions récentes des recrutements et des métiers. Alors que l'usage sociologique des PCS met au premier plan la structure hiérarchique entre CPIS, professions intermédiaires et employés/ouvriers, et se prête ainsi spontanément à la mise en lumière d'inégalités sociales, les familles professionnelles permettent de mettre l'accent sur les transformations qualitatives des activités, sur la contraction ou l'expansion des secteurs, quitte à agréger des intitulés que la grille des PCS disperse entre professions « intellectuelles supérieures » et « intermédiaires », voire ouvrières. Trois des familles professionnelles de la DARES peuvent correspondre plus particulièrement à des professions culturelles³³⁸.

La première (N0Z dans le code FAP de la DARES) est celle des personnels d'études et de recherches³³⁹. Les effectifs de cette famille professionnelle sont passés, sur la période étudiée, de 134 000 à 358 000 individus (soit + 167 % d'augmentation)³⁴⁰. La deuxième famille professionnelle qui nous intéresse est celle des professionnels de la communication et de l'information (U0Z³⁴¹). Elle est passée, presque aussi vigoureusement, de 67 000 à 160 000 (+ 138 %). Le troisième groupe de professions, celui des professionnels des arts et des spectacles (U1Z³⁴²), est passé, en moins de

337DARES, *La nomenclature des familles professionnelles version 2009 table de correspondance fap/ pcs/ rome*, Paris, DARES, 2009, p. 5

338Sont ici dénombrés, à partir de l'enquête emploi, les actifs occupés au sens du BIT.

339Elle associe les 312e (Ingénieurs conseils libéraux en études techniques) aux quatre familles sectorielles d'Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (383a, 384a, 385a, 386a) ainsi qu'aux Chercheurs de la recherche publique (342e), et n'empiète donc pas sur les professions intermédiaires.

340Dans ce paragraphe, les résultats proviennent de D. Ast, *Les portraits statistiques des métiers 1982-2011*, Paris, DARES, 2012.

341Cette catégorie mêle plusieurs professions intermédiaires à d'autres qui appartiennent aux CPIS : Assistants de la publicité, des relations publiques (indépendants ou salariés) (464a), Interprètes, traducteurs (indépendants ou salariés) (464b), Cadres de la publicité (375a), Cadres des relations publiques et de la communication (375b), Cadres de la documentation, de l'archivage (hors fonction publique), (372f), Sous-bibliothécaires, cadres intermédiaires du patrimoine (425a), Journalistes (y.c. rédacteurs en chef) (352a), Directeurs de journaux, administrateurs de presse, directeurs d'éditions (littéraire, musicale, audiovisuelle et multimédia) (353a).

342On y trouve les Directeurs, responsables de programmation et de production de l'audiovisuel et des spectacles (353b), les Cadres artistiques et technico-artistiques de la réalisation de l'audiovisuel et des spectacles (353c), les Assistants techniques de la réalisation des spectacles vivants et audiovisuels (indépendants ou salariés) (465b), les

trois décennies de 167 000 à 368 000 actifs occupés (+121 %). Ces trois familles professionnelles ont donc connu une expansion d'une rare ampleur sur la période observée, passant de 368 000 à 886 000 actifs occupés (+ 141 %), autrement dit de moins de 2 % à 3,7 % de la population active occupée entre 1982-1984 et 2010. C'est moins que les ingénieurs de l'informatique, passés de 49 000 en début de période à 344 000 pour l'enregistrement le plus récent (+ 602 %), ou que les cadres administratifs, comptables et financiers, qui ont évolué de 224 000 à 611 000 actifs occupés (+ 172 %). C'est cependant une des croissances les plus importantes sur la période pour un groupe professionnel.

2.2 Les transformations des formes d'emploi dans le travail culturel

2.2.1 Altérations de l'emploi dans les professions culturelles

Le DEPS (organisme statistique du ministère de la culture) donne une représentation graphique très claire de l'atypisme typique des conditions d'emploi dans le secteur de la culture :

Ouvriers et techniciens des spectacles vivants et audiovisuels (637c), les Concepteurs et assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration (indépendants et salariés) (465a), les Photographes (indépendants et salariés) (465c), ainsi que les métiers plus traditionnellement artistiques : les Artistes de la musique et du chant (354b), les Artistes dramatiques (354c), les Artistes de la danse, du cirque et des spectacles divers (354d), les Professeurs d'art (hors établissements scolaires) (354g), les Auteurs littéraires, scénaristes, dialoguistes (352b), et les Artistes plasticiens (354a).

5. Répartition des professionnels des métiers artistiques selon le statut de l'emploi principal en 2009



Champ : France, ensemble des actifs exerçant à titre principal un métier artistique et ensemble des actifs en emploi.

Lecture : en 2009, 15 % des artistes des spectacles exerçaient leur métier en tant que non-salariés ; cette proportion atteint 35 % dans l'ensemble des métiers artistiques et 11 % dans l'ensemble des actifs en emploi.

Sources : Insee, recensements de la population 2009 ; Deps.

(Gouyon et Patureau, « Les métiers artistiques : des conditions d'emploi spécifiques, des disparités de revenus marquées », in *France, portrait social*, Paris, INSEE, 2013, p. 155).

Sur ce graphique, tandis que le continent du salariat à durée indéterminée rassemble encore 87 % de l'ensemble des actifs en emploi, et n'est effrité, aux deux extrémités du graphique, que par 11 % d'indépendants/employeurs et 13 % de contrats temporaires (CDD, intérim ou autres), on voit qu'il se réduit aux dimensions d'une langue d'à peine plus de 40 % dans les métiers artistiques, cernée d'un côté par près de 35 % de travailleurs indépendants, et de l'autre par près de 25 % d'emploi temporaire. Autrement dit, l'emploi artistique est à 60 % hors de l'emploi salarié stable, ce qui explique en grande partie sa position excentrée par rapport à l'archipel des cadres sur l'analyse factorielle (voir ci-dessus). Les disparités sont cependant fortes entre les groupes de professions. Le tableau ci-dessus en donne une image qu'il faut affiner, ce que permet un autre tableau fourni par le ministère de la culture :

Volume et formes de l'emploi dans les professions culturelles

PCS	Libellé (PCS)	Effectifs	Non salariés (en %)	Contrats temporaires parmi les salariés (en%)
Professions des arts visuels et des métiers d'art		171 500	49	15
Professions des arts visuels		148 200	49	16
Artistes plasticiens	354A	34 400	79	19
Photographes	465C	18 900	66	15

Concepteurs et assistants techniques des arts graphiques de la mode et de la décoration	465A	94 900	37	15
Métiers d'art		23 300	51	12
Artisans d'art	214E	11 000	100	///
Ouvriers d'art	637B	12 300	///	12
Professions du spectacle		190 600	16	52
Artistes des spectacles		74 200	17	72
Artistes de la musique et du chant	354B	32 000	20	64
Artistes dramatiques	354C	30 100	16	85
Artistes de la danse, du cirque et des spectacles divers	354D	12 100	8	65
Cadres, ouvriers et techniciens des spectacles		116 400	16	40
Directeurs et responsables de programmation et de production de l'audiovisuel et des spectacles	353B	23 100	15	23
Cadres artistiques et technico-artistiques de la réalisation de l'audiovisuel et des spectacles	353C	26 90	13	46
Assistants techniques de la réalisation de l'audiovisuel et des spectacles	465B	44 200	5	44
Ouvriers et techniciens des spectacles et de l'audiovisuel	637C	12 900	///	42
Indépendants gestionnaires de spectacles ou de services récréatifs	227A	9 300	100	///
Professions littéraires		87 500	28	21
Journalistes et cadres de l'édition		60 700	12	17
Journalistes et rédacteurs en chef	352A	54 200	13	18
Directeurs de journaux, administrateurs de presse, directeurs d'édition	353A	6 500	10	7
Auteurs littéraires, scénaristes, dialoguistes	352B	11 000	74	77
Traducteurs et interprètes	464B	15 800	57	32
Cadres et techniciens de la documentation et de la conservation		26 000	///	10
Bibliothécaires, archivistes, conservateurs de la fonction publique	351A	16 100	///	7
Cadres de la documentation, de l'archivage (hors fonction publique)	372F	3 500	///	7
Sous-bibliothécaires, cadres intermédiaires du patrimoine	425A	6 400	///	16
Architectes		53 000	59	12
Architectes libéraux	312F	31 900	100	///
Architectes salariés	382B	21 100	///	12
Professeurs d'art (hors établissements scolaires)	354G	47 700	18	26
Ensemble des professions culturelles		576 300	32	30
Ensemble de la population active occupée		26 693 550	11	13

Source : recensement de la population 2010 pour le nombre d'actifs ; enquêtes emploi 2008-2012 pour les caractéristiques (DEPS, *Chiffres Clés 2014*, Paris, Ministère de la culture et de la communication , 2014, p. 26-27).

Lecture : en 2010, on compte 34 400 artistes plasticiens en activité ; 79 % sont non-salariés ; parmi les salariés, 19 % le sont en CDD.

Pierre-Michel Menger fait appel à des données similaires dans son ouvrage sur les intermittents du spectacle. Par rapport aux données du recensement de 1999, sur lesquelles s'appuie P.-M. Menger, la part des indépendants est légèrement montée de 30 à 32 % ; celle des CDD dans l'emploi salarié est redescendue de 33 à 30 % en 2010³⁴³. Cette légère augmentation de l'indépendance aux dépens du salariat discontinu peut être rapprochée du dynamisme remarquable d'une catégorie comme celle des « concepteurs et assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration », dont les métiers sont souvent exercés sous un statut indépendant, et ont progressé plus vigoureusement que les intermittents du spectacle, le nombre de ces derniers ayant même tendance à stagner au cours des années 2000.

Puisque ce tableau fournit l'effectif total de chaque profession (ou groupe de professions), il est possible par un calcul simple de traduire les pourcentages concernant les statuts d'emploi en volumes. La population de 576 300 actifs en emploi dans les professions culturelles se divise donc entre 184 416 non-salariés et 391 884 salariés. Parmi ces derniers, la dernière colonne permet de distinguer entre 274 319 salariés en contrat stable, et 117 565 salariés en contrats à durée déterminée. Si l'on ajoute les effectifs des indépendants à ceux des contrats temporaires, on obtient un ensemble de 301 981 actifs en emploi dans la culture à qui l'on peut appliquer, en attendant des approches plus fines, une présomption de précarité. Cela représente plus de la moitié de l'emploi dans le secteur (52,4 %), et permet d'établir que 1,13 % de la population active occupée l'est dans les professions culturelles sous des formes d'emploi dont il est difficile de savoir *a priori* si elles relèvent d'une indépendance heureuse ou si l'on peut les qualifier de précaires³⁴⁴.

2.2.2 Précaires et chômeurs dans les familles professionnelles de la culture

Une des principales limites des évaluations que l'on vient d'établir quant au volume du travail intellectuel/culturel présumé précaire est que le chômage leur échappe. Cette absence tient en partie

343P.-M. Menger, 2005, *op. cit.*, p. 267. Il faut préciser que le champ observé par le DEPS en 2010 n'est pas tout à fait le même qu'en 1999. Les traducteurs, par exemple, ont été ajoutés et haussent le poids des indépendants.

344La brochure du DEPS, *Chiffres Clés 2014* a mené également un repérage sur l'emploi dans le *secteur* culturel. Ici, l'emploi s'élève à 608 200 actifs, répartis de façon presque égale entre les professions culturelles et non culturelles. La part de femmes, à 46 %, n'est qu'à un point de celle de la population active occupée, les moins de 40 ans y sont 49 % (c'est cette fois-ci un point de plus que dans les professions culturelles), la concentration francilienne, à 45 %, est supérieure à celle des professions culturelles (42 %). Mais la différence la plus marquée concerne les formes d'emploi : on ne compte plus ici que 26 % de non-salariés (il y a donc 450 068 salariés), et parmi les salariés 26 % de contrats temporaires (soit 333 050 salariés en emploi stable). Cela démontre que la diversification des formes d'emploi est moins propre au *secteur* (même si la part des formes d'emploi alternatives y est plus du double de celle dans l'emploi total) qu'aux *professions* observées (DEPS, *Chiffres Clés 2014*, Paris, Ministère de la culture et de la communication, 2014, p. 24 et 28-29).

à une raison de fond : les mesures disponibles portent sur la population active *en emploi*. Une deuxième raison est d'ordre technique : l'identification précise de la profession d'un demandeur d'emploi est délicate, d'où une série de complications statistiques, la variable « chômage » n'étant pas disponible dans toutes les enquêtes, ni compatible avec tous les champs, ou tous les niveaux de précision possibles³⁴⁵. Les résultats ci-dessus ont donc dû se limiter aux actifs *en emploi* au moment de l'enquête.

Or, dès que l'on se décale de la perspective économique de la dynamique d'emploi par secteur et professions, pour adopter une perspective selon laquelle le sous-emploi ou l'absence d'emploi d'une partie des individus qui y sont engagés sont parties intégrantes de la réalité sociologique des professions, le niveau de chômage ventilé par groupes professionnels devient une donnée de première importance.

Les analyses menées par la DARES sur les familles professionnelles comportent, pour une partie d'entre elles³⁴⁶, des quantifications du chômage. Tandis que les effectifs en emploi et leurs caractéristiques sont tirées de l'enquête emploi, la source choisie à propos de la frange de chômage de chaque profession est celle, administrative de Pôle Emploi. Si l'on reprend les catégories observées ci-dessus³⁴⁷, les résultats sont contrastés.

Tandis que les chargés d'études (NOZ) sont plutôt épargnés par le manque d'emploi avec 5 % de demandeurs d'emploi toutes catégories confondues en 2011³⁴⁸, il n'en va pas de même dans la catégorie U0Z des professionnels de la communication et de l'information. La catégorie, qui compte déjà 24 % d'emploi non garanti (répartis également entre CDD et indépendance), comporte aussi une frange importante de sans-emploi. Les rédacteurs de la DARES notent en effet que « Malgré le haut niveau de diplôme des demandeurs d'emploi à la recherche d'un poste de professionnel de la communication et de l'information, leur nombre est élevé relativement au nombre de personnes exerçant ce métier »³⁴⁹. Ce nombre est en effet de 33 600 demandeurs d'emploi de catégorie A, c'est-à-dire ceux ne déclarant aucune activité au cours du mois, et qui sont donc de ce fait exclus du champ des actifs en emploi, pour 159 000 actifs en emploi répertoriés par l'enquête emploi en 2009-2011. Ajoutés aux actifs en emploi, les chômeurs rehaussent l'effectif de la famille professionnelle

345Par exemple, dans le recensement, il est possible de connaître la catégorie socioprofessionnelle à un chiffre des demandeurs d'emploi, mais pas leur groupe socioprofessionnel à deux chiffres, ni *a fortiori* leur profession détaillée.

346Le taux de chômage des professions de l'enseignement supérieur, qui sont d'ailleurs fondées en WOZ parmi celles des autres « enseignants », n'est pas fourni par la DARES, qui juge ici les données de Pôle Emploi « peu significatives ». Nous nous appuyons toujours sur D. Ast, *Les portraits statistiques des métiers 1982-2011*, *op. cit.*

347À l'exception de la catégorie N0Z des « personnels d'études et de recherches », qui n'est guère plus marquée par le sous-emploi que la plupart des professions supérieures : pour 358 000 individus en emploi en 2009-2011, on ne compte en N0Z que 17 900 chômeurs, soit un taux, remarquablement faible, de 4,8 % de chômage.

348Nos propres calculs, à partir des données de la DARES.

349D. Ast, *op. cit.*, p. 593.

jusqu'à 192 600, tandis que le taux de chômage s'élève à 17,4 %³⁵⁰. Les demandeurs d'emploi de catégories B et C, c'est-à-dire ceux en activité partielle, sont quant à eux 16 000, soit moitié moins nombreux que ceux de catégorie A. L'effet de la prise en compte du chômage est tout aussi marqué en ce qui concerne les professionnels des arts et des spectacles (U1Z). Au nombre de 368 000 individus comptés comme « en emploi » en 2009-2011, ils comportent 56 % (soit 206 080) d'emplois en dehors du salariat stable, et 185 100 demandeurs d'emploi en 2011, dont 77 200 en catégorie A et 106 900 en catégories B et C. La part exceptionnellement élevée des chômeurs de ces dernières catégories, c'est-à-dire « en activité réduite », recouvre probablement une large majorité d'intermittents du spectacle³⁵¹, pour lesquels leur inscription au chômage correspond au régime ordinaire d'exercice de leur activité. Cependant, si l'on se limite aux seuls chômeurs de catégorie A, leur prise en compte fait bondir les effectifs de la catégorie à 445 200 individus, pour une frange, là aussi, de 17,4 % de chômeurs entièrement privés d'emploi dans la période qui précède l'enquête. C'est ce que nous récapitulons dans le tableau ci-dessous :

Situations d'emploi dans les familles professionnelles de la communication, de l'information, des arts et des spectacles

	Effectif total en emploi	Pourcentage et nombre d'emploi non stable	Chômeurs de catégorie A	Effectif total avec chômeurs A	Emploi précaire + chômage A	Part des chômeurs et précaires dans la profession
Information et communication	159 000	24 % (38 160)	33 600 (17,4 %)	192 600	71 760	37,3 %
Arts et spectacles	368 000	56 % (206 080)	77 200 (17,4 %)	445 200	283 280	63,6 %
Communication, information, arts et spectacles	527 000	46 % (244 240)	110 800 (17,4 %)	637 800	355 040	55,7 %

(Source : DARES, 2014, *op. cit.* ; nos propres calculs)

Des taux de demande d'emploi de l'ordre de 17 % sont parmi les plus élevés, celui de la population active totale se trouvant à 10 %. Les autres familles professionnelles qui l'atteignent ou le dépassent appartiennent exclusivement au salariat d'exécution³⁵². De plus, la synthèse des auteurs de la DARES souligne l'ancienneté particulière des chômeurs des arts et spectacles : « 47 % de ces

350Nos propres calculs, à partir des données de la DARES.

351Au 31 décembre 2008, Pôle Emploi dénombrait près de 137 000 demandeurs d'emploi dans les métiers du spectacle (Commission Permanente sur l'Emploi du CNPS, *Rapport annuel 2008-2009*, p. 27).

352Les « cadres commerciaux et technico-commerciaux » sont les seuls, parmi les métiers qualifiés, à se rapprocher de ce taux de demande d'emploi : ils sont à 14 % en 2011 (D. Ast, *op. cit.*).

demandeurs d'emploi sont inscrits depuis un an ou plus à Pôle emploi (contre 32 % pour l'ensemble des métiers) »³⁵³. Au-delà de cette intensité particulière du chômage chez les professionnels de la communication et des spectacles, il faut retenir le volume qu'il représente. En confondant les catégories A, B et C de chômeurs dans ces deux familles professionnelles, on obtient un total de 234 700 demandeurs d'emploi dans les professions de l'information, de la communication, des arts et des spectacles, soit 37,4 % des actifs de la catégorie. En se limitant aux seuls chômeurs de catégorie A, ils sont 110 800 à se répartir sur un espace professionnel de 637 800 individus en emploi ou hors emploi, dont ils pèsent 17,4 %. En ajoutant aux salariés en contrats à durée déterminée les indépendants et les chômeurs, on aboutit à un total de 355 040 individus qui peuvent être présumés précaires, soit nettement plus de la moitié (55,7 %) des effectifs de ce secteur professionnel. Il s'agit de manipulations statistiques dont la signification sociologique (et en particulier la dimension « précaire ») demeure très incertaine. Mais elles permettent déjà de mettre en évidence l'ampleur du halo, économiquement plus vulnérable, qui entoure l'emploi salarié stable dans les professions culturelles.

3. LES DIFFICULTÉS D'INSERTION DES JEUNES DIPLÔMÉS DANS LES ANNÉES 2000

3.1 Un durcissement de la concurrence pour les positions supérieures

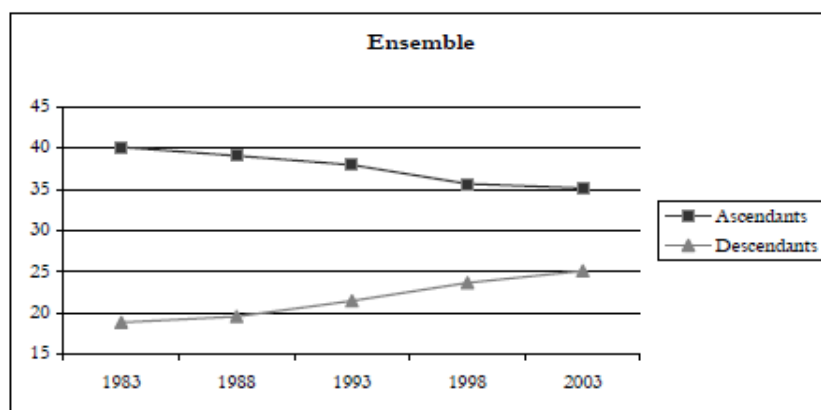
353D. Ast, *op. cit.*, p. 601.

3.1.1 L'accroissement de la mobilité sociale descendante

Le sociologue Louis Chauvel a affirmé en 1998 que, par rapport à la période de la fin des années 1970 et du début des années 1980, un changement majeur qui se produit dans la dynamique de la structure sociale française au cours des deux décennies suivantes est la fréquence accrue des trajectoires sociales descendantes. À partir d'une recherche statistique approfondie, ce sociologue mettait en lumière les inégalités sociales liées à la période de naissance, opposant en particulier les générations nées dans la deuxième moitié des années 1940, bénéficiaires de l'expansion économique et du développement de l'État social, aux victimes de la crise. La répartition des différents types de trajectoires professionnelles selon les générations est une des expressions principales des inégalités intergénérationnelles. Or, une des conclusions de Louis Chauvel était que « [Les cohortes] venues au monde dans les années soixante-dix doivent connaître, quel que soit le scénario, une croissance importante du taux de mobilité descendante, de l'ordre d'un doublement par rapport à celles nées avant 1950 »³⁵⁴. Autrement dit, « La plus grande fréquence des cas de déclassement social d'enfants des classes moyennes est inscrite dans la dynamique générationnelle de la structure sociale »³⁵⁵.

Des données plus récentes sur le déclassement entendu au sens de mobilité sociale descendante peuvent être tirées de la thèse de Camille Peugny³⁵⁶. Le graphique ci-dessous représente l'évolution de la part, parmi les actifs âgés de 35 à 39 ans, des trajectoires ascendantes et descendantes. On observe que les premières déclinent de 40 à 35 % des trajectoires, tandis que les secondes sont de plus en plus courantes, passant de 18 % de la tranche d'âge en 1983 à 25 % en 2003.

Évolution des flux de mobilité intergénérationnelle à l'âge de 35-39 ans (%)



354L. Chauvel, *Le destin des générations*, Paris, Presses Universitaires de France, 2011 [1998], p. 334.

355L. Chauvel, *Les Classes moyennes à la dérive*, Paris, Le Seuil, 2006, p. 74.

356Camille Peugny, *La mobilité sociale descendante : l'épreuve du déclassement*, Thèse de Doctorat, ENSAE, ParisTech, Paris, 2007.

Source statistique : enquête emploi 1983-2003.
Source : Peugny, 2007, *op. cit.*, p. 105.

Le Conseil d'Analyse Stratégique, qui a publié en 2009 un rapport destiné à tempérer les alarmes du débat public sur le déclassement, admettait en commentant les mêmes données que celles utilisées par C. Peugny : « au fur et à mesure de la succession des générations, les perspectives sociales, bien que globalement favorables, se dégradent progressivement »³⁵⁷. On voit donc que le constat d'un accroissement de la part des trajectoires sociales descendantes, est partagé même par une instance dont la démarche était plutôt d'en prendre le contrepied, ce qui témoigne de la solidité de ce résultat.

Les données de l'enquête Formation Qualification Professionnelle permettent d'affiner les comparaisons globales sur la mobilité sociale, en se focalisant sur la seule reproduction des cadres et professions intellectuelles supérieures, auxquels ont été ajoutés les chefs d'entreprise de 10 salariés et plus. Parmi les enfants issus de cette catégorie, âgés de 30 à 45 ans et occupant un emploi, seuls 40 % appartenaient à leur tour aux CPIS. 4 % avaient délaissé le salariat pour l'agriculture, l'artisanat et le commerce ; 26 % se rabattaient sur les professions intermédiaires, et 30,6 % étaient employés ou ouvriers, soit près d'un tiers de déclassement³⁵⁸. Le tableau suivant présente ces données tout en les différenciant selon le sexe :

Professions des enfants de CPIS et gros commerçants

	Ensemble	Hommes	Femmes
Agriculteurs	0,4	0,4	0,3
Artisans, commerçants	3,4	5,5	1,5
CPIS + CE	40,1	48,2	32,6
Prof. Inter.	25,6	16,6	33,9
Employés	24,0	19,1	28,5
Ouvriers	6,6	10,3	3,2
Total	100	100	100

357Conseil d'Analyse de la Société, 2009, *op. cit.*, p. 20.

358C. Peugny, 2009, *op. cit.*, p. 53.

Source : FQP 2003

Champ : enfants de CPIS, âgés de 30 à 45 ans

Lecture : En 2003, 0,4 % des hommes enfants de CPIS et de gros commerçants, en emploi, étaient agriculteurs

(D'après Peugny, 2007, *op. cit.*, p. 142)

Camille Peugny commente ce résultat en insistant sur les différences de trajectoire entre hommes et femmes :

« les hommes sont plus nombreux à devenir cadre supérieur à leur tour : près d'un sur deux sont dans ce cas, contre à peine une femme sur trois. A l'inverse, ces dernières occupent beaucoup plus souvent une profession intermédiaire (34 % contre 16,6 % pour les hommes). Enfin, hommes et femmes deviennent employés ou ouvriers dans une proportion sensiblement identique (29,4 % des hommes, 31,7 % des femmes), mais les secondes deviennent beaucoup plus souvent employées qu'ouvrières »³⁵⁹.

Après le sexe, une autre façon de spécifier la répartition des menaces de déclassement qui pèsent sur les enfants de CPIS est d'observer la répartition des trajectoires des enfants en fonction du sous-groupes de Cadres et Professions Intellectuelles Supérieures auquel leur père appartient. C'est ce que fait Camille Peugny à partir de l'enquête Formation Qualification professionnelle de 2003. Les résultats montrent que les menaces de chute sociale ne pèsent pas de façon totalement homogène sur la descendance des professions supérieures :

Profession des enfants de CPIS en fonction de la profession de leur père

	Artisans, commerçants, agriculteurs	Cadres supérieurs	Professions intermédiaires	Employés / ouvriers
Chefs d'entreprises de 10 salariés et plus	6	35,1	21,6	37,3
Professions libérales	5,7	51,7	23,9	18,7
Cadres de la Fonction publique	3,5	36,1	28,3	32,1
Professeurs et professions scientifiques	1,3	53,5	26,4	18,9
Professions de l'information, des arts et du spectacle	0	36,5	30,2	33,3
Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	3,9	36,7	26,4	33
Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	2,9	39,8	24,7	32,6
Ensemble	3,8	40,1	25,6	30,6

Source : FQP 2003

Champ : enfants de père CPIS, âgés de 30 à 45 ans

Note : la dernière ligne de ce tableau correspond à la première colonne du tableau précédent. (Peugny, 2009, *op. cit.*, p. 53)

359C. Peugny, 2007, *op. cit.*, p. 142.

Les enfants de CPIS qui, âgés de plus de trente ans, exercent des professions d'exécution sont particulièrement rares chez les descendants de professions libérales et de professeurs et professions scientifiques : moins d'un cinquième, contre un tiers environs pour les autres groupes. Les professions libérales, enseignantes et scientifiques sont aussi les seules à faire accéder plus de la moitié de leurs enfants aux CPIS ; là aussi, les autres composantes des CPIS se situent plutôt légèrement au-dessus du tiers. La difficulté à maintenir le statut social d'une génération à l'autre est plus grande chez les chefs d'entreprise, les cadres du privé ou du public (qui comportent tous près de 60 % de salariés non-cadres parmi leurs enfants) et en particulier les professions de l'information, des arts et du spectacle qui, ne se rabattant pratiquement jamais sur le commerce ou l'artisanat, comptent les parts les plus élevées pour les professions intermédiaires³⁶⁰ (30,2 %) et pour les employés et ouvriers (33,3 %).

Pour résumer, on retiendra que, en suivant la grille établie par C. Peugny, la société française compte au début des années 2000 un quart de trajectoires sociales nettement descendantes chez les actifs. Si l'on se concentre sur les cadres et professions intellectuelles supérieures, le taux de chute sociale est au moins de 30 %. Ce taux reflète l'intensité de la concurrence pour les professions supérieures ; il signifie que le déclassement intergénérationnel est un risque bien réel pour les enfants de CPIS. Par comparaison avec la période des années 1970 et du début des années 1980, on observe donc bien une crise de la configuration sociale, dont le concept de « capital culturel » exprimait la synthèse, et qui liait origine sociale, formations plutôt générales et littéraires, et aire professionnelle de l'art, de l'éducation et de la Fonction publique. Alors que le thème de l'excédent de diplômés était très présent dans la sociologie ainsi que dans d'autres discours experts des années 1970, le déclassement à proprement parler semble avoir souvent existé à la façon d'un risque, que différentes « stratégies de reclassement » permettaient de conjurer. Au début du 21^e siècle, un part plus importante des enfants de CPIS dérogent désormais clairement par rapport au statut social de référence dans leur famille, tandis que beaucoup de diplômés des formations humanistes et littéraires connaissent des insertions laborieuses, marquées par des taux relativement faibles d'emploi qualifié, et par des taux de sous-emploi élevés.

360Cependant, on peut se demander si la distinction entre CPIS et professions intermédiaires a autant d'importance dans les métiers de l'information, des arts et des spectacles, que dans les professions d'encadrement et d'administration, où elles sont calquées sur des relations hiérarchiques. Les travaux sur les intermittents du spectacle indiquent que parmi eux, les techniciens ont en moyenne un revenu sensiblement plus élevé que les artistes (P.-M. Menger, 2005, *op. cit.* ; A. Corsani et M. Lazzarato, 2008, *op. cit.*).

3.1.2 L'insertion professionnelle difficile des diplômés littéraires

Nous allons nous concentrer sur des sources qui présentent des vues d'ensemble de l'insertion des diplômés et montrent l'association entre des indicateurs différents. C'est le cas de celle du Céreq sur les 380 000 sortants du supérieur en 2004, interrogés trois ans plus tard. Elle montre la coïncidence entre l'« expansion sans précédent » de l'enseignement supérieur depuis deux décennies, et les « difficultés d'insertion et de stabilisation » des jeunes diplômés³⁶¹. En effet, on ne compte parmi eux, au bout de trois ans, que 74 % d'emploi stable et 25 % d'emploi de cadre (et 47 % de « professions intermédiaires »), avec 8 % de chômage et un salaire médian à 1 500 euros. Les résultats détaillés confirment qu'en deçà du niveau bac + 5, c'est principalement aux professions intermédiaires que sont destinés les diplômés, au moins dans un premier temps. Seuls les derniers échelons de l'enseignement supérieur, très sélectifs, longs et coûteux, garantissent quasiment un emploi de CPIS dès les premières années d'activité. Les diplômés qui connaissent le sort le plus favorable³⁶² sont les 21 000 sortants des écoles d'ingénieur, ou les 7 000 diplômés des écoles de commerce à bac + 5 (respectivement 92 et 93 % d'emploi stable dans les trois ans, pour 87 et 65 % de CPIS). Les doctorats en médecine, sciences dures, droit-économie-gestion (à eux trois 9 000 diplômés en 2004) présentent de meilleurs taux de CPIS (au-delà de 90 %) mais des parts d'emploi stable plus faibles³⁶³ (70 % pour les sciences dures, 81 % en droit, économie, gestion)³⁶⁴. Ainsi, l'échelle des formations présente un sommet bicéphale : aux uns l'emploi massivement stable, mais un peu moins souvent supérieur, aux autres un travail qui reconnaît presque toujours le niveau supérieur de formation, mais sous des conditions d'emploi souvent beaucoup moins protectrices. Le document qui présente ces données sous la forme visuelle la plus synthétique est un graphique mis au point par l'Agence pour l'Emploi des Cadres³⁶⁵ :

361J. Calmand, D. Epiphane et P. Hallier, *De l'enseignement supérieur à l'emploi: voies rapides et chemins de traverse : enquête Génération 2004, interrogation 2007*, Marseille, Centre d'études et de recherches sur les qualifications, 2009, p. 52.

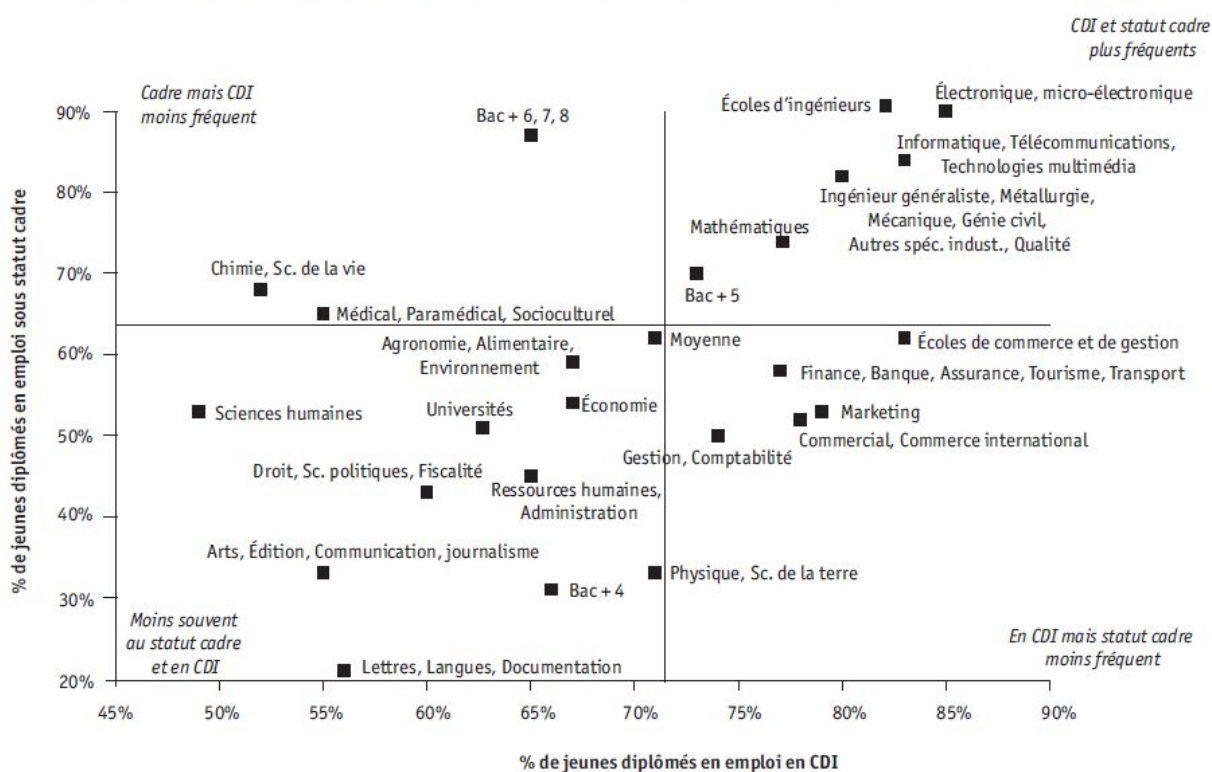
362Du strict point de vue du taux d'accès à la catégorie des cadres, du niveau de protection contre le chômage et l'emploi précaire, et du niveau de rémunération.

363L'enquête du Céreq sur la « génération 2007 » interrogée en 2010 donne un résultat plus accentué sur ce point : parmi les docteurs de 2007 qui sont en emploi en 2010, seuls 60 % sont en emploi stable, pour 27 % d'emploi temporaire et 13 % d'indépendants. Le taux de chômage des docteurs est cependant faible : 6 % pour les garçons et 7 % pour les filles (*op. cit.*, p. 49).

364J. Calmand *et alii*, *op. cit.*, p. 50.

365*L'insertion des jeunes diplômés : quelles évolutions en 15 ans ?*, APEC, 2012, https://cadres.apec.fr/files/live/mounts/media/medias_delia/documents_a_telecharger/etudes_apec/l_insertion_des_jeunes_diplomes_quelles_evolutions_en_15_ans/89d0cde39c2e46c7b5bd3344c4733e79.pdf, consulté le 25 septembre 2015.

L'ACCÈS AU CDI ET AU STATUT CADRE SELON LA NATURE DU DIPLÔME ET LE NIVEAU DE FORMATION (EN %)



Base : Jeunes diplômés en emploi de niveau Bac + 4 et plus

Source : Enquêtes annuelles d'insertion des jeunes diplômés 1996-2009, Apec

Champ : jeunes diplômés actifs, inscrits à l'APEC, interrogés deux ans après leur sortie de formation. (APEC, 2012, p. 19)

L'axe vertical représente le taux de cadres parmi les diplômés de niveau bac + 4 en emploi deux ans après leur sortie de formation³⁶⁶ ; l'axe horizontal la proportion d'emploi stable. Les disciplines de formation ont été projetées ; on voit qu'elles se répartissent globalement selon une diagonale du Sud Ouest au Nord Est, même si les cadrants Nord Ouest et Sud Est ne sont pas totalement vides. Le quart Nord Ouest, qui conjugue accès massif à la catégorie des cadres et taux plutôt faible d'emploi stable, est moins occupé par une discipline particulière que par les niveaux de formation universitaire les plus élevés (doctorat compris), par opposition aux formations techniques et aux écoles de commerce et d'ingénieurs, qui se situent plus à l'Est³⁶⁷.

366 L'APEC précise que l'échantillon n'est représentatif que des diplômés bac + 4 et plus inscrits à l'APEC.

367 « [L]'écart est patent », commente l'APEC dans un autre rapport, « entre les diplômés des écoles d'ingénieurs, qui, lorsqu'ils sont en emploi, sont 91 % à bénéficier du statut cadre, et ceux des écoles de commerce et de gestion (66 %) et des universités (59 %). Les universitaires sont également les moins nombreux à être en CDI : 67 %, soit nettement moins que les diplômés des écoles de commerce (85 %) et d'ingénieurs (89 %) » (*L'insertion professionnelle des jeunes diplômés : promotion 2007*, APEC, 2009, https://cadres.apec.fr/files/live/mounts/media/medias_delia/documents_a_telecharger/etudes_apec/_l_insertion_professionnelle_des_jeunes_diplomes_de_2007/9dc85a2c38d90ddfae442fb4bb192210.pdf consulté le 25 septembre 2015, p. 8).

Le quart Sud Ouest du graphique, celui où les diplômés sont à la fois le moins souvent cadres et le moins souvent en emploi stable, concentre les formations en « Arts, Édition, Communication, Journalisme ; Lettres, Langues, Documentation ; Médical, Paramédical, Socioculturel ; Droit, Sciences politiques, Fiscalité ; Ressources humaines, Administration et Sciences humaines »³⁶⁸. Ce sont en partie ces mêmes disciplines qui présentent les taux les plus élevés de recherches d'emploi durablement infructueuses aux niveaux les plus élevés (à partir de bac + 4) :

« la proportion des jeunes diplômés toujours à la recherche d'un premier emploi deux ans après la fin de leur formation varie de 2 % à 11 %. Ce sont les disciplines Droit, Sciences politiques, Fiscalité ; Sciences humaines ; Lettres, Langues, Documentation ainsi que l'Économie, essentiellement enseignées à l'université, qui affichent les parts les plus élevées »³⁶⁹.

Mis à part le droit, la fiscalité, et l'économie, qui sont connues pour mener également à des positions dominantes dans le champ économique ou administratif, ces disciplines correspondent à celles qui sont souvent pointées dans la presse pour leur manque de pertinence économique.

Pour obtenir une vision plus détaillée de la répartition des difficultés d'insertion, il faut revenir aux données du Céreq. Nous reprenons ici les résultats des différents niveaux de diplôme, auxquels on a ajouté, à partir du niveau bac + 4, les diplômes où « l'insertion » est la plus laborieuse, ainsi que, pour comparaison, les écoles d'ingénieur et de commerce :

Situation professionnelle en 2007 des jeunes sortants de l'enseignement supérieur en 2004

	Taux de chômage en %	Taux d'EDI ³⁷⁰ en %	Taux de temps partiel en %	Taux de cadres en %	Taux de PI en %	Salaire médian en %	Père cadre en %	Père et mère cadres en %
Niveau bac + 2	7	75	9	6	62	1410	Entre 19 et 33	Entre 5 et 12
Niveau bac + 3	7	73	14	15	65	1450	Entre 25 et 31	Entre 8 et 11
Niveau bac + 4	9	74	11	34	49	1510	Entre 31 et 39	Entre 13 et 23
École de commerce bac + 4 et autres bac + 4	9	83	5	40	49	1810	37	15
Master 1	9	70	13	32	49	1500	34	13

368APEC, 2009, *op. cit.*, p. 6.

369Ibid., p. 39.

370Emploi à durée indéterminée/titulaire de la Fonction publique.

universitaire								
École d'art bac + 4	17	62	25	39	47	1400	37	15
Niveau bac + 5	6	84	5	69	25	1960	Entre 37 et 55	Entre 14 et 27
Master recherche et DEA	10	74	12	56	33	1680	50	21
M2 recherche langues, lettres, arts, sc. Hnes	13	61	27	44	37	1450	Non renseigné	Non renseigné
École d'ingénieur	4	92	1	87	10	2150	49	22
Doctorat	6	72	12	92	7	2170	52	26
Ensemble	8	74	10	25	47	1500	29	11

Source : Céreq, enquête Génération 2004, interrogation 2007.

Lecture : Parmi les jeunes ayant quitté les études supérieures en 2004, qui sont actifs en 2007 et dont le plus haut diplôme est de niveau bac + 5, 6 % sont au chômage (d'après Céreq, 2009, p. 8 et 19)³⁷¹.

On a surligné en gras les données qui manifestent un décalage entre niveau d'études ou d'origine sociale et conditions d'insertion professionnelle.

Si l'on veut entrer dans le détail des filières les plus au Sud Ouest du graphique de l'APEC (voir page précédente), c'est-à-dire celles qui offrent les chances les plus chancelantes, aussi bien d'accéder aux CPIS qu'à l'emploi stable, le Céreq souligne par exemple le taux de chômage élevé (17 %) des anciens élèves d'écoles d'art à bac + 4, qui cumulent un faible taux d'emploi stable (62 %), un quart de temps partiels, et un salaire médian de 1400 euros, soit 100 euros de moins que celui de leur catégorie de niveau³⁷² ; près des deux tiers d'entre eux travaillent dans l'information, les arts et les spectacles, soit comme artistes, soit comme techniciens ou assistants³⁷³.

Conformément à leur réputation, même au niveau Bac + 5 « les filières de lettres et sciences humaines cumulent les indicateurs d'insertion les moins favorables à ce niveau de formation »³⁷⁴ : un salaire médian à peine supérieur à celui des écoles d'art à bac + 4, 13 % de chômeurs au bout de trois ans d'activité, et 44 % seulement d'accès aux CPIS, un sixième devenant enseignant(-e) du secondaire et à peu près autant instituteur(-trice) animateur(-trice) ou assistant(-e) d'éducation ; 13 % rejoignent les professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises, pour un salaire médian de 1410 euros, et 9 % rallient la catégorie des professions de l'information, des arts

371 Le mode de présentation des résultats des enquêtes « Génération 2007 » et « Génération 2010 » du Céreq convenait moins que ceux, plus détaillés, de l'enquête « Génération 2004 » pour le traitement que nous voulions appliquer.

372 J. Calmand, D. Epiphane et P. Hallier, *op. cit.*, p. 40

373 *Ibid.*, p. 42

374 *Ibid.*, p. 44.

et des spectacles, incluant 4 % de journalistes, pour un revenu médian plus élevé : 1830 euros³⁷⁵. Quant au taux d'emploi stable des diplômés de M2 en lettres et sciences humaines, il se situe à 61 %, 13 points en deçà de celui de l'ensemble des sortants de l'enseignement supérieur, dont plus des trois quarts sont pourtant diplômés à des niveaux inférieurs.

L'étude de l'APEC sur l'insertion des diplômés des plus haut niveau de l'enseignement supérieur (à partir du Master 2 et des diplômes de grandes écoles, doctorat y compris sauf en médecine) confirme les difficultés aiguës de certaines disciplines à conduire à l'emploi. Parmi les diplômés de 2013, 63 % sont en emploi un an plus tard. Mais ce taux descend à 56 % en droit et sciences politiques, 46 % en économie, 53 % en lettres, langues et arts. L'histoire, l'urbanisme, la géographie s'échelonnent dans les 50 % de jeunes diplômés en emploi ; la sociologie et la philosophie atteignent seulement 38 %. Parmi les disciplines scientifiques et technologiques, la biologie représente l'insertion la plus laborieuse avec 37 % de diplômés en emploi au bout d'un an ; elle est suivie de près, dans les 40 %, par « environnement, écologie » (44 %), la chimie et les spécialités industrielles³⁷⁶. En termes d'accès aux CPIS, les résultats présentés dans le tableau précédent surtout par niveau de diplôme doivent être tempérés à partir des résultats par disciplines. L'étude de l'APEC montre que, pour les jeunes diplômés à partir de bac + 5, le taux de CPIS parmi ceux qui sont en emploi au bout d'un an varie de 82 % en sciences et technologies (qui couvre les écoles d'ingénieur), contre 13 % seulement en langues, les taux de l'information-communication, des lettres et arts ainsi que des sciences humaines étant contenus au sein des 30 %, pour plus d'une moitié d'emplois au sein du salariat d'exécution³⁷⁷.

Les tensions entre le niveau scolaire atteint et les chances professionnelles sont donc maximales dans les filières littéraires artistiques ou de sciences sociales, bien que de nombreuses formations universitaires, à l'exception des plus élitistes, connaissent ce genre de décalages. Ces tensions sont sans doute d'autant plus fortes que, comme le notent les auteurs du Céreq, « l'origine sociale des étudiants des filières professionnelles en licences et en masters est, relativement, plus modeste que celle des étudiants des filières générales et recherche »³⁷⁸. Des difficultés sévères concernant la valorisation professionnelle des titres scolaires se cumulent donc ici avec des tensions portant sur le maintien de positions sociales héritées. Les filières que nous avons mises en avant représentent un poids minime au sein de l'enseignement supérieur : 2 % pour les masters 2 de recherche toutes disciplines confondues et 1 % pour les écoles d'art à bac + 4, soit en tout 11 000 individus par an.

³⁷⁵*Ibid.*, p. 47.

³⁷⁶APEC, *Les jeunes diplômés de 2013, situation professionnelle en 2014*, Les études de l'emploi cadre n°2014-56, septembre 2014, p. 10.

³⁷⁷APEC, 2014, *op. cit.*, p. 16.

³⁷⁸J. Calmand, D. Epiphane et P. Hallier, *op. cit.*, p. 9.

Cependant, elles ne sont que le point le plus visible de tensions qui ont partiellement été transportées, à la faveur de la « professionnalisation », vers d'autres rubriques de formation.

3.2 Débouchés et stratégies en temps de crise

3.2.1 *Carrières saturées et carrières de remplacement*

Nous avons vu que la Fonction publique a joué au cours des années 1970 un rôle essentiel dans l'absorption de ceux et celles, parmi les diplômé(e)s de l'université, qui sont les moins demandés par les entreprises³⁷⁹. Cette tendance s'est encore accrue depuis lors. Éric Maurin montre qu'à la suite de la récession de 1993, « le surcroît [par rapport au secteur privé] de diplômés du supérieur employés dans la Fonction publique passe de 15 points avant la crise à près de 30 points au milieu des années 1990 » ; autre conséquence : alors qu'avant 1993, 64 % des jeunes fonctionnaires diplômés de l'enseignement supérieur accédaient à un poste de catégorie A dans les cinq ans qui suivent leur entrée dans la vie active, ils ne sont plus que 43 % à y parvenir en 2003³⁸⁰. L'affluence de diplômés est donc telle que les débuts de carrière passés dans des échelons inférieurs à ceux qui correspondent conventionnellement au niveau de diplôme des individus sont majoritaires. Ainsi, citant une étude de l'Observatoire de l'emploi public, le Conseil d'Analyse Stratégique considérait en 2009 que « 64 % des jeunes recrutés dans la Fonction publique seraient titulaires d'un diplôme supérieur – voire très supérieur – à celui normalement requis pour passer le concours »³⁸¹. Dans ces conditions, les concours en interne sont loin de suffire pour assurer à l'ensemble des fonctionnaires « surdiplômés » des chances réalistes de promotion³⁸².

Il faut cependant relativiser le rôle de « refuge » que joue la Fonction publique pour la fraction des diplômés de l'enseignement supérieur qui ne peuvent ou ne veulent pas s'insérer dans le secteur « concurrentiel », et recherchent en priorité la stabilité de l'emploi. En effet, d'une part l'emploi

379L. Boltanski, 1982, *op. cit.*, p. 337-338.

380E. Maurin, *op. cit.*, p. 36 et 38.

381Conseil d'Analyse de la Société, 2009, *op. cit.*, p. 30.

382L'accumulation de « surdiplômés », et surtout de ceux chez lesquels l'écart de diplôme est le plus grand, fait parfois l'objet d'analyses inquiètes, comme dans cet article paru en 2001 dans une revue d'anciens élèves de Polytechnique, où ils sont vus comme une source de démotivation dans l'immédiat, et comme une « bombe à retardement » pour l'avenir, porteuse de risques de « révolution » (Ph. Bordarier et B. Doroszczuk, « Les surdiplômés dans l'administration », *La Gazette de la société et des techniques*, n°6, janvier 2001, p. 1-4).

public se contracte, au moins en ce qui concerne la Fonction publique d'État, qui passe de 62 000 recrutements externes en 2001 à 30 000 en 2009³⁸³. D'autre part, la qualité des emplois est loin d'y être uniformément stable, puisque la DARES compte, à partir de l'enquête emploi 2012, 14,6 % d'emploi temporaire dans le secteur public. Sans doute, ce taux est plus élevé en ce qui concerne les emplois peu qualifiés (24,4 % pour les employés non qualifiés, par exemple), mais il atteint tout de même 10,5 % pour les cadres et 12,6 % pour les professions intermédiaires³⁸⁴, contre respectivement 5,3 et 8,5 % seulement dans le « secteur concurrentiel »³⁸⁵. Ainsi, les opportunités offertes par la Fonction publique aux jeunes diplômés se sont contractées quant à leur volume, tout en comportant (ce qui n'est pas nécessairement propre à la période récente) une importante frange d'emplois temporaires.

Cette évolution est de nature à contrarier les stratégies de reproduction des classes moyennes cultivées, lorsque celles-ci investissent dans les diplômes en vue d'obtenir un emploi public. On peut trouver un signe de l'insuffisance des débouchés dans la Fonction publique par rapport au nombre de diplômés qui auraient pu compter sur elle pour assurer leur avenir professionnel dans les observations de Matthieu Hély et Fanny Darbus sur le monde associatif, autrement connu sous l'acronyme d'« ESS » (l'économie sociale et solidaire, qui comprend également les coopératives et mutuelles). Traditionnellement en « affinité », voire en rapports de sous-traitance avec la Fonction publique, ce secteur semble jouer un rôle de débouché de substitution à celle-ci pour une main-d'œuvre jeune, majoritairement féminine, très diplômée (plutôt de l'université, le niveau le plus représenté étant le Master 2) et souvent issue d'une famille de fonctionnaire. Dans un échantillon d'adhérents à un site de recherche d'emploi dans ce secteur, certains des candidats les plus âgés étaient des « précaires de la Fonction publique » en reconversion. « [C]onfrontés à un effondrement inédit des chances d'accéder à un poste de titulaire dans une administration d'État ou une collectivité territoriale, [ils] réajustent leurs aspirations initiales en direction des entreprises de l'ESS », écrivent Fanny Darbus et Matthieu Hély³⁸⁶. Si c'est bien la même crise des possibilités professionnelles, touchant des acteurs aux propriétés sociales très similaires, qui s'exprime dans l'ESS et à l'entrée de

383 *Rapport annuel sur l'état de la Fonction publique 2010-2011*, <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/124000678-rapport-annuel-sur-l-etat-de-la-fonction-publique-2010-2011-politiques-et-pratiques-de>, consulté le 25 septembre 2015, p. 163.

384 L'étude de l'APEC qui indique les types de contrat de travail selon le secteur privé ou public et le niveau de diplôme montre que, parmi les jeunes diplômés à partir de bac + 5 actifs depuis un an et en emploi à la date de l'enquête, le taux d'emploi stable est dans l'ensemble des deux tiers dans le secteur privé pour moins d'un cinquième dans secteur public ; inversement, ce dernier offre plus des deux tiers de contrats temporaires, là où le secteur privé n'en comporte qu'un quart (APEC, 2014, *op. cit.*, p. 19).

385 M. Barlet *et alii*, *art. cit.*, p. 11.

386 Fanny Darbus et Matthieu Hély, « Travailler dans l'ESS : aspirations, représentations et dispositions : Une étude auprès des adhérents de l'association Ressources solidaires », *Revue internationale de l'économie sociale : Recma*, 2010, n° 317, p. 85.

la Fonction publique, il faut ajouter qu'elle s'y résout sans doute encore davantage par un jeu sur les conditions d'emploi, dont Matthieu Hély montre qu'elles sont souvent plus précaires que celles du secteur privé. Au prix de certaines concessions (des emplois souvent précaires, faiblement rémunérés et en horaires flexibles), le monde associatif offre des possibilités pour accueillir « le destin professionnel contrarié [...] de jeunes actifs ayant investi dans les études supérieures »³⁸⁷.

3.2.2 De la crise des débouchés aux « vocations de crise »³⁸⁸

Nous venons de voir que, dans les années 2000, les prétentions professionnelles liées à l'origine sociale ou au diplôme étaient fragilisées pour une partie non négligeable d'entre elles, et ce bien davantage que trois décennies plus tôt. Les enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures, en particulier celles d'ascension récente, ainsi que les diplômés, en particulier ceux de l'université en lettres, langues et sciences humaines, et plus généralement des disciplines généralistes, voient une partie de leurs effectifs suivre des trajectoires vers le salariat populaire, ou bien connaître des insertions laborieuses et incertaines, marquées par une longue alternance entre des emplois précaires et des périodes de chômage. Dans ce contexte où de nombreux détenteurs de richesses culturelles incorporées rencontrent des difficultés à trouver un emploi conforme à leurs aspirations, les professions culturelles jouent-elles à nouveau le genre de rôle décrit par Bourdieu à propos des années 1970 ? Et sinon, en quoi ce rôle a-t-il changé ?

On trouve à ce sujet une hypothèse dans l'ouvrage que Vincent Dubois a consacré aux formations à l'administration culturelle. Le paradoxe de ces formations est que, tout en menant à un secteur réputé pour son sous-emploi (« ce n'est [...] guère la promesse d'un emploi stable et rémunérateur qui explique qu'on s'y destine »³⁸⁹), elles accueillent un public de plus en plus nombreux (5 000 sortants par an), sont fortement sélectives, et peuvent élire, parmi des candidatures majoritairement féminines (à 85 % ; les filles sont encore 80 % parmi les admis³⁹⁰) globalement d'un bon niveau, des dossiers richement dotés en ressources culturelles et en atouts scolaires. Les candidates sont en effet particulièrement nombreuses à avoir obtenu leur baccalauréat sans retard et avec mention ; une forte minorité a suivi des filières sélectives (un quart sont passées par une classe préparatoire, presque toujours littéraire). Cependant, ces bons résultats sont obtenus dans des branches dominées : la

³⁸⁷*Ibid.*, p. 79.

³⁸⁸V. Dubois, *op. cit.*, p. 22.

³⁸⁹*Ibid.*, p. 38

³⁹⁰Pour désigner une population aussi majoritairement féminine, nous utiliserons le féminin dans la suite du texte, que l'on n'oublie pas pour autant qu'il y a 15 ou 20 % de garçons.

moitié des bacs sont en section littéraire. De même, les diplômes obtenus préalablement dans l'enseignement supérieur sont surtout en sciences humaines et lettres³⁹¹. L'origine sociale des élèves des formations à l'administration culturelle est plutôt élevée, même pour l'enseignement supérieur : « Près d'un étudiant sur deux (45 %) [...] est enfant de cadre ou profession intellectuelle supérieure », contre 30 % à l'université en général, et 37 % au niveau Master. Les professions intermédiaires sont-elles aussi surreprésentées parmi les parents³⁹². Beaucoup de candidates ont suivi un ou plusieurs enseignement(s) artistique(s) en parallèle de leur scolarité.

Cette population paradoxale de « bonne[s] élève[s] littéraire[s] »³⁹³ cherche une orientation à la mesure de ses « attentes, que ce soit en termes de niveau d'emploi (ne pas déchoir) ou de satisfaction au travail (s'épanouir) »³⁹⁴, dans un contexte marqué par la peur du chômage. La tension entre des attentes élevées et un contexte d'emploi défavorable peut se traduire par un « utilitarisme » sans détours, mais aussi, comme les candidates aux formations de l'administration culturelle³⁹⁵ en donnent l'exemple, « ouvrir paradoxalement la possibilité d'options "risquées" ». En effet :

« dans une situation de marasme, le principe de plaisir vient concurrencer l'application d'un principe de réalité dont les résultats sont quoi qu'il en soit très incertains ; [de plus,] les autres options envisageables (comme la recherche et l'enseignement) sont devenues elles-mêmes incertaines et souvent moins désirables »³⁹⁶.

Par opposition à l'enseignement, que les candidates perçoivent comme « la répétition d'une activité toujours identique quand la culture est supposée permettre la découverte permanente »³⁹⁷, le secteur culturel offre l'« incertitude attractive d'un univers faiblement codifié »³⁹⁸. Il satisfait ainsi des aspirations (de variété, de découverte permanente) que l'on peut rattacher à la culture artistique dont ces candidates sont imprégnées, tout en n'exposant pas la personnalité de façon aussi directe que les carrières d'artistes proprement dites.

Le flou des carrières d'administration culturelle se prête également à des stratégies de recherche de « positions refuges », vitales chez des individus pour lesquels la « problématique du déclassement » constitue un risque sérieux³⁹⁹. Les formes d'emploi qui sont d'usage dans ce secteur jouent ici un

391 *Ibid*, p. 19.

392 *Ibid*, p. 73-74. L'auteur souligne la similitude entre les propriétés sociales des candidats aux masters d'administration culturelle et celles des aspirants au journalisme (Géraud Lafarge et Dominique Marchetti, « Les portes fermées du journalisme », *Actes de la recherche en sciences sociales*, septembre 2011, n°189, n° 4, p. 72-99) ou au travail humanitaire (V. Dubois, *ibid*, p. 18).

393 V. Dubois, *ibid*, p. 80.

394 V. Dubois, *ibid*, p. 23.

395 Ces formations se sont multipliées dans les années 2000, à la faveur de l'injonction à la « professionnalisation » de l'offre de diplôme dans les universités (V. Dubois, *Ibid*, p. 49-50).

396 *Ibid*, p. 23.

397 *Ibid*, p. 120.

398 *Ibid*, p. 47.

399 *Ibid*, p. 21-22.

rôle décisif. Elles permettent que le risque du sous-emploi ne prenne pas la forme à quitte ou double d'une alternative tranchée entre chômage et travail, mais plutôt la forme graduelle d'un parcours discontinu de projet en mission (« alterner périodes de chômage et contrats précaires »), ce qui, si c'est pour mener des activités prestigieuses à haute valeur culturelle, permet de conjurer « le risque d'un sentiment de déclin [même] quand on est fille de médecin »⁴⁰⁰ et que l'on aurait pu espérer une situation économique moins fragile⁴⁰¹. Ainsi, un monde professionnel aux sanctions confuses et équivoques s'offre comme une « parade au sentiment possible d'échec » ; il permet de « faire l'économie du désinvestissement »⁴⁰². De plus, l'émiettement de l'emploi sous la forme de projets, s'il ne laisse guère espérer d'atteindre individuellement un plein emploi sans interruption, minimise le risque, dévastateur à tous points de vue, d'une exclusion radicale de l'emploi. L'origine sociale plutôt favorisée des candidates aux masters d'administration culturelle facilite le choix de ce risque mesuré, en laissant espérer un soutien économique en cas de besoin.

Par rapport aux « stratégies de reconversion » pour lesquelles la « production culturelle » représentait dans les années 1970, selon Bourdieu, un secteur favorable, les observations de Vincent Dubois sur les propriétés sociales des candidatures à l'administration culturelle montrent une transformation du recrutement. Alors que ce secteur accueillait aussi bien des titulaires de diplômes dévalués que des héritiers en échec scolaire, un effet secondaire, si l'on peut dire, de la présence massive de candidates fortement diplômées, bien nées, et disposées à affronter la précarité de l'emploi, est celui de réduire à très peu les opportunités d'ascension sociale dans le secteur. Plus encore que les remarques de F. Darbus et M. Hély sur le recrutement dans le secteur associatif et mutualiste, ces analyses montrent que la crise des chances professionnelles des diplômés des formations cultivantes plutôt que qualifiantes ne se résout pas seulement sur l'axe des hiérarchies professionnelles, mais également sur celui des régimes d'emploi, la discontinuité de ceux-ci appelant alors les solidarités familiales comme un soutien décisif. Cependant, si elles invitent à la circonspection face aux applications les plus rigides du cadre conceptuel du déclassement, ces analyses laissent très ouverte l'interprétation des allures professionnelles concrètes par lesquelles se traduisent les tensions actuelles.

400 L'illustration de la « fille de médecin », choisie par V. Dubois, fait penser au soutien économique que cette profession, l'une des plus rémunératrices parmi les CPIS, peut assurer à un enfant qui se hasarderait dans un tel régime d'emploi.

401 *Ibid.*, p. 23.

402 *Ibid.*, p. 48.

Conclusion

L'article « Classement, déclassement, reclassement » permet de poser la question des tensions structurelles, qui frémit à nouveau à partir des années 1970, au niveau de finesse approprié : celui d'une approche des trajectoires attentive aux éventuels jeux sur le flou, ou autrement dit à la malléabilité pratique et symbolique que peuvent présenter certaines zones de l'espace social.

Ainsi instruit, on peut observer que, allant en sens contraire de l'association robuste entre les échelles de diplômes, de profession et de situations d'emploi, une aire sociale s'excepte des grandes tendances de l'archipel social des cadres, tout en s'élargissant : celle où convergent culture et précarité de l'emploi. Cette aire sociale, dont il est possible de connaître assez précisément la composition professionnelle, peut être évaluée, à la fin de la décennie 2000, à plus de 355 000 individus, en se basant sur une dichotomie très schématique entre les emplois présumés précaires et le salariat stable.

On peut alors aborder les indices concernant les difficultés d'insertion rencontrées par une partie des jeunes diplômés dans les années 2000 en s'interrogeant à la fois sur la relation qu'elles entretiennent avec l'aire sociale du travail culturel précaire, et sur les stratégies mises en œuvre par les individus. Sur ce point, les indications précieuses de Vincent Dubois, réactivant après plusieurs décennies le questionnement de Pierre Bourdieu en 1978, suggèrent qu'aller délibérément au-devant des difficultés liées au travail culturel précaire peut apparaître, pour certaines fractions de la jeunesse diplômée, comme la moins mauvaise façon de se tirer des tensions structurelles dans lesquelles ils sont pris.

Il reste que l'intersection entre travail culturel et travail précaire, que nous avons grossièrement dégagée au point 2, demeure particulièrement équivoque et flottante quant aux contenus sociaux qu'elles peuvent recouvrir. Or, en conjuguant des dimensions qui ont plutôt tendance à s'opposer, cette aire attire tout particulièrement l'attention des sociologues ainsi que d'autres producteurs d'interprétations des phénomènes sociaux ; on peut même dire qu'elle a tendance à susciter l'imagination utopique.

CHAPITRE 3.

LES ÉBAUCHES DE MISES EN FORME

POLITIQUE DU TRAVAIL INTELLECTUEL

PRÉCAIRE

INTRODUCTION

Le début du 21^e siècle voit se mettre en place une configuration à certains égards semblable à celle du milieu du 19^e siècle, ou des années 1930. Cette configuration met aux prises un discours de stigmatisation d'un excédent d'intellectuels, avec différentes tentatives pour rassembler, mobiliser les acteurs sociaux visés par cette stigmatisation. Cependant, nous ne nous contenterons pas de relever des discours, en les contrastant et en les polarisant. Nous nous efforcerons de faire également ressortir les polarisations sociales, les ébauches de regroupement, auxquels ces différents discours sont reliés, et avec lesquels ils entretiennent vraisemblablement des liens plus ou moins circulaires, la cohérence d'un groupe facilitant l'élaboration d'un discours unifié enracinés dans ses conceptions et ses pratiques⁴⁰³, tandis qu'inversement la diffusion de discours en prise sur les

403 Voir la conclusion de P. Ansart, *Naissance de l'anarchisme*, Paris, PUF, 1970.

intérêts de certaines fractions sociales peut faciliter leur mobilisation⁴⁰⁴ – étant entendu que cette mobilisation peut prendre les formes et des degrés les plus variés.

1. LE RETOUR DES INTELLECTUELS FRUSTRÉS AU DÉBUT DU 21^E SIÈCLE ?

1.1 Les discours sur la crise des universités

Au cours des années 2000, les universités sont en France au cœur de conflits importants, comme le mouvement contre le Contrat Première Embauche (CPE) en 2006⁴⁰⁵. Parmi les commentaires suscités par cette mobilisation, quelques uns, émanant d'universitaires, y voient l'expression d'une jeunesse fourvoyée dans des études universitaires sans débouchés, d'une façon qui n'est pas sans rappeler les discours conservateurs contre la démocratisation scolaire au 19e siècle.

Ainsi, François Moureau, professeur de littérature à la Sorbonne, considère que l'université produit un « nouveau prolétariat intellectuel (NPI) », constitué de « surdiplômés », à savoir non pas des « diplômés protégés des grandes écoles ou de solides formations techniques, mais des étudiants issus de filières générales »⁴⁰⁶, qui ne trouvent pas d'emploi, et cela, en raison des formations « éloignées du monde réel »⁴⁰⁷ qu'on les a laissé suivre. En effet, de « trop longues stations dans l'univers virtuel de l'université » donnent une « vocation à l'échec social », « maladie infantile qu'il faut soigner chez les adolescents prolongés »⁴⁰⁸. Le problème à résoudre est donc la production par l'université de

« surdiplômés qui cumulent tous les défauts : l'âge, une formation inadaptée de deuxième ou de troisième cycle, [et] un mode particulier de rapport à la réalité qu'il sera difficile de restructurer dans le quotidien de la vie en entreprise »⁴⁰⁹.

404 C'est ce que P. Bourdieu appelle « l'effet de théorie ». *Raisons pratiques*, Paris, Seuil, 1994, p. 27.

405 Voir *supra*.

406 F. Moureau, *Le nouveau prolétariat intellectuel. La précarité diplômée dans la France d'aujourd'hui*, Paris, Bourin, 2007, p. 7.

407 *Ibid.* p. 39.

408 *Ibid.* p. 120.

409 *Ibid.* p. 135-136.

La précarité surdiplômée écorne le prestige de l'université, et dégrade les individus qu'elle touche. De plus, citant à l'appui un film où un « titulaire de trois licences », « sans emploi », commet un *hold up* raté avec « un meurtre, hélas, bien réel »⁴¹⁰, F. Moureau laisse entendre qu'elle est aussi criminogène. À sa façon, le mouvement contre le CPE témoignait lui aussi du potentiel de désordre social propre aux diplômés d'université incertains de leur avenir professionnel. Dans un livre publié lui aussi au lendemain du mouvement contre le CPE, *Jeunes, on vous ment ! Reconstruire l'université*⁴¹¹, le géographe et ancien président de Paris IV Jean-Robert Pitte, fulmine contre l'« obstination de nombreux jeunes à vouloir entamer des études de cinéma, de psychologie, de sociologie, d'histoire de l'art, de sport, etc. »⁴¹².

Les deux professeurs mettent en avant un type social d'étudiant immature et animé d'aspirations chimériques qui se transforment en fureur destructrice lorsqu'elles sont confrontées aux réalités économiques. Pour que l'université cesse de mettre en circulation de tels individus, il faut qu'elle ajuste plus rigoureusement le volume et la nature de ses formations aux possibilités d'emploi. Selon F. Moureau, « [o]n n'échappera pas à une orientation plus ou moins autoritaire au seuil de l'université en responsabilisant les futurs étudiants sur les formations aux débouchés incertains »⁴¹³. Quant à J.-R. Pitte, il appelle de ses vœux « une orientation bien conduite à laquelle la jeunesse a pleinement droit » : « On n'échappera pas à la fixation de *numerus clausus* sévères dans de nombreuses disciplines relevant, en particulier, des humanités »⁴¹⁴.

Leur argumentation décline, à propos de la question universitaire, une ligne argumentative présente depuis longtemps dans le champ essayiste. Ainsi, l'économiste médiatique Michel Godet se félicite, dans *Le Courage du bon sens* d'en avoir fait un de ses thèmes favoris depuis les années 1980 :

« Depuis mes articles dans *Le Monde de l'Éducation* (1988) et dans *Futuribles* (1993), je n'ai cessé de dénoncer cette maladie du diplôme qui devait conduire à une dévaluation des assignats universitaires, à une surabondance de diplômés et à une pénurie de professionnels »⁴¹⁵.

Cette liste vaut revendication de paternité, pour un thème que M. Godet se flatte de voir repris dans différents lieux au cours des années 2000. Par exemple, un peu plus loin vers la droite du champ

410 *Ibid.* p. 105.

411 J.-R. Pitte, *Jeunes, on vous ment ! Reconstruire l'université*, Paris, Arthème Fayard, 2006. Spécialiste de la géographie du patrimoine vinicole, J.-R. Pitte s'est ensuite rapproché de l'Union pour un Mouvement Populaire.

412 *Ibid.* p. 94.

413 F. Moureau, *op. cit.*, p. 122.

414 J.-R. Pitte, *op. cit.*, p. 94.

415 Michel Godet, *Le Courage du bon sens : Pour construire l'avenir autrement*, Paris, Odile Jacob, 2009 p. 423. En développant l'opposition entre d'un côté l'« expérience » et le « savoir-faire » qui « s'apprend sur le tas » (*ibid.*, p. 196), par exemple dans les formations en alternance, et d'un autre côté, le simple « savoir » des « diplômés de formation générale » (*ibid.*, p. 224), le discours de M. Godet est ajusté pour satisfaire les intérêts expressifs des artisans, petits patrons, restaurateurs, qui sont traditionnellement de faibles possesseurs et employeurs de diplômés.

politique, l'expression d'« assignat universitaire » forgée par M. Godet se trouve dans un essai d'un ancien chef d'entreprise, membre du Club de l'Horloge :

« On trompe les étudiants en les laissant s'orienter vers des voies sans issue. Beaucoup de filières "cul de sac" n'ont que peu de rapport avec les nécessités économiques et sociales et ne mènent à rien. [...] Les effets de "mode" jouent un grand rôle. Une année, c'est l'afflux vers la psychologie, une autre vers la sociologie, ou l'histoire ou l'éducation physique, sans prendre le moins du monde en considération la faiblesse des perspectives d'emploi offertes par ces disciplines. [...] L'importance des filières sans débouchés résulte du manque de coordination entre l'université et le monde du travail. L'attribution de véritables "assignats universitaires" conduit pour beaucoup d'étudiants à la frustration, au chômage, à l'insatisfaction et à la révolte »⁴¹⁶.

J. Bourdu y accuse « [u]n enseignement supérieur à entrée libre »⁴¹⁷ de multiplier « des chômeurs et des insatisfaits »⁴¹⁸, vitupère contre l'« idéologie égalitariste de conception marxiste »⁴¹⁹ du plan Langevin-Wallon qui inspire le système éducatif français, dénonce le « tabou » de la sélection, plaide pour une hausse drastique des frais d'inscription, et encourage le gouvernement à aller plus loin dans les « réformes ». Ce dernier souhait a d'autant plus de chances d'être exaucé que l'influence de M. Godet s'exerce aussi au sein des commissions chargées de préparer les mutations nécessaires du « modèle » français, comme le montre cette citation, au milieu des années 1990 :

« Que faire des "centaines de milliers de jeunes détenteurs d'assignats universitaires" [en référence aux travaux de Michel Godet] ? Nous sommes en train de fabriquer une bombe à retardement au cœur même de la société française »⁴²⁰.

Sans multiplier davantage les illustrations, on peut noter que la tonalité souvent moraliste de ces discours fait écho aux condamnations de l'ambition populaire par les notables d'Ancien-Régime et les conservateurs du 19^e siècle. Mais on peut également reconnaître dans ces discours une version rigidifiée de l'esprit technocratique qui inspirait la politique de l'enseignement supérieur à l'âge planiste. Il s'agirait ainsi de débarrasser la logique industrielle du compromis avec la cité civique et avec ses exigences d'égalité. En effet, qu'ils aient ou non recours à l'évocation d'un groupe social malheureux, dangereux et en augmentation, les textes que nous avons cités conduisent tous à discréditer l'orientation simplement informative, telle qu'elle est pratiquée par l'ONISEP⁴²¹. Dans un contexte de réaction aux troubles de la crise du CPE, les appels à un tournant autoritaire des

416J. Bourdu, *L'école et l'université : Comment sortir de l'échec ? Simplifier, économiser*. Paris, éd. François-Xavier de Guibert, 2008, p. 105.

417 Bourdu, *op. cit.*, p. 100.

418 *Ibid.* p. 97.

419 *Ibid.* p. 32.

420J. Boissonnat, *Le travail dans vingt ans*, Paris, Odile Jacob, 1995, p. 28.

421Office national d'information sur les enseignements et les professions, qui a succédé au BUS en 1970.

services d'orientation actualisent ainsi les sources les plus « dirigistes »⁴²² du deuxième esprit du capitalisme.

Cet appel à un technocratisme scolaire autoritaire rencontre une critique émise au nom de la vérité sociologique⁴²³ et de l'idéal de démocratisation scolaire. Les sociologues Romuald Bodin et Sophie Orange attaquent, en s'appuyant sur des analyses statistiques des parcours des étudiants au sein de l'enseignement supérieur, le « mythe de la désorientation universitaire », les parcours non-linéaires correspondant beaucoup plus souvent qu'on ne le dit à des logiques somme toute « raisonnables »⁴²⁴. Dès lors, le « désir, à peine voilé parfois, de ne plus laisser le choix, de corriger les erreurs d'orientation supposée en réduisant drastiquement toute possibilité pour les bacheliers de choisir par et pour eux-mêmes »⁴²⁵ apparaît comme le « rêve gestionnaire » et « adéquationniste » d'une « harmonie préétablie entre désirs, capacités et offre de formation dans le supérieur »⁴²⁶ qui « ne supporte pas l'idée que les choses peuvent se construire dans le temps et en dehors des sentiers battus »⁴²⁷. Le caractère exploratoire de nombreux parcours universitaires est conforme à la vocation démocratique et émancipatrice de l'Université, sans nécessairement contrarier sa fonction de préparation de l'insertion professionnelle. S'il y a une crise de l'université, elle réside donc dans son sous-financement plutôt que dans son excessive ouverture.

Cependant, la sociologie comme discipline n'est pas unanime sur ce point, et d'autres sociologues tiennent des propos proches de ceux visés par R. Bodin et S. Orange. Par exemple, M. Duru-Bellat a publié en 2006 un essai contre « l'inflation scolaire »⁴²⁸. Elle y écrivait ceci :

« On est conduit à se demander si la prolongation des études, du moins dans les filières où elle est suivie d'un fort déclassement, n'est pas, au niveau des individus, plus destructrice que formatrice, en ce qu'elle rendrait plus difficile et douloureuse l'entrée dans la vie, notamment l'adaptation au monde du travail tel qu'il se présente aujourd'hui »⁴²⁹.

De plus, les formations longues présenteraient le risque d'accroître le « désenchantement des jeunes diplômés face au travail en entreprise »⁴³⁰. Comme chez F. Moureau, la question du danger des

422 L. Boltanski et E. Chiapello, *op. cit.*, p. 61.

423 Il faut ajouter que la sociologie est particulièrement incriminée par les discours de la crise des universités, au point d'amener 150 responsables et élus universitaires à signer, le 24 janvier 2014, une tribune dans le quotidien *Libération* pour affirmer que « La sociologie n'est pas une usine à chômeurs ».

424 p. 106.

425 p. 189.

426 P; 107 et 166.

427 p. 129.

428 Marie Duru-Bellat, *L'inflation scolaire. Les désillusions de la méritocratie*, Paris, Seuil, 2006. Dans *Le Courage du bon sens*, M. Godet y voyait un signe de son influence.

429 *Ibid.*, p. 78. L'ouvrage de Stéphane Beaud *80 % au bac... et après ?* a souvent été cité, contre les souhaits de son auteur, pour insister sur ce désenchantement (S. Beaud, *80 % au bac... et après ?*, Paris, La Découverte, 2003).

430 *Ibid.*

études excessives pour les individus glisse, bien qu'en des termes plus prudents, vers celle des surdiplômés pour la paix sociale :

« Tout ceci [la course massive et utilitaire au diplôme] n'est pas sain, ni pour l'école ni pour les élèves. De nombreux travaux ont mis l'accent sur les effets psychologiques négatifs d'un niveau d'éducation élevé suivi d'un déclassement professionnel, phénomène que la littérature anglo-saxonne appelle l'over-education. Dès les années 1980 aux États-Unis, on a craint que les jeunes "sur-éduqués" soient non seulement moins satisfaits de leur travail, mais aussi plus disposés à la contestation politique. Ces effets existent [...] »⁴³¹.

Dans un registre plus virulent, on peut citer l'article polémique de Didier Lapeyronnie contre « l'académisme radical », c'est-à-dire l'humeur politique inspirée des textes engagés de Pierre Bourdieu. La démarche de ce texte est de rapporter cette humeur à une base sociale : la « "lumpen-intelligentsia" » produite par le décalage entre le nombre de candidats qualifiés et le nombre de positions disponibles dans l'université, mais aussi le journalisme, les médias, le théâtre, les arts⁴³². Souvent plus qualifiés que leurs aînés, les jeunes précaires des institutions culturelles et universitaires sont d'après cet auteur les victimes d'un système où les titulaires de positions sont statutairement protégés contre la concurrence que leur feraient les jeunes prétendants s'ils le pouvaient. Cependant, les jeunes précaires sont les premiers à s'y opposer :

« Alors qu'ils auraient tout intérêt à une « libéralisation » du système, ils [les précaires] dénoncent des réformes "néo-libérales" (qui n'en sont pas et qui, au contraire, ont plutôt renforcé un système mandarin), se faisant ainsi les alliés directs d'un conservatisme dont ils sont les premières victimes »⁴³³.

L'opposition de l'« intelligentsia précaire » s'exprime par des « sites Internet offrant une littérature radicale, anti-libérale et très souvent violemment anti-médiatique »⁴³⁴. Le « radicalisme académique » permet à ces « intellos précaires »⁴³⁵ d'enchanter leur situation présente en prenant la

431 *Ibid.*, p. 76. Le passage faisait référence à un article qui compile les alarmes des autorités américaines dans les années 1970 au sujet de la « suréducation » : « State and corporate elites have expressed considerable alarm over the political implications of the growing number of overeducated workers. In a special report, the Carnegie Commission on Higher Education warned that "if inadequate adjustments are made, ... we could end up with a political crisis because of the substantial number of disenchanting and underemployed or even unemployed college graduates." According to the Management Development Institute, "perhaps the most pernicious trend over the next decade is the growing gap between an increasingly well educated labor force and the number of job openings which can utilize its skills and qualifications... The potential for frustration, alienation and disruption resulting from the disparity between educational attainment and the appropriate job content cannot be overemphasized." Similar sentiments are expressed by the Trilateral Commission and by the U.S. Department of Health, Education and Welfare in its influential Work in America report ». (Val Burris, « The Social and Political Consequences of Overeducation », *American Sociological Review*, Vol. 48, No. 4, 1983, p. 455-456). Ces sources peuvent être ajoutées à celles répertoriées au début du chapitre 2 de notre deuxième Partie.

432D. Lapeyronnie, « L'académisme radical ou le monologue sociologique. Avec qui parlent les sociologues? », *Revue française de sociologie*, 2004, vol. 45, n° 4, p. 634.

433 *Ibid.*, p. 633.

434 *Ibid.*, p. 636.

435 Le livre de A. et M. Rambach est cité par D. Lapeyronnie. Les « intellectuels précaires » sont également associés au radicalisme politique dans un contexte qui n'est pas directement celui de la crise de l'université : le criminologue Xavier Raufer y voit la base sociale des « autonomes » et « black blocs », dans le cadre d'un article sur l'affaire dite de Tarnac (X. Raufer, « De quoi Tarnac est-il le nom ? Herméneutique d'une sombre histoire », *Sécurité Globale*, été

défense d'institutions culturelles et savantes qu'ils idéalisent, et qu'ils croient menacées par un « néolibéralisme » fantasmatique⁴³⁶. Ainsi, la formation d'une « intelligentsia précaire » et révoltée serait due aux statuts qui entravent la concurrence entre les générations.

On voit donc premièrement que les années 2000 voient une résurgence de mises en cause de l'université, qui réactivent le schème ancien des intellectuels frustrés⁴³⁷ et qui radicalisent les tendances autoritaires du deuxième esprit du capitalisme. Deuxièmement, la sociologie est fortement impliquée dans les débats autour du problème du surnombre d'étudiants, de diplômés ou d'intellectuels.

1.2 Un nouvel esprit réformateur

Les discours sur la crise de l'université ne débouchent pas tous sur la préconisation d'un renforcement de la dimension autoritaire et planificatrice des politiques d'enseignement supérieur. Sans se rallier aux défenseurs de la démocratisation, comme R. Bodin et S. Orange, des pistes réformatrices nouvelles émergent au sein des discours experts sur l'enseignement supérieur.

Une de ces pistes, qui a fait partie des motifs d'inquiétude à l'origine du mouvement de protestation contre la loi LRU en 2009 (Loi sur la Responsabilité des Universités) était celle d'augmenter les frais d'inscription dans les universités « autonomes » comme dans les autres établissements de l'enseignement supérieur. D'un point de vue proche de celui de ce mouvement, les auteurs de *La*

2010).

436Avant D. Lapeyronnie, Raymond Boudon avait déjà identifié le courant de la sociologie critique – auteurs compris – à « l'intellectualisme prolétaroïde » (extrait de *Déclin de la morale ? Déclin des valeurs ?*, Paris, PUF, 2002, en ligne sur http://www.asmp.fr/fiches_academiciens/TEXTACAD_t/boudon/Declin-morale-extraits.pdf, consulté le 10 septembre 2015). Le texte de Weber se montre en réalité peu propre à soutenir l'intention polémique d'usagers tels que Boudon. Un passage d'*Économie et société* évoque bien « der proletaroider Intellektualismus » (Weber, *Gesamtausgabe*, 2001, p. 274), mais c'est pour souligner le potentiel d'« intense passion éthique et religieuse » propre à sa position « au point archimédien des conventions sociales » (M. Weber, *Économie et société*, Tome 2, Paris, Pocket, 2003, p. 270). Les professions intellectuelles subalternes ou « professions libérales prolétaroïdes » modernes figurent dans ce passage, mais Weber met plutôt en avant « l'intelligentsia autodidacte des couches négativement privilégiées » illustrée par « die sozialistische und anarchistische Proletarierintelligenz » ainsi que par « la fameuse érudition biblique des paysans hollandais » (Max Weber-*Gesamtausgabe*. Band I/22,2 : *Wirtschaft und Gesellschaft. Religiöse Gemeinschaften*. Hrsg. v. Hans G. Kippenberg in Zus.-Arb. m. Petra Schilm, unter Mitw. v. Jutta Niemeier, Tübingen, JCB Mohr (Paul Siebeck), 2001, p. 274 pour le passage transparent cité en allemand). Weber relie cette situation sociale à un style de religiosité intense, que l'on pourrait dire enclin à l'utopisme millénariste évoqué par K. Mannheim. Cependant, les considérations sur le ressentiment et la frustration des intellectuels que, pour reprendre encore Weber, on pourrait qualifier de « négativement privilégiés », sont absentes de ce texte.

437Le sociologue Philippe Cibois l'a relevé lorsqu'il rétorque à D. Lapeyronnie que « La précarité des intellectuels comme source de leur radicalisme est un vieux refrain que l'on rencontre en politique et qui n'a sa place dans une revue scientifique que s'il ne s'adresse pas à un adversaire » (« Parler entre sociologues », *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie* [En ligne], 1 | 2006, mis en ligne le 19 avril 2006. URL : <http://socio-logos.revues.org/16>).

nouvelle École capitaliste s'interrogent sur les contraintes que des frais d'inscription plus lourds, financés par l'endettement des étudiants, feront peser sur leurs choix d'orientation. Ne constitueront-elles pas une forte désincitation à s'engager dans « les départements universitaires des lettres et des arts, ceux qui mènent à la recherche fondamentale et à l'enseignement »⁴³⁸ ? Or, de telles contraintes peuvent être explicitement recherchées par les concepteurs de projets de réforme.

Nous utiliserons pour illustrer ce point un article de Robert Gary-Bobo et Alain Trannoy⁴³⁹. Les auteurs commencent par mettre en doute l'équité sociale de la gratuité universitaire. Afin de « Rendre compatibles les besoins de l'économie et les aspirations des jeunes »⁴⁴⁰, ils proposent « Un chèque-projet professionnel pour aboutir à l'égalité des chances professionnelles tout au long de la vie »⁴⁴¹. D'un montant d'environ 60 000 euros, ce chèque serait accordé par une commission d'évaluation des projets professionnels. Il permettrait aux jeunes qui entreprennent des études de financer leurs dépenses courantes, ainsi que des frais d'inscription de l'ordre de l'ordre de 4 000 euros (les auteurs envisagent à plus long terme une différenciation du montant des frais selon la réputation de l'établissement, en un « quasi-marché »). Le remboursement du prêt commencerait dix ans après son ouverture. Une telle réforme entraînerait probablement une ré-allocation des étudiants selon les filières :

« celles qui servent de sas de décompression après le lycée risquent de souffrir le plus d'une certaine désaffection étudiante. Il y a lieu de s'en réjouir, car c'est l'un des buts de la réforme que de décongestionner certaines filières, encombrées par un public attentiste et peu motivé »⁴⁴².

Ainsi, la hausse des frais d'inscription en université a parmi ses finalités de transformer les choix d'orientation en véritables décisions économiques, ce qui permettrait de faire coïncider parfaitement hiérarchies scolaires et hiérarchies économiques. Au delà de la distribution des étudiants selon les filières, cette mesure pourrait affecter profondément « le rapport subjectif même aux études »⁴⁴³.

Un autre point d'application des projets de réforme de l'université est la critique des « diplômes, jugés trop rigides et trop dépendants des institutions formelles »⁴⁴⁴. Or, qu'est-ce qu'un diplôme ? D'après Laurent Thévenot, « L'État institue, avec les diplômes, des formes titrées permettant l'équivalence entre individus et la liaison avec d'autres formes codées, comme lorsque les diplômes

438 C. Laval *et alii*, *op. cit.*, p. 174.

439 Robert Gary-Bobo et Alain Trannoy, « Faut-il augmenter les droits d'inscription à l'université ? », *Revue française d'économie*, 2005, vol. 19, n° 3, p. 189-237.

440 *Ibid.*, p. 224.

441 *Ibid.*, p. 211.

442 *Ibid.*, p. 227.

443 Isabelle Bruno, Pierre Clément et Christian Laval, *La grande mutation, Néolibéralisme et éducation en Europe*, Paris, Syllepse, p. 95.

444 *Ibid.*, p. 39.

sont "reconnus" dans la classification d'emploi des conventions collectives »⁴⁴⁵. Cette désingularisation de l'évaluation dont l'individu est susceptible de faire l'objet de la part de ceux qui l'emploient lui confère « un pouvoir accru dans la négociation »⁴⁴⁶, puisque l'État interpose dans « [l]a relation de pouvoir entre l'employeur et l'employé »⁴⁴⁷ des titres, dont la validité s'étend sur tout l'espace national ainsi que sur une durée indéfinie, et qui se prêtent à la constitution de groupes d'intérêt. Or, comme le notent P. Bourdieu et L. Boltanski, « [l]e temps du titre n'est pas celui de la compétence », d'où « la possibilité d'un décalage entre les compétences garanties par le titre et les caractéristiques des postes dont le changement, fonction de l'économie, est plus rapide »⁴⁴⁸.

Ce sont précisément de tels décalages qui permettent la formation du « nouveau prolétariat intellectuel » ou de la « lumpen-intelligentsia » dénoncées par les discours sur la crise de l'université. Ce groupe social ne se caractérise en effet pas seulement par son incapacité à accéder à l'emploi qu'il désire, mais également par son sentiment d'être victime d'une injustice. Le diplôme se prête à l'apparition de tels sentiments d'injustice à l'encontre des nécessités économiques, puisqu'il confère une légitimité aux aspirations individuelles indépendamment de leur reconnaissance marchande. Il peut ainsi encourager les individus à persister dans l'identification à une vocation sans récompenses économiques, c'est-à-dire dans le genre de vie décrit, d'un point de vue revendicatif, sous le nom d'« intellos précaires ». Ceux-ci incarnent une contradiction entre la légitimité scolaire et celle du marché de l'emploi pour déterminer le statut social des individus. Cette contradiction est susceptible de les entraîner vers une critique générale de l'ordre social.

Un moyen de prévenir de tels décalages est de défaire les relations d'équivalence étatique garanties, mises en place dans les décennies de forte croissance économique, qui sous-tendent de façon plus ou moins affirmée le système des diplômes, au profit d'un système scolaire qui préparerait les étudiants à une évaluation marchande permanente, ainsi qu'à la nécessité d'une adaptation continue de leur part. Or, c'est précisément ce que promeuvent les groupes d'experts qui conçoivent les réformes⁴⁴⁹, lorsqu'ils prônent la réorganisation du système éducatif autour de la notion de « compétence ». Cette dernière désigne en effet non pas un ensemble de connaissances référées à un corpus de savoirs disciplinaires, mais des capacités opératoires référées à leur valeur marchande. L'université ainsi réformée ne délivre plus des titres susceptibles de fonctionner sur un

445 Laurent Thévenot, « Les investissements de forme », p. 21–71. dans *Conventions économiques, Cahiers de Centre d'Étude de l'Emploi*, Paris, PUF, 1986.

446 *Ibid.*, p. 23.

447 *Ibid.*, p. 22.

448 Luc Boltanski et Pierre Bourdieu, « Le titre et le poste : rapports entre le système de production et le système de reproduction », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1975, 1(2), p. 98.

449 Pour les références à la littérature grise où se préparent de telles réorganisations, voir Laval *et alii*, *op. cit.*, *passim*.

mode quasi-juridique avec l'État comme garant ; elle produit un « capital humain »⁴⁵⁰ sur la valeur duquel l'individu doit veiller seul, en « entrepreneur de lui-même »⁴⁵¹.

Une telle transformation des formats de la valeur scolaire vise, selon les auteurs de *La nouvelle école capitaliste*, à « former des individus adaptables et des personnalités fluides »⁴⁵². Une des traductions de cette fluidité est sans doute d'éviter les découplage liés au caractère permanent des titres scolaires. Le désinvestissement du diplôme au profit d'une « somme variable de compétences élémentaires sans cesse révisables »⁴⁵³ produit des individus pleinement assimilables aux valeurs et aux positions fluctuantes que les épreuves marchandes leur assignent. Les oxymores sociaux que sont les « prolétaires intellectuels », n'auront donc plus lieu d'être puisqu'ils reposent sur la disjonction entre deux ordres (scolaire et marchand) que la nouvelle vague de réformes scolaires tendent à fusionner.

Ainsi, on voit que le courant réformiste qui accompagne la résurgence des discours sur les diplômés en surnombre présente une originalité profonde par rapport à celui qui a dominé à l'âge planiste.

1.3 Les « intellos précaires », une identité collective pour les précaires de la culture

Alors que les discours sur la crise de l'université nomment et définissent des groupes de diplômés précaires dans l'intention de juguler leur accroissement, il est logiquement possible de concevoir des entités sociales présentant un fort air de famille avec les premières, mais destinées, au contraire, à s'affirmer en tant que collectif. Ce renversement entre le projet de lutter contre un groupe qui cause du tort à l'ordre social, et celui de mobiliser un groupe pour réclamer le règlement du tort qu'il subit de la part du reste de la société a connu sa réalisation la plus aboutie dans un essai paru en 2001. Anne et Marine Rambach, écrivaines, éditrices, scénaristes, et militantes de la cause homosexuelle entreprenaient de démontrer que de nombreux « guides de musée, enseignants du français pour étrangers, bibliothécaires, correcteurs, enseignants du secondaire, éditeurs, scénaristes, journalistes, chercheurs, traducteurs, photographes, rédacteurs »⁴⁵⁴ partageaient une condition précaire, et qu'il y avait lieu de les désigner comme un groupe social à part entière. Essai journalistique, et non

450 Bruno, Clément et Laval, *op. cit.*, p. 43.

451 *Ibid.*, p. 41.

452 Laval *et alii*, *op. cit.*, p. 11.

453 *Ibid.*, p. 108.

454A. Rambach et M. Rambach, *Les intellos précaires*, Paris, Fayard, 2001, p. 36-37.

ouvrage de sociologie, *Les Intellos précaires* n'en ont pas moins attiré l'attention des journalistes⁴⁵⁵ comme des sociologues. Cet essai fait jouer plusieurs modes de construction du collectif.

Les « intellos précaires » sont tout d'abord élaborés comme une *classe logique et dénombrable* dès le début de l'ouvrage. Les auteures énumèrent les situations précaires dans le monde du travail intellectuel, par secteurs et professions, avant de les dénombrer à partir des chiffres disponibles :

« Dans les domaines de l'enseignement, de l'orientation et de la formation permanente, ils seraient plus de 70 000 maîtres auxiliaires, contractuels et vacataires. Selon la commission de la Carte Professionnelle qui étudie la situation des journalistes, il y aurait plus de 5 000 journalistes pigistes représentant pas loin de 18 % des effectifs actuels des journalistes ; mais ce chiffre est largement sous-évalué : beaucoup de journalistes précaires n'ont pas de carte de presse »⁴⁵⁶.

D'où un total important : « Si l'on met ces chiffres bout à bout, on passe allègrement la barre des 100 000 »⁴⁵⁷. En réitérant la même méthode, elles parviennent en 2009 à une somme supérieure :

« Ainsi, nous pouvons nous amuser au grand jeu des chiffres : 13 000-14 000 journalistes, 60 000 enseignants dans l'enseignement secondaire, 20 000 enseignants ou chercheurs dans l'enseignement supérieur, 15 000-20 000 architectes, 13 000 formateurs, 8 000 photographes, plusieurs milliers de correcteurs et de traducteurs, 4 000 auteurs professionnels, ça fait environ 150 000 personnes, pour les troupes repérables »⁴⁵⁸.

Plongée dans l'informalité, une partie des « intellos précaires » échappe à cette quantification. De ce fait, le nombre « 100 000 » ou « 150 000 » prend la valeur d'une limite inférieure, appelée à être dépassée par l'ajout des plus invisibles parmi les « intellos précaires ». La catégorie consiste pour le moment en un agrégat à peu près conforme à la « définition » placée en tête de l'ouvrage, et dont le contenu social demeure très indéterminé :

« Nous considérons comme "intellectuels" tous ceux qui exercent des métiers traditionnellement considérés comme tels [...] [et] comme "précaires" tous ceux qui ont été exclus ou se sont exclus des statuts qui tiennent lieu de règle dans leur domaine d'activité : le salariat en contrat à durée indéterminée, ou le fonctionariat »⁴⁵⁹.

Cependant, les auteures ne bornent pas la construction de leur catégorie au dénombrement ci-dessus, qui, s'il apporte bien aux « intellos précaires » l'appui d'une quantité respectable⁴⁶⁰, reste abstrait et hétéroclite. Qu'importe que l'on puisse compter plus de 100 000 « intellos précaires », si la catégorie reste sémantiquement vide ? Le livre évite ce risque de désincarnation grâce aux

455 Voir C. Tasset, « Entre sciences sociales, journalisme et manifestes. La représentation de groupes sociaux réputés émergents dans la France des années 2000 », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n°12/3, 2011, p. 139-157.

456 A. Rambach et M. Rambach, *op. cit.*, p 20.

457 *Ibid.*

458 A. Rambach et M. Rambach, *Les nouveaux intellos précaires*, Paris, Payot, 2009, pp. 39-40.

459 A. Rambach et M. Rambach, 2001, *op. cit.*, p 15.

460 Dans le cadre d'une épreuve civique, cet effectif, comparable, par exemple, à celui d'une grosse manifestation, d'une branche professionnelle, ou à d'une fraction d'électorat digne de considération pour un parti politique, permet de revendiquer pour les « intellos précaires » le statut d'un problème public.

nombreux extraits d'interviews qui en constituent la matière principale. Par exemple, le sous-chapitre « dénombrement » s'ouvre par une anecdote mettant en scène une pigiste prise dans le contraste entre le prestige du magazine de mode qui l'emploie et la faiblesse de ses revenus. Quelques pages plus loin, s'ouvre un sous-chapitre intitulé « deux portraits », qui donne la parole à une danseuse-chorégraphe-chercheuse féministe et à un doctorant en philosophie-éditeur de manuels scolaires, dépeint « cheveux mi-longs, tee-shirt informe, jean usé, tennis »⁴⁶¹.

Ces trois cas, ainsi que celui d'un « sociologue et chercheur vacataire »⁴⁶², qui intervient, lui, plus de dix fois au cours du livre, sont les plus souvent cités parmi la trentaine de personnes dont des extraits d'interview parsèment le livre. La plupart font deux ou trois apparitions, au gré des sections thématiques (par ex. « la culture de réseau », « les intellos voyous », « stagiaire for ever », etc.). Sont surtout représentés, par ordre légèrement décroissant d'importance, le journalisme (spécialement en presse magazine), la recherche (surtout dans les filières de lettres et sciences humaines), l'édition (auteurs/participants précaires au travail éditorial), et l'art. Plusieurs militent dans les avant-gardes sexuelles. Les auteurs soulignent l'attachement de leur interviewés à leur autonomie dans le travail et dans la vie quotidienne. En même temps qu'ils alimentent l'exploration thématique des différents aspects de la vie des « intellos précaires », ces extraits d'interviews constituent progressivement une unité d'un autre ordre que celui d'une pure classe logique, d'ordre critique. Ils concourent à la construction d'un *type social*, capable de s'inscrire dans les représentations du monde social des lecteurs⁴⁶³.

En cours de route, le livre passe de la mise en valeur des séductions et des mérites du nouveau groupe (« Travail = vacances », « Stakhanovistes », « *Made in* précarité », « Mobilité et flexibilité », etc.) à la description de l'« Exploitation en secteur culturel »⁴⁶⁴ à laquelle les auteures reprochent aux « intellos précaires » de se prêter trop passivement. Cette exploitation repose sur le peu de « prix du travail intellectuel »⁴⁶⁵. Les auteures, rappelant les qualités du travail et du travailleur, s'interrogent : « Comment expliquer qu'autant de travaux intellectuels, confiés à des personnes diplômées ou dont les compétences sont reconnues, soient aussi peu payés ? »⁴⁶⁶. Leur réponse est que les satisfactions intrinsèques du travail intellectuel invitent à négliger sa rétribution :

461 *Ibid.*, p. 34.

462 *Ibid.*, p. 26.

463L. Boltanski et L. Thevenot, « Finding one's way in social space: a study based on games », *Social Science Information*, n°22, 4/5, p. 631-680.

464A. Rambach et M. Rambach, 2001, *op. cit.*, p. 223.

465 *Ibid.*, p. 254.

466 *Ibid.*, p. 260.

« Il est certain, en tous cas, que les conceptions du travail intellectuel brident toute forme de revendication. Et que, dans une certaine mesure, les intellectuels contribuent à la dépréciation financière de leur propre production »⁴⁶⁷.

De ce point de vue, les « étudiants, [...] stagiaires, [...] professionnels débutants, [...] "amateurs" qui acceptent de travailler pour des prix très bas »⁴⁶⁸ ne sont qu'une version exacerbée de la difficulté de l'ensemble des intellectuels précaires à pratiquer leur métier autrement que comme un loisir et à se prendre au sérieux comme professionnels.

Pour remédier à cette exploitation, A. et M. Rambach leur adressent deux recommandations. Tout d'abord, il s'agirait de prolonger la prise de conscience collective qu'initie le livre et, à travers des actions comme une « "Précaire Pride" »⁴⁶⁹ ou la création d'associations, de devenir un groupe d'intérêt actif. Ses revendications pourraient « pousser tous les acteurs sociaux à s'attaquer aux points noirs de la précarité : la couverture sociale, l'assurance chômage, la retraite »⁴⁷⁰.

Mais, sans attendre l'émergence d'organisations d'« intellos précaires », les auteures proposent quelques règles de discipline professionnelle. Partant du constat que « Le degré d'ignorance du droit chez les intellos précaires est sidérant »⁴⁷¹, et que la complaisance de chacun contribue à dégrader les conditions d'emploi de tous (« plus vous acceptez de situations précaires, plus vous précarisez les autres ; plus vous baissez vos tarifs, plus vous contribuez à baisser ceux des autres ») elles introduisent une « Charte du précaire »⁴⁷² en huit points, visant à réintégrer les intellos précaires dans le champ d'application du droit du travail :

« I – Demandez toujours un contrat [...] II – Discutez les prix [...] III – Discutez le travail [...] IV – Fixez-vous des limites [...] V - Informez-vous [...] VI – Ne travaillez pas au noir ! [...] VII – Ne sous-traitez pas une partie de votre travail à des amis [...] VIII – Faites-vous une épargne anti-amiable »⁴⁷³.

Ainsi, la *cause* des « intellos précaires » explicitée à la fin de l'essai d'Anne et Marine Rambach est celle de travailleurs que la survalorisation intrinsèque de leur travail « intellectuel » risque de précipiter dans la précarité à force de laisser piétiner leurs droits. Elle rejoint ainsi l'un des premiers usages du substantif « intellectuels » d'après l'historien Christophe Charle, comme « revendication de justice pour ceux qui jouent le jeu des carrières classiques et professionnelles et attendent une rétribution normale de leur travail »⁴⁷⁴.

467 *Ibid.*, p. 266.

468 *Ibid.*, p. 261.

469 *Ibid.*, p. 304.

470 *Ibid.*, p. 305.

471 *Ibid.*

472 *Ibid.*, p. 306.

473 *Ibid.*, pp. 307-310.

474 *Naissance des "Intellectuels"*, Paris, Minuit, 1990, p. 64.

La catégorie d'« intellos précaires » telle qu'elle est construite dans l'essai d'A. et M. Rambach repose donc sur un montage complexe entre une *définition critérielle* liée à un effort de quantification, une *figure typique* plutôt positive, et un projet de *défense d'intérêts* professionnels. Cette construction à plusieurs niveaux montre que le projet d'ériger les « intellos précaires » en un groupe social à part entière se diffracte en une multiplicité de modes d'existence collective, ou bien, sur un plan moins ontologique, d'horizons politiques. Les ambiguïtés de la catégorie des « intellos précaires » reflètent les tensions du champ de représentations où elle intervient. Nous allons répertorier schématiquement ces différents pôles, à partir de textes ou d'événements marquants, et en insistant sur leur place au sein de la sociologie, ainsi que sur leur relation à des groupes, ou au moins à des publics.

Ainsi, on observe la mise en place dans les années 2000 d'une configuration semblable à celles qui se sont produites au milieu du 19^e siècle entre la dénonciation des « avocats sans cause » et la « bohème », ou dans le premier tiers du 20^e siècle entre les dénonciations du « prolétariat intellectuel » et les différents appels à la mobilisation des intellectuels pour améliorer leur condition. Cependant, le vis-à-vis entre les voix qui s'inquiètent de la crise de l'université et celles qui invitent les « intellos précaires » à s'organiser ne donne qu'une vision très partielle d'un espace de luttes symboliques plus large. Celui-ci peut être construit sur un principe de ressemblance entre les figures sociales concernées, ressemblance que les acteurs impliqués relèvent, de façon polémique, souvent comme une concurrence.

2. L'IDÉAL DU TRAVAILLEUR CRÉATIF, PAR-DELÀ LA PRÉCARITÉ

Dans ce sous-chapitre, nous n'allons pas nous centrer sur la sociologie à proprement parler, mais sur un pôle d'attraction qui s'est développé dans son voisinage, au sein des discours managériaux et gestionnaires, et a exercé en sciences sociales une certaine influence. Ce pôle ne trouve pas non plus son unité dans la notion de précarité, mais dans la stratégie de renversement, ou plutôt de dépassement, qu'il lui imprime. En effet, ce courant d'utopie managériale reprend le contenu référentiel de la notion de travail précaire (les formes d'emploi sans garantie de durée) tout en l'associant à quelque chose de favorable et même de désirable. Le discours critique sur la précarité

n'est pas directement nié, mais l'accent est placé sur les possibilités de dépasser les maux qu'il pointe, et d'accéder, en traversant les formes de travail précaire, à un au-delà des limites que les institutions du salariat imposent à la réalisation de soi des travailleurs, et surtout à leur créativité.

Élaboré plutôt en-dehors de la sociologie, ce pôle d'attraction n'en est pas moins appuyé sur certaines tendances que la sociologie observe, et prétend répondre à des maux dont elle se désole. En portant l'attention sur les professionnels à haute valeur ajoutée et sur les réussites entrepreneuriales, il permet d'envisager une issue favorable aux crises du travail et de l'emploi. Les auteurs qui reprennent à leur compte l'idéal du travailleur post-salarial créatif peuvent alors cesser d'adresser au public des alarmes sur les transformations du travail, et devenir, pour les individus qui sauraient les entendre, les conseillers du salut économique et existentiel.

2.1 De la crise de l'emploi à une terre promise postsalariale

Le Nouvel Esprit du Capitalisme a montré comment, dans les années 1990, le dépassement des compromis entre le « monde industriel » et le « monde civique » qui avaient caractérisé le second esprit du capitalisme et qui s'étaient instituées sous forme de régulations de la relation salariale, était devenu un horizon de la pensée managériale⁴⁷⁵. Plutôt que d'analyser, comme cela a déjà été fait dans cet ouvrage, un vaste corpus de textes de management, nous allons nous concentrer sur un unique essai pour en faire ressortir l'aspect utopique. En 1994, le célèbre consultant en management William Bridges développait à l'attention du public américain, l'utopie d'un monde du travail libéré de la forme contraignante de l'emploi salarié durable⁴⁷⁶. Son livre suit une trame prophétique : annonce d'une catastrophe s'abattant sur un monde corrompu, appel aux élus recrutés de préférence parmi les laissés-pour-compte de l'ancien monde, et invitation à se mettre en marche vers une terre promise.

En s'appuyant sur des évaluations quantifiées des destructions d'emploi aux États-Unis, Bridges soutient qu'au-delà des fluctuations de la conjoncture, et malgré les déclarations rassurantes sur la « reprise » imminente, c'est rien moins que « l'emploi salarié en tant que tel » qui est « menacé »⁴⁷⁷, et dont il faut entonner le « requiem »⁴⁷⁸. Les lecteurs sont invités à se projeter dans un avenir où, « Pour la plupart des gens, l'emploi stable et durable n'existera plus »⁴⁷⁹, et où ceux qui sous-

475L. Boltanski et E. Chiapello, *Le Nouvel Esprit du Capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.

476William Bridges. *La Conquête du travail. Au-delà des transitions*. Paris, Village Mondial, 1995 [1994].

477Ibid. 8.

478Ibid., p. 13.

479Ibid., p. 74.

estiment la radicalité des changements en cours seront éliminés : « [...] les bouleversements actuels [...] sont de ceux qui frappent d'obsolescence les hommes et les institutions qui en nient la réalité »⁴⁸⁰. Il n'y a pas lieu de regretter le monde en cours d'effondrement, insiste Bridges : le salariat ne s'était imposé au 19e siècle en Angleterre qu'après « les douleurs d'un long accouchement »⁴⁸¹ et en refoulant d'autres formes de vie, de sorte que, « [s]i le travail salarial aura donné ordre, continuité et identité, il aura aussi été synonyme de malheur pour une masse d'individus »⁴⁸², comme le dénonçaient à cette époque les auteurs romantiques William Blake et Thomas Carlyle⁴⁸³. De plus, avec ses tâches strictement circonscrites, l'emploi salarié a offert une « prime à l'irresponsabilité »⁴⁸⁴ et a répandu l'« incapacité à fonctionner de façon autonome »⁴⁸⁵. Le modèle de travailleur qu'il a favorisé représentait donc de ce point de vue une humanité amoindrie.

Maintenant que l'heure de la transition a sonné, ceux « qui se cramponnent au monde archaïque du salariat »⁴⁸⁶ sont voués à disparaître, mais ceux qui sont prêts à « reconstruire [leur] vie, tant personnelle que professionnelle, sur la base de stratégies adaptées à l'environnement postsalarial »⁴⁸⁷ pourront s'adapter. Il s'agit pour cela de faire sienne une nouvelle loi :

« Nous sommes tous des travailleurs précaires et pas seulement les intérimaires et autres détenteurs d'un contrat à durée indéterminée. [...] En raison de cette précarité, il faut acquérir un état d'esprit plus proche de celui du prestataire de services extérieur que de celui du salarié traditionnel »⁴⁸⁸.

Le salut nécessite de « [s]e convertir soi-même en entreprise »⁴⁸⁹ et de se résoudre à ce que « [l]a sécurité de l'emploi [...] réside désormais dans l'individu », appelé à développer son « Employabilité », son « Esprit de prestataire » ainsi que sa « Souplesse », c'est-à-dire sa capacité « à supporter un niveau élevé d'incertitude et à trouver [sa] sécurité à l'intérieur de [lui-même] plutôt qu'à l'extérieur »⁴⁹⁰. Le « travailleur postsalarial »⁴⁹¹ saura « [c]omment gérer "Moi S.A." »⁴⁹².

« [Il] tirera son identité de son métier plutôt que de son poste de travail. Il fonctionnera davantage comme un petit entrepreneur qu'à la manière du salarié traditionnel. Dans bien des cas, il travaillera pour plusieurs clients à la fois et passera d'un statut à l'autre : tantôt en poste fixe, tantôt des missions d'intérim, tantôt une activité de

480 *Ibid.*, p. 46.

481 *Ibid.*, p. 52. Bridges cite à ce sujet l'historien britannique Edgar. P. Thompson.

482 *Ibid.*, p. 131.

483 *Ibid.*, p. 54.

484 *Ibid.*, p. 14.

485 *Ibid.*, p. 241.

486 *Ibid.*, p. 189.

487 *Ibid.*, p. 256.

488 *Ibid.*, p. 73.

489 *Ibid.*, p. 241.

490 *Ibid.*, p. 84.

491 *Ibid.*, p. 8.

492 *Ibid.*, p. 235.

consultant, pour réintégrer ensuite l'effectif de l'entreprise, mais à temps partiel et dans le cadre d'un projet à long terme »⁴⁹³.

La mutation appelée par le nouveau monde présente des aspects fortement désirables. À l'échelle collective, elle pourrait se traduire par « un saut fabuleux en matière de créativité et de productivité »⁴⁹⁴. À l'échelle individuelle, elle permettra à chacun de cesser de renoncer à « ses désirs véritables »⁴⁹⁵, elle offrira davantage d'« autonomie »⁴⁹⁶, et promet les « gratifications personnelles inhérentes à la variété »⁴⁹⁷. À l'avenir, « les carrières [...reposeront sur] la créativité, l'information et l'initiative »⁴⁹⁸; mener sa vie professionnelle sera comme « composer un morceau de musique ou peindre un tableau »⁴⁹⁹, ce sera « à chacun de se réinventer »⁵⁰⁰. Les adieux à l'emploi aboutissent donc, selon William Bridges, à une apothéose de l'individu, autrefois réprimé par les rapports de production, ce qui donne à son texte une tonalité résolument utopique.

S'adressant en particulier à des salariés en col blanc victimes de licenciements, Bridges les invite à se considérer – et à se comporter – comme l'avant-garde d'un changement historique plutôt que comme ses victimes. Son discours est d'autant plus engageant qu'il met en scène la fin de la société salariale comme l'occasion de remédier à un des déchirements les plus douloureux opérés par l'ère industrielle : l'« antagonisme [...] entre l'art et l'industrie »⁵⁰¹, ainsi qu'entre producteur et production. Alors que Karl Marx attribuait la destruction du « lien vital entre le producteur et son produit » au capitalisme en général, « on comprend aujourd'hui que c'était l'emploi spécialisé » qui avait provoqué cette coupure⁵⁰². « [P]lus soucieux de la finalité de leur travail que ne l'étaient les salariés classiques »⁵⁰³, riches de « possibilités accrues de vivre selon [leurs] valeurs personnelles », bénéficiant de « nouveaux moyens d'expression » et de « la chance de voir les fruits de [leur] travail »⁵⁰⁴, les travailleurs postsalariaux semblent accéder à un capitalisme amendé des aspects qui avaient suscité depuis deux siècles la « critique artiste », selon les catégories du *Nouvel esprit du capitalisme*. Cependant, ils n'en sont pas pour autant devenus eux-mêmes des artistes. L'art est sollicité par le romantisme d'entreprise de W. Bridges essentiellement comme un point de comparaison, pas comme un secteur particulièrement concerné par les bouleversements en cours.

493Ibid., p. 189.

494Ibid., p. 8.

495Ibid., p. 215.

496Ibid., p. 160.

497Ibid., p. 252.

498Ibid., p. 211.

499Ibid., p. 254.

500Ibid., p. 208.

501Ibid., p. 55.

502Ibid., p. 276.

503Ibid., p. 276.

504Ibid., p. 277.

Or, cette position des arts comme point de comparaison extérieur ou comme support métaphorique du dépassement de la société salariale a pu être elle-même dépassée à la faveur de l'enthousiasme managérial et gouvernemental pour l'économie créative entre la fin des années 1990 et la crise financière de 2008.

2.2 L'économie créative et ses travailleurs exemplaires

Par rapport à l'ouvrage de Bridges, écrit aux États-Unis au début des années 1990, les perspectives de dépassement de la forme emploi-salarié-stable sont transformées au tournant des années 2000 par l'émergence, en Europe comme aux États-Unis, d'un nouvel objet de gouvernance économique : les « industries créatives ». Celles-ci deviennent une catégorie de la politique économique britannique en 1998 ; elles sont une des innovations du New Labour de Tony Blair. D'après le récit qu'en fait Andrew Ross, l'administration de ce pays en proie à la dés-industrialisation était à la recherche de secteurs tertiaires non délocalisables. Une idée a alors émergé :

« si l'on agglomérait toutes les activités économiques des professionnels de l'art et de la culture avec celles des professionnels du logiciel pour former un secteur intitulé "industries créatives", il en ressortirait un générateur de revenu produisant pas moins de £ 60 milliards par an »⁵⁰⁵.

De plus, cet agrégat se signalait par un taux de croissance double de celui de l'ensemble de l'économie britannique, ce qui était conforme à des théories désignant la culture comme un moteur économique nouveau. D'où l'idée de remplacer l'ancien « Arts Council » par un « Department of Culture, Media and Sport » (DCMS) rassemblant treize secteurs : Advertising, Antiques, Architecture, Crafts, Design, Fashion, Film, Leisure Softwares, Music, Performing arts, Publishing, Software, TV and Radio. Enfin, il était possible d'appliquer à ce secteur une gouvernance économique moderne et relativement peu coûteuse, par soutiens sélectifs et ponctuels.

Au cours des années 2000, l'intérêt des pouvoirs publics pour le secteur des industries créatives ne se limite pas à l'Angleterre. En effet, avec le protocole de Lisbonne ratifié en 2000, vouant l'Europe à devenir « l'économie de la connaissance la plus dynamique du monde », les politiques de la créativité deviennent une affaire européenne, dont l'UE encourage l'essor par des expertises. Ainsi, un rapport de 2006, commandé au cabinet d'études KEA sur l'économie de la culture en Europe a marqué les esprits en estimant que le secteur culturel et créatif compris en un sens proche de celui du DCMS, y représentait un chiffre d'affaires de 654 milliards d'euros en 2003, soit 2,6 % du PIB

505A. Ross, *Nice Work if you can get it. Life and Labor in Precarious Times*, New York, NYU Press, 2008, p. 24, notre traduction.

européen, et occupait 3,1 % de la population active en emploi de l'Union. Encore plus impressionnante était la tendance du secteur créatif : le taux de croissance de son chiffre d'affaire entre 1999 et 2003 était de 12,3 % supérieur à celui de l'ensemble de l'économie européenne, et il continuait à créer des emplois alors que l'Union en perdait⁵⁰⁶. Le KEA soulignait également la « compétitivité méconnue » du secteur culturel et créatif : sa « productivité » moyenne, définie comme « le ratio entre la valeur ajoutée et les coûts de main-d'œuvre », était en 2003 de 1,57 en Europe, soit un niveau tout à fait honorable dans le secteur des services. Quant à la « rentabilité », mesurée par « le pourcentage du chiffre d'affaire qui reste après déduction des coûts de fonctionnement », elle se situait en 2003 au niveau « hautement satisfaisant » de 9,2 %⁵⁰⁷. Fort de ces chiffres, le KEA désignait les industries créatives comme prioritaires dans la réalisation de la stratégie de Lisbonne.

Du point de vue des situations d'emploi, le même rapport remarquait que la proportion de travailleurs indépendants dans les industries culturelles était le double (28,8 %) de celle de l'ensemble de l'emploi européen (14,1 %)⁵⁰⁸. Cette importance des indépendants est à rapprocher de celle des très petites entreprises de moins de 10 salariés, courantes dans le secteur⁵⁰⁹. Autre caractéristique de l'emploi culturel et créatif : la pratique répandue du « side-job » (emploi d'appoint). Ce serait le cas chez 6,6 % d'entre eux, contre seulement 3,7 % en moyenne en Europe. Les chiffres les plus élevés sont ici ceux des pays nordiques (autour de 13 %), la France étant strictement dans la moyenne. La pratique de l'emploi d'appoint, dont les rédacteurs du rapport pensent qu'elle est très sous-estimée dans les résultats obtenus, peut être comprise comme une adaptation à une autre spécificité du secteur, la part importante de contrats courts parmi les travailleurs culturels : 17 % contre 13 % dans l'ensemble de l'emploi européen⁵¹⁰.

Commentant ces chiffres, le rapport du KEA salue la « position d'entre-deux du freelance [...] entre capital et travail » comme une voie de dépassement des « catégories traditionnelles de la "société d'emploi à temps plein" », « le travailleur culturel étant également un entrepreneur (culturel) (sans capital) », en lequel il devient possible de voir un « "nouveau travailleur" décrit comme multi-compétences, multi-fonctionnel et flexible dans son temps de travail ainsi que souvent travailleur indépendant »⁵¹¹. Au-delà de leur propre poids dans l'économie européenne, les industries

506KEA European Affairs, *The Economy of Culture in Europe*, étude réalisée pour la Commission Européenne, 2006, p. 6.

507KEA, *op. cit.*, p. 103-105, notre traduction.

508KEA, *op. cit.*, p. 91.

509Les 6 420 000 travailleurs culturels en emploi en Europe en 2002 sont éclatés en 1 394 162 entreprises soit plus d'une pour cinq (KEA, *op. cit.*, p. 100).

510KEA, *op. cit.*, p. 93. Avec 26,4 % d'emploi culturel sous contrat temporaire, la France n'est précédée sur ce point que par le Portugal (29,2 %) et l'Espagne (28,5 %) (*Ibid.*).

511KEA, *op. cit.*, p. 91, notre traduction.

culturelles et créatives participent au projet de l'Union par leur valeur exemplaire pour les travailleurs européens :

« L'afflux d'une force de travail hautement qualifiée vers le marché de l'emploi culturel montre le formidable enthousiasme qui porte les gens à travailler dans ces secteurs. Ils sont souvent conduits par la passion et sont prêts à faire face aux risques attachés à ces métiers aussi bien qu'à la précarité (« precariousness ») qui y est souvent attachée. Il faut y voir un signal positif : la force de travail européenne recherche des positions stimulantes (« challenging ») où la créativité est une force motrice centrale »⁵¹².

Du point de vue de ce document à valeur fortement prescriptive, les industries culturelles sont donc un secteur avancé dans le dépassement, par la main-d'œuvre européenne, de son aversion pour le « risque » et la « précarité ».

À la fin de la décennie 2000, l'argument de l'adaptation à la flexibilité de l'emploi est intégré, avec d'autres, dans l'exposition, par la Commission Européenne, du rôle que peuvent jouer les « ICC » (industries culturelles et créatives) dans sa stratégie économique de dépassement de l'ère industrielle :

« L'émergence rapide de technologies nouvelles et l'accroissement de la mondialisation ont fait prendre à l'Europe et à d'autres régions du globe un tournant radical, s'écartant de l'industrie manufacturière traditionnelle pour embrasser les services et l'innovation. Les usines sont progressivement remplacées par des communautés créatives, dont la matière première est leur capacité à imaginer, à créer et à innover. Dans cette nouvelle économie numérique, la valeur immatérielle détermine de plus en plus la valeur concrète [...] »⁵¹³.

D'après ce document, les ICC peuvent servir l'Union Européenne de plusieurs manières : en fournissant des contenus attractifs, elles « contribuent [...] à l'acceptation et au développement ultérieur des TIC [Technologies de l'Information et de la Communication] »⁵¹⁴ ; elles sont un facteur d'entraînement pour l'économie en général, qu'elles « aident [...] à remédier à des défaillances comportementales telles que l'aversion pour le risque, la tendance au statu quo et le manque de perspective » – autrement dit l'attachement aux institutions de la société salariale. Disséminés dans de nombreux secteurs, « les travailleurs créatifs » donnent un exemple, qui peut être attractif, du renoncement aux protections liées à l'emploi salarié stable ; ils jouent ainsi auprès des autres travailleurs un rôle de pédagogie économique. De plus, ils « font office d'intermédiaires pour la transmission des connaissances, des innovations et des nouvelles idées »⁵¹⁵. Enfin, en agissant sur les sensibilités et en tant qu'activités à faible impact environnemental, les ICC pourraient contribuer à « la lutte contre le réchauffement climatique et la transition vers une économie verte et un

512KEA, *op. cit.*, p. 88, notre traduction.

513Livret vert : libérer le potentiel des industries culturelles et créatives, Bruxelles, Commission Européenne, p. 3.

514Ibid., p. 20.

515Ibid., p. 21.

nouveau modèle de développement durable »⁵¹⁶. Ils jouent donc un rôle décisif pour apporter au projet européen une connotation progressiste, tout en le rapprochant des utopies managériales comme celle que l'on a présentée ci-dessus.

2.3 Prophéties et sociologies du travailleur du futur

L'essor des industries créatives, aussi bien comme agrégat statistique que comme objet de gouvernance ou comme phénomène urbain, a donné lieu à des interprétations influentes, dont la plus connue est celle, très ambitieuse, du géographe américain Richard Florida, qui y a vu en 2002 un signe de l'essor d'une « classe créative », libérée du vieux souci de la stabilité de l'emploi et gratifiée d'un rapport passionné à son travail⁵¹⁷. La proposition de Florida a rencontré un écho mondial, mais elle a aussi été vivement discutée⁵¹⁸. Il en est ressorti qu'elle faisait exagérément fonds sur le pouvoir socialement unificateur d'une économie « créative » conçue de façon assez vague. L'opération de base du livre reposait sur un jeu d'amalgames entre la « créativité » en un sens très abstrait, comme vertu unificatrice des professions qualifiées, et un style de vie « créatif » emprunté aux rangs les plus prospères d'un noyau de professions plus spécifiquement artistiques ou de production intellectuelle, et dont le charisme collectif pouvait désormais être étendu à un vaste halo de cols blancs techniques, juridiques, financiers, administratifs et commerciaux. Le succès international de la thèse de Florida a démontré l'attrait d'une telle proposition de regroupement social auprès de tout un milieu de décideurs publics, d'experts en management urbain et d'universitaires de différentes disciplines qui s'en sont fait les relais.

Un des commentaires les plus originaux sur la « classe créative » est celui de l'universitaire situationniste anglais Richard Barbrook. En effet, au lieu d'opposer directement à Florida des divisions sociales qui lui sembleraient plus fondées, il commence par insérer la proposition de la classe créative dans une vaste série historique de « nouvelles classes »⁵¹⁹. Pour R. Barbrook, le changement social dans les sociétés capitalistes a été accompagné, depuis la fin du 18^e siècle, par des « prophéties sociales », consistant en la désignation et la description des groupes censés préfigurer les évolutions à venir :

516 *Ibid.*, p. 21. Le caractère non-polluant des « ICC » est très contestable, surtout si l'on en attend par ailleurs une contribution à la diffusion des « TIC ».

517R. Florida, *The Rise of the Creative Class... and How It's Transforming Work, Leisure, Community & Everyday Life*. New York, Basic Books, 2002.

518E. Vivant, « La classe créative existe-t-elle? », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 101, 2006.

519R. Barbrook, *The Class of the New*, Skyscraper publishing, 2006.

« Depuis Adam Smith, des générations de penseurs ont identifié la nouvelle classe comme le petit groupe de ceux dont la tâche était d'inventer l'avenir. [...] À la fin du 19e siècle et au début du 20e, les archétypes dominants de cette prophétie sociale ont anticipé – avec plus ou moins de succès – la voie que le capitalisme allait tracer, du libéralisme au fordisme. Dans les quatre dernières décennies, la théorie de la nouvelle classe en est venue à se confondre avec l'avènement de l'économie du savoir [knowledge economy]. [...] Le concept de la nouvelle classe n'a jamais été une méthode dépassionnée d'analyse de la condition humaine. Au contraire, les promoteurs de ces prophéties sociales ont toujours eu un agenda politique. Exactement comme les prédictions des déterministes technologiques, leurs prophéties sur le futur étaient en premier lieu des prescriptions à l'attention du présent. Savoir ce qui va advenir revient à revendiquer de contrôler ce qui se passe. [...] [I]dentifier la nouvelle classe [est toujours un moyen de] promouvoir un programme idéologique sous couvert d'analyses sociologiques »⁵²⁰.

La « classe créative » est au début du 21e siècle l'exemple proéminent, après les « analystes symboliques », la « classe virtuelle », les « bobos » ou la « netocratie », de la prophétie capitaliste-progressiste d'une nouvelle classe dominante venant régénérer la société tout entière à partir de sa maîtrise des technologies de l'information et de la communication. Cependant, souligne R. Barbrook, les figures de travailleurs de l'économie du savoir ne sont pas à l'entière disposition des prophéties sociales qui en font les avant-gardes d'un nouveau paradigme capitaliste. En effet, la lignée des prophéties des avant-gardes du capitalisme s'est confrontée depuis le 19e siècle à une autre lignée de prophétie sociale, héritière du marxisme, qui s'efforce de décrire les nouveaux avatars de la classe ouvrière (« working class »). Les occurrences les plus récentes de cette lignée sont selon R. Barbrook les « artisans digitaux », le « cognitariat », le « cybertariat », le « précarariat », et la « classe créative » elle-même, dont rien n'interdit qu'elle ne soit détournée afin de mettre en lumière la condition d'une nouvelle classe sur laquelle se centrent les rapports d'exploitation⁵²¹. Ainsi, la croissance des « travailleurs de l'information se prête à des interprétations contradictoires, stylisées dans des groupes sociaux différents, celle de l'« imminent triumph of [...] dotcom capitalism » aussi bien que celle du « cybernetic communism »⁵²². On ne saurait dire « laquelle des versions du paradigme post-fordien va l'emporter »⁵²³.

Avec près de dix ans de recul, il apparaît que l'analyse de R. Barbrook date d'un moment où, malgré le crash de la bulle internet quelques années auparavant, le net était relativement crédible dans le rôle de support d'un changement positif de portée universelle, ce qui est devenu moins vrai après la crise financière de 2008, le renforcement du paradigme sécuritaire et l'aggravation des alarmes

520R. Barbrook, *op. cit.*, p. 47.

521Le volume collectif *MyCreativity Reader : A Critique of Creative Industries*, dirigé par Geert Lovink et Ned Rossiter (Amsterdam, Institute of Network Cultures, 2007), est un exemple d'un tel renversement de la fonction du lexique enchanteur de la « créativité ».

522R. Barbrook, *op. cit.*, p. 17.

523*Ibid.*, p. 48, notre traduction.

environnementales. Mais en comprenant les discours sur le « travailleur créatif » comme relevant de la prophétie sociale, il rend plus explicable le pouvoir d'attraction que l'idéal du travailleur créatif ou ses revers critiques ont pu exercer sur les sciences sociales. En effet, la prophétie sociale d'une nouvelle classe est une façon d'extrapoler certaines tendances observées par les sciences sociales, et en particulier celles centrées sur le travail et l'emploi, vers la représentation d'un avenir collectif désirable. De plus, étant donné le fort potentiel d'implantation des « nouvelles classes » dans les imaginaires sociaux, ce type de démarche est susceptible de donner aux auteurs qui s'y engagent une certaine prise sur le cours des choses. Au minimum, cela permet de devenir l'un des relais des nouvelles promesses d'« excitation » suscitées par le changement du capitalisme.

Il n'est donc pas étonnant que les sciences sociales françaises aient développé leurs propres versions des prophéties sociales du travailleur créatif. En effet, l'une des premières mentions de la « classe créative » dans la presse généraliste française se trouve dans une interview du sociologue Pierre-Michel Menger pour le quotidien *Libération* en 2003, où Florida est rangé parmi ceux qui « veulent élargir le cercle des créateurs », lorsqu'il « invente une creative class, qui comprendrait les ingénieurs, les architectes, les scientifiques, l'enseignement et la formation, les médias, le sport, les loisirs, le design, les arts »⁵²⁴. P.-M. Menger venait de faire paraître *Portrait de l'artiste en travailleur. Métamorphoses du capitalisme*⁵²⁵. Il y dressait le type-idéal du « travailleur artiste » vers lequel convergent les évolutions du monde du travail :

« L'hypothèse de départ est que, non seulement les activités de création artistique ne sont pas ou plus l'envers du travail, mais qu'elles sont au contraire de plus en plus revendiquées comme l'expression la plus avancée des nouveaux modes de production et des nouvelles relations d'emploi engendrés par les mutations récentes du capitalisme. Loin des représentations romantiques, contestataires ou subversives de l'artiste, il faudrait désormais regarder le créateur comme une figure exemplaire du nouveau travailleur »⁵²⁶.

Au lieu d'être relégué aux marges à basse intensité économique d'une société qui concentrerait ses forces, sous la forme du salariat en emploi stable, dans le capitalisme industriel, l'artiste devient

« une incarnation possible du travailleur du futur, avec la figure du professionnel inventif, mobile, indocile aux hiérarchies, intrinsèquement motivé, pris dans une économie de l'incertain, et plus exposé aux risques de concurrence interindividuelle et aux nouvelles insécurités des trajectoires professionnelles »⁵²⁷.

Se dessine ici une « néo-indépendance »⁵²⁸, qui se détache des secteurs traditionnels de l'artisanat pour rejoindre le « tertiaire » et « les secteurs à forte teneur d'innovation » : tout se passe « Comme

⁵²⁴*Libération Emploi*, le 17 mars 2003.

⁵²⁵Paris, Seuil, *La République des Idées*, 2002.

⁵²⁶P.-M. Menger, *op. cit.*, p. 8.

⁵²⁷*Ibid.*, p. 9.

⁵²⁸*Ibid.*, p. 69.

si [...] l'art était devenu un principe de fermentation du capitalisme »⁵²⁹. P.-M. Menger ne passe pas sous silence les situations précaires qui peuvent coexister sous les mêmes statuts que la figure du professionnel artiste et compétitif qu'il dessine, mais c'est sur cette dernière qu'il insiste, et c'est en elle qu'il voit un attracteur des transformations du travail. Quoi qu'il en soit des contrastes entre « précarité élective du professionnel sans attaches organisationnelles et précarité subie du travailleur en réserve d'emploi »⁵³⁰, le travailleur artiste se trouve placé au cœur d'un halo de « professionnels » indépendants dont l'ensemble des travailleurs est invité à s'inspirer. Ce tropisme place la sociologie des arts au cœur de la sociologie du travail, et lui confère une valeur prescriptive. La ressemblance entre les propos de R. Florida et ceux de P.-M. Menger est évidente, même si les deux textes ne sont pas de même facture, l'auteur américain posant résolument une nouvelle entité sociale là où le sociologue français se prononce, plus prudemment, sur le changement de la position des arts dans les évolutions du capitalisme. Les deux ouvrages peuvent être compris comme des versions plus ou moins accentuées d'une même « prophétie sociale », si l'on reprend l'expression de R. Barbrook.

Le modèle du travailleur créatif représente un dépassement, sur le terrain même des formes d'emploi emblématiques de l'idée de précarité, des significations négatives et critiques attachées à cette notion. Porté sur le marché par un « désir » (chez W. Bridges) et par un « talent » (chez R. Florida et P.-M. Menger) qui le rendent unique, le travailleur créatif se situe également au-delà des ensembles collectifs circonscrits par le professionnalisme. La figure du travailleur créatif est appelée à conquérir son salut dans un rapport purement personnel au marché, débarrassé des médiations du droit, des qualifications formelles et des organisations professionnelles⁵³¹. La seule médiation restante est celle des auteurs, qu'ils soient penseurs du management, experts de cabinets d'études ou sociologues universitaires, qui auront su lui indiquer la voie vers un travail libéré.

Ainsi, l'idéal du travailleur créatif repose sur la combinaison entre la prophétie d'une terre promise de libre activité au-delà de l'effondrement du salariat stable, et le caractère exemplaire des pratiques d'emploi d'un secteur en expansion, celui des « industries culturelles ». Dès lors, il n'y a plus de précarité à proprement parler⁵³². Investies par les forces créatives de l'individu, les situations d'emploi qui, depuis d'autres points de vue, font l'objet de dénonciations en ces termes sont ici avant tout l'expression d'une liberté. L'attraction exercée par cet idéal rayonne depuis le management et les politiques publiques jusque vers la sociologie, qui en génère ses propres versions,

529 *Ibid.*, p. 9.

530 *Ibid.*, p. 80.

531 D'une façon qui n'est pas sans rappeler le thème du rapport individuel et direct à Dieu dans la théologie protestante.

532 Une fois ce potentiel excitant épuisé, il ne reste qu'à présenter directement « la précarité » comme la solution au problème du chômage en France, comme le fait *Le Monde* en 2015, en résumant un colloque d'économistes : « Précarité : la voie du plein-emploi ? », *Le Monde*, 30 juin 2015, p. 8-9.

nécessairement un peu plus distanciées, ce qui ne les empêche pas, comme on va le voir, de servir de cible à l'indignation d'une autre tendance au sein de la sociologie.

3. LES RÉVOLTES CONTRE LE DÉMANTÈLEMENT DU SALARIAT CULTIVÉ

L'exaltation du modèle du travailleur créatif a connu une plus grande ampleur aux États-Unis, en Angleterre et dans les pays germaniques qu'en France. Une sociologie du travail créatif est apparue pour y répondre⁵³³. C'est précisément dans ce contexte que la notion de précarité (« precarity/precariousness ») s'est introduite en langue anglaise, comme un point d'articulation entre la sociologie et des ébauches d'organisations des travailleurs⁵³⁴.

Les homologues français de cette littérature sociologique internationale sont moins centrées sur l'essor du travail créatif. Ils se réfèrent davantage aux découpages professionnels ainsi qu'à l'encadrement juridique du travail, et n'envisagent pas exclusivement le secteur privé. Moins étroitement aux prises avec les idéologies du changement positif apporté par les transformations du capitalisme, la sociologie française des travailleurs intellectuels précaires insiste plutôt sur les menaces qui pèsent sur les chances de certains professionnels, des diplômés, ou des descendants des « classes moyennes » ; et sur la révolte qui pourrait ou devrait s'ensuivre – et qui se manifeste parfois effectivement. Le moteur de révoltes effectives, craintes ou souhaitées est ici surtout la confrontation à une perte, celle de l'élan des décennies de croissance d'après guerre, avec leurs opportunités d'emploi de bonne qualité pour les jeunes diplômés.

533 Quelques titres de cette littérature : M. Banks, *The politics of cultural work*, Basingstoke, Palgrave, 2007 ; G. De Peuter, « Creative Economy and Labor Precarity A Contested Convergence », *Journal of Communication Inquiry*, 2011, vol. 35, n°4, p. 417-425 ; R. Gill, *Technobohemians or the new Cybertariat? Understanding contemporary new media work*, Amsterdam, Institute of Network Cultures, 2007. Le plus abouti de ces travaux est : D. Hesmondhalgh et S. Baker, *Creative Labour: Media Work in Three Cultural Industries*, London, Routledge, 2013.

534R. Gill et A. Pratt, « In the Social Factory? Immaterial Labour, Precariousness and Cultural Work », *Theory, Culture & Society*, 12 janvier 2008, vol. 25, n° 7-8, p. 1-30.

3.1 La sociologie critique du travail intellectuel précaire

En France, le modèle du travailleur créatif a rencontré des critiques virulentes, issues d'un courant intellectuel où la sociologie est fortement représentée. Christian Laval en offre une bonne illustration. Dans un texte publié en 2014, il met en garde contre l'« idéalisation de la précarité » qui, en faisant miroiter une « figure de l'individu-entreprise », promeut en réalité le « "précariat" ». La « précarité de luxe » des entrepreneurs de soi ne serait accessible qu'à « l'élite du salariat bourgeois, diplômé qui fait de sa précarité un choix assumé, un véritable style de vie ». S'appuyant sur le cas de la précarité dans la recherche et l'enseignement supérieur, C. Laval conclut : « Non, décidément, précarité ne rime pas plus avec égalité qu'avec liberté »⁵³⁵. Cette démarche (ramener à sa réalité précaire une condition exaltée sous les espèces de la créativité) n'est pas propre à C. Laval. Elle appartient à toute une série de travaux sur la précarisation des professions intellectuelles, qui se réclament souvent de Pierre Bourdieu. En insistant sur l'un des textes les plus anciens et les plus véhéments de ce courant⁵³⁶, nous allons en restituer la trame et faire ressortir les tensions auxquelles il aboutit.

Dans la sociologie de la précarisation du journalisme menée par A. Accardo, un premier point consiste à mettre en lumière la difficulté à faire respecter le droit du travail. Les pigistes, en particulier, sont peu à même de défendre leurs droits prévus par le législateur contre leurs employeurs, au point que la pige fait figure de « zone de non-droit »⁵³⁷. D'où un grand nombre de conflits, rarement portés dans l'arène juridique, du fait de la peur de compromettre sa réputation⁵³⁸.

Cette infériorisation juridique entraîne beaucoup d'autres. Les journalistes précaires payent de leur personne sans compter ; ils sont exposés à une démoralisation au sens où l'urgence économique peut les conduire à relativiser l'éthique professionnelle ; ils subissent en général le mépris des journalistes titulaires, leur statut flou les entraîne dans d'épuisantes chicanes bureaucratiques ; leur

535C. Laval, « La précarité comme "art de vivre" à l'époque néolibérale », in S. Contarini et L. Marsi (éd.), *Précariat. Pour une critique de la société de la précarité*. Nanterre, Presses Universitaires de Paris Ouest, 2014, p. 19-31. En avertissant contre l'« apologie de l'invention de soi-même », ce texte se place plutôt du côté « antimoderniste » de la « critique sociale » (L. Boltanski et E. Chiapello, *op. cit.*, p. 83-86).

536A. Accardo *et al.*, *Journalistes précaires, journalistes au quotidien*. Paris, Agone, 2007. Il s'agit de l'édition augmentée d'un ouvrage paru en 1998 : Alain Accardo *et al.*, *Journalistes précaires*, Bordeaux, Le Mascaret. L'importance de cet ouvrage est soulignée par Olivier Pilmis dans son analyse du geste de « Dénoncer la précarité en univers intellectuel ». Les réflexions de cet auteur sur l'alternative entre « Précaires ou "sublimes" » dans les interprétations de la progression des Formes Particulières d'Emploi dans le journalisme et le spectacle nous ont été précieuses, mais nous nous en écartons ci-dessous en scindant le pôle « "sublimes" » entre les discours de promotion du travailleur créatif et les recherches d'émancipations à dimension collective. Voir O. Pilmis, *L'intermittence au travail. Une sociologie des marchés de la pige et de l'art dramatique*, Paris, Economica, 2013.

537Ibid., p. 270.

538Ibid., p. 272.

situation économique les tient souvent dans la dépendance vis-à-vis de leur famille. On peut dès lors parler d'une « véritable prolétarisation de cette fraction de l'intelligentsia journalistique »⁵³⁹.

Ces conditions rudes sont imposées sous la pression de l'afflux de jeunes « prêts le plus souvent à accepter pratiquement n'importe quelles conditions pour entrer dans la terre promise d'une profession dont ils cultivent une vision enchantée [...] »⁵⁴⁰, et qui exercent une pression à la baisse sur les conditions de travail et de rémunération que peuvent demander leurs aînés. L'attachement au métier, et parfois même, expressément, « à l'exercice du journalisme free-lance (pigiste indépendant) »⁵⁴¹, explique la rareté des sorties de la profession. Ainsi, l'exploitation dont sont victimes les journalistes précaires, loin de tenir uniquement aux irrégularités de leurs employeurs, provient pour une bonne part de leur propre idéologie professionnelle. Celle-ci conduit les pigistes à une véritable « auto-exploitation », au sens où « le salarié consent spontanément, voire joyeusement, dans l'accomplissement de sa tâche, des investissements (en temps, énergie, argent) qui vont bien au delà de ce qui est explicitement requis de lui [...] »⁵⁴².

Ce cadre d'analyse comporte quelques points de tension. L'un de ces points concerne la quantification. Malgré son ambition scientifique, ce courant est plus à l'aise pour élaborer des collectifs sous-tendus par des intrigues morales⁵⁴³ que pour investir la quantification, comme si les précaires des professions intellectuelles se refusaient à être traduits en nombres bien déterminés.

Par ailleurs, les entités en question ont tendance à glisser de l'échelle monographique vers des ensembles beaucoup plus englobants. Par exemple, A. Accardo ne résiste pas à la tentation d'inscrire la prolétarisation des journalistes dans un processus transprofessionnel plus large de

539 *Ibid.*, p. 273.

540 *Ibid.*, p. 271.

541 *Ibid.*, p. 290.

542 *Ibid.*, p. 272-273. De même, dans un article sur les traducteurs, l'auteure note que « leur propension à voir dans leur ascèse un signe d'élection les conduit à accepter des sacrifices qui sont vécus beaucoup plus négativement dans d'autres professions, où ils ne seraient décrits que comme des formes d'exploitation » (I. Kalinowski, « La vocation au travail de traduction », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2002, vol. 144, n° 1, p. 47-54, p. 49). Le schème qui sous-tend ces analyses est particulièrement mis en avant à propos des journalistes précaires dans l'article « Faire de nécessité vertu » de L. Okas (*Sociétés contemporaines*, 2007/1, n° 65, p. 83-111). Il est aussi très affirmé dans une recherche sur les travailleurs du spectacle vivant (C. Bense Ferreira Alves, *Précarité en échange. Enquête sur l'implication au travail*, La Courneuve, Aux Lieux d'être, 2006). Le titre de ce livre reflète une mise en intrigue construite sur l'opposition entre conditions d'emploi (dégradées) et investissements dans le travail (intenses). La réponse repose sur un mécanisme de compensation favorisé par l'enchantement des arts : « l'implication dans le travail de création artistique est intimement lié à la nécessité, pour les participants, de compenser des conditions de travail largement instable. [...] Or, le fait même que ces conditions de travail soient redéfinies en termes esthétiques valorisés annihile toute possibilité de revendication des plus faibles à un traitement plus juste dans le travail (moindre flexibilité horaire, meilleurs salaires, plus grande considération). La "promotion des valeurs de l'invention et de l'épanouissement créatif" [en référence aux travaux de P.-M. Menger] a donc un coût social extrêmement élevé qui dépasse la prise en charge des périodes de non emploi » (C. Bense Ferreira Alves, *op. cit.*, p. 237-238).

543 En continuité avec les instruments d'appréhension du social déployés au 19^e siècle autour de la problématique des diplômés en surnombre et de la bohème.

« prolétarisation des travailleurs intellectuels »⁵⁴⁴ qui toucherait toute une classe de producteurs symboliques précipités dans « une intelligentsia précaire » :

« [L]a tendance à la prolétarisation du travail salarié a de nos jours ceci d'original qu'elle ne concerne plus seulement les travailleurs du secteur industriel traditionnellement recrutés dans les classes populaires mais aussi très largement des pans entiers du secteur tertiaire, dont les agents se recrutent surtout dans les différentes fractions des classes moyennes. La situation de ces salariés n'a cessé de se dégrader au fil des années, au point qu'on a vu se développer des catégories "prolétaroïdes" (y compris une intelligentsia d'exécution vouée aux tâches subalternes, non créatives, dans les métiers de la production symbolique comme ceux de l'information et de la communication) occupant des emplois particulièrement précaires, à durée déterminée (et plutôt courte) sans perspective d'avenir, peu considérés, mal rémunérés et avec le minimum de couverture sociale »⁵⁴⁵.

Cette extension du processus de précarisation/prolétarisation au-delà du secteur étudié permet d'étendre tout autant l'indignation attendue des lecteurs, tout en suggérant que ce processus pourrait cette fois-ci entraîner des effets eux aussi originaux, ce qui peut encourager l'engagement militant. Cependant, les dimensions, les variétés et les antécédents historiques de cette prolétarisation restent dans l'ombre.

Une dernière propension au glissement concerne les cibles de l'indignation. La sociologie critique du travail intellectuel précaire a pour toile de fond l'indignation quant à l'exploitation subie par ces travailleurs, et quant à la misère (relative) où elle les plonge. Cependant, comme on vient de le voir, ce courant a tendance à attribuer le manque de révolte de ces travailleurs à leur adhésion mystifiée à des imaginaires élitistes⁵⁴⁶. L'indignation a alors tendance à glisser du processus d'exploitation vers le groupe qui supporte ce processus d'une façon jugée trop complaisante. Des textes pamphlétaires édités dans des collections vouées aux sciences sociales critiques illustrent le point d'aboutissement de ce glissement : la condamnation de la « petite-bourgeoisie », éventuellement « culturelle », et du rôle néfaste qu'on lui attribue dans l'antagonisme entre les classes laborieuses et les classes possédantes⁵⁴⁷. On voit ici que le modèle implicite à partir duquel cette sociologie critique se construit est celui de la classe ouvrière syndiquée et mobilisée.

544A. Accardo, *op. cit.*, p. 273.

545 *Ibid.*, p. 259-260.

546 La sociologie critique se fait ici l'écho, à un siècle d'intervalle, des remontrances des militants socialistes européens à propos de l'apathie politique d'une « Intelligenz » persuadée « d'être quelque chose de plus qu'un simple prolétaire » (K. Kautsky, « Le socialisme et les carrières libérales », *Le Devenir social*, n°2, 1895, p. 105-119, p. 118) et d'« intellectuels » qui « croient que l'instruction leur confère un privilège social, qu'elle leur permettra de s'en tirer individuellement, chacun faisant tout seul son chemin dans la vie, en bousculant les voisins et en montant sur les épaules de tout le monde. [...] Ils supportent sans se rebiffer les rebuffades et les injustices et ne songent pas à s'unir, à se syndiquer pour défendre leurs intérêts et livrer bataille économique contre le capital » (P. Lafargue, *Le Socialisme et les intellectuels*, Paris, Giard & Brière, 1900, p. 26-28). En l'absence d'un mouvement ouvrier conquérant, il risque de ne rester aujourd'hui, de cette ligne inspirée du marxisme, qu'un moralisme anti-individualiste, peu éloigné des diatribes contre les « bobos ».

547A. Accardo, *Le petit-bourgeois gentilhomme. Sur les prétentions hégémoniques des classes moyennes*, Marseille, Agone, 2009 ; J.-P. Garnier, *Une violence éminemment contemporaine : essais sur la ville, la petite bourgeoisie intellectuelle et l'effacement des classes populaires*, Marseille, Agone, 2010.

3.2 La base sociale d'une victoire contre la précarisation

Si la sociologie critique de la précarisation du travail intellectuel se construit sur le regret de l'absence d'une mobilisation à la hauteur de celle de la classe ouvrière à l'apogée de sa combativité, un important mouvement explicitement tourné contre « la précarité », et plus précisément la précarisation de la jeunesse diplômée, a eu lieu au milieu des années 2000 : le mouvement contre le Contrat Première Embauche (CPE) au début de l'année 2006. À ce titre, il concerne la sociologie, puisqu'il s'agit de la mise en action d'une notion critique fournie par cette discipline. Le CPE était un « contrat à durée indéterminée [qui] autorisait l'embauche de jeunes de moins de 26 ans avec une période d'essai de deux ans dans l'ensemble des entreprises du pays »⁵⁴⁸. Ce contrat a été l'objet d'un important mouvement, surtout lycéen et étudiant, qui a abouti au retrait de cette mesure par le gouvernement De Villepin en avril 2006. Dans les semaines précédentes, le mouvement aura comporté des manifestations de plusieurs centaines de milliers de personnes et des journées de grève interprofessionnelle suivies par plus de trois millions de salariés⁵⁴⁹. La lutte contre le CPE est « une victoire exceptionnelle dans une décennie marquée par l'échec des mobilisations sociales »⁵⁵⁰, et présente l'originalité d'être « la première grande mobilisation autour d'un contrat de travail »⁵⁵¹. C'est également le premier mouvement de cette ampleur contre la « précarité ».

Si « la création du CPE apparaît [...] comme le signe d'une sorte d'assignation à la précarité » - dont beaucoup d'étudiants ont déjà une certaine expérience à travers leurs « petits boulots »⁵⁵², c'est premièrement en raison des conditions d'entrée dans la vie active difficiles qui échoient aux jeunes diplômés dans les années 2000, et qui font qu'à l'issue de trois ans d'activité trois quarts seulement sont en emploi à durée indéterminée, un seul quart est devenu cadre, une moitié profession intermédiaire, et que la moitié d'entre eux ne touche pas plus de 1 500 euros de salaire⁵⁵³.

Cependant, le sentiment d'assignation à la précarité relève de conditions sociales plus spécifiques que le seul fait de partager la condition étudiante. La mise en lumière des propriétés sociales et scolaires des étudiants les plus engagés dans le mouvement, et donc vraisemblablement les plus

548B. Geay, « Introduction. Quand la jeunesse se révolte », in B. Geay (ed.), *La protestation étudiante. Le mouvement du printemps 2006*, Paris, Raisons d'agir, 2009, p. 9.

549Renaud Bécot et alii, « Introduction » in Bécot et alii (éd.), *Universités sous tensions. Retours sur la mobilisation contre la loi pour l'égalité des chances et le CPE*, Paris, Syllepse, 2011, p. 7.

550Ibid., p. 10.

551Ibid., p. 11.

552R. Bodin, « Les conditions de la révolte », in Bertrand Geay (ed.), *La protestation étudiante. Le mouvement du printemps 2006*, Paris, Raisons d'agir, 2009, p. 22.

553J. Calmand, D. Epiphane, P. Hallier, *De l'enseignement supérieur à l'emploi : voies rapides et chemins de traverse*, Marseille, Céreq, 2009, p. 19. Le problème de la précarité des jeunes diplômés n'est pas une spécificité de la France, comme le montrent les contributions sur l'Italie, l'Espagne et le Royaume-Uni dans une publication soutenue par la Commission Européenne : M. Samek Lodovici et R. Semenza, *Prekarious work and high-skilled youth in Europe*, Milan, Franco Angeli, 2012.

réceptifs aux schèmes critiques des sociologies de la précarité, indique au sein de l'enseignement supérieur des « lieux critiques » caractérisés par un « désajustement chronique entre les espérances socialement et scolairement produites par l'accès à des niveaux supérieurs du système d'enseignement, et les possibilités objectives d'avenir que cet accès permet »⁵⁵⁴. Les analyses qui suivent pointent donc vers la conjonction entre une tendance importante au sein de la sociologie, et les fractions sociales qui se trouvent le plus en affinité avec cette tendance.

Pendant le mouvement de 2006, un questionnaire a été diffusé lors d'une assemblée générale de l'université de Poitiers. Il renseigne sur les propriétés sociales et scolaires de l'individu ainsi que sur ses positions face au mouvement. Les auteurs ont appliqué aux résultats une analyse des correspondances multiples qui fait ressortir la manière dont les positions et les prises de position se combinent. Un premier axe étire les répondants selon le volume de leur capital (scolaire et hérité) qui commande leur plus ou moins grande facilité à l'expression politique. Quant au deuxième axe :

« [II] oppose quant à lui les étudiants dont la situation actuelle (*via* celle de leurs parents) et la situation future dépendent fortement d'institutions ou d'organismes publics, et ceux dont la trajectoire familiale et personnelle dépendent beaucoup plus de biens privés et du monde de l'entreprise »⁵⁵⁵.

Au premier pôle du graphique :

« les enfants d'enseignants ou de parents au chômage, directement affectés par la réduction de l'État social, les étudiants en lettres ou ceux inscrits en troisième année de licence ou en master – dont on sait qu'ils sont parmi les plus directement concernés par les concours de la Fonction publique »⁵⁵⁶.

Ils s'opposent au droit ou aux sciences de la matière (pour les disciplines) ainsi qu'aux enfants de cadres du privé, d'employés, d'artisans et commerçants. Comme on pouvait s'y attendre, le second pôle est celui des opposants au mouvement, le premier, celui de ses partisans – ce qui désigne les propriétés des agents qui se sont sentis les plus concernés par le risque de la « précarité »⁵⁵⁷.

Un second repérage, toujours à Poitiers, a porté sur le groupe des étudiants les plus engagés dans le mouvement, participant au maximum d'actions et de réunions. Y « sont surreprésentés les étudiants en langues, sociologie et histoire » (sur 29 étudiants appartenant au noyau dur du mouvement, 19

554R. Bodin, *op. cit.*, p. 35-36.

555R. Bodin, B. Geay, V. Raynaud, « Le coup du blocus », in Bertrand Geay (ed.), *La protestation étudiante. Le mouvement du printemps 2006*, Paris, Raisons d'agir, 2009, p. 62.

556Ibid. Le gouvernement avait annoncé peu de temps auparavant une diminution du recrutement d'enseignants, les étudiants mobilisés associaient la revendication du maintien du recrutement à celle du retrait du CPE.

557Ibid. Ce résultat est confirmé par l'enquête de Sébastien Michon à Strasbourg : « Être favorable au CPE est surtout le fait des étudiants les plus favorisés socialement, dont les pères sont chefs d'entreprise ou cadres supérieurs du privé, avec un niveau de diplôme supérieur ou égal à bac+5 et des revenus mensuels supérieurs à 3 000 ou 4 500 euros ; ce sont ceux qui ont objectivement le plus de chances de ne pas être confrontés à la précarité ». Du côté des opposants au CPE, « aux étudiants les moins favorisés se joignent des enfants de cadres intermédiaires du public, d'enseignants ou d'éducateurs notamment » (« La lutte dans la lutte. L'espace de la mobilisation étudiante contre le contrat première embauche (CPE) », *Sociétés contemporaines*, 2011/3 n° 83, p. 89-91).

sont inscrits en sciences humaines), souvent enfants d'enseignants ou de professions intermédiaires (parents diplômés au-delà de bac + 2)⁵⁵⁸. L'enquête coordonnée par Bertrand Geay confirme donc le rôle central, dans la mobilisation contre le CPE, des « classes moyennes supérieures cultivées », autrement dit des « fractions étudiantes issues des familles les plus attachées à leur reproduction par l'école et par le service public »⁵⁵⁹ et qui sont « souvent confrontés personnellement aux menaces que font peser sur leur avenir les modifications des politiques publiques »⁵⁶⁰.

Le mouvement contre le CPE démontre la capacité de mobilisation de la conjonction entre la cause de la précarité, emblématisée par une mesure gouvernementale, et la « résistance au déclassement » chez les « étudiants originaires des classes moyennes cultivées », associée aux « désillusions » des « étudiants issus des groupes les plus démunis » lorsqu'ils prennent conscience d'être en filière « de relégation relative »⁵⁶¹). Sentiment de précarité et risque de déclassement se traduisent alors politiquement par la revendication, adressée au gouvernement, d'emplois publics et surtout d'un enrayment de la montée des formes précaires d'emploi. Le mouvement de 2006 a également joué un rôle de révélateur d'une audience pour des discours critiques sur la précarité qui sont essentiellement forgés par la sociologie.

3.3 L'explosivité antilibérale des déclassés

Nous venons de voir que le mouvement lycéen et étudiant de 2006 était lié à la confrontation des jeunes scolarisés avec le risque du déclassement. Le thème du « déclassement » a en effet été, avec celui de la « précarité », au cœur des interprétations publiques à propos des raisons de la mobilisation⁵⁶². Or, cette notion est alors fortement investie par des travaux sociologiques, en particulier ceux de Louis Chauvel, qui y voient un principe de rupture, à la fois redoutable et méritée, avec le cours ordinaire des choses.

Dans *Le Destin des générations*, ce sociologue envisageait la possibilité d'un surcroît de contestation de la part des déclassés⁵⁶³, ainsi que le danger de « nous retrouver face à des

558R. Bodin, B. Geay, V. Raynaud, *op. cit.*, p. 64.

559Ibid. Ce sont d'ailleurs les salariés de ces secteurs qui ont le plus massivement pris part à la grève interprofessionnelle : « le 28 mars, environ 35 % dans l'Éducation nationale et 25 % à la SNCF » (T. Renard, p. 100 in Bécot et alii, *op. cit.*).

560R. Bodin, B. Geay, V. Raynaud, *op. cit.*, p. 54.

561R. Bodin, *op. cit.*, p. 42 et 32.

562« Angoisse de la précarisation, frustrations liées à un sentiment de déclassement, manque de repères face à un avenir incertain: la crise du CPE cristallise les angoisses de la jeunesse » peut-on lire en tête d'un papier d'angle de l'Agence France Presse le 20 mars 2006.

563Paris, PUF, 1998, p. 228.

déséquilibres sans possibilité d'expression politique »⁵⁶⁴. Au cas où rien ne viendrait remédier à l'aggravation des déclassements des jeunes générations, « le compromis actuel entre les générations pourrait tôt ou tard voler en éclats, à l'horizon 2010 ou 2020 »⁵⁶⁵. En 2006, *Les classes moyennes à la dérive*⁵⁶⁶ reprend le thème du déclassement, en l'ancrant dans la descendance diplômée des « classes moyennes », et en l'associant au décalage qu'une importante fraction de cette descendance subit entre les normes de mode de vie et de consommation contractées au sein de la famille et le niveau de vie permis par un destin professionnel médiocre :

« [...] particulièrement parmi les enfants des classes moyennes, la nouvelle génération surdiplômée, en qui les parents ont eu tendance à investir des espoirs d'ascension à la mesure de ce que l'échelle des diplômes signifiait il y a trente ans, se trouve depuis son enfance imbriquée dans une société de consommation dont elle conserve les moyens tant qu'elle vit encore au domicile parental. [...] La situation est donc particulièrement propice à l'émergence de fortes frustrations »⁵⁶⁷.

Soit une « dyssocialisation » qui « oblige [la jeunesse déclassée] à nourrir des espoirs au dessus de ses moyens »⁵⁶⁸. La situation des victimes du déclassement est d'autant plus menaçante qu'elles sont dépourvues de schèmes d'interprétations pour en rendre compte :

« de nombreux jeunes de 15 à 40 ans issus des classes moyennes ne saisissent pas très bien ce qui leur arrive, et ne comprennent guère pourquoi, malgré tous leurs efforts, malgré un niveau d'éducation plus soutenu que leurs aînés et des origines sociales relativement favorisées, ils sont incapables de se conformer aux exigences implicites de la société à leur égard (emploi stable, revenu décent, participation à la société de consommation, accès à une autonomie pleine et entière) »⁵⁶⁹.

La menace de « déstabilisation politique » contenue dans le déclassement passe par la comparaison avec l'Allemagne des années 1930 en proie à la montée du nazisme :

« Comme un amortisseur situé entre les extrêmes, la classe moyenne est censée stabiliser les sociétés. Mais les années 1930 en Allemagne ont montré que les frustrations et les angoisses de cette classe peuvent aussi conduire à la situation inverse »⁵⁷⁰.

Cette référence souligne l'explosivité des phénomènes structurels mis en lumière par L. Chauvel, contrepartie d'une injustice massive, subie sans moyen valide d'expression ni d'interprétation. Les

⁵⁶⁴*Ibid.*, p. 257.

⁵⁶⁵*Ibid.*, p. 245. Par cette prévision, la sociologie se fait ici physique sociale, et même physique sociale du ressentiment, étant donné la présence sous-jacente de cette notion dans le concept sociologique de « frustration relative », qui sert d'articulation entre l'analyse des tensions structurelles et leurs traductions politiques supposées. Pour des éléments de généalogie de ces concepts, voir : L. Boltanski, *Énigmes et complots. Une enquête à propos d'enquêtes*, Paris, Gallimard, 2012.

⁵⁶⁶Paris, Seuil, coll. La République des Idées.

⁵⁶⁷*Ibid.*, p. 81.

⁵⁶⁸*Ibid.*, p. 82.

⁵⁶⁹*Ibid.*

⁵⁷⁰« Les frustrations de la classe moyenne peuvent déstabiliser une société », interview de L. Chauvel sur le site http://contreinfo.info/article.php3?id_article=1128, consulté le 1er avril 2010.

« générations sacrifiées » sont celles d'acteurs sociaux sans prise sur leur destin, sauf à rompre, par une révolte désespérée et sans doute destructrice, la marche ordinaire de la vie sociale.

L. Chauvel leur propose un ennemi plausible : la génération du baby boom, actrice de mai 1968, bénéficiaire de la société salariale et de l'État-providence, qui a connu un destin exceptionnellement favorisé : « le festin de la génération aujourd'hui dominante est aux dépens des suivantes »⁵⁷¹. En effet, la dénonciation des « excès de 1968 » et de son « individualisme » de classes moyennes, diffusé universellement comme norme sans que les moyens en soient réellement partagés⁵⁷² tient une place importante dans le discours de Louis Chauvel. L'incrimination de la génération privilégiée s'élargit alors en la condamnation « d'une société toute entière qui aura raté son passage à la "société de la connaissance" » pour lui préférer les « réseaux de connaissances » et le « patrimoine familial »⁵⁷³, et est vouée pour cette raison au destin « du chien crevé au fil de l'eau »⁵⁷⁴.

Pour expliciter les horizons politiques et les ancrages sociaux des développements savants sur le déclassement, nous allons introduire une controverse et un document. La controverse est celle qui a opposé Louis Chauvel à l'économiste Éric Maurin⁵⁷⁵. En effet, dans *La peur du déclassement*, ce dernier voulait rabattre l'usage de la notion de déclassement sur le seul chômage, auquel il opposait un mal selon lui plus « psychologique » : la peur des jeunes fonctionnaires surdiplômés de perdre leur « statut », attitude qui est renvoyée à l'« attachement un peu romantique » des « classes sociales les plus favorisées »⁵⁷⁶ pour les dignités à vie et les positions héréditaires. On peut voir dans ces termes une objectivation polémique de l'audience de L. Chauvel. Contre la coalition possédée par la « peur du déclassement », qui avait rejeté en 2005 le Traité Constitutionnel Européen, E. Maurin suggérait une convergence d'intérêts autour du « réformisme libéral »⁵⁷⁷, entre les chômeurs et précaires (qui n'ont pas de « statut » à perdre) et les couches les plus assurées de la valeur

571L. Chauvel, *Le Destin des générations*, éd. Revue et augmentée, Paris, PUF, 2011, p. 60.

572L. Chauvel, *op.cit.*, 2006, p. 91-100 et 107.

573L. Chauvel, *op.cit.*, 2011, p. 57.

574Ibid., p. 60.

575Les disciplines pratiquées par les deux auteurs symbolisent ce qui les oppose. Elles ouvrent en effet des chances professionnelles contrastées à leurs diplômés, non seulement du point de vue de la répartition entre public (débouché majoritaire des sociologues) et privé (où s'insèrent les économistes), mais encore du point de vue du rendement professionnel. En effet, comme L. Chauvel le montre, la part de diplômés de sociologie à devenir CPIS a chuté, pour les cohortes nées entre 1955 et 1975 de 43 à 14 % (tous niveaux de diplôme confondus), tandis que les diplômés d'économie se maintenaient autour de 45 % (« The Increasingly Dominated Fraction of the Dominant Class: French Sociologists Facing the Challenges of Precarity and Middle Class Destabilization » in M. Burawoy, M.-K. Chang, M. Fei-yu Hsieh, *Facing an unequal world : Challenges for a global sociology*, Vol. 3 : Europe and concluding reflections, Taipei, Institute of Sociology, 2010, p. 113). Ainsi, chacun des deux auteurs est assuré de trouver au sein de sa propre discipline une audience compréhensive.

576E. Maurin, *La peur du déclassement*, Paris, Seuil, coll. La République des Idées, 2009, p. 8, 93 et 92. Malgré cette expression, il semble que la cible visée correspond plutôt aux classes moyennes du secteur public qu'aux classes supérieures.

577E. Maurin *op. cit.*, p. 46.

économique de leurs titres et compétences, à commencer par les cadres du privé. À l'opposé, les travaux de L. Chauvel exprimeraient plutôt l'humeur désemparée des fractions en déclin, que seuls des édifices juridiques et statutaires vacillants, ou les liens familiaux, protègent provisoirement des sanctions du marché.

Un point de fuite de cette dernière tendance est bien illustré par un petit recueil d'aphorismes écrit par le collectif lyonnais Terrenoire qu'animait l'écrivain « intello précaire » Lionel Tran⁵⁷⁸. Intitulé *Sous la plage, des ruines*, cet ouvrage se réclame explicitement de Louis Chauvel (« La génération du baby boom, c'est Moloch [*sic*] dévorant ses enfants »), cité parmi d'autres anathèmes que les « déclassés » adressent aux « soixante-huitards » :

« Chômage, déclassement, sentiment d'inutilité : c'est ça, la liberté que vous exigiez ? [...] Bac + X = RMI. [...] Vous louez vos appartements à vos enfants qui galèrent. [...] Abolition de l'individu-roi ! L'aboutissement du culte de l'égo, c'est une balle dans ma tête. [...] Vous avez fait de nous des déclassés obsédés par la jouissance. [...] L'ultralibéralisme est l'enfant légitime du rejet puéril de toutes les régulations »⁵⁷⁹.

L'ouvrage aboutit logiquement à une promesse de chaos, voire de fascisme : « Ce qui arrive à l'horizon, ce n'est ni la gauche ni la droite, c'est des champs de ruines », « Nous sommes la jeunesse déclassée de l'Allemagne des années 30 ». Telle est l'une des possibilités d'appels à la subjectivation collective que l'on peut construire à partir de la sociologie du déclassement, depuis les franges les plus dominées de la production littéraire.

L'attaque d'Eric Maurin et les aphorismes du collectif Terrenoire font ressortir la relation entre le thème du déclassement et celui de la précarité dans la sociologie du début du 21^e siècle. La notion de déclassement désigne des phénomènes structurels éclairants aussi bien à propos de mouvements contre la précarité, comme celui du printemps 2006, qu'à propos d'une séquence conflictuelle plus longue unie par « l'"antilibéralisme" », comme dit R. Bodin à propos de la lutte anti-CPE⁵⁸⁰. Cependant, cet antilibéralisme est équivoque. Il peut se retrouver soit plutôt dans la notion de précarité, dont la signification anti-libérale vise surtout la collusion entre l'État et les puissances économiques, soit plutôt dans la notion de déclassement, qui pointe vers le conflit intergénérationnel et vers l'anti-individualisme, ce qui situe ce thème dans la zone d'ambiguïté entre critique sociale et idéologie révolutionnaire-conservatrice⁵⁸¹.

578 Anonyme, *Sous la plage, des ruines*, Lyon, Terrenoire, 2006. Lui-même lecteur des *Intellos précaires*, Lionel Tran a été interviewé en tant que tel par la journaliste Mona Chollet (« Le paradis sur terre des intellos précaires », *Le Monde Diplomatique*, mai 2006, p. 26 et 27).

579 Anonyme, *op. cit.*

580 R. Bodin, *op. cit.*, p. 41.

581 Voir Zeev Sternhell, *Ni droite ni gauche. L'idéologie fasciste en France*. Paris, Gallimard, 2012 [1983].

Nous avons donc distingué trois variantes de la révolte contre le démantèlement du salariat cultivé. Elles prennent pour ressort soit l'amenuisement des chances promises par l'accès à une profession intellectuelle, soit l'accès à la formation, soit la naissance dans des couches moyennes ayant intériorisé une norme de progression sociale intergénérationnelle. Dans les trois cas, la possibilité d'une rupture avec l'ordre existant est fortement mise en avant : soit cette rupture devrait se produire, soit elle se manifeste effectivement à travers un mouvement social de grande ampleur, soit enfin sa nécessité est présentée comme inscrite dans les dynamiques de la structure sociale. Dans les trois cas, l'aire critique où les analyses de la précarisation trouvent le plus d'écho tend à se définir par l'aspiration à un emploi salarié stable.

4. LES UTOPIES DU PRÉCARIAT CULTUREL

La critique de la précarisation peut se composer dans une certaine mesure avec les discours qui sous-tendent la valorisation de la figure du travailleur créatif. En effet, il est possible, comme dans l'utopie du travail créatif, de considérer qu'un changement économique profond et inexorable est en cours, tout en souscrivant aux dénonciations de la précarisation qui accompagne ce changement. Le geste politique qu'il s'agit ici de réactiver est celui du progressisme marxiste, qui voyait dans l'essor du capitalisme industriel non seulement une source de destruction sociale, mais également une opportunité pour un programme politique progressiste seul capable de conduire les nouvelles forces productives au bout de leur potentiel. Comme la destruction des sociétés traditionnelles, le déclin de la société salariale offre des possibilités nouvelles, et même des aspirations transformées par l'expérience du travail précaire. Dès lors, la tâche dont se saisissent les sociologues proches de ce courant est d'identifier les opportunités d'émancipation collective latents dans les mutations en cours, ou autrement dit d'extrapoler certaines tendances au sein du précarat culturel vers des horizons utopiques.

4.1 La transfiguration de l'Europe par le précarariat

L'année où la *Revue Française de Sociologie* faisait paraître un article constatant l'impossibilité d'administrer en Europe une enquête transnationale à partir de la notion de précarité⁵⁸², est également celle où un mouvement des « précaires » est parvenu à se coordonner à travers plusieurs pays européens. D'après la sociologue Alice Mattoni, ce mouvement s'est développé à partir d'une première marche des précaires à Milan, en 2001, baptisée « Mayday Parade », à l'appel du Chainworker Crew, un groupe de « travailleurs en situation précaire employés dans les secteurs de la communication, tels que la publicité, le journalisme, l'édition » qui éditait un webzine⁵⁸³ et était en liens avec le milieu militant local. Il s'est ensuite répandu à travers l'Europe :

« Durant les années suivantes, la manifestation croît de manière exponentielle : le nombre de participants, d'environ 5000 en 2001 à Milan, passe à près de 100 000 en 2006. Alors qu'à ses débuts, l'Euro Mayday Parade est organisée au niveau régional, elle se transforme ensuite en un événement protestataire d'ampleur nationale se déroulant dans plusieurs villes italiennes. Finalement, dès 2004, un réseau transnational d'activistes politiques européen est formellement établi durant le forum "Beyond the ESF", un contre-forum social européen organisé à l'Université de Middlesex par un groupe anarchiste d'action directe. Bien que la manifestation soit déjà conçue à l'échelle européenne en 2004, organisée à Milan, Barcelone, Helsinki, Dublin et Palerme, elle se propage véritablement à travers toute l'Europe après la "déclaration du Middlesex" : en 2005, l'Euro Mayday Parade est organisée dans 19 villes européennes »⁵⁸⁴.

L'édition 2006 a encore été un succès, puis le mouvement a stagné, malgré quelques extensions extra-européennes, au Canada et au Japon.

Le projet d'EuroMayday, celui créer une « identité collective »⁵⁸⁵ des précaires, impliquait de contester la prétention des organisations traditionnelles de la gauche à prendre en charge les griefs spécifiques de ce groupe social. Le choix de concurrencer les manifestations syndicales du 1er mai exprime le sentiment que « nous sommes invisibles et ne comptons pour rien dans les formes de représentation sociales et politiques traditionnelles »⁵⁸⁶. De même, le collectif Euromayday de Liège en 2006 met en cause la capacité des « subjectivités social-démocrates » à « lutter contre la privatisation de la planète et la précarisation de nos vies. Elles ne peuvent plus que gérer le marché, c'est-à-dire le désastre »⁵⁸⁷. Les organisations historiques de la gauche européenne sont renvoyées au passé, comme dans cet extrait d'un manifeste italien :

582J.-C. Barbier, *art. cit.*, 2005.

583A. Mattoni « Pratiques médiatiques multiples dans les mobilisations italiennes contre la précarité », in M. Surdez et al. (éds), *Identifier – S'identifier : A propos des identités politiques*, Lausanne, Éditions Antipodes, 2010, p. 293.

584A. Mattoni, *art. cit.*, p. 278.

585*Ibid.*, p. 273.

586Notre traduction à partir du « Euromayday call » de 2005 (<http://www.indymedia.org.uk/en/2005/04/309719.html?c=on>, consulté le 12 juin 2013).

587Collectif Euromayday, « Précarariat : construire sa vie autrement », *Politique, revue de débats*, n°46, 2006.

« Nous ne nous reconnaissons pas en vous, lambeaux sinistres et cacochymes de classes politiques déjà vaincues au 20^e siècle. Nous ne nous reconnaissons pas dans la Gauche Italienne »⁵⁸⁸.

Le « nous » non-couvert par les organisations de la gauche est souvent évoqué, dans les écrits produits par le mouvement, en des termes générationnels et lyriques :

« Nous sommes la génération post-socialiste, la génération de la fin de la guerre froide, de la fin des bureaucraties verticales et du contrôle de l'information. Nous sommes un mouvement global et néoeuropéen [*neuropean*] qui prolonge la révolution démocratique amorcée en 1968 et les luttes contre la dystopie néolibérale qui est aujourd'hui à son apogée. Nous sommes des militants de l'écologie et des médias, nous sommes les libertaires du net et les métro-radicaux des espaces urbains, nous sommes les mutations transgenre du féminisme global, nous sommes les hackers du terrible réel. Nous sommes les agitateurs du précaire et les insurgés du cognitariat. Nous sommes des anarcho-syndicalistes et des post-socialistes »⁵⁸⁹.

Les revendications autour desquelles ce sujet bariolé est invité à se rassembler reflètent le caractère multidimensionnel de la notion de précarité utilisée. Le militant italien Alex Foti énumère :

« un revenu horaire minimum à l'échelle européenne, le droit de s'organiser pour tous les travailleurs flexibles [*flexworkers*] d'Europe et, ce qui est encore plus important, des congés maternité et une couverture de santé universels, un accès subventionné au logement et aux transports, et la diffusion libre et publique du savoir technique et culturel »⁵⁹⁰.

La revendication centrale de ce mouvement a surtout été celle d'un revenu universel garanti en Europe, présentée comme un support décisif pour réaliser la « flexicurité [*flexicurity*] » au sens d'une « flexibilité moins la précarité »⁵⁹¹. Cependant, au-delà des revendications dont « le précaire européen »⁵⁹² est lui-même le destinataire direct, EuroMayday insiste sur les droits des migrants, et plus généralement sur le vœu d'une réorientation progressiste des politiques européennes :

« Notre idée de l'Europe est celle d'un espace radical, libertaire, transnational, antidystopique, ouvert et démocratique, capable de contrer, en Europe et ailleurs, le bushisme global ainsi qu'un néolibéralisme oppressif, exploiteur, fou de pouvoir, dévastateur de la planète et fauteur de guerre »⁵⁹³.

588 Anonyme, « Manifesto Bio/Pop del Precariato Metroradicale », cité par M. Tari et I. Vanni, in « On the Life and Deeds of San Precario, Patron Saint of Precarious Workers and Lives », *Fibreculture Journal*, 2005, n°5. Notre traduction.

589 *Ibid.*

590 A. Foti, « Precarious Lexicon », *Greenpepper Magazine*, 2006, <http://precariousunderstanding.blogspot.com/2006/07/27/precarioux-lexicon-by-alex-foti/trackback/>, consulté le 12 juin 2013.

591 *Ibid.*

592 Déclaration du Middlesex, http://www.euromayday.org/2005/adesioni_middlesex.php consultée le 29 août 2015.

593 *Ibid.*

Pour réaliser ces aspirations, les précaires doivent, par leur mobilisation, entraîner « l'émergence d'un nouveau monstre », le « précarariat », aussi grand que le « géant prolétariat » autrefois⁵⁹⁴ - ce qui ne s'est pas produit.

Passé relativement inaperçu en France, malgré l'organisation de Mayday Parades à Paris en 2005 et 2006⁵⁹⁵, ce mouvement est mieux intégré dans les courants radicaux des sciences sociales anglophones⁵⁹⁶. L'influence de la pensée du philosophe Toni Negri, qui mettait en avant en 2000 la montée des formes d'emploi précaires et invitait à revendiquer un revenu social et garanti pour tous, y est manifeste⁵⁹⁷. L'implantation en sciences sociales de l'utopie du précarariat se traduit par différents types de recherches. Tandis qu'un courant plutôt proche de la sociologie du travail analyse les rapports d'exploitation qui se développent à la faveur des transformations du capitalisme, en particulier dans le secteur culturel⁵⁹⁸, d'autres travaux, plutôt tournés vers la sociologie des mobilisations, s'interrogent sur les conditions sociales de possibilité de convergences autour de l'idée de précarité.

Par exemple, pour rendre compte de l'essoufflement de la vague militante du milieu des années 2000, la sociologue Manuela Zechner se tourne vers « les questions de représentation »⁵⁹⁹. En plaçant au centre de son travail de représentation « des "corps juvéniles" [...] et des rythmes de vie hyperactifs, accessibles seulement à des gens jeunes flexibles et au fait des nouvelles technologies »⁶⁰⁰, EuroMayday est entré dans un jeu ambigu avec les « industries créatives » qui jouent un rôle de « laboratoire pour le formatage des subjectivités néolibérales ». Le mouvement « résiste à une telle subjectivation, mais en même temps est structuré par elle »⁶⁰¹. Le caractère innovant et excitant cultivé par le mouvement a alors pour revers un rapport trop exclusif avec sa base sociale centrale : les précaires diplômés des industries créatives et des nouvelles technologies, ce qui l'empêche d'atteindre la taille critique pour peser sur le cours des choses. Pour y remédier, M. Zechner propose que le mouvement réévalue les relations de « care ».

594G. Raunig, « The Monster Precariat », *EIPCP*, 2007, <http://translate.eipcp.net/strands/02/raunig-strands02en#redir>, consulté le 29 août 2015.

595Avec le soutien, notamment, de la CIP-IDF (voir J. Sinigaglia, *op.cit.*, p. 132-135).

596Pour une synthèse de ces travaux insistant sur les rapports entre sciences sociales et mouvement des précaires, voir R. Gill et A. Pratt, « In the Social Factory? Immaterial Labour, Precariousness and Cultural Work », *Theory, Culture & Society*, 12 janvier 2008, vol. 25, no 7-8, p. 1-30.

597A. Negri et M. Hardt, *Empire*, Paris, 10/18, 2004 [2000].

598En amont d'EuroMayday, on trouve l'article de Tiziana Terranova : « Free Labor: Producing Culture for the Digital Economy », *Social Text*, 63 (Volume 18, Number 2), Summer 2000, p. 33-58, ainsi que, dans la même publication, « The mental labor problem » d'Andrew Ross (p. 1-31). En aval, on peut citer, parmi des centaines de références, le numéro thématique « Capitalism: Current Crisis and Cultural Critique » de la revue *Culture Unbound*, vol.6, 2014. http://www.cultureunbound.ep.liu.se/v6/cul14v6_Capitalism.pdf

599M. Zechner, « Precariousness beyond creativity: some inflexions on care and collectivity », in E. Armano et A. Murgia (eds.), *Mappe della Precarietà*, vol. II, Bologna, I Libri di Emil, 2012, p. 224.

600Ibid., p. 226.

601Ibid., p. 219.

Ainsi, même si l'utopie d'une Europe réorientée sous la pression du précarité n'est plus d'actualité depuis la fin de la décennie 2000, le thème de la précarité demeure en langue anglaise une interface⁶⁰² active entre recherches en sciences sociales et mouvements sociaux, et une référence utopique pour les sciences sociales⁶⁰³.

4.2 L'intermittence et son universalisation

En France, une utopie proche de celle d'Euromayday a été portée par le conflit des intermittents du spectacle à partir de 2003. L'objectif de l'organisation patronale qui est à l'origine du conflit est clair : obtenir « le retrait, partiel ou complet, du régime spécifique d'indemnisation de la sphère de la solidarité interprofessionnelle »⁶⁰⁴. En effet, les intermittents perçoivent beaucoup plus d'indemnités chômage qu'ils ne cotisent⁶⁰⁵. Or, ce déséquilibre s'applique à une catégorie qui, à l'issue d'une période de forte croissance (de 41 000 allocataires en 1991⁶⁰⁶ à 108 658 en 2011⁶⁰⁷ selon l'Unédic) engage des dépenses lourdes⁶⁰⁸.

L'analyse influente du sociologue Pierre-Michel Menger reprend à son compte l'imputation d'abus de solidarité interprofessionnelle mais voit dans l'augmentation des dépenses d'indemnisation un effet pervers du régime : en rendant possible pour chaque intermittent l'indemnisation de nombreux jours « non-travaillés » au cours d'une année, les annexes 8 et 10 favorisent à la fois la fragmentation toujours plus fine des emplois, et la constitution d'un « surnombre » ou « sureffectif » d'intermittents⁶⁰⁹, puisque ce « système d'assurance rend viable la formation et l'entretien d'une main-d'œuvre excédentaire au regard des besoins observés à chaque instant »⁶¹⁰. Or, prétendants aux carrières artistiques comme employeurs ont intérêt à bénéficier au maximum d'un financement du sous-emploi par la collectivité. D'où l'insolvabilité comptable de l'intermittence – à moins de passer

602Interface est justement le nom d'une revue électronique anglophone qui accorde une place importante aux luttes de précaires <http://www.interfacejournal.net/>.

603Voir par exemple : L. Marsi et S. Contarini (eds.), *Précarité : pour une critique de la société de la précarité*, Paris, Presses universitaires de Paris Ouest, 2014, en particulier la contribution de G. Allegri sur le « Cinquième état » (p. 67-79) qui articule l'analyse des maux des précaires à l'idéal d'« un *New Deal* local et européen en vue de politiques culturelles et sociales innovantes, d'une auto-gouvernance de la production partagée » (*op. cit.*, p. 78). Voir aussi la « politique du paradis » ébauchée par le sociologue Guy Standing à la fin de son succès mondial *The Precariat : The New Dangerous Class* (London and New York, Bloomsbury Academic, 2011).

604M. Grégoire, *Les Intermittents du spectacle, enjeux d'un siècle de luttes*, Paris, La Dispute, 2013, p. 127.

605En 2011, le ratio prestations/cotisations d'assurance chômage pour les annexes 8 et 10 était de 525 %, contre 800 % en 2002 (J.-P. Gilles, *Rapport d'information sur les conditions d'emploi dans les métiers artistiques*, Assemblée Nationale, 2013, p. 203). C'est le « déficit » que le Médef a mis au cœur du débat.

606Cité par P.-M. Menger, *op. cit.*, p. 261.

607J.-P. Gilles, *op. cit.*, p. 14.

6081 270 millions d'euros en 2011. (J.-P. Gilles, *op. cit.*, p. 203).

609P.-M. Menger, *op. cit.*, p. 44.

610P.-M. Menger, *op. cit.*, p. 161

à un système plus assurantiel qui sanctionnerait les employeurs dont les pratiques occasionnent du chômage indemnisé par l'intermittence.

Les appuis statistiques et conceptuels de ces analyses sont vivement contestés par d'autres sociologues⁶¹¹. De plus, à partir d'enquêtes par entretiens auprès d'intermittents, ils mettent en lumière des expériences qui sont dans l'ensemble celles d'une « émancipation positive »⁶¹². Ainsi, Mathieu Grégoire explique l'« attachement des intermittents à leur régime d'indemnisation » par son caractère de « modèle avancé de flexisécurité », par la « perspective potentiellement positive de déconnexion du travail et de l'emploi » ainsi que par le « rééquilibrage de la relation salariale » qu'il autorise, et enfin parce qu'il permet de mener dans le cadre juridique du salariat des activités qui s'apparentent à l'entrepreneuriat⁶¹³. A. Corsani et M. Lazzarato insistent sur les types d'expériences et de parcours que ce régime d'indemnisation rend possibles :

« l'intermittence, sous certaines conditions, est bien cette possibilité pour tout un chacun de garder la maîtrise du temps, de ses intensités, des modalités d'alternance ou d'articulation de la multiplicité des temporalités »⁶¹⁴.

La figure du salarié-employeur équipé par le régime de l'intermittence, en particulier, met en lumière la façon dont les annexes 8 et 10 offrent une façon « d'échapper à l'alternative infernale qui impose de choisir entre l'injonction à la subordination salariale et l'injonction à devenir entrepreneurs de soi-même »⁶¹⁵. Autrement dit, elles permettent, comme dit M. Grégoire, « un desserrement conjoint des contraintes marchandes et patronales »⁶¹⁶ qui, ailleurs, ont plutôt tendance à s'alourdir et à converger à la faveur de la flexibilisation du travail.

« [O]util puissant de réappropriation de la flexibilité par les salariés, et d'inversion de celle-ci en mobilité choisie »⁶¹⁷, le régime de l'intermittence peut donc se présenter comme une expérimentation sociale précieuse en vue « d'un au-delà de l'emploi progressiste »⁶¹⁸. Face au caractère de moins en moins convaincant des promesses de retour du plein-emploi, ne faut-il pas envisager des extensions possibles de l'intermittence, plutôt que sa suppression ou son alignement sur une logique assurantielle ? C'est la proposition qu'ont portée les coordinations d'intermittents qui se sont créées à partir de l'été 2003, avec le mot d'ordre : « Ce que nous défendons, nous le défendons pour tous », c'est-à-dire pour « tous les travailleurs à l'emploi discontinu, à la

611 Voir M. Grégoire, *op. cit.*

612 M. Grégoire, *op. cit.*, p. 163.

613 M. Grégoire, *op. cit.*, p. 136. La quatrième point correspond à la « figure hybride du salarié-employeur » décrite par A. Corsani et M. Lazzarato, *op. cit.*, p. 84 sq.

614 A. Corsani et M. Lazzarato, *ibid.*, p. 124.

615 *Ibid.*, p. 118.

616 M. Grégoire, *op. cit.*, p. 137.

617 A. Corsani et M. Lazzarato, *op. cit.*, p. 139.

618 M. Grégoire, *op. cit.*, p. 178.

rémunération variable et aux employeurs multiples »⁶¹⁹. Le conflit des intermittents peut alors être réinterprété comme une « bataille politique sur le front de la précarisation »⁶²⁰, pour maintenir (et peut-être étendre) ou au contraire faire disparaître l'exemple concret d'une piste de résolution de la crise de la société salariale. D'après A. Corsani et M. Lazzarato, c'est cette valeur d'exemple, davantage que le niveau du « déficit », qui est la cible réelle du protocole de l'été 2003, puisque « la réforme n'entraîne pas les économies attendues et par lesquelles on l'avait justifiée »⁶²¹. Ainsi, un horizon utopique est mis en jeu à travers le conflit des intermittents du spectacle, qui a de bonnes raisons de retenir l'attention de la sociologie.

Deux questions sociologiques se posent alors : premièrement celle des propriétés sociales et professionnelles qui tendent à correspondre, parmi les intermittents, aux différentes options politiques vis-à-vis du mouvement de 2003, et deuxièmement celle du rayonnement des propositions faites par les coordinations.

La première question est à l'heure actuelle peu traitée. Cependant, le travail de Serge Proust sur la place de la CGT dans le mouvement des intermittents propose des pistes. Cet auteur montre que la fédération CGT des spectacles raisonne à partir d'une matrice de lutte salariale, assise sur « la maîtrise d'une qualification déterminée »⁶²². Elle « lutte pour la définition et le respect de règles qui permettent et structurent un ordre social, celui issu du salariat »⁶²³. Le cadrage de la situation en termes d'opposition entre des salariés qualifiés et des employeurs trouve son maximum de plausibilité dans une région spécifique du secteur du spectacle : « les relations de travail au sein des grandes entreprises audiovisuelles [...] référence centrale »⁶²⁴ pour la CGT spectacles.

Dans le mouvement de 2003, deux fractions lui échappent. Premièrement, du haut de leur avantage réputationnel et marchand, « les fractions les plus reconnues des professionnels »⁶²⁵ répugnent aux équivalences de qualifications qui structurent l'action du syndicat. Deuxièmement, les fractions qui se sont le plus mobilisées l'ont fait dans le cadre des coordinations plutôt que des syndicats, et sur une ligne de « rupture avec toute logique de métier et de qualification »⁶²⁶ :

« [Ce sont] de larges fractions de jeunes professionnels qui ignorent les règles et les normes caractéristiques du salariat qu'elles ne considèrent plus comme des biens collectifs. Inscrites dans des petites structures de

619A. Corsani et M. Lazzarato, *op. cit.*, p. 13.

620Ibid.

621Ibid., p. 12. Elle crée pourtant, à coût égal, davantage d'incertitude pour les premiers concernés.

622S. Proust, « Syndicalisme et délitement du salariat artistique : la CGT et les groupes mobilisés autour du régime de l'intermittence », *Sociologie du travail*, 2010, vol. 52, p. 385. S. Proust poursuit actuellement ses recherches dans le sens d'une objectivation quantifiée.

623Ibid., p. 386.

624Ibid.

625Ibid., p. 385.

626Ibid., p. 384.

production, ces fractions privilégient la dimension vocationnelle de l'activité, valorisent l'hyperflexibilité du travail artistique, effacent les distinctions employeurs/salariés et tendent à nier les spécificités des métiers et de leurs qualifications au profit d'un ensemble flou de compétences »⁶²⁷.

L'accusation de « "néolibéralisme" » proférée depuis le point de vue syndical montre l'incompréhension entre les différentes tendances. Cependant, on a bien là l'ébauche d'une caractérisation sociale des fractions qui se sont distinguées à l'occasion du mouvement déclenché en 2003.

La deuxième question, celle de l'audience des propositions du mouvement des intermittents, a fait l'objet d'une hypothèse de la part de Pierre-Michel Menger. Selon lui, la base sociale des partisans de l'extension de l'intermittence est composée :

« [des franges des] professions intellectuelles qui ne sont parvenues à s'insérer qu'incomplètement sur le marché du travail pour y convertir leur capital de formation en emplois de vocation – chercheurs non-titulaires et enseignants vacataires, journalistes pigistes, traducteurs, maquettistes, rédacteurs de presse, "éditeurs" et correcteurs free-lance, designers, producteurs culturels, agents artistiques, intervenants en formation »⁶²⁸.

Autrement dit, il s'agirait essentiellement des franges les plus précaires et les moins intégrées des professions culturelles et intellectuelles. A. Corsani et M. Lazzarato décrivent de façon assez semblable l'espace de ressemblances où l'intermittence se trouve :

« Les pratiques de travail et d'emploi du salarié-employeur telles que nous les avons observées lors de l'enquête, sont homogènes à celles d'autres professions "surabondantes" et "surdiplômées" [note sur Chauvel 2006] émergées à partir des années 1980 (graphistes, publicitaires, chercheurs, artistes, consultants, auteurs, stylistes et créateurs de mode, journalistes pigistes, etc) ou plus anciennes qui se sont profondément transformées à partir de la même période (architectes, avocats, etc.) »⁶²⁹.

Dans les deux cas, l'aire sociale évoquée correspond sensiblement à celle qu'A. et M. Rambach catégorisent comme « intellos précaires », cette catégorie se prêtant assez bien à désigner le halo de l'utopie intermittente au sein des professions culturelles, intellectuelles et peut-être même libérales. Intermittents et « intellos précaires » peuvent alors être pris ensemble comme appartenant aux « zones grises » où il est permis d'espérer que s'inventent des formes positives de « salariat au-delà du salariat », ce qui confère un point de fuite utopique à tout un pan de la sociologie du travail⁶³⁰.

627 *Ibid.*, p. 374.

628 P.-M. Menger, *op. cit.*, p. 219.

629 A. Corsani et M. Lazzarato, *op. cit.*, p. 118.

630 Voir par exemple M.-C. Bureau et A. Corsani (eds.), *Un salariat au-delà du salariat ?*, Nancy, Presses Universitaires de Lorraine, 2012.

4.3 Les expériences d'autonomisation précaire et leurs supports

L'émancipation visée par le mouvement EuroMayday passe par la confrontation avec les États, voire avec les institutions européennes. Du côté des intermittents, le régime objet du conflit relève de la convention paritaire, mais il s'agit d'une structure nationale dérivée du droit étatique. Face à la faiblesse des résultats des interpellations de l'État dans ces deux cas, d'autres tendances utopiques se manifestent à partir de l'aire sociale de la précarité et en particulier de ses figures intellectuelles ou artistes.

Ainsi, l'essai d'A. et M. Rambach en 2001 sur les « intellos précaires » présentait déjà, même si ce n'était pas le cœur de son propos, un aspect lumineux et positif : le travail intellectuel précaire pouvait être apprécié et même presque choisi afin de « créer du lien social, mieux et plus librement, de manière plus joyeuse aussi »⁶³¹. Cet aspect a été développé par le sociologue Patrick Cingolani, qui a fait ressortir le potentiel émancipateur concentré dans les aspirations et les pratiques des précaires des industries créatives⁶³². Animés par un fort désir d'authenticité et de reconnaissance, ces travailleurs présentent souvent un rapport affectif intense à leur travail, et valorisent le fait d'échapper à la subordination inhérente au salariat stable. Aussi indéterminé que soit le poids quantitatif de ces expériences, elles peuvent être mises en avant en tant que signe d'aspirations et de tendances qui, ailleurs, sont comprimées. Cependant, en mettant à profit les différentes dimensions couvertes par l'enquête sur laquelle il s'appuie⁶³³, P. Cingolani s'interroge sur les différents supports susceptibles de soutenir des expériences relativement heureuses de l'autonomie des précaires créatifs.

Certaines pratiques observées chez les précaires des industries créatives pointent vers des formes de supports collectifs, par exemple à travers des usages de « confiance coopérative »⁶³⁴ qui n'ont pas seulement une valeur fonctionnelle. La coopération prend un tour plus formel dans les expériences de partage d'espaces de travail et de Coopératives d'Activités et d'Emploi⁶³⁵. De multiples textes célèbrent la dimension utopique de ce type de dispositifs⁶³⁶. Le principe de ces expériences est visible dans un manifeste anonyme qui exalte les possibilités d'auto-organisation et de mutualisation des précaires, ou plutôt des « travailleurs de toutes les intermittences » assignés au « maléfice de la

631A. et M. Rambach, *op. cit.*, p. 196. Voir plus largement le chapitre « La vie est ailleurs », p. 171-196.

632P. Cingolani, *Révolutions précaires. Essai sur l'avenir de l'émancipation*, Paris, La Découverte, 2014.

633Il s'agit d'une enquête collective dont les premiers résultats figurent dans : C. Tasset, T. Amossé et M. Grégoire, *Libres ou prolétariés? Les travailleurs intellectuels précaires en Île-de-France*, Rapport n°82 du Centre d'Études de l'Emploi, mars 2013.

634P. Cingolani, *op. cit.*, p. 64.

635Ibid, p. 100-101.

636Par exemple, à un pôle écologiste, on trouve *Le Tour de France des alternatives*, d'E. Daniel (Paris, Seuil, Reporterre, 2014), et à un pôle plus entrepreneurial, ancré dans l'économie numérique : D. Filippova (éd.), *Société collaborative. La fin des hiérarchies*, Paris, Rue de l'Echiquier, 2015.

précarité »⁶³⁷. Ce texte prend acte de l'échec de la figure de l'intermittent du spectacle « à fédérer les autres travailleurs sans-statut »⁶³⁸. Pour déployer les « potentialités de l'intermittence » et « fédérer les travailleurs intérimaires/précaires atomisés », le manifeste s'inspire des réflexions de Pascal Nicolas-Le Strat sur « la constitution intermittente de l'activité »⁶³⁹ et propose à cet effet un dispositif : la « Société Hétéronyme d'Intermittents », qui associe des « intermittents » de différentes professions autour d'un local, d'une règle de mise en commun d'une partie des revenus, et d'un idéal de convivialité, d'entraide ainsi que de confrontation entre les différentes activités. Le but du dispositif est que cette mise en commun permette à ceux qui y participent de tendre vers le mode d'activité arendtien de l'œuvre, tout en l'exerçant dans la discontinuité. Grâce à l'autonomie collective du « commun intermittent », il serait possible de s'éloigner à la fois des « rapides de la promotion libérale », et du « siphon »⁶⁴⁰ du déclassement vers les situations de travail très hétéronomes représentées par l'intérim.

Même si les réseaux amicaux d'entraide professionnelle et pratique jouent actuellement un rôle non négligeable pour une partie des diplômés précaires, les dispositifs aussi aboutis que la « Société Hétéronyme d'Intermittents » sont encore rares. De plus, ils restent largement dépendants d'un deuxième type de ressources : celui des revenus socialisés⁶⁴¹, et plus largement des politiques dites « sociales », en tant qu'elles irriguent tout un monde d'emplois culturels et/ou associatifs. Leur importance est également notée à propos des gentrificateurs⁶⁴². Un courant militant comme celui en faveur du revenu universel garanti vise à généraliser ce type de support de l'autonomie individuelle. Au contraire, d'autres tendances militantes, à la confluence de traditions anarchistes⁶⁴³ et écologistes, cherchent l'autonomie du côté de la rupture de la dépendance à l'économie marchande,

637H. Bourfouka, « Manifeste pour un Commun Intermittent », *Multitudes*, 2011/2 n° 45, p. 46-54. Le nom de Hakim Bourfouka est le pseudonyme d'un collectif qui revendique cette forme de signature pour conjurer l'individualisation concurrentielle de la recherche.

638Ibid., p. 49. Il va même jusqu'à qualifier « l'inter-mutant » de « figure rhétorique petite-bourgeoise », en référence au titre d'un tract, en 1996, faisant le lien entre les intermittents au sens restreint et « l'émancipation des travailleurs précaires » en général. Voir « Nous sommes tous des inter-mutants du spectacle ! », http://www.cip-idf.org/article.php3?id_article=19, consulté le 2 septembre 2015.

639Cet ouvrage fait ressortir les chances d'« émancipation des pratiques et des postures » offertes par les marges hors-statut de la recherche, de l'art et du travail social : « Le chercheur en situation de précarité est un insatiable producteur de recherche. L'artiste-sans-oeuvre ne cesse d'expérimenter de nouvelles façons de faire art. L'intervenant social non-accrédité professionnellement profite de cette liberté pour se risquer plus avant dans l'exercice de son métier et explorer de nouvelles dispositions de travail avec les publics et les usagers ». Ainsi, les « travailleurs créatifs-intellectuels dont l'activité s'exerce à découvert et de façon discontinue » peuvent déployer une créativité moins contrainte par les institutions et les professionnalismes. (P. Nicolas-Le Strat, *L'Expérience de l'intermittence dans les champs de l'art, du social et de la recherche*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 18, 66 et 23).

640H. Bourfouka, *art. cit.* p. 52-54.

641C. Tasset, T. Amossé et M. Grégoire, *op. cit.*, p. 99-102.

642Parmi les gentrificateurs montreuillais, « presque tous dépendent des dépenses publiques [...] et de la solidarité nationale » (A. Collet, *Rester bourgeois. Les quartiers populaires, nouveaux chantiers de la distinction*, Paris, La Découverte, p. 115).

643Voir Offensive, *Construire l'autonomie*, Montreuil, L'échappée, 2013, spécialement p. 304-310.

soit plutôt par les illégalismes et la sécession collective, comme pour le Comité Invisible⁶⁴⁴, soit plutôt par la frugalité, l'autoproduction alimentaire, et l'occupation de lieux menacés par des projets d'infrastructures⁶⁴⁵. Les « personnes issues de classes moyennes ou intellectuelles, ayant souvent fait des études universitaires » y voisinent, d'après un tract qui a circulé à Notre-Dame-des-Landes, avec des « arrachés » ou de « semi-nomades »⁶⁴⁶. Cependant, même sur les « Zones à Défendre », le RSA et les indemnités de chômage sont des sources de revenus précieuses⁶⁴⁷, ce qui montre la difficulté à rompre avec ce que le philosophe Bernard Aspe appelle la condition de « rentiers du mouvement ouvrier »⁶⁴⁸.

P. Cingolani notait qu'un autre type de ressources était décisif pour beaucoup des précaires du travail culturel : le soutien d'un conjoint et/ou des parents⁶⁴⁹. Ces ressources sont particulièrement sollicitées face au marché de l'immobilier dans les grandes villes, qui est le passage indispensable pour accéder au marché du travail culturel, comme le montrent les recherches sur la gentrification. Le processus lui-même est bien connu :

« [C'est] un processus graduel de transformation des quartiers populaires par l'investissement de groupes sociaux appartenant aux couches moyennes et supérieures [...] : après une phase de déclin immobilier et économique, un quartier connaît une phase rapide de changement qui affecte le cadre bâti, le niveau des prix immobiliers, le peuplement, la fréquentation des espaces et des équipements publics. Aux pionniers, dotés en capitaux culturels plus qu'économiques (artistes, étudiants, intellectuels précaires) succèdent des couches moyennes et supérieures de niveau de salaires élevés »⁶⁵⁰.

Or non seulement les travailleurs culturels précaires sont des acteurs de ce processus, mais encore, parmi eux, la « critique artiste » dénonçant l'aliénation de la vie salariale, le rapport au travail envisagé « comme libre expression de soi », ainsi que la « toléran[ce] au risque » inhérent à l'exigence d'autonomie se trouvent en priorité chez ceux d'origine bourgeoise bénéficiant d'un

644Chapardages et fraudes font partie du catalogue des ressources des « communes » ; ils doivent permettre de minimiser le recours au travail salarié. Lorsqu'il dédramatise une autre ressource, le financement parental (« Il n'y a pas jusqu'aux interminables subventions que de nombreux parents sont acculés à verser à leur progéniture prolétarisée qui ne puissent devenir une forme de mécénat en faveur de la subversion sociale »), le Comité Invisible laisse penser qu'il s'adresse en priorité à des héritiers diplômés en difficulté professionnelle (Comité Invisible, *L'Insurrection qui vient*, Paris, La Fabrique, 2007).

645Voir E. Daniel, *Le Tour de France des alternatives*, Paris, Seuil, coll. Reporterre, 2014 ; ainsi que H. Kempf, *Notre-Dame-des-Landes*, Paris, Seuil, 2014.

646H. Kempf, *op. cit.*, p. 92. En attendant que des recherches paraissent, c'est ce que nous avons trouvé de mieux.

647E. Daniel, *op. cit.*, p. 98.

648B. Aspe, *L'Instant d'après. Projectiles pour une politique à l'état naissant*, Paris, La Fabrique, 2006, p. 10.

649P. Cingolani, *op. cit.*, p. 93-94.

650M.-H. Bacque et Y. Fijalkow, « En attendant la gentrification : discours et politiques à la Goutte d'Or (1982-2000) », *Sociétés contemporaines*, 2006/3, n° 63, p. 63. La gentrification urbaine possède son pendant rural. Ainsi, Marc Perrenoud a observé dans les Hautes-Corbières « une "gentrification marginale" avec une forte présence de jeunes diplômés, d'artistes, d'employés du secteur culturel [...], qui œuvrent à l'esthétisation, à la patrimonialisation » (M. Perrenoud, « Les artisans de la "gentrification rurale" : trois manières d'être maçon dans les hautes-corbières », *Sociétés contemporaines*, n°71, 2008, p. 102).

« capital économique hérité »⁶⁵¹. Pour eux, « [l]es aides financières familiales [sont une] ressource cruciale »⁶⁵². La vie en quartier gentrifié comporte également une dimension relationnelle dense, qui joue elle aussi « une véritable fonction palliative dans des économies professionnelles et résidentielles fragiles », et se rapproche des imaginaires progressistes de la coopération :

« une configuration urbaine et un milieu social local permettent de répondre à la crise de l'emploi salarial fordiste par l'invention de modes d'organisation du travail et de l'embauche originaux [dans des] milieux professionnels localisés »⁶⁵³.

Mais ces solidarités tendent à se limiter à un entre-soi exclusif, ce qui donne prise aux discours, par ailleurs extrêmement confus, qui stigmatisent les « bobos » et leurs « contradictions »⁶⁵⁴. Considérée sous cet angle, la figure sociale du travailleur culturel précaire quitte l'orbite du capitalisme postindustriel et des utopies universalistes qu'il autorise, pour entrer, à des positions plus ou moins exploitées et plus ou moins privilégiées, dans celle d'un capitalisme patrimonial⁶⁵⁵. En attendant que des luttes sociales éclatent en son sein, cette formation économique émergente ne se prête guère des espoirs égalitaires et progressistes⁶⁵⁶.

CONCLUSION

Les précaires pourvus d'attributs culturels ou intellectuels apparaissent comme un objet social âprement disputé, écartelé entre des figures de diplômés en surnombre, d'« intellos précaires », de travailleurs créatifs, de victimes du démantèlement du salariat culturel, et d'expérimentateurs sociaux dessinant des horizons utopiques universalisables. La catégorie d'« intellos précaires », en particulier, se prête à des interprétations contrastées, ce qui lui a permis d'être appropriée aux différents points de ce champ de représentation.

Alors que la stigmatisation comme intellectuels frustrés ainsi que l'enchantement comme créatifs reposent sur une certaine naturalisation du cadre (la concurrence pour les positions et les missions) et font peser le poids de l'ajustement sur les individus, les approches centrées sur la dénonciation de

651A. Collet, *op. cit.*, p. 108.

652*Ibid.*, p. 139.

653A. Collet, *op. cit.*, p. 229-230.

654*Ibid.*, p. 7-10.

655L. Boltanski et A. Esquerre, « La «collection», une forme neuve du capitalisme. La mise en valeur économique du passé et ses effets », *Les Temps Modernes*, septembre 2014, n° 679, p. 5-72.

656Voir L. Boltanski et A. Esquerre, *Vers l'Extrême. Extension des domaines de la droite*, Paris, Dehors, 2014, p. 51-53.

la précarisation ou sur la mise en valeur du potentiel utopique recelé par les mutations de l'emploi mettent en cause les régulations concernant le travail, l'emploi, le revenu, ce qui permet des articulations plus fortes et plus complexes avec la recherche sociologique.

Enfin, l'entreprise cartographique menée dans ce chapitre a fait apparaître des ébauches de regroupements qui ont présenté des intensités, des durées et des étendues très variables. Ainsi, nous avons entrevu le jeu de transfert symbolique des discours de la créativité entre les franges économiquement dominantes d'un noyau de professions à forte autonomie, et une périphérie de « créatifs » ordinaires appelés à converger vers le même mode de vie et les mêmes valeurs, et à braver la précarité. Nous avons vu que le mouvement contre le CPE en 2006 avait été porté le plus intensément par ceux des enfants des classes moyennes du secteur public que leurs études plutôt universitaires et littéraires destinaient à leur tour aux mêmes emplois ; un groupe un peu plus âgé et confronté aux déconvenues professionnelles constituerait le cœur de l'audience de la sociologie du déclassement et de ses menaces de rupture violente de l'ordre établi. L'espoir progressiste d'un grand mouvement européen du précaire a vraisemblablement trouvé son centre de gravité parmi les jeunes précaires diplômés des industries créatives (surtout à leurs pôles les plus tournés vers l'innovation) – et de l'université ; le mouvement des intermittents a suscité l'intérêt et l'espoir avant tout des franges les plus précaires et les moins professionnalisées des professions intellectuelles ou culturelles. Enfin, les diverses expériences d'autonomisation puisent leurs effectifs dans la même aire sociale que précédemment, mais en révélant l'importance des segmentations selon les types de ressources mises en œuvre : protection sociale, dispositifs de mutualisation, ou solidarité privée, socialement clivante.

Entre ces dernières tentatives de regroupement, et surtout celles que nous avons rassemblées sous le nom d'utopies du précaire culturel, un terme circule : celui de précarité, ainsi que ses dérivés en adjectif ou en nom de groupe social, et ce à travers différentes langues européennes (le précaire/the precariat/das Prekariat). Dans la période de déception qui a succédé à l'apogée d'Euromayday, des universitaires proche du mouvement ont tourné leur attention vers une question, à leurs yeux essentielle pour comprendre les limites de cette vague militante, et peut-être pour comprendre comment les surmonter : celle de la pertinence politique de l'idée de précarité. S'agissait-il d'une notion trop étroitement relative à la crise du régime fordiste dont ont bénéficié les classes moyennes des pays riches, comme l'affirment Ned Rossiter et Brett Neilson⁶⁵⁷ ? Que faire des prétentions de positivité comme phénomène sociologique mesurable et observable affirmées par les spécialistes de la précarité ? Ne vaut-il pas mieux se contenter d'utiliser cette notion uniquement pour sa

⁶⁵⁷« Precarity as a Political Concept, or, Fordism as Exception », *Theory, Culture & Society*, 12 janvier 2008, vol. 25, n° 7-8, p. 51-72.

productivité politique, c'est-à-dire en vertu de la manière dont elle se prête à fédérer différents groupes sociaux autour d'un projet radicalement contestataire⁶⁵⁸ ? L'histoire la plus souvent associée à cette notion n'est-elle pas tronquée d'une façon qui en mutile le potentiel politique, poursuit Stephen Shukaitis⁶⁵⁹ ? Ces questions, soulevées par des chercheurs anglophones à partir de la fragilité des mouvements politiques des « précaires », invitent à établir une genèse précise des premiers investissements politiques de cette notion, afin de mieux les distinguer les uns des autres, et d'identifier la séquence historique à laquelle ils appartiennent.

658Stephen Shukaitis : « The task then for the politics of precarity today is not to refine it as a sociological concept to be applied in research but to renew it as a compositional project for the development of new forms of autonomy », in « Recomposing precarity: Notes on the laboured politics of class composition », *Ephemera*, vol. 13, n°3, p. 658.

659Stephen Shukaitis : « Precarious Politics and Recomposing the Radical Imagination », in Emiliana Armano et Annalisa Murgia (dir.), *Mappe Della Precarietà, vol II, Knowledge workers, creatività, saperi e dispositivi di soggettivazione*, Bologna, I libri di Emil, 2012, p. 231-251.

DEUXIÈME PARTIE.
CRISE DES ANNÉES 1970 ET MISE EN
PLACE DE TROIS PROBLÉMATISATIONS
CRITIQUES DES PRÉCAIRES

INTRODUCTION

LES ADAPTATIONS SOCIOLOGIQUES À LA PROLIFÉRATION SÉMANTIQUE DE LA PRÉCARITÉ

La prolifération sémantique d'une notion

La question de la définition de la précarité et des précaires ne reçoit pas une réponse unique, univoque et unanimement admise dans la sociologie française du début du 21^e siècle. Plus encore, les postures et les démarches concernant la signification de la « précarité » varient. L'effort pour définir un groupe social d'« intellos précaires », qui émane du voisinage essayiste de la sociologie universitaire, reflète tout particulièrement ces variations. Enfin, comme nous allons le voir, des considérations d'ordre utopique interviennent autour de ce thème : les sociologues ne se contentent pas tous de définir des maux ; certains esquissent des possibilités.

Deux genèses téléologiques

Cependant, le retour vers le passé peut aussi se placer, ce qui est plus attendu en sociologie, sur le plan du repérage des ouvrages de sciences sociales qui ont investi et façonné la notion de précarité : c'est l'exercice, en principe bien balisé, de la revue de littérature. On en trouve une, concentrée sur quelques ouvrages mais soucieuse d'identifier la genèse de son objet, dans *La Vie quotidienne des jeunes chômeurs* de Sébastien Schehr⁶⁶⁰. Bien que cet auteur se donne apparemment pour objet l'expérience du chômage, l'espace qu'il couvre est très proche de celui d'une genèse de l'idée de précarité⁶⁶¹. En effet, la notion de précarité se prête davantage à recevoir les ambivalences et à

⁶⁶⁰Sébastien Schehr : *La Vie quotidienne des jeunes chômeurs*. Paris, PUF, 1999.

⁶⁶¹Il s'agit des *Jeunes chômeurs* d'O. Galland et M. V. Louis (Contrat CORDES 20/76, Centre de recherches « Travail

connoter les dimensions actives et affirmatives qu'il tient à mettre en avant. Mais ce souci polémique de faire ressortir un certain type d'expériences structure très fortement sa lecture de travaux menés entre la fin des années 1970 et le début des années 1990, au point que celle-ci semble se confondre avec l'enregistrement des progrès vers les positions théoriques qui ont sa faveur. La discussion menée par Schehr contre les sociologies subordonnées selon lui à « l'éthique du travail » n'est pas inutile, mais ses avertissements contre une « histoire sociale [...] naturalisée » ne l'immunisent pas contre un rapport très téléologique aux travaux discutés, qui sont évalués selon le degré auquel ils font ressortir « l'intelligence, la créativité et la solidarité » des jeunes chômeurs⁶⁶². Autrement dit, le point de fuite téléologique à partir duquel les recherches anciennes sont envisagées est celui de leur plus ou moins grande affinité avec la pensée d'André Gorz, préfacier du livre. Une telle démarche écrase l'épaisseur historique⁶⁶³ que ces ouvrages couvrent et dont ils procèdent eux-mêmes.

On peut faire une critique semblable à l'article souvent cité de Jean-Claude Barbier⁶⁶⁴. La démarche de remonter d'une difficulté dans l'usage d'une notion à sa genèse est indéniablement pertinente. Cependant, le récit élaboré par J.-C. Barbier présente lui aussi un biais téléologique, puisqu'il semble mettre en scène la corruption par des investissements politiques désordonnés d'un concept initialement bien circonscrit. Or, il a quelques naïveté à concevoir les rapports entre sphère scientifique et sphère publique, dans l'usage d'une notion, sous l'angle de la contamination de la science par la politique. De plus, comme on peut déjà le déduire des entreprises d'historicisation résumées dans le premier chapitre, la documentation rassemblée par J.-C. Barbier est très lacunaire : les significations centrées sur l'emploi sont elles aussi apparues avec force dès la fin des années 1970, et les textes de cette époque posaient déjà les enjeux très généraux que J.-C. Barbier attribue à la confusion des années 1990⁶⁶⁵. Dès qu'elle a été utilisée dans des discours savants pour désigner des phénomènes sociaux, la notion de précarité a été traversée par des significations plurielles.

et société », Paris, 1978 ; de *L'Épreuve du chômage* de Dominique Schnapper (Paris, Gallimard, 1981) ; de *l'Étude du chômage et de ses conséquences* menée par Paul Grell pour le Groupe d'analyse des politiques sociales, Université de Montréal, 1985 ; de *L'Exil du précaire* de P. Cingolani (Méridiens-Klincksieck, 1986) ; et enfin du rapport de Laurence Roulleau-Berger *Jeunesses et cultures de l'aléatoire : de l'emploi précaire à la socialisation professionnelle*, Convention ADRESS/MIRE n°348-89, n°1/91, Paris, 1990.

662S. Schehr, *op. cit.*, pp. 9-21.

663Et géographique, le livre de Paul Grell portant sur le Québec.

664J.-C. Barbier, 2005, *art. cit.*

665Un article de Stéphane Le Lay défend ces deux points, de façon très polémique contre l'article de Barbier, en pointant le « flou scientifique » de sa « critique scientifique d'un flou conceptuel ». Le Lay montre en effet que le terme de « précarisation » date de l'année 1978, et portait déjà sur les situations d'emploi, en posant la question de l'impact général des emplois précaires. Voir : S. Le Lay, « Contribution à une approche archéologique de la précarisation sociale », communication aux Journées internationales de Sociologie du Travail (JIST), juillet 2007.

Les significations centrées sur la pauvreté

La thèse de la priorité des usages en sociologie de la pauvreté et de la famille mérite néanmoins une discussion particulière. Cet usage est en réalité apparu un peu avant 1978. En effet, on trouve à la Bibliothèque Nationale un rapport commandé par le mouvement « Aide à Toute Détresse » du Père Joseph Wresinski, livré en 1975, et intitulé « Pouvoir social et précarité »⁶⁶⁶. Les auteurs y définissent la précarité par le besoin d'assistance de la part des services sociaux où tombent certaines familles (le « ménage », et non l'individu, étant l'unité considérée) :

« PRÉCARITÉ : Situation définie par les pratiques compensatoires de certaines institutions, en ce qui concerne le droit des ménages de se loger, de se scolariser, de se prendre en charge économiquement. Elle revêt un effet de désignation sociale à l'encontre des ménages bénéficiant de ces pratiques, en "révélant" et en "produisant" leur moindre pouvoir social de s'autodéterminer »⁶⁶⁷.

La précarité est ici clairement instituée comme un concept remplissant une fonction précise dans le cadre général de l'expertise associative sur la pauvreté. Cependant, cette acception ne nous semble pas avoir rencontré un écho public, administratif ou scientifique important avant le rapport du Père Wresinski douze ans plus tard, en association avec le vocabulaire, mieux établi, de la pauvreté et de l'exclusion⁶⁶⁸. De plus, les significations de type précarité/pauvreté restent influencées par les approches culturalistes de la pauvreté et n'ont guère été appliquées à des groupes éventuellement d'origine supérieure, détenteurs de diplômes ou d'une culture légitime incorporée. Enfin, nous nous intéressons aux constructions critiques qui ont investi le signifiant « précaire ». Or, si le spectacle de la pauvreté en tant que souffrance débouche bien, à lui seul, vers une politique, celle « de la pitié », c'est en un sens très minimal. La désignation des pauvres ne prend part à une critique politique à proprement parler que lorsqu'elle est articulée à des constructions collectives de grande taille et prise dans des chaînages sophistiqués⁶⁶⁹. Nous maintiendrons donc ce fil de signification au bord de notre enquête.

666Titre complet : « Pouvoir sociale et précarité. Essai méthodologique pour une évaluation des situations familiales les plus précaires. Constitution d'un champ à une échelle départementale », par Louis Join-Lambert et Daniel Fayard, Mouvement Aide à Toute Détresse, Science et Service, Institut de Pierrelay, 1975.

667Join-Lambert et Fayard, *op. cit.*, p. 199.

668Joseph Wresinski, *Grande pauvreté et précarité économique et sociale*, Conseil Économique et Social, février 1987. Sur l'histoire de la catégorie d'exclusion, voir Emmanuel Didier : « De l'"exclusion" à l'exclusion », *Politix*, 1996, vol. 9, n°34, pp. 5-27.

669Luc Boltanski : *La Souffrance à distance. Morale humanitaire, médias et politiques*. Paris, Gallimard, 2007 [1993].

La consistance d'un moment charnière

À l'opposé des tentations téléologiques que nous avons pointées chez S. Schehr et J.-C. Barbier, qui ne traversent l'histoire de la notion de précarité que pour mettre en scène l'émergence d'une vérité, ou au contraire un naufrage dans la confusion, nous voulons ici donner à une conjoncture passée toute sa consistance. Pour cela, nous avons rassemblé une documentation extensive sur les premiers emplois de la famille lexicale de la précarité pour désigner des phénomènes sociaux en France. À partir des bibliographies des travaux génétiques déjà cités, mais aussi en lançant des recherches par mots-clés sur des bases de données électroniques et sur des catalogues de bibliothèques, nous avons vu qu'il était possible d'atteindre un niveau de détail beaucoup plus fin, à propos de la « naissance » de la précarité comme catégorie usuelle dans les discours savants sur le monde social, que cela n'avait été fait jusqu'à présent⁶⁷⁰. Nous avons rassemblé et étudié des dizaines de publications situées pour l'essentiel dans le septennat du Président Giscard d'Estaing (1974-1981), avec un pic de densité vers 1979 et quelques excroissances vers les décennies 1960 et 1980.

Il ne s'agit pas d'une période quelconque. En effet, malgré l'utilité de clarifier l'hétérogénéité des problèmes qui se formulent dans la famille lexicale de la précarité, nous ne nous serions pas autant attardé sur ce qui n'est après tout que la genèse d'une catégorie, si la période vers laquelle cela nous conduisait n'était pas un moment charnière, où se sont mises en place des dynamiques qui ont agi jusqu'à la période actuelle.

Dans l'histoire de la sociologie des groupes sociaux en France, l'année 1979, centre de gravité de notre exploration génétique, est un jalon important, puisque c'est la date de parution d'un ouvrage magistral sur l'inertie et les transformations des divisions sociales : *La Distinction* de Pierre Bourdieu⁶⁷¹. Ce classique joue actuellement un rôle de repère pour les efforts de relance d'une sociologie des groupes sociaux, comme dans *Rester bourgeois*, d'Anaïs Collet⁶⁷², qui s'interroge sur les continuités et les transformations entre ce qui était appelé « petite bourgeoisie nouvelle » dans cet ouvrage, et les « gentrificateurs » des années 2000, souvent actifs dans les professions culturelles et concernés par des conditions d'emploi incertaines, qui pourraient être qualifiées de « précaires ». Selon ses termes, entre les figures sociales discutées au temps de *La Distinction* et celles de notre propre période, « on a à la fois un sentiment de continuité et de familiarité, et l'impression que tout a changé »⁶⁷³.

670 Notre bibliographie est beaucoup plus longue, et couvre des espaces plus diversifiés que toutes les sources cumulées que nous avons trouvées dans des textes récents.

671 Pierre Bourdieu : *La Distinction. Critique sociale du jugement*. Paris, Minuit, 1979.

672 Anaïs Collet : *Rester bourgeois. Les quartiers populaires, nouveaux chantiers de la distinction*. Paris, La Découverte, 2015.

673 A. Collet, *op. cit.*, p. 18.

Le tournant des années 1970-1980 est également mis en avant, dans les travaux récents sur la les transformations de la structure sociale, pour une raison en apparence plus fortuite. La refonte de la nomenclature des Professions et Catégories Socioprofessionnelles en 1982 a involontairement consacré le début des années 1980 comme l'aube d'une nouvelle ère. En effet, du fait de cette rupture technique, l'année 1982 joue un rôle de date butoir dans de nombreuses séries statistiques rétrospectives établies dans les années 2000, comme cela était apparent, par exemple, dans les données que l'on a utilisées au chapitre 2 de la Partie précédente. Cette refonte, qui était elle-même influencée par la sociologie de Pierre Bourdieu⁶⁷⁴, était à la fois une discontinuité technique, un précipité des transformations sociales et sociologiques des années précédentes, et le symbole qu'une page d'histoire sociale se tournait.

Enfin, et c'est le plus important, plusieurs travaux historiques à préoccupations politiques insistent sur les basculements qui ont lieu à cette période. D'un point de vue très global, Antonio Negri et Michael Hardt soulignent dans *Empire* l'importance de la crise des années 1970 comme moment de restructuration profonde du capitalisme⁶⁷⁵. En France, les auteurs du *Nouvel esprit du capitalisme*, situent à la fin des années 1970 le basculement entre une réponse à la crise ouverte en mai 1968 surtout en termes de « critique sociale », et une réponse dans les termes de la « critique artiste »⁶⁷⁶. D'un point de vue d'histoire culturelle, François Cusset décrit la période 1976-1979 comme un moment de renversement des flux, entre le courant contestataire conquérant qui a suivi mai 1968, et les multiples formes de réaction qui s'affirment au cours de la décennie 1980⁶⁷⁷.

Dès lors, nous documenter de façon approfondie sur la « naissance » de la notion de précarité nous permet d'ouvrir un angle d'observation original, non seulement sur la mise en place de matrices discursives pérennes, mais encore sur une période où l'on peut voir s'amorcer des processus et des reconfigurations d'où est issu le paysage social contemporain. L'enquête sur le passé est donc ici, à plusieurs titres, une enquête pour le présent.

Trois modes de problématisation

Moment de reconfigurations intenses, la fin des années 1970 est une conjoncture dans laquelle des protagonistes très hétérogènes se trouvent en interaction et tentent d'influencer le cours des choses,

674Thomas Amossé, « La nomenclature socio-professionnelle : une histoire revisitée », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 1 décembre 2013, 68e année, n° 4, p. 1039-1075.

675Michael Hardt et Antonio Negri : *Empire*. Paris, 10/18, 2004 [2000].

676Luc Boltanski et Eve Chiapello : *Le nouvel Esprit du capitalisme*. Paris, Gallimard, 1999.

677François Cusset : *La Décennie. Le grand cauchemar des années 1980*. Paris, La Découverte, 2008 [2006].

ne fût-ce qu'en le décrivant de leur point de vue. Nous avons mené notre exploration documentaire de façon à faire ressortir les acteurs disparates qui interviennent à différents titres dans la naissance des précaires comme catégorie savante et politique. Ainsi, nous avons rassemblé des documents de natures et de dimensions très inégales (entre une dépêche de l'Agence France Presse de quelques lignes et un numéro de revue ou un rapport de 200 pages). Surtout, ils émanent d'instances très différentes et ne s'adressent pas aux mêmes destinataires. Ne pas limiter notre investigation aux écrits les plus proches des sciences sociales était un parti-pris délibéré, afin de pouvoir situer ces dernières au sein d'univers discursifs plus vastes. Les rapports entre les discours proférés au nom de la sociologie et ceux tenus depuis une autorité politique, managériale, journalistique ou autre, qui utilisaient souvent les mêmes expressions, et luttaient pour accoler ou disjoindre les mêmes prédicats aux mêmes sujets ne sont pas une source de confusion. Au contraire, ces transmissions de schèmes mettent en lumière les instances, les organisations, les types d'acteurs et les domaines de la pratique avec lesquels les premiers investissements savants de la notion de précarité étaient aux prises. Or, l'identification de telles prises représente une avancée en réflexivité pour une sociologie attentive aux ancrages historiques de ses schèmes et de ses problèmes.

À mesure que nous progressions à travers ces documents, une structure est peu à peu apparue, constituée moins par des unités de propos (puisqu'elles assemblaient souvent des prises de position contradictoires) que d'acteurs et surtout de problèmes. Pour désigner ces unités, nous avons choisi de parler de modes de problématisation, ou plus simplement de problématiques, au sens, utilisé par Laurent Thévenot et Olivier Monso, d'« articulations fortes entre politiques, outils et théories »⁶⁷⁸. La précarité comprise comme pauvreté constitue indéniablement une telle problématique, même si, pour les raisons que nous avons données, nous la laisserons de côté. Elle n'apparaîtra qu'à travers ses interférences avec les trois autres modes de problématisation que nous avons mis en lumière, et auxquels nous consacrerons à chaque fois un chapitre :

- Il n'était pas difficile de déterminer lequel de ces modes de problématisation devait être exposé en premier. En effet, le complexe discursif qui s'est cristallisé autour du rapport entre précarité et droit du travail est une référence sans laquelle les deux autres problématiques ne sont guère intelligibles. Nous lui consacrerons donc le premier chapitre de cette Partie.
- La problématique du deuxième chapitre est fortement en tension avec celle du premier, au point que nous y avons fait réapparaître certains documents utilisés pour illustrer la problématique du droit du travail, pour montrer cette fois-ci comment ils condamnent

678O. Monso et L. Thévenot, « Les questionnements sur la société française pendant quarante ans d'enquêtes Formation et Qualification Professionnelle », *Économie et statistique*, n° 431–432, 2010, p. 14.

certaines discours ou pratiques. Après avoir longtemps recherché des termes qui puissent correspondre aussi bien à la valorisation qu'à la stigmatisation, nous avons opté pour « La vie précaire comme désertion ».

- Un troisième mode de problématisation est un peu moins strictement ancré à la toute fin des années 1970, et un peu plus éloigné de la discipline sociologique. Il se noue autour de la question du sujet révolutionnaire, dont certains groupes militants ont cherché la succession du côté des « précaires », qui ont ici le statut d'une « classe à faire advenir ».

CHAPITRE 1.

TRAVAIL PRÉCAIRE ET DROIT DU TRAVAIL

INTRODUCTION : LE « PRÉCARIAT » SOUS LE REGARD DES SCIENCES SOCIALES DU TRAVAIL

« L'idée de *précarité* suggère un emploi bref, - un emploi fragile, incertain, provisoire - ; le mot *tâche* serait préférable à celui d'emploi. Un travailleur précaire peut s'appeler, selon qu'il est employé dans le secteur public, nationalisé, ou le secteur privé: *vacataire, auxiliaire, contractuel, stagiaire, intérimaire, travailleur à temps partiel, personnel sous contrat à durée déterminée...* Tout se passe comme si on avait voulu noyer le poisson sous ces nombreux vocables. En y regardant d'un peu plus près et malgré la discrétion des ministères et des milieux patronaux, on se rend compte que cette catégorie de travailleurs compte des centaines de milliers, des millions d'hommes et de femmes dans ses rangs. A la tête, l'État-patron défend vaillamment sa première place avec *800 000 salariés qui d'une façon ou d'une autre échappent au statut de la fonction publique ou à celui des entreprises nationalisées*. Dans le secteur privé, le rapport Cousté estime à *250 000 le nombre des contrats à durée déterminée*. L'engouement que le patronat a pour ce genre de travail temporaire permet de penser que ce chiffre a largement augmenté. Le ministère du travail admet que *150 000 intérimaires sont chaque jour en "mission"*. Un million de salariés passent chaque année par les entreprises de travail intérimaire. Côté pacte national pour l'emploi on dénombre plus de *100 000 jeunes indemnisés* qui au terme de leurs *stages* pointent au chômage. Voilà pour ce qu'on connaît à coup sûr des chiffres du précaire ».

On doit cette énumération quantifiée des composantes du « précaire » à Gérard Lyon-Caen, professeur de droit réputé pour son engagement à gauche, écrivant dans la revue *Droit Social* un

article intitulé « Plasticité du capital et nouvelles formes d'emploi »⁶⁷⁹. Lyon-Caen utilise ce terme dans un sens bien défini : c'est ce qu'Adrien Mazières-Vaysse⁶⁸⁰ appelle le précarariat au sens faible, comme agrégat des formes d'emploi précaires. Il n'est pas le seul, en cette période, à parler de précarariat. Nous aborderons plus loin des sens très différents qui peuvent lui être donnés. Pour s'en tenir à celui-ci, on relèvera qu'il en est fait un usage massif dans un recueil de textes issus d'un colloque du Parti Socialiste tenu la même année sur le travail précaire : « Le précarariat au service du patronat » ; « Précarariat : qui est visé ? » ; « Précarariat et nouvelles idéologies », etc⁶⁸¹. Comme chez Lyon-Caen, les textes du Parti Socialiste, sur lesquels nous reviendrons, cherchent à dévoiler la volonté cachée sous le travail précaire, celle qui aurait cherché à « noyer le poisson », celle qui « vise » quelqu'un, celle à qui le précarariat sert. « Précarariat » est un terme accusateur, qui pointe implicitement la responsabilité des précarisateurs, ici : « État-patron » et « patronat », communiant dans le même « néolibéralisme »⁶⁸². Le suffixe en « -at » souligne cette dimension instituée, systématique, prêtée au travail précaire. Phénomène structurel, le « précarariat » appartient aux rapports de force entre les protagonistes du travail salarié.

Cette intervention dans les antagonismes sociaux s'exprime à travers le poids statistique des différentes composantes de l'emploi précaire : il est important de souligner l'ampleur quantitative du travail précaire, pour montrer qu'il est de taille à perturber les grands équilibres de la société salariale. Pourtant, cette quantification ne va pas de soi. Lyon-Caen s'y prend d'ailleurs avec prudence : il passe en revue des nombres mais se garde bien de proposer une somme, étant donné le flottement possible, par exemple entre les mesures en flux et celles en stocks. L'ampleur du précarariat est aussi indéterminée qu'elle est préoccupante. Il semble donc que le nombre est un point délicat en ce qui concerne le travail précaire.

Gérard Lyon-Caen est un professeur de droit réputé, et c'est à partir du droit qu'il appréhende la montée de l'emploi précaire. Il n'est pas le seul, à la fin des années 1970 et au début des années 1980, à s'intéresser aux emplois précaires à travers le double prisme d'une discipline universitaire et d'un parti-pris politique de gauche. En cette période, plusieurs chercheurs publient à propos de l'apparition de la précarité dans le monde du travail. Certains sont des sociologues marqués à gauche, si l'on en croit leurs lieux de publication (la revue marxiste *Critique de l'Économie*

679G. Lyon-Caen, « Plasticité du capital et nouvelles formes d'embauche », *Droit social*, septembre-octobre, n°9-10, p. 9.

680« Identités de classe chez les travailleurs.euses précaires : le concept de précarariat à l'épreuve de la critique », communication au colloque *Penser l'émancipation*, le 25 octobre 2012, URL : <https://www.youtube.com/watch?v=o9QKBnmTe4g>, consulté le 25 septembre 2015.

681Ces titres appartiennent respectivement aux contributions de Jean-Paul Bachy, Délégué national du Parti Socialiste au travail et à l'emploi, à Véronique Neiertz, et à Pierre Bérégovoy, dans J.-P. Bachy, P. Bérégovoy, M. Coffineau, et V. Neiertz (dir.), *Travail précaire*, Paris, Club du livre socialiste, 1981.

682G. Lyon-Caen, *art. cit.*, *ibid.*

Politique, par exemple), mais la *Revue Française de Sociologie*, *Sociologie du Travail* et des rapports pour des instituts de recherche publics participent également à cette naissance universitaire de la précarité. Le cas de Lyon-Caen rappelle que quelques juristes y ont également contribué. On peut dire que l'aire où apparaissent ces travaux est celle des « sciences sociales du travail », pour reprendre le titre des instituts publics de formation, destinés au public syndical, qui couvrent ce champ disciplinaire⁶⁸³.

Ils sont par définition proches, quant à leur contenu, des organisations syndicales et partidaires qui se font concurrence autour de l'héritage du mouvement ouvrier. En effet, le travail précaire fait également à cette période l'objet d'analyses au sein des organisations traditionnelles de la gauche, partis et syndicats. Ce sont les syndicats qui s'emparent les premiers de ce thème. D'abord au niveau de l'analyse : *Les Dégâts du Progrès*, ouvrage collectif publié par la CFDT en 1977⁶⁸⁴, comporte une analyse détaillée et virulente du rôle des emplois précaires dans les rapports salariaux. Dès 1978-1980, la revue du Parti Communiste *Économie & Politique* revient régulièrement sur le travail temporaire, puis « l'emploi précaire ». En 1980, le Parti Socialiste investit le thème du travail précaire et l'intègre au sein de la campagne présidentielle de François Mitterrand en 1981⁶⁸⁵.

En parallèle, « l'emploi précaire » se fait jour dans les publications de l'INSEE en 1978, dans un article sur « Les résultats de l'enquête emploi d'octobre 1977 » qui explique la surexposition des jeunes au risque de chômage par « Le rôle des emplois précaires »⁶⁸⁶. Souvent entourée d'une cohorte de quasi-synonymes (« emplois peu stables », « emplois occasionnels », ou « formes particulières d'emploi », abrégé en « FPE ») l'expression d'« emploi précaire » apparaît de façon plutôt secondaire, dans les commentaires et les interprétations, sans faire véritablement l'objet d'une définition instituante, ou d'un « investissement de forme »⁶⁸⁷ à proprement parler. Elle devient enfin centrale⁶⁸⁸, en 1982, dans un article qui présente les résultats d'une annexe de l'Enquête Emploi de 1980 spécialement dédiée à la mesure de la précarité d'emploi⁶⁸⁹. Cette consécration des emplois précaires en objet en soi est sans doute une répercussion à l'INSEE de l'intérêt public croissant pour la précarité, intérêt qui avait vraisemblablement été stimulé dans un premier temps par la présence de ce vocable dans les résultats communiqués par l'institut. Cependant, le thème prend alors un tour

683Lucie Tanguy, *Les Instituts du travail: La formation syndicale à l'université de 1955 à nos jours*, Rennes, PU Rennes, 2006.

684CFDT, *Les Dégâts du Progrès. Les Travailleurs face au Changement Technique*, Paris, Seuil, 1977.

685J.-P. Bachy, P. Bérégovoy, M. Coffineau, et V. Neiertz (dir.), *op. cit.*

686« Les résultats de l'enquête emploi d'octobre 1977 », *Économie et statistique*, n°102, Juillet-Août 1978, p. 9.

687Laurent Thévenot, « Les investissements de forme » dans *Conventions économiques*, Paris, PUF, 1986, vol.29, p. 21-71.

688Autrement dit, la précarité se catégorise au sens où « en linguistique, on dit d'un mot qu'il est catégorisé lorsqu'il peut être utilisé sans aucun complément, comme des compléments de nom ou des adjectifs » (Emmanuel Didier, « De l'«exclusion» à l'exclusion », *Politix*, 1996, vol. 9, n° 34, p. 14).

689Nicole Coëffic, « L'ampleur des emplois précaires », *Economie et statistique*, 1982, vol. 147, n° 1, p. 33-41.

beaucoup plus prudent et réflexif, basculant, si l'on peut dire, de l'alarme sociale à l'alarme méthodologique (nous y reviendrons).

Ces analyses ne se limitent pas à une circulation « en interne », dans les publications spécialisées, savantes ou institutionnelles. Elles débouchent sur des protestations publiques. Ainsi, en 1980, un article du quotidien *Le Monde* informe que « La C.F.D.T. et F.O. s'alarment de la multiplication des contrats à durée déterminée ». La qualification de « précaire » est appliquée :

« la multiplication des contrats de travail à durée déterminée a considérablement étendu le nombre des salariés placés dans une situation précaire. Toutes les organisations syndicales dénoncent cette situation »⁶⁹⁰.

Un réseau de citations se tisse entre ces premières analyses du travail précaire. Ce qui se met en place est un domaine de recherches en sciences sociales du travail articulé à un problème public⁶⁹¹, que portent les organisations syndicales et politiques marquées à gauche. L'alarme lancée sur la précarisation de l'emploi suppose des sciences sociales qui portent leur vigilance sur les rapports de force au sein du monde du travail, en prenant à leur compte les intérêts des travailleurs. En l'occurrence, le rapport de force semble basculer en leur défaveur. Les termes de « travail précaire », « emploi précaire », « précarité », « précaires », ne sont pas encore centraux dans tous les textes que nous avons rassemblés, bien qu'ils y apparaissent presque toujours. Mais ces textes sont le lieu où se forge l'un des discours qui, pour plusieurs décennies, demeurera attaché à ces mots.

Nous commencerons par rappeler les évolutions juridiques qui ont donné prise à la qualification de « précaire ». Puis, à partir des analyses produites par les sciences sociales du travail à la fin des années 1970 et au début des années 1980, nous déploierons la forme classique de la critique des formes précaires d'emploi du point de vue de la défense des droits des travailleurs, que ces dernières mettent en crise. Nous laissons alors de côté le moment de la fin des années 1970 pour nous focaliser sur les difficultés méthodologiques qui découlent du transfert de la notion de précarité propre à la problématique des droits des travailleurs dans la sphère des sciences sociales empiriques, et surtout quantitatives.

⁶⁹⁰*Le Monde*, 14 avril 1980.

⁶⁹¹D. Trom et B. Zimmermann, p. 283 in D. Cefaï et D. Trom (dir.), *Les formes de l'action collective : mobilisations dans des arènes publiques*, Paris, Ecole des hautes études en sciences sociales, 2001.

1. ESSOR ET FRAGMENTATION DU DROIT DU TRAVAIL

« La formule [de l'intérim] semble séduisante pour les chefs d'entreprise liés par des règlements très sévères sur le licenciement. Beaucoup d'entre eux répugnent à l'embauche dès lors qu'il devient quasi-impossible de débaucher. Qu'on le veuille ou non, il est un niveau où la protection sociale se retourne contre le salarié en freinant l'embauche ».

Jacques Chirac, en 1976, devant l'assemblée de la Confédération Générale des PME⁶⁹².

1.1 Le droit du travail comme droit des travailleurs

Pour comprendre l'apparition des alarmes sur la précarité de l'emploi, il faut aborder le droit du travail dans les années 1970, non seulement comme état statique, mais encore et surtout par rapport à la grande dynamique dans laquelle il s'inscrivait. Les évolutions du droit du travail dans les décennies qui précèdent les premières descriptions de l'emploi précaire procèdent d'une tendance plus vaste vers la sécurisation et l'homogénéisation du salariat. Robert Castel, qui en dresse le bilan dans *Les Métamorphoses de la question sociale*⁶⁹³, parle d'« une puissante synergie entre la croissance économique, avec son corollaire, le quasi-plein-emploi, et le développement des droits du travail et de la protection sociale »⁶⁹⁴.

Mise en marche dans les décennies précédentes, la « trajectoire ascendante » de la société salariale⁶⁹⁵ connaît au cours des années 1970 des réalisations importantes. Mensualisation des

692 Cité par Jacques Broda, in « Travail temporaire: officines pour l'exploitation », *Economie et politique*, 1978, n° 12, p. 23-29.

693 Robert Castel, *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Gallimard, 1999 [1995], p. 585-620.

694 R. Castel, *ibid.*, p. 619.

695 R. Castel, *ibid.*

salaires (déclaration commune patronat/syndicats en 1970 ; Accord National Interprofessionnel en 1977), Sécurité Sociale quasiment universelle, convergence des durées hebdomadaires de travail selon les catégories sociales, diminution de l'écart entre le salaire moyen des cadres et celui des ouvriers⁶⁹⁶, édifient peu à peu une condition commune transversale aux hiérarchies entre catégories sociales. Le salariat perd sa signification ancienne de condition dominée, voire indigne, pour devenir une « condition salariale » attractive, enviée par les petits indépendants, ouvrant l'accès à une « propriété sociale » protectrice face aux aléas de l'existence⁶⁹⁷. Le développement du droit du travail est l'un des supports de la société salariale, qui fait reculer le lien longtemps étroit entre salariat et exploitation.

Avant l'apparition et la dénonciation du travail précaire, l'évolution du droit du travail se caractérise par un modèle de stabilité de l'emploi et une « tendance [à] l'unification des statuts »⁶⁹⁸. Les dispositions qui renforcent, pour le salarié, la garantie de continuité de son emploi, sont centrales dans la réalisation de ce modèle et la poursuite de cette tendance. Entre 1950 et 1975, on assiste à une « construction de l'emploi typique »⁶⁹⁹, reposant largement sur l'encadrement de plus en plus restrictif du licenciement. La caractérisation qu'en offre Gérard Lyon-Caen dès 1980 est une des plus complètes :

« La forme d'emploi "normale" pouvait être caractérisée de la manière suivante : un *salarié* était embauché par un unique employeur pour occuper un poste de travail à plein temps, dans un cadre organisé (usine, bureau). Au fur et à mesure que la qualification ou l'ancienneté croissait, le statut du salarié s'améliorait, au point que l'idée de carrière n'était pas étrangère à l'entreprise privée. Le salarié percevait une rémunération régulière, à l'abri des aléas, la mensualisation ayant constitué le point culminant de cette garantie de ressources. L'entreprise versait au surplus les charges salariales correspondant au salaire, afin d'assurer au salarié la sécurité des gains en cas de maladie, d'accident ou de vieillesse. Enfin, grâce au droit syndical et à ses compléments, telle la négociation collective, les salariés s'efforçaient d'équilibrer le pouvoir de l'employeur, et de l'affronter en état d'égalité des forces »⁷⁰⁰.

Auparavant, les parties contractantes dans la relation d'emploi bénéficiaient chacune, dans un esprit libéral, d'un « droit de résiliation unilatérale »⁷⁰¹. Mais les influences qui s'exercent sur le droit du

696M. Treutenaere, « Travail et marché de l'emploi, évolutions des inégalités », *Travail et emploi*, 1979, p. 89-95.

697R. Castel, *op. cit.*, p. 585-620.

698Yota Kravaritou, « Les nouvelles formes d'embauché et la précarité de l'emploi », *Revue internationale de droit comparé*, 1990, vol. 42, n° 1, p. 129.

699B. Fourcade, « L'évolution des situations d'emploi particulières de 1945 à 1990 », *Travail et Emploi*, 1992, n° 52, p. 10.

700G. Lyon-Caen, *art. cit.*, p. 8.

701F. Dauty et M.-L. Morin, « Entre le travail et l'emploi : la polyvalence des contrats à durée déterminée », *Travail et Emploi*, 1992, n° 52, p. 24 À partir de la gestion de la main-d'œuvre dans le commerce, Anne-Sophie Beau retrace cette évolution juridique depuis 1886 : « Au XIX^ès, le "contrat de travail" est soumis au régime de "louage de service" de l'article 1780 du code civil. Ce texte, dont l'objectif est d'empêcher un engagement à vie, prévoit que le contrat de travail conclu sans détermination de durée peut toujours prendre fin par la volonté de l'une des parties. Le droit contractuel libéral considère ainsi que la liberté de rompre est inhérente à la liberté de contracter et ce pour

travail se transforment après la deuxième guerre mondiale : « le législateur s'est employé à stabiliser le contrat de travail en donnant satisfaction à une revendication séculaire du mouvement ouvrier et en distinguant nettement la situation des parties dans la rupture »⁷⁰². Progressivement, la codification juridique des conditions de licenciement fait que « le droit de rupture n'est plus réciproque »⁷⁰³. Bernard Fourcade énumère les étapes de cette reconnaissance juridique de l'asymétrie de la relation salariale :

« loi de 1958 sur le préavis légal de licenciement, ordonnances de 1967 qui légalisent l'indemnité de licenciement fondée sur l'ancienneté dans l'entreprise, loi de 1973 qui objective la cause de licenciement (« réelle et sérieuse »), enfin la loi de 1975 sur le rôle de licenciement pour motifs économiques »⁷⁰⁴.

La portée de ces évolutions du droit est discutée et ne doit pas être exagérée. Robert Castel, par exemple, évaluant la portée des lois de 1973 et 1975, conclut que « les incontestables avancées du droit du travail en matière de licenciement ne signifient pas que la démocratie soit réalisée dans l'entreprise, ou que l'entreprise soit devenue "citoyenne" »⁷⁰⁵. Cependant, ces lois rendent possible que la différence entre CDI et formes précaires prenne une vraie consistance⁷⁰⁶. « Le nouveau corps de règles améliore sensiblement la position des salariés et *fait ressortir la permanence (ou la stabilité) de l'emploi comme un élément central du contrat de travail, lié à la permanence de l'activité normale de l'entreprise* »⁷⁰⁷. On peut donc dire, comme l'historien du droit du travail Norbert Olszak, que c'est « Au moment où la crise des années 1970 commence à menacer l'emploi [que] la situation juridique du travailleur connaîtra une nouvelle évolution vers la consécration d'un statut fondé sur le contrat à durée indéterminée (CDI) grâce à la négociation et à la concertation »⁷⁰⁸.

Dans les termes de *De la Justification*, on peut dire que les protections contre le licenciement sont un soutien essentiel de la « dignité des travailleurs », notion typique des compromis que noue la cité

chacune des parties, égales dans la négociation et donc libres de leur engagement. [...] Avant 1890, si aucun texte législatif ne régleme la rupture du contrat de travail, les usages et la jurisprudence ont cependant distingué deux types de contrats, ceux dont la durée est déterminée, et ceux pour lesquels aucune n'est fixée. Les premiers ne soulèvent aucun problème particulier : la partie qui rompt le contrat avant son expiration doit des dommages et intérêts à l'autre » (Anne-Sophie Beau, *Un siècle d'emplois précaires: patron-ne-s et salarié-es dans le grand commerce, XIXe-XXe siècle*, Paris, Payot, 2004, p. 37-38). Pour les seconds, la coutume a établi un préavis d'un mois. En 1890, une loi établit sous des conditions très restreintes la possibilité de dommages et intérêts en faveur d'une partie lésée dans la rupture d'une relation d'emploi. 1936 marque une rupture avec la période « de la liberté patronale, à peine entamée par le droit du travail naissant » (*ibid.*, p. 14) ; c'est le moment où « le droit devient véritablement contraignant pour les patronnes et patrons de commerce », et où la latitude voulue par les employeurs doit passer par des « contournements » systématiques (*ibid.*, p. 15).

702Norbert Olszak, *Histoire du droit du travail*, Paris, Presses universitaires de France, 1999, p. 80.

703F. Dauty et M.-L. Morin, *art. cit.*, p. 25.

704Fourcade, 1992, *art. cit.*, p. 10.

705R. Castel, *op. cit.*, p. 629.

706Fourcade, 1992, *ibid.* Selon le même auteur, p. 6, l'opposition qui structurait le monde du travail avant l'essor de l'emploi « typique » était bien davantage celle entre salariat et indépendance.

707Fourcade, 1992, *art. cit.*, p. 10, c'est l'auteur qui souligne.

708Olszak, *op. cit.*, p. 80.

industrielle avec la cité civique⁷⁰⁹. Leur importance est grande parmi les conditions qui permettent aux acteurs de donner consistance au monde civique dans le cadre du travail. Sans cela, en effet, de quels *intérêts communs*⁷¹⁰ pourraient-ils *prendre conscience* ? Quelle serait la force des liens de *solidarité* supportant un *collectif* dont les membres pourraient se voir retirés du jour au lendemain par une décision patronale arbitraire ? Autrement dit, les restrictions sévères opposées au droit de licencier sont essentielles du point de vue de la cité civique, non seulement parce qu'elles permettent à chacun de réaliser sa *dignité* en étant protégé contre l'arbitraire, mais encore parce qu'elles ouvrent devant tous l'horizon temporel qui permet de composer une *solidarité collective* dépassant les *intérêts particuliers*. Tendant vers l'universalité à travers son extension à une part toujours plus grande de la population active, le droit du travail en réalise d'autant mieux la grandeur civique.

Comme le dit la juriste Yota Kravaritou à propos de cette période, « la logique du droit du travail [...], dans une recherche d'équilibre, tout en protégeant les intérêts des travailleurs et, en même temps, ceux de l'entreprise, met par priorité en avant la protection des travailleurs »⁷¹¹. On peut donc dire du droit du travail qu'il pouvait apparaître, au milieu des années 1970, surtout comme un droit des travailleurs.

709L. Boltanski et L. Thévenot, 1991, *op. cit.*, p. 396.

710Dans ce paragraphe, nous suivons l'usage typographique de *De la Justification* qui consiste à mettre en italiques les termes propres au lexique des « mondes ».

711Yota Kravaritou, *art. cit.*, p. 140.

1.2 « L'emploi précaire légalisé »⁷¹²

« Les nouvelles formes d'embauche n'ont pas été reconnues facilement. Le législateur lui-même hésite à consacrer des types de contrats qui privent les travailleurs de la protection classique et de droits acquis. Ces résistances sont endogènes : il considère la réglementation comme une mesure d'urgence, provisoire, et promet, dès que la crise passe, de revenir en arrière. Le malaise est grand quand notamment le législateur passe outre aux critères élaborés au cours de décennies par la jurisprudence pour imposer de nouvelles règles élastiques »⁷¹³.

Le passage que Robert Castel consacre à l'avènement de la société salariale se conclut par ces mots : « cette trajectoire [...] s'est brisée »⁷¹⁴. Le mouvement vers une société salariale de plein emploi stable a connu une interruption, non seulement avec le développement du chômage au cours des années 1970, mais également dans le domaine de la réglementation de l'emploi. « Évidemment », note Olszak, « le risque était grand de voir ces obstacles [au licenciement] contournés par l'utilisation d'autres formes juridiques d'emploi »⁷¹⁵. Et en effet, vers la fin de la période de renforcement du CDI, se produisent différentes évolutions importantes.

Les unes résident dans la sophistication accrue des pratiques des entreprises pour tourner le droit à leur avantage. Ainsi, des juristes identifient des tendances qui « suffisent à ruiner – sans changement perceptible – les fondements du Droit du travail »⁷¹⁶. Il s'agit de « la multinationalisation du capital », de l'essor de la sous-traitance, ainsi que de tous les jeux sur l'identité même de l'entreprise permis par la filialisation, la constitution de groupes, etc.⁷¹⁷. Un groupe d'inspecteurs du travail, commentant en 1979 les usages de la sous-traitance parlent d'un échec législatif, puisque « rien de ce qu'avait voulu interdire le législateur n'a pu être empêché » : les évolutions observées visent, avec un réel succès, à « faire échapper "l'entreprise" à toute définition »⁷¹⁸. Cela permet de réduire la zone des rapports sociaux relevant d'une responsabilité patronale définie, sans pour autant réduire le pouvoir patronal.

712C'est le titre d'un court article dans la revue des cadres du Parti Communiste *Économie et Politique*, au lendemain de la loi de janvier 1979 sur les CDD (Delaere, 1979).

713Yota Kravaritou, *art. cit.*, p. 132.

714R. Castel, *op. cit.*, p. 620.

715N. Olszak, *op. cit.*, p. 81.

716G. Lyon-Caen, *art. cit.*, p. 8.

717G. Lyon-Caen, *ibid.*

718J. de Maillard, P. Mandroyan, J.-P. Plattier, T. Priestley, « L'éclatement de la collectivité de travail: observations sur les phénomènes d'extériorisation de l'emploi », *Droit Social*, n° 9-10, Septembre-Octobre 1979, p. 338.

Mais surtout, en parallèle de l'affirmation du statut de salarié en contrat à durée indéterminée, s'est produite une « construction juridique des situations d'emploi particulières »⁷¹⁹. C'est ce qui a eu lieu dans le cas du travail temporaire, dit « intérim ». Ici, la pratique, non légale mais tolérée, précède le droit. Importé des États-Unis au début des années 1960, il connaît une croissance importante⁷²⁰, entrecoupée de reculs les années de mauvaise conjoncture. « L'institutionnalisation de l'intérim est [donc] tardive » par rapport à son développement effectif⁷²¹. Le travail temporaire fait l'objet d'une loi le 3 janvier 1972, « dans une optique libérale de reconnaissance d'une activité économique utile et pourtant interdite puisque assimilée au marchandage »⁷²². Cette loi pose des conditions limitatives au recours à l'intérim pour les entreprises utilisatrices : remplacement d'un salarié permanent, « surcroît occasionnel d'activité », etc., et limite la durée de l'usage possible d'un intérimaire par une entreprise à trois mois⁷²³. Pourtant, d'après Germe, ces conditions « sont de caractère tellement généraux et vagues qu'elles laissent toute possibilité à l'entreprise utilisatrice en matière de recours au travail temporaire »⁷²⁴.

En ce qui concerne le contrat à durée déterminée (CDD), l'intervention législative est plus tardive. D'après Dauty et Maurin, « la codification des CDD à partir de 1979 [était] présentée comme une "réponse juridique à la crise économique et au chômage" »⁷²⁵, en offrant aux entreprises la flexibilité nécessaire pour embaucher sans prendre le risque d'un engagement de longue durée. De même que pour l'intérim, il s'agit de la « légalisation » de pratiques déjà existantes, comme le dénonce la revue du Parti Communiste⁷²⁶. On peut distinguer « trois grandes catégories de CDD ». Les premières concernent des « situations de travail à durée limitée », destinées aux « surcroûts temporaires d'activité » ou aux remplacements⁷²⁷ les secondes sont les « contrats par nature temporaires », comme les emplois saisonniers, par exemple dans l'hôtellerie, ou les secteurs culturel (où existe de longue date le CDD dit « d'usage ») ou de loisir. Les troisièmes sont les nombreux

719B. Fourcade, *art. cit.*, p. 4.

720On serait ainsi passé de 10 000 intérimaires au début des années 1960 à 125 000 en 1974, selon Jean-François Germe qui cite les *Données Sociales* de l'INSEE – non sans accompagner ces chiffres, issus des doubles des contrats de mission fournis par les établissements de travail temporaire (ETT), de fortes réserves (Germe, 1978, 7). Au-delà des questions de fiabilité des déclarations des ETT, les statisticiens se sont demandé quel était l'indice pertinent pour mesurer son ampleur : le nombre de missions ? leur durée totale ramenée en équivalent emploi stable ? la quantité de personne en contrat d'intérim à une date donnée ?

721Jean-François Germe, « Les nouvelles formes d'emploi: le travail intérimaire », *Critique de l'économie politique*, 1978, p. 6

722N. Olszak, *op. cit.*, p. 81.

723J.-F. Germe, *art. cit.*, p. 11.

724J.-F. Germe, *ibid.*, p. 11-12.

725F. Dauty et M.-L. Morin, *art. cit.*, p. 22. La citation signalée par les guillemets ne renvoie à aucune référence, comme s'il s'agissait d'un lieu commun sans source particulière.

726Delaere, 1979, *art. cit.*

727F. Dauty et M.-L. Morin, *art. cit.*, p. 30.

contrats liés aux politiques de l'emploi⁷²⁸, développés à partir de 1975 et sans cesse modifiés depuis (« emplois jeunes », « contrat emploi solidarité », etc.).

Ces auteurs insistent sur la relation entre d'une part l'affirmation et le renforcement du CDI comme « forme de droit commun du contrat de travail », et d'autre part la popularité auprès des employeurs du CDD, « progressivement utilisé pour limiter la durée du contrat, et/ou pour échapper au statut du licenciement »⁷²⁹. D'un point de vue plus interne au droit, Fourcade considère que les différentes formes d'emploi se sont définies réciproquement : « A partir de la fin des années 1970, débute donc une période de définition des formes d'emploi atypique par dérogation à la forme typique, qui par contraste, conforte et précise les éléments centraux de la forme typique »⁷³⁰.

Il ne faudrait pas exagérer ici le pouvoir du droit de susciter des pratiques nouvelles. Le point central de l'article de Fourcade, repris par Cingolani⁷³¹, est que les innovations contractuelles établies en 1972 (intérim), puis 1979 (CDD), toutes les deux révisées en 1982, substituent une exception réglementée à une exception informelle. On peut dire que les nouvelles formes d'emploi permettent la régularisation de « formes marginales d'emploi que la construction de la forme typique a laissé subsister » dans l'illégalité⁷³², ou du moins, dans une légalité partielle et lacunaire, régulée seulement par la jurisprudence⁷³³. C'est en partie ce qui arrive aux « SEP⁷³⁴ "anciennes" [...] celles qui étaient déjà connues en 1945 : salariat agricole (ouvriers agricoles et saisonniers), aides familiaux, apprentis, travail à domicile, et la pluriactivité ». Elles avaient leur pendant illégal : « le travail au noir et le travail clandestin »⁷³⁵, de sorte que « La loi du 3 janvier 1979 qui introduit dans le code du travail une définition légale du contrat à durée déterminée, vient donc combler un vide législatif »⁷³⁶. Selon Fourcade, il s'agit d'un renouvellement de la « diversité des formes d'emploi particulières » plutôt que de l'introduction d'une rupture au sein d'un salariat qui aurait bénéficié universellement d'un emploi stable pendant les années de forte croissance économique⁷³⁷.

Il reste que ce renouvellement, justement parce qu'il fait passer les exceptions de l'état de résidus pré-salariaux en cours de résorption par le progrès à celui de formes nouvelles et codifiées, prêtes à entrer dans la panoplie de la gestion de main-d'œuvre des entreprises les plus modernes et les plus

728F. Dauty et M.-L. Morin, *ibid.*

729F. Dauty et M.-L. Morin, *ibid.*, p. 27.

730B. Fourcade, *art. cit.*, p. 10.

731P. Cingolani, 2005, *op. cit.*, p. 29.

732B. Fourcade, *art. cit.*, p. 6.

733INSEE, « Les emplois précaires en 1980. Une enquête de l'INSEE sur l'intérim et les contrats à durée déterminée », *Archives et documents*, n°63, décembre 1982, p. 19.

734Situations d'Emploi Particulières.

735B. Fourcade, *art. cit.*, p. 13.

736INSEE, « Les emplois précaires en 1980. Une enquête de l'INSEE sur l'intérim et les contrats à durée déterminée », *Archives et documents*, n°63, décembre 1982, p. 19.

737Ibid., repris par P. Cingolani, 2005, *op. cit.*, p. 29.

performantes, rompt de façon spectaculaire une dynamique sociale qui s'était affirmée pendant plusieurs décennies. « la consécration et la "juridification" de l'embauche précaire », voire sa « promotion » par l'État⁷³⁸, les formes particulières d'emploi deviennent « un nouveau modèle fondamental d'emploi »⁷³⁹. Elles cessent donc d'être des poches de tradition et d'informalité héritées du passé, liées aux activités en déclin et à faible intensité en capital de l'artisanat, de l'agriculture ou de la petite industrie, et elles prennent place résolument dans l'avenir, attestant une divergence entre progrès économique et progrès social.

1.3 L'« hémorragie des droits des travailleurs »⁷⁴⁰

Les juristes ont peu à peu pris la mesure de l'importance des transformations subies par le droit du travail depuis l'introduction des emplois précaires. Dans son article sur « Les nouvelles formes d'embauche et la précarité de l'emploi », Yota Kravaritou mentionne des textes aux titres particulièrement alarmistes : « "A propos de la flexibilité de l'emploi" », un auteur se demande en 1985 si l'on va « "vers la fin du droit du travail ?" ». Une communication à un colloque de Montpellier en 1986 est plus imagée : « "Faut-il brûler le Code du travail" »⁷⁴¹. Le professeur Lyon-Caen (que Y. Kravaritou ne cite pas), parle « d'une sorte de "au 19e siècle" »⁷⁴².

Suivant Kravaritou, on peut distinguer deux niveaux de répercussions. Premièrement, c'est le plus évident, des répercussions sur les droits individuels des travailleurs embauchés sous une des nouvelles formes d'emploi : « laisseraient-elles le travailleur tout nu, privé de toute protection comme il l'était au premier temps du capitalisme, quand le droit du travail n'existait pas encore ? »⁷⁴³. On peut ici énumérer les désavantages en ce qui concerne la protection contre le licenciement, l'accès aux indemnités de chômage, les niveaux de rémunération, la reconnaissance de l'ancienneté, l'accès aux congés, à la formation professionnelle, etc., qui font que « les "précaires" ne jouissent pas des mêmes droits que les travailleurs stables », de sorte que l'on peut parler d'« affaiblissement », voire parfois de « disparition » de leurs droits⁷⁴⁴.

Pourtant, selon cette juriste, les effets individuels ne sont que la partie la plus visible d'un bouleversement plus radical :

738Y. Kravaritou, *art. cit.*, p. 139-140.

739*Ibid.*, p. 134.

740*Ibid.*, p. 146.

741*Ibid.*, p. 140.

742G. Lyon-Caen, *art. cit.*, p. 8.

743Y. Kravaritou, 1990, *art. cit.*, p. 131.

744*Ibid.*, p. 136.

« les effets de la précarité de l'emploi ne se limitent pas à créer des niveaux de droits différents ou des degrés différents de protection entre deux grandes catégories de travailleurs. Ils pénètrent profondément le corps entier du droit du travail et provoquent en lui des modifications plus fines et plus compliquées qui s'étendent jusqu'à ses principes généraux »⁷⁴⁵.

Kravaritou n'a pas assez de métaphores pour signifier la profondeur des effets de la juridification des formes particulières d'emploi sur le droit du travail *en général* : « l'embauche précaire est en train d'abattre des pans entiers du droit du travail dans tous les pays d'Europe occidentale, provoquant ainsi une hémorragie des droits des travailleurs » ; les emplois précaires sont « susceptibles d'ébranler les fondements du droit du travail »⁷⁴⁶. C'est en nous tournant vers les sciences sociales du travail que nous pourrions donner un contenu plus précis à ce bouleversement.

Une preuve de la profondeur de cet « ébranlement », de cette « brèche », de cette « infiltration » ou de cette « hémorragie » est le peu de portée, voire les effets paradoxaux, des mesures destinées à en atténuer les effets. Les textes de 1972, 1979 et 1982 qui légifèrent sur les formes particulières d'emploi sont marqués par le souci de défendre la société salariale contre leur possible expansion incontrôlée. On a vu que ce souci se manifestait par des conditions d'usage limitatives spécifiant les circonstances légitimes et les durées maximales du recours. Mais, s'il est possible à l'employeur de travestir ses besoins en « "nécessités techniques" »⁷⁴⁷ les dispositions concernant la durée maximale d'usage d'un contrat précaire, ou le nombre limité de ses renouvellements sont plus contraignantes. Ou plutôt, si ces dispositions sont là encore contournables par les employeurs (en jouant sur différentes entités juridiques économiquement dépendantes, en transformant les intitulés de poste d'une mission à l'autre, etc.), elles exercent un effet très direct sur la brièveté du terme dans lequel le salarié peut se projeter. Ainsi, Dauty et Maurin jugent que la loi de 1979, dans sa volonté de restreindre l'usage du CDD, en a accru la précarité⁷⁴⁸. En effet, elle « a limité à un an la durée totale du contrat [...] et le nombre de renouvellements possibles [ce qui] a très certainement contribué à faire du CDD une catégorie de contrat précaire ». De même, en ce qui concerne l'intérim : « La loi [...] suggère nettement que le travail temporaire doit demeurer temporaire » en limitant à trois mois la durée maximale du contrat entre l'établissement de travail temporaire et l'entreprise utilisatrice⁷⁴⁹, ce qui replace le travailleur intérimaire dans l'incertitude, à brève échéance. Ainsi, les moyens législatifs conçus pour limiter l'extension d'une forme d'emploi dérogatoire à l'emploi stable ont pour effet d'en accroître l'instabilité, et d'augmenter la distance entre les titulaires (si l'on peut dire) de FPE et les salariés stables.

⁷⁴⁵*Ibid.*

⁷⁴⁶*Ibid.*, p. 146 et 142.

⁷⁴⁷J.-F. Germe, *art. cit.*, p. 14.

⁷⁴⁸F. Dauty et M.-L. Morin, *art. cit.*, p. 29.

⁷⁴⁹J.-F. Germe, *art. cit.*, p. 11.

Autrement dit, afin de juguler l'« hémorragie » du salariat de plein droit, on risque d'entraîner une hémorragie encore accrue des droits individuels des travailleurs en contrats différenciés. La volonté de préserver le salariat de droit commun comme largement majoritaire se traduit paradoxalement par un renforcement du caractère précaire des emplois précaires.

1.4 La dénomination juridique de la « précarité d'emploi »

Dans les pages qui précèdent, nous déployons le contexte et les analyses juridiques qui permettent de comprendre les premières alarmes lancées à propos de l'emploi précaire. Il est aussi possible que le droit ait une importance lexicale en ce domaine. C'est bien ce qui ressort d'un point de la loi de 1972 sur le travail temporaire. En effet, cette loi a introduit la mention de la « précarité d'emploi » dans le Code du Travail, dans un sens très proche de celui qui s'est développé par la suite du côté des sociologues. L'article où ces termes figurent est reproduit et commenté dans un numéro de la revue *Liaisons sociales*, publication à dominante juridique adressée aux praticiens plutôt qu'aux universitaires, et qui nous sert ici de source. L'un des articles de ce numéro spécial de 1975 sur le travail temporaire reproduit la loi du 3 janvier 1972 sur le travail temporaire (intérim). La « précarité d'emploi » y figure comme motif à une « prime » destinée à la compenser :

« Art L. 124-5. Le salarié lié par un contrat de travail temporaire a droit à une indemnité de précarité d'emploi pour chaque mission effectivement accomplie par ce salarié »⁷⁵⁰.

Cette disposition est en elle-même d'une importance modeste. Ses implications financières sont modiques⁷⁵¹, bien qu'elle soit parfois invoquée comme un surcoût du travail précaire limitant son expansion, et bien que Yota Kravaritou ait voulu y voir l'ébauche d'une « restructuration » du droit du travail. Pourtant, elle comporte une implication importante : celle d'abord que le travail temporaire est précaire, et donc que la sécurité de l'emploi, à défaut d'être un droit universel attaché à la condition salariale, est du moins un bien dont la privation doit être compensée par l'employeur. Cette prime est la reconnaissance juridique du sort moins favorable des salariés « temporaires » par rapport aux permanents en CDI. Cette reconnaissance, qui fait implicitement de la garantie de son

⁷⁵⁰Dossier « Travail temporaire », dans *Liaisons sociales*, 1975, n° 4261.

⁷⁵¹En 1977, la majoration légale, indépendamment des coefficients plus élevés éventuellement contenus dans des accords de branche, était de 7% : « La loi prévoit qu'en plus du salaire régulier de son poste, l'intérimaire touche une indemnité de précarité d'emploi de 7% » (Fédération générale Services-Livre, in CFTD, *Les Dégâts du Progrès. Les Travailleurs face au Changement Technique*, Paris, Seuil, 1977, p. 220) « La loi prévoit qu'en plus du salaire régulier de son poste, l'intérimaire touche une indemnité de précarité d'emploi de 7% » (*ibid.*). Ces 7% de majoration ne suffisent pas, étant donné les horaires et la discontinuité d'emploi de la plupart des intérimaires, à rejoindre le revenu des salariés en emploi « normal ».

emploi pour le salarié une norme portée par le code du travail⁷⁵², n'est pas seulement financière, mais aussi symbolique. En effet, l'article L. 124-5 est une source plausible de l'innovation lexicale qu'était la « précarité d'emploi » dans les années 1970⁷⁵³. S'il en est bien ainsi, il n'est pas indifférent que cette origine ait été le droit du travail, puisque nous allons voir que les significations critiques et sociologiques dont la notion s'est chargée autour de 1980 reposent sur la conception d'un travailleur comme sujet de droits sur lesquels les « organisations » doivent veiller⁷⁵⁴.

2. DU COLLECTIF DE TRAVAIL À UNE MAIN-D'ŒUVRE SEGMENTÉE

« L'analyse que font les organisations syndicales, mais aussi les chercheurs en sciences sociales, du phénomène du travail temporaire, les conduit à critiquer avec une grande acuité les conséquences néfastes pour les travailleurs de la restructuration du capitalisme, des nouveaux modes de gestion différenciée du personnel et des mille et une façons qu'ont les employeurs de contourner la législation du travail dont des pans entiers s'effondrent sur la tête des travailleurs. Les chercheurs, horrifiés et fascinés à la fois, reconstituent méticuleusement les grandes phases de cette nouvelle bataille perdue de la classe ouvrière, érigeant ainsi, *a contrario*, un nouveau monument au génie inventif du capitalisme »⁷⁵⁵.

2.1 La compression des coûts, le renforcement du contrôle

La description proposée par Gilles Dhée de la position de ce que nous appelons les sciences sociales du travail face aux formes précaires d'emploi est caricaturale. Cependant, il est vrai que, dans l'analyse qu'ils offrent des effets des formes particulières d'emploi sur les rapports de force au sein des entreprises, les textes des sciences sociales du travail prennent parfois l'aspect d'un catalogue

752Ce qui sera reconnu dans les termes de la loi de 1982.

753Dans la citation de la Fédération générale Services-Livre de la CFDT (Fédération générale Services-Livre, 1977, *art. cit.*), c'est la première mention de la précarité de l'emploi, le texte définissant plutôt son objet, notamment à travers son titre, comme les « hors-statuts ».

754Toujours d'après le même texte syndical de 1977 : « A défaut d'organisation pour les faire respecter les textes [législatifs] sont inopérants » (Fédération générale Services-Livre, 1977, *art. cit.*, p. 231).

755G. Dhée « Les "précaires", de nouveaux hommes libres ? », *Autrement*, n°21, octobre 1979, p. 176.

ironique des multiples avantages conquis par la partie patronale. Nous ne voyons pas de raison de douter de la fiabilité de ces analyses, et du fait qu'elles décrivaient des phénomènes réels. Cependant, du point de vue des besoins de notre argumentation, ce qui nous importe ici est avant tout le déploiement d'une matrice critique de la précarité. C'est pourquoi nous n'assortissons pas ces textes anciens de travaux plus récents qui, soit seraient revenus sur cette période, soit étudieraient aujourd'hui les effets des formes d'emploi précaires sur les relations professionnelles.

Le point le plus évident des analyses des sciences sociales du travail sur l'emploi précaire, qui est d'ailleurs revendiqué par les porte-paroles des employeurs, est que les travailleurs en emploi précaire n'entraînent pas tous les coûts du travail permanent. Par exemple, Jean-François Germe constate que « nombre des avantages sociaux dont disposent les travailleurs permanents ne sont pas accordés aux intérimaires (ancienneté, certains jours fériés, [...] convention collective [...]) »⁷⁵⁶. De plus, malgré la prime prévue par la loi, les salaires des intérimaires sont selon lui moins élevés que ceux des salariés stables. C'est aussi « un moyen de tourner certaines garanties sociales »⁷⁵⁷, par exemple celle qui impose de créer un comité d'entreprise à partir de 50 salariés. Embaucher des intérimaires à partir du cinquantième emploi permet d'y échapper.

Tout aussi évidente est la question de la souplesse : l'intérim sert à « l'adaptation du facteur travail aux nécessités fluctuantes de la production »⁷⁵⁸ ; il permet de « résoudre les problèmes liés aux variations de la charge de travail »⁷⁵⁹, il est le moyen d'« un ajustement plus étroit entre effectifs de main-d'œuvre et activité de l'entreprise »⁷⁶⁰. Les formes d'emploi alternatives au CDI correspondent à un « effort des employeurs à développer la fluidité dont ils ont besoin pour répondre aux variations d'activité [...] »⁷⁶¹, elles permettent d'« [a]dapter en permanence les effectifs à la production »⁷⁶², etc.

Comme le souligne Jean-Paul Bachy, disposer d'un volant de travailleurs précaires diminue les risques de conflits liés aux dégraissages, puisque cela « permet de supprimer des emplois sans recourir à aucun licenciement »⁷⁶³. Une autre stratégie consiste à utiliser les précaires pour préparer la fermeture d'un atelier sans que les salariés aient l'occasion de s'alerter et de s'organiser : « les départs naturels sont progressivement remplacés par des intérimaux auxquels on mettra fin le jour de

756J.-F. Germe, *art. cit.*, p. 19. *Idem* chez Delaere, en 1979, dans *Economie & Politique*, et, dans la même revue, chez J. Broda, *art. cit.*, p. 23-24.

757J.-P. Bachy, « La classe ouvrière "bis" », *L'unité*, n°398, 1980, p. 8.

758J. Broda, *art. cit.*, p. 24.

759J.-F. Germe, *art. cit.*, p. 14.

760*Ibid.*, p. 15.

761D. Linhart et M. Maruani, « Précarisation et déstabilisation des emplois ouvriers », *Travail et emploi*, 1982, n° 11, p. 32.

762Fédération générale Services-Livre, 1977, *art. cit.*, p. 223.

763J.-P. Bachy, *art. cit.*, p. 8.

la fermeture de l'atelier »⁷⁶⁴. Il s'agit donc de pouvoir « restructurer sans discussion une entreprise »⁷⁶⁵. L'utilisation des précaires peut être la même lorsqu'il ne s'agit plus d'un simple ajustement quantitatif (dégraissage), mais d'une restructuration qualitative du mode de production (automatisation, par exemple). On peut les placer en première ligne de l'automatisation et de la parcellisation. « Ainsi le personnel fixe, dans un premier temps épargné, se trouve mis devant le fait accompli d'une nouvelle organisation du travail plus intensive »⁷⁶⁶.

Lorsque le volume de main-d'œuvre peut être ajusté plus étroitement aux besoins, il devient en effet possible à la direction de mieux contrôler l'emploi du temps de travail. C'est pourquoi l'intensification fait aussi partie des services que le travail précaire peut rendre : « réduire les effectifs fixes au minimum et [...] contraindre tous les travailleurs permanents à une productivité maximale. Finies les périodes creuses, tous travaillent continuellement à plein »⁷⁶⁷. Le texte de 1977 de la CFDT insiste sur cet enjeu et sur ses liens avec d'autres thèmes d'affrontements entre les directions et les représentants des travailleurs. Tout d'abord, pour que des travailleurs puissent être immédiatement efficaces lorsqu'ils interviennent ponctuellement dans une unité de production, il faut que le travail ait été préalablement uniformisé, voire déqualifié. Les conditions de l'usage de précaires sont donc l'appauvrissement du travail pour tous. Mais les travailleurs précaires sont aussi utilisés pour accélérer les cadences : « placer des intérimaires (plus vulnérables et donc plus malléables) en début de chaîne permet d'impulser un rythme de travail plus soutenu »⁷⁶⁸. Surtout, la réduction des effectifs permanents de l'entreprise étant un des objectifs du recours ponctuel au travail précaire, celui-ci apparaît comme un des éléments d'une logique d'intensification du travail. Les précaires interviennent là où l'on va vers un « [t]ravail intense et déqualifié » pour tous⁷⁶⁹. Cette remarque est l'une des rares, dans l'analyse de ce qui se présente comme une manœuvre imparable de division des travailleurs, à suggérer une possible convergence d'intérêt entre les précaires et les permanents, sur une revendication de modération du rythme et de défense des qualifications.

Une dimension importante est le renforcement du contrôle sur le recrutement. Les CDD « servent à allonger les périodes d'essai à l'embauche, périodes qui sont conventionnellement limitées »⁷⁷⁰. De même l'intérim peut servir de sas avant les embauches sous le contrat de droit commun⁷⁷¹. Ce

764D. Linhart et M. Maruani, *art. cit.*, p. 33.

765Fédération générale Services-Livre, 1977, *art. cit.*, p. 222.

766Ibid.

767Ibid., p. 223.

768D. Linhart et M. Maruani, *art. cit.*, p. 33. Voir aussi Broda, *art. cit.*, p. 25.

769Fédération générale Services-Livre, 1977, *art. cit.*, p. 221.

770D. Linhart et M. Maruani, *art. cit.*, p. 33.

771G. Caire, « Précarisation des emplois et régulation du marché du travail », *Sociologie du travail*, n° 2, 1982, p. 146.

« purgatoire » permet d'écartier les moins productifs, mais aussi les plus revendicatifs. Sur ce point, écrit la CFDT Livre, « les textes permettent tous les détours »⁷⁷².

Mieux contrôler entrées et les sorties de la force de travail permet aussi de mieux contrôler son comportement pendant le temps de travail. Cet aspect rejoint la question de l'intensification, mais peut aussi être vu sous un angle plus disciplinaire : « Le contrôle de la main-d'œuvre est l'objectif essentiel [de l'intérim] », qui vise même au « contrôle total »⁷⁷³. Il faut ici rappeler, avec Jean-François Germe, la détérioration au cours des années 1970 des moyens de contrôle à la disposition des employeurs : heures supplémentaires refusées, mutations contestées, conventions collectives renforcées, ont érodé le pouvoir patronal dans l'entreprise. L'intérim, apparaît, en tête du cortège des autres formes d'emploi, comme une réponse efficace :

« Forme d'emploi où le recours et l'usage de main-d'œuvre échappent à nombre de ces contraintes, le travail intérimaire est un moyen privilégié pour reprendre en main le collectif de travail, améliorer un contrôle, c'est-à-dire une maîtrise sur la mise en œuvre de l'ensemble des forces de travail, qui se détériorait par ailleurs »⁷⁷⁴.

L'intérim n'est pas le seul à présenter cet intérêt, et différentes formes d'emploi y concourent. Ainsi, un patron de la sidérurgie se félicite auprès de Linhart et Maruani que le travail à temps partiel permette « "moins d'absentéisme, moins d'accidents"⁷⁷⁵, une meilleure productivité" »⁷⁷⁶. Il n'y a rien de neuf à voir les employeurs chercher à améliorer la productivité dans leurs établissements. La nouveauté est qu'ici, cet objectif est servi par une législation qui lui permet de se réaliser aux dépens des compromis noués avec les exigences des organisations de travailleurs en termes de droits et de statut. Au contraire, ces nouvelles conquêtes patronales reposent sur l'infériorisation statutaire des travailleurs embauchés sous les nouvelles formes d'emploi.

2.2 L'infériorisation d'une frange de la main d'œuvre

On vient de voir que l'adaptabilité aux besoins de la production était, selon les premières analyses du travail précaire, un de ses grands avantages pour les employeurs. Il faut tout de suite ajouter que cette souplesse repose, comme on l'a vu plus haut, sur le contournement de la protection renforcée des salariés sous contrat ordinaire face au licenciement. Or, cette protection est une des conditions essentielles qui permettent de faire valoir les autres droits. La baisse du coût unitaire de la force de

772Fédération générale Services-Livre, 1977, *art. cit.*, p. 224.

773J. Broda, *art. cit.*, p. 27.

774J.-F. Germe, 1978, *art. cit.*, p. 17.

775Ou en tous cas moins d'accidents déclarés.

776D. Linhart et M. Maruani, *art. cit.*, p. 33.

travail que représentent les travailleurs en emploi différencié tient pour beaucoup à leur moindre accès aux droits dont bénéficient les autres. Ce moindre accès ne se traduit pas seulement par des privations, mais surtout par une vulnérabilité, dont on a vu qu'elle avait inquiété les juristes, et qui est ici pointée par sociologues et syndicalistes.

Pour la CFDT, le point commun des « hors-statuts », c'est « leur exclusion des garanties collectives acquises là où ils travaillent, l'insécurité de leur emploi, l'individualisation de leur contrat de travail rendant fragile la défense de leur condition de travail et de salaire »⁷⁷⁷. Même analyse chez Germe, pour qui « il est évident que la précarité extrême de leur situation liée au statut spécifique de l'intérim, liée aussi au fait qu'ils ne font pas partie du personnel de l'entreprise, à leur moindre connaissance de leurs collègues, les rend particulièrement vulnérables »⁷⁷⁸. Les situations précaires d'emploi ont pour effet de « réduire pratiquement à rien la capacité de négociation de ces travailleurs »⁷⁷⁹. La vulnérabilité des précaires réside dans les droits seulement partiels dont ils bénéficient suivant le Code du travail, mais tout autant dans leurs chances très amoindries de les faire valoir : « Chômeurs en sursis, les hors-statuts se trouvent bien plus directement soumis aux contraintes patronales » ; « il leur est plus difficile de s'organiser » ; on peut donc les affecter aux « travaux pénibles ou dangereux »⁷⁸⁰.

Cette affectation privilégiée des précaires aux tâches pénibles et/ou dangereuses ne découle pas seulement de leur statut d'emploi. Elle est également facilitée par la marginalisation sociale préalable des populations où ils sont recrutés. Par exemple, sur le terrain de la pétrochimie étudié par Robert Linhart en 1978, les non-permanents sont divisés entre une petite fraction très qualifiée, et une masse de travailleurs aux qualifications faibles⁷⁸¹. Or, les propriétés sociales de ces derniers les vulnérabilisent et favorisent leur exclusion par les travailleurs permanents : pour la Fédération générale Services-Livre, « Parmi les hors-statut, on relève essentiellement des immigrés, des jeunes, des femmes... »⁷⁸². Pour Delaere, ce sont « les catégories les plus vulnérables de travailleurs, les femmes, les jeunes, mais aussi les travailleurs licenciés ayant épuisé leurs indemnités de chômage »⁷⁸³. Chez Linhart, ce sont « des Français non qualifiés fraîchement arrivés de la campagne, ou même des étudiants qui ont pris un travail provisoire – ou des jeunes diplômés chômeurs ». Linhart ajoute que « les femmes jouent partout un rôle important dans la sous-traitance et l'intérim des emplois de bureau, à un niveau subalterne ». Surtout, « les travailleurs immigrés »

777Fédération générale Services-Livre, 1977, *art. cit.*, p. 217.

778J.-F. Germe, 1978, *art. cit.*, p. 17.

779G. Caire, 1982, *art. cit.*, p. 147.

780Fédération générale Services-Livre, 1977, *art. cit.*, p. 224-226.

781R. Linhart, « Procès de travail et division de la *classe ouvrière* », in *La Division du travail*, Paris, Gallilée, 1978.

782Fédération générale Services-Livre, 1977, *art. cit.*, p. 220.

783Delaere, 1979, *art. cit.*, p. 9.

sont surreprésentés⁷⁸⁴, et les accidents du travail qu'ils tâchent de dissimuler pour éviter les sanctions ne rencontrent souvent que l'indifférence teintée de racisme des permanents. C'est pourquoi Linhart caractérise cette organisation du travail comme un « système de ségrégation »⁷⁸⁵, dont on peut ajouter, dans des termes introduits plus récemment en sociologie, qu'il est racialisé et généré.

Peut-être une forte mobilisation syndicale de cette catégorie de travailleurs aurait-elle pu remettre en cause cette position sociale subalterne au sein de l'entreprise. Mais l'infériorisation est telle ici qu'elle semble ne guère laisser de chance à la mobilisation ou à la syndicalisation des précaires. La revue économique du Parti Communiste se désespère : « la situation précaire, le fort *turn over* et le moindre taux de syndicalisation de cette main-d'œuvre "émoussent" ses capacités revendicatives », la mobilité devenant ici « un frein à l'action revendicative »⁷⁸⁶. Il est rejoint par la CFDT pour laquelle « [u]n personnel morcelé et mobile est contraint à plus de docilité »⁷⁸⁷. Dans ces conditions, quel niveau d'organisation peut-on attendre des « travailleurs périphériques »⁷⁸⁸ ?

Restant sur le plan des relations de travail au sein de l'entreprise, les travaux que nous avons rassemblés ne se penchent pas sur les conditions de vie des travailleurs précaires. C'est strictement en tant que travailleurs appelés à faire respecter leur dignité à travers le droit que leur condition dégradée est pointée.

2.3 Division et renforcement de l'exploitation

L'altérité sociale qui recoupe les différences de statut d'emploi fait des emplois précaires un redoutable instrument de division entre travailleurs. Les textes que nous avons rassemblés soulignent presque tous cette fonction cachée du travail précaire : « En fragmentant le travailleur collectif en groupes de travailleurs ayant des statuts différents, il est évident que le patronat tente de diviser les travailleurs, d'opposer leurs intérêts »⁷⁸⁹. De même, pour Guy Caire, « la multiplicité des formes de précarisation de l'emploi conduit à l'éclatement de la collectivité de travail »⁷⁹⁰.

784R. Linhart, 1978, *art. cit.*, p. 28.

785 *Ibid.*, p. 31.

786J. Broda, 1978, *art. cit.*, p. 24 et 26.

787Fédération générale Services-Livre, 1977, *art. cit.*, p. 226. La juriste Yota Kravaritou, que nous ne citons pas ici en plein texte parce qu'elle écrit plusieurs années après le moment qui nous intéresse, rejoint très précisément cette inquiétude lorsqu'elle écrit : « même si les travailleurs sous contrat précaire, par exemple à durée déterminée, ont le droit de faire grève, il est peu vraisemblable qu'ils exercent ce droit et cela pour des raisons évidentes (crainte du non-renouvellement du contrat) » (Y. Kravaritou, 1990, *art. cit.*, p. 136).

788J. Broda, 1978, *art. cit.*, p. 26.

789J.-F. Germe, 1978, *art. cit.*, p. 17. *Idem* chez Broda, 1978, *art. cit.*, p. 24.

790G. Caire, 1982, *art. cit.*, p. 136. La formule de « l'éclatement » se trouve dès 1979 dans le titre d'un article signé par

Cet « éclatement » est suffisamment marqué pour empêcher les collaborations quotidiennes de se convertir en solidarités : « les divers types de travailleurs se côtoient journalièrement sur les lieux de production. Mais on verra que tout est fait pour entretenir leur séparation »⁷⁹¹. Plus encore, comme on l'a vu, le rapport entre le noyau de titulaires et la périphérie de précaires peut prendre la forme, soit de la condescendance d'une « aristocratie ouvrière »⁷⁹² pour son tiers-état, soit d'une hostilité teintée de racisme⁷⁹³.

Les jeux de division que démultiplie le travail précaire ont surtout pour effet d'affaiblir un acteur bien précis : le syndicat, en tant qu'il représente des intérêts distincts de la direction des entreprises. Bachy et Broda se rejoignent encore pour y voir, l'un un élément de « anti-syndicale »⁷⁹⁴ et l'autre « une arme dans le dispositif de division syndicale et de sélection syndicale et politique »⁷⁹⁵. L'activité syndicale est en effet profondément déstabilisée par l'introduction de travailleurs précaires. En éclatant le collectif de travail, les emplois précaires « [...] permettent aux entreprises de briser les solidarités sans lesquelles il n'est pas d'action collective possible des travailleurs »⁷⁹⁶. D'un point de vue un peu différent, Robert Linhart voit l'occasion donnée aux permanents de superviser des précaires comme un moyen d'affaiblir chez eux l'identité de classe qui fonde l'engagement syndical : cette division « en vient dans bien des cas à charger d'ambiguïté la position de la classe ouvrière de cette branche – posant un problème (plus ou moins assumé) à l'action revendicative et syndicale »⁷⁹⁷. Le défi lancé au syndicalisme par la précarisation de l'emploi est particulièrement présent chez les auteurs de la Fédération générale Services-Livre : « La base traditionnelle du syndicalisme est l'entreprise. La rotation des hors-statuts constitue un handicap pour les organiser dans ce cadre »⁷⁹⁸. Dans leurs efforts (lorsqu'il y en a) pour intégrer les précaires, les syndicalistes butent sur l'individualisation extrême de leurs situations : « leur existence ne se manifeste que par une foule problèmes complexes posés au plan individuel, et ne concernant qu'un nombre limité d'individus »⁷⁹⁹. Par conséquent, « Bien des sections baissent vite les bras devant

des inspecteurs du travail : J. de Maillard, P. Mandroyan, J.-P. Plattier et T. Priestley, « L'éclatement de la collectivité de travail : observations sur les phénomènes d'extériorisation de l'emploi », *Droit social*, n° 9-10, septembre-octobre 1979, p. 323-338.

791R. Linhart, 1978, *art. cit.*, p. 23.

792Ibid., p. 27.

793En effet, « il existe une attitude ambiguë, voire hostile à leur égard », c'est-à-dire à l'égard des travailleurs immigrés, note la Fédération générale Services-Livre (*art. cit.*, p. 220).

794J.-P. Bachy, *art. cit.*, p. 8.

795J. Broda, 1978, *art. cit.*, p. 29.

796J.-P. Bachy, *art. cit.*, p. 8.

797R. Linhart, 1978, *art. cit.*, p. 28.

798Fédération générale Services-Livre, 1977, *art. cit.*, p. 230.

799Ibid., p. 230-231.

cette catégorie à part, avec des conditions de lutte difficiles, des problèmes complexes d'horaires, d'équivalences... »⁸⁰⁰.

Une autre difficulté majeure pour le syndicalisme réside dans l'ambiguïté des mesures de régulation. Puisqu'à la base, l'action syndicale se perd dans les singularités épineuses des cas particuliers, pourquoi ne pas influencer sur la législation concernant ces formes d'emploi, par exemple en négociant une convention collective avec la fédération patronale de l'intérim ? Pourtant, les auteurs de la CFDT répondent que cela « ne servirait qu'à entériner [...] l'absence de garantie [des temporaires] »⁸⁰¹. En effet, pour que cette convention, si elle contenait des dispositions réellement favorables aux salariés, soit appliquée, il faudrait que les syndicats soient en état d'intervenir pour y veiller. Mais c'est dans son principe même que l'intérim désespère les syndicats. Or, « À défaut d'organisation pour les faire respecter les textes sont inopérants »⁸⁰², l'introduction des formes précaires d'emploi affaiblit les syndicats, gardiens des droits des travailleurs, à tel point que le renforcement des lois encadrant leur usage deviendrait presque indifférent. Autre signe de l'invalidation du droit, l'inspection du travail est elle-même désarmée face aux pratiques que les formes d'emploi précaires autorisent aux employeurs : « les inspecteurs du travail se plaignent souvent du manque de moyens dont ils disposent pour dénoncer les nombreux abus manifestes qu'ils relèvent »⁸⁰³.

La diversification des formes d'emploi s'avère donc d'une importance sans commune mesure avec les effectifs immédiatement concernés. C'est un processus qui atteint le salariat de façon « globale »⁸⁰⁴. Comme Jean-Paul Bachy l'affirme en 1980 au nom du PS, « l'emploi est à la fois l'enjeu et l'instrument central de la lutte des classes »⁸⁰⁵, la question de la précarité prend dès lors une ampleur politique au sens large et s'inscrit dans les grands événements nationaux, comme mai 1968 pour Broda qui évoque la « volonté des grandes entreprises de tourner au maximum certains avantages acquis par les travailleurs après 1968 »⁸⁰⁶ ; de même chez Bachy, pour qui l'objet du rapport de forces est de renverser la tendance ouverte par mai 1968 :

« la "crise" de l'emploi n'est en réalité rien d'autre qu'un formidable moyen pour les classes dominantes de "récupérer" en quelques années ce qu'elles avaient dû concéder en vingt ans, au bénéfice du monde du travail, pour soutenir l'expansion et notamment après 1968, sous l'effet de la poussée sociale de cette époque »⁸⁰⁷.

800*Ibid.*, p. 230.

801*Ibid.*, p. 231.

802*Ibid.*

803J. Broda, 1978, *art. cit.*, p. 24.

804D. Linhart et M. Maruani, *art. cit.*, p. 28.

805J.-P. Bachy, *art. cit.*, p. 9.

806J. Broda, 1978, *art. cit.*, p. 26.

807J.-P. Bachy, *art. cit.*, p. 9.

Instrument de luttes des classes, le travail précaire « a aussi pour but d'affaiblir collectivement la classe ouvrière, et de lui imposer un rapport de forces favorable aux intérêts du grand patronat »⁸⁰⁸. L'enjeu de cette lutte de classe est l'alternative entre le maintien des progrès de la condition salariale et le rétablissement des rapports d'exploitation : « Les luttes ont imposé une limite à l'accroissement des cadences et des horaires. Une autre voie a donc été choisie pour maintenir l'exploitation »⁸⁰⁹. Voire, pour les auteurs *Économie & Politique*, d'organiser le « renforcement de l'exploitation » ou la « surexploitation »⁸¹⁰.

3. LA PORTÉE D'UNE VICTOIRE PATRONALE

3.1 La promotion de l'individualisme

Pour les auteurs qui appartiennent aux sciences sociales de l'entreprise, la moindre combativité des salariés en formes particulières d'emploi ne relève pas seulement des conditions d'expression défavorables qui leur sont imposées. Le travail précaire répand en effet « l'idéologie du "chacun pour soi" et de la "démerde" »⁸¹¹ et défavorise l'investissement dans un collectif : « Tout est fait en réalité pour faire croire aux salariés que seules des solutions individuelles peuvent être trouvées à leurs problèmes »⁸¹². Il peut conduire ses propres victimes à faire, selon l'expression qui sera plus tard popularisée par Pierre Bourdieu, « de nécessité vertu » :

« Le travail précaire, en rompant la solidarité ouvrière, suscite l'individualisme des travailleurs ; par ailleurs la mobilité subie peut, dans une sorte de processus d'occultation et d'intériorisation des valeurs affichées par le système, se trouver parée des vertus de l'accomplissement individuel »⁸¹³.

Ces effets idéologiques intrinsèques des formes précaires d'emploi sont renforcés par la propagande qui les entoure, et qui vise à faire passer les formes particulières d'emploi pour une réponse aux

808 *Ibid.*

809 Fédération générale Services-Livre, 1977, *art. cit.*, p. 227.

810 J. Broda, 1978, *art. cit.*, p. 23 ; P. Robert, « Jeunesse, crises et luttes », *Économie & Politique*, janvier 1980, p. 52. Enfin, dans le volume du Parti Socialiste consacré en 1981 au « travail précaire », J. Leroy, de la CGT, explique que l'intérim « sert à surexploiter les travailleurs » (« Combattre les emplois précaires, une priorité pour la CGT », in J.-P. Bachy, P. Bérégovoy, M. Coffineau, et V. Neiertz (dir.), *op. cit.*, p. 73).

811 J.-P. Bachy, *art. cit.*, p. 8.

812 *Ibid.*

813 G. Caire, 1982, *art. cit.*, p. 146.

désirs des travailleurs. Ce point est tellement important que la promotion publicitaire de l'intérim comme libérateur est le point d'entrée de plusieurs textes critiques sur l'emploi précaire. C'est ce que Linhart et Maruani appellent la « demande-alibi » de travail précaire⁸¹⁴. Un représentant patronal de la sidérurgie qu'elles ont interviewé défend la thèse d'une telle demande comme position quasi-officielle du patronat : « à l'UIMM, on considère que ça correspond aux désirs des gens. La solution, ce n'est pas le plein-emploi unitaire »⁸¹⁵. Linhart et Maruani s'y opposent vigoureusement et soulignent que les changements que les soi-disant nouvelles aspirations des travailleurs légitiment et enchantent sont en réalité destructeurs :

« L'emphase généralement portée sur cette masse de travailleurs aspirant au fond à n'être que de "faux" salariés, à n'être que des précaires, masque la politique actuelle d'une bonne partie du patronat qui correspond à une attaque en règle contre la stabilité de l'emploi, par le dégraissage et le grignotage des statuts »⁸¹⁶.

De même, la contribution de la CFDT livres-services sur les « hors-statuts » évoque la représentation publicitaire de ces emplois comme « un service nouveau [...] qui [...] satisfasse aux besoins d'une population marginale jeune, plus désireuse de changement que d'intégration »⁸¹⁷, mais c'est pour prévenir : « Les sociétés d'intérim ne sont pas des organisateurs de loisirs »⁸¹⁸. Le courant communiste n'est pas en reste et l'article de Jacques Broda avertit que le travail temporaire, « souvent présenté comme garant d'une certaine liberté [...] accroît en fait la dépendance du travailleur »⁸¹⁹. Du côté du Parti Socialiste, Jean-Paul Bachy dénonce une instrumentalisation par le patronat des aspirations à un rapport plus libre au travail : la précarisation est défendue « au nom de l'épanouissement de l'individu » ou « au nom de la "libération" de la femme »⁸²⁰. Mais, citant Pierre Bérégovoy, il dévoile « [c]e recours aux seules valeurs de l'individualisme » comme « un paravent qui masque la dictature des plus forts »⁸²¹. On peut donc dire que le développement des emplois atypiques s'inscrit, du point de vue des sciences sociales du travail, dans une offensive idéologique visant à promouvoir l'« individualisme ». Mais au-delà de l'influence qu'il peut exercer sur les attitudes, le travail précaire transforme profondément la position morale du syndicalisme.

814D. Linhart et M. Maruani, *art. cit.*, p. 35.

815*Ibid.*

816*Ibid.*, p. 32. Danièle Linhart a écrit dans la même période un texte entièrement consacré à la réfutation de la littérature protéiforme sur la transformation des attitudes des jeunes vis-à-vis du travail, qu'elle accuse d'avoir contribué à une ambiance idéologique facilitatrice de la précarisation de l'emploi, en faisant comme si les demandes de droits et de stabilité étaient périmées du point de vue des jeunes générations de travailleurs. Danièle Linhart, « Pour une prospective du travail », *Sociologie du Travail*, 1982, vol. 24, n° 2, p. 178-191.

817Fédération générale Services-Livre, 1977, *art. cit.*, p. 226.

818*Ibid.*, p. 220.

819J. Broda, 1978, *art. cit.*, p. 27.

820J.-P. Bachy, *art. cit.*, p. 8.

821*Ibid.*

3.2 La fragilisation des appuis moraux du syndicalisme

« Les effets des emplois précaires sur les rapports collectifs ne se limitent pas au fait que "le nouveau salariat" est privé, partiellement ou entièrement, de l'exercice de droits collectifs. Il semble qu'ils déclenchent une sorte de processus de décollectivisation des rapports de travail »⁸²².

Il est facile de reconnaître dans les textes qui portent l'alarme sur la précarisation du travail les arguments fondamentaux de ce que Luc Boltanski et Ève Chiapello la « critique sociale ». En effet, le développement des formes précaires d'emploi revient à une promotion unilatérale et tacite des seuls intérêts patronaux, qui illustre brutalement « l'égoïsme » capitaliste, tout en répandant parmi les travailleurs un individualisme destructeur pour les formes de solidarité qui seraient leur meilleure défense. De plus, elles provoquent une forme de « misère » statutaire chez les travailleurs exposés à l'arbitraire patronal, ainsi que des « inégalités » accrues tant parmi les travailleurs qu'entre eux et ceux qui tirent profit de leur travail⁸²³. Ces arguments sont unifiés sous le concept d'« exploitation », dont on a vu que plusieurs textes le mentionnaient. Il n'y a rien d'étonnant de retrouver ici les thèmes de la critique sociale, puisque les textes qui dénoncent le travail précaire émanent précisément des organisations héritières des traditions socialistes, marxistes ou chrétiennes-sociales, à partir desquelles l'idéal-type de la critique sociale a été élaboré. On peut juste remarquer que cette critique est ici en position défensive : plutôt que de se faire plus exigeante face à une réalité accusée d'évoluer trop lentement, elle pointe des changements qui menacent ses réalisations.

On peut caractériser plus précisément les analyses critiques de la précarité en les situant, toujours à partir du *Nouvel esprit du capitalisme*, au moment où le deuxième esprit entre en crise. Les concessions accordées par l'État et par les dirigeants de l'économie au mouvement ouvrier à l'issue de la Deuxième Guerre Mondiale s'étaient traduites, au niveau des dispositifs qui régissaient le monde productif, par des compromis entre la cité industrielle et la cité civique, largement codifiés dans le droit du travail. Or, les analystes de la précarité pointent l'emprise grandissante sur le monde professionnel d'un type de rapports sociaux qui avait été relégués au second plan sous la pression de la critique : les rapports marchands. Ainsi, Jacques Broda (PCF) affirme que la « gestion de la force de travail » connaît avec le travail temporaire « une "accentuation" de son caractère marchand »⁸²⁴.

822Y. Kravaritou, 1990, *art. cit.*, p. 137.

823L. Boltanski et E. Chiapello, 1999, *op. cit.*, p. 82 et 84.

824J. Broda, 1978, *art. cit.*, p. 23.

Pour Jean-Paul Bachy (PS), c'est une « mercantilisation » ou une « tentative de privatisation systématique du fonctionnement du marché du travail »⁸²⁵. Enfin, Danièle Linhart et Margaret Maruani (sociologues universitaires) y voient « une renaissance du marché "pur et dur" »⁸²⁶. Les formes d'emploi précaire marquent un revirement par rapport au projet de délimiter par le droit, et au sein d'un monde civique, les devoirs des travailleurs salariés vis-à-vis de la production. D'un monde hybride civico-industriel, le travail passerait à un monde industriel-marchand⁸²⁷, où les prises des différents acteurs seraient redistribuées aux dépens des collectifs de travailleurs.

Ce que cet empiétement des rapports marchands détruit peut être caractérisé comme la « démocratie industrielle », selon une expression que nous empruntons aux juristes A. Lyon-Caen et A. Jeammaud, qui l'ont eux-mêmes obtenue en déformant un mot d'ordre du gouvernement socialiste en 1982 : « démocratie économique »⁸²⁸. Cela désigne assez précisément, au-delà des intérêts immédiats des travailleurs pris chacun individuellement, une dimension plus collective que le travail précaire défait. Cette « démocratie industrielle » implique une citoyenneté des travailleurs, leur capacité à se faire reconnaître, au travail, comme des sujets de droits, capables de se rassembler en collectifs pour les faire valoir dans toute leur généralité. Le catalogue des maux du travail précaire peut être lu comme le dessin en négatif d'une figure de travailleur-citoyen, désormais doublement remise en cause. D'abord, comme on l'a vu plus haut, la fraction précarisée des travailleurs est réputée être dépouillée des prérogatives et des protections qui soutiennent cette citoyenneté.

Mais les répercussions d'une précarisation même circonscrite à une petite frange des travailleurs sont profondément déstabilisantes pour les organisations collectives des travailleurs sur le plan moral. En permettant *de facto* la soumission de certains travailleurs « à un arbitraire absolu en matière de conditions de travail et de sécurité »⁸²⁹, en les fragmentant, en compromettant leur possibilité de s'organiser, en individualisant leur gestion et en marchandisant leur disponibilité, l'emploi précaire met le syndicalisme au défi de parvenir à résorber cet « angle mort »⁸³⁰ et à les inclure dans des rapports de solidarité. Le syndicalisme n'est-il pas voué en effet, comme l'affirme le manuel utilisé par L. Boltanski et L. Thévenot pour caractériser le monde civique, à « "prendre en charge l'ensemble des intérêts des travailleurs" »⁸³¹, c'est-à-dire aussi les intérêts de l'ensemble des

825J.-P. Bachy, *art. cit.*, p. 9.

826D. Linhart et M. Maruani, *art. cit.*, p. 36.

827L. Boltanski et L. Thévenot, 1991, *op. cit.*

828A. Lyon-Caen et A. Jeammaud (dir.), *Droit du travail, démocratie et crise en Europe occidentale et en Amérique*, Arles, Actes Sud, 1996, p. 32.

829J. Broda, 1978, *art. cit.*, p. 29.

830Michèle Collin et Thierry Baudouin, « L'angle mort du syndicalisme », *Esprit*, 1 avril 1980, n° 40 (4), p. 71-77.

831L. Boltanski et L. Thévenot, 1991, *op. cit.*, p. 234.

travailleurs⁸³² ? Et s'il n'y parvient pas, ne risque-t-il pas la déchéance en tant qu'organisation orientée vers la réalisation du monde civique ? Ne chute-t-il pas au rang d'une « somme d'individus mus par leur intérêt individuel »⁸³³ ?

Dès lors, non seulement ceux directement précarisés sont exclus des pleins droits professionnels, mais encore l'accès de tous les travailleurs, et en particulier des syndicalistes à la grandeur civique est mis en cause par leur impuissance (facilement soupçonnée de complaisance) à étendre les bénéfices aux précaires. Bafoué dans ses prétentions à l'universalité, réduit, selon une expression qui circule au début des années 1980, au rôle d'une « mutuelle des intérêts acquis » restreinte aux salariés protégés des « forteresses ouvrières »⁸³⁴, le syndicalisme court le risque d'un affaiblissement de son intégrité morale, et donc de sa capacité à susciter des engagements, faute de pouvoir se conformer aux exigences de ses propres principes civiques.

3.3 Le verrouillage du réalisme gouvernemental

Les textes que nous avons rassemblés n'en sont pas encore à évaluer les dégâts du progrès du travail précaire sur l'assise morale du syndicalisme. À l'exception, naturellement, de ceux signés par des universitaires, ils se préoccupent par contre des réformes qui pourraient éviter ces maux ou les compenser de façon équitable.

Deux grandes options se dégagent. La première, portée par les syndicats et les partis de gauche, peut être qualifiée d'abolitionniste. Elle se décline sous la forme d'un catalogue plus ou moins systématique de mesures à mettre en place une fois aux commandes de l'État. Par exemple, Jacques Broda propose « l'interdiction du remplacement d'un intérimaire par un autre », ou bien d'« étendre les avantages acquis à l'ensemble des travailleurs dans les entreprises »⁸³⁵, et surtout de confier le

832Que le syndicalisme rencontre des difficultés à mobiliser vers le bas (les précaires) est de ce point de vue plus grave que vers le haut du salariat (les techniciens et cadres), parce que cela heurte davantage l'idéal de solidarité.

833L. Boltanski et L. Thévenot, 1991, *op. cit.*, p. 234.

834Thierry Baudouin et Michèle Collin, *Le contournement des forteresses ouvrières: précarité et syndicalisme*, Paris, Méridiens Klincksiek, 1983.

835Cette revendication de surmonter les effets délétères de l'inégalité des statuts par l'égalisation des droits a souvent été affirmée par les syndicats à propos des travailleurs immigrés (René Mouriaux et Catherine Wihtol de Wenden, « Syndicalisme français et islam » dans Rémy Leveau et Gilles Kepel (eds.), *Les musulmans dans la société française*, Paris, Presses de Sciences Po, 1988, p. 39-64). Elle invite à une comparaison plus systématique entre le rapport syndical aux immigrés et aux précaires. Dans les deux cas, face aux risques de déstabilisation des « nationaux » ou des « stables » par des « immigrés » ou des « précaires » plus « compétitifs » le syndicalisme a exigé les mêmes droits pour tous. Dans les termes développés par Mathieu Grégoire au sujet des intermittents du spectacle, on peut dire que cette stratégie impliquait que l'emploi stable et syndiqué représente un « horizon d'émancipation » suffisamment attractif et réaliste auprès des travailleurs à statut minoré pour qu'ils acceptent de se conformer à la « discipline syndicale » en refusant d'exercer une pression marchande à la baisse sur les conditions de travail et la rémunération (M. Grégoire, 2013, *op. cit.*).

placement des salariés, à titre temporaire ou permanent, à l'ANPE⁸³⁶. Ces propositions, pourtant formulées dans une revue du Parti Communiste, sont surpassées en radicalité par celles du Parti Socialiste en campagne pour la présidentielle de 1981. En 1980, Jean-Paul Bachy (PS) mentionne une « proposition de loi que le Parti a déposée il y a déjà plusieurs mois, visant à supprimer le régime des contrats à durée déterminée et à limiter d'une façon draconienne le recours à l'intérim »⁸³⁷. Le monopole public sur l'activité de placement est conservé sous la forme d'un service public de placement pris en charge par l'ANPE et se substituant aux entreprises d'intérim : « Nous disons NON aux Entreprises de travail temporaire et OUI à un service public de l'emploi », déclare ainsi Pierre Bérégovoy⁸³⁸. Toujours dans le volume du congrès du PS, Michel Coffineau synthétise les propositions que le parti reprend :

- « - [...] rétablir le rôle protecteur et unificateur du droit du travail. Le [CDI] doit être protégé comme base normale des relations de travail ;
- [...] interdire l'activité des agences d'intérim ;
- Les conditions de recours à la sous-traitance seront strictement réglementées ;
- Assurer l'unité de la collectivité de travail : un même droit sur un même site pour un employeur réel ; [...]
- Un grand service public de l'emploi [...]. Ce qui suppose évidemment une autre organisation économique »⁸³⁹.

Le PS rejoint ainsi certaines revendications que la CGT lui rappelle après sa victoire à l'élection présidentielle de mai 1981 :

« remplacement des salariés quittant l'entreprise, suppression des formes d'emplois précaires, titularisation des auxiliaires, vacataires et contractuels, embauche définitive des contrats à durée indéterminée, des stagiaires du pacte pour l'emploi et des intérimaires »⁸⁴⁰.

L'ampleur des dispositions posées comme nécessaires pour lutter efficacement contre la précarité reflète la profondeur de la mise en cause de la « démocratie industrielle » par le caractère marchand et clivant de l'intérim et des CDD.

Mais il existe une seconde option que l'on peut qualifier de régulationniste. Elle ne vise pas en effet à supprimer le travail précaire, ni même à en limiter drastiquement le recours, mais à reconnaître son utilité par des dispositifs qui en compensent le désavantage pour le salarié. Il s'agit, autrement dit, de déprécariser l'emploi précaire. C'est le sens des propositions formulées dans le rapport

836J. Broda, 1978, *art. cit.*, p. 29.

837J.-P. Bachy, *art. cit.*, p. 9.

838P. Bérégovoy, in J.-P. Bachy, P. Bérégovoy, M. Coffineau, et V. Neiertz (dir.), *op. cit.* p. 31.

839M. Coffineau, « Un débat et des luttes », in J.-P. Bachy, P. Bérégovoy, M. Coffineau, et V. Neiertz (dir.), *op. cit.*, p. 84.

840Jeanine Marest, secrétaire confédérale, citée dans *Le Monde*, le 20/08/1981.

Cousté. Ce parlementaire UDR, mandaté par la Premier ministre pour écrire un rapport sur le travail temporaire, rejoint certaines préconisations portées par les organisations héritières du mouvement ouvrier : « lutter contre toutes les formes de marchandage [...]. [R]econstituer la collectivité de travail par-delà l'éclatement juridique de l'entreprise »⁸⁴¹. Mais il n'en porte pas moins la préoccupation plutôt libérale d'« une nouvelle politique de la mobilité »⁸⁴² compatible avec les revendications des entreprises contre les « rigidités de l'emploi »⁸⁴³. Cependant, la flexibilité nécessaire doit s'accompagner de « contreparties » accordées aux salariés. Cousté les voit du côté d'un essor du droit à la formation continue. Mais il va plus loin et propose « un statut de la mobilité », au motif que « [d]ans une société où la rigidité est le lot commun et la mobilité l'exception, accepter d'être mobile, pour un salarié, est une qualification en soi »⁸⁴⁴. Cette qualification pourrait être reconnue par un aménagement des droits à l'indemnisation du chômage. « Par essence, écrit Cousté, les travailleurs temporaires sont amenés à connaître des périodes de non-emploi entre deux missions »⁸⁴⁵. Il faut donc adapter leur régime d'indemnisation chômage aux passages réguliers qu'ils y font, et envisager :

« la mise en place effective dans toutes les ASSEDIC d'un carnet d'intermittent qui facilite les réinscriptions à la fin de chaque mission, et la rediscussion par les partenaires sociaux des conditions d'ouverture des droits à l'indemnisation des TT de façon à ce que ceux-ci rejoignent le régime de droit commun »⁸⁴⁶.

Cette proposition, lancée au titre d'adaptation raisonnable à la modernisation de l'économie et des rapports sociaux, a rapidement sombré dans l'oubli – en tous cas en ce qui concerne la sphère du réalisme gouvernemental. On retrouve une idée semblable au cœur de l'argumentation d'une fraction radicale des mouvements de chômeurs des années 1980⁸⁴⁷. Elle réapparaît au cours des années 2000 et 2010 lors des mobilisations des intermittents, sans qu'il soit question qu'elle devienne réalité.

La position abolitionniste n'a pas connu un sort meilleur. En 1982, le socialisme gouvernemental ne légifère pas aussi fermement en ce sens qu'il l'avait laissé entendre durant la campagne présidentielle. Puis, « une loi du 25 juillet 1985 a délibérément augmenté les cas de recours à cette forme de travail précaire [le CDD] ainsi qu'au travail intérimaire »⁸⁴⁸. Les propositions de résorption

841 *Le travail temporaire*, rapport de M. P.B. Cousté député du Rhône, Parlementaire en mission, à M. le Premier Ministre. Imprimerie Nationale, Juin 1979, p. 5.

842 *Ibid.*, p. 4.

843 *Ibid.*, p. 27.

844 *Ibid.*, p. 28.

845 *Ibid.*, p. 29.

846 *Ibid.*, p. 30.

847 Voir, dans cette même Partie, le chapitre 3.

848A. Lyon-Caen et A. Jeammaud, *op. cit.*, p. 37. Une tribune dans *Le Monde* en 1985, intitulée « La flexibilité à portée de main », argumente dans le sens de cette loi. L'auteur concède que « contrats à durée déterminée ne sont pas la meilleure forme d'emploi », mais plutôt que de diminuer leur durée légale afin de restreindre leur usage, il défend « l'allongement des contrats à douze mois » (CDD), au nom de la « contrainte économique indiscutable ». Il plaide également en faveur de la dégressivité des allocations chômage : « Beaucoup de chômeurs refusent de

de l'emploi précaire, ou d'invention de régimes adaptés à l'emploi flexible appartiennent toutes les deux à une courte fenêtre d'opportunité politique : celle du giscardisme modernisateur, et celle du Parti Socialiste d'avant 1983. L'existence de formats d'emploi alternatifs au CDI restera depuis, pour les partis de gouvernement, une nécessité irréversible. Sa contestation, reléguée à des forces politiques mineures, aura dorénavant le statut expressif de l'affirmation d'un système de valeurs (l'attachement aux grands principes de la « société salariale ») plutôt qu'à un projet à proprement parler.

4. LE NOMBRE, LE FLOU, LE TROUBLE

« Le travail précaire sous toutes ses formes touche en effet près de 3,5 millions d'actifs »⁸⁴⁹.

« La précarité est une catégorie mal définie, qui ne permet pas de désigner clairement des individus ou des groupes »⁸⁵⁰.

4.1 Pas mûrs pour la mesure ? La quantification des emplois précaires

« LA C.F.D.T. et F.O. S'ALARMENT DE LA MULTIPLICATION DES CONTRATS A DURÉE DÉTERMINÉE », titre un article du *Monde* en avril 1980. Les journalistes poursuivent :

reprendre un emploi, parce que la rémunération qu'on leur propose est inférieure à leur ancien salaire. Résultat : comme ils restent chômeurs, l'ASSEDIC continue à payer. Dans des cas très restreints, il est prévu une indemnité différentielle dégressive qui incite très fortement les intéressés à reprendre un travail. Pourquoi ne pas la généraliser ? Cela coûterait moins cher à l'ASSEDIC que de continuer à verser des allocations à taux plein, à des chômeurs toujours plus nombreux ». L'auteur de cette tribune est Jean-Paul Bachy, dont on a cité les dénonciations du travail précaire, et qui est désormais « Secrétaire national du Parti socialiste, chargé des entreprises » (in *Le Monde*, 20 février 1985).

849J.-P. Bachy, *art. cit.*, p. 8.

850M. Bresson, *Sociologie de la précarité: Domaines et approches*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 9.

« La multiplication des contrats de travail à durée déterminée a considérablement étendu le nombre des salariés placés dans une situation précaire. Toutes les organisations syndicales dénoncent cette situation.

[...] La C.F.D.T. prépare une étude pour appuyer son action dans ce domaine.

De leur côté, les syndicalistes F.O. du Limousin et du Centre dénoncent le recours abusif aux contrats à durée déterminée et à la location de main-d'œuvre. On assiste, disent-ils, "à une marginalisation de 30 % des salariés, dont la précarité d'emploi a une incidence certaine sur l'économie" »⁸⁵¹.

À travers de telles alarmes, la question de l'ampleur de la précarité de l'emploi acquiert une importance suffisante dans le jeu politique pour justifier que l'INSEE, qui avait contribué à lancer ce problème public à la fin des années 1970, y apporte maintenant une véritable réponse statistique. Pour ce faire, en 1980, un module spécifique a été inséré dans l'Enquête Emploi, à partir d'une question filtre destinée à repérer les actifs étant passés par un emploi précaire au cours de l'année. En 1982, un article d'*Économie et Statistique* rend compte de cette « tentative pour dénombrer et caractériser ces salariés »⁸⁵². Nous le compléterons en nous appuyant sur un rapport de l'INSEE sur le même sujet, paru la même année⁸⁵³. Au lieu de répondre clairement à « une question aussi simple en apparence que celle-ci : combien de personnes ont occupé, au cours d'une année, un emploi précaire ? »⁸⁵⁴, l'article insiste sur les difficultés de la démarche et la fragilité de ses résultats : « En réalité, les difficultés de mesure sont telles que la réponse est incertaine en dépit des précautions prises lors de la réalisation de l'enquête »⁸⁵⁵. Même si des estimations ont été obtenues concernant le nombre de personnes passées par l'intérim ou les CDD au cours de l'année, l'article ne met pas ces résultats en avant et surtout ne les additionne pas en une quantification de l'emploi précaire en France en 1980. Comment de tels moyens ont-ils pu aboutir à un résultat aussi décevant ?

Parmi les difficultés qui font de l'ampleur des emplois précaires « une mesure délicate », se trouvent des problèmes techniques qui limitent le champ de l'enquête. Par exemple, « La question visant à repérer les contrats de travail à durée déterminée n'était pas adaptée pour isoler les emplois précaires du secteur public »⁸⁵⁶. Autre secteur exclu : l'agriculture, en raison de la trop grande diversité qu'y prennent les emplois à durée limitée, ce qui empêche de déterminer lesquels sont précaires⁸⁵⁷. Les statisticiens ont également exclu du champ de l'enquête les stagiaires et apprentis,

851 *Le Monde*, le 14/04/1980.

852 Nicole Coëffic, « L'ampleur des emplois précaires », *Economie et statistique*, 1982, vol. 147, n° 1, p. 33.

853 INSEE, « Les emplois précaires en 1980. Une enquête de l'INSEE sur l'intérim et les contrats à durée déterminée », *Archives et documents*, n°63, décembre 1982.

854 N. Coëffic, *art. cit.*, p. 33.

855 *Ibid.*

856 *Ibid.*, p. 34.

857 La difficulté concernant l'agriculture tient peut-être aussi à la teneur presque morale des jugements que suscite sa palette d'emplois : « Autant il paraissait naturel de compter parmi les contrats à durée déterminée l'emploi d'un salarié agricole embauché pour une 'saison', c'est-à-dire une période relativement longue, [...] autant il semblait un peu choquant d'inclure dans la même catégorie les emplois purement occasionnels, comme par exemple celui d'une

jugeant que ces statuts ne relevaient pas assez clairement de l'emploi pour être jugés précaires. Ces limitations, pourtant sévères et restrictives par rapport à certaines évaluations ayant circulé dans le débat public, comme celle des « 3,5 millions » de Jean-Paul Bachy, ne suffisent pourtant pas pour assurer la fiabilité des résultats. En effet, les secteurs exclus sont seulement ceux où se sont manifestées avec le plus d'acuité des difficultés présentes dans le champ entier de l'enquête.

À un premier niveau, ces difficultés pourraient être un simple problème d'opacité de la parole des enquêtés, considérés comme des intermédiaires vers une réalité « objective », de nature juridico-administrative, qui par définition ne poserait pas en elle-même de problèmes de codage. Ce serait le cas, par exemple, si les discordances sur le volume de l'intérim avec des évaluations provenant d'autres sources pouvaient s'expliquer par la méconnaissance de leur statut par les enquêtés⁸⁵⁸, ou par l'oubli semi-volontaire de leur passage par des situations vécues comme humiliantes. Ce problème de méconnaissance⁸⁵⁹ par les enquêtés de leur substrat juridique serait après tout surmontable avec un questionnaire plus détaillé, des consignes plus précises à l'attention des enquêteurs, etc.

Mais le trouble est plus profond. Premièrement, une connaissance adéquate de la réalité juridique d'un cas peut laisser subsister une incertitude sur la bonne façon de le classer (précaire ou pas ?). Il y a une faille concernant la définition même de l'objet : « le statut d'un grand nombre d'emplois précaires n'est pas clairement défini, et [...] c'est dans ce "flou" que réside la principale source d'incertitude » qui entache les résultats de l'enquête⁸⁶⁰. Cette phrase sur le flou n'est elle-même pas très claire : que signifierait la définition du « statut » d'un emploi précaire ? Elle peut s'éclairer par des exemples tirés du rapport : « souvent, les salariés concernés [...] se trouvaient dans des situations assez mal définies » : par exemple, le « cachets des artistes », les « contrats de remplacement des médecins » dont les « statuts sont à la frontière entre le salariat et le non salariat,

personne qui donne un 'coup de main' pour les vendanges pendant quelques jours ». Les enquêteurs doivent ici se comporter en juges du bien-fondé de la plainte – si plainte il y a – d'un travailleur quant à sa précarité : « la prise en compte des emplois occasionnels dans l'agriculture a été dans une large mesure laissée à l'initiative des enquêteurs et des enquêtés » (INSEE, 1982, *op. cit.*, p. 22).

858 Par exemple, « certains salariés ne connaissent pas très bien leur statut », écrit ainsi N. Coëffic, *art. cit.*, p. 35.

859 Un cas de figure voisin de la méconnaissance est celui des revendications abusives : « Bien que certaines femmes de ménage ou des nourrices employées par des particuliers aient tenu à mentionner le caractère précaire de leur situation » instruction a été donnée de ne pas les coder comme CDD (INSEE, 1982, *op. cit.*, p. 23). Ici, les considérations de « genre » renforçant peut-être celles appuyées sur le « statut », l'autopositionnement subjectif, plus nettement contredit par une réalité juridique, amène à contredire les enquêtées, ce qui n'était pas le cas avec les salariés agricoles.

860 N. Coëffic, *art. cit.*, p. 35. À l'INSEE au début des années 1980, l'équipe de Nicole Coëffic n'est pas la seule à relever le flou de la notion de précarité. André Villeneuve, qui s'attaque en 1984 à la mesure de la précarité sous l'angle des nouvelles formes de pauvreté (il appartient au service « Conditions de vie des ménages, prix de détail »), y voit une notion « floue » « aussi extensive qu'indéfinie », au sens « diffus », « vague et mal définie », etc. (A. Villeneuve, « Construire un indicateur de précarité : les étapes d'une démarche empirique », *Économie et statistique*, 1984, vol. 168, n° 1, p. 93-94 et 105).

si bien que les règles de leur classement à l'enquête ont été assez floues »⁸⁶¹. Ici, c'est le substrat juridique lui-même qui plonge dans l'embarras ceux qui lors de l'enquête, doivent trancher quant à la précarité d'emploi d'un individu.

Deuxièmement, les enquêteurs raisonnent comme si les significations du terme de précarité reposaient sur un alignement entre certaines formes juridiques et certaines caractéristiques sociologiques (une situation fragilisée à tous égards). Or, les explications données par certains enquêtés brisent cet alignement. Les enquêteurs ont en effet rencontré des discordances entre le niveau de vulnérabilité ou d'incertitude d'un emploi et son statut juridique. Par exemple :

« dans des établissements publics, tels hôpitaux, ORTF : l'enquêté est en principe embauché avec un contrat à durée limitée, souvent de courte durée, mais, de fait, a la possibilité de signer un nouveau contrat dès la fin du précédent, et ceci un nombre de fois quasi-illimité ; il arrive ainsi que tout en ayant un statut en apparence précaire, le salarié connaisse en fait une grande stabilité de l'emploi »⁸⁶².

La précarité apparaît ici écartelée entre son accrochage à une catégorie juridique et l'attente qu'elle comporte d'une perte de contrôle de l'individu sur son avenir, ce qui plonge les enquêteurs dans l'embarras et les résultats dans l'incertitude, la relation entre « forme symbolique » et « état de chose »⁸⁶³ étant ici fort problématique. La précarité de l'emploi ne semble pas être une notion mûre pour la mesure.

Ainsi, la fiabilité des « estimations » est étranglée entre les « difficultés propres à la méthode d'enquête » et « une certaine imprécision dans la définition des populations auxquelles on s'attache »⁸⁶⁴. On peut essayer de reconstituer l'alternative devant laquelle ces tensions plaçaient les concepteurs de l'enquête. Fallait-il accorder la priorité à la quantifiabilité ? On se serait alors efforcé d'établir une définition ancrée sans équivoque dans des formes juridiques, quitte à désamorcer, lors de la présentation des résultats, la tentation de leur attribuer un contenu sociologique trop précis. L'enquête aurait alors dû avertir de la portée toute relative des résultats, dans une attitude de mise en avant de la convention, sur le modèle de la réponse célèbre du psychologue Binet à la question « Qu'est-ce que l'intelligence ? » : « L'intelligence ? C'est ce que mesure mon test ». La fidélité à la notion publique de précarité aurait été partiellement sacrifiée à la possibilité de se donner une entité propre à une quantification techniquement convenable, en s'efforçant d'en rabattre tout le sens sur le seul plan juridique, et donc quantifiable.

861 INSEE, 1982, *op. cit.*, p. 22

862 *Ibid.*, p. 21.

863 L. Boltanski, 2009, *op. cit.*, p. 109.

864 N. Coëffic, *art. cit.*, p. 35.

Une autre possibilité aurait été de s'appuyer davantage sur les enquêteurs de terrain, et sur la finesse de leur jugement sur les cas, en conjuguant les dimensions juridiques et sociologiques. On se serait attaché à redresser au cas par cas les conséquences parfois « choquantes » d'une application mécanique de critères juridiques, dans un va-et-vient entre jurisprudence sur les cas et affinement de la définition de la précarité. Cette notion aurait pu être profondément remaniée par l'effort d'ajustement d'un sens en prise sur le matériau empirique rencontré. L'enquête aurait ainsi accordé tout son poids à la notion de précarité, mais au prix d'une dérive ethnographique qui aurait à la fois alourdi (ou restreint) considérablement le recueil des données, et obscurci la portée statistique des résultats, ce qui aurait représenté une véritable rupture avec la culture méthodologique de l'INSEE.

De façon logique, le choix qui a été fait à l'INSEE se rapproche plutôt de la première branche⁸⁶⁵, mais dans une version élargie à d'autres formes particulières (et précaires) d'emploi, l'enquête emploi comportant à l'avenir des questions sur les « diverses formes d'emploi à durée limitée : intérimaires, salariés sous contrat à durée déterminée, mais aussi stagiaires, vacataires et contractuels pour une durée limitée dans la Fonction publique, apprentis sous contrat »⁸⁶⁶. On se rapproche ainsi de la notion telle qu'elle est à la même époque utilisée dans l'arène politique. Il reste que ce choix entraîne un rapport relativement lâche et conventionnel à la notion de précarité, les cas sociologiquement discordants (dont les enquêteurs ont abondamment fait état) restant inclus dans le champ du dénombrement des salariés « précaires », sans que l'on ait beaucoup insisté sur l'abstraction juridique de cette idée de précarité.

La convention statistique retenue pour l'emploi précaire est donc au plus près, de par son ancrage dans les statuts d'emploi tels qu'ils sont définis par le droit, de la notion de précarité développée par les sciences sociales du travail à la lumière de l'intérêt syndical. Cependant, une modification profonde se produit lors de ce passage à l'INSEE. En effet, les premiers textes sur le travail précaire reposent sur une certaine articulation entre droit et éléments empiriques : les éléments empiriques servent à étayer l'iniquité d'une disposition juridique, elles confirment sur le plan des conséquences observables un caractère déjà indubitablement néfaste au niveau juridique, pourvu qu'on l'envisage à partir des normes dont le syndicalisme (et, à titre secondaire, les partis politiques et les sociologues qui sont proches de lui) est dépositaire. La précarité est d'abord conçue comme une interruption du mouvement d'unification et de renforcement de la condition salariale, c'est-à-dire comme une privation d'ordre juridique, par référence et par écart aux fins poursuivies par le

865Ce qui est cohérent avec le fait que l'éviction des femmes de ménage a été faite au nom d'un critère juridique, et que le secteur agricole, où une grande latitude a été laissée aux enquêteurs, a finalement été exclu du champ de l'enquête.

866N. Coëffic, *art. cit.*, p. 41.

syndicalisme, et non pas comme une généralité sociologique. Elle n'est pas posée comme une généralité de fait, mais dénoncée comme la rupture d'une universalisation de droit.

Or, la prise en charge du thème de l'emploi précaire par la statistique publique implique une certaine neutralisation de cette perspective téléologique. Privée de l'appui de cette norme, la notion de précarité doit alors se reconstruire, tacitement, comme généralité factuelle. Désormais, pour que la notion fonctionne, il faut que les précaires (ceux que désigne le problème public soulevé par les organisations de défense des travailleurs) soient précaires (au sens de maux empiriquement observables). En passant outre les aspérités rencontrées dans l'enquête de 1980, et en embrassant une définition juridique extensive des emplois précaires, l'INSEE ne fait que différer le moment où la discordance entre l'extension de leur champ et la définition de leur sens sera soulevée comme objection. Provisoirement contenu dans la boîte noire d'une convention statistique, le « flou » risque de resurgir, et il l'a fait à plusieurs reprises.

4.2 Années 2000 : le retour du flou, l'expression d'un trouble

La fortune sociologique de la notion de précarité a considérablement augmenté au cours des trois décennies qui ont suivi ses premiers usages en sciences sociales. Sans doute, cette augmentation n'a pas été linéaire (nous ne chercherons pas à en dessiner la courbe), et recouvre-t-elle des acceptions différentes (sur ce point, nous suivons la distinction établie par Patrick Cingolani entre l'emploi précaire, les précaires et la précarité)⁸⁶⁷. Mais il est indiscutable que la précarité, sous ses nombreuses déclinaisons (le nom « précarité », l'adjectif « précaire », le substantif « les précaires », le verbe « précariser », le nom « précarisation », et plus rarement le nom « précariat »), est l'une des notions les plus ordinaires dans le lexique de la sociologie française au début du 21^e siècle. L'existence de plusieurs ouvrages à vocation pédagogique en témoigne⁸⁶⁸.

Plus généralement, nombreux sont les ouvrages, soit à comporter le terme de précarité ou l'un de ses dérivés dans leur titre, soit à lui consacrer des passages entiers. Le spectre des textes qui concernent la précarité est large puisque, de la sociologie proprement dite, avec ses travaux engagés dans la compétition universitaire, on passe insensiblement à une littérature militante savante, ou destinée à

867P. Cingolani, 2005, *op. cit.*

868Un volume de la collection « *Problèmes politiques et sociaux* », éditée par la Documentation française et destinée notamment aux cadres de la fonction publique, a été consacré à la précarité (Cyprien Avenel et Florence Thibault, *Précarités et insécurité sociale*, Paris, La Documentation française, 2006). Une collection davantage orientée vers un public étudiant comporte depuis 2007 parmi ses titres une « *Sociologie de la précarité* » (M. Bresson, 2010, *op. cit.*). Enfin, un Que-Sais-Je porte sur la précarité depuis 2005 (P. Cingolani, *op. cit.*, 2005).

un usage prioritairement politique⁸⁶⁹. Cette notion est en effet un point d'articulation entre les analyses des sciences sociales et des mouvements sociaux effectifs. On peut ainsi dire, avec Mircea Vultur, que « Dans plusieurs pays, et principalement en France, le concept de précarité est aujourd'hui bien établi dans la rhétorique institutionnelle et médiatique, dans les représentations individuelles et collectives et dans les analyses sociologiques du monde du travail »⁸⁷⁰. Il faut cependant nuancer le propos de Vultur en insistant sur l'internationalisation de la notion de précarité bien au-delà de la France, en particulier à partir du mouvement « Euromayday » du milieu des années 2000. Celui-ci s'est diffusé dans plusieurs pays européens à partir d'un point de départ dans le nord de l'Italie. Ainsi, la thèse d'Adrien Mazières-Vaysse démontre l'ancrage de la notion de précarité, sous la forme de « das Prekariat », en Allemagne⁸⁷¹ ; Maribel Casas-Cortès signale l'importance du mouvement féministe « Precarias a la Deriva » en Espagne⁸⁷² ; le terme de précarité est traduit et utilisé par des militants au Japon dans la deuxième moitié de la décennie 2000⁸⁷³. Quant à l'immunité des pays de tradition anglo-saxonne libérale contre le cadrage de la précarité, elle est rendue douteuse par le retentissement international de l'essai de Guy Standing *The Precariat. The new dangerous class ?* à partir de 2011⁸⁷⁴.

Malgré tous ces indices de solide implantation, nombreux sont pourtant ceux qui expriment un trouble face à la difficulté à « définir » la précarité comme un concept scientifique. Ce sentiment doit sans doute quelque chose à la confusion entre ses différentes acceptions, mais il s'exprime aussi chez des auteurs centrés sur un seul sens (pauvreté ou emploi), et il est partagé par la plupart des

869 Nous pensons ici à plusieurs ouvrages collectifs : celui publié par l'association ATTAC en 2003, *Travailleurs précaires, unissez-vous!* (Paris, Mille et une Nuits). Les contributions y sont signées par des militants syndicaux ou des associations comportant des chercheurs, mais aussi par des sociologues en tant que syndicalistes étudiants. M. Husson (qui est chercheur à l'IRES, une institution à l'interface entre recherche universitaire et syndicalisme) a dirigé *Travail flexible, salariés jetables: fausses questions et vrais enjeux de la lutte contre le chômage* (Paris, La Découverte, 2006). Le très bref (60 pages) *Désobéir à la précarité*, signé des "Désobéissants", et édité en 2011 au Passager clandestin se tourne plus résolument vers un public militant, mais Évelyne Perrin, l'une des trois coauteurs, est l'auteur de travaux indubitablement universitaires. Nous nous étions nous-même engagé en 2012, de concert avec les auteurs de ce dernier ouvrage, dans un projet de revue électronique sur la précarité, destiné à rapprocher « militants » et « universitaires ». Ainsi, la notion de précarité fleurit tout particulièrement dans l'espace de militantisme savant et de sociologie engagée dont ces quelques titres de livres donnent une idée.

870 Mircea Vultur, « La précarité : un "concept fantôme" dans la réalité mouvante du monde du travail », *SociologieS*, 2010.

871 Adrien Mazières-Vaysse : « La construction de l'identité politique chez les jeunes salariés précaires en France et en Allemagne », thèse en cours.

872 Maribel Casas-Cortés, « A Genealogy of Precarity: A Toolbox for Rearticulating Fragmented Social Realities in and out of the Workplace », *Rethinking Marxism*, 2014, vol. 26, n° 2, p. 206-226.

873 « In Japan, precarity and the precariat (purekariāto) (フレカリアート) have been popularized through the writings and activism of Amamiya Karin, herself a freeter [youth who work part-time or move from job to job] who recounts her own experiences of struggling in Japan's irregular employment market ». Robin O'Day, « Japanese irregular workers in protest: freeters, precarity and the re-articulation of class », thèse de doctorat, University of British Columbia, 2012, p. 109.

874 G. Standing, *The Precariat : The New Dangerous Class*, London, Bloomsbury Academic, 2011.

auteurs qui, dans un but méthodologique ou pédagogique, entreprennent une discussion de la notion de précarité.

Par exemple, le premier chapitre du manuel de Maryse Bresson s'intitule « Questions de définition ». Il s'ouvre par un regret : « La précarité est une catégorie mal définie, qui ne permet pas de désigner clairement des individus ou des groupes »⁸⁷⁵. La conclusion de l'ouvrage met le flou sur le compte des appropriations exotériques de la précarité, qui empêchent le sociologue d'en disposer comme d'un pur instrument d'analyse de la réalité sociale, définissable selon ses seuls besoins scientifiques : « La précarité est un mot banal, que chacun croit comprendre : mais parce qu'il est chargé d'enjeux, il se dérobe aux tentatives de le définir et de le conceptualiser sociologiquement »⁸⁷⁶. La variété des appropriations de ce terme trop divulgué semble ici contrevenir à un monopole sociologique de droit sur la détermination de son sens.

Même désarroi en introduction du recueil de textes sur la précarité édité par Cyprien Avenel et Florence Thibault. Après avoir relevé que la précarité était de nos jours un lieu commun, ces auteurs font appel au dictionnaire pour stabiliser le sens de l'adjectif précaire, avant de mettre son manque de « clarté » sur le compte de sa trop grande divulgation : « Mais de quoi, au juste, est-il question lorsque l'on parle de précarité ? [...] A force d'avoir étendu son usage à des domaines de plus en plus différents, ne l'aurait-on pas vidé de son sens ? »⁸⁷⁷. Utilisé par trop de gens et pour trop d'usages différents, le terme souffrirait donc, par une sorte d'inflation, d'une déperdition de valeur sémantique, qui en ferait « une notion floue et relative ».

Des difficultés semblables se présentent dans un texte d'Adrien Mazières-Vaysse⁸⁷⁸ sur « Les transformations contemporaines du travail, de ses représentations en France en Allemagne, à travers le cas des jeunes salariés en situation de précarité »⁸⁷⁹. Pour l'auteur, « la notion originaire de la sociologie française de "précarité", voire de "précarisation", constitue un outil particulièrement heuristique »⁸⁸⁰. Cependant, cette notion présente le défaut d'être exotérique (« la notion de précarité constitue autant une catégorie du sens commun – utilisée par des acteurs politiques, médiatiques... – qu'une catégorie scientifique ») et polysémique : c'est « une catégorie attrape-tout »⁸⁸¹. Les deux problèmes sont liés : « D'une grande polysémie, le terme de précarité renvoie à la fois à des

875M. Bresson, 2010, *op. cit.*, p. 9.

876*Ibid.*, p. 117.

877C. Avenel et F. Thibault, *op. cit.*, p. 5.

878Le texte que nous citons, écrit au début de la recherche d'Adrien Mazières-Vaysse, rend compte d'un état déjà ancien de sa réflexion.

879Manuscrit auteur, publié dans *Arbeit neu denken. Repenser le travail*, Heidenreich Felix, Monod Jean-Claude et Oster Angela (Ed.) (2010) 47-60.

880*Ibid.*, p. 1.

881*Ibid.*

catégories du discours politique et de la recherche »⁸⁸². Il faut donc « Définir la notion de précarité » et ce, de manière à « se départir des prénotions, et élaborer une catégorie scientifique »⁸⁸³.

Avec Gaël de Peretti, c'est d'un point de vue statistique que se pose « la difficulté à dénombrer et à caractériser les personnes concernées, à savoir les "précaires" »⁸⁸⁴. Cette difficulté réside dans « l'imprécision du concept »⁸⁸⁵, c'est-à-dire, selon le titre de l'article, le « caractère instable et fragile de la catégorie des précaires »⁸⁸⁶. La notion est « instable » parce qu'elle « recoupe plusieurs paradigmes. Fragile, car au sein d'un même paradigme, la précarité résiste souvent à la catégorisation statistique »⁸⁸⁷.

C'est justement de retour à l'INSEE que l'on trouve une synthèse concise des sources d'embarras contenues dans la notion de précarité. Il s'agit du rapport d'un « groupe de travail sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi » au Conseil National de l'Information Statistique. se centrant sur la seule précarité de l'emploi, le CNIS synthétise l'impression de flou qui entoure la précarité » :

« La précarité de l'emploi fait l'objet d'une reconnaissance sociale forte, mais d'une définition floue : tantôt cette notion recouvre un ensemble d'emplois hors normes (emplois précaires), tantôt elle se rapporte au vécu individuel (des précaires), éventuellement hors de la sphère de l'emploi. La précarité est liée en effet à plusieurs notions connexes, la pauvreté, l'instabilité, l'insécurité, le chômage, l'exclusion. Utilisée par les syndicats, les associations, les hommes politiques, la précarité est devenue⁸⁸⁸ une catégorie "politique". La notion de précarité est devenue très large, ce qui entretient une certaine confusion et rend difficile d'aboutir à des mesures précises. Elle varie d'ailleurs d'un pays à l'autre »⁸⁸⁹.

Un peu plus loin, sous le titre « La précarité de l'emploi, une notion difficile à cerner », les auteurs ajoutent que la précarité « est un concept flou, mais largement utilisé par les acteurs sociaux et les journalistes. Il renvoie à un phénomène multidimensionnel, dont la définition diffère selon les auteurs (chercheurs, praticiens de la sphère sociale, statisticiens) »⁸⁹⁰. De fait, s'il ne développe pas de critique de la précarité en tant que concept sociologique, le rapport du CNIS la met à distance lorsqu'il préconise de mettre en place, plutôt qu'un indicateur de précarité, un « dispositif d'analyse du sentiment d'insécurité de l'emploi »⁸⁹¹. Le CNIS fait donc figure de cas limite inclus dans notre

882Ibid., p. 2.

883Ibid.

884Gaël De Peretti, « Précaire : une catégorie instable et fragile », *Empan*, 23 février 2006, no 60, n° 4, p. 14.

885Ibid., p. 15.

886Ibid., p. 22.

887Ibid.

888Nous allons voir, bien sûr, qu'elle n'a jamais été autre chose.

889Conseil National de L'information Statistique, *Rapport du groupe de travail sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi*- n° 108 - septembre 2008, p. 7.

890Ibid., p. 38.

891Ibid., p. 40.

liste d'utilisateurs troublés par le flou de la précarité, puisqu'il semble sur le point de s'en défaire en la reléguant implicitement au plan subjectif d'un « sentiment » peut-être dépourvu de contrepartie « objective ».

Les auteurs que nous venons de citer pointent dans la notion de précarité un « flou » qui pose problème du point de vue des exigences de clarté d'un discours à visée scientifique, mais cette tension, le plus souvent relevée au début des textes, ne les empêche pas de travailler avec. Alors que Patrick Cingolani contourne cet embarras en distinguant trois acceptions relativement stables et en retraçant l'apparition, c'est lui qui exprime le mieux le sens de cette posture en disant que précaire et précarité sont des « catégories qui, bon an mal an, rendent compte d'un certain nombre de phénomènes sociaux et politiques de notre temps »⁸⁹². En effet, la plupart des discussions aporétiques sur la définition de la précarité que nous avons citées ci-dessus débouchent sur le parti de faire avec, ou de s'en servir tant bien que mal, en prenant acte du flou mais en passant outre. Cependant, ce repli sur un registre pratique peu réflexif⁸⁹³ s'expose à des remises en causes sévères de la part des auteurs qui voudraient mener jusqu'au bout l'épreuve de la définition.

4.3 Le rappel à l'ordre méthodologique

Quelques textes récents opèrent des critiques sévères contre la notion de précarité. Un article de Jean-Claude Barbier, publié dans la *Revue Française de Sociologie* en 2005, a un temps fait référence. Tirant les leçons de l'échec d'un projet de mesure de la précarité dans plusieurs pays européens, Barbier relève que « la perception collective de l'existence d'une précarité de l'emploi, qui distingue des emplois d'autres considérés comme "non précaires" est fondamentalement déterminée par l'édifice normatif en vigueur dans la communauté politique observée »⁸⁹⁴. Non opérante dans le cadre de comparaisons internationales, la notion (trop) française de précarité pose problème par son caractère normatif, outre, bien sûr, son « flou », qui se serait accru au fil du temps. Les analyses de Barbier sont reprises en 2010 par le québécois Mircea Vultur⁸⁹⁵. Il relève que la notion de précarité tend, pour autant que son « flou » permette d'en juger, à associer « dans la plupart des cas de manière indifférenciée, à toutes les formes d'emploi regroupées sous le vocable d'"atypiques" », des « situations sociales à problème ». Vultur veut démontrer que cette association

892P. Cingolani, 2005, *op. cit.*, p. 5-6.

893L. Boltanski, 2009, *op. cit.*, p. 100-107.

894J.-C. Barbier, 2005, *art. cit.*, p. 360.

895Mircea Vultur, « La précarité : un "concept fantôme" dans la réalité mouvante du monde du travail », *SociologieS*, 2010. Il s'agit d'un article d'une revue électronique, dont nous n'avons pas de pagination à donner.

est souvent injustifiée. D'abord, comme disait J.-C. Barbier, la distinction entre précaires et stables n'a pas de sens dans les pays où l'emploi est uniformément flexible. Ensuite, on peut trouver des cas d'emploi atypique qui ne présentent pas les « problèmes » contenus dans l'idée de précarité. Ainsi, un « chômage de courte durée [...] fait partie de la trajectoire d'insertion des jeunes ». De même, « les travailleurs à contrat caractérisés par une haute qualification et qui sont engagés par des entreprises pour des besoins spécifiques ne peuvent pas être classés dans le même groupe de "précaires" que les non-qualifiés contractuels situés en marge du marché du travail ». Là où le salarié bénéficie d'un certain pouvoir de marché, il est impropre de parler de précarité. C'est aussi le cas pour les « travailleurs autonomes » dont « [l]e manque de protection formelle » est contrebalancé par des revenus et une « satisfaction au travail » qui les différencient clairement de la précarité. Ces situations atypiques mais non-précaires invitent à raisonner en termes de « qualité de l'emploi » plutôt que de se focaliser exagérément sur le « statut d'emploi ». Enfin, les types d'emploi que le concept de précarité dénonce correspondent en réalité aux aspirations des jeunes travailleurs. Ainsi, au Québec, « la flexibilité de l'emploi est appréhendée, notamment par les jeunes, avec un *feeling* de confiance et d'optimisme ». En effet, le souci de stabilité qui sous-tend les dénonciations de la précarité de l'emploi peut être satisfait sans en passer par des protections formelles, sous la forme d'une « *position stabilisée* sur le marché du travail » davantage que comme un « emplois table ».

La conclusion indique deux limites sévères au concept de précarité. Premièrement sa « connotation spécifiquement française », qui le disqualifie comme « concept analytique opérationnel ». Deuxièmement « l'hypothèse » « victimisante » qui sous-tend la notion, à savoir celle d'une « domination des individus par les "structures du marché" ». La notion de précarité occulte donc la réalité normative des pays plus libéraux que la France, et ne rend pas justice aux individus qui vivent avec bonheur la vente de leur force de travail et ne ressentent pas le marché comme une puissance inexorable et hostile. On reconnaît bien dans les arguments de Vultur l'influence de Barbier. Une autre influence est l'article souvent cité de *Travail et Emploi* où Chantal Nicole-Drancourt « revisite l'idée de précarité » à partir d'une enquête sur les trajectoires d'insertion des jeunes. L'auteure y relève bien le « flou » de la notion à travers la variation des extensions qui lui sont données (certaines ou toutes les FPE avec ou sans chômage, voire un certain type d'expérience sociale, indépendamment de la situation d'emploi). Elle relève aussi que la notion est en général peu travaillée dans les textes qui l'utilisent : « le terme n'apparaît jamais en pôle-position dans les textes, mais toujours au détour d'une phrase, en utilisation banalisée »⁸⁹⁶.

896C. Nicole-Drancourt, « L'idée de précarité revisitée », *Travail et Emploi*, 1992, n° 52, p. 57-58.

Pourtant, ce n'est pas sur le flou en tant que tel que se centre sa critique, mais sur les affirmations abusives que, selon une logique d'« ambiguïtés » et d'« amalgam[es] »⁸⁹⁷, il recouvre. Ces affirmations sont, selon elle, celles d'une condition sociale « négati[ve] et préjudiciable aux individus »⁸⁹⁸. Ce que Chantal Nicole-Drancourt conteste, c'est la mise en équation entre « "nouvelles formes d'emploi" », « "emploi précaire" », « "précarité" », et trajectoire sociale conduisant vers « le chômage et l'exclusion ». Plus que le « flou », c'est la généralisation d'une « vision très négative »⁸⁹⁹ qui est visée :

« en amalgamant l'ensemble de ces phénomènes (emplois précaires, chômage, exclusion) on construit des catégories d'individus (les précaires, les chômeurs, les exclus, etc...) pris dans un piège social (la précarité) »⁹⁰⁰.

Or, l'enquête de l'auteure sur les trajectoires d'insertion de jeunes passant par le chômage et les formes particulières d'emploi invalide ces présuppositions dans la mesure où « l'emploi précaire [...] ne signifie pas obligatoirement précarité »⁹⁰¹. En effet, résumant les résultats de son enquête, elle montre comment se découpent les situations vis-à-vis de l'emploi et la « précarité », entendue dans le sens d'une situation défavorable tendant vers l'exclusion :

« Tous les jeunes de l'enquête ont donc connu le chômage et *l'emploi précaire*, mais l'insertion est loin d'être marquée par le signe de *la précarité* pour tous. Les groupes précaires et non-précaires se distinguent sur des variables complexes et surtout dynamiques : ainsi la précarité ce n'est pas le chômage, c'est plutôt le chômage récurrent (être chômeur ce n'est donc pas être "un précaire") ; la précarité ce n'est pas l'emploi précaire, c'est plutôt une certaine façon d'exercer l'emploi précaire sur un long terme (exercer un *emploi précaire*, ce n'est donc pas être un "*précaire*"); enfin, l'inactivité ne sort pas systématiquement du champ de la précarité »⁹⁰².

Autrement dit, si l'on prend au sérieux les présomptions de fragilisation sociale multidimensionnelle contenues dans l'idée de précarité, on doit admettre que les situations d'emploi relevées de façon ponctuelle n'en sont pas un bon indicateur. Pour déterminer qui est vraiment précaire, « il faut considérer la trajectoire dans son ensemble sur un très long terme pour donner du sens aux événements »⁹⁰³. L'idée de précarité écrase donc la variété des trajectoires et des stratégies des individus⁹⁰⁴ sous un diagnostic massivement négatif. L'analyse de Chantal Nicole-Drancourt revient à pointer que l'extension de l'idée de précarité ne coïncide pas avec le sens qu'elle porte, de sorte

897Ibid., p. 58.

898Ibid.

899Ibid.

900Ibid.

901Ibid., p. 62.

902Ibid., p. 64. C'est nous qui soulignons, pour insister sur le découplément que ce texte opère.

903Ibid., p. 63.

904Sur ce point, l'enquête de Nicole-Drancourt montre d'ailleurs que les moyens individuels de salut des jeunes « précaires » lorsque salut il y a, résident souvent dans le réseau familial ou local, ce qui en relativise la dimension individuelle, l'épreuve de la débrouille (comprise comme disposition individuelle) se révélant en partie confondue avec une épreuve d'intégration dans des réseaux informels pourvoyeurs d'opportunités.

qu'il faudrait, s'appuyant sur des approches fines des parcours professionnels, réserver l'application du terme aux individus qui connaissent effectivement une dynamique de fragilisation sociale. La réalité des maux évoqués par l'idée de précarité ayant ainsi été empiriquement circonscrite, on pourra retirer aux FPE les connotations trop inconditionnellement négatives que le discours de la précarité leur avait accolées. « Revisiter » l'idée de précarité en y réintroduisant la réalité empirique des parcours et des comportements individuels aboutit donc à la refonder en un concept exempt des distorsions propres à ses usages courants – et fautifs.

4.4 Le « flou » revisité. Modes de catégorisation et styles d'action politique

Pour résumer, on peut dire que trois grands reproches sont adressés à la notion de précarité au nom de la rigueur scientifique :

- celui du « flou » (sémantique et référentiel) ;
- celui de la normativité locale (l'ancrage dans les configurations sociales à la française, qui valorisent la stabilité d'emploi) ;
- et enfin, celui des décalages entre l'une des façons (la statistique sur critères juridiques) de déterminer l'aire de référence de la précarité et les éléments sémantiques les plus saillants (fragilisation, souffrance, dynamique d'appauvrissement, etc.) de la catégorie⁹⁰⁵.

Ces verdicts sévères sur la pertinence de la notion de précarité en sciences sociales reposent sur des impératifs de neutralité axiologique et de clarté conceptuelle, ce qui est ordinaire pour des démarches à vocation scientifique. Par ailleurs, comme on l'a vu, les développements sur le flou se trouvent liés, dans les textes sociologiques, à deux autres axes : un axe divulgation publique/contrôle scientifique, et un axe implication politique/neutralité et factualité. Or, il ne va pas de soi que les progrès vers une meilleure qualité conceptuelle aillent nécessairement de pair avec une réduction des implications politiques des concepts définissant les précaires comme entité sociale. C'est ce que l'on peut voir à propos des propositions de C. Nicole-Drancourt elle-même.

La cure de rigueur qu'elle préconise d'administrer à « l'idée de précarité » reviendrait à suspendre la présomption de précarité (au sens de détresse sociale) attachée aux formes particulières d'emploi, pour ne l'appliquer, une fois en possession de données détaillées et de longue durée sur les parcours

⁹⁰⁵Ce troisième point entre en tension avec le premier, car il faut bien pouvoir déterminer une aire référentielle pour pouvoir observer son décalage par rapport à la valeur sémantique d'une notion, et inversement.

individuels, qu'à ceux dont la détresse est avérée. Mais une telle démarche entraîne d'importantes conséquences quant aux usages pratiques auxquels la notion se prête. Les implications politiques de la notion ne se dissipent pas, elles se transforment.

En effet, la catégorie de précarité prendrait alors un sens fortement assistanciel ; elle appellerait une action de secours ou de soutien ciblant, en fonction de leurs parcours, des individus aux détresses avérées. Durement frappés par le sort, ces individus ne pourraient être que les récepteurs sériels de l'action d'une organisation à même de rassembler, de traiter des données fines sur les « parcours » individuels, et de coordonner des interventions adaptées. Ainsi « revisitée », la précarité serait sans doute plus propre à réaliser l'idéal professionnel des spécialistes de la construction des enquêtes statistiques. Mais ce gain de perfection méthodologique n'aurait lieu qu'au prix d'un basculement, d'une notion destinée à mobiliser, dans un cadre politique et législatif, autour d'enjeux liés au travail et à son droit, vers une notion faite pour cibler et organiser, dans un cadre scientifico-administratif, la lutte contre la pauvreté. La poursuite de la rigueur méthodologique fait ainsi glisser de la sociologie de l'emploi et du travail à celle de la pauvreté. En effet, avec les définitions de la précarité, varient non seulement les catégories de « précaires » qui en découlent, mais également le genre d'action attendue et même l'acteur approprié pour mener cette action.

Ainsi, les dénonciations de la précarité de l'emploi convoquent le collectif de tous ceux qui sont attachés aux droits salariaux et au mouvement historique vers leur élargissement et leur renforcement. La précarité n'a pas besoin d'être avérée à travers des souffrances individuelles pour correspondre à un tort imputé au patronat et à l'État contre les intérêts des travailleurs en général. C'est une notion juridique et stratégique, qui, à la limite, pourrait très bien être totalement vide d'implications sociologiques sur la condition des « précaires ». L'engagement qu'elle attend est celui de mouvements constituant (ou ralliant) des collectifs animés de revendications de justice, traduites en demandes de changements législatifs. On peut ajouter au « flou » de la précarité ainsi entendue l'incertitude qui pèse sur la mobilisation des citoyens et des travailleurs contre cette manœuvre du capital.

De son côté, la précarité « revisitée » met en relation la série des individus aux parcours « précaires » avec l'organisation capable de les identifier et de gérer l'aide qu'il faut leur porter. Elle convient à des organismes de recherche comme l'INSEE, ou ceux développés par des grandes associations caritatives, capables de coordonner de vastes enquêtes, et susceptibles d'en fournir les résultats à un personnel chargé de mettre en œuvre les protocoles de soutien, d'accompagnement, etc. L'engagement qui est ici attendu est orienté vers une action réparatrice efficace et homogène, coordonnée à grande échelle. Une fois redéfinie de façon techniquement sophistiquée par une

combinaison de variables comptant comme indices de fragilité sociale⁹⁰⁶, la précarité quitte la sphère des luttes politiques pour entrer sur le tableau de bord d'un corps de spécialistes du traitement de la détresse.

On voit donc que l'opposition n'est pas ici celle entre des notions dont la qualité scientifique serait corrompue par leur appropriation politique, et des notions qui, élaborées à distance du débat public, pourraient préserver leur scientificité, mais entre différents styles de catégories, en affinité avec différents styles d'action politique et relevant de différents modes de problématisation. Il faut ajouter que le hiatus pointé par C. Nicole-Drancourt, à juste titre, entre l'extension mesurable des FPE et la détresse sociale, concerne l'idée de précarité telle qu'elle a été transportée à l'INSEE, et de ce fait traduite en catégorie positive, descriptive, alors qu'il s'agissait, dans les sciences sociales du travail, d'une notion critique destinée à mettre en lumière les répercussions des évolutions juridiques sur les rapports de force entre employeurs et salariés. L'échelle d'observation de la précarité était, dans les premières analyses, celle du collectif de travail (en proie au morcellement), et non pas celle de l'individu. Celui-ci n'était pris en considération que quant à sa capacité à réaliser au travail sa dignité civique – laquelle dépend justement de sa possibilité de prendre part à un collectif. Par rapport à l'origine de la problématique du travail précaire, fortement ancrée dans le mode de pensée juridique, la question de la précarité effective des précaires – qui débouche en effet sur des apories – est un artefact né de sa transposition statistique.

CONCLUSION : LES FLOTTEMENTS ENTRE DROIT DU TRAVAIL ET NIVEAUX DE VIE

En nous replongeant dans les premiers moments de la carrière de la notion de précarité et en reconstituant son apparition au sein de ce que nous avons appelé les sciences sociales du travail, puis son transfert statistique, nous avons voulu discerner les origines des confusions qui en rendent l'usage souvent si marqué par l'embarras.

Nous avons essayé de montrer que le flou qui embarrasse les usagers de cette acception – presque – dominante tient à une confusion entre généralité juridique et généralité statistique. Pour cela, il

⁹⁰⁶À la manière du questionnaire EPICES où la précarité devient une notion graduelle divisée en paliers.

fallait revenir aux premières alarmes des sciences sociales du travail. Interrogeant les rapports sociaux du point de vue de l'antagonisme entre salariés et employeurs, elles appréhendaient la précarité et les précaires à travers l'amointrissement de droits qui empêchait cette frange de travailleurs de réaliser sa dignité et sa participation à l'action collective. Étant établie à partir du droit, il était légitime que la notion soit alors coextensive aux formes particulières d'emploi. Cette convention a été retenue lors de la mise en statistique du travail précaire. Or, ce transport en statistiques opérant sur la notion de précarité une transformation qui a été sous-estimée. L'INSEE ne pouvant reprendre à son compte la vigilance partisane des sciences sociales du travail quant aux rapports de force entre employeur et collectif de travail, la précarité a eu tendance à s'y traduire en une situation sociale qui devait être observable chez l'individu statutairement précaire. Il devait y avoir congruence entre le statut et la situation. Le droit n'était plus le lieu-même où se jouait la précarité ou la pleine citoyenneté des travailleurs, mais le critère ouvrant sur la présomption d'une précarité de condition. La notion ne pouvait plus se focaliser, comme le faisaient les sciences sociales du travail, sur l'intérim et les CDD dans les grands établissements industriels, quitte à être ensuite trouvée éclairante à propos des hors-statut de la fonction publique ou des stagiaires. Elle devait être valable de façon homogène sur tout le territoire statistique qui lui était octroyé, et se trouvait de ce fait exposée aux « contre-exemples » qui ne manqueraient pas de se présenter, et qui allaient nécessairement fragiliser la signification de la « précarité » mesurée par la statistique publique. D'où la tendance au basculement de la sociologie du travail précaire, comprise et mesurée dans la continuité des premières alarmes syndicales, à la sociologie des précaires-pauvres, dans une acception qui recoupe en partie « l'exclusion ». Si, à partir d'une problématique des droits des travailleurs, la sociologie de la précarité bascule tendanciellement vers une problématique de la pauvreté, c'est en raison de l'inégale aptitude de ces deux problématiques à investir la quantification. Alors que, du point de vue statistique, la pauvreté se traduit facilement en une série de traits positifs observables, la précarité conçue à partir du droit entraîne nécessairement des tensions avec l'observation des cas individuels. Une fois intégrée dans une problématique de la pauvreté, la science sociale des précaires peut rencontrer d'autres tensions : celles qui sont propres à une action de grande échelle motivée par la pitié⁹⁰⁷. En effet, d'un côté, on a alors besoin d'une quantification

907 Emmanuel Didier a analysé les rapports entre politique de la pitié et modes de catégorisation dans un article sur l'exclusion : « le flou est un moyen efficace de s'interdire le tel quel : une notion floue désigne certes quelque chose, mais comme elle ne fait que l'ébaucher, elle laisse subsister un *etc.* dans ce référent. Dans une notion floue, coexistent donc à la fois une singularité et une généralité. On sait que cette coexistence est le fondement de toute politique de la pitié » (E. Didier, « De l'"exclusion" à l'exclusion », *Politix*, 1996, vol. 9, n° 34, p. 24). Néanmoins, les exigences de l'action précise et efficace sont fortes dans cette perspective et font pression pour obtenir un durcissement critériel de catégories par ailleurs conçues pour appeler à la mobilisation en faveur de malheureux. De cette double exigence de mise en avant de souffrances singulières et de classement permettant d'organiser l'action, découlent certaines des tensions et des embarras méthodologiques des sciences sociales de la pauvreté.

permettant l'action. D'un autre côté, les catégories abstraites peuvent être dénoncées comme inhumaines, impersonnelles, etc., au profit d'une approche valorisant le rapport sensible et empathique aux personnes. On n'en a donc pas totalement fini avec le « flou » pour autant. Cependant, la problématique de la pauvreté est méthodologiquement plus stable et plus opératoire.

La problématisation de la précarité issue des alarmes des années 1970, centrées sur le droit du travail, est loin d'avoir disparu des débats sur le travail et l'emploi. Mais, du fait de son instabilité méthodologique et de la faiblesse de ses débouchés politiques, elle tend à être supplantée, dans le débat public et en sciences sociales, par la problématique de la pauvreté⁹⁰⁸. Les tensions que nous venons de mettre en lumière sont apparentes, comme on l'a vu plus haut⁹⁰⁹, dans les tentatives pour appliquer la critique sociale de la précarité aux travailleurs intellectuels ou culturels.

908 Voir par exemple les travaux de Guillaume Le Blanc, ou bien plus récemment le volume de Nonna Mayer et Cécile Braconnier : *Une sociologie politique des précaires* (Paris, Presses de Sciences-Po, 2015), qui utilise le mot « précaire » à peu près comme un synonyme d'« assisté », et se base sur le score EPICES (E. Labbe *et al.*, « Un indicateur de mesure de la précarité et de la "santé sociale" : le score EPICES », *La Revue de l'Ires*, 2007, n° 53, n° 1, p. 3-49) – ce qui doit être remarqué, dans le cadre d'une sociologie des investissements politiques du signifiant « précaire ».

909 Partie I, chapitre 3.

CHAPITRE 2.

LA VIE PRÉCAIRE COMME DÉsertION

VIVRE EN PRÉCAIRE POUR « MIEUX SE POSSÉDER SOI-MÊME » ?

« Les précaires »

« Ils sont six, habitant ensemble un vaste vieil appartement délabré [...].

Julien, diplômé d'ethno ("la spécialité sans issue par excellence") aime bien les formules : "Un jour on parlera du "précarariat" comme on parle du salariat. Le précaire, c'est simplement celui qui refuse d'avoir peur du temps qui passe, de courir le long du train en marche. Ceux dont la retraite heureuse n'est pas le but et qui ne rêvent pas non plus de finir chef de service ni d'entreprise..., de rien."

[...] Mais, Julien le reconnaît, glisser entre les mailles du réseau social coûte cher en confort et en sécurité.

J'ose demander ce que devient un vieux précaire : un clodo ? Tout le groupe (pas un n'a plus de trente ans) fixe sur moi, la "génération des parents", un œil apitoyé. "Parce que tu sais, toi, combien de temps tu vivras ? Et à ton âge tu es encore prête à sacrifier ton présent à un futur qui peut-être ne viendra pas ?" Argument sans réplique.

Les "précaires", ce sont des travailleurs sans garantie qui se contentent de "jobs au coup par coup". On commence à les voir paraître dans les statistiques : non que leur nombre pèse, mais leur pourcentage monte. Temporaires ; intérimaires ; changeant de lieu et de métier selon les offres, et parfois selon la saison.

Dans le groupe de Julien, tous ont suivi des cours en faculté, qu'ils soient bacheliers ou non. Origine sociale ? Très diverse. Enfants de fonctionnaires contestant la sage filière parentale. Enfants de commerçants ou d'artisans trouvant "fous" les horaires extensibles des professions libérales, tout comme les enfants de médecins

ou d'avocats. Ces adultes axés, réglés sur le travail devenu leur horizon, leur but, leur instrument de réussite, n'ont, comme ils disent "pas convaincu leurs enfants".

Par vocation, comme Julien, ou par glissement, ils ont adopté le système des gagne-vie au jour le jour. Hôtesse (hôtes), serveuse (serveurs) dans des "self", guides à touristes, interprètes, gardes d'enfants, de handicapés, de malades, employés d'agences immobilières, elles ou ils "s'en tirent". Sans luxe. [...]

Un autre groupe, plus inattendu, compte deux ouvriers hautement qualifiés (P3) qui alternent salariat et précarité. Ce groupe unit, en une rotation rapide, des menuisiers, plombiers, électriciens, radios : ils opèrent une savante répartition entre le salariat (attention : ne pas perdre la Sécurité sociale) et le boulot au noir. C'est, désormais, un délit ?" Va le dire à nos clients à qui nous économisons la T.V.A. et les charges."

Marginaux ? Pas de délinquance, sinon l'achat de quelque gramme de "H".

"S'engager à vingt ans dans une voie où, de promotion en prime, on s'amortit jusqu'à la retraite ? C'est "niet" une fois qu'on a compris que le pouvoir abêtit autant que la soumission." C'est la déclaration du refus de réussite. Elle n'exclut ni le goût de l'effort (musique, langues étrangères, sport, danse, yoga, tout ce qui donne la certitude de mieux se posséder soi-même), ni le sens de la création.

Le groupe de Julien se dit en avance sur l'époque : l'appartement collectif se chauffe au charbon, n'a pas d'ascenseur et ils se déplacent en vélo ou métro... sauf bien sûr l'avion-charter des indispensables voyages inorganisés.

Ils sont sûrs d'être aux avant-postes d'un savoir-vivre différent. Ils se défient des grands mots d'il y a dix ans : bonheur, ou mieux-être qu'ils appellent des "tubes de pub". Eux se contentent de "l'être soi-même". D'ailleurs la société de consommation commence à tenir compte d'eux. La preuve ? Triomphants, ils brandissent l'affiche d'une agence d'emplois intérimaires : "Si vous rêvez de travailler quelques mois de temps en temps, faites-nous signe." Une autre affiche montre une belle en posture de yoga : "Équilibrez travail et loisirs." Ils équilibrent.

Sans théories, ils ont en vivant désacralisé le travail, que les industriels et les banquiers n'ont pas sacralisé plus que les marxistes. Jusqu'ici les révolutionnaires contestaient la répartition des bénéfices fournis par le travail, son organisation et ses horaires. Nul ne mettait en question la priorité sacrée du labeur.

Sans doctrine constituée, unissant au hasard l'écologie à l'amour des libertés et l'horreur de la robotisation, les précaires pensent que le travail est un gagne-vie, mais que l'accent doit rester sur le mot vie et non sur le mot gagner.

Depuis longtemps les gens du spectacle, acteurs ou techniciens, les enseignants du privé (qui ignorent souvent en juillet s'ils seront réembauchés en septembre) et bien d'autres subissent la condition du "précaire", ses périodes d'efforts tendus et ses mortes-saisons.

À présent, en marge (ou à l'avant-garde ?) [...] plaints par les uns, méprisés ou blâmés par d'autres, secrètement enviés par beaucoup, des individus ou des groupes, sans proclamations d'anarchie, tentent de suivre une voie différente. Sans rejeter le progrès technique, sans clamer la joie pastorale, ces jeunes préfèrent limiter leurs besoins pour laisser affleurer leurs désirs.

Et quand ils seront moins jeunes ? Ils refusent d'y penser. Leur postulat, c'est que l'avenir se vit au présent ».

Au début de cet article du *Monde*, paru en juillet 1979, la croissance statistique des « précaires » est mentionnée ; on peut donc s'attendre à y retrouver les mêmes significations que celles développées

par les sciences sociales du travail⁹¹⁰. Cependant, le reste de l'article trompe cette attente. Au contraire, des personnes interviewées par l'auteure⁹¹¹ vont jusqu'à reprendre à leur compte les slogans des entreprises d'intérim. De quel sens paradoxal est ici investie la famille lexicale de la précarité ? Dans cet article, ce ne sont pas ou pas essentiellement les formes d'emploi « temporaires [et] intérimaires » qui définissent les « précaires », mais un certain style d'activité (« les jobs au coup par coup ») qui se les approprie. Du point de vue grammatical, « précaire(s) » n'est plus un adjectif venant qualifier l'emploi – et diviser les travailleurs – mais un nom, sujet d'actions, voire revendiqué par des interviewés qui s'expriment face à la journaliste comme s'ils en étaient les porte-parole. Pourtant, la parole en question ne doit pas être confondue avec l'affirmation d'une classe sociale nouvelle. Le « diplômé d'ethno » a beau emprunter à la classe révolutionnaire son suffixe menaçant lorsqu'il se réclame du « précariat », les précaires ne se présentent pas dans cet article comme un groupe objectivé, organisé autour d'un projet politique, mais comme un phénomène social épars, dont la journaliste assemble quelques fragments pour figurer un tout aux contours indéfinis. D'ailleurs, « Julien » compare le « précariat » non pas au prolétariat mais au salariat. Comme ce dernier, le « précariat » peut passer pour une simple façon d'assurer sa subsistance⁹¹². Les interviewés de Dominique Desanti y joignent une humeur idéologique qui, pour être éclectique et vague, n'en est pas moins fortement affirmée.

L'auteure de l'article ne tourne pas en dérision la prétention qu'elle prête aux « précaires » d'inventer leur propre voie d'émancipation et d'être « aux avant-postes d'un savoir-vivre différent ». Sans doute, ils mènent leurs synthèses idéologiques « au hasard » ; Julien « aime bien les formules » et c'est de formules péremptoires qu'il se paye lorsqu'on lui objecte l'épreuve du vieillissement. Mais une fois soulignée cette insouciance juvénile, la tonalité de l'article est plutôt bienveillante envers les « précaires ». Leur sont reconnus le « goût de l'effort » et le « sens de la création ». Leur façon de vivre passe par des « répartition[s] savant[es] » et implique le sacrifice du « confort » et de la « sécurité ». Ce ne sont ni des « marginaux » se livrant à la « délinquance », ni de jeunes privilégiés, puisque l'auteure prend soin de préciser que les origines sociales du groupe de précaires diplômés sont « très diverse[s] », et non pas uniquement supérieures, et qu'elle joint à ce groupe plutôt intellectuel un groupe de travailleurs manuels, même s'ils sont « hautement qualifiés ».

910 Voir chapitre précédent.

911 Dominique Desanti, professeure de danse, journaliste, écrivaine et épouse du philosophe Jean Toussaint-Desanti. Tous deux ont longtemps été « compagnons de route » du Parti Communiste.

912 Il est possible de donner au nom de salariat un sens beaucoup plus riche, comme le montrent les travaux de Robert Castel ou Bernard Friot. Mais on voit bien que « les précaires » de D. Desanti ne veulent pas donner un sens fort, ni surtout émancipateur, au salariat, et n'en parlent qu'en un sens vague et dépréciatif.

Outre le refus de faire carrière, le mode de vie et les aspirations des « précaires » reflètent les grands courants critiques de la décennie qui suit mai 1968 : écologie, « amour des libertés », refus des rapports hiérarchiques, volonté de « laisser affleurer leurs désirs ». Pourtant, leur façon de porter ces thèmes critiques semble strictement intransitive ; elle est tournée vers eux-mêmes. La journaliste insiste sur la spontanéité et l'inorganisation des précaires : c'est « en vivant » qu'ils désacralisent le travail. À la différence des « révolutionnaires », ils agissent « sans théorie » ni « doctrine constituée » ; plutôt que de s'en prendre à l'autorité dans des manifestations, ils s'efforcent de s'en tenir à distance, « sans proclamation d'anarchie ». Ils ne cherchent pas à réaliser leurs idéaux contestataires à grande échelle et par la lutte politique, mais à les vivre immédiatement, en petits groupes affinitaires, par la débrouille. Au lieu d'interférer avec les pouvoirs institutionnels, ils ambitionnent de prendre le pouvoir sur leur propre vie.

Il valait la peine de citer cet article presque *in extenso* et de prendre le temps de le commenter, parce qu'il est exemplaire d'une façon de concevoir les précaires qui n'est ni celle centrée sur le droit du travail (voir chapitre précédent), ni celle qui s'exprime en termes de classes sociales (voir chapitre suivant). Il ne s'agit pas d'une vue originale de Dominique Desanti, mais d'une idée dans l'air du temps, souvent invoquée à propos de l'évolution des mouvements gauchistes des années 1970⁹¹³ et théorisée par les intellectuels en vue de l'époque⁹¹⁴. Cet air du temps n'est pas indifférencié : on peut distinguer, autour de 1980, différents moments, différents types d'auteurs qui interviennent sur ce sujet. Il est marqué par des controverses, des appropriations, des renversements, des oppositions.

Pour résumer très schématiquement la problématique dans laquelle s'inscrit cet article de Dominique Desanti, on peut dire qu'elle met en scène l'affrontement entre l'assignation au travail (dans les formes protectrices mais contraignantes du salariat fordiste) et la désertion, soit strictement individuelle, soit menée en tous petits groupes.

- Le tableau des « précaires » tracé par Desanti représente un enrichissement typique, ainsi qu'un infléchissement élitiste et pacifique par rapport à une figure sociale plus abstraite, plus banale, et aussi plus conflictuelle de « jeune » qui se montre réfractaire à la discipline du

913 Voir par exemple les traces de ce débat dans la presse contestataire du début de la décennie chez G. Mauger et C. Fossé, le passage de la lutte contre le capitalisme à la lutte contre l'oppression, de la volonté de rejoindre le prolétariat à celle de vivre « en marge »... (*op. cit.*, 1977, p. 11-29)

914 Cf. la définition par André Gorz du « prolétariat post-industriel » comme « une nébuleuse d'individus changeants pour lesquels la grande affaire n'est pas de prendre le pouvoir afin de bâtir un monde mais *de reprendre chacun le pouvoir sur sa propre vie* en la soustrayant à la rationalité productiviste et marchande » (*Adieux au prolétariat: au delà du socialisme*, Paris, Seuil, 1983 [1980], p. 114, je souligne). Gorz indique que cette nouvelle attitude est plutôt celle de précaires. Mais il se rapproche ici d'une pensée en termes de classes, et ce n'est pas ce qui nous intéresse dans l'immédiat. À un plus grand niveau d'abstraction philosophique, on peut aussi penser à Gilles Deleuze et Félix Guattari, avec les thèmes du nomadisme, l'opposition molaire/moléculaire, etc., qui ressemblent à un accompagnement théorique de ces expériences sociales.

travail, et dont on peut dire qu'il déserte plus ou moins résolument le travail en particulier et la société salariale-industrielle en général, en s'écartant des comportements attendus par les planificateurs de l'après-guerre. Cette figure est élaborée dans des textes d'expertise proches du point de vue des employeurs, aussi alarmés par les dispositions des jeunes à l'égard du travail que le sont les sciences sociales du travail, au même moment, face à la montée des emplois précaires.

- Cependant, la déviance juvénile face au travail peut aussi être interprétée comme le signe d'« aspirations » nouvelles qu'il serait possible de satisfaire en aménageant et en modernisant la société industrielle. C'est le sens de la thématique de la « société duale » autour de 1980. Devant ces deux pans du discours sur les attitudes face au travail, la sociologie est divisée. Un premier courant se situe dans le prolongement de la défense des droits des travailleurs et s'oppose avant tout à la solution duale, en relativisant les « nouvelles aspirations ». Un autre courant met plutôt en avant les conduites d'opposition à la discipline du travail, pour faire ressortir les efforts d'émancipation qu'elles expriment. Le style sociologique distinctif de ce second courant débouche sur des tensions méthodologiques particulières.

1. LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE MISE EN CRISE PAR SA JEUNESSE

1.1 Une alarme des sciences sociales de l'entreprise

« La plupart des sondages témoignent d'une désaffection pour l'activité même de travail et cela quelle que soit sa nature propre. Il n'y a ni refus, ni révolte, simple indifférence à l'égard des peines et des joies qui, à l'atelier, au champ ou en magasin, étaient réputées

indispensables à la dignité et au plein épanouissement des individus »⁹¹⁵.

Nous avons rappelé plus haut que la fin des années 1970 et le tout début des années 1980 voyaient se déployer une expertise alarmée quant aux conséquences de la précarisation de l'emploi sur la cause des travailleurs. Légèrement antérieur dans le temps, puisqu'il couvre à peu près le septennat de Valéry Giscard-d'Estaing, le thème des nouvelles attitudes ou aspirations de la jeunesse vis-à-vis du travail⁹¹⁶ correspond à une nébuleuse d'expertise symétrique, du côté patronal, de celle des « sciences sociales du travail ». Les textes d'expertise qui se rassemblent autour de cette préoccupation pourraient être qualifiés de « sciences sociales de la société industrielle » dans la mesure où, souvent, ils ne sont pas exclusivement centrés sur l'entreprise mais endossent un intérêt qui est celui de la société industrielle (de l'Alliance Atlantique) au sens large. Cependant, par souci de concision et de symétrie, nous parlerons plutôt de « sciences sociales de l'entreprise », ce qui présente aussi l'avantage d'insister sur le lieu d'observation privilégié de ces travaux.

Les inquiétudes sur les comportements de la main-d'œuvre industrielle sont intenses au début de la décennie 1970, comme l'a montré le passage que *Le Nouvel esprit du capitalisme* consacre à « la désorganisation de la production »⁹¹⁷, en s'appuyant notamment sur les actes d'un colloque de l'OCDE tenu en 1971. Quant au thème, banal depuis le mouvement romantique, de la « crise de la jeunesse », il a été fortement réactivé par mai 1968. Le docteur Rousselet n'est sans doute pas le premier à faire converger ces deux thèmes, mais son essai de 1974, éloquentement intitulé *L'Allergie au travail*⁹¹⁸, a contribué à cristalliser ce rapprochement autour du thème du « marginalisme » professionnel, entendu comme la manifestation d'une crise de reproduction de la société industrielle. Dans les années qui suivent, Rousselet bénéficie d'une réputation d'expert « du travail et de l'orientation des jeunes »⁹¹⁹. Surtout, il est une référence pour une série d'ouvrages de la deuxième moitié des années 1970.

Dans la postérité de Rousselet, on trouve un volume du Centre d'Études de l'Emploi sur les jeunes et le travail⁹²⁰, auquel Rousselet lui-même participe, en collaboration avec plusieurs sociologues et statisticiens, ce qui atteste une certaine reconnaissance scientifique. Encore du côté de la recherche publique, on peut signaler l'ouvrage de Jean-Paul Bachy en 1977 sur *Les jeunes et la société*

915 Jean Rousselet, *L'allergie au travail*, Paris, Seuil, 1974.

916 Cette expression n'est pas une citation à proprement parler, mais une synthèse des formules stéréotypées qui marquent, chez une multitude d'auteurs, l'inscription dans un même problème.

917 L. Boltanski et E. Chiapello, *op. cit.*, p. 249-251.

918 J. Rousselet, 1974, *op. cit.*

919 P. Viansson-Ponté, « L'emploi des jeunes », *Le Monde*, 3 juillet 1978.

920 Jean Rousselet, *Les Jeunes et l'emploi*, Paris, Presses universitaires de France, 1975.

*industrielle*⁹²¹, écrit dans le cadre de l'Institut des Sciences Sociales du Travail. Le livre de Pierrette Sartin *Jeunes au travail/jeunes sans travail*, paru en 1977 aux Éditions de l'Organisation, relève d'un pôle plus clairement patronal. Si l'on en croit les fortes ressemblances entre les deux textes, Sartin⁹²² est également l'une des rédactrice d'une brochure anonyme dressant la synthèse d'un colloque organisé en 1976 par l'UNESCO et le Bureau International du Travail (BIT) sur « Les jeunes face aux conditions et au milieu de travail »⁹²³.

Ce ne sont que quelques éclairages sur un champ d'expertise alors en développement. À l'origine de ces travaux, une inquiétude patronale : « [L]es employeurs, qui ont déjà à faire face à de nombreux problèmes, dont la concurrence internationale n'est pas le moindre, sont déconcertés et irrités par le comportement des jeunes devant leurs tâches »⁹²⁴. Qu'est-ce qui déconcerte et irrite les employeurs ? Selon Jean-Paul Bachy,

« [I]a plupart des chefs d'entreprise employant de nombreux jeunes se font l'écho des difficultés nouvelles qu'ils ont avec cette main-d'œuvre, en prétendant qu'ils ne trouvent plus chez elle les "qualités d'amour du travail, d'ambition et de sérieux" qui, à les croire, caractérisaient les générations précédentes »⁹²⁵.

Quelles sont les manifestations du désinvestissement de ce que les experts appellent le « travail », et quelles en sont les répercussions supposées sur les entreprises ?

1.2 Les désordres de l'instabilité

921Sceaux, CRESST (Centre de Recherches en Sciences Sociales du Travail), 1977. J.-P. Bachy, comme on l'a vu plus haut, a peu après participé à la campagne présidentielle du Parti Socialiste par son expertise sur le travail précaire, avant de poursuivre une carrière d'élu de ce parti et d'en suivre les virages (voir par exemple ses échanges avec les chômeurs et précaires de *CASH!* À la fin des années 1980).

922La notice biographique qui figure sur le rabat de jaquette du livre de Pierrette Sartin contribue à éclairer le genre d'espace où apparaissent les préoccupations sur les jeunes et le travail. Sartin est une ancienne haut fonctionnaire, passée par le commissariat au Plan ; « expert consultant auprès de l'OCDE », elle est en 1977 « expert consultant auprès du [BIT] pour le travail des jeunes ». Elle enseigne l'hygiène industrielle au Canada, et est « chargée de cours à l'ESTO (Institut d'études Supérieures des Techniques d'Organisation) ». Ses autres ouvrages sont : *La fatigue industrielle* (1960), *La promotion des femmes* (1964, couronné par l'Académie française), *Les cadres et l'intelligence* (1968), *La Réussite professionnelle* (1972). Elle publie en parallèle des recueils de poésie (P. Sartin, *Jeunes au travail, jeunes sans travail*, Paris, Les Éditions d'organisation, 1977).

923Bureau international du travail, *Les jeunes face aux conditions et au milieu de travail*, Genève, Bureau international du travail, 1977.

924P. Sartin, *op. cit.*, p. 9.

925J.-P. Bachy, 1977, *op. cit.*, p. 44.

« [Q]ue peut faire une société quand ses jeunes, devenus incapables d'accepter les conditions de vie et de travail qu'elle leur impose, se réfugient dans la névrose et dans le suicide ? »⁹²⁶

Les difficultés que posent les nouveaux comportements des jeunes au fonctionnement des entreprises se concentrent dans la notion d'« instabilité », présente chez le Dr Rousselet mais surtout centrale dans la brochure de l'UNESCO et du Bureau International du Travail. Ce document va ici nous servir de trame, et nous y joindrons occasionnellement des extraits d'autres textes. Tous laissent entendre qu'au moment où l'alarme sur la précarité de l'emploi est sur le point d'être lancée en France, c'est la capacité de l'entreprise à disposer de son personnel selon ses besoins qui, face à des jeunes travailleurs aux mobilités imprévisibles, paraissait « précaire ».

Les rédacteurs de la brochure du BIT commencent par distinguer trois fractions au sein de la jeunesse. Tandis qu'« une minorité de jeunes manifeste encore l'ambition et le souci de faire carrière »⁹²⁷, deux autres fractions posent problème : d'abord les jeunes qui, « par réaction, ne veulent s'intéresser qu'au contenu de leur travail et à l'intérêt qu'il représente, indépendamment de toute ambition financière »⁹²⁸. Circonscrite aux industries culturelles⁹²⁹, une telle attitude ne pose pas problème. Les difficultés sont beaucoup plus graves avec une troisième fraction : « la plupart des jeunes travailleurs de l'industrie ne semblent plus trouver dans leur tâche les satisfactions dont celle-ci était autrefois porteuse et n'éprouvent plus aucun intérêt pour elle »⁹³⁰. C'est surtout cette fraction qui préoccupe les experts du BIT. Elle représente en elle-même un important facteur de désorganisation, et selon Sartin, bien que « ne touchant qu'une minorité de jeunes, [le marginalisme⁹³¹ est] susceptible d'exercer une influence sur l'ensemble de la jeunesse et de perturber le système social⁹³². Signes inquiétants d'une possible extension de l'attitude des jeunes : « On voit aujourd'hui des cadres et des ingénieurs, dans les tranches d'âge de 35 à 45 ans, renoncer à toute activité régulière et opter pour des carrières indépendantes et peu lucratives, où ils retrouvent "le temps de vivre" et le "sens de la vie" »⁹³³.

Les principales expressions du « divorce » entre les nouvelles générations ouvrières et les conditions de travail sont : « de l'instabilité, de l'absentéisme, une faible productivité, voire des

926P. Sartin, *op. cit.*, p. 33.

927Bureau International du Travail, *op. cit.*, p. 26.

928*Ibid.*

929Les auteurs précisent en note qu'il s'agit, « en dehors de la grande industrie, par exemple des chercheurs, des artistes, de nombreux créateurs, etc » (*Ibid.*).

930*Ibid.*

931Voir ci-dessous 2.1.3.

932P. Sartin, *op. cit.*, p. 145.

933P. Sartin, *op. cit.*, p. 33.

malfaçons et des sabotages »⁹³⁴. Tandis que « certains jeunes se révoltent ou choisissent le chômage volontaire »⁹³⁵, l'attitude la plus répandue dans cette jeunesse envers le travail est une « désaffection », souvent « totale », ou l'« ennui et [le] désintérêt » : « "Le travail, ça ne plaît jamais" » ou « "Il n'y a pas de métier intéressant" »⁹³⁶. Ce désinvestissement se manifeste par le développement d'intérêts extérieurs : les ouvriers jeunes et moins jeunes « tentent de se créer au dehors de la profession d'autres centres d'intérêt et de compenser l'ennui du travail et ses frustrations par la possession des biens mis à leur portée par la société de consommation »⁹³⁷. J.-P. Bachy, quant à lui, insiste sur « l'importance relative accordée à de nouveaux facteurs de réalisation de soi, en dehors du travail et de la vie professionnelle »⁹³⁸. Alors que les responsabilités familiales pourraient aller de pair avec un consentement plus actif aux logiques de l'entreprise, même une fois parents, les jeunes désinvestis « se retirent psychologiquement du travail, se créant ce que l'on a appelé "une niche", un abri contre la vie collective, contre les contraintes qu'elle exige et contre le regard des adultes⁹³⁹ ».

L'« absentéisme élevé »⁹⁴⁰ des jeunes est perturbant pour la production. Plus inquiétants encore sont les caractères anomiques des conflits sociaux portés par les nouvelles générations. Lorsque, ce qui est plutôt rare, « ces refus débouchent sur des grèves ou d'autres formes d'agitation sociale », les conflits « se déclenchent de façon inopinée, le plus souvent sans consultation avec les syndicats » ; les grévistes faisant preuve, dans leurs demandes, d'une « indifférence certaine des conséquences économiques »⁹⁴¹. La même indifférence peut s'exprimer en l'absence de conflit déclaré, par un « manque de conscience professionnelle », une « faible productivité », « voire de plus en plus souvent par des malfaçons ou des sabotages caractérisés »⁹⁴², en particulier dans les plus grands établissements.

Le désintérêt des jeunes pour le travail exprime des « attitudes anticarriéristes nouvelles »⁹⁴³ et les conduit à refuser de s'identifier à un métier : « Indifférents dans le choix de leur métier, ils passent d'un emploi à l'autre au hasard des occasions, persuadés qu'un métier en vaut un autre et ne vaut pas

934Bureau International du Travail, *op. cit.*, p. 26. *Idem* chez Sartin qui énumère « l'absentéisme », « Les sabotages et le laisser-aller », « L'instabilité », « Le refus de faire carrière », *etc.* (P. Sartin, *op. cit.*, p. 28-29).

935Bureau International du Travail, *op. cit.*, p. 26.

936*Ibid.*

937*Ibid.*

938J.-P. Bachy, 1977, *op. cit.*, p. 44.

939Bureau International du Travail, *op. cit.*, p. 27. Les jeunes ouvriers/-ières, même une fois parents, ne sont donc pas encore des « adultes ». C'est dire la prégnance, ici, du prisme générationnel, suffisamment fort pour reléguer des parents dans l'enfance, l'âge adulte se définissant alors peut-être moins par une classe d'âge que par la « maturité » de l'attitude face au travail.

940*Ibid.*

941*Ibid.*

942*Ibid.*, p. 28.

943J. Rousselet, 1974, *op. cit.*, p. 11.

mieux »⁹⁴⁴. Certains quittent « le métier pour lequel ils avaient été formés et le mettent au premier rang de ceux qu'ils refusent à l'avenir »⁹⁴⁵. La jeunesse fait preuve d'une mobilité professionnelle et spatiale déconcertante : « Certains jeunes ont des avatars professionnels qui défient l'imagination, passant d'un métier à l'autre, d'une région à l'autre et entrecoupant les périodes de travail, de voyages et d'errances »⁹⁴⁶. « Rien ne les attachant à leur travail, les jeunes changent fréquemment d'emploi »⁹⁴⁷, souvent afin d'échapper à des conditions de travail qu'ils jugent « insupportables »⁹⁴⁸. Une des conséquences de cette mobilité est de rompre, chez les ouvriers et employés de moins de 25 ans, le lien entre le domaine de formation, ou celui du premier emploi, et l'emploi actuellement exercé⁹⁴⁹. Cette mobilité incontrôlable des jeunes compromet les efforts pour intégrer le lien formation/emploi dans une logique de planification ; de plus, c'est l'un des comportements les plus déstabilisants pour l'entreprise, qui la perçoit comme l'« instabilité et la rotation d[e son] personnel »⁹⁵⁰.

Un certain nombre d'éléments qui auraient pu permettre à la fois de renforcer le pouvoir du salarié dans l'entreprise, et de mieux l'y intégrer, sont évités par les jeunes. Par exemple, alors que des efforts importants ont été consentis, notamment en France (une loi importante a été votée en 1971), en matière d'accès à la formation professionnelle continue, la formation est l'un des domaines où s'exprime la réticence des jeunes ouvriers à s'engager dans le travail puisqu'ils « refusent fréquemment les possibilités qui leur sont offertes de formation complémentaire, de spécialisation ou de perfectionnement »⁹⁵¹. Mais, lorsqu'il n'est pas purement et simplement refusé, l'univers de la formation peut être détourné de ses finalités professionnelles. Certaines des formations continues que les jeunes recherchent sont comprises par les experts du BIT comme des expressions de refus : « en matière de formation, les jeunes recherchent assez souvent les disciplines qui sont sans rapport avec leur profession : cours de dessin, de musique, de langages, reflétant en définitive le même souci d'échapper à leur univers de travail »⁹⁵². Ils refusent également les promotions : « Il devient de plus en plus difficile de trouver des ouvriers qui acceptent de devenir contremaîtres ou chefs d'étude »⁹⁵³. Même les syndicats se heurtent à l'indifférence voire à l'hostilité des jeunes travailleurs⁹⁵⁴.

944Bureau International du Travail, *op. cit.*, p. 26.

945*Ibid.*, p. 27.

946*Ibid.*, p. 28.

947*Ibid.*, p. 27.

948*Ibid.*, p. 26.

949*Ibid.*, p. 27.

950*Ibid.*

951*Ibid.*, p. 29.

952*Ibid.*, p. 27.

953*Ibid.*, p. 29.

954*Ibid.*

Ainsi, le rapport du BIT décrit une crise profonde de l'intégration des jeunes générations dans le monde industriel, dont les perturbations bien réelles d'ores et déjà éprouvées par les entreprises pourraient n'être que des signes avant-coureurs. Les « exigences de la société industrielle » apparaissent aux jeunes « vides de sens, aliénantes ou dégradantes »⁹⁵⁵. L'aliénation de la jeunesse est pour le moment vécue sur le mode anémique (« L'augmentation rapide du nombre de névroses, paranévroses, tendances asociales ou suicidaires ») plutôt que politisé, puisqu'il n'y a pas de « volonté délibérée de rejeter le travail »⁹⁵⁶. Pourtant, même si les jeunes ouvriers d'industrie apparaissent comme le cœur de cette crise, le rapport conclut à la généralité sociale et générationnelle du « désengagement de l'homme devant le travail »⁹⁵⁷. L'instabilité des jeunes reflète donc une crise sérieuse de la société industrielle.

1.3 Le dévoilement d'une économie marginale

« [...] ils sont nombreux, en fin de décennie [1970], à choisir de s'installer dans un appartement collectif, de vivre d'aides sociales et de petits boulots au noir, de passer leur journée au cinéma et leur soirée dans les repaires d'une scène nocturne passablement agitée. Ce que les experts d'alors appellent le "marginalisme" ou l'"allergie au travail" correspond à une échappée libre hors du monde salarié et à un collectivisme partiel largement dépolitisé »⁹⁵⁸.

Dans la brochure du BIT, les « attitudes » des jeunes sont présentées comme l'expression d'une crise générale de la société industrielle. Malgré cette très grande généralité, le thème des attitudes de la jeunesse envers le travail est articulé au cours des années 1970 à un autre, moins abstrait puisqu'il tend parfois à la saturation sémantique d'un type social : celui des « marginaux » et du « marginalisme ». Cette représentation sociale est intimement liée à la question des conditions économiques de la prise de distance de la jeunesse à l'égard du travail.

⁹⁵⁵*Ibid.*

⁹⁵⁶*Ibid.*

⁹⁵⁷*Ibid.*

⁹⁵⁸François Cusset, *La décennie : Le grand cauchemar des années 1980*, Paris, La Découverte, 2006.

Le terme désigne à peu près la jeunesse contestataire, en particulier dans la mesure où elle exprime ses idées à travers un mode de vie distinctif et prétend se désengager de ce qu'elle condamne dans la société industrielle. La présence médiatique du terme traverse la décennie, oscillant entre les expressions de sympathie et les remontrances sévères⁹⁵⁹. Le discours sur « les marginaux » existe aussi en première personne, dans la petite presse « gauchiste »⁹⁶⁰, ou par exemple dans un essai qui affirme en sous-titre qu'ils sont (c'est-à-dire « nous sommes » puisque l'auteur s'en réclame) « une nouvelle force politique en France »⁹⁶¹. Si son auteur ne démontre rien de tel, l'enquête qu'il a conduite en amateur revendiqué atteste la richesse des matériaux textuels et verbaux (interviews) disponibles sur le thème de la « marginalité ».

Du côté de la littérature que nous avons qualifiée de sciences sociales de l'entreprise, le « marginalisme » est particulièrement évoqué pour désigner, à la suite du Dr Rousselet, des pratiques économiques qui répondent à la question de savoir comment subsiste la frange de la jeunesse qui se soustrait à la véritable intégration économique. Dans son essai de 1974, Rousselet classe les pratiques marginales en quatre catégories :

959 Par exemple, un article de Pierre Viansson-Ponté dans *Le Monde* décrit en 1974 « les marginaux », « jeunes pour la plupart », comme ceux qui « refuse[nt] les règles et les conventions, les justes et les étiquettes, les notions courantes de réussite et d'échec, de travail et de plaisir, les normes de jugement et les idées reçues », etc. Il salue la cohérence de leur attitude et dénonce l'intolérance des « gens "normaux" » envers eux (cité par R. Chabannes et C. Bancal, *Les Marginaux*, Paris, Librairie Delagrave, 1976, p. 112). Attitude opposée, en 1973, chez le démographe et ancien directeur de Sciences-Po Paris Alfred Sauvy qui, dans l'essai *Croissance zéro ?* pointe que les « hippies » « n'existent que par la société qu'ils maudissent » puisque leur « marginalisme » est justement rendu possible par sa richesse et ses technologies (cité in Chabannes et Bancal, 1976, *op. cit.*, p. 111-112).

960 À partir de 1974 et pour quelques années, existe un périodique intitulé « Marge », « journal [...] de tous les nomades, de tous les révoltés, de tous les réprimés de cette terre – que sont les marginaux », selon l'éditorial de son premier numéro, et qui se targue de tirer à 5 000 exemplaires.

961 J. Lévy-Stringer, *Les marginaux : une nouvelle force politique en France*, Paris, Fayolle, 1977. De cet essai à mi-chemin entre l'enquête et le manifeste, on retiendra notamment les protestations contre la réduction à un type social : « Vouloir à toute force que les idées contestataires se limitent uniquement à un petit groupe d'individus, classés sous la rubrique "marginiaux", c'est vouloir les circonscrire dans un espace social truqué ; faire semblant de ne les attribuer qu'à un ensemble typé, identifiable (donc plus facile à réprimer) dépeint comme jeune, immoral, paresseux, agressif (il a les cheveux longs, la barbe, des vêtements comme ci, des voitures usagées, des drogues dans sa poche, *Le Monde*, *Charlie*, *Libé* sous le bras ; des explosifs dans sa chambre...) ». Au contraire, pour pouvoir porter de façon crédible une critique radicale contre l'ordre social, il faut que les marginaux soient une entité sociale abstraite irréductible à un folklore : « Non, les porteurs du négatif n'ont pas d'uniformes et ne vivent pas dans des ghettos, ils sont un état de conscience individuel, multiple et différent, leur origine sociale est indéterminée, comme leur âge et leur niveau politique et culturel » (J. Lévy-Stringer, 1977, *op. cit.*, p. 54 et 55). L'enfermement dans un type social est ici compris comme un moyen de rapetisser un acteur en le particularisant, et de tourner en dérision, en en faisant le vulgaire exemplaire d'un type, sa prétention à donner des leçons d'authenticité. Dans les termes de *De la Justification*, le type social est « la détermination et la reproduction à l'identique (par opposition à l'*original*) » (L. Boltanski et L. Thévenot, 1991, *op. cit.*, p. 206), c'est-à-dire une forme de déchéance pour qui prétend à la grandeur inspirée, ici englobée et résorbée dans la petitesse domestique d'un être familier et prévisible. Mais comment convertir les marginaux en « force politique » sinon en s'appuyant sur leur représentation typique afin de favoriser leur ralliement ? Le livre de Jacques Lévy-Stringer louvoie autour de cette difficulté. Un moyen qu'il emploie est de privilégier le terme de « marge », assez proche de celui de « marginaux » pour en conserver les connotations et la notoriété, mais de façon plus abstraite et conceptuelle.

« 1) activités postsecondaires ou préprofessionnelles prolongées. [...] par exemple : [...] leçons particulières, emplois de répétiteurs, de surveillants, de professeurs auxiliaires, etc. ; travaux vacataires de codage [...] stages préprofessionnels prolongés à l'excès.

2) Activités diverses d'attente, retardant l'insertion définitive : [...] emplois temporaires et généralement non qualifiés, occupés pendant des périodes très courtes et répétées [...].

3) Activités indépendantes et autonomes, refusant les types d'insertion classique et se voulant obéir à des désirs de liberté, d'art, etc.

Travaux saisonniers: vendanges, cueillettes de fruits et de légumes ; [...]

Travaux para-artistiques : figuration de cinéma, de théâtre ou de publicité, photographie de mode ou autres, mannequins volants, hôtesse, etc., orchestres de danse, musique des rues, etc. ; travaux artisanaux plus ou moins folkloriques : bijouterie, métaux repoussés, osier, tissage, poteries, perles, tricots, etc. »⁹⁶².

La quatrième catégorie est celle où l'informalité se prolonge en illégalisme, de la mendicité à la prostitution :

« 4) Activités para- ou prédélinquantes ou de transgression sociale. Elles sont encore plus nombreuses, variées, polymorphes et dans tous les domaines se situent généralement entre la vraie délinquance et ce qu'il est convenu d'appeler le "système D" »⁹⁶³.

Rousselet ne se contente pas d'une caractérisation qualitative du phénomène marginal, il cherche à en estimer l'ampleur. D'après l'INSEE, qui a développé sa propre définition de la « population marginale »⁹⁶⁴, « les jeunes de moins de 25 ans ayant une activité marginale, quoique plus nombreux que les années précédentes, ne seraient maintenant en France que 200 000 » (Rousselet, 1974, 28-29). La définition retenue par l'INSEE est trop restrictive pour Rousselet, qui propose d'ajouter les saisonniers et les travailleurs occasionnels, et pense que l'on pourrait alors multiplier par 3 ou 4 le nombre de « jeunes pouvant être qualifiés de "marginiaux professionnels" » (Rousselet, 1974, 29)⁹⁶⁵. Mais, quelle que soit l'ampleur du phénomène du « "marginalisme professionnel" », le danger vient de son « élargissement récent et important », affirme encore Rousselet en 1980⁹⁶⁶.

962J. Rousselet, 1974, *op. cit.*, p. 30-31.

963*Ibid.*, p. 32.

964Ce sont « des personnes qui ne sont occupées ou ne recherchent un emploi qu'incidemment et de manière occasionnelle, qui n'ont pas une conscience d'actifs et affirment avoir travaillé au moins une heure pendant la semaine de référence » (INSEE, cité par Rousselet, *Ibid.*, p. 28).

965Dans l'ouvrage de 1980, les « 200 000 » fois 3 ou 4 jeunes marginaux de moins de 25 ans deviennent « plusieurs centaines de milliers » de jeunes de moins de 23 ans, pour un phénomène toujours en cours d'augmentation. Mais les formes de l'économie marginale sont maintenant abordées d'une façon plus libre et plus évocative, sans prétention d'exhaustivité : « Il est impossible de dresser une liste exhaustive de toutes ces activités marginales, tant elles sont nombreuses, variées, changeantes et souvent scabreuses, allant de petits travaux artisanaux ruraux ou folkloriques aux travaux saisonniers, des colportages aux communautés agricoles d'élevage, des activités de vente et de prospection sur la voie publique aux activités prédélinquantes de trafic ou de commerce prohibés » (Rousselet, 1980, 162).

966Jean Rousselet, *La Jeunesse malade du savoir*, Paris, Grasset, 1980.

Suivant l'exemple donné par Rousselet, des listes de pratiques marginales sont courantes chez les experts de la jeunesse. Ainsi, dans le rapport sur « Les jeunes et la société industrielle » de Jean-Paul Bachy, on lit cette liste d'« [a]ctivités marginales refusant les types d'insertion classique » :

« travaux saisonniers, vendanges, fêtes foraines, distribution de prospectus, démarchage, vente de journaux, etc...travaux artisanaux (bijouterie, tissage...), figuration de cinéma, publicité, photographie de mode... »⁹⁶⁷.

Pierrette Sartin, énumère quant à elle :

« des activités marginales autrefois inexistantes mais que permet et favorise la société actuelle, qui a créé un grand nombre de postes de travail mal définis ou occasionnels. Ces petits métiers sont aujourd'hui aussi nombreux que variés. Ils vont de la distribution des prospectus, du baby sitting, des démarchages divers, du lavage de voitures, aux petits travaux de dessin dans les entreprises du bâtiment ou chez les architectes, aux vacances de codage, de perforation, d'enquêtes d'opinion, d'accompagnement de voyages, de promenade des chiens, d'emplois épisodiques dans les garages, les magasins, etc. »⁹⁶⁸.

Pour ces auteurs, il est entendu que les moyens de subvenir à ses besoins sans s'engager véritablement dans le travail se sont multipliés à l'issue des trois décennies qui suivent la fin de la Deuxième Guerre mondiale :

« La hausse générale du niveau de vie observée depuis la fin de la guerre permet par ailleurs plus aisément à l'heure actuelle, à un jeune de vivre, sans avoir un emploi stable. Les parents ont plus de possibilités financières pour aider leurs enfants que dans le passé, à égalité de niveau social. Mais surtout, il est plus aisé à un jeune qui ne souhaite pas ou ne peut pas prendre un emploi stable, de trouver un emploi temporaire. Les sociétés de travail temporaire l'y aident, mais aussi les nombreux besoins nouveaux que la population de niveau de vie élevé cherche à satisfaire, dans le domaine des loisirs, notamment. Le jeune gagne alors en quelques mois des sommes qui lui permettent de vivre médiocrement le reste de l'année, sans qu'il y ait une nécessité absolue de chercher un emploi stable pour assurer sa subsistance »⁹⁶⁹.

Les inventaires des ressources disponibles pour une vie en marge du « travail » peuvent aussi être dressés par des sociologues moins proches du point de vue des employeurs. Ainsi, des expédients semblables figurent, plus tôt vers le début de la décennie 1970, dans la panoplie de la vie communautaire, dont Bernard Lacroix⁹⁷⁰ rappelle à quel point elle a mobilisé les imaginaires dans l'après-mai 1968. Dans *La vie buissonnière*, Gérard Mauger et Claude Fossé considèrent que les pratiques marginales sont suffisamment proches les unes des autres, se combinant et se succédant dans des parcours individuels, pour que l'on puisse parler à leur sujet d'une « "contre-société" », au moins à titre d'horizon. Mauger et Fossé distinguent cinq types de ressources :

967J.-P. Bachy, 1977, *op. cit.*, p. 50.

968P. Sartin, *op. cit.*, p. 145.

969Claude Vimont, *L'avenir de l'emploi: L'illusoire, le possible : réflexion sur les mécanismes de l'emploi et du chômage*, Paris, Economica, 1981, p. 108.

970Bernard Lacroix, *L'utopie communautaire : histoire sociale d'une révolte*, Paris, Presses universitaires de France, 2006 [1981].

- Premièrement, « "le salariat occasionnel" »⁹⁷¹ consiste en emplois intérimaires de l'industrie ou de l'agriculture, mais aussi du travail de bureau et du commerce. Ils sont utilisés selon une maxime très proche des premières publicités pour l'intérim : « un mois "dans le système", deux mois "hors système" »⁹⁷², ce qui permet de « [tenir] à distance – sociale – la "carrière de prolo HLM" ou la "médiocrité petite-bourgeoise" et où s'acquièrent, outre d'éventuelles allocations-chômage, un privilège exclusif des rentiers : le temps libre... »⁹⁷³.
- Le deuxième type de ressources est celui, déjà évoqué par Rousselet, de « la petite production marchande et agricole artisanale », « artisanat du cuir, poterie, tissage bijouterie, etc. Élevages caprin, ovin, apiculture, etc. Agriculture "biologique" : maraîchère, fruitière, etc. "Retour à la terre" et à des rapports de production précapitalistes »⁹⁷⁴.
- Troisièmement, pour ceux disposant de ressources économiques et surtout culturelles supérieures, on peut se tenir en marge du « travail » en travaillant dans « Le petit commerce et les professions libérales (artistiques, culturelles, socio-éducatives, paramédicales) ». « Librairies et restaurants "parallèles", brocante, commerces "indiens" et "rétros", cinéma, théâtre, presse, écoles, thérapies "parallèles" »⁹⁷⁵, peuvent tous relever de la tentative pour édifier une « "contre-société" » économiquement viable.
- Le quatrième type de ressources réside dans les « Pratiques illégales » : « absentéisme, sabotages et "récupérations", "squatterisations" et vols, la "manche" et la "chourre", usage et trafic de drogues... »⁹⁷⁶. Auparavant isolées les unes des autres, elles tendent à converger dans l'idéologie « anti-système » de la « contre-société », et peuvent se combiner avec d'autres ressources (comme le travail en intérim, ou la participation aux réseaux de commerce et d'artisanat « alternatifs »).

971 Gérard Mauger et Claude Fossé, *La vie buissonnière: marginalité petite-bourgeoise et marginalité populaire*, s.l., Maspéro, 1977, p. 246.

972 G. Mauger et C. Fossé, *Ibid.*, p. 246-247.

973 *Ibid.*

974 *Ibid.*, p. 247. Le rapport pour le BIT relève bien lui aussi l'existence de ces pratiques, associées à l'emploi intérimaire, parmi les modes de vie alternatifs au salariat stable : « Certains exercent pendant plusieurs années de "petits métiers", comme la distribution de prospectus, les ventes à domicile d'articles incertains ou préfèrent le travail temporaire » (Bureau International du Travail, *op. cit.*, p. 27).

975 G. Mauger et C. Fossé, *op. cit.*, p. 247.

976 *Ibid.*, p. 248.

- Enfin, au pôle social opposé (supérieur) de la « contre-société », un cinquième pilier économique est celui des « rentes » : « Bourses d'étudiants⁹⁷⁷ et subsides familiaux, héritages et mécénat »⁹⁷⁸.

Mais les pratiques sur lesquelles repose la possibilité d'une « vie buissonnière » ne se limitent pas à des niches dans les « rapports de production ». Elles touchent aussi la sphère reproductive de la consommation et de la famille. Les pratiques familiales « marginales » sont « le célibat », « l'association de "salariés occasionnels" » sous forme de couples, ou de « communautés de célibataires ou de couples stables ou instables »⁹⁷⁹. Elles permettent de minimiser les dépenses de façon à réduire la dépendance au « système », c'est-à-dire au travail salarié. Que ce soient celles du pôle des « "délinquants" » ou des « "hippies" », les « pratiques de consommation » de la « contre-société » remplissent la même fonction : se tenir à distance aussi bien de la bourgeoisie que de la classe ouvrière intégrée (« "la télé, le tiercé, la bagnole" ») : « La pénurie se prévaut de l'ascétisme ("contre la société de consommation"), et la gestion de la pénurie définit un mode spécifique de consommation de la "contre-société" : "culturalo-biologique", "contre-culture" et "bouffe bio" »⁹⁸⁰.

À la différence de Rousselet, Mauger et Fossé ne cherchent pas à préciser l'extension des phénomènes qu'ils décrivent⁹⁸¹, mais leurs analyses, outre qu'elles restent assez proches de la typologie de Rousselet, le rejoignent en ce qui concerne la participation des emplois temporaires (que ce soit l'intérim ou les formes plus informelles bientôt codifiées comme CDD) dans l'économie marginale. Loin d'apparaître comme des modes de fractionnement du collectif de travail et des régressions des droits des travailleurs, ces formes d'emploi semblent, dans les textes de sciences sociales de l'entreprise comme sous le regard plus empathique de Mauger et Fossé, constituer avant tout des ressources dont les « jeunes » seraient libres d'user comme cela leur convient⁹⁸². Le régime

977Le rapport du BIT considère les études supérieures comme un des lieux où la jeunesse cherche refuge pour échapper au travail : des jeunes réticents au travail, dont les choix de disciplines reflètent peut-être les choix de formation continue des jeunes travailleurs désinvestis, « poursuivent interminablement des études, accumulant des diplômes sans aucune utilité pour leur vie professionnelle, changeant d'orientation ou de faculté au moindre échec » (Bureau International du Travail, *op. cit.*, p. 27). Bien conscients de l'importance des bourses, les experts du BIT avertissent contre le risque qu'une condition étudiante trop favorable laisse se multiplier ces dérives : « Dans certains pays, le statut d'étudiant avec les avantages qui s'y rattachent leur permet de vivre pendant des années avec un revenu faible mais à peine moins élevé que celui qu'ils auraient en acceptant les contraintes du travail » (*Ibid.*).

978G. Mauger et C. Fossé, *op. cit.*, p. 248. Gérard Mauger, dont nous avons pu entendre en mai 2013 un témoignage sur son parcours de chercheur et de militant, aurait pu ajouter la recherche en sciences sociales au CNRS au sein de la fraction culturelle de la « contre-société ».

979*Ibid.*, p. 250.

980*Ibid.*, p. 249. Ce catalogue de ressources alternatives rappelle les pratiques dont Bourdieu disqualifie la prétention à se soustraire au classement social dans *La Distinction* (Bourdieu, *op. cit.*, p. 428-431). Nous reviendrons à Bourdieu à la fin de ce chapitre, après avoir déployé la problématique dont il était un protagoniste parmi d'autres.

981On saura simplement que « La "marginalité populaire" [...] est sans doute beaucoup plus nombreuse que la "marginalité petite-bourgeoise" et son extension beaucoup plus probable » (G. Mauger et C. Fossé, *op. cit.*, p. 258). Aucune tentative de quantification.

982Autre exemple : pour Claude Vimont, que ce soit par « refus de s'intégrer » ou en raisons de difficultés à trouver un emploi stable, les jeunes peuvent facilement accéder à des emplois précaires qui « se justifient dans leur esprit [...]

professionnel qui alterne emplois temporaires et périodes de chômage indemnisé passe pour l'expression d'une déviance ou d'une révolte, plutôt que pour un redoublement de l'exploitation.

On voit donc que l'instabilité professionnelle de la jeunesse, observée à partir des désordres qu'elle provoque dans le travail, avait pour pendant, dans les représentations expertes et médiatiques des années 1970, le « marginalisme », à la fois comme type social banalisé et comme objet de discours savants. Ces derniers sont nombreux à se pencher sur les ressources économiques qui permettraient à une fraction (toujours très indéterminée) de la jeunesse de différer ou même de rejeter la logique des carrières.

2. LES MOYENS DU RETOUR À L'ORDRE

2.1 Identifier les mécanismes de production des aspirations déplacées

2.1.1 *La suspicion contre le rôle des médias*

« [A]voir toujours plus d'exigences, c'est inévitablement s'exposer à toujours plus de déceptions, et nous savons maintenant que dans n'importe laquelle de nos sociétés industrielles modernes, le taux des frustrations s'élève avec le niveau moyen de qualification et de culture »⁹⁸³.

Comment les sciences sociales de l'entreprise, expliquaient-elles que les jeunes soient, apparemment, si nombreux à désertier le travail ? On peut répondre en incriminant la douceur excessive de leur éducation. Par exemple, pour Pierrette Sartin, la vie marginale est le fait d'« une jeunesse qui a reçu une éducation des plus laxistes, où l'habitude et le sens de l'effort ont été

par le désir de rester libre et d'accepter le minimum de contraintes. L'emploi précaire a, à leurs yeux, le grand avantage de pouvoir être aisément abandonné et de ne pas correspondre à un réel engagement professionnel » (C. Vimont, *op. cit.*, p. 109).

983J. Rousselet, 1974, *op. cit.*, p. 243.

abandonnés, qui vit dans une société devenue permissive et qui passe sans transition ni adaptation à l'univers opposé »⁹⁸⁴. Mais les difficultés posées par la jeunesse suscitent – y compris de la part de Sartin – des analyses plus sophistiquées que cette expression à peine euphémisée de pulsions répressives. Ces analyses doivent rendre compte à la fois de la crise du travail et du fait que la jeunesse des années 1970 semble la première à montrer une telle réaction⁹⁸⁵.

Pour cela, elles doivent pouvoir distinguer un état ordonné et un état de crise. L'état ordonné, souvent reporté dans un passé vague, est celui où les nouvelles générations se projettent dans la vie active sur la base d'aspirations proches des besoins réels de main-d'œuvre : la structure des aspirations de la jeunesse se calque sur la structure actuelle de la population en emploi⁹⁸⁶. La jeunesse est réaliste, elle aspire avant tout à prendre sa place dans la division du travail. L'état de crise est celui où un désajustement se produit entre les aspirations des jeunes et les possibles professionnels. Une fois qu'ils ont contracté des aspirations qu'ils sont hors d'état d'accomplir, les jeunes se détournent des besoins d'emploi réels et développent un mode de vie marginal qui, par son usage tactique de la « précarité », leur permet de se tenir à mi-distance entre une condition idéale inaccessible et l'injonction de se plier à la division du travail pour assurer leur subsistance. Mais qu'est-ce qui a rompu l'harmonie entre les aspirations des jeunes et les postes disponibles ?

Sans doute, ceux qui écrivent sur les jeunes et le travail tiennent parfois compte du peu d'attractivité de postes de travail industriels, mais aussi tertiaires, de plus en plus automatisés et parcellisés⁹⁸⁷. On peut donc dire qu'à aspirations constantes, ces changements sont susceptibles de perturber l'insertion des jeunes. On peut également rechercher les causes de désajustement parmi de grandes tendances d'ordre culturel, comme l'accord désormais « unanime » sur l'idée « que chacun dans la société doit se voir offrir des chances égales de réalisation personnelle, de créativité, et donc d'épanouissement ». Comment n'en résulterait-il pas « un divorce grandissant entre ce monde [celui du travail] et celui des aspirations individuelles ? »⁹⁸⁸. Mais les auteurs que nous citons cherchent à identifier des facteurs de déplacement des aspirations plus proches de paramètres sur lesquels les dirigeants pourraient agir.

984P. Sartin, *op. cit.*, p. 13.

985Ce n'est pas le lieu de discuter du bien-fondé historique des présupposés de cette littérature. Au sein même des documents que nous avons épluchés, Alain Cottureau a beau jeu de rappeler que « Les jeunes contre le travail » est « une histoire vieille comme le capitalisme industriel » (Alain Cottureau, « Les jeunes contre le boulot: une histoire vieille comme le capitalisme industriel », *Autrement*, octobre 1979, n° 21, p. 197-205).

986Il suffit de supposer que la structure des emplois ne se déforme que très peu durant le cycle de quelques années entre les décisions d'orientation professionnelle et l'achèvement des études correspondantes.

987J. Rousselet, 1974, *op. cit.*, p. 120 et 130.

988J. Rousselet, 1974, *op. cit.*, p. 11-12.

D'après certains auteurs, un premier facteur de décalage entre les aspirations des jeunes et les conditions de travail réside dans « les grands moyens d'information »⁹⁸⁹. En effet, « La presse, la télévision, beaucoup plus encore que le simple spectacle de la rue ont pour résultat de donner aux jeunes des générations actuelles des moyens de comparaison incomparablement plus étendus que ceux dont disposaient leurs aînés »⁹⁹⁰. Or, ces comparaisons peuvent consister à faire « miroiter » aux yeux des jeunes « la réussite spectaculaire de certains d'entre eux, en apparence semblable à tous les autres »⁹⁹¹. Cet effet, qui s'exerce le plus fortement sur les jeunes les plus vulnérables (origine populaire, sans diplômes, issus de « familles disloquées », etc.), les conduit à « préférer ne rien attendre d'une vie professionnelle dure et ingrate que d'en attendre des satisfactions aussi éloignées de cette réussite idéale »⁹⁹². A l'appui de cette analyse, les experts du BIT citent « Une étude en France du Centre d'études et de recherches sur les conditions d'emploi des jeunes », qui montre que « 34 [%] d'entre eux rêvaient d'un métier leur procurant soit la gloire, soit le prestige du pouvoir social, de la virilité ou de l'indépendance »⁹⁹³ – autant d'aspirations que la réalité des emplois disponibles ne peut que très rarement satisfaire. On pourrait dire, pour expliciter les concepts sociologiques sous-jacents dans ce raisonnement, que les médias déplacent le « groupe de référence » des jeunes, des carrières réalistes qu'ils connaissent dans leur entourage et qu'ils sont vraisemblablement destinés à rejoindre, vers les « carrière[s] miracle[s] » d'une petite fraction de la jeunesse, issue du « monde du spectacle, de l'aventure, du sport, de la couture [sic], de l'édition, qui ne représentent qu'une faible partie de la population active »⁹⁹⁴. On peut en déduire l'idéal d'un paysage médiatique anti-anomique : ce serait celui où la valorisation médiatique des différentes carrières serait proportionnelle à leur poids dans les besoins d'emploi, de sorte que les aspirations des jeunes ne seraient pas déportées hors du réalisme par l'attractivité disproportionnée de carrières illusoires.

2.1.2 *L'incrimination du facteur scolaire*

Si les médias sont bien placés pour exercer une influence sur les aspirations professionnelles des jeunes, le système scolaire l'est encore mieux, et il relève en principe encore davantage de la sphère

989 Bureau International du Travail, *op. cit.*, p. 25.

990 J.-P. Bachy, 1977, *op. cit.*, p. 51.

991 Bureau International du Travail, *op. cit.*, p. 25.

992 *Ibid.*

993 *Ibid.* L'allusion à la virilité laisse penser que le personnage auquel ces raisonnements s'appliquent est implicitement le garçon, les aspirations féminines étant apparemment supposées moins volatiles et donc moins préoccupantes.

994 *Ibid.*

d'action des gouvernants. Or, le changement d'attitude décelé chez les jeunes est concomitant d'un changement dans le domaine éducatif : l'allongement massif des parcours scolaires et l'élévation des titres avec lesquels les nouvelles générations quittent le système d'enseignement. N'y a-t-il pas là de quoi éloigner les aspirations des jeunes d'une position professionnelle déterminée et réaliste ? Les sciences sociales de l'entreprise le pensent en effet, mais elles déclinent cette idée de façons différentes.

Les experts du BIT se focalisent sur l'effet propre de la situation scolaire : les « longues années de formation » sont une « prolongation arbitraire du temps de la jeunesse et de la dépendance » et « rejettent les jeunes dans un marginalisme qu'[employeurs et autorités publiques] leur reprochent ensuite »⁹⁹⁵. La théorie implicite semble être que le coût psychologique de l'insertion professionnelle est d'autant plus élevé qu'elle a été plus longtemps différée. La prolongation des scolarités éloigne donc les jeunes de l'acceptation de leur destin professionnel réel. Cet éloignement est aggravé par la tendance du monde scolaire à développer chez les élèves des aspirations excessivement élevées : parents et enseignants distillent auprès des jeunes scolarisés un « manque de réalisme » qui conduit à la révolte : « Le décalage entre les espoirs que les formateurs, parents et éducateurs, ont fait naître en eux et les réalités auxquelles ils se heurtent sont [sic] une cause de déception, de révolte ou de refus »⁹⁹⁶.

Plus nombreux sont les auteurs qui mettent en avant le rôle des diplômés dans la cristallisation des aspirations des jeunes à un niveau socialement problématique. Ainsi, pour Bachy :

« D'un côté le niveau de scolarité global des jeunes français s'est considérablement accru. De l'autre, les perspectives professionnelles qui leur sont offertes restent médiocres. Le nombre de diplômés de l'enseignement général ou de l'enseignement professionnel s'est accru proportionnellement beaucoup plus vite que la population active »⁹⁹⁷.

Pour Jean-Paul Bachy, ce « déphasage formation-emplois »⁹⁹⁸ provoque « un vif sentiment de déception personnelle »⁹⁹⁹ et pousse au marginalisme. *Idem* pour Rousselet, selon qui les attitudes de fuite face au travail se multiplient

« quand faute de planification à moyen et à long terme sont formés par exemple trop de diplômés de certaines disciplines universitaires ou trop d'ajusteurs¹⁰⁰⁰, de courtiers ou de mécanographes. Les victimes de ces

995Bureau International du Travail, *op. cit.*, p. 24.

996*Ibid.*

997J.-P. Bachy, 1977, *op. cit.*, p. 31.

998*Ibid.*

999*Ibid.*, p. 37.

1000Des ajusteurs désajustés ? Le mérite de ce jeu de mots involontaire (?) de Rousselet est de souligner, en la symbolisant par une qualification ouvrière, la dimension littéralement *industrielle* des raisonnements en termes d'ajustement/désajustement.

distorsions n'ont dans l'immédiat d'autres ressources que de se contenter d'activités d'attente ou marginales [...] »¹⁰⁰¹.

Peu importe que Rousselet insiste sur le rôle des désajustements qualitatifs et pense en termes explicitement planificateurs, là où Bachy raisonne en termes de volume global. L'important est que dans les deux cas, les jeunes sont placés dans l'obligation d'en rabattre sur les ambitions que leurs titres scolaires légitiment.

En insistant sur les liens entre le désinvestissement de la vie professionnelle par une partie des jeunes et la démocratisation scolaire, les sciences sociales de l'entreprise ne font qu'énoncer une idée suffisamment banale au cours des années 1970 pour qu'un journaliste économique du *Monde* fasse mine de s'excuser d'y revenir :

« Passons là plus brièvement, car les faits sont maintenant largement connus : les classes nées à la fin des années 50 et qui arrivent sur le marché du travail sont particulièrement nombreuses et une masse imposante de leur effectif a accédé à l'enseignement supérieur. Il n'y a pas, en face, assez d'offres et suffisamment de postes qui correspondent au niveau des diplômes qu'ils ont engrangés, souvent, au reste, en poursuivant des études, faute de pouvoir entrer dans la vie active. Un phénomène de "rejet" beaucoup plus important qu'avant guerre se produit, les jeunes préférant entrer dans la "couche intermédiaire" de l'occupation précaire : "travail noir", travail à temps partiel, intérimaires, etc., en attendant mieux, plutôt que de se "fixer" en dessous des barreaux de l'échelle sociale auxquels ils s'estiment destinés par leurs études »¹⁰⁰².

Sont ainsi reliés refus du travail et recours à l'emploi précaire. Mais surtout, la disproportion entre les flux du système d'enseignement et les positions disponibles est identifiée comme la cause des attitudes contestataires face au travail et à l'ordre social en général. Au lieu d'être issues d'un en-dehors indescriptible et incontrôlable (comme des expériences, des rencontres, le hasard, etc.), les tendances à vouloir se dégager des contraintes du travail salarié et à critiquer l'ordre social sont le résultat mécanique d'un défaut de coordination entre le système scolaire et le système productif.

Ces raisonnements appartiennent à une société industrielle au sens littéral du terme, qui fait référence à un type de formation économique associé à la consommation d'énergies fossiles, aux fortes concentrations de capital fixe et au salariat. Mais ils relèvent aussi, en un sens plus spécifique, de ce que Luc Boltanski et Laurent Thévenot ont proposé d'appeler le monde « industriel »¹⁰⁰³. Ce monde repose sur *l'efficacité* comme « principe supérieur commun », et vise à la *maîtrise* et à la *prévisibilité* aux moyens de *méthodes*, de *mesures*, de *programmes planifiés*, en vue du *progrès*. La grandeur des êtres s'y décline sous la forme de leur valeur *professionnelle*, de leur *compétence*, de leur *adaptation*, de leur *fiabilité*. Particulièrement éclairante pour ce qui nous

1001Jean Rousselet, 1974, *op. cit.*, p. 33.

1002Pierre Drouin, « Les dés sont pipés pour les jeunes », *Le Monde*, 18.04.1977.

1003L. Boltanski et L. Thévenot, 1991, *op. cit.*, p. 252 sq.

intéresse est la description de « [l]'harmonie de l'ordre industriel ». Celle-ci « s'exprime dans l'organisation d'un système, d'une structure dans laquelle chaque être a sa fonction, bref d'un "univers techniquement prévisible" : "On n'y remarque pas de dysfonctionnements ponctuels criards, tous les rouages de l'organisation s'engrènent sans à-coup" »¹⁰⁰⁴. Au contraire, les termes de « déphasage » (Bachy), de « décalage » (BIT) ou d'« inadéquation » (Rousselet) appartiennent au vocabulaire par lequel le monde industriel désigne ses dysharmonies. Quant au vocabulaire utilisé pour décrire le « marginalisme », il décline exactement les formes de la petitesse du monde industriel, selon laquelle « Les gens sont en état de petit lorsqu'ils sont *improductifs*, lorsqu'ils fournissent peu de *travail*, en raison de leur *absentéisme*, de leur *turn-over*, ou parce qu'ils sont *inactifs*, *chômeurs*, *inadaptés* [...] »¹⁰⁰⁵.

On peut donc dire que les textes de sciences sociales de l'entreprise que nous avons rassemblés analysent les « attitudes » déviantes des jeunes envers le travail selon les schèmes du monde industriel, en se positionnant comme des ingénieurs (sociaux) chargés de réparer une machine (sociale). Leurs analyses visent à restaurer la maîtrise, car l'identification des facteurs de désajustement apprête des mesures de réajustement, propres à rétablir l'harmonie. La solution aux désordres du travail se présente alors comme le réglage technique d'un mécanisme qu'on aurait laissée dysfonctionner par négligence, « faute de planification » comme dit Rousselet.

Mais les analyses de la marginalité juvénile comme expression d'un désajustement ne se bornent pas à identifier des circuits de causalité qui permettent une action réparatrice. Elles reviennent aussi, si l'on peut dire, à capturer dans le monde de l'efficacité et des rapports causaux, ce qui se donne plus volontiers dans le registre du cri du cœur de révolte, du jaillissement de la subjectivité, du surgissement d'une exigence d'authenticité, etc., autrement dit dans le langage du monde inspiré¹⁰⁰⁶. La réduction à la cité industrielle est une façon de réduire la portée des mises en cause que le « marginalisme » adresse au monde industriel, c'en est la déconstruction et le « dévoilement critique »¹⁰⁰⁷. Ainsi, à travers ces deux aspects (plutôt pratique et plutôt moral), les comportements perturbés et perturbateurs repérables parmi la jeunesse des années 1970 peuvent apparaître comme le résultat prévisible de désajustements entre des paramètres (distribution des titres, ouverture des

1004 *Ibid.*, p. 261.

1005 *Ibid.*, p. 254.

1006 De ce point de vue, l'homophonie aspirations-inspiration attire l'attention sur le fait que les « aspirations » sont toujours prêtes, du point de vue du monde industriel, à se laisser emporter par l'« inspiration » et à rompre la « coordination » par l'activité « brouillonne » de gens « illuminés », facteur de « gâchis », etc. (ce sont les termes typiques de la critique du monde inspiré depuis le monde industriel, dans *De la Justification*, *Ibid.*, p. 254.330). C'est donc presque par définition que les « aspirations » posent problème ; la diffusion dans les années 2000 de la notion de « projet professionnel » peut être regardée comme une façon de promouvoir un mode de projection dans l'avenir pour les jeunes scolarisés qui esquivent l'axe de tensions industriel/inspiré.

1007 *Ibid.*, p. 199.

postes)¹⁰⁰⁸, susceptibles d'être réajustés sans avoir à en passer par la prise en compte des griefs portés par « les jeunes ».

Cependant, les modalités du réajustement ne sont pas sans poser des difficultés que l'un de nos auteurs relève. Sans doute, « promettre aux jeunes, dès lors qu'ils acquièrent un meilleur niveau de formation générale qu'ils accéderont tous aux responsabilités les plus élevées [...] serait de l'utopie ou de la démagogie », puisqu'il y aura « toujours, quel que soit le pays ou le système, des postes sans qualification et des emplois de simple exécution »¹⁰⁰⁹. Dès lors, comment prévenir la formation d'une frange de diplômés en excédent par rapport aux débouchés existant dans les positions supérieures, et par conséquent destinés à la vie marginale ?

« Doit-on alors, dans une perspective malthusienne en arriver un jour à limiter volontairement le progrès de la diffusion des connaissances et à restreindre artificiellement l'un des besoins les plus fondamentaux des individus dans les sociétés développées : celui de se former ? L'idée seule est absurde. Une solution consisterait peut-être à assurer une certaine alternance ou rotation dans les emplois non qualifiés »¹⁰¹⁰.

La recherche de l'harmonie entre les flux scolaires et les besoins (supposés en faible croissance) de main-d'œuvre qualifiée se heurte ici à la fois à l'idée de progrès, haut placée dans la cité industrielle, et à l'exigence civique (avec laquelle la cité industrielle a noué des liens privilégiés) de laisser ouvertes les voies de promotion sociale. Puisque l'enseignement doit poursuivre sa logique d'expansion (sous peine de renier le progrès), et que le système productif ne suit pas une évolution parallèle vers plus de qualification pour tout le monde, il faut briser l'identification rigide poste/individu – c'est-à-dire rien de moins qu'un des fondements de la société salariale. La contradiction scolaire appelle ici le genre de réponses développées quelques années plus tard sous la bannière du « dualisme ». Une telle tension suggère qu'il est difficile de penser les rapports emploi-formation de façon cohérente dans les termes d'un compromis industriel-civique.

1008Le *naturel* sociologique de ce raisonnement invite à s'interroger sur les liens, qui vont peut-être un peu trop de soi dans certains styles de sociologie, entre cette discipline et la « cité industrielle » au sens des *Économies de la grandeur*. Le parti-pris de scientificité risque de glisser, en passant par la recherche d'exactitude et de systématisme quantifiée, en un parti-pris pour un « monde » aux dépens des autres. Sans forcément s'en rendre compte, le sociologue peut endosser le principe de grandeur le plus en affinité avec ses instruments de connaissance, quitte à embrayer sur la polémique à l'encontre des autres « mondes », et des êtres sociaux qui en relèvent. L'interrogation sur les significations politiques des instruments de connaissance, telle qu'elle a été développée par exemple par Alain Desrosières à propos des statistiques, mais aussi l'ouverture aux différentes façons de connaître la société apparaissent comme les moyens d'éviter de se refermer trop vite sur une unique façon d'ordonner le monde social. Précisons que les rappels à la « neutralité axiologique » laissent totalement de côté ce type de rapports, pourtant omniprésents en sciences sociales, entre connaissances et action, ou instruments et politiques.

1009J.-P. Bachy, 1977, *op. cit.*, p. 39.

1010Ibid.

2.3 Indemnisation du chômage et précarisation de la précarité

« ce que la jeunesse croit savoir des risques actuels de chômage n'est pas moins démobilisant que ce qu'elle découvre en même temps de l'indulgence d'une société d'assistance, aussi prête à entretenir ceux qui ne veulent d'aucun travail que ceux qui ne réussissent pas à en trouver un. Même si la solidarité sociale justifie toutes les aides, savoir que ne pas travailler n'empêche pas de survivre n'est pas fait pour magnifier l'effort laborieux »¹⁰¹¹.

La citation ci-dessous de Rousselet choque par son outrance (il faudrait donc laisser mourir ceux qui n'ont pas de travail pour « magnifier l'effort laborieux » ?). Mais elle pointe un élément décisif du régime d'activité prêté à la jeunesse « allergique au travail » : le système d'alternance entre des emplois temporaires déclarés mais brefs, et la perception des allocations chômage qui en découlent, autrement dit l'instrumentalisation du revenu socialisé au profit du projet de limiter la place du travail salarié dans l'existence. La plupart des auteurs qui tiennent le discours de la crise du travail mentionnent le rôle des allocations chômage dans la traduction du désenchantement de la jeunesse en comportements déviants face au travail. Ils peuvent être rejoints sur ce point par des recherches qui prennent un autre point de départ : celui de l'expérience du chômage. Nous pensons à l'ouvrage de la sociologue Dominique Schnapper qui, si l'on en retient aujourd'hui plutôt les aspects relevant de la sociologie de la pauvreté ou du rapport entre travail et intégration sociale, s'inscrit parfaitement dans la problématique du mode de vie marginal, et pointe le détournement de l'assurance chômage auquel se livrent certains « chômeurs ».

Dans *L'épreuve du chômage*¹⁰¹², à partir d'une enquête par entretiens, Dominique Schnapper établit une typologie des différentes expériences du chômage. Elle obtient trois types, qui correspondent tendanciellement à des conditions sociales : une épreuve de « chômage total », surtout celle de salariés non qualifiés, chez qui le travail, support central de l'identité sociale, laisse place à un vide absolu et destructeur ; un « chômage différé », vécu principalement par des cadres qui, un temps, parviennent à se construire un statut de substitution autour de leur activité de recherche d'emploi ; et enfin le « chômage inversé », dont la parenté avec les discours sur le « marginalisme juvénile » est frappante. Celui-ci correspond en effet à une base sociale que l'auteure caractérise de façon détaillée : il est « vécu[...] par une population jeune, classée par l'INSEE dans les catégories

1011J. Rousselet, 1980, *op. cit.*, p. 179.

1012Dominique Schnapper, *L'épreuve du chômage*, Nouv. éd. rev., Paris, Gallimard, 1994 [1980].

d'"employés qualifiés" ou d'"employés non qualifiés", en grande majorité féminine, avec une faible qualification professionnelle »¹⁰¹³, mais souvent « issus des classes moyennes ou supérieures »¹⁰¹⁴, voire « diplômés de l'enseignement supérieur »¹⁰¹⁵. Ces « jeunes travailleurs non manuels »¹⁰¹⁶ « entre 23 et 30 ans [o]nt déjà exercé une profession "quelconque" »¹⁰¹⁷. Celle-ci leur a signifié « l'inadéquation entre le système d'exigences suscité par le système d'enseignement – indépendance, réalisation de soi – et la traduction de cette qualification sur le marché du travail »¹⁰¹⁸ de sorte qu'ils se trouvent « menacés par la prolétarisation »¹⁰¹⁹. Rapportant les chômeurs/-euses inversé(e)s aux débats sur la crise du travail, D. Schnapper affirme que c'est chez eux/elles, « et non parmi les jeunes ouvriers, qu'on trouve le véritable refus – en tous cas provisoire – du travail réel, c'est-à-dire du travail qu'ils sont susceptibles de trouver, étant donné leur qualification et les caractéristiques du marché de l'emploi »¹⁰²⁰. Ainsi rapporté à des conditions sociales bien précises, le refus du travail se trouve étroitement circonscrit, et non plus, comme chez J. Rousselet ou P. Sartin, flottant dans une généralité aussi lourde de menaces qu'indéterminée.

Le portrait des chômeurs inversés se divise en deux variantes : « les vacances prolongées [des] "rentiers provisoires", et la "vie d'artiste" dont profitent les jeunes "intellectuels" et "artistes" »¹⁰²¹. Les premiers, « sans problèmes financiers urgents, vivent le chômage comme une période de vacances, c'est-à-dire une période où le non-travail est normal »¹⁰²². Les seconds, « âgés en majorité de 25 à 30 ans, ayant déjà eu des expériences professionnelles qu'ils ont jugées incompatibles avec leur vocation, [...] participent aux normes et aux valeurs d'une contre-culture¹⁰²³, dans laquelle le sens donné au travail et au chômage est inversé »¹⁰²⁴. Davantage que les « "rentiers provisoires" », ils développent « l'utilisation parfois innocente, parfois d'une habileté quasi professionnelle, des ressources qu'offrent les mesures d'indemnisation du chômage »¹⁰²⁵. Leur savoir-faire comporte une optimisation des allocations-chômage, couplée à la multiactivité : « Ils restent ainsi longtemps à la limite du marché du travail, faisant alterner les phases déclarées d'activité professionnelle et de chômage, ou même se livrant, au cours de la période de chômage, à des activités partielles, plus ou

1013D. Schnapper, *op. cit.*, p. 162.

1014*Ibid.*, p. 168.

1015*Ibid.*, p. 169.

1016*Ibid.*, p. 189.

1017D. Schnapper, *op. cit.*, p. 87.

1018*Ibid.*, p. 169.

1019*Ibid.*, p. 168.

1020*Ibid.*

1021*Ibid.*, p. 163.

1022*Ibid.*, p. 176.

1023De cette « contre-culture », D. Schnapper ajoute qu'elle est « inspirée par le mouvement de Mai 68 » (D. Schnapper, *op. cit.*, p. 51).

1024*Ibid.*, p. 177.

1025*Ibid.*, p. 186.

moins déclarées, de pigistes, enquêteurs ou animateurs »¹⁰²⁶. Ainsi, non seulement la crise du travail est ramenée aux proportions modestes d'une frange socialement bien déterminée de la jeunesse, mais encore les déterminations de cette frange la dépouillent de toute aura subversive. Loin d'exprimer la révolte, après tout compréhensible, face aux dures conditions du travail ouvrier, les pratiques de contestation du travail émanent des prétentions froissées d'une jeunesse trop privilégiée pour pouvoir se prévaloir d'une véritable souffrance. Aux prétentions illusoires et à l'individualisme égoïste qui fondent le « chômage inversé », Schnapper oppose la souffrance, réelle et bien fondée, des travailleurs qui éprouvent, avec le « chômage total », « la vérité de la condition de chômeur »¹⁰²⁷.

En circonscrivant le rapport « inversé » au chômage, et en l'insérant dans un cadre philosophique (l'« intégration » sociale) et typologique (le « chômage total ») qui le fait apparaître comme blâmable, D. Schnapper appartient au versant savant d'une évolution qui s'amorce à l'époque où elle écrit, et qui a profondément modifié les règles de l'indemnisation du chômage. Comme on l'a vu, le septennat de Valéry Giscard d'Estaing est la grande époque du discours sur le marginalisme et les pratiques d'évitement du travail chez les jeunes. Or, l'année d'entrée en fonction du président Giscard correspond à la mise en place d'« une allocation généreuse (ASA - allocation supplémentaire d'attente) »¹⁰²⁸. La création de l'ASA correspond à un moment où domine l'idée que la crise sera courte et qu'il faut provisoirement dépenser pour « préserver la paix sociale »¹⁰²⁹. Cette mesure a pu contribuer à aménager, entre l'absence d'emploi et la détresse sociale, l'espace où pouvait être menée une vie « marginale ». Mais l'ASA a été transformée en 1979 « en une prestation dégressive »¹⁰³⁰, qui n'est que le premier d'une longue série de rétrécissements de l'indemnisation du chômage. Or, cette réforme n'est pas sans lien avec les représentations du chômage. Fabrice Colomb, qui a étudié les débats politiques et experts autour des réformes de l'assurance chômage à cette époque, estime qu'une certaine représentation du « "chômeur profiteur" » ainsi que des « principes moralisateurs » ont pesé dans l'orientation de la réforme de 1979, en particulier lors des débats au Parlement¹⁰³¹. On parle du « "chômeur professionnel" » ou des « "spécialistes du chômage" »¹⁰³², et du « "chômeur golfeur" »¹⁰³³. Des appels sont lancés pour un système plus « "incitatif" »¹⁰³⁴.

1026 *Ibid.*, p. 187.

1027 D. Schnapper, *op. cit.*, p. 18.

1028 Fabrice Colomb, *Les politiques de l'emploi, 1960-2000: sociologie d'une catégorie de politique publique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 64.

1029 Selon une note au premier ministre de 1974, citée par Colomb, *op. cit.*, p. 66.

1030 *Ibid.*, p. 64.

1031 *Ibid.*, p. 65 et 86.

1032 *Ibid.*, p. 87.

1033 *Ibid.*, p. 81.

1034 *Ibid.*, p. 88.

Les travaux disponibles signalent, entre 1980 et 2000, un durcissement constant des règles d'indemnisation du chômage, touchant en particulier les chômeurs issus d'emplois précaires. Après une longue période de renforcement des droits d'indemnisation chômage¹⁰³⁵, les années 1980 marquent un reflux¹⁰³⁶. Au début des années 1980, le CNPF, arguant que le déficit de l'Unedic est considérable et qu'il est dû à la hausse du chômage, fait part de ses revendications :

« [La] limitation des charges incombant à l'Unedic, [un] régime plus simple, plus cohérent, plus juste et évitant très précisément de favoriser une tendance égalitariste au détriment des cadres et en recherchant des solutions qui améliorent le marché de l'emploi, et d'abord une dégressivité réelle et efficace de l'indemnisation du chômage économique »¹⁰³⁷.

La réforme de 1982 va dans ce sens. Le décret du 24 novembre 1982 maintient les cinq allocations prévues par l'accord de mars 1979¹⁰³⁸, mais choisit de « différencier les durées d'indemnisation en fonction des durées préalables d'affiliation au régime, alors qu'auparavant seul l'âge du chômeur était pris en compte pour justifier des durées d'indemnisation différentes », et qu'il suffisait, pour être indemnisé, d'avoir cotisé « trois mois dans les six mois »¹⁰³⁹. La réforme de 1982 provoque donc des baisses d'indemnisation¹⁰⁴⁰. La baisse est « comprise entre 10 et 35% selon les cas pour les salariés ayant connu une carrière stable avant leur licenciement », mais « Elle est beaucoup plus forte encore pour les salariés n'ayant que de courtes références d'activité ». Leurs durées d'indemnisation sont en effet réduites par le système des « filières d'indemnisation » : « Ainsi, un salarié de moins de 50 ans au chômage qui avait cotisé trois mois avant son licenciement pouvait être indemnisé pendant une durée de trois ans, alors qu'il ne peut plus être indemnisé que pendant trois mois en 1984, et à taux réduit »¹⁰⁴¹. Sont atteints surtout ceux ayant cotisé entre 3 et 12 mois.

La même tendance est à l'œuvre dans la réforme de 1992 :

« [Les réformes de 1982 et 1992] signifie[nt] que le risque de précarité est de moins en moins couvert par le régime d'indemnisation du chômage, qu'il s'agisse des salariés les plus jeunes ou des salariés les plus âgés qui, à la suite d'un licenciement, ne parviennent plus à se réinsérer professionnellement et enchaînent souvent des contrats précaires ou des contrats aidés des politiques d'emploi »¹⁰⁴².

1035« Jusqu'au début des années quatre-vingt, on assiste à un mouvement continu d'amélioration des protections accordées aux demandeurs d'emploi en quête d'intégration dans le modèle salarial », le souci dominant étant de « favoriser la mobilité de la main-d'œuvre à travers une indemnisation des périodes de transition entre deux emplois » (Christine Daniel et Carole Tuchsirer in *L'État face aux chômeurs: l'indemnisation du chômage de 1884 à nos jours*, Paris, Flammarion, 1999, p. 27-8).

1036La précarisation de la précarité est précisément l'inverse de ce que vivent au même moment les intermittents découvrant l'intermittence. Voir Mathieu Grégoire, *op. cit.*, 2013.

1037Cité par C. Daniel et C. Tuchsirer, *op. cit.*, p. 262.

1038*Ibid.*, p. 280.

1039*Ibid.*

1040*Ibid.*, p. 292.

1041*Ibid.*

1042*Ibid.*, p. 313.

Carole Tuchszirer note que l'effritement des indemnisations pour les précaires se poursuit en 2001 : « Ce ne sont plus trois mois d'activité mais quatre (au cours des huit derniers mois) qui sont exigés pour ouvrir des droits indemnitaires », ce qui renvoie les trop jeunes ou trop anciens chômeurs, ainsi que les ressortissants de l'emploi précaire, à la « solidarité », gonflant les effectifs du RMI¹⁰⁴³. Résultat de cette évolution : en 1998, 40% des demandeurs d'emploi perçoivent une indemnité inférieure à ½ SMIC¹⁰⁴⁴, cela au moins autant en raison du changement de réglementation que du développement de l'emploi de faible qualité¹⁰⁴⁵.

Daniel et Tuchszirer, tirant le bilan des transformations de l'indemnisation du chômage depuis 1980, soulignent leur caractère précarisateur :

« Aujourd'hui, l'Unedic, loin de combattre les effets de la précarité de l'emploi qui caractérise le fonctionnement actuel du marché du travail, semble au contraire entretenir ce processus en participant à son tour à l'éclatement du salariat. A la diversification des formes d'emploi correspond ainsi une diversification croissante des formes d'indemnisation des chômeurs, où les plus exposés au risque de chômage sont également ceux qui se voient les plus mal indemnisés, quand ils le sont encore »¹⁰⁴⁶.

Quant à l'État, au lieu de la compenser, il accompagne l'évolution du régime paritaire : « Côté État, le régime de solidarité s'est lui aussi inscrit dans cette tendance à l'abaissement des droits et au renforcement des conditions d'activité requises pour bénéficier d'une indemnisation »¹⁰⁴⁷. Les exclus des deux systèmes sont renvoyés vers le RMI. Le poids de la réduction du déficit de l'Unédic ainsi que la logique des « incitations » à la reprise d'emploi ont porté en priorité sur les salariés précaires et/ou jeunes, ayant de courtes durées de cotisation :

« Les droits à indemnisation n'ont pas évolué de la même façon pour tous depuis 1979. Certaines catégories de chômeurs ont des droits à indemnisation qui baissent très fortement entre 1979 et 1997, en particulier tous les demandeurs d'emploi ayant douze mois ou moins de durée préalable d'affiliation »¹⁰⁴⁸.

Autrement dit, pour ceux qui, victimes de la crise ou désireux de tenir le travail à distance, ne sont employés que par intermittence, les allocations chômage deviennent plus difficiles d'accès.

1043Carole Tuchszirer, « La nouvelle convention d'assurance-chômage : le PARE qui cache la forêt », *Mouvements*, mars 2001, vol. no14, n° 2, p. 15-24.

1044C. Daniel et C. Tuchszirer, *op. cit.*, p. 313.

1045*Ibid.*, p. 314.

1046C. Daniel et C. Tuchszirer, *op. cit.*, p. 29.

1047*Ibid.*

1048*Ibid.*, p. 313.

Conclusion

Les alarmes sur le rapport des jeunes au travail, qui fleurissent au cours du septennat du président Giscard, sont prises très au sérieux par les stratèges des employeurs. Une expertise de sciences sociales de l'entreprise se développe pour étudier les comportements déviants des jeunes face au travail, identifier leurs causes, et proposer des pistes de réforme. Ces travaux s'accordent pour considérer que les « aspirations » des jeunes entrent fortement en contradiction avec les conditions que la société industrielle a à leur proposer. Beaucoup de ces travaux voient dans l'expansion scolaire la cause du déplacement des aspirations hors des sentiers du réalisme. Mais le système scolaire apparaît comme délicat à réformer, ce que confirmera l'échec du projet Devaquet en 1986. Certains soulignent le rôle des allocations chômage comme support économique décisif du « marginalisme », permettant l'alternance entre les séquences « dans le système », aussi brèves que possible, et les séquences « hors-système », selon l'expression indigène reprise par G. Mauger et C. Fossé. Or, les représentations de l'expérience du chômage interviennent dans les débats politiques sur les conditions d'indemnisation. Ces conditions deviennent de plus en plus restrictives, à partir de 1979, en particulier pour les demandeurs d'emploi ayant de faibles durées de cotisation. Le durcissement des conditions d'accès à l'indemnisation du chômage pour les ressortissants des emplois précaires précarise la précarité, ce qui contribue sans doute à la raréfaction, à partir des années 1980, des discours sur la contestation du travail par les jeunes. La part d'indétermination du sens des emplois précaires s'en trouve fortement amenuisée. Malgré cela, nous allons voir que l'interprétation sociologique du signifiant « précaire » reste controversée.

3. GÉRER OU RÉCUSER LES « NOUVELLES ASPIRATIONS » ?

3.1 Prospective « dualiste » et avenir du marginalisme

« "Là où les uns s'indignent de la remise en cause des valeurs du travail et de la consommation marchande, d'autres se demandent s'il ne convient pas au contraire d'encourager ces tendances

présentes dans des secteurs non-négligeables de la population d'âge actif et notamment de la jeunesse" »¹⁰⁴⁹.

Le « dualisme » est la forme sous laquelle les critiques en acte du travail, typifiées sous le nom de mode de vie « marginal », apparaissent momentanément aux yeux de stratèges de la modernisation comme la composante possible d'un renouvellement de la société française. La notion de « dualisme » était présente de longue date dans les travaux de l'économiste américain Michael J. Piore à propos des segmentations du marché du travail. Mais en 1980, elle change de statut lorsqu'apparaissent dans le débat public des textes auréolés d'une certaine autorité étatique qui l'envisagent comme une évolution possible, voire souhaitable, de la force de travail en France. Élaborées dans le cadre de la préparation du VIIIe Plan, ces propositions relèvent de la « prospective » comme exercice de spéculation sur le changement, destiné renforcer la maîtrise d'acteurs de grande taille (État, grande entreprise, secteur économique) sur l'avenir.

D'après les auteurs qui commentent le « dualisme », cette proposition est apparue dans un texte de J. Amado et C. Stoffaes intitulé « Vers une socio-économie duale ? » dans un rapport au commissariat au Plan en 1980¹⁰⁵⁰. Selon l'économiste Michel Schiray, qui commente ce débat dans la revue *Autogestion*, le texte d'Amado et Stoffaes « a quelque peu défrayé la chronique, à la surprise même de ses auteurs »¹⁰⁵¹. D'où la richesse du dossier « société duale », sur lequel nous avons rapidement repéré des tribunes dans la presse (le mois d'août 1980 voit ainsi un échange de tribunes sur ce thème entre le secrétaire général de la CFDT Edmond Maire et le philosophe André Gorz¹⁰⁵² ; en octobre, Jacques Delors et Jean-Baptiste de Foucauld publient dans *Le Monde* une tribune intitulée : « Contre la société duale : la maîtrise de son temps »¹⁰⁵³), un nouveau rapport préparatif au VIIIe Plan¹⁰⁵⁴, un dossier de la revue *Autrement* en 1981 sur les « nouveaux entrepreneurs » où il est question de société duale autant que de marginaux, de précarité et de « tiers-secteur »¹⁰⁵⁵, une journée d'études à la Maison des Sciences de l'Homme de Paris sur « la socio-économie duale » tenue le 17 février 1981 en présence de Pierre Rosanvallon, André Gorz, Christian Stoffaes et Ivan

1049 Françoise Giroud, Philippe d'Arvisenet et Jacques Sallois, *Réflexions sur l'avenir du travail*, Paris, La Documentation Française, 1980, cité par Linhart, 1982, *art. cit.*, p. 182)

1050 J. Amado et Ch. Stoffaes, « Vers une socio-économie duale ? », *La société française et la technologie*, Commissariat au Plan, Documentation française, 1980.

1051 M. Schiray, « D'un dualisme à l'autre. Éléments pour un débat », *Autogestion*, n°8-9, printemps 1982, p. 37.

1052 E. Maire, « Le mouvement ouvrier face aux idéologies de crise », *Le Monde*, 21 et 22 août 1980 et la réponse d'A. Gorz dans *Libération*, le 26 août 1980.

1053 *Le Monde*, 27 octobre 1980.

1054 F. Giroud, P. d'Arvisenet et J. Sallois, *op. cit.*

1055 « Dix heures par jour (avec passion), au-delà du chômage et du salariat, les pionniers d'une autre entreprise », *Autrement*, n°34, 1981.

Illich. Signalons que Gorz venait de publier ses *Adieux au prolétariat*¹⁰⁵⁶, comportant un sous-chapitre « pour une société dualiste ». La revue *Autogestion* fait intervenir le même André Gorz en 1982 au sein d'un numéro spécial : « Un travail sans emploi : la société duale en question »¹⁰⁵⁷. Mais 1982 est une date tardive sur ce sujet éphémère. Enfin, la revue *Futuribles*, lieu d'échange entre patronat moderniste et hauts fonctionnaires, publie sur le thème de « l'économie duale » dès 1979 (mais à notre connaissance sans écho public) et donne la parole, pendant l'été 1980, à Françoise Giroud sur « l'avenir du travail »¹⁰⁵⁸. Nous reviendrons un peu plus loin sur les réponses que la proposition de la « société duale » a suscitées chez les sociologues.

La prospective du dualisme se veut une réponse aux « [n]ouvelles attitudes, nouvelles aspirations »¹⁰⁵⁹ à l'égard du travail. On retrouve sur ce point les éléments de la « crise du travail », mais ils sont considérés d'un œil nouveau¹⁰⁶⁰ : dans *Futuribles*, Hugues de Jouvenel accorde toute son attention à « l'évolution des mentalités », aux « nouveaux styles de vie », aux « aspirations nouvelles »¹⁰⁶¹, à l'importance du « libre épanouissement de sa personnalité », au « besoin d'appartenance, d'estime, de réalisation de soi »¹⁰⁶², et ironise au contraire sur « ceux qui rêvent d'une opposition radicale entre l'autorité et le laisser-aller »¹⁰⁶³. De même, un rapport de prospective sur commande publique, reproduit par la revue *Autogestion* prend acte que « Travailler à faire autre chose que travailler paraît être désormais l'aspiration d'un nombre croissant de jeunes »¹⁰⁶⁴. Loin de traduire une opposition inconciliable avec le projet d'une France moderne et compétitive, les nouvelles attitudes peuvent être un facteur de progrès : « Ce n'est pas le refus du travail et de l'organisation ; c'est une tendance profonde, d'une population ingénieuse et développée, à l'auto-organisation du temps, du travail, de la vie »¹⁰⁶⁵. Pour ces auteurs, les alarmes sur l'allergie des jeunes au travail n'ont plus cours, ce sont des hantises passées¹⁰⁶⁶. Il faut désormais observer les

1056A. Gorz, *Adieux au prolétariat*, Paris, Gallilée, 1980.

1057 *Autogestion*, *op. cit.*

1058 *Futuribles*, n°35, Juillet-août 1980, p. 69-94.

1059F. Giroud, P. d'Arvisenet et J. Sallois, *op. cit.*, p. 83.

1060Y figurent également des considérations sur la surproduction scolaire, proches de celles que l'on a évoquées plus haut dans ce chapitre.

1061 *Futuribles*, n°35, Juillet-août 1980, p. 3. À la condition, certes, de ne pas en laisser le monopole des réponses à ces aspirations à « quelques théoriciens, généralement idéologues » (*Ibid.*, p. 7).

1062 *Ibid.*, p. 7.

1063 *Ibid.*, p. 14.

1064J.-M. Roche, « Distinguer travail et emploi », extrait du rapport « Prospective du travail à l'horizon 2000 », Ministère du travail, octobre 1980, cité dans *Autogestion*, n°35, p. 11.

1065F. Giroud, *art. cit.*, p. 88.

1066Très éclairantes à cet égard sont les interventions contrastées de deux chefs d'entreprise, reproduites à la fin de l'article de F. Giroud dans *Futuribles*. Le premier, qui dirige 1200 salariés, est froissé, au nom de ses jeunes cadres dynamiques, par l'indulgence de Giroud à l'égard des « nouvelles attitudes » : « il ne faudrait pas, parce qu'il existe un mouvement réel de moindre intérêt pour le travail et le revenu de la part de gens qui ne seront jamais des éléments d'entraînement pour la société, consentir à une sorte de pourrissement général préjudiciable aux jeunes de qualité ». Lui répond un employeur qui a de bonnes raisons de trouver du mérite aux aspirations nouvelles : « Je suis chef d'une petite entreprise de forme assez nouvelle puisque j'en suis aussi le seul salarié fixe, tous mes

nouvelles attitudes d'un regard bienveillant, attentif à repérer les promesses de progrès social et économique qu'elles peuvent contenir.

Mais les aspirations nouvelles ne sont pas la seule tendance à prendre en compte pour les prospectivistes. Ces aspirations se réalisent pour le moment sous la pression de « la multiplication des formes de travail précaire »¹⁰⁶⁷, tandis que de Jouvenel déplore que « si les jeunes cherchent à vivre plus authentiquement, ils vivent aussi dans une extrême précarité »¹⁰⁶⁸. Jacques Delors et Jean-Baptiste de Foucauld constatent, de même, que « les formes nouvelles de souplesse » ont pour condition « une précarité accrue »¹⁰⁶⁹. Par ailleurs, le durcissement prochain de la concurrence internationale apparaît inexorable. Le prolongement de ces tendances dessine un scénario négatif : « le fossé ne peut que s'élargir entre les emplois *garantis* (fonction publique et emplois assimilés, emplois ressortissant au "noyau dur" des entreprises privées) et [...] la catégorie des occupations précaires », qui comprend intérim, CDD, et « travail parallèle » (informel et/ou illégal)¹⁰⁷⁰. Même inquiétude chez Françoise Giroud face à la formation d'une

« population qui ne connaît plus que l'emploi précaire, le travail temporaire. Ces formes d'emploi ne présentent pas que des inconvénients mais il nous paraît assez grave, en termes de capital humain, qu'une fraction importante de la population active, et en particulier la jeunesse, puisse en arriver à ne plus avoir pour expérience que des allers-retours entre un emploi et l'ANPE, l'emploi précaire et le chômage »¹⁰⁷¹.

C'est donc une sorte de friche sociale qui est en train de se former sous l'effet de la précarisation. La question sera de savoir comment la réintégrer dans des rapports fonctionnels de complémentarité par rapport au reste de la société.

L'idée centrale des promoteurs du « dualisme » est que sous la double pression des nouvelles dispositions face au travail et de l'intensification de la concurrence économique mondiale, la structure sociale française ne peut embrasser une orientation unique et doit se scinder entre « un secteur productif et concentré » et des « "secteurs informels à mi-chemin du collectif et du productif, des tentatives de retour à la terre et à l'artisanat, des expériences de vie communautaire, d'années sabbatiques, de tourisme lointain et prolongé" »¹⁰⁷². Autrement dit, c'est comme si les

collaborateurs n'étant que temporaires. Ce sont des jeunes qui s'intéressent au contenu de leur travail et pas du tout aux formes extérieures. Cela aussi, cela existe » (F. Giroud, *art. cit.*, p. 89). A rapprocher des propos d'un chef d'entreprise interrogé en 1980 par D. Linhart et M. Maruani sur la "société duale", et qui répond : « Excellent, la société duale. Plus elle sera duale et mieux ce sera. Il y a des tas de gens qui ne veulent pas s'enfermer. Beaucoup veulent de la rémunération affective, intellectuelle » (D. Linhart et M. Maruani, *Précarisation et déstabilisation des emplois ouvriers : approche exploratoire. Rapport relatif à la convention d'étude n°650-125 avec le ministère du travail*, Paris, mai 1981, p. 8).

1067J.-M. Roche, *art. cit.*, p. 10.

1068De Jouvenel, *art. cit.*, p. 12.

1069J. Delors et J.-B. de Foucauld, *art. cit.*

1070J.-M. Roche, *art. cit.*, p. 13.

1071F. Giroud, *art. cit.*, p. 72.

1072Amado et Stoffaës, cités in Chancel et Tixier, « Introduction », in *Autrement*, n°34, 1981, p. 18.

« marginaux » ou la « contre-société », si abondamment discutés dans les années 1970, étaient en passe d'être érigés en une catégorie officielle de politique économique. Les contributeurs du numéro *d'Autrement* de 1981 continuent leur résumé en rapportant que « [c]es bons sauvages incarneront "l'héritage de nos traditions culturelles"¹⁰⁷³ ; ils seront "des hommes moins stables"¹⁰⁷⁴, avec bien évidemment "un revenu moindre", mais la satisfaction "d'un mode de vie plus convivial et plus classique" »¹⁰⁷⁵. Dans *Autogestion*, M. Schiray ajoute que d'après les promoteurs du dualisme, ce deuxième secteur doit également « servir d'"édredon" » à ceux qui seront victimes des risques encourus dans le secteur exposé à la compétition internationale¹⁰⁷⁶. Ainsi, la friche ou la « marge » conviviale et précaire peut trouver une raison d'être fonctionnelle en tant que « dispensateur d'aménités » auprès du secteur « affronté au marché international » : « le rôle stabilisateur et régulateur d'activités non intégrées dans les activités internationales constitue une condition majeure d'une insertion efficace dans le marché mondial »¹⁰⁷⁷.

Les adeptes des « nouvelles attitudes » pourraient donc se voir reconnaître un espace soit du côté d'une « économie informelle » légalisée ; soit sous forme d'emplois dans des associations satellites des collectivités locales, soit enfin dans

« l'ébauche d'une économie affranchie [...] du salariat et de la consommation marchande. En gros, à côté du secteur concurrentiel, se développeraient des poches d'autoconsommation où les jeunes, en particulier, qui refusent les contraintes de l'emploi salarié, accepteraient aussi de se passer de la consommation marchande »¹⁰⁷⁸.

Une sorte de réserve pourrait être concédée aux « marginaux » de toutes sortes, leur permettant de savourer leur autosuffisance en cessant de jouer un rôle perturbateur, de réintégrer leurs activités informelles dans les comptes nationaux, ou encore de se rendre utiles auprès de leurs concitoyens affrontés à la concurrence, en offrant un éventail de services associatifs complémentaires des services publics. On aura ainsi évité deux risques : avoir « à entretenir ou à contenir dans l'inactivité une partie de plus en plus importante de la population », et devoir recourir à des « "remèdes" en forme de catastrophe - conflit majeur ou solution autoritaire »¹⁰⁷⁹. Le « dualisme » se présente donc comme un *modus vivendi* entre deux camps qui se sont fait front lors de la décennie précédente.

1073 Allusion probable aux mouvements régionalistes.

1074 Et peut-être aussi moins souvent des hommes, ou alors des hommes (symboliquement) moins hommes ? Difficile de ne pas reconnaître dans ces deux secteurs la projection d'une vision de la complémentarité entre homme et femme : le dualisme connote de façon à peine sous-entendue l'opposition entre un secteur « viril » et un secteur « féminin ».

1075 Amado et Stoffaes, cités in Chancel et Tixier, « Introduction », in *Autrement*, n°34, 1981, p. 18.

1076 M. Schiray, *art. cit.*, p. 37.

1077 F. Giroud, *art. cit.*, p. 72.

1078 *Ibid.*, p. 81.

1079 *Ibid.*, p. 79. Difficile de savoir si ces termes désignent – pour les écarter – les projets révolutionnaires d'inspiration marxiste, ou bien des plans de contre-insurrection armée ciblant « hippies » et « marginaux », qu'auraient rêvés les franges les plus autoritaires des milieux prospectivistes.

Face aux critiques que ces propositions ont reçues (voir *infra*), une deuxième variante de l'idée dualiste a été développée : celle d'un « dualisme horizontal », préférable au « dualisme vertical »¹⁰⁸⁰. Ce dualisme deuxième manière consisterait, selon Françoise Giroud, « à ce que le maximum d'individus puissent répartir leur temps entre les "boulots" salariés contraints, déqualifiés, ignobles au sens étymologique du terme, et l'ouvrage libre, formateur, noble, psychologiquement gratifiant »¹⁰⁸¹. Autrement dit, l'inévitable distinction entre secteurs ne correspondrait plus à des oppositions entre catégories d'individus, mais entre différents temps sociaux entre lesquels la plupart des individus partageraient leur activité. La scission sociale serait évitée grâce à la généralisation de l'« autogestion de son temps »¹⁰⁸², de sorte que « chacun [puisse] choisir son mode d'insertion dans cette société duale »¹⁰⁸³.

Des idées semblables trouvent des défenseurs au Parti Socialiste. Ainsi, Jacques Delors et Jean-Baptiste de Foucauld signent en octobre 1980 une tribune du *Monde* intitulée : « Contre la société duale : la maîtrise de son temps »¹⁰⁸⁴. Leur projet de « révolution du temps » choisi vise à remédier à la fois à « la précarité, la dépendance, la marginalité » du « secteur informel », et à « l'uniformité » aliénante du « secteur productif ». « [L]a société duale est un fait », mais un fait que l'on peut infléchir vers un idéal de « reconstitution de l'unité sociale » par un « droit individuel au temps » à faire valoir le cas échéant contre l'employeur, de sorte que « ce so[ie]nt les mêmes individus qui [aie]nt un pied dans les entreprises ou organisations et un pied dans le secteur convivial », et qu'apparaisse un tiers-secteur dynamique, soupape à la routine productive et germe de créativité « au profit d'un nouveau modèle de développement »¹⁰⁸⁵.

La solution « dualiste » permet la convergence entre les auteurs cités précédemment, hauts fonctionnaires planificateurs, rédactrice en chef d'hebdomadaire pour cadres, membre haut placé du Parti Socialiste et fondateur d'association caritative, et une figure comme le penseur écologiste et sartrien André Gorz, dont les ouvrages sont truffés de citations du *Capital* et des *Grundrisse*. En effet, dans les *Adieux au prolétariat*, Gorz envisage lui aussi une « organisation dualiste de l'espace social en une sphère de l'hétéronomie, aux tâches socialement prédéterminées et relativement impersonnelles, et une sphère de l'autonomie où "tout va" », et qui offre des « possibilités d'épanouissement personnel, de créativité et d'activité communautaire »¹⁰⁸⁶. Il s'agirait de répartir les tâches hétéronomes sur toute la population afin d'en minimiser l'emprise sur le temps de chacun. On

1080M. Schiray, *art. cit.*, p. 38 ; la formule y est attribuée à Pierre Rosanvallon.

1081F. Giroud, *art. cit.*, p. 81.

1082Ibid., p. 82.

1083Ibid., p. 87.

1084J. Delors et J.-B. de Foucauld, *art. cit.*

1085Ibid.

1086A. Gorz, 1980, *op. cit.*, p. 152.

voit donc que le « dualisme » rallie une coalition assez proche de celle qui se réalise à la même époque autour du thème de l'autogestion, à la différence près que le thème autogestionnaire connaît une trajectoire longue, du gauchisme des années 1960 à la « nouvelle gauche » autour de 1980, en passant par la CFDT¹⁰⁸⁷, tandis que le « dualisme » semble réaliser instantanément cette synthèse entre des sensibilités politiques que tout semblait opposer, puis disparaître presque aussi vite.

Le rôle du thème « dualiste » ne se limite cependant pas à opérer des remaniements d'alliance dans le champ intellectuel. Il met en valeur des expériences qui d'ores et déjà illustrent l'heureuse complémentarité des deux secteurs. Ainsi, Françoise Giroud considère favorablement « certains comportements » « en marge des grandes organisations », par lesquels « ceux qui refusent de travailler n'importe où pour faire n'importe quoi n'importe comment » expriment « un nouvel espoir d'entreprendre : on se réunit, on crée des coopératives, on invente des technologies et des services »¹⁰⁸⁸. Le thème dualiste débouche sur l'invitation à entreprendre « Autrement », pour reprendre le nom de la revue qui, en 1981, fait fusionner la figure du marginal en recherche d'alternative avec celle de l'entrepreneur, dans un numéro au titre accrocheur : « Dix heures par jour... (avec passion) : Au-delà du chômage et du salariat, les pionniers d'une autre entreprise »¹⁰⁸⁹. Les « nouveaux entrepreneurs » y sont exaltés, pour leur double capacité d'innovation technologique (informatique et biotechnologie) et d'innovation sociale (multiplicité des statuts entre l'association et la SARL, capacité à fédérer des bonnes volontés...), dépassement des oppositions conflictuelles de la décennie précédente. Mais s'agit-il encore de « dualisme » ? Michel Rocard, ministre du Plan et de l'Aménagement du territoire, interviewé en tête de numéro, récuse le terme (c'« est quelque chose que nous combattons avec énergie [...] l'acceptation délibérée d'une société "à deux vitesses" ») et préfère parler d'un « tiers-secteur » ou d'une « économie sociale » garantissant « la primauté de l'individu sur l'argent »¹⁰⁹⁰. Un peu plus loin dans le numéro, un de ses conseillers, l'économiste François Soulage, relativise cette relativisation des contraintes économiques en affirmant que « l'économie sociale n'est pas une économie marginale », mais qu'elle a « toute sa place dans une économie concurrentielle » et qu'il serait dangereux d'y attirer « l'ensemble des personnes ne désirant pas mener une vie de travail telle qu'elle est actuellement conçue »¹⁰⁹¹.

Le thème dualiste débouche ainsi sur un discours à deux voix : inviter les mieux dotés des sympathisants de la « contre-société » à chercher du côté de l'innovation économique le

1087L. Boltanski et E. Chiapello, 1999, *op. cit.*, p. 283.

1088F. Giroud, *art. cit.*, p. 84.

1089 *Autrement*, n°34, 1981.

1090M. Rocard, p. 11 in *Autrement*, n°34, 1981.

1091F. Soulage, p. 37-41 in *Autrement*, n°34, 1981.

dépassement des contradictions où ils sont pris, mais pour leur rappeler dans un second temps la rigueur des règles de l'entreprise. En exaltant la convergence entre travail et plaisir, petit capitalisme et autonomie créative, écologie et technologie, promesses de réinvestissement des campagnes et campagnes d'investissement prometteuses, ce numéro *d'Autrement* représente un effort pour réconcilier les marges scolarisées du marginalisme avec l'entreprise. Dans la trajectoire de ceux et celles qui suivraient cette invitation, la vie de précaire, qu'elle ait été directement éprouvée ou seulement objet d'aspirations, n'aurait été que le laboratoire d'une nouvelle façon de vivre l'économie.

3.2 Les partis de gauche contre les « nouvelles idéologies »

Le dualisme est une élaboration relativement tardive (en toute fin de la décennie 1970), et à courte durée de vie (à peine deux ans), à partir des thèmes plus anciens du refus du travail, du « marginalisme », et des fameuses « nouvelles attitudes » de la jeunesse vis-à-vis du travail. Construits largement contre la gauche institutionnelle, ces thèmes sont, en retour, très mal accueillis par les partis de gauche, qui les vilipendent comme de pernicieuses « nouvelles idéologies »¹⁰⁹².

3.2.1 *Le PS contre l'idéologie dualiste*

Une des raisons du retentissement du texte d'Amado et Stoffaes est dans doute que le Parti Socialiste s'empare aussitôt du thème de la « société duale » pour en faire le symbole, voire l'objectif caché, de la part active prise par le gouvernement de Raymond Barre dans les transformations de l'emploi dénoncées comme « précarisation ». Dans un contexte de campagne électorale, le « dualisme » permet d'accuser le parti sortant d'une rupture dramatique de l'unité des citoyens, à laquelle le parti concurrent aura beau jeu d'opposer la défense inconditionnelle de l'unité sociale.

¹⁰⁹²Nous empruntons cette expression au titre de la contribution de de Pierre Bérégovoy au volume du Parti Socialiste sur le *Travail précaire* (J.-P. Bachy, P. Bérégovoy, M. Coffineau, et V. Neiertz, *op. cit.*) : « Précarité et nouvelles idéologies ». Les « nouvelles idéologies » sont précisément celles qui voudraient conférer au « précaire » la consistance et la signification d'une nouvelle forme de travail nécessitant une révision du répertoire des luttes sociales, voire désignant le sujet nouveau susceptible de mener ces luttes. Bérégovoy, qui ne reprend pas ce néologisme au cours de son texte, s'efforce au contraire de le rabattre sur une modalité de l'exploitation – contre laquelle les méthodes de lutte sont selon lui bien connues.

Sur ce point, le volume du PS sur le « travail précaire », en 1981, contient une contribution pugnace de Pierre Bérégovoy, alors Secrétaire national du parti, qui dénonce dans l'idéologie du « double capitalisme » et de la « société duale » l'inspiration secrète de la politique du gouvernement¹⁰⁹³. Bérégovoy pointe les textes où s'exprime cette « bien belle idéologie »¹⁰⁹⁴ : une note du CNPF, un texte de Françoise Giroud, et surtout les « documents préparatoires du VIIIe Plan »¹⁰⁹⁵. Il en conteste la pertinence économique, juge cette idée « à tous égards intolérable », et veut, avec le PS, « redonner au droit social son rôle unificateur »¹⁰⁹⁶ contre une « nouvelle droite » désireuse de réorganiser la société sur les bases de la « sélection naturelle » et de « l'argent-roi »¹⁰⁹⁷. Rien d'inattendu dans cette diatribe dirigé jusqu'à présent contre le gouvernement de droite.

Mais son texte s'achève sur deux pages sévères contre « une certaine gauche » qui, constatant l'éclatement de la classe ouvrière, conclut « que plus rien d'essentiel ne se joue dans le travail »¹⁰⁹⁸. Ce sont cette fois-ci André Gorz et Alain Touraine qui sont visés. Bérégovoy les accuse de vouloir substituer à la classe ouvrière les « travailleurs marginaux », au mouvement ouvrier « "les nouveaux mouvements sociaux" », et aux syndicats le « mouvement associatif »¹⁰⁹⁹, ce qui reviendrait à déplacer les luttes pour l'émancipation du plan du travail vers celui du temps libre. Or, à ces penseurs qui « estiment qu'en acquerrant de nouvelles formes de pouvoir sur le temps libre, on aboutira à un homme progressivement libéré des sujétions de la société technique »¹¹⁰⁰, Bérégovoy objecte qu'une fois le terrain de la production abandonné aux puissances économiques (« prendre notre parti du fait que quelques grandes multinationales gouvernent le monde »), l'espace concédé à la libération serait à la fois étroit et fortement hétéronome. Au contraire, le PS se targue de ne pas opposer « l'émancipation dans le temps libre à l'émancipation dans le travail »¹¹⁰¹, dont il faut réaffirmer la centralité. Bérégovoy conclut en rappelant le programme socialiste sur la réduction du temps de travail et la nationalisation des établissements de travail intérimaire, seule stratégie adaptée, selon lui, pour surmonter le problème du travail précaire.

1093P. Bérégovoy, 1981, *art. cit.*, p. 27.

1094*Ibid.*

1095*Ibid.*, p. 28.

1096*Ibid.*, p. 29.

1097*Ibid.*

1098*Ibid.*, p. 30.

1099*Ibid.*

1100*Ibid.*

1101*Ibid.*, p. 31.

3.2.2 Le PC contre l'idéologie marginale

Au moment où un secrétaire national du Parti Socialiste, proche du candidat François Mitterrand, tonne contre l'idéologie de la « société duale », la presse du Parti Communiste s'en prend, elle, plus largement aux discours sur la jeunesse et le travail. La revue *Économie & Politique*, dont on a vu qu'elle s'élevait très tôt contre les emplois précaires, prend le contre-pied des « plaintes hypocrites sur la "génération de la crise" »¹¹⁰². Il s'agit de réaffirmer la « réalité de classe » de la jeunesse : nombre de chômeurs, proportion d'ouvriers-ières, taux d'accès parmi eux et elles à la reconnaissance de la qualification, *etc.* Dans une perspective de distanciation, le rédacteur de la revue du PC choisit le verbe (« marginaliser »), de préférence au substantif (« les marginaux »), ce qui place l'accent sur les responsables de la marginalité sans s'engager quant à la pertinence des « marginaux » comme catégorie sociale. Ainsi, outre les désavantages structureaux qui définissent leur condition de classe, les jeunes sont victimes de la « stratégie de la marginalisation et de la désespérance » menée par la « classe dominante ». Cette stratégie passe par l'imposition d'un travail non stable, dont la jeunesse pâtit particulièrement et qui vise à la couper du « noyau stable » de la classe ouvrière et à « l'empêcher de se reconnaître dans [s]es grands combats quotidiens »¹¹⁰³. Mais à un niveau plus idéologique, « le pouvoir [encourage] la diffusion, par des canaux idéologiques divers et principalement réformistes, de toute une idéologie du "refus du travail" », brandie « comme substitut à la mise en cause consciente des rapports sociaux d'exploitation »¹¹⁰⁴. L'auteur concède qu'« une telle attitude » a bien « une base objective » étant donné l'ingratitude des conditions de travail imposées aux jeunes : elle est à la fois réelle et non sans justification.

Mais cette concession n'enlève rien à la nocivité de l'instrumentalisation de ces attitudes par « l'idéologie dominante ». Premier usage : « faire monter l'incompréhension des travailleurs adultes » de la « "France profonde" » pour « l'épouvantail d'une jeunesse dégénérée ». Le deuxième usage vise les jeunes eux-mêmes, c'est une « action aliénatrice » encourageant les jeunes à « glorifier toute attitude de renoncement, de démission, de rejet du travail », et laissant croire qu'on y trouverait « une nouvelle qualité de liberté ». Ces représentations vont même jusqu'à encourager la jeunesse à se conformer aux stéréotypes de la drogue et de la violence. Réaffirmant l'idéal de l'émancipation par le travail, l'auteur avertit les jeunes qu'adhérer à l'idéologie marginale revient à se résigner « la perte de leur capacité créatrice »¹¹⁰⁵. Mais le pire effet de cette « idéologie de la

1102P. Robert, « Jeunesse, crise et luttes », *Economie & Politique*, n°33, janvier 1980, p. 50-56.

1103Ibid., p. 52.

1104Ibid.

1105Mais aussi à la perte du « rapport au monde réel », en un « comportement de fuite de sa propre réalité » (*Ibid.*). Ces considérations sur le rapport au réel rappellent le parallèle du Dr Rousselet entre le « refus d'affirmer sa sexualité dans des conduites normalement viriles » et le « refus manifesté par tant de jeunes d'affirmer leur personnalité par le

désespérance » serait l'individualisme : « engager le plus grand nombre possible de jeunes dans la recherche sans espoir d'une solution individuelle et bricolée à la crise »¹¹⁰⁶. L'importance médiatique accordée aux rapports tourmentés de la jeunesse avec le travail revient donc à un effort pour rallier les « adultes » aux partis de l'ordre et démobiliser la jeunesse.

Ainsi, dans des styles différents, aussi bien un porte-parole autorisé du Parti Socialiste qu'une revue de référence du Parti Communiste dénoncent les implications idéologiques des considérations sur les « nouvelles attitudes » ou « aspirations ». Les deux partis se réclament de la lutte contre le capitalisme et font appel à la jeunesse. Mais ils réaffirment fermement les formes de participation à cette lutte attendues de la part des jeunes : non pas rejoindre les « marginaux » dans leurs tentatives pour aménager des interstices d'émancipation à la faveur des transformations de l'emploi, mais s'associer à la résistance du salariat organisé contre sa désorganisation par le travail précaire. On devine que ceux justement pris dans l'emploi précaire ne peuvent prendre part à cette lutte, en attendant d'être un jour embauchés pour de bon, que par le vote. Dès lors, ces positions ne peuvent être crédibles qu'aussi longtemps que l'abolition du travail précaire passe pour une politique gouvernementale possible.

travail ». Ces deux refus, poursuit Rousselet, « semblent bien avoir en commun les mêmes timidités et les mêmes appréhensions, nées probablement d'un même manque d'images paternelles suffisamment structurées et exemplaires pendant l'enfance » (Rousselet, 1974, *op. cit.*, p. 97). Ces considérations sur le rapport entre sexualité saine et ancrage dans le monde de la production se déclinent de préférence au masculin. Comment comprendre cette convergence entre le lanceur d'alerte de « l'allergie au travail », et le Parti Communiste ? Leurs interprétations de la société industrielle divergent, mais elles se rejoignent pour valoriser la figure de l'homme comme producteur, et pour renvoyer la recherche d'alternatives au travail salarié aux pathologies de l'adolescence.

1106 *Ibid.*, p. 53.

4. LA DISQUALIFICATION SOCIOLOGIQUE DU THÈME DES « NOUVELLES ASPIRATIONS »

4.1 Sociologie et rappel à la défense du salariat

4.1.1 *Contre la représentation publicitaire de l'intérim*

Des travaux sociologiques s'inscrivent eux aussi dans la lutte des partis de gauche contre les « nouvelles idéologies », comme dit Bérégovoy, qui associent les formes précaires d'emploi à la recherche d'une liberté vis-à-vis du travail. Ces « idéologies » se prêtent particulièrement à être dévoilées comme telles lorsqu'elles se présentent sous la forme de campagnes publicitaires. Nombreuses autour de 1980, celles-ci ont interpellé les sociologues en exprimant précisément ce qu'ils s'efforçaient de réfuter. Beaucoup de textes de notre corpus de sciences sociales du travail reproduisent leurs slogans et y répliquent. Prendre les mots d'ordre publicitaires pour point de départ est même alors un trait récurrent de la rhétorique des sciences sociales du travail.

Pour mieux faire ressortir la grande régularité des textes des sciences sociales du travail sur ce point, on peut commencer par citer un texte qui s'en écarte. C'est un article de 1979, qui n'est pas paru dans une revue de sciences sociales à proprement parler mais dans la revue généraliste *Autrement*. Il s'intitule : « Les "précaires" : de nouveaux hommes libres ? »¹¹⁰⁷. L'auteur commence bien par expliciter une « assertion, largement diffusée par le lobby des entreprises de travail temporaire », selon laquelle « Le travail temporaire, ou "précariat", est aux jeunes d'aujourd'hui ce que le Tour de France était aux compagnons du Moyen Age »¹¹⁰⁸ : une promesse d'acquisition de qualifications précieuses, garanties d'intégration professionnelle, et même l'espoir d'un réenchancement du travail, avec la référence médiévale. Mais au lieu de s'employer, comme le font les syndicats, à en dénoncer l'« outrecuidance éhontée », l'article en recherche « les fondements réels »¹¹⁰⁹ et accumule des « pratiques des intérimaires » qui « cadrent mal » avec le stéréotype (syndical ?) du « petit travailleur à la recherche éperdue de la sécurité de l'emploi »¹¹¹⁰. Il finit par

1107 Dans le numéro de la revue *Autrement* (n°21, octobre 1979), intitulé « Jeunes 16-25 ans, cherchent boulot cool. Petits chefs s'abstenir », p. 171-177. Signalé par Patrick Cingolani (*op. cit.*, 2005, p. 14).

1108 G. Dhée, *art. cit.*, p. 171.

1109 *Ibid.*

1110 *Ibid.*, p. 174.

laisser entendre que la condition des précaires les fait osciller entre l'apathie et une radicalité de « nouvel ennemi intérieur du capital », « profondément déstabilisat[rice] » aussi bien pour la société dans son ensemble que pour la gauche institutionnelle, prise dans un « consensus autour de l'entreprise »¹¹¹¹.

Le contraste est fort avec les démarches de sociologues plus proches du point de vue syndical qui prennent eux aussi pour point de départ les assertions publicitaires, mais pour les dénoncer comme trompeuses. Par exemple, l'un des premiers textes sociologiques sur la « précarisation de l'emploi », l'article de Jean-François Germe intitulé : « les nouvelles formes d'emploi : l'intérim » s'ouvre sur une citation, source de perplexité : « "Travaillez quand vous voulez ; huit jours de travail, huit jours de vacances" ». Germe poursuit ironiquement : « Ouvriers, employés, techniciens, cadres apparaissent souriants, tous unis sur cette affiche qui s'étalait, il y a quelques mois, sur les murs. L'intérim s'installe ; les patrons des entreprises de travail intérimaire veulent moraliser et organiser la profession »¹¹¹². Tout l'effort de Germe vise à retirer à l'intérim l'air anodin qu'il prend sur ses affiches, pour expliquer qu'il menace en réalité « les garanties d'emploi de *tous* les travailleurs », en plus de précariser ceux qu'il touche directement¹¹¹³.

S'il approfondit indéniablement l'analyse économique de l'intérim, Germe ne fait que reprendre le geste rhétorique d'une de ses sources, le chapitre de l'ouvrage collectif de la CFDT sur « les dégâts du progrès », qui rapportait dès 1977 les slogans promouvant « le travail temporaire sous toutes ses formes » sur un « air de liberté » : « "pour les jeunes qui aiment le changement, pour les femmes qui veulent se garder du temps" ». Au moment où la publicité pare l'intérim de promesses de liberté, celle « de choisir ses périodes d'activités (et pourquoi pas ses horaires), de changer de travail et de patron quand ça ne va plus... »¹¹¹⁴, d'autres instances, que les auteurs de la CFDT ne citent pas¹¹¹⁵, vont jusqu'à lui conférer une aura contestataire : « certains présentent l'intérim comme une nouvelle forme de contestation du travail [...] »¹¹¹⁶. Mais, à en croire la CFDT, la vérité de l'intérim réside plutôt dans les réclames adressées aux employeurs, par exemple : « "Un personnel jamais malade, que vous ne payez que lorsque vous l'utilisez !" »¹¹¹⁷. L'insistance porte donc, là encore, sur le statut fortement précarisé des intérimaires, dont le patronat peut disposer comme bon lui semble.

1111 *Ibid.*, p. 176.

1112 J.-F. Germe, 1978, *art. cit.*, p. 5.

1113 *Ibid.*, p. 27.

1114 Fédération générale Services-Livre, 1977, *art. cit.*, p. 220.

1115 Mais qui relèvent vraisemblablement de la conjonction décrite plus haut entre la petite presse « gauchiste » et les ouvrages alarmistes des « sciences sociales de l'entreprise ».

1116 Fédération générale Services-Livre, 1977, *art. cit.*, p. 216 et 220.

1117 *Ibid.*, p. 226.

On retrouve encore une entrée en matière semblable, quelques années plus tard, dans le rapport de Bernard Henriet pour le CRESST sur les emplois précaires : « Tout observateur de la vie quotidienne a, sans nul doute, été interpellé par la prolifération récente et sans commune mesure de la publicité concernant le travail intérimaire »¹¹¹⁸. Pour Henriet, le message sous-jacent est celui que l'intérim est un travail accessible et libre :

« Si l'on observe [...] les thèmes utilisés, on est séduit par l'étonnante correspondance entre le type d'emploi proposé et les nouvelles aspirations de l'homme au travail. Non seulement l'emploi existerait, mais il posséderait en outre toutes les qualités pour le rendre attrayant ; il serait immédiatement disponible, forcément varié, et très peu aliénant, – chacun pouvant y renoncer ou y revenir en fonction de ses désirs »¹¹¹⁹.

Le discours sur les « nouvelles aspirations » apparaît ici complice de, ou du moins parfaitement instrumentalisé par celui que les publicitaires inventent pour rendre l'intérim désirable.

Bien sûr, le discours publicitaire s'offre comme une cible privilégiée des réfutations des sciences sociales du travail. Mais ce n'est qu'un cas particulièrement net d'une méfiance plus générale à l'égard du thème des « nouvelles attitudes/nouvelles aspirations », souvent accusé de favoriser la précarisation, ou au moins de distraire de la lutte contre l'exploitation dans le travail des forces qui lui reviennent de droit¹¹²⁰.

4.1.2 Contre la prospective du travail

En 1982, la revue *Sociologie du travail* publie un article de Danièle Linhart intitulé « Pour une prospective du travail ». Sous ce titre qui semble au premier abord promettre des réflexions dans la continuité de celles des prospectivistes de la société duale, ce n'est pourtant pas de la prospective que D. Linhart se livre, mais à une attaque contre l'ensemble des travaux qui, dans les années précédentes, annonçaient un changement profond des attitudes des jeunes générations face au travail, et qui trouvent leur aboutissement dans la prospective dualiste. Les commentateurs du « refus » du travail, comme les prophètes de sa « fin », les épidémiologistes de son « allergie », ou les partisans plus tardifs du travail « alternatif » ont affirmé que « les jeunes se différencient de leurs aînés par leur rapport négatif au travail [à savoir un rapport de d]ésinvestissement,

1118B. Henriet, *Les emplois précaires : évaluations, interprétations et implications*, Sceaux, Centre de recherches en Sciences Sociales du Travail/CRESST, 1981.

1119B. Henriet, *op. cit.*, p. 3.

1120Ainsi, lorsque Christian Laval écrit en 2014 que « les revues de management grand public sont désormais pleines de discours qui valorisent l'intérim, présenté comme un équivalent de liberté », il coule son propos dans un sillon frayé depuis longtemps (C. Laval, « La précarité comme "art de vivre" à l'époque néolibérale », p. 19-31 in Silvia Contarini et Luca Marsi (dir.), *Précarité. Pour une critique de la société de la précarité*. Nanterre, Presses Universitaires de Paris Ouest, 2014, p. 28).

désimplification, distanciation, indifférence, ou même rejet, refus »¹¹²¹, et en viennent à promouvoir un « travail plus "cool", travail plus convivial, travail alternatif, associatif, coopératif, dualité temporelle, autonomie, etc... Sur tout cela plane incontestablement un certain flou »¹¹²².

Linhart critique cette nébuleuse sociologique en deux temps. La fin de son article s'appuie sur une enquête empirique pour affirmer que le rapport au travail se caractérise plutôt par sa profonde ambivalence que par sa division en groupes ayant des attitudes opposées : « Concevoir la vie sans travail est difficile car le travail donne un sens à la vie, mais la vie est plate et monotone parce que le travail absorbe trop et ne laisse pas la place pour d'autres activités »¹¹²³. Autrement dit, les sociologues et essayistes qui plaident pour une réduction de la place du travail dans la vie surestiment la consistance que les individus assignés au travail sont susceptibles de donner à leur « temps libre ». Ces sociologies pèchent donc paradoxalement par leur sous-estimation de l'aliénation des travailleurs, tellement forte qu'elle ne permet pas au hors-travail de devenir une source d'attraction suffisante pour motiver un véritable « refus » du travail.

Au-delà de cet argument sociologique, D. Linhart conteste l'opportunité politique des « discours sociologique[s] largement repris dans les mass-média » sur le refus du travail et les nouvelles aspirations des jeunes. Ils auraient « contribué à rendre socialement acceptable, [...] légitimé en quelque sorte, un certain nombre de pratiques nouvelles qui ont modifié sensiblement les caractéristiques du marché du travail »¹¹²⁴. Ces travaux auraient d'autant plus facilement trouvé confirmation dans la réalité sociale que, dans un processus en « boucle », ils servaient de justification à des transformations des structures d'emploi d'une ampleur suffisante pour susciter des pratiques nouvelles qui, à leur tour, pouvaient être invoquées pour justifier des changements des formes d'emploi, et ainsi de suite¹¹²⁵. Une accusation lourde est donc portée, non seulement à l'encontre des essayistes plutôt conservateurs comme Rousselet, mais également à l'encontre des sociologues aux sympathies gauchistes, parties-prenantes d'une « "ambiance idéologique" » facilitatrice de « l'essor des formes précaires d'emploi »¹¹²⁶. Citant le rapport Giroud et alii (1980), D. Linhart montre en effet que les discours sociologiques sur les aspirations nouvelles de la jeunesse étaient facilement récupérables par les « technocrates » de la société duale. Or, lorsque la segmentation du marché du travail est assumée par les dirigeants comme une adaptation

1121D. Linhart, « Pour une prospective du travail », *Sociologie du Travail*, 1982, vol. 24, n° 2, p. 179.

1122Ibid., p. 180.

1123Ibid., p. 187.

1124Ibid., p. 181.

1125Ce qui évoque les relations circulaires entre sciences humaines et réalités sociales décrits, également sous le nom de « boucles » (de réflexivité) par Ian Hacking (*op. cit.*).

1126Ibid.

fonctionnelle au changement, « c'est l'unité même de la société qui est en question et qui éclate » (Linhart, 1982, 182).

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, la position de D. Linhart ne repose pas sur une valorisation philosophique du travail. Au contraire, l'ambivalence qu'elle relève dans la population active quant aux attitudes face au temps libre tient au caractère réifié de loisirs trop pauvres pour renverser l'hétéronomie massive qui découle du travail : les loisirs vides de sens ne font pas contrepoids au travail, parce que « les rôles sociaux autres que professionnels se vident progressivement de leur contenu et de leur substance au fur et à mesure que s'approfondit de façon hégémonique la société marchande, balayant les derniers bastions de fonctionnement social autonome »¹¹²⁷. Si les thèses des « nouvelles attitudes » doivent être combattues, ce n'est pas ici au nom de la centralité anthropologique du travail qu'elles risqueraient d'affaiblir, mais de crainte que ce thème favorise la précarisation et la « segmentation » de l'emploi qui « rendent caduque » « la protection sociale des travailleurs »¹¹²⁸. Autrement dit, pour D. Linhart, les discours qui insistent sur la moindre tolérance des jeunes face aux dimensions aliénantes du travail reposent sur des analyses sommaires quant aux expériences des travailleurs, et risquent d'affaiblir la lutte nécessaire pour maintenir les dispositifs qui limitent l'exploitation et assurent l'unité du monde salarié. Dans cette perspective, la précarité n'est pas une affaire de nouvelles aspirations susceptibles de déboucher sur des expériences émancipatrices, mais une question de formats d'emploi qui protègent et unifient les salariés, ou bien les exposent et les divisent. Suivant cet article, le rôle de la sociologie devrait être de réaffirmer la pertinence de la critique sociale dans ses formes classiques, centrées sur la nécessaire mobilisation collective pour le droit face aux forces de l'exploitation.

4.2 L'effacement sociologique du thème de la crise du travail

4.2.1 *La particularisation sociale des généralités floues*

On a vu qu'une des caractéristiques du discours sur la crise du rapport des jeunes au travail et l'instabilité professionnelle était son caractère indéfini : il s'agissait sans doute en priorité des jeunes ouvriers peu qualifiés, mais les nouvelles attitudes étaient censées rayonner largement à partir de ce

¹¹²⁷*Ibid.*, p. 187.

¹¹²⁸*Ibid.*, p. 181-182.

foyer de la crise. Une telle indétermination, associée à des discours alarmistes ou révolutionnaires, est une invitation, pour les sociologues, à apporter au débat nuances, mesure, et distinctions entre fractions sociales. Plusieurs des auteurs que nous avons déjà cités s'emploient à faire ressortir les divisions sociales recouvertes par des discours globalisants. Le rôle que les sociologues se donnent alors est de tempérer la représentation d'une jeunesse vouée à la subversion du monde du travail en particulier et de l'ordre social en général.

C'était déjà ce que faisaient Gérard Mauger et Claude Fossé en 1977 autour de la figure du « marginal » ce produit de « l'industrie du prêt-à-porter idéologique »¹¹²⁹. Ils rapportent l'essor de cette notion aux tentatives du militantisme d'après mai 1968 d'« unir la révolte de la jeunesse petite-bourgeoise et la révolte de la jeunesse ouvrière »¹¹³⁰, ce qui indique bien quelle division sociale il s'agirait de suturer. L'enquête de Mauger et Fossé scinde la représentation, emphatiquement majusculée, de la « Révolte de la Jeunesse contre le Travail » en deux révoltes distinctes : « révolte de la jeunesse ouvrière contre la condition ouvrière et révolte de la jeunesse étudiante contre son avenir potentiel »¹¹³¹. Les auteurs vont même plus loin et discernent au sein de ces pôles des fractions aux chances sociales contrastées. Cette recherche, qui affiche son origine militante, ne précise pas sa destination politique, mais on peut conjecturer qu'elle veut apporter aux efforts « gauchistes » pour unifier les « révoltes » un aperçu lucide des difficultés auxquelles ils se heurtent.

Dans l'enquête de Dominique Schnapper sur les chômeurs¹¹³², on trouve également une opération de division sociologique d'une catégorie profane, et elle est appliquée elle aussi au « refus du travail » : celui-ci est circonscrit socialement à la jeunesse petite-bourgeoise, la jeunesse ouvrière en étant exempte. Or, comme on l'a vu, attribuer un thème réputé subversif à une base sociale « petite-bourgeoise » revient à lui infliger un rapetissement moral.

Le sociologue Vincent Merle s'y emploie dans un article du numéro de la revue *Autrement* de 1979. Il s'agit tout d'abord pour lui de lutter contre les « généralisations hâtives »¹¹³³ du « discours faussement abstrait et globalisant sur "les jeunes d'aujourd'hui" et "la crise de la jeunesse" »¹¹³⁴. A la différence de l'« enquêteur en mal de nouveauté » (c'est le docteur Rousselet qui est visé ici)¹¹³⁵, le

1129G. Mauger et C. Fossé, 1977, *op. cit.*, p. 7.

1130Ibid., p. 31.

1131Ibid., p. 33.

1132D. Schnapper, 1980, *op. cit.*

1133V. Merle, « Désenchantement plus qu'allergie », *Autrement*, n°21, octobre 1979, p. 17.

1134Ibid., p. 16.

1135Ibid., p. 17.

sociologue ne doit pas se laisser obnubiler par des « cas marginaux ou spectaculaires »¹¹³⁶. Merle raille la généralisation stéréotypique qui selon lui sous-tend les « discours à la mode » :

« quelques jeunes installés comme potiers dans l'Aveyron ou un fils d'ouvrier travaillant à mi-temps dans un supermarché pour pouvoir jouer de l'orgue électronique dans un orchestre ou faire du yoga suffisent parfois pour que l'on déclare révolu le travail comme valeur et pour que l'on construise l'image d'une jeunesse hédoniste et insouciant »¹¹³⁷.

Le pouvoir fascinateur de tels cas est d'autant plus fort que la statistique peut lui servir d'appui en « agrège[ant] artificiellement sous une même rubrique »¹¹³⁸ des situations très différentes. Pour échapper à l'assemblage bancal de ces deux sortes de généralités faussées (statistique et discours globalisant), Merle conjugue une enquête biographique sur les trajectoires d'insertion des jeunes à l'utilisation des travaux sur les évolutions structurales de la jeunesse¹¹³⁹.

Comme les autres sociologues qui abordent ce sujet, Merle distingue la jeunesse ouvrière, (« résistance souvent violente des jeunes OS face aux conditions de travail ») de « la contestation des jeunes issus des classes moyennes »¹¹⁴⁰. Tout en prétendant saisir la cohérence d'ensemble des « comportements » de ces différentes jeunesse¹¹⁴¹, c'est sur les « enfants des classes moyennes »¹¹⁴² que se concentre une explication structurale empruntant au R. Boudon de la « frustration relative »¹¹⁴³, comme aux Bourdieu et Boltanski de « Le titre et le poste » à propos de « l'inflation des diplômes »¹¹⁴⁴. Le « désenchantement » petit-bourgeois face au travail¹¹⁴⁵ peut alors être compris comme les « manifestations anomiques »¹¹⁴⁶ d'un dysfonctionnement du système scolaire, qui « n'assur[e] plus que très imparfaitement l'allocation des individus en fonction de la structure des emplois disponibles »¹¹⁴⁷. Les jeunes qui endossent les oripeaux du « marginal » ne sont qu'une minorité parmi ceux sur lesquels s'exerce ce « mécanisme sociologique ». Les « pratiques novatrices ou déviantes » prêtées à la jeunesse contestataire (vie communautaire, instabilité

1136 *Ibid.*

1137 *Ibid.*

1138 *Ibid.*

1139 Il faudrait ajouter, sur le plan rhétorique, la caricature. Par exemple : « une entreprise de "boulangerie biologique" lancée par quelques étudiants en rupture de ban avec l'université n'a sans doute guère le caractère de préfiguration prophétique d'un nouveau monde du travail qu'on pourrait être tenté de lui attribuer spontanément » (*Ibid.*, p. 18). Ou encore : il faut préférer la prudence d'une lecture structurale à la croyance en « la contamination de la jeunesse par quelques idéologies radicales et utopiques (l'an 01, la contre-culture...), venues d'on ne sait où (la Chine ou la Californie) » (*Ibid.*, p. 19) – allusion possible au *Journal de Californie* d'Edgar Morin.

1140 *Ibid.*, p. 18.

1141 Les « luttes des jeunes OS » découlent quant à elles sans explication supplémentaire des « nouvelles modalités du procès de travail dans l'industrie » (*Ibid.*, p. 24).

1142 *Ibid.*, p. 22.

1143 *Ibid.*, p. 21.

1144 *Ibid.*, p. 22.

1145 *Ibid.*, p. 25.

1146 *Ibid.*, p. 26.

1147 *Ibid.*, p. 22.

professionnelle, « boulots marginaux », métiers « à vocation » comme l'animation ou l'éducation spécialisée) « apparaissent alors comme autant de stratégies de reconversion »¹¹⁴⁸. Le « mécanisme sociologique » du déclassement professionnel par rapport au niveau scolaire permet d'engendrer de façon causale les phénomènes que le discours de la crise du travail contenait sur le mode du typique.

De cette manière, la hantise ou le fantasme d'une unité de la jeunesse dans la contestation de l'ordre du travail sont dissipés au profit de l'analyse de modes de production des attitudes déviantes spécifiques aux jeunes de différentes classes. « Généralisations hâtives » et « amalgames » cèdent la place à des mécanismes quantifiables¹¹⁴⁹. On a vu que les sciences sociales de l'entreprise avaient elles aussi recours à la frustration relative d'origine scolaire. Mais l'usage qui est fait de ce schème interprétatif est un peu différent du côté des sociologues comme Merle. Il ne s'agit plus d'associer un mécanisme producteur de révolte à une entité sociale vaste et indéfinie (« les jeunes ») pour étayer une alarme, mais bien de circonscrire ce mécanisme à une fraction socialement et statistiquement spécifiée de la jeunesse. On peut alors défaire l'unité typique des attitudes contestataires pour les rapporter à des fractions dont les causes de mécontentement diffèrent, de sorte qu'elles n'auraient en réalité pas intérêt à une mobilisation commune. Surtout, la frustration relative ne produit plus un refus aussi dramatique que chez Rousselet ou Bachy, mais un simple « désenchantement », assorti de stratégies de reconversion.

4.2.2 La détermination de l'indétermination

L'article d'Olivier Galland « Précarité et entrées dans la vie », publié quelques années après l'apogée du thème des « nouvelles aspirations », contribue à en marquer l'essoufflement. À partir des attentes solidement établies dans la décennie précédente, on pouvait compter sur le thème de la jeunesse et de son rapport à la précarité pour entraîner des considérations sur les sources de la « critique de la société globale et de ses valeurs »¹¹⁵⁰. Mais ici, le mécanisme social ordinairement supposé engendrer la révolte¹¹⁵¹ ne provoque plus en guise de comportement subversif chez les « enfants des

1148 *Ibid.*, p. 26.

1149 Du moins en théorie, l'ancrage statistique du propos étant distant. L'alinéa intitulé « Mobilité ou régression sociale ! » (p. 22) ne dit pas très clairement si le phénomène structural producteur de critique est l'absence de mobilité sociale, son excès, ou encore sa discordance avec la distribution des titres scolaires. Pourtant, l'accès conceptuel à ces processus suffit à Merle pour relativiser comme insuffisants les résultats des enquêtes de mobilité sociale (p. 23).

1150 Olivier Galland, « Précarité et entrées dans la vie », *Revue française de sociologie*, 1984, vol. 25, n° 1, p. 49.

1151 De façon significative, l'allusion à ce mécanisme, qui figurait au tout premier plan chez Merle, est ici relégué en note de bas de page – ce que nous faisons aussi : « C'est sans doute cette catégorie sociale [les jeunes de classes

classes moyennes titulaires de diplômes ou de formations générales dévaluées » qu'un effort défensif pour maintenir l'indétermination adolescente et « "musarder" dans la vie »¹¹⁵². Cet effort trouve notamment ses moyens dans « une précarité [...] gérée sur un mode relativement actif »¹¹⁵³, mais dont l'auteur précise « qu'il ne s'agit nullement ici de l'affirmation d'un modèle "contestataire", d'un modèle qui serait porteur de radicalité »¹¹⁵⁴. D'une pierre, deux coups : le spectre du marginalisme, usé par des années d'invocations et de plus en plus anachronique alors que l'on entre dans la période de reflux de l'extrême gauche dans les années 1980, se trouve réduit à une « forme de passage à l'âge adulte » propre à la descendance des « classes moyennes »¹¹⁵⁵, tandis que « la pratique de la précarité, qu'un effet de dramatisation présente peut-être trop uniformément comme relevant pour tous et à tous moments de l'exclusion sociale »¹¹⁵⁶, est dépouillée de sa charge de critique sociale pour devenir la simple « "flânerie" » de jeunes momentanément « "déclassés" »¹¹⁵⁷.

Taillant encore plus rigoureusement que ses prédécesseurs dans la nébuleuse du discours sur le marginalisme, O. Galland limite le territoire de ce que l'on appelait encore il y a peu les « nouvelles attitudes » par les triples frontières d'un effet de génération recoupé avec un effet de classe et un effet d'âge (sans compter l'ultime spécification d'un effet de diplôme). Dès lors, les jeunes (réels ou fictifs, « marginaux » ou massifs) qui vivent dans « l'indétermination » perdent le pouvoir de mise en cause générale qui leur était parfois concédé jusque dans la grande presse (*Le Monde*) ; ils ne représentent plus rien qu'eux-mêmes, tels que les changements des modes de vie les façonnent momentanément. Au fil des modérations sociologiques imprimées au discours de la crise du travail et à ses généralités indéfinies, l'idée selon laquelle les « nouvelles attitudes » des jeunes pourraient exprimer une contradiction sociale profonde s'éloigne, et ces « attitudes » sont réintégrées dans la marche ordinaire d'une société salariale en voie de moyennisation, dont les stratifications définissent des modes de vie et des parcours d'« entrée dans la vie » différents.

moyennes aux titres scolaires dévalués] qui connaît le plus grand écart entre le destin social escompté et les chances objectives de placement au niveau attendu » (*Ibid.*, p. 59).

1152 *Ibid.*, p. 59.

1153 *Ibid.*, p. 60.

1154 *Ibid.*, p. 59.

1155 *Ibid.*, p. 52. Les « classes moyennes » se substituent en effet dans l'article de Galland à la « petite-bourgeoisie », éventuellement « intellectuelle », dont parlaient plus volontiers Merle ou Mauger et Fossé pour décrire les mêmes phénomènes. Gérard Mauger rappelle en 1983 que le terme « petit bourgeois » est marqué par une longue tradition d'invectives marxistes, où Lénine surpasse Marx (Mauger Gérard 1985, « La petite bourgeoisie nouvelle en France (1968-80) : quelques aspects des conditions sociales de construction de l'objet », in Collectif, *Classes et catégories sociales. Aspects de la recherche*, Edires, 1985, p. 131-132). Néanmoins, même méprisante, une connotation marxiste demeure une évocation des antagonismes sociaux. Les connotations du terme de « classes moyennes » sont plus pacifiques.

1156 O. Galland, *art. cit.*, p. 61.

1157 *Ibid.*, p. 59 et 62.

Les textes de Merle ou de Galland nous semblent révélateurs du reflux du thème de la crise du travail au sein de la sociologie. Les comportements qui attisaient quelques années plus tôt les spéculations sur le rapport subversif de la jeunesse face au travail, soit diminuent en réalité (comme les grèves hors-encadrement syndical, la mobilité incontrôlée, etc.), soit disparaissent de la sphère de la représentation médiatique, soit les évolutions du capitalisme leur retirent leur signification subversive, et parviennent à les engager dans les nouvelles formes économiques. Malgré cela, l'idée que la précarité puisse être associée à une forme peut être sourde mais vivace de contestation ne disparaît pas totalement, mais subsiste à travers un courant sociologique qui se situe aux marges de cette discipline. Nous allons maintenant nous intéresser au rapport entre le positionnement philosophique de ces travaux et leurs choix méthodologiques.

5. PRENDRE AU SÉRIEUX LA DÉSERPTION SANS DÉserter LA SOCIOLOGIE

5.1 La sociologie et le déplacement précaire

Un concept utile pour comprendre les différentes variantes de la sociologie des précaires est celui, développé dans le *Nouvel esprit du capitalisme*, de déplacement tel qu'il s'oppose à la catégorisation¹¹⁵⁸. La précarisation des relations d'emploi est précisément une des principales illustrations du déplacement dans cet ouvrage : de façon plus ou moins coordonnée, autour de 1980, les acteurs dominants du monde économique commencent à contourner les dispositifs contraignants (la catégorisation) mis en place dans les décennies précédentes et notamment à la suite de mai 1968 pour assurer des droits aux salariés. Ceux-ci se trouvent alors moins traités comme sujets de droits, et davantage comme objets de rapports de force. Le déplacement apparaît donc dans cette perspective en quelque sorte par en-haut, comme l'apanage d'acteurs dominants en position de modifier les règles dans le cadre desquelles d'autres seront mis à l'épreuve et devront agir. Ce déplacement est l'objet des analyses minutieuses et des dénonciations vigoureuses des sciences sociales du travail (voir sous-partie précédente).

1158L. Boltanski et E. Chiapello, 1999, *op. cit.*, p. 402-414.

Mais à la même époque, un autre phénomène peut également être qualifié de déplacement. En effet, les discours des sciences sociales de l'entreprise sur la crise du travail peuvent être compris comme l'alarme, au sein du monde patronal, à propos d'un déplacement opéré par un acteur rendu flou par son mouvement même, et que l'on appréhende tant bien que mal, comme on l'a vu, sous la rubrique de la « jeunesse », de la « marginalité », ou, plus rarement (et d'un point de vue plus favorable) de la « précarité »¹¹⁵⁹. Les entreprises, et plus largement les institutions de la société salariale (comme la consommation marchande, le syndicalisme, le système scolaire, etc.) semblent perdre leur prise sur la vie d'une partie des acteurs sociaux. Les sciences sociales de l'entreprise mettent l'accent sur cette déperdition de contrôle.

Or, elles sont rejointes sur ce point par les sciences sociales du travail et les partis de gauche qui dénoncent dans les productions idéologiques qui accompagnent ce déplacement (petite presse « gauchiste » et philosophes comme Gorz) un facteur d'affaiblissement des forces que les travailleurs peuvent opposer au déplacement qu'ils subissent sous la forme de la précarisation. Que ce soit pour lutter contre l'exploitation ou pour la maintenir, les tentatives de prise de pouvoir sur soi qui passeraient par un rejet des formes instituées du travail sont alors décrites comme pathologiques et immatures, voire comme une désertion du véritable terrain des luttes ouvrières.

Il existe bien, dans le voisinage thématique de la crise du travail, une constellation idéologique qui ne partage pas l'hostilité des sciences sociales de l'entreprise et du travail à l'égard des « nouvelles attitudes » des jeunes : ce sont les réflexions de prospective qui envisagent de faire converger les déplacements des jeunes et ceux des entreprises dans un modèle social renouvelé et internationalement compétitif (la « société duale »). Le pari des prospectivistes est que les deux phénomènes perturbateurs que sont la dégradation des formes d'emploi et l'affaiblissement de l'enthousiasme de la jeunesse vis-à-vis de la société industrielle-salariale peuvent, s'ils s'appliquent tous les deux à la même population, devenir économiquement et politiquement bénéfiques.

Experts de l'entreprise et sociologues abordent principalement les « nouvelles attitudes » des jeunes face au travail sous l'angle de la déperdition de pouvoir et de la désorganisation qu'elles provoquent, souvent en utilisant le concept d'anomie. La prospective de la dualisation ne fait pas vraiment exception, en n'y voyant qu'une opportunité de réorientation stratégique. Ces analyses minimisent le potentiel de mise en cause contenu dans les désordres du travail en leur appliquant un même schème

¹¹⁵⁹On peut remarquer que la notion de précarité est mise à l'œuvre dans les deux cas : l'alarme commune aux sciences sociales de l'entreprise et aux sciences sociales du travail quant aux dérives de la jeunesse vise « les précaires », tandis que l'alarme des sciences sociales du travail quant aux transformations des formes d'emploi porte sur le « travail précaire ». Cette remarque évidente apporte pourtant sa contribution à élucider le « flou » unanimement déploré à propos de la précarité. Si la famille lexicale en « préca- » est tellement vouée à désigner des déplacements, elle est aussi vouée à décevoir et à gêner ceux qui veulent la traduire en réalités positives et circonscrites.

étiologique. Sans nier la réalité des désordres du travail, elles en font les symptômes de l'inadéquation des aspirations professionnelles des jeunes générations à la réalité des emplois disponibles, du fait d'une mésadaptation du système scolaire. Ce schème du déclassement¹¹⁶⁰ permet de percevoir les comportements réfractaires comme des dysfonctionnements, c'est-à-dire sans avoir à quitter le domaine du fonctionnement, et l'horizon d'une harmonie sociale comme ajustement coordonné des flux les uns aux autres. La valeur déstabilisatrice du déplacement est alors déniée par sa réduction à de simples conséquences du déclassement.

Le parti-pris de réduction des expressions contestataires aux effets du déclassement ne découle pas nécessairement des sympathies et antipathies partisans des sociologues, il peut aussi provenir du genre même de scientificité que met en œuvre la sociologie. En effet, lorsqu'ils prétendent se soustraire en pratique aux grandes institutions de la société salariale (« rompre avec le système »), les « nouveaux comportements » mettent en cause la capacité des sciences sociales à rendre compte des phénomènes sociaux. Dans la mesure où les structures de la société salariale (emploi, qualification, salaire, etc.) sont également les supports d'une bonne partie des raisonnements, et également, via la statistique publique, d'une bonne partie des informations sur lesquelles reposent les effets d'intelligibilité de la sociologie, les sociologues qui ont recours au schème du déclassement défendent en cela leur propre discipline¹¹⁶¹. Syndicats, entreprises et sociologues partagent ainsi des raisons de réaffirmer, face par exemple aux « précaires » décrits par Dominique Desanti, la robustesse des structures de la société industrielle.

Dès lors, on peut se demander si une sociologie non-disqualifiante du déplacement des « précaires » est possible. Et si oui, quels moyens lui permettent de prendre les « précaires » au sérieux sans renoncer à son ambition scientifique ?

5.2 « Du travail atypique aux précaires », une définition d'objet épineuse

L'Exil du précaire de Patrick Cingolani inaugure en 1986 une lignée de travaux qui s'y réfèrent et adaptent sa démarche à des objets plus ou moins apparentés au sien (les « jeunes nomades »

1160 Critiqué de façon convaincante dans le cas des militants anticapitalistes par Florence Johsua dans : « Repenser la production sociale de la révolte » (*Revue française de science politique*, novembre 2013, Vol. 63, n° 5, p. 841-864). Voir aussi *supra*, première Partie.

1161 Puisque Pierre Bourdieu recommandait d'objectiver l'objectivation, on suivra son conseil en comprenant comme une réplique à un tel défi la tonalité satirique du passage de *La Distinction* consacré à « l'humeur anti-institutionnelle » des soi-disant « "marginiaux" » qui « se veulent inclassables », et ont « horreur [de] toute forme d'objectivation sociologique » qui aurait fatalement pour effet de ruiner leur « *rêve de vol social* » en le reconduisant au « classement » que leurs pratiques reflètent « sur le mode de la *dénégation* » (Bourdieu, 1979, *op. cit.*, p. 429).

métropolitains, les « jeunes chômeurs », les « intermittents du RMI »)¹¹⁶². Malgré sa date de parution qui l'éloigne de la période sur laquelle nous nous sommes focalisé, cet ouvrage s'en rapproche par la période de conduite des entretiens : 1981-1982 pour la plupart ; ils sont donc contemporains d'au moins une partie des débats que nous avons évoqués. Un autre intérêt de cet ouvrage est de mettre en lumière la difficulté méthodologique sérieuse à laquelle il se heurte dès le stade de la définition de l'objet.

Le premier chapitre du livre, intitulé « Du travail atypique aux précaires »¹¹⁶³, retrace le cheminement incertain qu'a suivi l'enquête. Un intérêt initial pour « l'intermittence de l'emploi » conduisait tout naturellement vers les « emplois atypiques », et vers ceux qui les occupaient, les « travailleurs précaires »¹¹⁶⁴. Il y avait là une « définition objective » qui s'offrait comme un « cadre de représentativité » et un levier de généralisation pour l'enquête¹¹⁶⁵. C'est apparemment la volonté de donner un sens plus fort au terme de « précaire » qui a conduit à l'abandon de cette assise méthodologique. En effet, la « définition juridique ou économique du travail précaire »¹¹⁶⁶ est « claire et nette », mais sa perfection critérielle n'est atteinte qu'au prix d'un appauvrissement du sens conventionnel qu'elle donne à la précarité. En effet : 1° elle noie « les précaires » au sens très spécifique et encore flou visé par l'auteur parmi « le "tout venant" du travail précaire »¹¹⁶⁷ ; 2° elle n'est pas non plus fiable pour atteindre le « travailleur précaire », pourvu que l'on veuille donner à cette expression un sens sociologique un tant soit peu consistant : celui d'une « carrière marquée par la précarité » et par une « fragilité de condition »¹¹⁶⁸. Alors que l'exercice au long cours du travail à temps partiel ou au noir, qui correspondent parfaitement au sens de la notion, échappent à cette convention statistique, celle-ci est également trop englobante, car « Un moment d'intérim ou un transit par un emploi sous contrat à durée déterminée au milieu d'une carrière stable et garantie n'ont jamais fait un travailleur précaire, et encore moins un précaire, mais un travailleur précarisé »¹¹⁶⁹. L'enregistrement statistique ponctuel des passages par l'emploi précaire ne correspond donc à un dénombrement des travailleurs précaires qu'en un sens assez lâche.

1162L. Roulleau-Berger : *La ville intervalle : jeunes entre centre et banlieue* (Paris, Editions Méridiens-Klincksieck, 1991) et *Le travail en friches: les mondes de la « petite » production urbaine* (Arles, Editions de l'Aube, 1999). S. Schehr : *La Vie quotidienne des jeunes chômeurs* (Paris, PUF, 1999) ; M. Abrous : *Les Intermittents du RMI* (Paris, l'Harmattan, 2010). Il existe une tradition québécoise parallèle à celle-ci, avec *Les vagabonds du rêve – Vers une société de marginaux* de M. Lesage (Montréal, Boréal, 1986), et les travaux de P. Grell (« Mouvement et sentiment de l'existence chez les jeunes précaires », *Cahiers internationaux de sociologie*, septembre 2004, n° 117, n° 2, p. 239-259), ou ceux de J.-F. René (« La jeunesse en mutation. D'un temps social à un espace social précaire », *Sociologie et sociétés*, 1993, vol. 25, n° 1) à qui il arrive de citer *L'Exil du précaire*.

1163P. Cingolani, 1986, *op. cit.*, p. 15.

1164Ibid., p. 15-16.

1165Ibid., p. 16.

1166Ibid., p. 17.

1167Ibid.

1168Ibid.

1169Ibid.

La recherche devait donc « formuler ses propres concepts de précaire et de précarité » en cours de route¹¹⁷⁰. Elle l'a fait en deux temps. Parmi les propriétés qui émergeaient des premiers entretiens, deux semblaient susceptibles d'orienter la suite de la série vers un objet plus restreint : la « mobilité » d'un emploi à l'autre, souvent entre des secteurs très différents, et l'« intermittence des emplois » entrecoupés de périodes de chômage indemnisé ou non¹¹⁷¹. Même « flou », ce signalement du « travailleur occasionnel » peut servir à sélectionner les personnes que l'on souhaite interviewer ; ces comportements définissent donc une population observable dans le cadre d'une enquête par entretiens. Surtout, ils permettent de cerner de beaucoup plus près¹¹⁷² l'objet visé par l'enquête. Le « précaire » sur lequel porte l'essentiel du livre, une fois passé ce seuil méthodologique, ne se définit pas nécessairement par un choix de l'instabilité, mais plutôt par un certain rapport tourmenté au travail, vécu comme « ce que l'on ne veut pas faire »¹¹⁷³, « l'expérience et le principe d'assignation d'une condition [...] dont l'horizon est le *faire productif*, ou un type d'activités "tertiaires", parcellisées, normalisées par la rationalité fonctionnelle »¹¹⁷⁴. C'est en opérant des rapprochements entre plusieurs interviewés que l'auteur en est venu à tenir « le travail "désinvesti" [comme l']unificateur d'un ensemble d'individus »¹¹⁷⁵. Les « précaires » sont donc les sujets d'un certain « refus du travail », leur « attitude [...] consiste à faire un "violent compromis" avec le travail pour lui arracher du temps »¹¹⁷⁶, un temps pour s'accomplir à travers un projet ou de façon plus intransitive, ou encore simplement partir à la recherche de soi en réinvestissant la vie quotidienne¹¹⁷⁷.

5.3 Comment totaliser les précaires ?

Prendre au sérieux cette ligne de conduite entraîne une tension avec la sociologie : la vie des « précaires » est « l'histoire d'une insatisfaction, d'une inadaptation, pourvu que l'on ôte à ces deux termes les connotations pathologiques qu'*unilatéralement* on leur prête depuis bientôt un siècle de sociologie »¹¹⁷⁸. Avant même que se pose la question des moyens d'éviter cet unilatéralisme,

1170 *Ibid.*, p. 22.

1171 *Ibid.*, p. 19-20.

1172 Patrick Cingolani signale parmi les interviews qu'il a effectuées quelques cas de « non-précaires » ; ils signalent la marge entre la population observée et la population visée (même si le mot « population », avec ses connotations démographiques, cadre mal avec le style de scientificité qui est ici à l'œuvre).

1173 *Ibid.*, p. 8.

1174 *Ibid.*, p. 9.

1175 *Ibid.*, p. 26.

1176 *Ibid.*, p. 9.

1177 Cingolani, 1986, *op. cit.*, p. 71.

1178 Cingolani, 1986, *op. cit.*, p. 9.

l'enquête doit prendre acte des renoncements qui découlent d'une telle définition d'objet : pas d'« échantillonnage » ni de « mesure »¹¹⁷⁹, c'est-à-dire pas de représentativité statistique et de « généralisation »¹¹⁸⁰ ; pas de « typologie détaillée, mesurée, représentative, des travailleurs précaires »¹¹⁸¹ ; et enfin, une « difficulté à délimiter, à circonscrire ceux qui étaient l'objet de l'enquête »¹¹⁸². Celle-ci borne sa portée à « donner un ordre d'idées sur quelques tendances » concernant les « travailleurs occasionnels du monde métropolitain »¹¹⁸³.

On a déjà vu que les « précaires », au sens défini par l'auteur, ne sont pas nécessairement des « travailleurs précaires »¹¹⁸⁴ ; ils ne correspondent pas davantage à une « subculture » et ne partagent pas une même « identité » ou « homogénéité » « culturelle » ou « subculturelle », ni un « style de vie particulier »¹¹⁸⁵, même si des « subcultures » comme celle de la drogue, d'un style musical, de l'écologie ou de l'anarchie interviennent dans beaucoup d'itinéraires de précaires¹¹⁸⁶. Le précaire « se tient de guingois dans l'univers des classes »¹¹⁸⁷ et « cultive la différence de soi à soi »¹¹⁸⁸ ; il a retenu de mai 1968 « la critique de la classe et de la "fonction" »¹¹⁸⁹ et n'entend pas résorber sa singularité personnelle dans l'unité d'une « "nouvelle figure de classe" »¹¹⁹⁰. Devant le caractère « multiple, bariolé » des individus qui ont en commun la recherche du « rapport individuel à un temps repossédé »¹¹⁹¹, il faut se « défier des images », « il serait vain de chercher une forme d'"incarnation" »¹¹⁹² ou de vouloir les « figurer » dans l'« image figée »¹¹⁹³ d'un type social ; les précaires fuient les « stylisations »¹¹⁹⁴. Autrement dit : ni (sub-)culture, ni classe, ni type. Soit autant de formes de totalisation¹¹⁹⁵ courantes en sciences sociales qu'il faut laisser de côté. Comment, alors, organiser l'exposé ?

1179 *Ibid.*, p. 11.

1180 *Ibid.*, p. 20.

1181 *Ibid.*, p. 21.

1182 *Ibid.*

1183 *Ibid.*

1184 Même s'ils ont de très fortes chances d'en être – ou d'en avoir été. L'auteur se permet d' « [a]ssocier une fonctionnaire à la précarité » (*op. cit.*, p. 217) en vertu de sa « proximité [...] avec les thématiques précaires », au titre de cas limite (*ibid.*, p. 218), mais les autres sont sans emploi stable – ou alors ceux-ci ont été vite rompus.

1185 Cingolani, 1986, *op. cit.*, p. 10, 88 et 162.

1186 Cingolani, 1986, *op. cit.*, p. 124-127.

1187 *Ibid.*, p. 151.

1188 *Ibid.*, p. 111.

1189 *Ibid.*, p. 98.

1190 *Ibid.*, p. 21. Étant constitué à partir du refus de la « solidification des identités », le précaire est loin de pouvoir s'engager dans les luttes collectives d'une nouvelle classe, « il n'a justement rien à voir avec la conception marxienne de la classe » (*Ibid.*, p. 168-9). A travers la revue *CASH!*, le mouvement des chômeurs contestera ce point (*CASH!* n°7, 1987, p. 29).

1191 Cingolani, 1986, *op. cit.*, p. 88.

1192 *Ibid.*

1193 *Ibid.*, p. 98.

1194 *Ibid.*, p. 103.

1195 Nicolas Dodier et Isabelle Baszanger, « Totalisation et altérité dans l'enquête ethnographique », *Revue Française de Sociologie*, 1997, vol. 38, n° 1.

L'Exil du précaire croise le déroulement des « scènes » récurrentes qui ponctuent « la logique précaire de "rejet du travail" »¹¹⁹⁶ avec un déploiement assez poussé de l'individualité de ses interviewés. Ceux-ci sont identifiés par leur prénom à l'issue de chacune de leurs (souvent longues) citations. À la fin de l'ouvrage, un « tableau récapitulatif » fournit pour chacun non seulement quelques données standardisées (date de naissance, profession des parents, lieu de résidence, etc.), mais encore un commentaire de l'auteur qui tout en le situant parmi les sous-catégories de précaires qu'il a élaborées, n'hésite pas à souligner en quoi ils excèdent ce cadre. En insistant sur l'individualité de ses interviewé(e)s, l'auteur rejoint « le précaire » dans sa posture « penché sur lui-même [dans] un incessant retour à soi qui pose la personnalité comme singularité »¹¹⁹⁷. Le pendant d'une expérience du travail comme aliénation et perte de soi, est la maximisation et l'investissement intense d'un « temps *sien* » qui contrecarre les effets du « "temps volé" » par le travail¹¹⁹⁸. Ce « ressaisissement de soi »¹¹⁹⁹ n'est pas seulement, avec le travail, l'un des deux pôles du mouvement de balancier de la vie précaire, c'en est le principe, puisque c'est la sensibilité du précaire aux « intimes préoccupations de [sa] subjectivité » qui lui fait éprouver l'« inadéquation » entre celles-ci et « les rigidités de l'ordre productif »¹²⁰⁰ et le rend rétif à « l'indolence du travailleur »¹²⁰¹, identifié à son rôle.

Ainsi, la seule forme de totalisation possible des précaires est celle des scissions récurrentes d'une « expérience »¹²⁰² qui lient entre eux une série de parcours, et pointe vers des questions philosophiques.

5.4 Une sociologie du refus du classement ?

Une caractéristique méthodologiquement épineuse du discours précaire est le refus du classement. En effet, la volonté d'« échapper au classement »¹²⁰³ est chez lui générale¹²⁰⁴ : « le précaire se rebelle contre la place et les comportements que l'ordre social lui assignait »¹²⁰⁵ ; il « a fui l'ordre des

1196Cingolani, 1986, *op. cit.*, p. 38.

1197*Ibid.*, p. 109.

1198*Ibid.*, p. 36.

1199*Ibid.*, p. 41.

1200*Ibid.*, p. 37.

1201*Ibid.*, p. 41.

1202*Ibid.*, p. 170.

1203*Ibid.*, p. 91.

1204De sorte qu'elle ne repose pas sur l'opposition d'un genre de classement à un autre : ce n'est pas au nom de places meilleures que la famille ou l'école lui auraient conférées que le précaire refuse celles que le travail lui « assigne ».

Les grandes institutions classantes sont toutes logées à la même enseigne face à ce refus.

1205*Ibid.*, p. 103.

places »¹²⁰⁶. *L'Exil du précaire* veut rendre compte sans le disqualifier d'un rapport au classement où le terme de « déclassement » perd le sens passif d'une chute sociale involontaire pour prendre le sens actif de pratiques d'« auto-déclassements »¹²⁰⁷, qui répondent à une « logique d'extraction »¹²⁰⁸ par rapport au milieu d'origine, de « "désengluement" de la viscosité de classe »¹²⁰⁹. C'est la condition pour que le précaire puisse « étendre son horizon au-delà des écrans de la structure sociale »¹²¹⁰ et mener son « parcours d'émancipation »¹²¹¹.

Quelle est la posture de l'auteur vis-à-vis de la prétention des précaires, assez exorbitante du point de vue sociologique, d'échapper au classement ? Celle de ne pas trancher entre rêve et réel, ou entre « phénoménologie sociale et physique sociale »¹²¹². Malgré un refus déclaré de « toute forme d'unilatéralité »¹²¹³ sur ce point, *L'Exil du précaire* se défend moins contre le primat de la subjectivité que contre celui de l'objectivation¹²¹⁴. C'est que ce dernier est plus solidement ancré dans la discipline : « Pour le sociologue, [le réel auquel le précaire a tourné le dos] se résume à quelques mots : ouvrier, petit bourgeois, classe moyenne, bourgeois... »¹²¹⁵. Installant son rapport à la parole des acteurs sous le signe du concept de « dénégation », une certaine sociologie voudrait « rabattre sur les places tout ce qui se donne comme ailleurs », et « ramener tous les rêveurs à l'ordre, afin que *nul ne manque à sa place* »¹²¹⁶. La sociologie visée est en priorité celle de Bourdieu, et en particulier le passage mémorable de *La Distinction* sur le « *rêve de vol social* »¹²¹⁷.

L'objection bourdieusienne est d'autant plus forte qu'une relativisation de l'attachement des précaires à un « ailleurs » radical pourrait parfois venir, dans leur discours même, de la mention des « ailleurs » moins absolus de métiers souhaitables : animateur, enseignant, jardinier ou guide¹²¹⁸. Au-delà de ces métiers envisageables, les activités intellectuelles ou artistiques des précaires (« Roman chez Brigitte, philosophie chez Gilles, musique chez Pascal, sculpture chez Barbara »¹²¹⁹)

1206 *Ibid.*, p. 110. De même, chez Laurence Roulleau-Berger : « Les jeunes nomades se rebellent contre la place et les comportements qu'un certain ordre social leur assigne. Ils veulent échapper à une position sociale déterminée, en faisant valoir dans leur façon de se présenter plus ce dont ils ont dû se dégager que ce d'où ils viennent » ; c'est un « refus du classement » (L. Roulleau-Berger, 1991, *op. cit.*, p. 122).

1207 *Ibid.*, p. 98.

1208 *Ibid.*, p. 99.

1209 *Ibid.*, p. 110.

1210 *Ibid.*, p. 180.

1211 183.

1212 *Ibid.*, p. 114. « On ne *représente* ici ni la société, ni les précaires » (*Ibid.*, p. 130).

1213 *Ibid.*, p. 114.

1214 Voir un aphorisme comme « A trop "traiter les faits sociaux comme des choses", l'on risque de bâillonner les subjectivités », ou « ce que le précaire se représente de lui appartient à sa définition » (91).

1215 *Ibid.*, p. 111. On remarquera que « le sociologue » est ici désigné à la troisième personne, comme si l'auteur se dissociait de cette discipline.

1216 *Ibid.*, p. 114.

1217 P. Bourdieu, *op. cit.*, p. 428-431.

1218 *Ibid.*, p. 117.

1219 *Ibid.*, p. 69.

ne pointent-elles pas vers des « profession d'élection »¹²²⁰, si éloignés qu'ils soient de les atteindre ? Tout pourrait alors s'expliquer selon le concept de stratégie de reconversion : l'aspiration initiale à une profession artistique ou intellectuelle en réalité inaccessible, l'existence parmi les interviewés de projets moins éloignés (animation, etc.), et le temps de vie professionnelle instable, délai nécessaire au désinvestissement entre le projet initial et le choix réaliste...

L'auteur refuse pourtant cette lecture¹²²¹. « Une bizarrerie [des] comportements [des précaires] empêch[e...] de penser distinctement leurs déplacements à partir de la problématique de la mobilité sociale »¹²²². Ce serait en effet faire bon marché de l'allure précaire de vie, en la pensant comme une simple transition vers une position d'élection ou de repli. Les précaires ne sont pas hantés par le « désir d'investir la place de "l'autre" de l'autre classe »¹²²³. Il y a volonté de conquérir par la culture une dignité, de maintenir une qualité d'expérience, d'aller au bout d'un projet, non pour la position qu'il assurerait, mais pour lui-même¹²²⁴. Il faut maintenir que la pensée et l'art n'interviennent chez les précaires que comme loisirs dont le monopole serait arraché aux classes dominantes, et surtout comme activités dépouillées de leur forme professionnelle. Les interviewés de Patrick Cingolani n'attendent pas le verdict des institutions pour s'approprier des activités culturelles. Et si quelques uns envisagent de « trouver un emploi à leur convenance »¹²²⁵ pour s'y stabiliser, l'attractivité de ces emplois dépend de sa proximité aux idéaux qui sont les leurs en tant que précaires. L'existence de projets de « placement »¹²²⁶ ne ruine donc pas nécessairement l'atopie sociale sans laquelle « l'expérience précaire »¹²²⁷ perd son pouvoir de mise en cause de « l'ordre des places »¹²²⁸.

1220 *Ibid.*, p. 138.

1221 *Ibid.*, p. 59.

1222 *Ibid.*, p. 55-56.

1223 *Ibid.*, p. 106.

1224 C'est aussi le cas chez Jacques Rancière, dont *La Nuit des prolétaires* est une influence majeure de *l'Exil du précaire* qui décrit et célèbre le caractère subversif de l'appropriation de la pensée lettrée par les ouvriers écrivains et militants du 19^e siècle. Tels que Rancière les comprend, il ne s'agit pas pour eux de convoiter une place dans un corps professionnel, ni même un « champ », mais d'accéder immédiatement à la dignité de penseur, à travers un combat quotidien que Rancière rapproche lui-même de « l'existence, supposée inédite, de nos "précaires" et [de] leur distance vis-à-vis de l'idéologie du travail » (Jacques Rancière : « Le temps volé des prolétaires », in *Le Monde*, 29 juin 1981). Les figures ouvrières que Rancière réhabilite, et à travers elles celles de mai 1968, il doit les défendre contre la réduction à la « petites-bourgeoisie » que certains (que nous avons rencontrés dans les alinéas précédents) veulent leur infliger au nom du « sérieux du mouvement ouvrier, digne et responsable » (*ibid.*).

1225 P. Cingolani, 1986, *op. cit.*, p. 169.

1226 *Ibid.*, p. 170.

1227 *Ibid.*, p. 160.

1228 *Ibid.*, p. 110.

5.5 L'expérience précaire comme épreuve existentielle

On aura bien compris que les explications d'ordre structural, qu'elles se déclinent sous la forme du lieu commun de la surproduction universitaire, de la « frustration relative » (chez V. Merle) ou des « stratégies de reconversion » (P. Bourdieu) ont pour effet secondaire, si l'on peut dire, de neutraliser le genre de critique que l'on pourrait tirer de l'expérience précaire. Cependant, pour une sociologie désireuse d'exploiter la portée critique d'une telle expérience, il faut bien répondre à la question : comment devient-on précaire ?

Sur ce point délicat, *L'Exil du précaire* mentionne de grandes conditions culturelles : les moyens modernes de communication et la « scolarisation de masse »¹²²⁹ facilitent la désadéquation des individus à eux-mêmes, la pluralité des sources de normativité et de réflexivité auxquelles ils ont accès : autant de conditions de l'attention à soi des précaires et de leur regard critique sur l'expérience de travail. Mais des éléments culturels plus nettement contestataires interviennent aussi dans les trajectoires des interviewés, comme la divulgation d'« un imaginaire affichant une nette anti-productivité et la valorisation d'une multitude d'activités culturelles ou politiques »¹²³⁰. Les « subcultures » qui se sont mises en place dans la décennie précédente ont souvent joué un rôle, non pas comme point d'arrivée des précaires, mais comme levier de leur déviation sociale. P. Cingolani peut donc affirmer que « le bouleversement de la trajectoire précaire n'a pas pour cause quelque fait économique ou social mais un événement culturel »¹²³¹.

Cet « événement culturel » couvre à la fois les évolutions de grande ampleur rappelées ci-dessus, et de plus petits événements, qui se présentent comme des accidents dans l'enfance ou l'adolescence, comme dans le cas de cette « fille d'employé de banque, qui aurait dû devenir secrétaire, et qui découvrit la sculpture lors d'un séjour en hôpital psychiatrique »¹²³². Certains interviewés évoquaient la relation avec un enseignant¹²³³, d'autres des lectures, du temps passé avec un groupe de marginaux ou d'anarchistes... Ainsi, c'est en termes de « rencontre »¹²³⁴ que les précaires rendaient surtout compte de l'espèce de conversion qui a introduit dans leur parcours « le petit écart du rêve », porteur de grandes « différences de vie »¹²³⁵.

1229 *Ibid.*, p. 160.

1230 *Ibid.*, p. 161.

1231 *Ibid.*, p. 103. On rencontre vers la fin de l'ouvrage une affirmation qui ressemble à une concession à l'interprétation structurale : « il faut présupposer un dysfonctionnement dans l'adéquation aux places pour vivre un certain travail comme une flétriiture » (*ibid.*, p. 158), mais c'est un propos isolé et ambigu ; le « dysfonctionnement » en question pouvant aussi bien résider dans le fait que l'expérience, y compris celle des ouvriers, est toujours ouverte sur « quelque chose d'une autre vie » que le travail (*ibid.*, p. 157).

1232 *Ibid.*, p. 104.

1233 *Ibid.*, p. 100.

1234 *Ibid.*, p. 99.

1235 *Ibid.*, p. 159.

Plus encore que les autres points que l'on a résumés, la question de l'origine du refus précaire fait ressortir que *L'Exil du précaire* se place essentiellement au niveau de ce que L. Boltanski appelle des « épreuves existentielles »¹²³⁶. Par opposition aux « épreuves de vérité » et « de réalité », les épreuves existentielles n'ont pas « fait l'objet d'un procès d'institutionnalisation » et « conservent un caractère individuel » même si elles peuvent « affect[er] un grand nombre de personnes, mais chacune prise isolément »¹²³⁷. Faute de « format préétabli », « ces expériences peuvent difficilement être formulées ou thématiques »¹²³⁸, d'où le recours fréquent à l'art pour les faire connaître. Souvent entachées d'un « caractère aberrant » « du point de vue de l'ordre existant », elles risquent, lorsque quelqu'un tâche de les partager, d'être disqualifiées comme « "subjectives" »¹²³⁹, ou ridiculisées comme procédant d'une sensibilité exagérée. Tout cela s'applique à l'expérience précaire que l'ouvrage de P. Cingolani décrit.

Or, le choix de ce type d'épreuve entraîne des conséquences quant au genre d'opérations critiques que l'on peut produire à partir du texte sociologique. On voit bien que les analyses de *L'Exil du précaire* ne peuvent être que de peu d'intérêt en termes de réflexions en vue de réformes : elles ne reposent pas sur des épreuves de réalité qui permettraient d'avancer sur ce plan. Elles ne pointent ni des dysfonctionnements réparables, ni des injustices : on n'y lit pas, par exemple, que le sort des précaires est injuste en comparaison de celui des salariés stables, ni que Gilles (un interviewé cuisinier et philosophe) devrait se voir accorder l'agrégation de philosophie. Par contre, en rendant partageables des expériences puisées non pas dans la *réalité* mais dans le *monde*, elles « mettent en péril la complétude des définitions établies »¹²⁴⁰ comme celle du travail, ou comme la prise du « classement » sur l'expérience des acteurs sociaux. Ainsi, les épreuves existentielles « constituent [...] l'une des sources à partir desquelles peut émerger une forme de critique que l'on peut dire radicale, pour la distinguer des critiques que l'on peut dire réformistes destinées à améliorer les épreuves de réalité existantes »¹²⁴¹. Les « états d'âme » du précaire (pour reprendre un terme de disqualification) interrogent l'engagement de tout un chacun dans le travail du point de vue de son authenticité ou du caractère aliénant qu'il pourrait comporter. En cela, ils peuvent servir d'appui à des théories critiques remettant en cause de façon radicale l'ordre existant¹²⁴².

1236L. Boltanski, 2009, *op. cit.*, p. 162.

1237Ibid.

1238Ibid.

1239Ibid., p. 163.

1240Ibid., p. 164.

1241Ibid., p. 163.

1242Nous pensons à la « contradiction capital/individualité », dont Philippe Corcuff rappelle l'importance dans l'ombre des interprétations majoritaires du marxisme. Cette contradiction oppose d'une part la tendance du capitalisme à stimuler l'individualisation, tant du côté de la production (en faisant appel à une main-d'œuvre de plus en plus différenciée) que de côté de la consommation (où la promesse de contribuer à l'épanouissement personnel élargit le champ de la demande de biens et services), et d'autre part sa tendance, non moins impérieuse, à « limiter[...] et

Le livre peut aussi, de façon plus immédiate, contribuer chez ceux qui y seraient exposés à transformer des impressions vagues et des malaises diffus en une expérience intelligible et discutable, dont on puisse tirer, en pratique, toutes les conséquences. C'est un peu le rôle que jouent les « rencontres » dans la trajectoires des précaires : elles élargissent la palette de ce qu'ils savent ressentir et les éclairent sur ce qu'ils pourraient vouloir¹²⁴³. Il ne s'agit pas alors d'amender la société, mais d'engager le lecteur, en jouant sur sa réflexivité, sur un parcours où il en va de son émancipation.

Alors que la trajectoire d'expression des épreuves existentielles aboutit classiquement à la constitution de collectifs, par exemple dans le cas du mouvement homosexuel, la question du collectif reste en suspens en ce qui concerne les précaires. Ou plutôt, sont soulignées les impasses des précaires en ce qui concerne la constitution de solidarités, rendue très difficile par leur refus de principe de s'identifier. Non seulement sans classe, ils seraient rétifs au regroupement même¹²⁴⁴. Ils peuvent néanmoins être abordés par une sociologie qui se campe aux limites de sa discipline. Une autre façon de conférer aux précaires une signification politique éminente et de compter sur leur réflexivité avait existé à la fin des années 1970, et était encore active, sous une forme un peu différente, au moment de la parution de *L'Exil du Précaire* : celle qui consiste à voir les précaires comme une classe à faire advenir.

tronquer[...] l'individualité, par la marchandisation comme par la division industrielle du travail » (Philippe Corcuff, « Individualité et contradictions du néo-capitalisme », *SociologieS*, octobre 2006).

1243Lors de quelques rencontres en marge de la Coordination des Intermittents et Précaires d'Île-de-France, nous avons pu voir que *L'Exil du précaire* revêtait ce genre d'importance aux yeux de lecteurs proches de ce type de militantisme.

1244Cingolani, 1986, *op. cit.*, p. 176-178.

CHAPITRE 3.

LES PRÉCAIRES COMME CLASSE À FAIRE

ADVENIR

LA FIGURE DU JEUNE PRÉCAIRE MÉTROPOLITAIN

« - Dans vos tracts et vos brochures, vous utilisez souvent les expressions de "jeune travailleur précaire" et de "recomposition de classe". Pouvez-vous définir ces deux notions ?

- Les "précaires", ce sont les deux millions de chômeurs, ce sont tous les gens qui travaillent en intérim, qui bossent dans de petites boîtes de sous-traitance sans garantie. C'est aussi, d'une certaine manière, les O.S. qui sont à la lisière entre le garanti et le précaire. Le capital se restructure en ce moment sur la figure de l'ouvrier précaire. Cela veut dire quoi ? Cela veut dire que toutes les grosses branches du secteur ouvrier garanti sont en train d'être démantelées. La sidérurgie en est un des exemples pour des raisons de normes de productivité internationale. On va vers un type de production où il y aura une petite minorité de techniciens hyper-productifs et une masse énorme d'individus qui feront des petits boulots sans garanties, mal payés, qui ne demandent absolument aucune technicité. C'est la carte jouée en France par l'État. La figure de classe qui est représentée par l'ouvrier non garanti, c'est là-dessus que la classe ouvrière va se recomposer. Les luttes dans les secteurs d'ouvriers garantis, même si elles sont très violentes, n'empêcheront pas que ces secteurs soient démantelés. Les Lorrains savent qu'ils ont déjà perdu d'une certaine façon. Alors que les chômeurs, par

exemple, ont arraché le transport gratuit à Angers. Les ouvriers garantis doivent prendre conscience qu'il faut se battre pour le revenu et non plus pour l'emploi.

[...] Ce qui me pose un problème, c'est qu'il y a un type de violence qu'on légitime très bien, dans la presse ou dans l'opinion publique, ou même, à la limite, à droite : c'est la violence de l'ouvrier qui perd son emploi en Lorraine. On admet qu'il attaque les commissariats¹²⁴⁵, on admet qu'il balance des pavés et des boulons sur les flics, c'est quelque chose qui ne choque personne. Par contre, que le jeune prolétariat des métropoles s'organise et fasse la même chose est ressenti comme moins légitime. J'aimerais qu'on m'explique en quoi le sort des sidérurgistes lorrains est moins enviable que celui du jeune prolétariat des métropoles. Je crois que la misère des non-garantis à Paris, à Caen, ou ailleurs, est au moins aussi forte que celle des sidérurgistes. Je crois aussi que ce que l'on a le plus reproché aux autonomes, ce n'est pas tellement d'avoir été violents, c'est surtout d'avoir organisé la violence. »

Ce texte est un extrait de l'interview, par le journaliste Laurent Greilsamer, d'un militant autonome anonyme parue dans *Le Monde* le 23 février 1979 sous le titre : « sur le terrain des petites violences »¹²⁴⁶. L'autonome qui répond aux questions du *Monde* oppose deux acteurs qui intègrent la violence (spécialement dirigée contre les forces de l'ordre) à leur répertoire d'action collective : les « ouvriers garantis », et le « jeune prolétariat des métropoles ». Ce dernier, affirme l'interviewé, est traité injustement : ses violences sont moins tolérées que celles des ouvriers victimes de fermetures d'usine. Le passage que nous avons reproduit développe l'opposition entre ces deux figures de la « violence » ouvrière. D'abord parce que les « non-garantis » des métropoles peuvent se prévaloir d'une « misère » au moins égale à celle des « garantis » de province. Mais, plus que sur la souffrance, c'est sur leur position au sein des restructurations du capitalisme que les jeunes précaires assoient leur légitimité. Les ouvriers « garantis » d'une industrie en cours de démantèlement « ont déjà perdu », ils n'ont pas de place dans la structure sociale vers laquelle tend le capital. L'« ouvrier précaire » est au contraire la « figure » vers laquelle se déplace le centre de gravité de l'activité productive. Cette évolution du type de main-d'œuvre favorisé par le capital constitue ce qu'on peut appeler, dans les termes du marxisme opératoire, une « composition technique de classe ». Celle-ci définit un territoire social segmenté (chômeurs, intérimaires, salariés de la sous-traitance, « petits

1245 Comme cela a été le cas à plusieurs reprises en 1979 : « samedi 24 février 1979 : les sidérurgistes attaquent le commissariat de Longwy à l'aide d'un bulldozer et en tirant des coups de feu » (Sébastien Schifres, « La mouvance autonome en France de 1976 à 1984 », Mémoire de maîtrise d'histoire, Paris 10 Nanterre, 2004, p. 102).

1246 « Petites violences » signifie, explique-t-il plus loin dans la même interview, ni « truc complètement démocratique », ni « Brigades Rouges ». La question de la violence occupe une place importante dans l'interview, qui ne fait en cela que refléter son contexte. L'activité des mouvements d'extrême gauche de la fin des années 1970 est en effet marquée, au niveau national (« bavures » policières mortelles, assassinats, enlèvements, etc.) et européen (Röte Armee Fraktion en Allemagne, années de plomb en Italie), par la violence (voir la chronologie de Schifres, 2004, 88-110). Dans ce contexte, le mouvement « autonome » se positionne en revendiquant l'usage de la violence, sans prôner à proprement parler la lutte armée – dans laquelle certaines de ses composantes s'engageront pourtant, dans une logique de surenchère face aux impasses d'une posture minoritaire. Sur l'usage politique de la violence chez les autonomes, voir par ex. *Camarades*, n° 4-5, 1977, l'article « Luttes armées et autonomie ouvrière », ainsi que « Autonomie, violence, nouvelles réalités des luttes ».

boulots »), et désorganisé, sur lequel doit s'exercer le travail politique de « recomposition de classe ». Cette recomposition n'attend pas l'intervention des autonomes pour s'amorcer : en témoigne une lutte victorieuse de chômeurs (composante de l'ouvrier précaire), qui contraste avec les coups de colère sans issue des sidérurgistes. Il ne s'agit pas non plus seulement de faire prendre conscience de la « composition technique » sous-jacente : la série des propriétés pertinentes dans la composition de classe est ouverte, et ne se limite pas aux structures économiques, même s'il est important que le mouvement autonome diffuse les revendications qui correspondent à cette phase nouvelle des luttes de classe, centrée sur le revenu plutôt que sur l'emploi. « Organis[er] la violence » n'est qu'un moyen pour manifester le nouveau sujet de la lutte des classes.

Cette interview a suscité l'indignation du juriste Gérard Lyon-Caen¹²⁴⁷, qui fait paraître le lendemain dans le même journal une furieuse « Réplique à... un autonome » :

« Doctrine de division des travailleurs ainsi opposés les uns aux autres ; et qui rencontre certains propos officiels selon lesquels il y a des salariés abusivement privilégiés parce que assurés de stabilité dans leur emploi »¹²⁴⁸

écrit-il en commentaire de l'opposition garantis/précaires, avant de comparer les autonomes aux groupes fascistes ou nazis des années 1920 « eux aussi composés de "révolutionnaires" issus du "jeune prolétariat" – quoique éventuellement nés dans un milieu petit bourgeois, et recrutés parmi les chômeurs des grandes villes ». L'autonome du 23 février se défendait pourtant de vouloir diviser la classe ouvrière. Il voyait au contraire dans les « petites violences » du vieux prolétariat le signe de sa convergence avec le nouveau, par-delà les barrières symboliques élevées par les autorités : « Ce sont les mass media et l'appareil d'État qui ont intérêt à opposer la violence autonome et la violence ouvrière ». Les violences des autonomes se veulent plutôt un appel, un opérateur de convergences. Elles mettent en jeu une structure que l'on va retrouver à plusieurs reprises : le rapport entre une « figure » minoritaire mais fortement stylisée et significative, placée en position centrale, et une périphérie plus hétérogène, dont la position dans les transformations économiques est moins nette, appelée à rejoindre la figure centrale en une coalition subversive, laquelle prendrait plutôt la forme d'un événement soudain que d'une organisation durable.

On voit bien, à travers cet extrait d'interview et la « réplique » virulente qu'il s'attire, l'opposition entre d'une part une approche de la précarité comme tort infligé à une classe ouvrière identifiée au salariat et luttant pour sa régulation à travers le droit, et d'autre part l'idée selon laquelle la précarité définit un nouveau sujet collectif destiné à prendre le relais de la classe ouvrière. L'unité de classe

1247Dont on a vu qu'il participait à l'alarme des sciences sociales du travail sur la précarisation des formes d'emploi. Voir premier chapitre.

1248G. Lyon-Caen, « Réplique à... un autonome », *Le Monde*, 24 février 1979.

doit-elle rassembler les « travailleurs » dans le cadre du « mouvement syndical et ouvrier » (Lyon-Caen) ou bien réaliser une nouvelle « composition de classe » autour de la figure du jeune précaire métropolitain sur la base des revendications découlant de sa position dans un système productif profondément transformé (l'autonome du 23 février) ? Nous avons déjà suivi la formation de la problématique dans laquelle s'inscrit Gérard Lyon-Caen ; nous allons maintenant nous attacher au développement du thème des précaires comme nouvelle classe, ou nouveau sujet social. Plus encore que la problématique de la fuite du travail, celle des précaires comme nouveau sujet social nous fait dériver au-delà du moment 1979, vers les développements qu'il a connus au cours de la décennie suivante. Mais elle a pourtant un ancrage important dans la période sur laquelle nous avons concentré notre attention jusqu'à présent.

De plus, alors que les intellectuels et artistes sont quasi-absents de la problématique des droits (sauf à titre d'objet de méfiance, du fait de leur tolérance à l'exploitation due au rapport enchanté qu'ils sont réputés entretenir avec leur activité), et qu'ils ne sont présents dans la problématique de la désertion qu'à travers les titres scolaires et les aspirations, ou encore comme activités dépouillées de leur forme professionnelle, ils tiennent une place à la fois plus affirmée et source de tensions au sein de la problématique du sujet social.

L'émergence de cette problématique ne se comprend qu'une fois située dans un contexte de mises en causes de l'entité sociale « classe ouvrière » depuis les années 1960, qui frayent la voie à de possibles nouveaux porteurs pour le genre de projet révolutionnaire dont cette classe avait longtemps été le support.

1. UNE CONJONCTURE DE MISES EN CAUSE DE LA CLASSE OUVRIÈRE

1.1 La définition de la classe ouvrière comme enjeu

« Voilà des titres plutôt funèbres : *Mort d'une gauche, Faut-il abandonner Marx ?*, *L'Après-socialisme, Adieux au prolétariat*. Bigre ! De qui donc la gauche est-elle en deuil ? Apparemment d'elle-même » (Alain de Benoist, *Le Figaro Magazine*, 17 mai 1980¹²⁴⁹).

Quelle que soit la problématique à travers laquelle on l'envisage, la « précarité », dans les premiers discours qui se développent à son sujet autour de 1980, met en cause la même entité collective : la classe ouvrière. Cette mise en cause peut se produire, comme on l'a vu, de plusieurs façons différentes. Soit, dans une problématique centrée sur le droit des travailleurs, c'est une évolution juridique perverse qui permet à la partie la plus forte dans la relation d'emploi (l'employeur) de contourner le droit¹²⁵⁰, soit il s'agit d'un déplacement vers la recherche de parcours d'émancipation individuels, pour lesquels les fronts institués de la lutte ouvrière font précisément partie de ce dont il faut se dégager, soit encore la précarité définit une entité qui revendique de prendre le relais du prolétariat ouvrier dans sa mission historique de classe vouée à dépasser le capitalisme. C'est ce dernier point qu'on va développer maintenant.

La définition de la classe ouvrière est un enjeu politique important dans la France d'avant 1980. Deux organisations, en particulier, ont lié leur destin de façon privilégiée à la représentation de cette classe : le Parti Communiste et la CGT. Le travail de représentation entrepris de longue date par ces organisations s'est trouvé en partie, sous une forme euphémisée, intégré à un instrument aussi central dans la production des représentations savantes du monde social en France que les Professions et Catégories Socio-professionnelles de l'INSEE¹²⁵¹. De plus, c'est en tant que représentants, sinon de la classe ouvrière, du moins des ouvriers, que la CGT participe aux institutions de type « Plan », où l'expertise administrative se panache d'une part de représentation des grandes composantes de la société française. Dans le cadre d'un tel dispositif, les éventuelles « oppositions scientifiques » sur la définition des groupes sociaux sont nécessairement « sous-

1249, reproduit en annexe d'A. Touraine, *L'Après-socialisme*, Paris, Seuil, 1983 [1980], p. 243.

1250 Avec en outre pour effet d'ouvrir dans l'unité du front de classe une brèche par où l'intégrité morale de la défense des droits des travailleurs s'écoule.

1251 Voir Alain Desrosières et Laurent Thévenot, *Les catégories socio-professionnelles*, Paris, La Découverte, 1988, ainsi que Amossé Thomas, « La nomenclature socio-professionnelle : une histoire revisitée », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2013/4 68e année, p. 1039-1075, en particulier p. 1046.

tend[ues] » par « les luttes territoriales entre instances de mobilisation concurrentes »¹²⁵². De sorte que remettre en cause la stabilité sémantique de la « classe ouvrière » revient, pour les organisations rivales et pour les savants qui ont partie liée avec elles, à fragiliser, en agissant sur son versant « cognitif », tout un dispositif de représentation lourd d'implications politiques. À la fin des années 1970, discuter de la définition savante de la classe ouvrière revient à confirmer ou à contester la légitimité des organisations qui revendiquent jusqu'à présent avec un succès certain le monopole de sa représentation politique et syndicale.

Si on laisse de côté les tentatives d'appropriation issues de bords politiques éloignés, comme les courants catholiques ou gaullistes, ou ceux, plus proches, du trotskisme, une entreprise de regroupement présente pour nous le triple intérêt d'articuler contestation de la représentation hégémonique de la classe ouvrière, mise en avant des emplois précaires, et promotion de nouvelles entités sociales fondées sur le travail « intellectuel » : il s'agit des théories de la « nouvelle classe ouvrière ».

1.2 Le décentrement par la « nouvelle classe ouvrière »

Les ouvrages emblématiques sur la « nouvelle classe ouvrière » (Serge Mallet : *La nouvelle classe ouvrière*¹²⁵³, ainsi que Pierre Belleville : *Une nouvelle classe ouvrière*¹²⁵⁴) datent tous les deux de 1963. Leurs auteurs sont proches du PSU, c'est-à-dire d'une instance qui attire des agents, souvent catholiques, à la fois attachés aux espoirs placés à la Libération dans la classe ouvrière, et en rupture et en concurrence avec le PC et la CGT. Depuis ce positionnement, il est pertinent de modifier les significations attachées au terme de « classe ouvrière » en plaçant au cœur de cette classe les techniciens et ingénieurs, au prix d'une redéfinition de la prolétarianisation comme « privation de "pouvoir" collectif et aussi d'"autonomie" individuelle, bref, de "liberté" »¹²⁵⁵. La centralité accordée aux fractions les plus qualifiées de la production industrielle repose sur des considérations économiques ainsi que sur l'observation des tendances qui semblent accroître leur poids relatif au sein de la force de travail. La classe ouvrière "ancienne" est toujours incluse dans cette version modernisée, à ceci près qu'elle se trouve désormais à la remorque, dans le rapport de représentation, d'un centre symbolique nouveau, lui-même en adéquation avec la position et le programme

1252L. Boltanski, 1982, *op. cit.*, p. 267.

1253Paris, Seuil, 1963.

1254Paris, Julliard, 1963.

1255L. Boltanski, 1982, *op. cit.*, p. 268.

d'instances de mobilisation nouvelles (en particulier le PSU et la CFDT)¹²⁵⁶, qui se veulent plus à même de mener vers un changement social radical.

La carrière de ce thème se poursuit dans les années suivantes, non sans ambiguïtés et renversements de fonction : « Utilisé d'abord [...] pour justifier les efforts expansionnistes visant à étendre la classe ouvrière, il fut, au prix d'une série de glissements, mis au service de la thèse du dépérissement de la classe ouvrière et de la montée des classes moyennes »¹²⁵⁷. Une de ces évolutions consiste à insister sur l'importance des attributs « intellectuels » de la nouvelle classe et à y chercher le levier de sa vocation à la « révolution ». Elle est illustrée, peu après la parution de l'ouvrage de Mallet, par les jeunes essayistes Frédéric Bon et Michel-Antoine Burnier. Issus de la bourgeoisie catholique provinciale et destinés, l'un à la recherche en sciences sociales et l'autre au journalisme essayiste, ils ont milité à l'UEC (l'Union des Étudiants Communistes) au début des années 1960, avant de se rapprocher du PSU quelques années plus tard. Les livres qu'ils publient en 1966 (*Les nouveaux Intellectuels*¹²⁵⁸) et en 1971 (*Classe ouvrière et révolution*¹²⁵⁹) répercutent les déplacements sociaux de leurs auteurs sous forme de théorie sociologique. L'extrait du second essai, reproduit en annexe de *Crise et avenir de la classe ouvrière*, propose une théorie des révolutions¹²⁶⁰ taillée à la mesure d'une nouvelle « classe ouvrière » :

« de nouvelles couches apparaissent, qui se situent au point de rencontre de l'innovation et de la contrainte : produits et acteurs de la révolution scientifique et technique, face à des hiérarchies d'autant plus pesantes qu'elles sont plus fragiles, les techniciens et les étudiants vivent un conflit et une crise qui reflètent en les amplifiant les antagonismes de l'ensemble de la société »¹²⁶¹.

Ainsi, c'est le décalage entre la centralité productive d'une nouvelle avant-garde économique, et sa relégation politique, qui définit selon Bon et Burnier le destin révolutionnaire des « nouvelles couches ». Le sujet collectif désigné par cette théorie doit une partie de sa plausibilité à sa convergence avec le travail politique mené par le PSU, et participe à l'effort de ce dernier pour s'approprier, contre les appareils rivaux, le signifiant « classe ouvrière » et son potentiel « révolutionnaire ».

1256La « nouvelle classe ouvrière » présente ainsi une structure exactement inverse des tentatives du PC et de la CGT pour admettre les « techniciens, ingénieurs et cadres » auprès des ouvriers, ceux-ci demeurant en position centrale dans la catégorie (L. Boltanski, 1982, *op. cit.*, p. 273).

1257L. Boltanski, 1982, *op. cit.*, p. 276.

1258Paris, Seuil, 1971 [1966].

1259Paris, Seuil, 1971.

1260« En chaque circonstance, le groupe ou la classe [révolutionnaire] possèdent deux attributs contradictoires qui leur donnent prise sur le système tout en fondant leur extériorité : produits les plus avancés de l'évolution économique et sociale, ils s'inscrivent dans une dynamique historique qui les écarte de la sphère du pouvoir », F. Bon et M.-A. Burnier, *op. cit.*, cité in P. Rosanvallon (ed.), *Crise et avenir de la classe ouvrière*, Paris, Seuil, 1979, p. 104.

1261P. Rosanvallon (ed.), *op. cit.*, p. 106.

Le décentrement symbolique de la classe ouvrière vers ses fractions les plus qualifiées est encore accentué au cours des années 1970 par le programme de recherche d'Alain Touraine sur les « nouveaux mouvements sociaux ». On en trouve un exposé dans la contribution d'Alain Touraine et Michel Wiewiorka à l'ouvrage collectif « Crise et avenir de la classe ouvrière » paru en 1979 dans la collection « Faire », proche de la CFDT et animée par Pierre Rosanvallon. Les auteurs y opposent « Mouvement ouvrier et nouveaux mouvements sociaux ». Ils affirment que « Le mouvement ouvrier ne sera pas l'acteur social principal de la société qui se forme sous nos yeux »¹²⁶². Cet acteur se trouvera plutôt du côté de la « nouvelle classe ouvrière »¹²⁶³, référée à Mallet, et composée « du technicien, de l'expert ou du professionnel »¹²⁶⁴. Ainsi, « L'alliance des professionnels et des utilisateurs remplace celle des ouvriers de métier et des OS ou des manœuvres de l'industrialisation classique »¹²⁶⁵ et laisse de côté le syndicalisme traditionnel, même si « la CFDT tente de se lier aux nouvelles contestations sociales »¹²⁶⁶. Ce texte fait donc de la « nouvelle classe ouvrière » le principe unificateur des « nouveaux mouvements sociaux » (féminisme, écologie, régionalisme)¹²⁶⁷. Selon cette construction théorique, les ouvriers ne sont plus seulement placés au second plan au sein d'une coalition encore nominalement ouvrière, ils sont tendanciellement exclus de « l'acteur social principal », ou inclus à travers d'autres rôles sociaux que le rôle productif, ce qui revient au même.

Ainsi, l'essor et les transformations du thème de la « nouvelle classe ouvrière » recouvrent des luttes symboliques qui contestent l'hégémonie du Parti Communiste et de la CGT sur la représentation de la « classe ouvrière ». Cependant, cette représentation subit également une autre tentative de perturbation, dans laquelle ce ne sont plus les fractions qualifiées qui sont invoquées pour mordre sur le territoire symbolique de la « classe ouvrière », mais le travail précaire.

1262A. Touraine et M. Wiewiorka, « Mouvement ouvrier et nouveaux mouvements sociaux », in P. Rosanvallon (ed.), *op. cit.*, p. 64

1263 *Ibid.*, p. 60.

1264 *Ibid.*

1265 *Ibid.*, p. 61.

1266 *Ibid.*, p. 64.

1267 La décennie 1980 comporte du côté de la sociologie un foisonnement de travaux sur les « nouvelles classes moyennes », plus ou moins stimulés par l'interrogation sur la base électorale du premier Président socialiste de la cinquième République : *Les Couches moyennes salariées. Mosaïque sociologique* (Ministère de l'Urbanisme et du Logement, 1983, avec Catherine Bidou, Monique Dagnaud, Dominique Mehl, Monique Pinçon-Charlot...); *Les Aventuriers du quotidien. Essai sur les nouvelles classes moyennes*, par Catherine Bidou (Paris, PUF, 1984); Sabine Chalvon-Demersay : *Le triangle du XIV^e. Des nouveaux habitants dans un vieux quartier de Paris* (Paris, éd. De l'EHESS, 1984). Ils accompagnent Alain Touraine dans le déplacement de l'attention des conflits liés au rapport salarial, vers les modes de vie, en particulier à travers leur expression urbaine.

1.3 La segmentation par le travail précaire

L'ouvrage collectif *Crise et avenir de la classe ouvrière*, d'où nous avons déjà tiré quelques extraits, ne cache pas son intention polémique. L'introduction de Pierre Rosanvallon prend pour cible un « Parti Communiste [qui] se conçoit indissociablement comme propriétaire de la classe ouvrière et gardien de la mission révolutionnaire »¹²⁶⁸, tandis que la contribution de Jacques Julliard oppose la « réalité ouvrière » à la « mystique de classe », et conclut que « la classe ouvrière ne retrouvera sa liberté de mouvement [... qu']en faisant taire ceux qui s'arrogent en permanence le droit de parler à sa place »¹²⁶⁹. Cependant, les arguments utilisés pour libérer la classe ouvrière de la mainmise du Parti Communiste ne reposent pas seulement, comme ci-dessus, sur le décentrement vers une « nouvelle classe ouvrière », mais également sur le clivage interne dû à l'emploi précaire.

Ce point est traité dans la contribution de Pierre Rosanvallon lui-même, « Crise et décomposition de la classe ouvrière ». Désireux d'aller au-delà des manifestations les plus apparentes de la « crise », l'auteur écrit qu'elle « se traduit également par un processus de décomposition et de division à l'intérieur même de la classe ouvrière : segmentation du marché du travail, multiplication des statuts, etc. »¹²⁷⁰. Il faut décrire une « classe ouvrière éclatée »¹²⁷¹ ce qui conduit « à ne plus accepter comme allant de soi la notion même de classe ouvrière »¹²⁷². En effet, « Dire classe et dire unité, c'est en effet la même chose. Or, aujourd'hui, c'est l'éclatement, l'émiettement qui caractérise le monde des salariés »¹²⁷³. Cet « émiettement » se produit selon différents « critères », dont « la précarité ou la stabilité de l'emploi » est le premier¹²⁷⁴. Le continent salarial ou ouvrier est clivé, entre autres, par la « la coupure entre travailleurs stables et travailleurs précaires »¹²⁷⁵, au point qu'il y a lieu de discuter d'une « théorie des deux classe ouvrières »¹²⁷⁶. La question de l'unité ouvrière repose en fin de compte sur la capacité ou non du syndicalisme à dépasser les clivages par des « revendications unifiantes »¹²⁷⁷. Le thème de la précarisation de l'emploi croise ici celui de la « nouvelle classe ouvrière » pour contester le territoire symbolique accaparé par le Parti Communiste. En plus d'être supplantée par de nouveaux avatars, la classe ouvrière conforme aux doctrines du PC apparaissait donc brisée par le développement de l'emploi précaire.

1268P. Rosanvallon (ed.), *op. cit.*, p. 6

1269J. Julliard, « Mystique de classe et réalité ouvrière », in P. Rosanvallon (ed.), *op. cit.*, p. 20.

1270P. Rosanvallon, in P. Rosanvallon (ed.), *op. cit.*, p. 21.

1271*Ibid.*, p. 23.

1272*Ibid.*, p. 24.

1273*Ibid.*

1274*Ibid.*

1275*Ibid.*, p. 29.

1276*Ibid.*, p. 35.

1277*Ibid.*, p. 37.

Le but de Pierre Rosanvallon est de mettre en doute l'adéquation entre la doctrine du Parti Communiste et la réalité d'une classe ouvrière segmentée par la crise, au profit d'analyses et d'appareils présentés comme plus en prise sur la nouvelle conjoncture. Mais la division entre stables et précaires peut être intégrée à des argumentations, menées depuis une position politique de droite, qui concluent à une impasse généralisée de la défense des « travailleurs » telle que les organisations se revendiquant de la gauche la portent.

1.4 Segmentation et coup d'arrêt au mouvement ouvrier

Les auteurs que nous avons cités jusqu'à présent, et qui soit invoquent de « nouvelles classes ouvrières », soit soulignent la mise en cause de la classe ouvrière par la précarisation, se revendiquent « de gauche », même s'il s'agit d'une autre gauche que celle du PC. Mais le thème des conséquences de la précarisation sur l'identité de la classe ouvrière peut aussi être exploité par des essayistes rangés à droite, et aboutir à des conséquences plus radicales.

On en trouve un exemple dans le best-seller du présentateur de télévision (TF1) François de Closets : *Toujours plus !* Dans un chapitre sur « Ouvriers ou employés précaires ou statutaires »¹²⁷⁸, de Closets se fait interprète du marxisme pour souligner son besoin d'une homogénéité de la classe ouvrière. Or, les évolutions de l'emploi morcellent cette unité. Non seulement « L'ouvrier, c'est assez clair, ne pouvait qu'être le perdant de notre système économique et social », mais encore il perd jusqu'à son rôle ancien d'incarnation par excellence de la dureté du travail, puisqu'« [i]l existe encore un monde inférieur : celui de la précarité »¹²⁷⁹. Le journaliste développe alors le thème de « L'éclatement social de l'entreprise »¹²⁸⁰ en évoquant les formes précaires d'emploi et la sous-traitance. Les maux subis par les précaires sont d'autant plus volontiers soulignés qu'ils permettent de décrire les organisations du mouvement ouvrier comme une corporation de privilégiés, bénéficiant du « meilleur de la condition salariale [...] »¹²⁸¹ :

« Ainsi retrouve-t-on à l'échelle nationale, deux populations. D'un côté, bien installée dans des entreprises-forteresses, la main-d'œuvre stable, garantie, qui ne bouge plus et vit loin des convulsions. De l'autre, sortant du chômage le temps d'un emploi pour y replonger aussitôt après, ignorant la sécurité des statuts et des conventions, le peuple incertain et malheureux de la précarité »¹²⁸².

1278 Paris, Grasset, 1982, p. 245.

1279 *Ibid.*, p. 259.

1280 *Ibid.*, p. 262.

1281 *Ibid.*, p. 265-266.

1282 *Ibid.*, p. 265.

Une fois cette scission opérée au sein de feu la classe ouvrière, les politiques de « progrès social » sont doublement empêchées. En effet, du côté du salariat stable, De Closets fait valoir qu'il serait injuste d'ajouter encore aux mieux lotis des avantages dont d'autres ne bénéficieront pas. Quand à la condition des précaires, ses paramètres principaux, à commencer par son existence même, sont verrouillés par le réalisme économique, et par la présence d'une situation encore inférieure, celle du chômage :

« Le gouvernement a le souci, et la sagesse, de ne pas prendre des mesures radicales qui ne supprimeraient la peste du travail précaire que pour répandre le choléra du chômage [...]. Une fois de plus, les réalités économiques ne s'accrochent pas de n'importe quel progrès social »¹²⁸³.

Ainsi, d'après De Closets, la segmentation du territoire symbolique de la classe ouvrière par les oppositions entre stables et précaires, ainsi qu'entre emploi et chômage, précipite dans une impasse les tentatives pour défendre les intérêts du travail en les opposant aux volontés du capital. Le travail précaire, lui-même politiquement désarmé par le voisinage du chômage, dévoile comme privilèges les conquêtes et les revendications des organisations issues du mouvement ouvrier. Ce raisonnement, qui couronne une décennie d'érosion du charisme politique associé à la « classe ouvrière » en France, participe d'une conjoncture où les perspectives politiques les plus contestataires peuvent être tentées de se reporter sur d'autres groupes sociaux.

1.5 Segmentation et supplantation

En 1980, le sociologue Alain Touraine fait paraître un essai intitulé : *L'Après-socialisme*. Il y développe notamment le thème de la segmentation par l'emploi précaire :

« [La] division de la classe ouvrière est fortement accentuée par des facteurs économiques et sociaux : à côté d'ouvriers permanents qui conquièrent des garanties ou un statut, on voit s'accroître le nombre des travailleurs intérimaires ou à temps partiel, ainsi que des salariés d'entreprises de sous-traitance »¹²⁸⁴.

D'où, d'après Touraine, une « décomposition » du « modèle socialiste »¹²⁸⁵. Mais surtout, la conflictualité sociale se déplace vers d'autres terrains que celui de l'affrontement entre les forces du capital et celles du travail. La réédition de *L'Après-socialisme* en 1983 comporte un dossier de presse, qui donne un aperçu des débats autour de ces thèses. Dans *Le Matin de Paris*, Gilles Martinet¹²⁸⁶ englobe Alain Touraine et le journaliste-philosophe André Gorz dans la même catégorie

1283 *Ibid.*, p. 271.

1284A. Touraine, *op. cit.*, 1983 [1980], p. 53.

1285 *Ibid.*, p. 50-51.

1286 *Le Matin de Paris* est un journal proche du Parti Socialiste. Gilles Martinet, qui a été un fondateur du PSU, est un membre influent du PS en 1980.

de « prophètes du marginalisme »¹²⁸⁷. Ces deux auteurs prétendraient « dévoiler à des groupes sociaux, qui n'en ont pas nécessairement la connaissance, la signification réelle de leur action »¹²⁸⁸. Martinet rapproche la base sociale des « nouveaux mouvements sociaux » tourainiens de celle des *Adieux au prolétariat* de Gorz : « Autrement dit, une partie du monde étudiant et une partie de l'intelligentsia, les employés et les ouvriers dépourvus de toute qualification, les jeunes chômeurs, les femmes sans travail, les marginaux de toutes catégories »¹²⁸⁹.

En unifiant sous la même bannière du « marginalisme » Alain Touraine et André Gorz (auquel il arrive de se référer à Touraine), le commentaire de Martinet souligne la proximité entre le décentrement de la représentation de la classe ouvrière vers le salariat le plus qualifié, et sa supplantation par une constellation sociale alternative. Cette deuxième démarche est le propos des *Adieux au prolétariat* que Gorz publie, également en 1980¹²⁹⁰. Il y offre une synthèse entre les pensées de la « nouvelle classe ouvrière », l'attention portée au pouvoir déstabilisant de l'emploi précaire, et les « nouvelles attitudes » face au travail (voir chapitre précédent), dans leur versant le plus radical. Gorz s'y donne pour tâche à la fois de réviser le projet révolutionnaire (« se libérer *du* travail »¹²⁹¹) et de redéfinir le sujet susceptible de porter cette rupture : non plus la « classe ouvrière traditionnelle [qui] n'est plus qu'une minorité privilégiée »¹²⁹², mais un « néo-prolétariat post-industriel des sans-statut et des sans-classe qui occupent des emplois précaires d'auxiliaire, de vacataire, d'ouvrier d'occasion, d'intérimaire, d'employé à temps partiel »¹²⁹³. Gorz insiste sur la précarité du travail qui caractérise ce nouveau groupe social : « Il est l'exécutant précaire et quelconque d'un travail quelconque et précaire »¹²⁹⁴. Cette quelconquité du travail est d'autant plus porteuse de tensions que « [l]e néo-prolétariat est généralement surqualifié par rapport à l'emploi qu'il trouve »¹²⁹⁵ ; ses membres sont « sous-employés dans leur capacités par l'industrialisation (c'est-à-dire l'automatisation et l'informatisation) du travail intellectuel »¹²⁹⁶. C'est donc ce groupe, et non pas « ceux qui s'identifient à leur travail, en font le centre de leur vie », qui peut devenir « le "sujet social" de l'abolition du travail »¹²⁹⁷. On peut ici avoir le sentiment que, selon Gorz, l'emploi précaire spécifie une entité destinée à succéder à la classe ouvrière dans le rôle de porteur des espoirs d'émancipation collective.

1287 *Ibid.*, p. 265.

1288 *Ibid.*

1289 *Ibid.*, p. 266.

1290 Paris, Éditions Galilée, 1980.

1291 A. Gorz, *op. cit.*, p. 103.

1292 *Ibid.*, p. 106.

1293 *Ibid.*

1294 *Ibid.*, p. 108.

1295 *Ibid.*, p. 106.

1296 *Ibid.*, p. 104.

1297 *Ibid.*, p. 15.

Pourtant, Gorz n'affirme pas sans nuances une telle substitution : « je ne prétends pas substituer à la classe ouvrière de Marx une autre classe investie du même type de "mission" historique et sociale »¹²⁹⁸. Il n'est d'ailleurs pas sûr qu'on ait encore affaire à une classe à proprement parler. Gorz préfère la caractériser comme « une "non-classe" de "non-travailleurs" »¹²⁹⁹ ; il précise que « La non-classe des réfractaires à la sacralisation du travail [...] n'est pas un "sujet social" »¹³⁰⁰. Plus loin dans l'ouvrage, c'est bien un « sujet », mais ce n'est pas une classe (« Mort et résurrection du sujet historique : la non-classe des prolétaires post-industriels »¹³⁰¹, mais plutôt « une nébuleuse d'individus changeants »¹³⁰². C'est que la forme classe elle-même est devenue, avec ses dimensions collectives, son identification au travail et ses qualifications, celle d'une population structurée par « la seule rationalité capitaliste »¹³⁰³. Dès lors,

« Le dépassement du capitalisme, sa négation au nom d'une rationalité différente, ne peut [...] provenir que des couches qui représentent ou préfigurent la dissolution de toutes les classes, y compris de la classe ouvrière elle-même »¹³⁰⁴.

Ainsi, la faillite de la classe ouvrière comme vecteur de l'émancipation est tellement profonde selon André Gorz que l'on ne peut en prendre le relai sans abandonner la forme classe elle-même, devenue un gage d'intégration industrielle plutôt que de radicalité critique.

Les théories de Gorz, qui est alors un journaliste influent au *Nouvel Observateur*, ont un écho public. Par rapport au thème de l'éclatement de la classe ouvrière, le propos de Gorz tire des conclusions beaucoup plus radicales de la précarisation de l'emploi. En effet, ce processus ne se borne plus à effriter ou à éclater la classe ouvrière, mais met à nu son dépassement comme support des luttes pour l'émancipation par un autre type d'entité, plus nébuleux : les précaires. Or, dans la période où sont menés ces débats théoriques sur la permanence, la mutation ou l'effacement de la classe ouvrière, une partie de la conflictualité qui se joue autour du travail, et même du travail industriel, est portée par des franges sociales qui pourraient aussi bien être qualifiées de « précaires » que d'« ouvrières ».

1298 *Ibid.*, p. 21.

1299 *Ibid.*, p. 16.

1300 *Ibid.*, p. 21.

1301 *Ibid.*, p. 101.

1302 *Ibid.*, p. 114.

1303 *Ibid.*, p. 29.

1304 *Ibid.*

1.6 Le syndicalisme débordé par les précaires

Le thème du désajustement entre les formes les mieux établies de l'identité ouvrière et les formes émergentes ou latentes de conflit social est au cœur de l'essai sociologique de Baudouin et Collin *Le contournement des forteresses ouvrières*, paru en 1983¹³⁰⁵, et qui porte sur le basculement de la fin des années 1970.

Le projet du livre est de réviser l'histoire convenue d'une « crise » économique due au choc pétrolier de 1973, se répercutant au plan « social » par la montée de la précarité. À partir de cette toile de fond, la vision convenue de la crise, au début des années 1980, rabat les antagonismes sociaux sur les « images péjoratives du corporatisme et de la marginalité », en opposant des ouvriers quasi-privilegiés défendant égoïstement leurs emplois à des « chômeurs et autres travailleurs précaires, lumpen-prolétariat marginalisé dont les pratiques concernent essentiellement les chapitres de la délinquance et de l'insécurité »¹³⁰⁶. Il s'agira de trouver un terrain de recherche qui permette de remanier ce jeu de figures sociales. Autres lieux communs pris pour cible : « L'existence tout d'abord d'une forme dominante du rapport salarial fondée sur le statut, l'attachement à l'entreprise que la précarité viendrait brusquement remettre en cause »¹³⁰⁷. Le projet du livre est de restituer la « crise », et en particulier l'apparition des emplois précaires, dans l'histoire du « rapport capital-travail »¹³⁰⁸. Baudouin et Collin iront même plus loin et renverseront le rapport établi d'ordinaire entre la crise et les transformations de l'emploi. Pour cela, ils décident de prendre la réaction syndicale, non comme « objet », mais comme un « analyseur de cette évolution »¹³⁰⁹. Les auteurs ont choisi une région, le bassin caennais en Normandie, où les employeurs ont eu tôt et massivement recours aux hors-statut (dès le milieu des années 1970). Le livre est organisé par l'opposition entre trois phases.

La première phase est celle de l'industrialisation de la Normandie dans le cadre d'une stratégie patronale de déplacement¹³¹⁰ : « La France de 1958 reposait sur ses bastions ouvriers de Paris, du Nord, de la Lorraine »¹³¹¹. La décennie suivante a vu un « redéploiement de l'appareil », notamment à la faveur du développement pétrolier, vers un pourtour parisien élargi à la Normandie, la Bretagne, la Champagne, le Havre, Fos et Dunkerque. Alors que les « bastions » industriels

1305 Paris, Méridiens-Klincksiek.

1306 Th. Baudouin et M. Collin, *op. cit.*, p. 7. C'est par exemple ce que fait l'essai, très commenté à l'époque, de François de Closets (1982), dont nous avons déjà parlé.

1307 *Ibid.*, p. 21.

1308 *Ibid.*, p. 9.

1309 *Ibid.*

1310 À la fois au sens littéral, spatial du terme, et au sens conceptuel tel qu'il se trouve développé dans *Le Nouvel Esprit du capitalisme* (Boltanski et Chiapello, *op. cit.*).

1311 *Ibid.*, p. 23.

traditionnels étaient marqués par la « résistance de l'ouvrier-professionnel à l'introduction d'un procès de travail complètement taylorisé entraînant une "déqualification" du travail »¹³¹², les nouvelles implantations industrielles comptent sur l'embauche de femmes, d'immigrés, et de jeunes souhaités « sans tradition ouvrière »¹³¹³. Ce déplacement de l'industrie est également l'occasion de mettre en place l'automatisation que les organisations ouvrières puissantes des vieilles régions industrielles rendaient impossible. Les postes d'ouvriers spécialisés (OS) seront prépondérants dans les nouvelles implantations.

Mais (deuxième phase) les moyens mêmes prévus par les directions d'entreprises pour assurer le contrôle de la main-d'œuvre vont donner lieu à une forme de résistance ouvrière inattendue :

« "Déqualifiés" mais en fait parfaitement polyvalents face à un procès largement uniformisé, participant d'une qualification sociale générale et non plus d'une qualification technique particulière, ces ouvriers se trouvent objectivement détachés, et d'un emploi particulier, et d'une entreprise particulière pour se situer au niveau général d'un marché local de travail générateur d'une potentialité d'emplois tous à peu près de même nature. La nouvelle organisation du marché du travail rompt l'attachement du salarié à l'entreprise et en même temps remet en cause l'idéologie de la valeur-travail qui faisait dépendre le salaire d'une compétence et d'un travail particulier. Le travail apparaît alors pour ce qu'il est devenu, un travail abstrait, c'est-à-dire indifférent à sa nature particulière, identique dans tous les postes et contrepartie d'un revenu. Dès lors, c'est plus le critère offre de salaire et/ou conditions de travail qui va déterminer le choix d'une entreprise pour un salarié que le rapport travail/qualification »¹³¹⁴.

Autrement dit, la déqualification uniforme d'une grande quantité d'emplois sur le bassin de travail caennais entraîne un usage ouvrier spontané de la mobilité : les ouvriers « deviennent polyvalents et sont amenés à pratiquer une intense mobilité entre ces unités au gré des salaires et des conditions de travail proposées »¹³¹⁵. Sous la pression des défections imprévisibles et récurrentes de la main d'œuvre, les employeurs sont contraints de se concurrencer les uns les autres sur le plan des salaires, à tel point que les salaires locaux rattrapent puis dépassent les salaires nationaux moyens pour ce niveau de qualification¹³¹⁶. La mobilité des ouvriers/ères de première génération en Normandie est alors couramment appelée le « turn-over, cauchemar des chefs d'entreprise »¹³¹⁷.

On voit donc que dans le contexte où le discours d'alarme sur la précarité allait apparaître, l'attachement à la stabilité de l'emploi de la part des ouvriers et plus largement des salariés n'était ni

1312 *Ibid.*

1313 *Ibid.*, p. 24.

1314 *Ibid.*, p. 25.

1315 *Ibid.*, p. 57.

1316 Les salaires élevés étaient peut-être aussi la contrepartie de la dangerosité de certains postes, comme ceux, dans la sous-traitance automobile de la vallée du Noiraud, qui impliquaient la manipulation d'amiante.

1317 Il est frappant de noter que le même terme désigne, dans le témoignage d'Abdel Mabrouki sur le travail en fast-food et ses luttes, une stratégie patronale de rotation rapide du personnel, sous la pression de cadences intenses (Abdel Mabrouki et Thomas Lebègue, *Génération précaire*, Paris, le Cherche Midi, 2004).

universel ni, bien au contraire, l'unique support des luttes sociales. Suscité par les luttes des ouvriers syndiqués qualifiés et attachés à leur métier, le déplacement des usines vers un « nouvel espace productif » réputé socialement plus paisible s'est heurté à « un nouvel usage ouvrier de cet espace »¹³¹⁸, dans laquelle c'est la disposition par l'employeur de la force de travail nécessaire qui devient « précaire ».

La troisième phase est celle où le sens de la mobilité s'inverse, et où la fraction sociale exposée à la mobilité contrainte exprime sa défaite avec colère. Les changements législatifs des années 1970 offrent aux directions des instruments (l'intérim depuis la loi de 1973, et les CDD à partir de 1979), pour reprendre le contrôle sur la mobilité. C'est un succès, et la suite du *Contournement des forteresses ouvrières* passe à la description des réponses syndicales. Celles-ci se resserrent sur « la défense du collectif de travail »¹³¹⁹ ; elles perçoivent « les nouvelles formes de gestion de la main-d'œuvre » essentiellement « comme des cas ponctuels d'altération – à des degrés divers – du statut type reliant le salarié à l'établissement »¹³²⁰. Les voies de l'action syndicale face aux précaires sont leur prise en charge sous l'angle de l'aide juridique, voire de l'assistance sociale, et la revendication de les titulariser. Elles ne permettent d'enrayer ni le phénomène, ni l'hostilité des ouvriers stables à l'égard des précaires. Par exemple, « [q]uand des militants dans un tract "dénoncent l'utilisation de l'intérim par la direction" tout le monde les félicite : "Vous avez raison, il faut dénoncer ces gars-là, ils nous piquent notre travail" »¹³²¹.

Une conséquence prévisible de cet état de fait est la mise en place d'une mésentente difficilement réversible entre le syndicalisme et les franges ouvrières touchées par la mobilité contrainte. Les auteurs en observent des signes. Par exemple, une grève dure éclate de manière imprévisible dans un lycée professionnel de la région, dont les élèves sont destinés, au moins pendant leurs premières années de vie active, à l'emploi précaire. Sa radicalité tient au fait qu'« [i]l n'existe [...] aucune alternative entre les désirs des lycéens et la réalité officielle et négociable » des vies professionnelles possibles¹³²². Autre expression de la conflictualité sans débouchés des précaires : lors d'une manifestation, à Caen, contre les violences policières, les militants syndicaux voient apparaître à leurs côtés des « jeunes » qu'ils n'avaient « jamais vus ». Munis de pancartes tournant en dérision l'art syndical très codifié de la manifestation, ils s'engagent dans des « débordements » tels que le bris de vitrines et l'affrontement avec les CRS, que la CGT condamnera publiquement,

1318Th. Baudouin et M. Collin, *op. cit.*, p. 57.

1319Ibid., p. 89.

1320Ibid.

1321Ibid., p. 82.

1322Ibid., p. 162.

de concert avec les commerçants et les autorités municipales. Les manifestants interpellés par la police étaient « étudiants, lycéens, chômeurs ou intérimaires » : en bref, « précaires »¹³²³.

On voit donc qu'à la fin des années 1970, une frange ouvrière se détache des formes d'expression instituées des conflits de travail. Il faut préciser que cette analyse provient d'auteurs bien particuliers : jeunes sociologues chargés d'études au CNRS, ils sont familiers des analyses opéraïstes (voir ci-dessous) sur les mutations du capitalisme et le rôle moteur qu'y jouent les luttes sociales.

Conclusion

À la fin des années 1970, la représentation de la classe ouvrière telle que le Parti Communiste et la CGT s'efforcent de la maintenir est vivement contestée, notamment depuis des positions politiques proches du PSU et de la CFDT. La classe ouvrière peut y être soit décentrée par l'intellectualisation de la production, soit scindée par la précarisation d'une frange des producteurs – ce qui peut rendre son projet politique caduc – soit encore supplantée par une constellation sociale alternative, située au point de convergence de la précarisation et de l'intellectualisation, et qui reléguerait la classe ouvrière classique parmi les groupes intégrés au système capitaliste. Ces propositions d'alternatives, discutées dans une partie de la grande presse, se développent à une période où la capacité des institutions de la classe ouvrière à prendre en charge l'organisation de la conflictualité sociale souffre d'une certaine hémorragie par rapport à des formes de luttes qui illustrent plutôt, pour les unes, des théories comme celle des « nouveaux mouvements sociaux », et plutôt, pour d'autres, les tensions liées au travail précaire.

La « classe ouvrière », entité sociale autour de laquelle se sont organisées les représentations de la société française au milieu du 20^e siècle, se voit fragilisée aussi bien sur le plan de sa définition et de ses frontières, que sur le plan moral de sa légitimité à dénoncer l'ordre existant au nom de demandes de justice. Il devient donc envisageable de lui disputer ses prérogatives les plus fondamentales en tant que clé de voûte d'une représentation de la société comme ensemble de classes porteuses d'intérêts et de volontés contradictoires. Un courant politique d'extrême gauche, en particulier, a promu à la fin des années 1970 une ligne politique centrée sur la mobilisation des « précaires » plutôt que du prolétariat ouvrier.

¹³²³*Ibid.*, p. 84-87.

2. LE PROJET POST-OPÉRAÏSTE D'UNE COALITION DES PRÉCAIRES DANS LES ANNÉES 1970

2.1 Un mouvement des années 1970

Au moment même où le travail précaire est intégré, depuis des points de vue divers, aux démonstrations sur l'obsolescence de la classe ouvrière telle que ses défenseurs traditionnels (le PC et ses intellectuels) s'efforcent de la maintenir, certains courants militants d'extrême gauche entreprennent de reporter sur les précaires comme entité collective les promesses et les engagements dont le prolétariat ouvrier ne peut plus, selon eux, être le dépositaire. On a vu qu'André Gorz, tout en faisant des précaires le nouveau sujet possible de l'émancipation, refusait de les tenir pour une nouvelle classe, voire hésitait à en faire un « sujet » collectif. D'autres vont plus loin. S'appropriant une position idéologique rendue disponible par la conjoncture de la deuxième moitié des années 1970, ils transfèrent aux précaires les propriétés cardinales attachées jusqu'alors à la classe ouvrière : centralité productive, et vocation à mener l'offensive contre le capitalisme.

Cette position a été portée en France dans les années 1970 au sein de courants que l'on peut qualifier « d'autonomes »¹³²⁴, dans la mesure où ils revendiquent souvent ce nom, et où leur option fondamentale, au sein de l'extrême gauche, est celle d'une « autonomie vis-à-vis des organisations politiques et des syndicats »¹³²⁵, ce qui les différencie, notamment, des trotskistes qui dominent l'extrême gauche française. Ces courants se distinguent par des « pratiques de type spontanéiste : squats, "autoréductions", émeutes, sabotage »¹³²⁶, ainsi que par un rapport à la violence qui s'autolimité, mais qui ira, après la régression groupusculaire entraînée par la répression de mars 1979 et par le changement de contexte, jusqu'aux activités sanglantes d'Action Directe. La « mouvance autonome », comme l'appelle le politiste Sébastien Schifres, n'a jamais représenté qu'une infime fraction de l'extrême gauche française, (« 2 000 militants à son apogée »), alors que le terme d'autonomie désigne en Italie, à la même période, un mouvement fort de dizaines de milliers de militants, capable d'engager avec le patronat et l'État italien et pendant plusieurs années une épreuve de force qui a pris par moments une dimension insurrectionnelle¹³²⁷.

1324 Nos connaissances sur ce mouvement proviennent beaucoup aux deux mémoires de sociologie politique de Sébastien Schifres sur « La mouvance autonome en France de 1976 à 1984 » (Paris 10 Nanterre, 2004) puis « Le mouvement autonome en Italie et en France (1973-1984) » (Paris 8, 2008) ; nous avons complété cette source par un accès direct à des publications de cette période archivées sur le site internet archivesautonomies.org/.

1325 Schifres, 2004, *op. cit.*, p. 3.

1326 *Ibid.*, p. 4.

1327 *Ibid.*, p.4. Sur l'autonomie italienne, voir Marcello Tari *Autonomie ! Italie, les années 1970* (Paris, La Fabrique,

Malgré ses dimensions modestes, le courant autonome français a comporté plusieurs tendances, selon Sébastien Schifres. L'une, issue de l'anarchie, s'est rassemblée à partir de 1976 dans l'Organisation Communiste Libertaire (OCL)¹³²⁸. Une autre se revendique de l'« autonomie désirante » ; elle relativise les thèmes économiques pour privilégier l'axe anti-autoritaire des luttes contre les systèmes carcéral et psychiatrique, ainsi que pour les droits des prostituées, la prostitution occupant, avec le « banditisme »¹³²⁹, une place importante dans l'économie du groupe de squatters parisiens qui édite à partir de 1974 la revue *Marges*¹³³⁰. Une seconde revue reprend de façon éphémère, en 1978, la thématique désirante : *Matin d'un blues*, qui accorde beaucoup d'importance aux contre-cultures musicales. Elle est animée par le professeur d'arts martiaux Bob Nadoulek, qui provient de la revue *Camarades*. Créée en 1974 autour de Yann Moulier, alors étudiant à l'École Normale Supérieure et traducteur d'auteurs italiens tels que Toni Negri, cette dernière revue représente le pôle de l'autonomie française le plus tourné vers l'Italie, c'est-à-dire à la fois vers le mouvement des années 1970 dit « autonome », et vers la postérité du courant théorique marxiste des années 1960 appelé « opéraïsme »¹³³¹. En 1979, *Autonomie pour le communisme* succède à *Camarades*, puis s'éteint.

Plusieurs facteurs sont avancés pour expliquer cette extinction, qui touche aussi les autres franges du mouvement¹³³² : les échéances biographiques d'une génération militante ainsi que l'évolution de la conjoncture politique française marquée par l'accès du Parti Socialiste au pouvoir, contribuent sans doute à démobiliser les autonomes français. De plus, la décomposition du mouvement italien, en proie à partir de 1978 à une vague massive d'emprisonnements¹³³³, représente les impasses de l'épreuve de force avec l'État, après les grandes insurrections de l'année 1977. Les attentats d'Action Directe, à partir de 1979, s'efforcent de surmonter par la violence les limites groupusculaires du mouvement autonome français, et referment l'espace où pouvait se déployer un militantisme des « petites violences », tel que le revendiquait l'autonome du 23 février 1979, dans l'article cité en ouverture de ce chapitre¹³³⁴.

2011).

1328 *Ibid.*, p. 29-32.

1329 Schifres, 2008, *op. cit.*, p. 68.

1330 Schifres, 2004, *op. cit.*, p. 34.

1331 L'ouvrage de référence sur ce courant est *Storming heaven, Class Composition and Struggle in Italian Autonomist Marxism*, de Steven Wright (London, Pluto Press, 2002).

1332 La décomposition de l'autonomie recouvre des trajectoires dramatiques et morbides. Ainsi, la bande qui tenait *Matins d'un blues* a fini par : overdose, suicide, internement psychiatrique, SIDA, clochardisation, assassinat, reconversion dans le consulting en management intercivilisationnel... Voir Schifres (2004, *op. cit.*, p. 34-35).

1333 Pas moins de 12 000 incarcérations, rapporte Schifres 2004, *op. cit.*, p. 10.

1334 Un ancien militant des mouvements de chômeurs des années 1980, à qui nous avons montré cette interview, a identifié l'interviewé comme un ex-*Camarades*.

Si le mouvement autonome français des années 1970 se disperse sur un constat d'échec, nous verrons que la démarche de son courant post-opéraïste connaît des résurgences au cours des décennies suivantes. Comment ce courant militant en est-il venu à transposer aux « précaires » l'espoir que l'opéraïsme original maintenait sur la « classe ouvrière » : « la recherche d'un sujet fort, [...] capable de contester et de mettre en crise le mécanisme de la production capitaliste », selon les termes de Mario Tronti¹³³⁵ ? Et quelles sortes d'entités collectives la pensée par « figures » utilisée par ce courant permet-elle de construire ? Répondre à ces questions nécessite de commencer par un détour du côté de l'expérience italienne, moins sous l'angle des théories qui y sont développées, et que l'on abordera à travers leur adaptation en France, que du point de vue des convergences sociales engagées dans les luttes de la décennie 1970.

2.2 La composition sociale du mouvement italien

Du fait de son ampleur exceptionnelle, le mouvement autonome italien a joué pour des militants et jeunes intellectuels français, à partir de 1973, le rôle d'une source d'inspiration particulièrement encourageante. Si l'on met à part pour le moment la question complexe du recours à la violence, une des caractéristiques du mouvement italien qui a eu le plus d'influence sur le mouvement français est la composition des fractions sociales qui s'y engagent. Celle-ci est indissociable de l'objet sur lequel se cristallise la « disposition éthique commune »¹³³⁶ de l'autonomie italienne : le refus du travail. Ce refus a été manifeste dès l'emblématique occupation de l'usine automobile de Mirafiori, à Turin, au printemps 1973. Hors de tout contrôle syndical, la grève y prit la forme d'une occupation des locaux avant de déborder dans la ville et d'y développer une « contre-économie »¹³³⁷. Dans les mois qui suivent, le « parti invisible de Mirafiori »¹³³⁸, celui du « refus massif de la tristesse du travail »¹³³⁹, s'est manifesté par une vague d'absentéisme à travers le pays entier¹³⁴⁰. La dimension d'affirmation vitale contenue dans le refus du travail et dans les formes de vie collective sur lesquelles il débouche¹³⁴¹ contraste avec les chances promises par la négociation syndicale et explique, selon

1335 Mario Tronti, *Nous, Opéraïstes. Le "roman de formation" des années soixante en Italie*. Paris, Éditions de l'Éclat et Lausanne, Éditions d'en bas, 2013 [édition originale : Rome, DeriveApprodi, 2008], p. 137.

1336 M. Tari, *op. cit.*, p. 48.

1337 Tari, *op. cit.*, p. 18-30.

1338 *Ibid.*, p. 118.

1339 Franco Bifo Berardi, *Precarious Rhapsody, Semiocapitalism and the pathologies of the post-alpha generation*, London, Minor Compositions, 2009, p. 18, notre traduction.

1340 M. Tari indique que l'absentéisme atteignit des taux de 25 %... sans préciser si ce pourcentage s'applique à une moyenne nationale, par établissement, sur une journée ou sur un an, etc. (*op. cit.*, p. 26). Telle quelle, cette indication suffit cependant à suggérer une perturbation massive de la production.

1341 Franco Berardi décrit l'émergence de pratiques populaires d'autonomie, inventant et produisant leurs propres formes de richesse à travers le temps libre et le partage : « Les actions légales et illégales d'appropriation et de

M. Tari, l'âpreté de l'affrontement, souvent armé, répété pendant plusieurs années entre l'autonomie et les forces de police : « qui aurait mis sa vie en jeu pour une malheureuse régulation de l'exploitation [...] ? »¹³⁴².

L'originalité du refus du travail est d'entraîner un remaniement profond de la base sociale de la contestation par rapport aux configurations observées par le passé. En effet, le mouvement, qui prend une ampleur inédite en Italie à partir de 1973, s'attaque non seulement au pouvoir patronal, mais encore aux formes institutionnalisées de représentation de la classe ouvrière, et ses acteurs contestent jusqu'à leur identification comme classe située au sein des rapports de production, leur tendance étant plutôt de « *s'éteindre* en tant que force de travail »¹³⁴³. Le refus du travail comme phénomène massif démarque, par opposition avec une classe ouvrière intégrée au « capital » par sa représentation syndicale, un second groupe :

« Les jeunes ouvriers, immigrés et fils d'immigrés du sud de l'Italie ou piémontais, qui avaient vécu les dernières années de révolte généralisée en dehors des organisations traditionnelles du mouvement ouvrier, n'avaient en eux aucune morale productiviste¹³⁴⁴, aucune volonté d'améliorer ce qu'ils définissaient simplement comme un "travail de merde", aucune propension à la hiérarchie, qu'elle fût d'usine ou de parti : ils ne voulaient plus être ouvriers. Ils voulaient vivre, ils voulaient satisfaire leurs besoins, ils voulaient créer de nouvelles communautés. Il ne s'agissait plus de "libérer le travail" mais bien de "lutter contre le travail" » (Tari, op. cit., p. 25-26).

Le penseur central de l'opéraïsme Mario Tronti parle quant à lui de « nouvelles recrues ouvrières, ces jeunes émigrés du sud de l'Italie, actifs et créatifs, et d'avant-garde par rapport aux plus vieux, éprouvés par les luttes et les défaites »¹³⁴⁵. Franco « Bifo » Berardi, qui a été un acteur important du mouvement, décrit une « nouvelle génération d'ouvriers [...], les cheveux longs, avec une écharpe rouge autour du cou, qui jouaient de la batterie dans les magasins de l'usine », et qui avaient « beaucoup plus à voir avec le mouvement hippie » qu'avec les ouvriers plus âgés¹³⁴⁶. Une telle

partage de biens se répandaient. Les jeunes partageaient tout : les logements, les vêtements, les objets de la vie quotidienne. Les gens travaillaient moins et consacraient plus de temps au plaisir. Il n'y avait absolument aucun sentiment de sacrifice, malgré la récession, aucune pauvreté, aucune renonciation. La richesse n'était pas vue comme la possession de beaucoup de choses à consommer, mais comme le fait de pouvoir jouir de beaucoup de temps » (Berardi, 2009, op. cit., p. 22, notre traduction).

1342Tari, op. cit., p. 215.

1343Ibid., p. 113.

1344Dans *After the Future* (Edinburgh, AK Press, 2011), Franco Berardi prolonge le questionnement sur les racines culturelles de cette résistance de la classe ouvrière italienne contre la « modernisation capitaliste » dans les années 1970. Celle-ci tient en partie, selon lui, à l'héritage de la Contre-Réforme catholique : « À l'origine du refus massif de la discipline productive, se trouve une culture anti-calviniste » (op. cit., p. 86) ou un « anti-protestantisme ouvrier » (Ibid., p. 88). Ces remarques rejoignent un ouvrage récent de Michael Löwy, qui souligne, à partir de Max Weber, l'affinité négative entre catholicisme et éthique du capitalisme (*La cage d'acier : Max Weber et le marxisme wébérien*, Paris, Stock, 2013).

1345Mario Tronti, *Nous, opéraïstes, le roman de formation des années soixante en Italie*, DeriveApprodi, 2008, l'éclat, Paris, 2013, pour la traduction française, p. 73.

1346Berardi, op. cit., 18.

caractérisation fait ressortir la dimension typifiable de cette fraction ouvrière en rupture avec l'identité ouvrière.

Elle pointe également vers des similitudes de figures sociales qui se sont concrétisées comme des alliances effectives. Les convergences pour l'organisation sur un espace et l'affrontement avec les forces de police se font avec les universités¹³⁴⁷, où elles sont facilitées par la présence de nombreux étudiants pauvres issus du Sud du pays, socialement proches des jeunes travailleurs. Les étudiants étaient parfois des étudiantes, mais les travailleurs industriels avaient pour contrepartie genrée une figure comme celle des « vendeuses de magasins qui commencent à se poser des questions sur ce travail et l'obligation contractuelle de "sourire" à tout le monde »¹³⁴⁸. Au-delà, le mouvement autonome italien à son apogée en 1977 était une coalition « d'étudiants, de travailleurs précaires, de chômeurs, de femmes, d'homosexuels », capable de rallier d'autres acteurs encore, dans des situations concrètes, notamment sur la base des solidarités de quartier. Elle appelle comme son pôle opposé les « "garantis" qu'on voyait avant tout dans les "aristocraties ouvrières" défendues par les syndicats et le PCI [le Parti Communiste Italien], puis dans le reste de la société intégrée » (Tari, 209)¹³⁴⁹. D'après Franco Berardi, « La stratégie du PCI » s'appuyait elle aussi sur cette polarisation, et cherchait à « monter les ouvriers ayant un emploi régulier contre les jeunes prolétaires irréguliers, sans emploi, précaires et mal payés » (Berardi 2009, 22), dont il décrivait les pratiques comme de la délinquance (« hooliganism » Berardi 2011, 88).

La polarisation sociale mise en lumière par le mouvement autonome des années 1970 en Italie a été élaborée du point de vue conceptuel par des intellectuels issus de l'opéraïsme, dont le plus fameux est Toni Negri. Un des concepts les plus volontiers adoptés au sein du mouvement¹³⁵⁰ a été celui de l'« ouvrier social » tel que Toni Negri en a esquissé la théorie en 1975¹³⁵¹. L'« ouvrier social » est la forme ouvrière qui succède à l'« ouvrier-masse » lorsque le capitalisme se restructure sur un modèle de dissémination spatiale et temporelle, où la force de travail est rendue productive à travers sa mobilité même sur le territoire de la métropole. Un des intérêts du concept est de reporter le signifiant « ouvrier » sur des groupes sociaux que les changements du capitalisme ont

1347Les mouvements des années 1970 étaient caractérisés par « the relationship between young workers refusing work in the factories, and students, researchers and intellectual laborers » (Berardi 2009, *op. cit.*, p. 19).

1348Tari, *op. cit.*, p. 73.

1349Cette polarisation oppose non seulement des groupes différents, mais encore des formes de regroupement contrastées : tandis que le pôle « garanti » peut se penser, de son propre point de vue, à travers une série de catégories juridicisées, relevant de la qualification et de l'emploi, et peut se prévaloir de sa quantifiabilité au sein des structures de la population active et en termes de poids électoral, le pôle « autonome » tourne en dérision comme « "numérogie" » la question du « nombre de militants », et se pense plus volontiers en termes de « cœur vif » de la contestation et de « détonateur social de la subversion » « susceptible d'accroître la force et l'intensité » des événements dans lesquels ses militants se joignent à de moins politisés qu'eux (M. Tari, *op. cit.*, p. 83).

1350Ibid., p. 74.

1351Ibid., p. 73.

désouvriérés et « qui n'avaient jamais eu leur place dans l'analyse marxiste, ou alors en un sens négatif seulement, comme les chômeurs, les "exclus" de toutes sortes, les femmes, les travailleurs de la connaissance, les étudiants, les minorités sexuelles, les sous-prolétaires »¹³⁵². De plus, en lui conférant une signification économique à travers la production socialisée, ce concept permet de politiser la précarité, et de fédérer, comme cela a particulièrement été le cas lors de l'insurrection de Bologne en 1977, les « strates prolétariennes [...] conscientes [...] que le précaire n'était pas une parenthèse dans le développement à venir mais son essence même »¹³⁵³.

Mais le rapport entre le concept d'"ouvrier social" et le mouvement est complexe. Si ce concept a été « bien accueilli par l'Autonomie » en Italie, c'est moins dans la mesure où il désignait un sujet déterminé que comme un « "personnage conceptuel" » susceptible d'être rempli par « un peu n'importe qui »¹³⁵⁴, au sein d'un mouvement socialement hétérogène et éclectique sur le plan de ses références théoriques. La conceptualisation de la composition sociale du mouvement autonome comme « ouvrier social » autorise des interprétations réifiantes et avant-gardistes qui y projettent, selon M. Tari « l'incarnation éclatante de nouvelles "figures productives" – intellectuelles, technologiques, communicationnelles – qui devenaient parfois les nouveaux "sujets révolutionnaires" »¹³⁵⁵. Or, ces interprétations, minoritaires au sein du mouvement, surestiment le lien entre « détermination technologique » et « détermination politique »¹³⁵⁶, autrement dit, elles méconnaissent la révolte collective comme événement contingent, suivant les lignes de certaines divisions sociales et économiques et en chevauchant d'autres. « L'Autonomie », poursuit Tari, n'était « ni un groupe ni même un ensemble de groupes » mais plutôt, comme on disait alors « une *aire* (*area*), c'est-à-dire un espace aux limites incertaines »¹³⁵⁷. Si le mouvement italien, aux prises avec la flexibilité des participations, était mieux immunisé contre « l'hypostatisation de "sujets" [...] transformés en images abstraites des luttes », celle-ci se produit d'autant plus facilement « quand il n'y a pas de luttes » ou peu¹³⁵⁸, comme c'était le cas en France. Nous verrons que, faiblement présente en termes d'engagements militants, l'autonomie s'est développée en France dans une version plus théorique, fortement influencée par l'opéraïsme, et largement focalisée sur l'économie, dans l'espoir d'y déceler, à l'état latent, les convergences annonciatrices de révoltes prochaines.

1352 *Ibid.*, p. 75

1353 *Ibid.*, p. 211.

1354 *Ibid.*, p. 74-75.

1355 *Ibid.*, p. 75.

1356 *Ibid.*, p. 76.

1357 *Ibid.*, p. 53.

1358 *Ibid.*, p. 75-76.

2.3 La constitution économique d'un groupe en devenir

Les positions théoriques du courant opéraïste de l'autonomie française à propos du changement économique apparaissent comme une radicalisation des mises en causes de la classe ouvrière développées dans la même période ou quelques années auparavant depuis d'autres positions politiques.

Ainsi, les revues de l'autonomie, à commencer par *Camarades*, multiplient les accusations d'obsolescence contre les institutions du mouvement ouvrier : le « Mouvement Ouvrier, officiel, institutionnel, syndicaliste, révisionniste » est renvoyé au passé. Sa « défaite historique remonte à plusieurs dizaines d'années maintenant »¹³⁵⁹. La revue *Matin d'un blues*, réputée représenter le courant « désirant » de l'autonomie, n'est pas moins catégorique : « Il n'est plus aujourd'hui nécessaire de démontrer en quoi le discours sur/de la classe ouvrière, comme sujet historique révolutionnaire, n'est plus crédible »¹³⁶⁰. Ce qu'il en reste est favorable à tout ce à quoi les autonomes s'opposent, c'est donc un ennemi que le « PC pro-nucléaire, pro-restructuration, proflics, pro-travail »¹³⁶¹.

L'obsolescence politique des anciennes organisations du mouvement ouvrier résulte de l'obsolescence de la base sociale à laquelle elles se cramponnent : une « classe ouvrière âgée, qualifiée, fixe, fière de son travail, de son usine »¹³⁶², ou « la figure de l'ouvrier professionnel français hautement qualifié »¹³⁶³. « La stratégie des syndicats est une stratégie de défense des privilèges acquis par la "vieille classe ouvrière" »¹³⁶⁴. Ne plus prendre comme allant de soi la représentation officialisée de la classe ouvrière conduit à rouvrir le questionnement sur les forces sociales en présence, sur la façon dont la société est structurée par le capital et sur les regroupements politiques latents dans l'organisation économique. C'est la question de la « composition de classe » :

« [Q]uel est le ou les protagoniste(s) de l'affrontement de classe aujourd'hui [?] Quel est le sujet historique ou les sujets porteurs d'intérêts, de besoins qui unifient les luttes matériellement, qui reconstituent une unité des exploités dont tout le monde sait qu'elle n'existe pas a priori [?]. [...] Comment se présente la physionomie de ce qu'on appelait LA classe ouvrière ? Quelle est sa composition réelle ? Pas seulement la façon dont elle est découpée en tranches par l'organisation capitaliste du travail¹³⁶⁵, mais aussi ses besoins, ses niveaux subjectifs

1359 *Camarades*, novembre 1977, n°6, p. 20.

1360 Gérard Dittmar, « Lumpen prolétariat et révolution », *Matin d'un Blues*, n°2, 1978, p. 35-40.

1361 *Autonomie pour le communisme*, n°2, 28 Avril 1979, p. 1.

1362 « Mobilité de l'emploi », *Camarades*, n°2/3, Avril-Mai 1975, p. 29-38.

1363 *Camarades*, novembre 1977, n°6, p. 20.

1364 « Syndicats, partis, extrême-gauche et chômage » *Camarades*, n°2/3, Avril-Mai 1975, p. 64-69.

1365 Voir dans le n° 4-5 de *Camarades* l'article sur « les classifications » qui envisage le rôle de la nomenclature des qualifications comme cible des luttes ouvrière et leur remaniement comme un instrument des stratégies patronales. On pourrait intégrer cette analyse fortement politisée dans les prochains renouvellements de l'histoire des PCS.

d'organisation ? Il est urgent d'ouvrir systématiquement une enquête sur la composition de classe *actuellement* »¹³⁶⁶.

Cela revient à identifier un « regroupement qui s'amorce », et qui pointe vers des « axes de travail politique qui ont une signification globale »¹³⁶⁷.

Ce travail d'identification repose avant tout sur l'analyse économique des dernières « restructurations du capitalisme », qui donne des indications importantes pour juger de ce qui a des chances d'être significatif. Sur ce plan, ce dont le mouvement ouvrier institué ne tient pas compte, ce sont les « restructurations » du capital. Étant demeuré focalisé sur l'ouvrier professionnel national, il n'avait pas pris acte de la transformation qui a généralisé « l'ouvrier-masse », souvent immigré, occupant des postes très automatisés, et qui s'est manifesté comme sujet politique en particulier à travers les grèves d'OS. La nouvelle restructuration vise en particulier (outre les objectifs classiques de baisse des salaires et de division) à reprendre le contrôle sur la mobilité que les luttes spontanées de « l'ouvrier-masse » avaient sérieusement compromis¹³⁶⁸. Un long article paru dans *Camarades* en 1975¹³⁶⁹ énumère les fronts de la restructuration capitaliste : l'un concerne les pressions sur la condition des travailleurs immigrés, un autre la généralisation de la formation continue, mais trois portent sur les situations d'emploi : hausse du chômage, multiplication des « hors-statuts » dans la fonction publique, et surtout essor de l'intérim dans l'emploi privé. C'est à travers cette dernière forme d'emploi que la logique de la restructuration est la plus manifeste :

« À travers le travail temporaire, ou même le travail à mi-temps [...] le capital cherche à organiser la disponibilité au travail, la plus petite disponibilité devient en effet précieuse pour lutter contre toutes les formes de refus du travail : absentéisme, sabotage, grèves, bref tout ce qui menace la continuité du processus productif. Le travail temporaire permet ainsi une programmation plus souple, plus élastique ; il permet surtout d'introduire une nouvelle forme de division dans la classe ouvrière (qui recoupe bien souvent les différences d'âge) »¹³⁷⁰.

Il s'agit donc pour le patronat, à travers l'intérim, de prémunir l'organisation du travail contre les luttes qui se sont soulevées contre elle dans la configuration précédente (« la mobilité organisée, contrôlée, permet de répondre à la mobilité ouvrière et de créer les conditions sociales d'extraction de la plus-value »).

Ces manœuvres du capital dessinent une nouvelle figure productive, que *Camarades*, important le concept de Toni Negri, caractérise comme « l'ouvrier social » :

1366 *Camarades*, n° 7/8 « spécial travail précaire », 1978, p. 1.

1367 *Ibid.*

1368 Cet épisode est retracé dans la première partie du *Contournement des forteresses ouvrières* (Th. Baudouin et M. Collin, 1983, *op. cit.*).

1369 « Mobilité de l'emploi », *Camarades*, n°2/3, Avril-Mai 1975, p. 29-38.

1370 *Ibid.*

« à partir de 73, l'ouvrier-masse commence à subir l'offensive restructurante du Capital, qui tente ainsi de détruire la force atteinte par celui-ci. Cette restructuration a pour but de casser le lieu même de la production, en l'éparpillant sur le territoire en petites unités productives. Développant ainsi *l'intérim, le travail précaire et au noir*¹³⁷¹, où l'on retrouve les jeunes sortant de l'école, les femmes, les immigrations récentes (Mauriciens, etc...), les marginaux, et aussi toute une partie de cette génération de militants qui s'est formée pendant les grandes luttes de l'ouvrier-masse contre le travail et la hiérarchie »¹³⁷².

Ainsi, « le travail précaire » est un élément au sein de la série (avec l'intérim et le travail au noir) des segments de la force de travail française qui correspondent au concept d'« ouvrier social », théorisé en Italie.

On voit que la mise en avant des précaires comme figure de classe centrale dans la restructuration joue un rôle majeur dans la ligne théorique des « autonomes ». Ainsi, au reproche que le journal *Libération* lui adresse de « plaquer sur la France une réalité politique qui correspond en Italie à une réalité sociale, mais en France, à rien »¹³⁷³, *Camarades* réplique en déployant l'importance quantitative et la variété qualitative du travail précaire : travail au noir et absentéisme, intérim et sans-papiers, « et surtout [l'opposition] titulaires et fixe/auxiliaires, vacataires, temporaires », à quoi s'ajoutent encore « les 800 000 étudiants chaque année qui travaillent » et les chômeurs¹³⁷⁴. L'article de 1975 sur la « mobilité de l'emploi » affirmait déjà quant à lui leur importance quantitative (sans parler encore de « précaires ») en dénombant au titre de « la clef de la restructuration » « + ou moins 6 millions passés dans la mobilité », de sorte que « 40 % de la classe ouvrière (en cols bleus ou blancs) est dans la mobilité »¹³⁷⁵. Le travailleur mobile est le modèle vers lequel le capital fait tendre l'ensemble des forces de travail : « Dans la restructuration, tout le monde devient un intérimaire en puissance, un travailleur et un chômeur intermittent »¹³⁷⁶. C'est cette tendance, bien plus que le poids provisoire des travailleurs « mobiles », si lourd soit-il, qui les désigne comme le centre d'une nouvelle « composition de classe », et confère à leurs luttes une grande valeur de généralité politique.

Les revues française de l'autonomie trouvent donc dans les segmentations statutaires de la force de travail, des appuis pour étayer l'espoir d'une transposition à la France de la coalition subversive qui s'est manifestée en Italie par un profond déplacement social des prérogatives politiques auparavant attachées à la classe ouvrière. Cependant, à la différence de l'autonomie italienne, qui a été, d'après M. Tari, peu inclinée à se penser à travers des catégories d'ordre économique, ou à identifier en son

1371 C'est nous qui soulignons.

1372 *Camarades*, nov. 1977, n°6, p. 20.

1373 *Camarades*, n° 7/8 « spécial travail précaire », 1978, p. 1.

1374 *Ibid.*

1375 « Mobilité de l'emploi », *Camarades*, n°2/3, Avril-Mai 1975, p. 29-38.

1376 *Ibid.*

sein une fraction centrale, l'école française de pensée autonome-opéraïste s'efforce de démontrer la pertinence de l'aire sociale précaire comme une quasi-classe, c'est-à-dire comme la fraction déjà advenue d'une classe plus vaste dont l'émergence serait inscrite dans les dynamiques en cours.

2.4 Figurer la convergence entre le précaire et l'intellectuel

Pour le courant de l'autonomie française qui se focalise sur l'expérience italienne, les analyses économiques menées à propos de la France aboutissent à placer en position stratégique une aire sociale, celle des « précaires ». Une particularité de ce concept est de transgresser sur un plan théorique l'éloignement social, que soulignent plusieurs travaux sociologiques de cette période¹³⁷⁷ entre des fractions relevant de la culture populaire et des fractions longuement scolarisées, rapprochées par un même régime de mise au travail propre au nouveau capitalisme.

Le concept théorique de « précaires » s'inscrit en cela dans un problème commun aux groupes militants des années 1970 : le dépassement de l'isolement des franges étudiantes de l'extrême gauche vers la jeunesse ouvrière ou plus généralement populaire¹³⁷⁸. Ce problème est d'autant plus brûlant que les expériences de « décloisonnement social » de mai 1968 appartiennent à un passé proche, voire se poursuivent à plus petite échelle, et ont été décisives dans nombre de trajectoires militantes¹³⁷⁹. De plus, la convergence objective entre militantisme universitaire et mécontentement ouvrier était une des conditions de l'ampleur et de l'intensité du mouvement autonome italien¹³⁸⁰. Enfin, l'éventualité d'une telle convergence sociale ne suscite pas seulement l'espoir des autonomes français, mais également les craintes de leurs ennemis politiques, en référence, une fois de plus, à l'exemple italien. En effet, au lendemain des actions spectaculaires où l'autonomie française s'est impliquée au début de l'année 1979, l'ancien militant d'extrême droite Xavier Raufer, désormais journaliste criminologue, prend très au sérieux l'éventualité selon laquelle la figure du jeune prolétaire urbain permettrait, comme l'espère la presse « autonome », d'opérer des convergences

1377 Voir chapitre précédent.

1378 Voir par exemple, du côté des « maoïstes », C. Fossé et Gérard Mauger *La Vie buissonnière* (Paris, Maspero, 1977), et pour une recherche récente, Isabelle Sommier, *La violence politique et son deuil: L'après 68 en France et en Italie*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, en particulier le chapitre « La difficile recherche du sujet révolutionnaire », p. 115-141.

1379 Voir Julie Pagis : *Mai 68, un pavé dans leur histoire*. Paris, Presses de Sciences-Po, 2014.

1380 Ainsi, interviewé en 2005, Franco « Bifo » Berardi évoque le caractère socialement hybride des nombreux chômeurs italiens (« il y avait 14 % de chômeurs dans la population italienne et presque 25 % chez les jeunes ») comme une des raisons de la force du mouvement : « c'était pas des vieux chômeurs analphabètes du début du siècle, c'était des chômeurs hyper alphabétisés, des chômeurs universitaires, des chômeurs avec un diplôme, avec une licence, etc... » (Bifo, interviewé en 2005, in Schifres, 2008, *op. cit.*, p. 130).

sociales explosives. Seuls les stages Barre auraient permis de l'éviter en occupant les jeunes chômeurs :

« On a beau baptiser "parkings à chômeurs" les "stages Barre" et autres structures créées par les derniers pactes nationaux pour l'emploi des jeunes, ces mesures ont épargné à notre pays la catastrophe qu'a connue l'Italie : la rencontre de plusieurs dizaines de milliers de jeunes chômeurs sans qualification avec les étudiants gauchistes prolétarisés des universités. Si l'image de l'allumette et du tonneau de poudre a un sens, c'est bien dans ce cas-ci »¹³⁸¹.

On comprend donc l'importance, pour l'autonomie française, et en particulier pour sa composante influencée par l'opéraïsme, de surmonter, au moins sur le plan des représentations qu'il produit, l'éloignement entre deux sortes de « précaires » : les ouvriers aux conditions d'emploi dégradées, ou chômeurs populaires, et les franges non établies du travail intellectuel, en particulier étudiantes, le noyau dur militant de l'autonomie se répartissant entre étudiants et marginaux¹³⁸². C'est pourquoi la presse autonome insiste, dans chacune des deux figures de la jeunesse « précaire », sur les attributs qui la rapprochent de l'autre. Pour cela, il faut « prolétarianiser » les jeunes « intellectuels ». C'est ce que fait la revue *Matin d'un blues*¹³⁸³ en décrivant une figure d'« intellectuel masse », muni d'un acronyme (« le jeune intellectuel prolétarianisé (JIP) ») qui le banalise, et d'avatars qui le font proliférer :

« éducateur, psycho-truc, travailleur social, sociologue, homme de radio, sous-fifre des bureaux d'architectes, prof de bahut, cadre chez IBM, étudiant en formation et aussi toute une couche de jeunes usagers du savoir »¹³⁸⁴.

Il faut aussi l'associer au refus du travail qu'il pourrait partager avec des fractions du monde ouvrier, en particulier parmi les jeunes :

« Voilà ce que sont devenus les enfants de 68 : ni cadres, ni chômeurs, ni employés de banque, le cul entre deux chaises avec une chaîne de refus, celui du travail tout en premier »¹³⁸⁵.

1381« Lu dans l'Express... Qui sont les Autonomes ? » *Autonomie pour le communisme*, n°3, 12 Mai 1979, p. 2.

1382Sébastien Schifres décrit l'autonomie parisienne des années 1970 comme « un ghetto parisien : constitué essentiellement d'étudiants et de marginaux » (2008, *op. cit.*, p. 65). La marginalité en question se rapproche des régimes économiques des « précaires » de la deuxième problématique. Voir par exemple le mode de vie de deux « autonomes » interviewés par le journaliste Laurent Greilsamer en 1978, et qui dénoncent vivement le « salariat » : « Âgés tous deux de vingt-deux ans, ils ne travaillent d'ailleurs pas. Ou plutôt, ce sont des travailleurs précaires. Trois mois de boulot, trois mois de repos. Un balancement savant modulé par les urgences financières... » (*Le Monde*, 25 janvier 1978, « La fin de tout »).

1383*Matin d'un blues* se défend de ne s'intéresser à cette figure que pour elle-même, et prend soin de la rapporter à la cause plus générale d'une autonomie socialement non exclusive : « la figure de l'intellectuel-masse, ou du jeune intellectuel prolétarianisé, nous intéresse en tant qu'agent de circulation (faudra un képi), en tant qu'opération dans l'espace social dont la fonction de capitalisation peut-être détournée dans l'autonomisation politique » (*Matin d'un blues*, 1978, « Le savoir, les intellectuels et le mouvement », p. 12-15).

1384*Matin d'un blues*, 1978, « Le savoir, les intellectuels et le mouvement », p. 12-15.

1385*Ibid.*

Inversement, il faut que les jeunes prolétaires soient intellectualisés. C'est bien ce que signifie un titre comme « l'intelligence en mouvement » qui fait du mouvement autonome comme mouvement des précaires le mouvement de l'intelligence¹³⁸⁶, ou encore l'affirmation que « le jeune chômeur incorpore désormais une énorme quantité de savoir sur son travail potentiel »¹³⁸⁷. *Autonomie pour le communisme* est encore plus clair :

« le jeune prolétariat est avant tout l'intelligence emprisonnée, ce qui se vérifie dans son génie de destruction, mais aussi dans le fait que la quasi-totalité des innovations sociales, humour compris, sort de son imagination »¹³⁸⁸

On peut rapprocher cette insistance sur l'intellectualisation d'une autre difficulté à surmonter : le point de vue condescendant volontiers adopté par le mouvement syndical, prompt à rabattre la « classe ouvrière de la mobilité » sur « l'image de la pauvreté, de la misère »¹³⁸⁹. Si la précarisation est coextensive à l'intellectualisation de la production, elle peut prétendre représenter l'avenir des luttes contre le capital et retourner au mouvement syndical sa condescendance.

2.5 La composition des précaires par les luttes

L'analyse de la composition de classe ne se cantonne pas, dans la pensée opéraïste adaptée par *Camarades*, au plan de la « composition technique », c'est-à-dire celle organisée et structurée conjointement par le capital et par l'État. Au contraire, la thèse fondamentale de l'opéraïsme, posée par Mario Tronti dans les années 1960, est celle selon laquelle les luttes des travailleurs jouent un rôle moteur dans les transformations historiques, par opposition au rôle réactif du capital :

« [L'opéraïsme] insiste sur l'autonomie et la créativité ouvrières, et sur le pouvoir des travailleurs à provoquer le changement. Dans cette perspective, le capital ne se déplace (« shifts ») jamais de sa propre initiative ; ce sont les mouvements des travailleurs qui sont les stimuli de son développement »¹³⁹⁰.

Cette thèse permet « une insistance renouvelée sur l'antagonisme dans les relations capitalistes »¹³⁹¹.

1386 *Autonomie pour le communisme*, n°2, 28 Avril 1979, p. 2.

1387 « L'autonomie, le PCI et le nouveau prolétariat », traduction d'un texte italien extrait du journal « Rosso », *Camarades*, n° 4-5 juin 1977, p. 9-10.

1388 *Autonomie pour le communiste*, n°2, 28 Avril 1979, p. 1.

1389 « Mobilité de l'emploi », *Camarades*, n°2/3, Avril-Mai 1975, p. 29-38.

1390 Rosalind Gill et Andy Pratt, « In the Social Factory? Immaterial Labour, Precariousness and Cultural Work », *Theory, Culture & Society*, 12 janvier 2008, vol. 25, n° 7-8, p. 5-6). Plutôt que d'une thèse, Mario Tronti parle à ce sujet d'un « cri » : « Ce cri : "d'abord les luttes ouvrières, ensuite le développement capitaliste" » (M. Tronti, 2013 [2008], *op. cit.*, p. 59 ; voir aussi p. 139).

1391 R. Gill & A. Pratt, 2008, *art. cit.*, p. 5-6, notre traduction. Cette thèse opéraïste classique est reprise dans *Empire* en 2000 : « The history of capitalist forms is always necessarily a reactive history: left to its own devices capital would never abandon a regime of profit. In other words, capitalism undergoes systemic transformation only when it is forced to and when its current regime is no longer tenable » (Hardt & Negri, *Empire*, 2000, p. 268). Dès lors, l'acteur du changement ne peut être que celui dont la propre tendance l'amène sans cesse à remettre en cause l'emprise du

En cohérence avec cette thèse, le diagnostic d'une recomposition sociale inchoative autour des précaires s'appuie également sur les indices de leur rôle en tant qu'acteur historique à travers des luttes. Celles-ci sont donc recensées par les revues de l'autonomie. Ainsi, *Camarades* insiste sur la conflictualité sociale ouverte par le travail précaire :

« Les luttes des étudiants et des employés, des "auxiliaires et des vacataires", brisent les murs qui séparent ordinairement les étudiants et le monde du travail, le secteur public du secteur privé, les hommes des femmes, et les Français des Immigrés »¹³⁹².

D'autres exemples de luttes jugées significatives en termes de composition sociale sont empruntés à l'Italie, comme les « rondes » ouvrières menées dans certaines villes italiennes : elles « recomposent dans les quartiers, sur les territoires métropolitains, les jeunes prolétaires et tout le travail précaire et social »¹³⁹³. Ce sont aussi les « comportements de refus du travail [...] du temps libre qu'on se réapproprie, du savoir qu'on fait tourner pour autre chose que le nucléaire[:] c'est cela que nous appelons la nouvelle composition du prolétariat dans la crise »¹³⁹⁴. Le dernier numéro de *Camarades* insiste simultanément sur le rôle essentiel du « travail précaire » dans « l'organisation du nouveau travail productif », et sur les conflits qui y éclatent (les « grèves de précaires »)¹³⁹⁵. Les luttes de chômeurs, en particulier, marquent en quoi la précarité ouvre en France sur une conflictualité sociale plus prometteuse que celle encadrée par les organisations classiques du mouvement ouvrier. *Camarades* souligne ainsi le « clivage entre la lutte défensive sur *l'emploi*, gérée par le syndicat, et la lutte offensive sur le terrain du *revenu*¹³⁹⁶ » portée par les précaires, chômeurs y compris¹³⁹⁷. Ces luttes, qui inspirent de la « peur » à la « bourgeoisie », expriment aussi, à « travers [leurs] structures [...], les comités de chômeurs, [...] une exigence de gratuité (nous

capital sur lui, c'est-à-dire le prolétariat. Negri en fait ici le dépositaire d'une inventivité historique dont le capital tire parti dans un second temps : « The proletariat actually invents the social and productive forms that capital will be forced to adopt in the future » (*Ibid.*). Ce principe fondateur n'est pas sans conséquences sur les raisons de l'engagement militant. Moteurs de l'histoire, sources de formes sociales originales auxquelles le capital devra s'adapter, les travailleurs ne suscitent pas l'engagement des intellectuels opérâistes en tant que victimes, mais en tant que force sociale créatrice. Ainsi, d'après les souvenirs de Tronti sur l'origine de l'opéraïsme, « [c]e qui nous motivait n'était pas la révolte éthique contre l'exploitation que les ouvriers subissaient, mais l'admiration politique pour les pratiques d'insubordination qu'ils s'inventaient » (2013 [2008], *op. cit.*, p. 84). La construction théorique de l'opéraïsme, qui s'est opérée chez Tronti sous une influence nietzschéenne, permet aux tentatives de subjectivation politique des « précaires » de s'excepter des accusations de ressentiment qui ont été proférées à l'encontre d'une « gauche radicale » française dont la diversité avait été sous-estimée, comme dans l'essai de Danny Trom, *La Promesse et l'obstacle: La gauche radicale et le problème juif*, Paris, Cerf, 2007.

1392« Les classifications », *Camarades*, n° 4-5 juin 1977, p. 12.

1393« L'autonomie, le PCI et le nouveau prolétariat », *Camarades*, n°4-5 juin 1977, p. 9-10.

1394*Camarades*, n° 7/8 « spécial travail précaire », 1978, p. 2.

1395*Ibid.*, p. 13.

1396L'accent porté sur le revenu dans les luttes de précaires va jusqu'à la revendication d'un revenu garanti, comme dans le journal des stagiaires Barre, auquel l'équipe de *Camarades* a contribué : « statut de salarié pour tous, chômeurs et intérimaires compris, c'est-à-dire salaire annuel garanti qu'il y ait emploi ou non » (Journal des Stages Barre, tiré de : *Autonomie pour le communisme*, n°1, 20 Avril 1979, p. 3).

1397« Syndicat : Syndicats, partis, extrême-gauche et chômage », *Camarades*, n°2/3, Avril-Mai 1975, p. 64-69, c'est nous qui soulignons.

dirions, une exigence de communisme) qui n'était parfois qu'en filigrane dans les luttes précédentes »¹³⁹⁸. D'où l'espoir placé par *Camarades*, dès 1975, dans « le rôle d'entraînement qu'ils [= les mouvements de chômeurs] peuvent jouer au niveau de la lutte sur le terrain social dans tout son ensemble »¹³⁹⁹. Le « nouveau sujet politique de classe »¹⁴⁰⁰ pourrait alors se manifester par le foisonnement « des collectifs de chômeurs, de travailleurs précaires, de Jeunes prolétaires, de Squatts »¹⁴⁰¹.

Le mouvement autonome participe à l'animation de certaines des luttes qu'il relaye (par exemple en éditant un journal des stages Barre), et peut espérer gagner en force grâce à elles, puisqu'elles mettent en avant les figures sociales qui correspondent aux recompositions indiquées par l'analyse économique. De plus, avec les forces militantes peu nombreuses et volatiles qu'il peut mobiliser, le mouvement autonome initie lui-même des événements mettant en scène ces figures. Pour obtenir un impact médiatique sans mesure avec l'effectif militant du mouvement, l'autonomie a recours à des actions d'un « niveau de violence intermédiaire », selon l'expression d'un autonome interviewé par un journaliste¹⁴⁰². À la fin de l'année 1978, les autonomes parisiens ont par exemple ravagé des agences d'intérim. Pour dénoncer le coût des transports publics ainsi que du stationnement à Paris, ils ont détruit composteurs du métro et parcmètres. Ils ont également mis en scène la capacité du jeune prolétariat métropolitain à l'emporter dans un affrontement avec la police :

« Le 13 janvier 1979, une cinquantaine d'autonomes attaquent les commerces situés dans le quartier de la gare Saint-Lazare pour protester contre la hausse des prix. Mais derrière cette action s'en cache une seconde, plus redoutable pour les policiers qui pensent arrêter les autonomes dans la gare Saint-Lazare sans se douter que ceux-ci leur ont en fait tendu un guet-apens. De nombreux policiers pris au piège sont blessés »¹⁴⁰³.

Cependant, même lorsque de telles opérations sont un succès sur le terrain, leur efficacité politique dépend largement de la signification qu'elles prennent une fois relayées par les médias. Sur ce second terrain, les revues de l'autonomie déplorent le traitement médiatique réservé à leurs actions. Par exemple, l'éditorial d'*Autonomie pour le communisme* d'avril 1979 regrette qu'une « presse consciencieuse et une gauche intégrée et impuissante » représentent les auteurs des « "Destructions" et "révolte[s]" » comme la « figure » d'un

« misérable sans aucune imagination acculé à la violence, un jeune prolétariat ne pouvant plus ni aimer ni créer, un desperado qui préfère une fin effroyable à une vie de merde, totalement livré à sa "pulsion de mort" ».

1398« Autoréductions et composition de classe » *Camarades*, 2ème série, n°1, Avril-Mai 1976, p. 21-25.

1399« Syndicat : Syndicats, partis, extrême-gauche et chômage » *Camarades*, n°2/3, Avril-Mai 1975, p. 64-69.

1400*Camarades*, nov 1977, n°6, p. 20.

1401« L'Intelligence en mouvement », *Autonomie pour le communisme*, n°2, 28 Avril 1979, p. 2.

1402*Le Monde*, 25 janvier 1978, « La fin de tout ».

1403S. Schifres, 2004, *op. cit.*, p. 14.

En réalité, affirme la revue autonome, ces actions « esquissent un autre acteur qui n'est présent que par son refus de la restructuration politique de la production »¹⁴⁰⁴. Mais cette rectification qui s'efforce de rétablir la généralité de l'« acteur » impliqué dans les destructions, ne dépasse pas les cercles militants. Cet échec médiatique est d'autant plus grave que la publicisation de leurs actions est le seul moyen dont disposent les autonomes pour accélérer le processus de composition de classe qui, affirment-ils, est en cours autour des précaires. Le rendement politique de la violence est ici considérablement amoindri par la manière dont les médias en rendent compte dans des termes peu propres à susciter l'admiration ou l'identification au sein du groupe latent que les autonomes cherchent à mobiliser. Le bilan est donc mitigé : des luttes annoncent d'ores et déjà l'émergence des précaires comme sujet collectif, mais ni celles qui se produisent spontanément ni celles que le mouvement autonome initie lui-même ne parviennent à opérer la cristallisation sociale recherchée. Riches de promesses de propagation explosive, en raison de la manière dont elles expriment les tensions liées à la nouvelle structuration du capitalisme qui est en train de se mettre en place dans les pays développés, les luttes de précaires manquent de relais dans l'espace public pour entraîner la recomposition sociale promise autour du sujet précaire.

Conclusion

Pour conclure sur ce point, on peut retenir que, dès les années 1970, un mouvement « autonome » apparaît en France. Il s'inspire de sources théoriques issues du marxisme italien dit « opéraïste », et demeure plus proche de ce courant de pensée que l'autonomie italienne.

Une des différences les plus importantes entre les courants autonomes de ces deux pays est l'accent porté, en France, sur la recherche d'un nouveau sujet social devenant central dans les rapports de production et appelé pour cette raison à devenir le centre d'une « recomposition de classe » en portant une ligne d'action intransigeante. En s'inspirant de développements théoriques menés en Italie à la même période, des penseurs français de l'autonomie identifient ce nouveau sujet comme « les précaires », dans lesquels on pouvait voir à la fois une transposition du concept d'« ouvrier social » proposé par Toni Negri, et une façon de s'inscrire dans les débats émergents sur les formes précaires d'emploi ou les comportements contestataires vis-à-vis du travail. « Les précaires » sont alors considérés en priorité comme une force productive, et leur mode d'élection comme groupe social appelé à abattre le règne du capital se situe dans la veine saint-simonienne du marxisme, qui subordonne les rôles politiques aux rôles dans la production.

¹⁴⁰⁴*Autonomie pour le communisme*, n°2, 28 Avril 1979, p. 1.

Sans aller, comme cela a pu être le cas dans l'autonomie italienne, jusqu'à reléguer franchement la question de la classe ouvrière en position subordonnée par rapport à celle des luttes effectives¹⁴⁰⁵, la réflexion autonome menée en France ne se réduit pas à un pur économisme des avant-gardes productives issues de la « restructuration ». Ainsi, elle considère que l'épicentre de la recomposition de classe doit également être désigné par l'intensité des luttes qui s'y déclenchent. Les luttes autour du chômage (plutôt que de la défense de l'emploi) et du revenu (plutôt que de l'accès aux qualifications) sont vues comme des ébauches d'organisation de ce sujet social. Il ne s'agit donc, pour ce courant politique, ni d'élaborer une sociologie positive des divisions sociales, ni de réduire la question de la « recomposition de classe » aux seules déterminations économiques, mêmes si celles-ci tendent à prendre le pas sur des luttes dispersées.

Le mouvement « autonome » français s'est rapidement décomposé après 1979 dans un contexte de tentations terroristes et de répression, mais sa pensée de la « recomposition sociale » et son insistance sur les précaires et sur leur importance économique ont été réactivées à plusieurs reprises au cours des décennies suivantes.

3. MOBILISER LES PRÉCAIRES AUTOUR DES CHÔMEURS DANS LES ANNÉES 1980

3.1 La mise à l'épreuve politique d'une forme de regroupement

Parmi les anciens militants autonomes de la tendance post-opéraïste qui ont continué à militer dans les années 1980, quelques uns se sont engagés dans les mouvements de chômeurs, et en particulier dans un courant représenté par la revue *Cash*. Cette revue, ainsi que le contexte militant plus large où elle intervenait, a fait l'objet d'une étude approfondie, remise en 1989 à la Mission Interministerielle Recherche Expérimentation¹⁴⁰⁶. L'un des quatre auteurs du rapport, Laurent

1405Selon une équation que formule Marcello Tari : « Centralité ouvrière = centralité de la lutte, point » (M. Tari, *op. cit.*, p. 238).

1406Thierry Baudouin, Jean-Noël Chopart, Michèle Collin, Laurent Guilloteau, « Mouvements de chômeurs et de précaires en France, la revendication d'un revenu garanti », rapport de recherche (197 pages), Paris, MIRE, 1989. Il est cité dans quelques ouvrages spécialisés sur le militantisme du chômage, par exemple Y. Clot, J.-R. Pendariès, *Les chômeurs en mouvement(s)*, rapport pour la MIRE, avril 1997 ; Didier Demazière, Maria-Teresa Pignoni,

Guilloteau, est alors étudiant en sociologie (il venait de soutenir un mémoire intitulé : « Mouvements de chômeurs et précaires et nouveau travail productif ») et militant de la cause des chômeurs et précaires. Deux autres, Thierry Baudouin et Michèle Collin, auteurs du *Contournement des forteresses ouvrières* en 1983, sont sociologues au CNRS influencés par la pensée opéraïste, et le quatrième, Jean-Noël Chopart, est un spécialiste du travail social. Le rapport *Mouvements de chômeurs et de précaires en France, la revendication d'un revenu garanti* (dorénavant abrégé en MCP) est donc rédigé par des chercheurs parties prenantes de ces mouvements.

Ce document a été écrit à un moment de dispersion des forces militantes qui correspondaient à sa tendance. C'est donc le bilan d'une expérience politique, en vue de tentatives ultérieures. Le défi relevé par cette expérience peut se résumer dans le passage suivant, tiré de l'introduction du rapport :

« Ainsi précarisée et exclue du rapport salarial traditionnel, privée de représentation politique et, pour cela, incapable de se défendre efficacement au niveau économique, cette large fraction des salariés [à savoir : les précaires] n'est dotée d'aucune organisation qui défende ses intérêts. Il peut, certes, sembler difficile d'imaginer voir se regrouper une telle diversité de situations. Qu'y a-t-il de commun entre un jeune précaire hautement qualifié qui travaille dans un secteur de pointe et un chômeur de cinquante ans licencié de la métallurgie ? Apparemment rien, tant au niveau professionnel qu'au niveau culturel »¹⁴⁰⁷.

C'est pourtant la disparité sociale manifeste d'un bout à l'autre des franges précaires de la population active que la tentative politique retracée dans le rapport MCP prétend surmonter.

Commande publique (même si elle émane d'une institution plutôt éloignée des instances de pouvoir), ce document se rapproche à certains égards d'une requête adressée à l'État. Cependant, les analyses qui y sont menées ne visent pas seulement à persuader, au sein de l'État, de la pertinence d'élargir le RMI en un revenu garanti universel. Elles portent plutôt sur les stratégies de mobilisation d'une entité sociale de « précaires », englobant les chômeurs, en vue de conquérir une autonomie collective. Quelle qu'ait été la faiblesse de cette tendance militante, la réflexion déposée dans le rapport MCP permet de poser, sur le plan pratique d'une tentative effective, la question du mode d'existence des précaires comme entité collective dans les années 1980¹⁴⁰⁸.

Nous allons voir sur quelles analyses du changement social cette hypothèse politique est étayée, quels moyens militants ont été utilisés pour tenter de lui faire prendre réalité, et sur quels obstacles

Chômeurs : du silence à la révolte, Paris, Hachette, 1998.

1407Thierry Baudouin et al., *Mouvements de chômeurs et de précaires en France, la revendication d'un revenu garanti*, Paris, 1989, p. 10.

1408Ainsi, au lieu de surenchérir en sophistication ontologique, comme dans le volume *Qu'est-ce qu'un collectif?: Du commun à la politique*, dirigé par Laurence Kaufmann et Danny Trom, (Paris, Éditions de l'EHESS, 2010), l'interrogation sur l'existence ou la possibilité des précaires comme groupe trouve un ancrage empirique consistant, l'entreprise militante prenant ici en quelque sorte valeur d'expérience naturelle à propos de l'existence du groupe.

cet effort a buté. De plus, davantage que dans les mouvements autonomes des années 1970, ces mouvements vont reposer sur les convergences entre une nébuleuse de caractéristiques intellectuelles d'une part, et la précarité d'autre part.

3.2 Le travailleur de demain

Le rapport MCP ancre son propos dans l'histoire du capitalisme, et plus précisément dans un moment de sortie hors du fordisme. Les auteurs pointent une spécificité remarquable de l'épisode fordiste : « la dissociation revenu-travail »¹⁴⁰⁹. En effet, expliquent-ils, la crise de surproduction de 1929 avait entraîné un renouvellement du capitalisme, fondé sur la nécessité de garantir des conditions stables, et pour cela, sur une socialisation accrue du revenu. Les réformes votées avant et après la seconde guerre mondiale, comme celle de l'assurance-maladie, des retraites, etc., assurent une population solvable, employable, et politiquement calme : « Une part toujours croissante du revenu n'est plus liée directement au travail, afin d'attacher durablement la population au salariat »¹⁴¹⁰. Ainsi, la prospérité des « Trente Glorieuses » repose sur le passage « du stade du travail individuel conditionnant un revenu individuel à celui d'un revenu social collectif ("Welfare") conditionnant un travail salarié totalement généralisé ("plein emploi") »¹⁴¹¹.

Fonctionnel pour l'accumulation du capital pendant quelques décennies, le fordisme est entré en crise au cours des années 1970, et ce affirment les auteurs, sous le coup des luttes sociales. La productivité du capital a fini par être lourdement affaiblie par les gains de luttes visant à « accroître cette distanciation du revenu et du travail »¹⁴¹². Dès lors, « le revenu non directement productif augmente plus rapidement que ce à quoi il est censé servir : le travail productif »¹⁴¹³. À tel point que la configuration fordiste est « devenu[e] incapable de générer des profits sous les coups de boutoir des luttes de la dernière partie des Trente Glorieuses »¹⁴¹⁴.

En réaction à ces avancées sociales, les années 70-80 connaissent une « réaction libérale ». Celle-ci commence apparemment par des concessions, puisque « [le capital] va, comme l'exigeaient les salariés, supprimer les boulots idiots en automatisant massivement et/ou en les transférant vers de nouveaux espaces »¹⁴¹⁵. Résultat : « la production requiert beaucoup moins de salariés en

1409Thierry Baudouin et al., *op. cit.*, p. 159.

1410*Ibid.*, p. 160.

1411*Ibid.*

1412*Ibid.*, p. 162.

1413*Ibid.*

1414*Ibid.*, p. 163.

1415*Ibid.*

automatisant d'innombrables postes pénibles et inintéressants »¹⁴¹⁶. Le temps de travail considérable ainsi économisé va servir à faire à nouveau du travail une rareté afin de « réinstaurer le lien travail/revenu via la stratégie du chômage »¹⁴¹⁷. Tandis que la majorité continue à bénéficier des droits sociaux liés au dispositif fordien de plein emploi, les chômeurs et précaires perdent, avec le salaire immédiatement lié au travail, les revenus de redistribution qui en découlaient : « C'est l'ensemble du Welfare qui vous échappe progressivement dès lors que vous perdez la clef unique de l'emploi classique »¹⁴¹⁸. La crainte du sort réservé aux sans-travail se répercute sur les salariés stables qui concèdent, sous la menace du chômage, baisses de salaires, et renégociations des « conventions collectives ».

Au delà du retour de la discipline du travail, la réaction libérale va de pair avec « la mondialisation du marché [qui] impose une accélération au bouleversement permanent du procès de production » avec pour conséquence « que la flexibilité tend à devenir le modèle de la gestion du travail elle-même »¹⁴¹⁹. Désormais, les « formes les plus "innovantes" du marché [sont] celles qui prônent explicitement la dérégulation, la flexibilité, *etc* »¹⁴²⁰. Empruntant à la démonstration menée par Baudouin et Collin dans *Le Contournement des forteresses ouvrières*, les auteurs affirment que le patronat emprunte ce goût nouveau¹⁴²¹ pour la « flexibilité » aux luttes spontanées des années 1970. Cependant, il dispose désormais pour reprendre le contrôle sur la mobilité des salariés d'une panoplie d'instruments contractuels forgés par l'État : « les stages Barre, TUC, FIL, SIVP, *etc.* » qui constituent une véritable « institutionnalisation du travail dit précaire »¹⁴²². La possibilité pour l'employeur de ne s'engager lui-même que sur de très courtes durées a renversé le sens de la mobilité. Le « pointage à l'ANPE à chaque changement d'entreprise »¹⁴²³ marque la situation de demandeur socialement vulnérable où passe le travailleur à chaque séparation avec un employeur. Grâce à l'effet conjugué des gains de productivité économisant de la main-d'œuvre et des contrats de travail reprenant la main sur la mobilité, le capital a repris l'avantage, à la fin des années 1970. Ce

1416 *Ibid.*

1417 *Ibid.*

1418 *Ibid.*

1419 Thierry Baudouin et al., *op. cit.*, p. 75.

1420 *Ibid.*, p. 122.

1421 On pense à *contrario* à la démonstration d'Anne-Sophie Beau : *Un siècle d'emplois précaires. Patron-ne-s et salarié-e-s dans le grand commerce (XIX^e-XX^e siècle)*, Paris, Payot, 2004. Mais la branche étudiée par Beau, celle du commerce, a des besoins et des possibilités particuliers. Reste que l'interprétation qui insiste sur une rupture est valide pour les secteurs dans lesquels s'étaient constituées les « forteresses ouvrières ». Le contre-exemple des grands commerces étudiés par Beau est celui d'une branche à la main-d'œuvre majoritairement féminine : c'est une occasion de plus de remarquer la dimension genrée des questions de norme d'emploi.

1422 *Ibid.*, p. 180.

1423 *Ibid.*, p. 168.

renversement repose largement, on le voit, sur la contribution de l'État qui « modèle le circuit social de la précarité »¹⁴²⁴, ou plutôt modèle les mobilités d'une façon précarisante.

Au sein de ce mouvement historique, les emplois « dits précaires » sont à la fois la forme sous laquelle le capital intègre les principes des luttes qui se sont opposées à lui¹⁴²⁵, et la force de travail la plus précieuse dans le cadre de son remaniement. Ce « dépassement [...] du fordisme »¹⁴²⁶, en valorisant pour l'organisation de la production « mobilité et polyvalence »¹⁴²⁷, valorise en particulier les abonnés chroniques aux emplois précaires et au chômage, désormais placés en position d'avant-garde. Le rapport multiplie les formules pour caractériser cette position des précaires au cœur d'un capitalisme restructuré : il y a un « rôle spécifique des précaires à l'intérieur du travail collectif »¹⁴²⁸ ou une « centralité des précaires » qui représentent un « apport productif moderne »¹⁴²⁹. « [F]orce de travail la mieux adaptée au capitalisme moderne »¹⁴³⁰, « le précaire d'aujourd'hui, mobile et polyvalent dans l'espace et le temps de la production préfigure le travailleur de demain »¹⁴³¹ et doit donc être regardé par les travailleurs stables comme un modèle à suivre pour s'adapter aux changements prochains.

La nouvelle configuration du travail se caractérise encore par la tendance du capital à tirer parti de ce qui se fait dans les interstices du temps qu'il rétribue : « La performance capitaliste repose pour une bonne part sur l'absorption des dimensions collectives et subjectives nées du temps libre »¹⁴³². Concrètement, « chacun constate aujourd'hui que se former, se soigner, se cultiver, élever ses enfants et bien d'autres activités rentrent rapidement dans la sphère marchande et apparaissent aussi comme un travail productif essentiel »¹⁴³³. Du fait de cette « dilatation du processus productif à l'ensemble de la société »¹⁴³⁴ en un « travailleur collectif »¹⁴³⁵, « ce n'est plus seulement à l'usine que le mort mange le vivant »¹⁴³⁶, mais dans la vie quotidienne toute entière. Il y a là un appui pour relancer une critique fondée sur le concept d'exploitation. La centralité productive du précaire ainsi que l'exploitation dont il fait l'objet sont des appuis pour proposer de l'ériger en une nouvelle classe, ce que l'éditorial du dernier numéro de *Cash* affirme en 1989, sur un ton mi-blaqueur mi-

1424 *Ibid.*, p. 90.

1425 Le rapport rappelle « le slogan publicitaire des entreprises de travail intérimaire "Je travaille quand je veux" » (*Ibid.*, p. 61), où la tentative d'appropriation patronale des révoltes contre le salariat est évidente.

1426 *Ibid.*, p. 191.

1427 *Ibid.*, p. 75.

1428 *Ibid.*, p. 76.

1429 *Ibid.*, p. 77.

1430 *Ibid.*, p. 196.

1431 *Ibid.*, p. 172.

1432 *Ibid.*, p. 82.

1433 *Ibid.*, p. 195.

1434 *Ibid.*, p. 184.

1435 *Ibid.*

1436 *Ibid.*, p. 82.

didactique : « La classe (car elle existe, nous l'avons rencontrée) doit se recomposer autour de ce sujet central qu'est le précaire et qui "préfigure le travailleur de demain" »¹⁴³⁷.

3.3 Trois lignes politiques face à la « réaction libérale »

Parmi les réponses des organisations héritières du mouvement ouvrier face aux mutations du capitalisme et à « la réaction libérale des années 1980 »¹⁴³⁸, les auteurs distinguent deux orientations, qu'ils jugent également ineptes.

Premièrement, l'acteur syndical est sévèrement brocardé pour son « conservatisme fordien »¹⁴³⁹. La focalisation de la gauche sur « la défense du système productif fordien »¹⁴⁴⁰, qui s'exprime par la revendication du « travail stable », revient à une « régression vers l'archaïsme »¹⁴⁴¹ puisqu'elle ignore « ce mouvement centrifuge de l'organisation des forces de productives au-delà de l'entreprise dans l'ensemble du corps social »¹⁴⁴² et n'en tire pas les conséquences : « l'irrationalité foncière de la mesure du travail par le salaire »¹⁴⁴³. La faillite de la ligne de gauche sur la question de la précarité est patente dans ses propres termes, puisqu'elle revient à la conjurer magiquement :

« pour la gauche, il s'agit de sauver le statut ouvrier en refusant toute dimension réelle à l'économie informelle, la dualité ainsi créée étant supposée protéger... de la dualité, c'est-à-dire d'une extension de cet autre secteur »¹⁴⁴⁴.

Avec un succès mitigé, puisque, si la part des emplois qu'on peut qualifier de précaires n'a pas réellement explosé au cours des années 1980, le mouvement syndical, « coupé d'une autre classe ouvrière » (précaire), n'apparaît aux yeux de cette dernière que comme une « "mutuelle des avantages acquis" » réservés aux salariés titulaires¹⁴⁴⁵.

Les auteurs pointent une seconde réaction, « théorisée par le mouvement Vert et alternatif sous influence allemande »¹⁴⁴⁶ et qui implique, selon le résumé critique qu'ils en font, de « tout jeter par dessus bord » de l'histoire des luttes ouvrières, et de se détourner de l'« antagonisme social »¹⁴⁴⁷, pour investir un nouveau champ d'action : le « temps libre », où il serait possible de développer des

1437Cash, éditorial du n°11, mars/avril 1989.

1438Thierry Baudouin et al., *op. cit.*, p. 163.

1439Ibid., p. 191.

1440Ibid., p. 172.

1441Ibid., p. 77.

1442Ibid., p. 167.

1443Ibid., p. 79.

1444Ibid., p. 174.

1445Ibid., p. 9.

1446Ibid., p. 192.

1447Ibid.

activités et des rapports sociaux échappant à la marchandisation. C'est le parti qui accepte de jouer le jeu de la « dualisation » des experts modernisateurs du VIII^{ème} plan (voir chapitre précédent). Cette voie est ici stigmatisée comme une « attitude purement défensive souvent teintée de conservatisme », comme l'illustrerait, « dans le récent livre d'André Gorz, l'inénarrable apologie des réunions de tricotage pour dames censées combattre le marché de la mode »¹⁴⁴⁸.

Ces deux voies étant récusées, quelle serait la ligne politique adéquate ? Puisque le temps productif s'étend tandis que le temps rémunéré par le salaire s'émiette, il faut passer de « la revendication désormais réactionnaire du droit au travail »¹⁴⁴⁹, à celle d'une véritable « rétribution de la précarité du travail » : un « revenu garanti pour tous »¹⁴⁵⁰. Pourquoi rompre aussi radicalement avec « la vieille adéquation revenu/salaire »¹⁴⁵¹ ? Parce que

« la richesse produite aujourd'hui par la société ne résulte pas d'une somme de travail individuel mais bien d'une organisation sociale et technologique complexe, au sein de laquelle le travail direct est minoritaire. L'automation, l'informatisation ont définitivement détruit le vieux mythe ouvrier du "producteur" payé en fonction de sa productivité »¹⁴⁵².

Le précaire est à l'avant-garde de l'interpénétration des temps « libre » et « de travail », par sa disponibilité et son adaptabilité, et revendique une socialisation du revenu à la mesure de la socialisation de son rôle productif. Il est légitime, aux yeux des promoteurs du revenu garanti, de « faire reconnaître pour les chômeurs cette qualité du temps libre comme condition d'ores et déjà productrice de la richesse sociale »¹⁴⁵³. La mobilité imposée par le capital n'est pas à récuser à tous prix ; c'est un « tigre » à « chevaucher »¹⁴⁵⁴.

De ce point de vue, le RMI, « synthèse étatique des aspirations, des luttes et des pratiques de ce mouvement »¹⁴⁵⁵, est à la fois prometteur et insuffisant. En effet, il

« concrétise l'existence de cette force de travail formellement non salariée dont l'utilité productrice ne se mesure plus au nombre d'heures de présence dans une entreprise mais à sa disponibilité et sa polyvalence pour effectuer le travail nécessaire dans l'ensemble d'un bassin d'emploi »¹⁴⁵⁶.

Autrement dit, il est l'esquisse d'une institutionnalisation du « précaire » comme acteur productif. Mais la loi instaurant le RMI est marquée par l'indécision et l'ambiguïté. « ...ce RMI n'est encore

1448*Ibid.*, p. 195.

1449*Ibid.*, p. 75.

1450*Ibid.*, p. 76.

1451*Ibid.*, p. 103.

1452*Ibid.*

1453*Ibid.*, p. 82.

1454*Ibid.*, p. 195. Si l'on raisonne en terme de tendances économiques, la première voie a partie liée avec la défense de l'appareil productif industriel menacé par les restructurations, la seconde avec l'essor du « tiers secteur » associatif et coopératif, volontiers pétri d'écologie, et le troisième avec les fractions les plus innovantes du capitalisme national.

1455*Ibid.*, p. 12.

1456*Ibid.*, p. 180.

qu'une esquisse de dépassement »¹⁴⁵⁷, « ...[II] pose les bases d'une négociation, c'est-à-dire d'un rapport de forces à venir »¹⁴⁵⁸, et il faudra des « forces politiques et syndicales » pour « le faire évoluer »¹⁴⁵⁹. Il comporte des « potentialités de dynamiques sociales »¹⁴⁶⁰. L'intérêt du RMI, d'un point de vue contestataire, est de se présenter comme une occasion « d'être là où s'élabore encore confusément une nouvelle façon de produire, en contrant les velléités conservatrices d'une large partie du patronat »¹⁴⁶¹. Bref, ce « revenu pour les pauvres » offre prise à « la vision mouvementiste d'un revenu garanti »¹⁴⁶², pourvu que les analyses ci-dessus soient défendues par un acteur politique capable d'instaurer un rapport de force au sein de l'État. Mais comment la poignée de militants et de membres d'associations de chômeurs qui y adhèrent peuvent-ils œuvrer à la constitution d'un tel sujet ?

3.4 Paupérisme ou identité collective

Le militantisme de *Cash* se heurte non seulement à la constitution péjorative et individualisante de la catégorie de chômeur¹⁴⁶³, mais encore à l'hégémonie écrasante de représentations qui pointent vers des lignes d'action et d'inaction radicalement opposées à la perspective d'une mobilisation collective, à savoir « la vision misérabiliste dominante, intensément propagée par les médias et reprise telle quelle par la majorité de l'appareil scientifique » d'« une population paupérisée et marginale »¹⁴⁶⁴. Les illustrations médiatiques du sort des chômeurs sont puisées dans le répertoire spectaculaire de la misère : « le phénomène des nouveaux pauvres, les cent cinquante morts de froid de l'hiver 1983 »¹⁴⁶⁵. Plus profondément, la doxa du chômeur-pauvre tient aux modalités de traitement étatique du non-emploi :

1457 *Ibid.*

1458 *Ibid.*, p. 182.

1459 *Ibid.*, p. 180.

1460 *Ibid.*, p. 178.

1461 *Ibid.*, p. 182.

1462 C'est ce que l'éditorial du dernier *Cash* : « Le R.M.I. a au moins l'intérêt [...] d'offrir des lieux de conflictualité, d'organisation, les fameux contrats d'insertion. Sachons les utiliser à notre profit pour faire éclater tous les aspects restrictifs de cette loi, pour obtenir un VRAI REVENU GARANTI » (*Cash*, éditorial du n°11, mars/avril 1989).

1463 Bien expliquée par Demazière et Pignoni : « le chômage n'est pas seulement une situation de relégation, que l'on ne choisit pas, c'est aussi un état provisoire, que l'on cherche à quitter. Les chômeurs ne forment pas une communauté dont l'appartenance résulte d'une adhésion personnelle, mais une population définie par la capacité d'évasion des individus qui s'y trouvent malgré eux », Demazière et Pignoni, 1998, *op. cit.*, p. 34.

1464 *Ibid.*, p. 95.

1465 *Ibid.*, p. 17.

« Dès lors que le chômage et le travail précarisé sont saisis et représentés par les appareils et les professionnels de l'assistance sociale, ils sortent [...] du champ des rapports sociaux pour rejoindre la "marge sociale", les cohortes d'handicapés, d'inadaptés et de délinquants, cibles traditionnelles des travailleurs sociaux »¹⁴⁶⁶.

La meilleure démonstration de cette hégémonie est le fait que le mouvement des chômeurs, dans le sillage duquel *Cash* s'est formé, n'a trouvé droit de cité dans l'espace médiatique, au début des années 1980, qu'en se conformant aux amalgames entre chômage et pauvreté, privation d'emploi et urgence assistantielle. La prégnance de l'imaginaire social de « l'idéologie paupériste »¹⁴⁶⁷ a nécessité l'alignement de la représentation publique du Syndicat des Chômeurs sur « une représentation dominante du chômage dont les canons de la communication de masse imposent l'aspect, le "look" misérabiliste »¹⁴⁶⁸, autrement dit dans le meilleur des cas « l'acception qui fait des chômeurs des orphelins du travail à la recherche d'une dignité perdue »¹⁴⁶⁹, et dans le pire des cas « de véritables handicapés sociaux »¹⁴⁷⁰. Le Syndicat des Chômeurs a bien tenté de placer le débat sur le plan des droits, mais ses protestations les plus vives (comme d'affirmer que « [l]es organisations caritatives sont inefficaces, les chômeurs n'étant pas des cas sociaux qu'elles pourraient prendre en charge »¹⁴⁷¹) restent le plus souvent contenues au sein du journal interne de l'organisation, *Partage*. Malgré des efforts pour s'en défaire, les premières ébauches d'un mouvement de chômeurs offrent « l'image univoque et restrictive du syndicat de préretraités¹⁴⁷² parlant au nom des pauvres »¹⁴⁷³.

Le lancement des maisons de chômeurs à Paris en 1984, aurait pu changer la donne en offrant un lieu où les sans-emploi puissent s'organiser de façon autonome. Cela n'a pas été le cas :

« Le dénuement réel des chômeurs qui fréquentent la Maison, sous le regard que portent sur eux travailleurs sociaux et journalistes, produit une image qui focalise la réalité sociale des chômeurs, les pétrifiant à nouveau en l'immuable figure de victimes »¹⁴⁷⁴.

La coupure entre les organisateurs, de plus en plus professionnalisés et enfermés dans un rôle d'assistance sociale, gratifiant socialement et porteur de possibilités de carrière¹⁴⁷⁵, et le public des maisons de chômeurs se conformant à l'image attendue d'un assisté humble et passif, a au contraire

1466 *Ibid.*, p. 118.

1467 *Ibid.*, p. 191.

1468 *Ibid.*, p. 17.

1469 *Ibid.*

1470 *Ibid.*, p. 9.

1471 *Ibid.*, p. 18.

1472 À l'image de Maurice Pagat, porte-parole charismatique du mouvement.

1473 *Ibid.*, p. 23.

1474 *Ibid.*, p. 32.

1475 « Michel » décrit cela dans *Cash* : « La race mutante des entrepreneurs-travailleurs sociaux faisait ainsi son apparition parmi les chômeurs après l'avoir fait parmi les "fous", les drogués et les délinquants » (« Chômeurs et/ou précaires », *Cash*, n°11, p. 7, 1989).

réaffirmé les représentations misérabilistes. Une phrase résume le sort paradoxal des Maisons de Chômeurs : « L'intention d'organiser les chômeurs se renverse en leur exhibition comme pauvres »¹⁴⁷⁶.

En fin de compte, là où les organisations de chômeurs appellent à la mobilisation des sans-emploi, le lieu commun misérabiliste les voue à l'assistance ; là où les premières favorisent l'action des premiers concernés, le second n'envisage que leur passivité ; contre la volonté de fonder un groupe, on renvoie les chômeurs à leur traitement comme individus ; contre une approche économique du chômage permettant de revendiquer des droits, la paupérogie représente une masse de marginaux mis au ban de l'économie de par leur arriération culturelle (la « culture de la pauvreté »). On voit que l'enfermement du chômage dans la dichotomie paralysante entre la nécessité économique alléguée et une « politique de la pitié » palliative tient pour beaucoup aux représentations qui le recouvrent.

Lorsque l'entité à laquelle il s'agit d'insuffler une vie politique n'est plus les chômeurs mais les précaires, l'obstacle sur lequel le mouvement des chômeurs a buté demeure ; c'est la stratégie qui change. La difficulté est de donner à la théorie prise sur ceux qu'elle théorise, de susciter leur engagement. C'est clairement un objectif pour la mouvance garantiste des mouvements de chômeurs : « Il s'agit de viser une aire plus large que celle touchée par le mouvement des chômeurs : l'ensemble du champ parcouru par ce travailleur moderne qu'est le précaire »¹⁴⁷⁷. Mais comment traduire « une théorie globale d'un rapport entre entités relativement abstraites »¹⁴⁷⁸ dans des termes susceptibles de mobiliser largement ? Comment surmonter « la jungle des statuts (stagiaires, intérimaires, contrats à durée déterminé...) » pour « construire ou plutôt rendre opératoire une identité des précaires déjà sous-jacente »¹⁴⁷⁹ ? Ce problème abstrait de « représentation » et d'« identité », les acteurs concernés le rencontrent quotidiennement dans leur travail militant :

« Souvent informulés publiquement, les questionnements politiques les plus explosifs parcourent l'Association des chômeurs et des précaires. À la théorie ne correspond pas de figure immédiate, la phrase qui trotte dans les têtes et s'énonce parfois ironiquement le dit de manière explicite : "cherche sujet social désespérément" »¹⁴⁸⁰.

En réalité, le « sujet social » en question est parfaitement constitué – au moins sur le plan conceptuel d'une théorie économique. Sur le plan de la théorie, l'« identité négative » de chômeur ou l'« absence d'identité » du précaire sont surmontées, mais sur le plan de la capacité à rallier et à

1476 *Ibid.*, p. 31.

1477 *Ibid.*, p. 81.

1478 *Ibid.*, p. 78.

1479 *Cash*, éditorial du n°11, mars/avril 1989.

1480 *Ibid.*, p. 79.

mobiliser, elles « [...] constitue[nt] effectivement un handicap réel d'identité, qui plus est d'identification, à un mouvement »¹⁴⁸¹. Les précaires comme sujet social demeurent une entité « fortement théorique »¹⁴⁸². Pour la réaliser sur le plan de l'action, il faut en passer par la médiation d'une représentation typique de la classe, d'une « figure immédiate », comme disent les auteurs du rapport, porteuse des valeurs et des traits caractéristiques du groupe. Il faut donc faire exister la théorie au niveau des représentations à travers lesquelles s'appréhende l'espace social vécu. Les militants de cette « mouvance ouverte à l'aire sociale de la précarité »¹⁴⁸³ en sont bien conscients et n'ambitionnent rien moins que, selon une expression récurrente dans *Cash*¹⁴⁸⁴, « la création d'une identité collective »¹⁴⁸⁵.

3.5 Le travail de représentation des chômeurs et précaires

Entre le mouvement originel des chômeurs (le Syndicat des Chômeurs) et le collectif informel qui s'est un temps fédéré dans l'Association des Chômeurs et des Précaires et surtout autour de la revue *Cash*, deux déplacements ont eu lieu. Le premier est celui d'une cause circonscrite, celle des chômeurs, à l'invocation d'une entité beaucoup plus large (les précaires), où le chômage est englobé comme un moment dans un nouveau régime de mise au travail. Là où l'identité de chômeur s'appuie sur une catégorie administrative (celle de « demandeur d'emploi »), l'identité de précaire est construite en associant une théorie économique dérivée du marxisme à un terme associé à la dénonciation des formes d'emploi sans garantie de durée. Le second déplacement, lié au premier, est celui entre d'une part une stratégie d'entrée sur le terrain médiatique au prix de la conformité aux stéréotypes dominants et d'autre part une contestation de cette hégémonie, au risque d'un accès réduit aux médias.

Ce second déplacement est sensible dans le compte-rendu de la grande manifestation du mouvement des chômeurs, le 30 mai 1985. Le rapport insiste sur les contrastes de style, au niveau vestimentaire, culturel, etc., qui sont apparus alors entre ces deux pôles de la mobilisation. Du côté du Syndicat des Chômeurs, « des chômeurs discrets, plutôt âgés, défilent comme sans espoir »¹⁴⁸⁶. De l'autre, on trouve l'expression exubérante d'un tout autre rapport au chômage :

1481 *Ibid.*, p. 106.

1482 *Ibid.*

1483 *Ibid.*, p. 74.

1484 Un exemple parmi d'autres : *Cash* vise à « l'auto-organisation des chômeurs et des précaires », leur « constitution en « force sociale ». Il s'agit de « construire une identité collective » pour « à terme impulser une dynamique profonde de transformation de la société » (*Cash*, n°7, p. 37).

1485 Thierry Baudouin et al., *op. cit.*, p. 74

1486 *Ibid.*, p. 22.

« En queue de cortège une banderole "Revenu garanti pour tous" précède un camion sonorisé ; l'Association des Chômeurs et des Précaires a voulu une manifestation qui affirme la positivité du chômage comme temps libéré et défile avec un groupe de rock, Bérurier Noir¹⁴⁸⁷, familial des concerts gratuits, fêtes militantes, squats ; une tribu de punks danse autour du concert mobile, elle n'a jamais foulé le sol de la Maison des chômeurs »¹⁴⁸⁸.

Ce contraste stylistique exprime l'écart entre les deux composantes du mouvement des chômeurs. Il relève aussi de l'identité sociale des animateurs de ce courant : « de jeunes précaires parisiens »¹⁴⁸⁹ amateurs de punk-rock, socialement éloignés des préretraités souvent catholiques qui animent le Syndicat des Chômeurs :

« À ceux façonnés par de longues années d'intervention dans le monde ouvrier, dans les syndicats, s'oppose la génération des vingt à trente ans, héritière d'une autre tradition, anti-hiérarchique, anti-autoritaire, formée par les luttes lycéennes ou étudiantes, les combats anti-nucléaires ou les tentatives de "vivre autrement" »¹⁴⁹⁰.

Ces indications laissent deviner un éthos dont la mise en avant dans un rôle de porte-parole et d'animateurs vaut en lui-même comme un démenti aux représentations dominantes. Le caractère festif des manifestations est une constante de la mouvance « précaires ». « [L]e combat contre la vision dominante du chômage et de la précarité »¹⁴⁹¹ passe par le refus ostentatoire de porter le deuil l'emploi :

« La présence de groupes de musique, les parodies de soupes populaires et leurs déguisements, les mimes et les confettis, le théâtre, les mises en scène visent toutes une dérision, une distanciation diamétralement opposées au misérabilisme des organisations précédemment analysées »¹⁴⁹².

Les fêtes ne sont pas une récréation extérieure à l'activité principale des associations de précaires, elles présentent une signification politique forte. Il s'agit en effet d'affirmer une légitimité, une dignité, voire une joie de vivre des chômeurs et précaires en dehors de leur reconnaissance par un contrat de travail :

« Briser l'image dégradante pour y substituer la réalité des besoins, mais aussi des activités et des possibles qu'ils annoncent, ce peut être aussi jouer de la musique, moyen de communication par excellence parmi les jeunes »¹⁴⁹³.

De manière plus quotidienne, le rapport affirmatif à la condition de sans emploi s'exprime à travers la dimension conviviale de leurs activités, ainsi que par leurs rapprochements avec le monde de l'art :

1487Groupe punk antifasciste. Quelques titres et refrains des « Bérus » : « La jeunesse emmerde le Front National », « Solidarité avec les sans-papiers », « Descendons dans la rue », « Porcherie », etc.

1488*Ibid.*, p. 23.

1489*Ibid.*, p. 74.

1490*Ibid.*, p. 87.

1491*Ibid.*, p. 85.

1492*Ibid.*, p. 83.

1493*Ibid.*, p. 84.

« les associations de précaires [...] développent aujourd'hui des interventions sur la dimension conviviale et innovante des réseaux précaires dans la ville. Cet investissement sur les radios libres, bars, galeries d'art, concerts, devrait permettre une meilleure représentation du monde précaire, jusqu'ici rendu insaisissable par son refus de se considérer comme chômeur ou comme salarié, c'est-à-dire plus fondamentalement de considérer le travail comme le lien social essentiel »¹⁴⁹⁴.

Le répertoire du travail de représentation des précaires comporte encore « Tracts, affiches, bombages, émissions de radios associatives, contacts directs entre chômeurs, entre associations »¹⁴⁹⁵, ainsi que le « journal de l'Association des chômeurs et des précaire »¹⁴⁹⁶, dont le titre, *Cash*, est un gage de combativité et de refus de faire pénitence pour son oisiveté.

Cette offensive sur le terrain des représentations des chômeurs et précaires a des objectifs ambitieux : le « rêve » d'une « "opinion publique" retournée ». Mais elle se heurte aux limites de l'attention que les médias lui accordent :

« Jouer la complicité ludique avec une "opinion publique" retournée par l'effet de positivation du mouvement des chômeurs grâce à des formes d'apparition cassant les clichés traditionnels et permettant une mainmise momentanée sur les images, c'est l'un des rêves de ces militants d'associations qui, lors de chaque annonce gouvernementale sur l'emploi, de chaque émission caritative, sont un peu plus privés du droit d'expression sur leur propre condition »¹⁴⁹⁷.

Le rapport se fait l'écho de l'amertume des militants, quand il évoque les « escarmouches répétées en une bataille toujours perdue » pour « le contrôle des images »¹⁴⁹⁸, voire une « pesante censure »¹⁴⁹⁹. À en croire le propos prêté à un journaliste, il aurait fallu non pas les performances publiques festives d'une autre façon de chômer, mais « un attentat, si possible sanglant »¹⁵⁰⁰, pour surmonter l'indifférence des médias, ce qui renvoie la tentative d'utiliser les chômeurs comme levier du sujet précaire aux fuites en avant terroristes de l'autonomie au tournant des années 1980.

3.6 Les figures insuffisantes

Il vaut la peine d'approfondir un point particulier de ce travail de représentation, celui des figures mises en avant pour évoquer ce que sont les précaires et symboliser leur cause. Le choix des militants, d'après les auteurs du rapport, n'a pas été de chercher une représentation unifiée, mais de

1494 *Ibid.*, p. 187.

1495 *Ibid.*, p. 85.

1496 *Ibid.*, p. 74.

1497 *Ibid.*, p. 84.

1498 *Ibid.*, p. 83.

1499 *Ibid.*, p. 83.

1500 *Ibid.*, p. 83-84

« dépasser les figurations sociologiques classiques pour prendre en compte les subjectivités multiples du précaire »¹⁵⁰¹. Plusieurs figures sociales sont convoquées à cette fin et se succèdent, au fil du rapport, dans ce rôle de figures de proue du sujet précaire. Nous allons tenter de faire l'inventaire de ces représentants.

Mais auparavant, comme on l'a vu, certaines représentations sont récusées comme inadéquates et lénifiantes. Ainsi, les caractéristiques sociales qui étaient celles des animateurs du Syndicat des Chômeurs, « préretraités, militants syndicaux reconvertis, responsables catholiques »¹⁵⁰², ne sont pas celles que le mouvement des précaires cherche à mettre en avant. L'âge mûr évoque des rapports compassionnels plutôt que d'auto-organisation subversive : la vieillesse est soit l'âge de la vulnérabilité et du besoin, soit celui des engagements caritatifs, surtout en association avec le catholicisme de l'entourage de Maurice Pagat. Quant à l'expérience syndicale, elle est associée à des perspectives dont il s'agit, pour les promoteurs des précaires, de se démarquer.

Une autre figure est évoquée en introduction, justement pour souligner les disparités entre précaires : le « chômeur de cinquante ans licencié de la métallurgie »¹⁵⁰³. Le texte ne laisse aucun doute sur le fait que cette figure est incluse dans la catégorie des précaires. Toutefois, son apparition est éphémère. Pourquoi est-il exclu du cœur typique de la catégorie à défendre ? Vraisemblablement parce que son âge et sa spécialité professionnelle en font au contraire un « bon exemple » du collectif concurrent qu'est la classe ouvrière, telle au moins qu'elle est prise en charge par les syndicats et « la petite gauche que l'on disait autrefois extrême »¹⁵⁰⁴. Il peut être le bénéficiaire d'un mouvement de précaires, mais pas son porte-drapeau. Cette relégation symbolique de « l'ouvrier métallurgiste » renvoie plus largement au rapport du collectif des précaires à la classe ouvrière tel qu'il est déterminé par la théorie.

Chômeurs âgés, préretraités, catholiques, ex-ouvriers des industries lourdes, sont refoulés de la représentation du sujet précaire, non pas comme inexistant ou exclus, mais comme impropres à le figurer. Ils sont bien contenus dans la catégorie des précaires telle que la promeut la fraction radicale des mouvements de chômeurs, mais relégués en position passive dans le rapport de représentation.

Par opposition à ces figures inadéquates, « la figure du stagiaire forme l'emblème [...] de toute une population d'intermittents, d'intérimaires »¹⁵⁰⁵. Les stagiaires, chômeurs supposés suivre une

1501Ibid., p. 80.

1502Ibid., p. 17.

1503Ibid., p. 10.

1504Ibid., p. 91.

1505Ibid., p. 82.

formation professionnelle remplissent avant tout, le plus souvent, une fonction productive : « fabricants de camionnettes chez Chausson, caissières dans les supermarchés ou vendeuses dans le commerce »¹⁵⁰⁶. Avec plus d'une dizaine d'occurrences, c'est l'une des déclinaisons du précaire les plus courantes dans le rapport MCP. Pourtant « Le stagiaire n'est qu'un idéal-type du travailleur précaire »¹⁵⁰⁷. Autrement dit, il en est bien un représentant typique éminent, mais seulement un parmi d'autres. Dans le va-et-vient entre « théorie » et « lutte(s) » qu'opèrent les animateurs de *Cash*¹⁵⁰⁸, le stagiaire anime bien les secondes, mais dans un sens qui brouille la première. En effet, il s'est surtout engagé dans des luttes visant à « faire payer un travail déjà effectué, non reconnu comme tel »¹⁵⁰⁹, ce qui entre en tension avec « l'irrationalité foncière de la mesure du travail par le salaire » soutenue sur le plan théorique¹⁵¹⁰. Leurs luttes font partie des tensions sur la précarité, mais elles n'en sont pas le cœur. Le stagiaire est donc un représentant important mais imparfait du précaire ; il ne peut être qu'une parmi la multitude de ses figures.

L'autre statut de travail précaire mis en avant dans le rapport est celui de l'intérim. À la différence des stages, l'intérim est avec le CDD l'une des deux formes d'emploi originelles autour desquelles s'est construite, à la fin des années 1970, la catégorie des emplois précaires dans le discours public. Avec plus de vingt références dans le rapport, il tient une place à la mesure de son caractère historique d'emblème de la précarité. Cependant, à son tour, l'intérim est partagé entre plusieurs tendances contradictoires, qui ne se prêtent pas également à la représentation du sujet précaire dans son ensemble. Le rapport mentionne une lutte d'OS intérimaires de l'automobile pour obtenir les primes de précarité légalement dues par l'entreprise. Les meneurs, renvoyés après leur action, ont préféré quitter leur poste avec une « prime de conflit » que revendiquer leur « intégration juridique à l'employeur »¹⁵¹¹. Ils vérifient ainsi le déplacement de la conflictualité, annoncé et justifié par la théorie, de l'emploi au revenu. Cependant, le conflit en question a été mené

« derrière le paravent des codifications sociales héritées. À prendre au pied de la lettre son discours explicite, tout se passe comme si l'intérimaire d'Aulnay revendiquait son intégration juridique à l'entreprise lorsqu'il conquiert du revenu. Paradoxe. Rigoureusement dépassée du point de vue précaire, cette codification du discours se révèle une médiation nécessaire dans la lutte de l'intérimaire pour accéder à une capacité de négociation »¹⁵¹².

1506 *Ibid.*, p. 80.

1507 *Ibid.*

1508 *Ibid.*, p. 79.

1509 *Ibid.*

1510 *Ibid.*

1511 *Ibid.*, p. 78.

1512 *Ibid.*, p. 80.

Ainsi, la pratique authentiquement précaire de l'intérimaire ne se réalise qu'en se parant de mots d'ordres stigmatisés ailleurs dans le rapport pour leur conservatisme fordiste. Du fait de ce décalage, l'intérim n'est que partiellement qualifié pour servir d'emblème aux précaires.

Inutile de s'attarder sur les contrats à durée déterminée, qui, s'ils connaissent inévitablement plusieurs occurrences dans le rapport, restent vides de tout contenu autre que leur définition juridique. Comme s'il n'y avait rien à en attendre, ils ne servent ici qu'à signaler l'extension de la précarité, et ne contribuent en rien à son incarnation en un acteur identifiable.

Ainsi, le répertoire le mieux établi de la précarité, tel qu'il s'est fixé dix ans avant l'écriture du rapport¹⁵¹³, ne suffit pas à fournir des figures qui manifestent les traits du sujet précaire que les animateurs de *Cash* conçoivent et veulent faire reconnaître. Non qu'intérimaires et stagiaires ne puissent manifester certains traits du sujet précaire théorique. À ce titre, ils sont indispensables à sa représentation. Mais leurs pratiques effectives, et peut-être surtout leurs représentations les plus courantes se rabattent sur la défense de la légalité fordienne au moins autant qu'elles manifestent la réalité d'un nouveau régime productif. Les connotations encore trop classiquement travaillistes de ces figures incontournables de précaires appellent donc des infléchissements.

3.7 La contribution artistique à la subjectivité précaire

« Mais notre identité s'affirme aussi par une subjectivité, une culture qui nous traverse : des besoins de temps libéré du travail, mais surtout de qualité de ce temps, d'en faire un moment de réappropriation et de créativité. Ce sont ces comportements éclatés qu'il faut rendre collectifs et donc intelligents par la multiplication des moyens, des lieux de communication et de socialisation »¹⁵¹⁴.

Les militants associent à leur cause des représentations moins attendues, comme celle du rock et des rockers. Ainsi, selon le rapport MCP, non seulement « [o]n trouve aujourd'hui des précaires rockers »¹⁵¹⁵, mais encore, les militants des associations de chômeurs proches des analyses de *Cash* se caractérisent par leur « polarisation sur les groupes de rock »¹⁵¹⁶. Que vient faire le rock dans la constitution d'une identité collective de précaires ? Rien à première vue. Pourtant, Th. Baudouin et M. Collin avaient déjà évoqué le rock comme un motif étonnamment présent dans les luttes de précaires autour de 1980. Il s'agissait de la grève d'un lycée professionnel dans une région où

1513 Voir chapitre 1.

1514 *Cash*, éditorial du n°11, mars/avril 1989.

1515 *Ibid.*, p. 94.

1516 *Ibid.*, p. 71.

l'emploi précaire était en augmentation : « Rockers ou pas, la totalité des lycéens adhèrent au rock ; ce dont tous sont le plus satisfaits dans leur grève c'est d'avoir organisé un concert rock [...] »¹⁵¹⁷. Le rock est au cœur du malentendu entre les syndicats et les jeunes, puisque les syndicalistes « n'entendent même pas les chansons des groupes rock parler de travail précaire, de chômage, de ras-le-bol... »¹⁵¹⁸.

Quel peut donc être le rapport entre le rock et l'affirmation politique des précaires ? De toute évidence, la jeunesse, en première ligne des « nouvelles formes d'emploi » aussi bien que des modes musicales. Mais la relation est plus étroite. À l'opposé de la musique classique dont l'exécution repose, dans l'orchestre, sur une répartition des rôles rigide et strictement hiérarchisée, et qui valorise l'excellence, la sélection précoce et la discipline, la musique rock exalte une créativité spontanée, qui se prétend sans effort, fondée sur l'expressivité et le partage. Ces caractéristiques sont exacerbées dans le courant punk (auquel s'apparentent les *Béruriers Noirs* cités plus haut), ses leaders ne faisant pas mystère leur ignorance musicale et de leur maîtrise rudimentaire de leurs instruments. Ce mode d'expression populaire hédoniste, récusant les déférences envers la norme du travail et du savoir-faire professionnel, se prête à transfigurer l'éjection hors de l'emploi statutaire en communion affirmative entre affranchis. De fait, c'est sous les traits d'un rocker que l'on trouve des « interventions de chômeurs fort peu misérabilistes », comme celle-ci, rapportée par *Libération* en 1984 :

« "on a déjà occupé plusieurs fois la préfecture", se félicite un rocker d'Alençon à l'allure décontractée, qui affirme qu'en tant que chômeur, il n'oublie jamais de s'amuser, "même dans la merde" »¹⁵¹⁹.

Le rock n'est donc pas sans rapports avec l'affirmation d'une subjectivité précaire. Mais d'autres sphères artistiques sont sensibles à l'attraction de la nébuleuse précaire de *Cash*, et s'inscrivent de ce fait dans son travail de représentation des précaires¹⁵²⁰. Bien sûr, une partie des artistes peut se reconnaître dans les problématiques des précaires, puisque les « "nouvelles industries culturelles" [sont] un des secteurs privilégiés pour les nouvelles formes d'emploi précaire »¹⁵²¹. En pratique, cette affinité donne lieu à des « coopérations » avec des « précaires "créateurs" susceptibles de donner un sens au temps libre »¹⁵²². Il s'agit d'utiliser la création artistique pour conjurer la malédiction du temps vide qui pèse sur les chômeurs. Les militants de la précarité soutiennent que

1517Th. Baudouin et M. Collin, 1983, *op. cit.*, p. 163.

1518*Ibid.*, p. 164.

1519Thierry Baudouin et al., *op. cit.*, p. 90.

1520*Matin d'un blues* se félicitait en 1978 d'exercer le même genre d'attraction : « Il y a ceux qui viennent attirés par une aire de sensibilité où ils reconnaissent leurs fantasmes, leurs désirs d'expression : musiciens, graphistes, peintres, photographes, etc. » (*Matin d'un blues*, éditorial du n°2, 1978).

1521*Ibid.*, p. 141.

1522*Ibid.*, p. 82.

le temps libre du chômage peut être celui « où s'exerce l'autodidaxie, où l'imaginaire à l'œuvre crée et expérimente »¹⁵²³. Pour qu'il en soit ainsi, par exemple, une Maison de chômeurs locale obtient de l'ANPE le financement de stages de théâtre. Au delà des enjeux de représentation, c'est une transformation de l'expérience du chômage qui est ici recherchée.

Mais la relation avec les artistes est à double sens. À la valorisation créative du temps libre des chômeurs, répond de la part des artistes l'aveu que « le temps de la création n'est pas l'absence de besoins matériels et sociaux »¹⁵²⁴. À travers ces revendications croisées, les deux conditions pourraient converger jusqu'à l'indistinction, les chômeurs et précaires apprenant à cultiver créativement leur temps hors-emploi, et les artistes s'associant aux revendications des précaires pour obtenir un temps créatif soutenu par des droits sociaux. L'éveil de la créativité des chômeurs et chômeuses, stimulé par les artistes, rejoint les « radios libres, bars, galeries d'art, concerts »¹⁵²⁵ évoqués plus haut pour brouiller à la fois la figure d'un travailleur accidentellement enlevé à son unique raison d'être et celle d'un artiste trop imbu de sa singularité pour s'engager dans des luttes collectives. On ne pourrait plus distinguer alors, au sein d'une catégorie de *précaires créateurs*, entre les travailleurs précaires imprégnés de désirs créatifs et les artistes en lutte pour arracher des droits sociaux. Le précaire créateur serait l'être hybride par lequel le précaire échapperait à l'alternance entre un travail hétéronome et des loisirs qui ne le sont pas moins¹⁵²⁶, et l'artiste à sa stricte identification professionnelle et à son refus d'implication dans les luttes sociales.

Loin d'être une alliance secondaire ou facultative pour la cause des précaires, la coopération avec des artistes, rockers ou autres, est indispensable à la constitution des précaires en un acteur politique. Les figures d'artistes apportent au précaire l'exemple attractif d'une pratique où temps productif et temps libre sont confondus sans que l'ambiguïté qui en découle se résolve nécessairement en aliénation. Elles jouent donc un rôle vital, au sein du travail de figuration mené par *Cash*, pour conjurer la malédiction paupériste qui pèse sur les chômeurs et précaires.

Cependant, la construction politique de *Cash* nécessite que « le précaire » soit reconnaissable en tant que « travailleur intellectuel »¹⁵²⁷ positionné à l'épicentre de « l'intellectualisation croissante »¹⁵²⁸ du travail, dans un moment de dépassement du paradigme fordiste. Or, la position économique des travailleurs artistiques est encore trop vague au cours des années 1980 pour qu'ils puisse jouer, comme ce sera le cas au début des années 2000, le rôle d'une figure de proue du

1523 *Ibid.*

1524 *Ibid.*, p. 83.

1525 *Ibid.*, p. 187.

1526 Le rapport le dit en détournant une formule de la tradition marxiste : « À ce niveau aussi [celui du « temps libre »], ce n'est plus seulement dans l'usine que le mort mange le vivant » (*Ibid.*, p. 82).

1527 *Ibid.*, p. 94.

1528 *Ibid.*, p. 76.

changement du capitalisme. Les carences politiques de la représentation des précaires par leurs formes de travail ne sont donc pas totalement comblées par les artistes. Pour cela, le rapport invoque deux stéréotypes d'origine américaine, le « hacker » et le « yuppie ».

En effet, les animateurs de *Cash* ne s'investissent pas seulement dans les groupes de rock, mais aussi dans « le détournement des nouveaux moyens de communication ou le piratage informatique »¹⁵²⁹, les « pratiques des "hackers" informatiques » faisant partie des « mouvements où évoluent les précaires »¹⁵³⁰. L'informatique et les premiers piratages qu'il permet sont l'image parfaite d'une lutte virulente au cœur du renouvellement technologique des instruments de la production et du contrôle dans les entreprises. Il symbolise également le déplacement des luttes propre au sujet précaire, puisque l'informatique est « une technologie "miniaturisée", c'est-à-dire, elle aussi, sortie de l'usine »¹⁵³¹. Le personnage du « hacker » apporte une aura d'innovation technologique laissant imaginer des potentialités indéfinies de renouveau quant aux rapports entre travail, richesse, savoir, propriété, etc¹⁵³². Virtuose des nouvelles technologies et prêt à démultiplier leurs possibilités en les subvertissant, le « hacker », en se confondant au sein du « précaire », renforce le crédit de ce dernier comme pionnier d'un monde nouveau.

Plus étonnant est le rapprochement avec l'entreprise. Par exemple, « l'entreprise alternative » est, avec « la création artistique ou culturelle », l'une des inventions des « "hors-statut" », c'est-à-dire des précaires¹⁵³³. Par exemple, en affinité avec le précaire lorsqu'il se fait « hacker », l'informaticien le demeure-t-il lorsqu'il devient entrepreneur ? « La petite boîte d'informatique que quelques précaires gèrent pendant quelques années suivant leurs études [...]. Est-ce une fonction du capital ou un pôle d'initiative alternatif ? »¹⁵³⁴. Il n'est pas jusqu'aux emblèmes de la réaction libérale qui ne recèlent alors un certain flou, un léger air de famille avec le précaire. Ainsi, se demandent les auteurs du rapport MCP, les « yuppies » sont-ils les agents de la domination financière ou des « avant-gardes du précaire mobile et polyvalent »¹⁵³⁵ ? Assoiffés de primes, n'ont-ils pas eux aussi à leur façon déplacé la lutte du salaire vers le revenu ? Leur usage de pointe des technologies de l'informatique financière et des pouvoirs de la mobilité¹⁵³⁶, ne fait-il pas écho aux luttes d'intérimaires ? N'est-il pas possible de chercher dans cette direction des alliances ponctuelles ? Au-

1529 *Ibid.*, p. 71.

1530 *Ibid.*, p. 4.

1531 *Ibid.*, p. 94.

1532 *The Hacker Manifesto* de McKenzie Wark, paru à l'aube des années 2000, pousse à l'extrême la signification politique du hacker en faisant du hacking un paradigme productif à part entière.

1533 *Ibid.*, p. 186.

1534 *Ibid.*, p. 196.

1535 *Ibid.*, p. 195.

1536 On pense aux tactiques de mobilité de groupe analysées par Olivier Godechot dans *Working rich*.

delà du « yuppie », ne vaut-il pas la peine de courir la chance d'une « conjonction entre une fraction du patronat moderniste et des couches sociales exigeant un revenu sans travail »¹⁵³⁷ ?

L'éclairage mutuel entre yuppies et intérimaires affirme une autre façon de classer les forces de travail que les hiérarchies propres au salariat stable. Si les analyses des évolutions du capitalisme inspirées de l'opéraïsme sont valides, il y a réellement plus en commun entre un OS intérimaire dans l'automobile issu de l'immigration et un entrepreneur en informatique ou un cadre de la finance se retirant à 40 ans avec ses stock-options qu'entre le salariat stable et les forces de travail mobiles. Si le précaire n'est pas un rebut de la société salariale mais au contraire un facteur productif innovant, alors le dénuement ne lui est pas essentiel et son centre de gravité symbolique doit se trouver quelque part entre la « classe ouvrière bis » des marginalisés de l'emploi et les avant-gardes de la finance. C'est très précisément ce point que visait le travail de figuration des chômeurs et précaires mené par *Cash* dans l'espoir de réaliser sous forme de mobilisations le potentiel du sujet identifié par la théorie du changement du capitalisme.

Épilogue : les raisons de l'échec de *Cash*

En 1989, au moment où le rapport à la MIRE est en cours d'écriture, *Cash* publie son 11^{ème} et dernier numéro. Deux articles dressent le bilan la revue. Tandis que l'éditorial, dont on a déjà cité quelques extraits, réaffirme les intentions conquérantes de *Cash* (« le précaire » comme « sujet central », « faire éclater tous les aspects restrictifs [de la loi sur le RMI] pour obtenir un VRAI REVENU GARANTI », il faut affirmer la « subjectivité » et la « culture » qui nous traversent, nos besoins de « temps libéré », de « lieux de communication et de socialisation »), ces deux textes théoriques partent à la recherche des explications à ce qu'ils jugent être l'échec du mouvement des chômeurs, et en particulier de *Cash*.

Michel¹⁵³⁸ et Mickaël¹⁵³⁹ soulignent tous les deux les ambitions portées par *Cash* au sein des mouvements de chômeurs. Appuyés sur une révision de la théorie de la plus-value qui ouvre « un espace gigantesque à l'action ouvrière », les militants de *Cash* voient dans le chômage un point d'application stratégique : « C'est à partir d'un point précis, des travailleurs mobiles et polyvalents sur le marché du travail que nous avons décidé de redéployer l'ensemble de la problématique »¹⁵⁴⁰.

Ce lieu social prometteur laisse espérer la constitution d'« une force sociale capable d'agir

1537« Chômeurs et/ou précaires », *Cash*, n°11, p. 7, 1989.

1538« Chômeurs et/ou précaires », *Cash*, n°11, 1989, p. 7-9.

1539« Mouvement des chômeurs et des précaires : Coquille vide ou œuf dur ? », *Cash*, n°11, 1989, p. 25-27.

1540Michel, *art. cit.*, p. 8.

efficacement non seulement sur ses conditions d'existence mais aussi par cela même sur les choix fondamentaux de société »¹⁵⁴¹. Or, ces espoirs ont été déçus.

Les deux auteurs insistent sur les discordances entre différentes tendances au sein du mouvement. En particulier, celle défendue par *Cash* n'est pas reprise, c'est le moins que l'on puisse dire, par les composantes les plus liés au syndicalisme ou par les maisons de chômeurs les plus structurées et les plus proches des pouvoirs publics. Cette disparité des approches militantes n'est pas sans liens avec l'hétérogénéité de la population à laquelle le mouvement s'adresse, notamment sous le rapport de la mobilité sur le marché de l'emploi : soit d'un côté des « précaires » à circulation rapide, et de l'autre, des « chômeurs » de longue durée à circulation lente, glissant vers « l'exclusion ».

A partir de là, les analyses divergent. Michel développe beaucoup le point précédent et insiste sur le manque de réalisme sociologique de l'armature théorique de *Cash*. En mettant l'accent sur l'importance de la « mobilité » dans la restructuration capitaliste, *Cash* ne percevait le « chômage » et les emplois « précaires » que comme les différents moments de l'existence des mêmes « travailleurs mobiles »¹⁵⁴² : il n'y avait donc pas lieu de les distinguer. Or, la réalité sociologique des passagers du chômage, comporte bien deux pôles :

- 1/ les « chômeurs-chômeurs », qui correspondent « à la définition classique d'exclus de la production », et dont les besoins pressants entraînent le mouvement vers « la revendication humanitaire d'un salaire pour vivre ».
- 2/ « les chômeurs-précaires », qui sont dans une « problématique », que *Cash* porte « à bout de bras », du « prix de leur disponibilité et de leur qualification ». Ils sont rares dans le mouvement car leur intérêt pour les activités de « placement » y est « réprouvé »¹⁵⁴³.

Parti avec une lecture du « travail abstrait », *Cash* a dû réévaluer les clivages sociaux qui structurent l'espace qu'il entreprenait d'organiser, et n'a que trop tardivement admis le poids du « chômeur-chômeur ».

Michel critique également la figure du précaire portée par la revue. Incapable d'assumer une « version objectiviste du travailleur précaire » qui insiste sur son importance productive et appelle à un militantisme « de type néo-syndical »¹⁵⁴⁴, focalisé sur la notion d'exploitation, *Cash* a fait mine d'ignorer que « les travailleurs précaires ne construisent pas tous leur vie dans l'affirmation irréductible de leur "autonomie", contre et hors du travail »¹⁵⁴⁵, et a privilégié une « version

1541Mickaël, *art. cit.*, p. 25.

1542Michel, *art. cit.*, p. 7.

1543Ibid.

1544Ibid., p. 9.

1545Ibid.

subjectiviste et bien souvent idéologique » voit « la figure du précaire » comme « "choix" d'une liberté de vie » et comme expression du « refus du travail »¹⁵⁴⁶. Elle attire vers « une forme d'intervention politique plus transversale puisqu'identitaire », et privilégie l'« action spectaculaire ». Mais cette problématique risque d'« entraîne[r] vers les ghettos l'irréductibilité des autonomies individuelles ». De plus, cette vision du « précaire » avait cours dans la « période faste » d'il y a quelques années mais, la crise s'éternisant, reste-t-elle valide ?

Devant ce constat de porte-à-faux sociologique et d'hésitation quant à la définition même de la cause, Michel ne peut que nommer le problème : comment articuler défense des « intérêts matériels » et défense des aspirations à « un autre type de vie » ? Il conclut sur un appel à relancer l'interrogation sur la « composition de classe ». Ainsi, selon cette interprétation, la cause portée par *Cash* succombe d'abord aux faiblesses de ses analyses.

Ce n'est pas l'avis de Mickaël. Il admet bien le « décalage de plus en plus perceptible entre le mouvement et la multitude des gens qui passent chaque année par l'ANPE », mais cherche les causes de l'échec plutôt dans des facteurs extérieurs : les pouvoirs publics et l'instrumentalisation gestionnaire qu'ils imposent, la méfiance du mouvement ouvrier, l'éclatement administratif des chômeurs et des précaires, « l'hétérogénéité » entre un chômage d'intermittence productive et un chômage de longue durée, le fatalisme économique qui ne conçoit les « sans emploi » que comme des « exclus de la production »... Plusieurs éléments ont concouru à neutraliser le pouvoir d'attraction de *Cash* sur l'aire sociale de la précarité. L'aspiration du mouvement des chômeurs et précaires par « le dispositif de lutte mis en place contre le chômage et la nouvelle pauvreté » le focalise sur la figure du « fin de droit » ce qui a contribué à « repouss[er] tous ceux et celles qui, bien que passant fréquemment par le chômage, ne se considèrent nullement comme des marginaux et des improductifs ». L'échec de *Cash* tient donc à l'hostilité du contexte, et à l'inertie idéologique du reste du mouvement.

Alors qu'on pouvait dépasser « l'habituelle solidarité avec les "victimes de la crise" » en s'appuyant sur « l'élargissement de la notion de travail productif », le mouvement est demeuré « prisonnier de conceptions étriquées », il « a ainsi rejeté les femmes et les jeunes » et « n'a pris en considération que la figure inversée ("déchue" ?) de l'ouvrier mâle, blanc et qualifié déjà censé représenter la figure politique centrale de la "vraie classe ouvrière" ». Au lieu de s'ouvrir aux nouvelles analyses, les militants issus du syndicalisme ont voulu « dissimuler l'importance des couches nouvelles du travail précaire ». Ainsi, « en acceptant dès le début, la vision dominante du "demandeur d'emploi", le mouvement s'est laissé prendre au piège », et se trouve finalement « sans troupe, à la remorque

1546La meilleure illustration de cette « version subjectiviste » est sans doute *L'Exil du précaire* (P. Cingolani, *op. cit.*).

des institutions, partageant avec ceux qui le méprisent la même orthodoxie et les mêmes lunettes idéologiques ».

Autrement dit, là où Michel interprète l'échec de *Cash* comme issu du décalage entre son « hypothèse politique » et la réalité sociologique du chômage, Mickaël met plutôt en avant les forces idéologiques que *Cash* ne pouvait pas renverser à lui tout seul. *Cash* offre les deux interprétations ; le rapport MCP, pour sa part, insiste plutôt sur l'hostilité du contexte. Cependant, cet échec n'invalide pas radicalement les analyses reprises par *Cash* sur les évolutions structurelles, ni sur le jeu de figures sociales qui favorisent ou défavorisent les différents principes de mobilisation possibles. L'hypothèse politique de *Cash*, comme celle, dix ans plus tôt, d'une partie du militantisme autonome français, revendique une validité à l'échelle du temps long des grandes tendances du capitalisme, susceptibles de jouer pendant des décennies sans renversement radical. Dès lors, le succès ou l'échec des tentatives militantes qui endossent cette hypothèse peut être mis sur le compte de conditions conjoncturelles, sans remettre fondamentalement en cause leur validité à plus long terme, qui peut chercher confirmation dans les itérations suivantes de tentatives issues de la même matrice.

CONCLUSION : L'ARTICULATION ENTRE STRUCTURES, FIGURES ET CONJONCTURES

Les deux modes de problématisation de la précarité et des précaires que l'on a dégagés précédemment constituent tous les deux des mises en cause profondes de l'entité « classe ouvrière », jouant ainsi le rôle de supports pour une problématique de la classe. Cette troisième problématique se déploie, à la fin des années 1970, entre d'une part les révisions de la représentation de la « classe ouvrière » qui émanent d'un pôle lié au PSU puis à la CFDT, et d'autre part un courant de l'extrême gauche française : l'autonomie. Dans les deux cas, sont mises en avant des tendances majeures du changement social : « l'intellectualisation » de la force de travail et la « précarisation » d'une fraction en son sein. Cependant, tandis que les élaborations théoriques du pôle de la « nouvelle gauche » investissent la catégorie des « précaires » de façon plutôt superficielle, comme un argument pour contester la classe ouvrière telle que le PC et la CGT la défendent, l'autonomie développe à son sujet une pensée et une pratique originales, qui a connu, quelques années après

cette première vague, une résurgence centrée cette fois-ci sur l'articulation entre chômeurs et précaires. Le rapprochement entre ces deux cycles militants, à dix ans d'intervalle, permet de faire ressortir les similitudes entre les modes de construction des précaires comme entité collective qu'ils engagent. Plusieurs caractéristiques ressortent.

L'appui sur des analyses du changement du capitalisme

Inscrites dans la tradition marxiste, et plus précisément dans le sillage de l'école opéraïste italienne, ces analyses décrivent l'évolution du capitalisme comme un processus heurté, ponctué d'événements marquants, et entraîné par les luttes ouvrières qui y occupent un rôle moteur. Cependant, la classe ouvrière en question n'est pas un acteur immuable. Des tendances de premier plan dans la restructuration capitaliste déplacent le centre de gravité des chaînes de valeur vers une force de travail précarisée aussi bien qu'intellectualisée. Il y a donc dans la démarche post-opéraïste une constitution économique des précaires comme entité collective, inscrite dans les structures d'un capitalisme contraint de se renouveler en permanence. La tâche des militants, dont on peut espérer qu'elle devienne de plus en plus facile à mesure que l'emprise de la nouvelle structuration se renforce, est alors de faire en sorte qu'émerge politiquement le collectif latent constitué par les dynamiques de l'économie.

L'action militante comme travail de figuration sociale

La démarche d'inspiration autonome relativement aux précaires met en avant un mode de représentation du changement social par les « figures » qui y apparaissent. Les figures sont d'abord objet de repérage : elles sont les formes élémentaires de collectifs reconnus par le sens ordinaire de l'espace social. Mais elles donnent moins prise à un savoir qu'à un sens pratique de l'opportunité politique. Synthèse de propriétés qui, telles le statut d'emploi, la profession, l'âge, le lieu de résidence, sont situables au sein des analyses structurelles du changement du capitalisme, la « figure » se cristallise également autour d'événements et d'actions, éventuellement menées par des acteurs en petit nombre, pourvu qu'ils en aient manifesté les attributs : d'où son intérêt du point de vue du travail politique. Il est alors envisageable, avec des forces militantes restreintes, d'offrir des représentations publiques qui mettent en scène les figures centrales de la restructuration du

capitalisme à la fois dans leur identifiabilité quotidienne et dans la révolte qui les anime, et qui correspond à la position critique qu'elles occupent dans les transformations économiques.

Les luttes que le mouvement accompagne, ainsi que les actions dont il prend l'initiative, ont donc pour fonction de renforcer un processus de constitution de classe qui s'apparente aux « boucles de réflexivité » décrites par le philosophe des sciences Ian Hacking. Ce concept désigne les « genres interactifs », c'est-à-dire ceux où « la classification et les individus classifiés peuvent interagir ». Par exemple, « de nouvelles connaissances sur le "criminel" ou l'"homosexuel" arrivent à la connaissance de ceux qui sont ainsi classifiés, transforment la manière dont ces individus se comportent, et reviennent en boucle pour provoquer des changements dans les classifications et dans la connaissance qu'on en a »¹⁵⁴⁷. Hacking utilise ce concept à propos de « genres » susceptibles de modulations successives. Cependant, dans le cas où le « genre » est une classe sociale en devenir, la boucle de réflexivité pourrait fonctionner par autorenforcement jusqu'au soulèvement. Le processus idéal-typique serait :

- identification par les militants d'une figure sociale en position stratégique dans les transformations du capitalisme ;
- production de ou participation à un événement susceptible d'être largement perçu (par exemple : une manifestation, une destruction urbaine, etc.) et de mettre en scène la figure concernée, en tant que porteuse d'un sens politique disruptif ;
- identifications, au sein du public, à la figure sociale mise en lumière par l'événement et à la révolte qu'elle exprime ;
- nouvelles expressions de révolte qui peuvent à leur tour faire événement ;
- et ainsi de suite, dans un processus incrémental qui précipiterait la recomposition de classe indiquée par les analyses économiques. Dans ce processus, le nombre initial de militants importe beaucoup moins que la justesse de leurs analyses et la clarté de leurs gestes publics.

Ainsi, dans les années 1970, les squats et autoréductions rejoignent les destructions urbaines et l'affrontement avec les forces de police pour signifier la rupture du sujet précaire, que les militants autonomes prétendent incarner, avec l'ordre légal. Le travail des revues autonomes se présente ici comme un effort pour articuler la constitution économique des précaires, le recensement de leurs luttes diffuses, et l'usage spectaculaire des « petites violences » évoquées par le texte cité en ouverture de ce chapitre.

1547I. Hacking, 2008, *op. cit.*, p. 146 et 147.

De même, dans les années 1980, le travail de représentation des chômeurs comme un aspect des précaires cherche à enclencher un effet de boucle en conjuguant différentes figures pour infléchir la représentation dominante du chômage d'une manière qui mette en lumière un antagonisme sous-jacent. Dans les deux cas, la transmission médiatique a été un obstacle majeur. Mais la réticence des médias à relayer le travail de figuration sociale mené par les militants tient également au contexte.

L'importance des conjonctures

Plus que d'autres matrices théoriques, la pensée de la « composition sociale » conçoit les rapports de force comme éminemment volatiles.

- Premièrement en raison d'une conception très dynamique des divisions sociales. Le terme de « composition de classe »/« composition sociale » insiste sur la dimension processuelle des séparations et regroupements sociaux.
- Deuxièmement, en raison du caractère téléologique des analyses du changement du capitalisme (voir ci-dessus), qui sont orientées vers l'identification de lignes de dérapage hors de la domination du capital, et cherchent à discerner des fractions avant tout en fonction du potentiel de regroupement social subversif dont elles pourraient devenir le cœur.
- Troisièmement, en comprenant les transformations du capitalisme comme des réactions/emprunts aux luttes des travailleurs, la pensée d'inspiration opéraïste indique les fragilités de la domination au cœur même de son renouvellement, dans les avant-gardes et secteurs « de pointe » qui lui servent de réplique face aux initiatives par lesquelles les travailleurs s'efforcent de se libérer de son emprise. Paradoxalement, c'est donc là où le capitalisme est le plus vigoureux et le plus innovant que ses arguments, ses dispositifs et ses figures emblématiques sont les plus susceptibles d'être infléchis dans un sens subversif.

C'est pourquoi il est essentiel, du point de vue de ce courant politique, de développer des analyses fines des possibilités que la conjoncture offre. À la fin des années 1970, la conjonction entre le démantèlement de bastions industriels, la restructuration des firmes par l'emploi précaire et la sous-traitance, l'évolution de la législation concernant le droit du travail, et les modes de vie « marginaux » place le thème des « précaires » au croisement entre plusieurs lignes de tension sociale. Cependant, les échéances électorales, la répression policière et la dérive d'une fraction du mouvement autonome vers la lutte armée ont contribué, avec d'autres facteurs, à refermer cette fenêtre d'opportunité sans résultats politiques.

Dans la deuxième moitié des années 1980, la mise en avant du chômage comme problème public se présente comme une nouvelle opportunité, d'autant plus prometteuse qu'elle présente des similitudes avec la pointe du renouvellement du capitalisme, et qu'elle intervient à un moment d'interrogation législative sur de nouveaux droits sociaux qui pourraient répondre à une vague de pauvreté alarmante. Dans ce contexte, l'élargissement de la cause de chômeurs à celle des précaires, jointe à la revendication du revenu garanti, semble à même de tirer parti des incertitudes de ce moment. Cependant, le RMI referme cette incertitude en un sens qui impose – momentanément – une interprétation du chômage et du travail précaire centrée sur la pauvreté.

Ces opportunités lacunaires reposent en partie sur des conjonctions ébauchées entre une dynamique « d'intellectualisation » et la « précarisation », sous la forme de figures sociales qui se présentent comme hybrides. Ces dynamiques se sont poursuivies pendant les décennies suivantes et ont élargi au sein de la société l'espace d'intersection entre les conditions d'emploi descriptibles comme précaire et les travailleurs qualifiables d'intellectuels ou d'artistiques¹⁵⁴⁸. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que de nouvelles opportunités se soient présentées pour cette tentative militante.

1548 Voir *supra*, Première partie, Chapitre 2.

CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE

En essayant d'identifier les différentes problématisations en lesquelles se divisent les premiers usages de la précarité comme notion ayant un sens spécifiquement social, nous avons été conduits à mettre en lumière plusieurs aspects d'une même crise, qui peut être caractérisée comme celle du travail dans la société industrielle-salariale.

Le développement des formes d'emploi que les expertises prenant à leur compte les intérêts syndicaux appelaient « précaires » a été immédiatement perçu comme une perturbation profonde des relations professionnelles, non seulement au détriment des travailleurs qui subissaient ces formes d'emploi, mais encore du collectif de travail tout entier, qui se trouvait dès lors en proie à la division. L'alarme sur la précarisation de l'emploi est contemporaine d'une autre inquiétude, émanant cette fois-ci plutôt de l'expertise patronale, et qui porte sur les dispositions de la jeunesse vis-à-vis du travail, et en particulier du travail industriel et peu qualifié : n'a-t-elle pas tendance à le refuser, à user de sa mobilité au gré d'états d'âme imprévisibles et perturbateurs pour la production, bref, à se montrer « précaire » au sens d'instable et de versatile ? Une troisième problématisation de la crise du travail dans la même période, qui s'exprime elle aussi dans le lexique de la précarité, est celle qui porte sur la mise en cause de la classe ouvrière comme sujet politique et sur les entités nouvelles qui pourraient en prendre le relais. Elle correspond aux tentatives « autonomes » de la deuxième moitié des années 1970, puis de la deuxième moitié des années 1980, pour donner réalité aux précaires comme sujet social.

Ces trois aspects de la même crise du travail salarié dans la société industrielle font apparaître des éléments semblables : la pénétration des formes précaires d'emploi tire parti des aspirations à l'autonomie qu'elle prétend satisfaire ; l'instabilité au sein de la jeunesse est liée à des désirs d'épanouissement de l'individualité qui prennent volontiers la forme d'investissements artistiques et demandent un rapport plus autonome au temps ; enfin, les artistes sont mis à contribution comme

attracteur dans les tentatives pour faire naître un mouvement des « précaires », lesquels sont par ailleurs érigés en avant-garde de l'intellectualisation du travail. Ces problématisations de la précarité laissent donc apercevoir des figures sociales assez vagues de jeunes « individualistes », subissant l'emploi précaire ou infligeant aux employeurs leurs mobilités imprévisibles, se soustrayant aux institutions de la carrière et à celles du syndicalisme pour désertter vers leurs parcours personnels, développer des dispositifs économiques « alternatifs » ou des manières de lutter plus radicales, remettant en cause les partages entre travail et non-travail. On trouve donc bien, dès les tous premiers usages du lexique de la précarité pour désigner des phénomènes sociaux, une préfiguration des convergences qui s'affirmeront quelques décennies plus tard entre art, intellectualité, et précarité.

Il faut également noter que chacun de ces modes de problématisation originaires de la précarité émane d'une zone spécifique d'échanges entre les sciences sociales et le champ du pouvoir politique : premièrement les institutions du salariat comme projet politique, au premier rang desquelles figurent les syndicats, préoccupés par la précarisation d'une fraction des emplois ; deuxièmement la nébuleuse planiste qui s'inquiète des aspirations des jeunes ; troisièmement, la question des précaires comme classe à faire advenir émerge à l'interface entre de jeunes universitaires militants et des militants proches de la recherche universitaire en sciences sociales.

Inscrites dans les perspectives d'organisations puissantes, ces trois problématisations critiques sont plus ou moins reconnaissables, ce qui n'est guère surprenant, parmi les ébauches de mises en forme politique du travail intellectuel précaire dans les années 2000¹⁵⁴⁹. Dans le cadre de notre recherche sur la réalité et sur le rapport particulier à la critique du groupe des intellectuels précaires, il reste à voir si l'on peut les reconnaître dans les expressions des personnes qui se sont suffisamment identifiées à ce groupe social pour répondre à une interview sur ce sujet.

1549 Voir I ; Chapitre 3.

TROISIÈME PARTIE.
EXPRESSIONS ET CONDITIONS D'UNE
TENDANCE CRITIQUE

INTRODUCTION : UNE ENQUÊTE SUR L'ENQUÊTE

« Faire sans savoir complètement ce que l'on fait, c'est se donner une chance de découvrir dans ce que l'on a fait quelque chose que l'on ne savait pas »¹⁵⁵⁰.

Dans les parties qui précèdent, nous avons dégagé les modes de problématisation des précaires qui émergent à la fin des années 1970. Puis, nous avons montré qu'ils sont encore largement reconnaissables dans les modes de construction des précaires comme entité collective qui sont activés dans les années 2000. De plus, ces ébauches de construction de collectifs correspondent à une aire de convergences statistiquement observables entre attributs culturels et situations d'emploi précaires, ou au moins autres que le salariat stable. Cependant, dans notre enquête sur la réalité du regroupement des précaires intellectuels, il reste à voir si ces indices d'un regroupement social en cours correspondent à une expérience et à une condition sociale distinctives, ce qui nous entraîne vers une échelle d'observation individuelle, et donc vers l'enquête par entretiens.

Le caractère singulier et paradoxal de notre recherche est d'avoir mis en œuvre aussi bien des démarches souvent associées à une philosophie sociale constructiviste (établissement de genèses et analyse des modes de construction), que d'autres, basées sur des résultats statistiques, qui passent plutôt pour réalistes, et cela sans les faire tenir ensemble par un objet unique à définition stable,

¹⁵⁵⁰Pierre Bourdieu, *Homo Academicus*, Paris, Minuit, 1984, p. 17.

puisque la notion d'intellectuels précaires se prête au cours de cette exploration à des interprétations variées. La tension entre ces deux attitudes est mise au travail de manière particulièrement intense dans la campagne d'entretiens menée auprès d'individus qui correspondent à l'ensemble à la fois édifié par les propositions de regroupement de précaires intellectuels, et par les données statistiques qui, tout en procédant plutôt de l'un des différents modes de construction possibles, confirment la réalité et l'ampleur croissante depuis trois décennies d'une aire sociale du travail culturel hors emploi stable. À la différence des enquêtes par entretiens où la définition de la catégorie visée, plutôt extérieure à l'objet de l'enquête, peut jouer le rôle d'un repère fixe au sein d'un questionnement plus mouvant, cette définition est ici l'objet même de la recherche, soumis à ses évolutions entre le stade du projet et celui de l'achèvement. Les termes que nous avons mis en avant lors de notre recherche de personnes à interviewer ont ainsi connu au fil de l'enquête quelques infléchissements, qu'il est nécessaire de retracer avant d'aborder l'exploitation des entretiens. Autrement dit, nous ne pourrions disposer de l'enquête qu'après avoir mené une brève enquête sur l'enquête. Il faut pour cela commencer par présenter les hypothèses sous le signe desquelles l'enquête a commencé.

L'hypothèse d'un groupe critique

La campagne d'entretiens porte la marque des réflexions du tout début de l'enquête, et en particulier de ce qui était à ce moment là son hypothèse centrale : celle des intellectuels précaires comme groupe critique. Cette hypothèse a été conçue à partir d'un contexte théorique bien particulier, celui des efforts de dépassement des limites d'une sociologie de la critique comme point d'appui à une théorie critique. Dans l'exposé que Luc Boltanski propose de cette question dans *De la Critique*, la difficulté découle de la faible portée des usages que la plupart des acteurs sociaux font de leur sens critique : « Les acteurs sociaux dont le sociologue observe les disputes sont *réalistes*. Ils ne demandent pas l'impossible »¹⁵⁵¹. Cependant, ce réalisme général pourrait connaître des exceptions. Les dernières pages du livre, consacrées à « l'émancipation au sens pragmatique » mettent en avant la « révolte » qui commence à poindre du côté des « ensembles flous dont le mode d'existence est caractérisé par la *précarité*, correspondant plutôt, actuellement, à ce que l'on pourrait appeler des *collectifs affinitaires* qu'à des classes sociales au sens classique du terme »¹⁵⁵². La possibilité de porter cette « révolte » est plus particulièrement attribuée aux acteurs sociaux à qui « la possession

1551L. Boltanski, *De la Critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, Gallimard, 2009, p. 58.

1552L. Boltanski, *op. cit.*, p. 234.

d'une compétence certifiée scolairement permet la survie matérielle en lisière des parcours d'épreuves reconnus, mais dans la précarité »¹⁵⁵³. Cela, non pas, ou pas principalement parce que leurs longues études les auraient équipés d'un sens critique plus aigu, mais en raison des contradictions qu'ils incarnent. Autrement dit, les ébauches de regroupement social composées de précaires diplômés pourraient faire exception à certaines limitations des usages ordinaires du sens critique, et être la source de franches remises en cause des rapports de domination.

À ce stade du raisonnement, les connaissances sur ces « collectifs affinitaires » de précaires diplômés ou intellectuels proviennent d'une multitude d'indications diffuses, collectées soit de façon informelle, à travers des rencontres, soit à travers la presse, soit via les thèmes de mouvements sociaux comme l'université et la recherche en ont connus au cours des années 2000, soit encore à travers des travaux sociologiques sur les professionnels de la culture.

Ces indices conduisent à considérer comme plausible qu'un ensemble en train de se singulariser au sein des recompositions des groupes sociaux présente un rapport particulier à la critique, au sens où ce terme est entendu dans la descendance du marxisme et de l'école de Francfort. Cet ensemble serait caractérisé par des diplômes élevés, des tranches d'âge plutôt jeunes, des activités plus ou moins strictement professionnelles tournées vers la culture, et exercées sous des statuts « précaires », au sens d'une absence d'emploi salarié stable. En effet, un tel groupe se trouverait dans ce que l'on peut appeler une position critique, marquée par les tensions entre l'accès à la culture légitime, une origine sociale souvent supérieure, des expériences de travail gratifiantes, mais des situations d'emploi précaires, des perspectives d'avenir incertaines, et des dépendances économiques plurielles, entre l'argent tiré du travail, de la protection sociale, et de l'aide familiale. On peut s'attendre à ce que des acteurs définis par de telles discordances entre certaines des principales épreuves qui organisent la vie sociale soient particulièrement familiers avec la fragilité et l'inachèvement constitutifs de la réalité sociale. Ils seraient, pour cette raison, particulièrement proches de « l'émancipation au sens pragmatique »¹⁵⁵⁴. Par ailleurs, frange précaire des professions supérieures, et frange supérieure du travail précaire, ce groupe voué à la culture et concentré dans les quartiers les moins coûteux des grandes villes serait dans une position charnière, le prédisposant à jouer un rôle important dans d'éventuels bouleversements de coalitions politiques. Enfin, cet

1553 *Ibid.*

1554 L. Boltanski, 2009, *op. cit.*, p. 223 sq. La politiste Florence Johsua a suivi et étayé cette piste à propos des militants entrés à la Ligue Communiste Révolutionnaire après 2002, et dont une fraction non négligeable présentait une trajectoire de déclassement scolaire et/ou social. « Les décalages qui désarticulent nombre de trajectoires sociales » parmi eux peuvent « empêcher leur identification aux dominants [...] et donc créer des formes de désadhérence vis-à-vis de l'ordre et des règles [...] » (Florence Johsua : « Repenser la production sociale de la révolte. A partir d'une étude des transformations du recrutement à la LCR depuis 2002 », *Revue française de science politique*, vol. 63, 2013/5, pp. 841-864. p. 854).

ensemble présenterait une ressemblance certaine avec celui connu au 19^e siècle sous le nom de « bohème », dont le rôle a été central dans l'élaboration des schèmes de la « critique artiste », et actif bien qu'à un moindre degré pour forger la « critique sociale »¹⁵⁵⁵. Ainsi, l'hypothèse des intellectuels précaires comme groupe critique est suffisamment étayée pour justifier une enquête plus approfondie.

Néanmoins, il faut encore noter que deux hypothèses se trouvaient imbriquées : une hypothèse quant à la consistance d'un ensemble ou d'un groupe social, quant à son degré de réalité et quant à ses contours mêmes, et une hypothèse sur le potentiel qu'il représente en termes de support de la critique. Ce caractère double de l'hypothèse se traduit par des tensions qui se concentrent sur plusieurs points du dispositif d'enquête, et qu'il faut déployer pour pouvoir exploiter celle-ci.

La grille d'entretien comme pièce sous tension

Le modèle de notre enquête était initialement inspiré de la célèbre série de monographies de familles ouvrières élaborées au milieu du 19^e siècle sous la direction de Frédéric Le Play, et qui ont contribué à définir cette classe. L'ambition de Le Play était de dresser l'inventaire minutieux des travaux, des gains, des dépenses, des propriétés et des ressources des familles ouvrières, pour aboutir à des types régionaux et professionnels d'ouvriers.

Dans notre enquête sur les intellectuels précaires, les thèmes d'interrogation recoupent en grande partie les centres d'intérêt de Le Play. Ils ont été :

- le parcours professionnel
- le montant et la composition de leurs sources de revenu
- la répartition de leurs dépenses
- leur situation relativement au logement
- leur situation relativement au couple ou à la famille
- leur idéal de vie professionnelle
- leurs éventuelles activités ou tendances politiques

Par rapport au modèle de la monographie leplaysienne, deux décalages ont été opérés. Le premier concerne la question de la régularité. Les monographies établies par Le Play et son équipe

¹⁵⁵⁵Pour reprendre la distinction posée dans *Le nouvel Esprit du capitalisme*. Sur la « bohème », voir César Graña. *Bohemian Versus Bourgeois: French Society and the French Man of Letters in the Nineteenth Century*. Basic Books, 1964 ; ainsi que Jerrold Seigel : *Bohemian Paris. Culture, politics, and the boundaries of bourgeois life, 1830-1930*. Baltimore and London: The John Hopkins University Press, 1986.

s'inscrivaient de préférence dans les régularités saisonnières. La méthode monographique de Le Play fonctionne le mieux lorsque l'économie familiale s'ordonne selon des cycles réguliers, et dépend de conditions prévisibles et stables. Au sein du monde ouvrier du 19^e siècle, elle est particulièrement ajustée à des ouvriers ruraux, travaillant régulièrement dans des industries peu concentrées, éloignées de l'épicentre des bouleversements économiques.

Or, les trajectoires des personnes interviewées ont souvent traversé des paliers ou régimes économiques successifs, au cours desquels leurs conditions d'emploi et niveaux de revenu ont beaucoup varié. Des plages de régularité ne sont pas absentes de notre enquête, loin de là. Mais elles résultent des efforts et des stratégies des interviewés pour établir des horizons de prévisibilité plus ou moins étendus, parfois dans un chevauchement complexe entre temporalités de revenus, d'activité et de dépenses. Ces efforts sont (bien que très inégalement) exposés à l'aléa favorable ou défavorable, décrochement d'un contrat, rupture avec un client ou employeur, aide familiale ou autre. En conséquence, les entretiens prennent souvent la forme de récits de vie orientés par la consigne initiale ainsi que par les relances de l'enquêteur vers les thèmes prévus. Ils permettent de mettre en lumière des horizons de régularité plus ou moins étendus et plus ou moins consistants que les individus peuvent reconnaître dans leur passé et projeter dans leur avenir, mais ils n'ont pas la régularité pour support principal.

Un deuxième décalage de notre enquête par rapport au modèle monographique leplaysien concerne le rapport entre les cas individuels et la généralité dans laquelle on les inscrit. Chez Le Play, le détail monographique sert de support à une entité collective à travers le ressort du *typique* qui, au milieu du 19^e siècle, domine aussi bien les enquêtes sociales que le roman réaliste¹⁵⁵⁶ ou encore la littérature dite « panoramique », étudiée par Walter Benjamin¹⁵⁵⁷. Au sein d'une catégorie ouvrière définie de manière relativement peu déterminée, le cas observé est donc immédiatement érigé en porteur de généralité au niveau d'une sous-espèce ouvrière. Il n'en va pas de même dans notre enquête. Mener une enquête monographique à partir de l'hypothèse d'un groupe social revient à postuler un alignement qui ne va pas de soi entre la catégorie utilisée comme signalement des personnes recherchées, les cas individuels recueillis, et la cohérence d'une condition commune.

1556 Voir à ce sujet Jérôme David : « Régimes descriptifs du XIX^e siècle. Le typique et le pittoresque dans l'enquête et dans le roman », dans Blundo G. & Olivier de Sardan, J.-P. (dir.), *Pratiques de la description*, Paris, Éditions de l'EHESS, pp. 185-210.

1557 Walter Benjamin, *Charles Baudelaire*, Paris, Payot, 1979.

La tension sur la catégorie visée

La question de la consistance des intellectuels précaires comme groupe social ne relève pas principalement de l'enquête par entretiens. Elle a été abordée à travers une exploration historique, une compilation de données statistiques, et à travers l'étude des propositions de regroupement qui s'y apparentent. Cependant, comme nous l'avons conclu à l'issue de la Première Partie, les résultats obtenus sur ces points ne livrent pas à l'enquête par entretiens une aire d'observation précisément définie. Les convergences statistiques que l'on a mises en lumière sont un résultat de synthèse qui, comme le montre l'analyse des modes de construction des intellectuels précaires comme entité collective dans les années 2000, ne correspond pas précisément à une notion bien intégrée dans le sens ordinaire de l'espace social, même si celle d'« intellos précaires » a acquis une certaine visibilité auprès des lecteurs de la presse généraliste et culturelle¹⁵⁵⁸.

Dès lors, un poids important repose sur une pièce particulière de la procédure d'enquête : le message de présentation de l'enquête, qui indique le signalement des personnes recherchées. Il s'agit d'un message de quelques lignes que l'on transmet lors des échanges en vue d'aboutir à des entretiens. Ce message est communiqué aux personnes (camarades de laboratoire, amis, et en un second temps les interviewés eux-mêmes, priés de nous faire bénéficier de leur carnet d'adresses après s'être confiés à nous) que l'on sollicite comme intermédiaires. Il est également repris dans les courriels adressés aux interviewables qui nous ont été indiqués. La formulation de ces messages a varié au fil du temps, en tâtonnant à partir des difficultés rencontrées. Voici une version utilisée vers le début de l'enquête :

« Dans le cadre de ma thèse de sociologie sur les intellectuels précaires, menée à l'École des Hautes Études en Sciences sociales, je souhaiterais rencontrer des personnes qui travaillent dans une profession intellectuelle sans avoir de statut stabilisé ni d'emploi fixe : travailleurs qui sont régulièrement en CDD, travailleurs indépendants, vacataires, pigistes, etc.

Je cherche en effet à comprendre quelle place a le travail dans votre vie, par exemple comment s'opère ou se brouille la distinction entre vie privée et vie professionnelle, quelles ressources sont utilisées pour faire face à l'irrégularité des revenus (recours aux indemnités chômage, à des aides parentales, à des « boulots alimentaires » ?) ou à l'incertitude touchant le renouvellement des contrats, etc.

Si vous êtes dans cette situation et d'accord pour me rencontrer, ou si vous souhaitez en savoir plus sur cette recherche, vous pouvez me contacter [...] ».

1558C'est à la fois ce qui ressort de notre enquête par entretiens, où certains interviewés étaient familiers de la notion d'« intellos précaires », et du repérage que nous avons mené à propos de la couverture de groupes sociaux supposés émergents dans la presse écrite au cours de la décennie 2000 (C. Tasset : « Entre sciences sociales, journalisme et manifestes. La représentation de groupes sociaux réputés émergents dans la France des années 2000 », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n°12/3, Supplément, pp. 139-157).

Dans une version plus tardive, utilisée au printemps 2011, la notion d'« intellectuels précaires » est volontairement brouillée :

« Bonjour, je suis doctorant en sociologie, et je cherche des personnes à interviewer dans le cadre d'une recherche sur l'expérience de l'instabilité/précarité d'emploi dans les professions intellectuelles ou artistiques. Je cherche en particulier des personnes qui sont en situation d'emploi incertaine depuis plusieurs années.

Je propose de construire les entretiens autour d'une question : qu'est-ce qui permet de tenir, quand on est dans cette situation ?

Comment ont évolué au fil de votre trajectoire les ressources sur lesquelles vous pouviez compter, ainsi que les contraintes auxquelles vous deviez faire face ? Je m'intéresse également à la façon dont on se situe par rapport à des groupes ou à des mouvements[...] ».

Pour qualifier « l'expérience » visée, la notion de « précarité » est toujours mobilisée, mais elle est désormais mise en position plus hypothétique, par l'alternative avec « l'instabilité », et avec la « situation d'emploi incertaine ». Le souci était ici de rapprocher la catégorie visée de situations d'emploi caractérisées au plus près des statuts juridiques, plutôt que de laisser jouer les projections positives ou négatives associées à l'expression d'« intellectuels précaires ». Cette insistance sur la situation d'emploi a eu lieu dans le cadre d'un contrat de recherche¹⁵⁵⁹ où nous voulions coordonner le recueil d'entretiens avec une exploitation de données statistiques. La mention « depuis plusieurs années » visait à écarter un type d'interviewés rencontré à plusieurs reprises au tout début de l'enquête : celui de personnes très jeunes (dans la vingtaine), ayant achevé leurs études depuis peu (pas plus de trois ans), et dont la situation, telle qu'elles la décrivaient, pouvait être comprise comme un sas d'insertion un peu prolongé en vue d'une carrière en emploi stable désirée, et perçue comme accessible (cas d'une jeune journaliste en CDD dans la presse people, et d'une stagiaire diplômée d'école de restauration d'objets d'arts). Le cas des jeunes diplômé(e)s en insertion révèle la possibilité d'une disjonction entre d'une part les personnes susceptibles d'être reconnues par des tiers voire de se reconnaître elles-mêmes comme « intellectuel(le)s précaires », et d'autre part la présomption selon laquelle le travail intellectuel précaire était occupé par des personnes menant « un genre de vie marqué par l'écart », selon les termes du passage de *De la Critique* que nous avons déjà cité.

Ainsi, des entretiens qui sont apparus comme des cas négatifs ont conduit à réajuster le signalement des personnes visées par l'enquête. Cet équilibre délicat devait satisfaire à la fois une contrainte d'ouverture (car collecter des profils trop étroitement spécifiés serait une démarche purement illustrative, celle d'un « casting » plutôt que d'une enquête) et une contrainte de spécification (sans

¹⁵⁵⁹Nous répondions à un appel d'offre intitulé « Connaissance des travailleurs intellectuels précaires à Paris et en petite couronne », qui a abouti au rapport *Libres ou prolétariés ? Les travailleurs intellectuels précaires en Île-de-France*. Rapport n°82 du Centre d'Études de l'Emploi, mars 2013.

quoi les questions qui avaient motivé la recherche auraient été noyées sous un matériau relevant de problématiques différentes, telles que, par exemple les parcours d'insertion des jeunes diplômés que le Céreq quantifie¹⁵⁶⁰). La double hypothèse de la consistance d'un groupe et de son affinité avec la pratique de la critique se traduisait donc en une tension méthodologique concentrée sur une pièce du dispositif d'enquête : le signalement des personnes que l'on souhaitait interviewer, qui devait à la fois mettre en avant des attributs précaires et intellectuels, et permettre d'accéder, au moins dans une partie des cas, à des personnes disposées à la critique.

Cette tension est celle qui apparaît lorsque l'on envisage l'enquête par entretiens à partir de la catégorie qu'elle se donnait explicitement pour objet. Cependant, la conduite de l'enquête n'a pas uniquement consisté à explorer une catégorie, et la tension dont nous venons de parler s'est jouée à travers le chevauchement entre deux types de démarches d'enquête.

Les réseaux de la typicité critique

Au sein du cadre défini par le signalement des personnes recherchées, une autre logique a également joué, selon laquelle l'enquête ne consistait plus seulement à explorer le contenu d'une catégorie, mais également à tracer un réseau entre des individualités reliées par des relations personnelles. En effet, le signalement relativement stabilisé des personnes à interviewer a été utilisé dans une démarche de type « boule de neige », qui consistait à enquêter d'individus en individus. Ce type de fonctionnement s'exerce en particulier sur un moment bien précis : celui, à l'issue d'un entretien obtenu par l'entremise d'un premier cercle d'informateurs, où l'intervieweur demande à la personne interviewée de lui indiquer d'autres personnes à rencontrer dans le cadre de la recherche. Autrement dit, c'est le moment où l'intervieweur tente de transformer le point atteint en point de passage. Or, cette transformation se réalise de façon très inégale selon les interviews. De telles variations sont banales lors d'une enquête sociologique, mais il vaut la peine d'en préciser les raisons dans le cas qui nous occupe.

Certaines de ces raisons tiennent à l'offre présentée par l'interviewé. Ainsi, le nombre de contacts proposés a varié selon les entretiens de zéro à quinze, les plus fréquents allant de un à trois. De plus, les contacts ainsi obtenus ont pu être plus ou moins fiables, en ce qui concerne la propension des personnes indiquées à nous répondre et à accepter. Cette propension variait vraisemblablement selon le type de relations de l'interviewé(e) avec ces personnes, les cas les plus fiables étant ceux où

¹⁵⁶⁰Voir *supra*, I, chap. 2.

celui-ci contactait lui-même les personnes dont il nous fournissait le numéro de téléphone pour les convaincre de l'intérêt de l'enquête.

Un cas favorable est celui où l'entretien se conclut par une sélection opérée immédiatement avec l'interviewé, qui déroule à haute voix un carnet d'adresses richement fourni en précaires du travail intellectuel, détaille les caractéristiques des personnes auxquelles il pense, et évalue avec l'intervieweur leur pertinence pour l'enquête. Par exemple, Yann, normalien littéraire âgé de 34 ans et vivant de cours particuliers et de traductions signale, à propos d'un ami agrégé de lettres devenu comédien, qu'« il aime bien les sociologues » et « qu'il correspond assez bien à ta recherche ». D'une autre amie, il garantit qu'« elle ne sera pas contre », ce qui s'est vérifié. La délibération que Yann a menée à voix haute à propos des personnes qu'il nous a recommandées entr'ouvre la boîte noire des processus de sélection que les interviewés et les informateurs ont mené de façon intuitive, ne se contentant pas d'appliquer mécaniquement les critères abstraits de l'enquête à leur carnet d'adresse, mais s'efforçant aussi d'anticiper une certaine adéquation entre les attentes de l'intervieweur, telles qu'elles étaient apparues au cours de l'entretien, et les personnes qu'ils connaissaient. Ainsi, malgré les efforts pour présenter l'enquête comme l'exploration impartiale d'une catégorie critérielle, la démarche d'ensemble délègue implicitement aux informateurs le soin de sélectionner de « bons » représentants de cette catégorie. Cette sélection s'est opérée en partie sous le contrôle de l'enquêteur, et lui a échappé en partie.

La plus ou moins grande fécondité d'un entretien en termes d'entretiens ultérieurs a également tenu à notre propre sélectivité en tant qu'enquêteur. Notre propension à donner suite aux propositions d'entretiens recueillies a beaucoup varié selon que l'on était en période de pénurie ou d'engorgement de l'enquête. Autre principe de sélection de notre part : le souci de diversifier les caractéristiques des interviewés, en particulier en ce qui concerne la profession principale, qui nous a par exemple conduit à écarter au bout d'un temps les « pigistes » déjà bien représentés. Ces deux principes de sélection sont pertinents dans la logique de l'exploration systématique d'une catégorie. Cependant, il serait faux d'attribuer à ce seul type de considérations tous les choix que nous avons opérés entre les contacts poursuivis et les contacts abandonnés (ou, parfois, l'absence de demande de contacts). Les propositions d'interviewables qui nous étaient fournies nous semblaient en effet plus ou moins engageantes non seulement selon les propriétés indiquées (profession, âge, sexe, situation économique, diplôme...), mais encore selon notre sentiment quant à la qualité de l'entretien qui venait d'avoir lieu. Celle-ci est apparue au tout début de l'enquête comme extrêmement variable

d'un entretien à l'autre, au point que certains entretiens ont été exclus de l'analyse¹⁵⁶¹ tandis que d'autres ont fait d'emblée l'objet d'une retranscription complète.

Un jugement immédiat sur la qualité des entretiens a joué un rôle dans notre orientation parmi les propositions qui nous étaient présentées, et a ainsi tiré l'enquête vers une autre démarche que celle de l'exploration systématique d'une catégorie critérialisée. En effet, en suivant le réseau des recommandations plutôt (mais pas toujours) issues des entretiens les plus satisfaisants, l'enquête explore l'expérience des précaires intellectuels en se coulant dans les relations d'affinité qui relient entre eux ceux qui investissent le plus fortement le thème de l'enquête, se saisissant de ses questions comme d'une expérience précieuse de présentation de soi, ou pour mener une sorte d'exercice de réflexivité assistée. Cette façon de procéder appelle une redéfinition de l'objet de la recherche, non plus comme une catégorie qui pourrait être le support de droits, mais comme un collectif à la fois typique et affinitaire, rassemblant des individus dont les expériences se font écho, qui se ressemblent et éventuellement se rendent des services par réseau de proche en proche, selon un type de liens que l'enquête observe et utilise tout à la fois. Ce mode d'être collectif, qui met en avant l'individualité, la qualité des liens entre les personnes ainsi que celle des expériences, s'est accompagné à plusieurs reprises, dans l'enquête, de récits de rupture avec les attentes des parents ou les nécessités de l'emploi, et qui en ce sens présentent bien une certaine dimension critique. De plus, construite et si l'on peut dire pratiquée par l'enquête comme un « collectif affinitaire », selon l'expression utilisée par Luc Boltanski dans *De la Critique*, la catégorie des intellectuels précaires présente alors des échos avec le style politique de certains courants anarchistes¹⁵⁶², ou les descriptions des « marginaux » des années 1970¹⁵⁶³, ce qui en accroît la connotation critique.

Une polarisation des modes d'engagement dans l'enquête

Nous n'avons clarifié que progressivement la dualité qui organisait notre enquête. Cette dualité ne découlait pas seulement des tensions de notre propre pratique d'enquête, mais avait pour support la

1561 Parfois en raison d'un problème d'ambiguïté de la catégorie visée, selon que l'accent portait sur le parcours ou sur la situation au moment de l'entretien. Ainsi, on a rejeté le cas d'une vidéaste auteure de documentaires à vocation sociale qui était à la retraite depuis plusieurs mois au moment de l'entretien.

1562 François Dupui-Déri : « Manifestations altermondialisation et "groupes d'affinité". Anarchisme et psychologie des foules rationnelles », Communication au colloque « Les mobilisations altermondialistes », 3-5 décembre 2003 (téléchargé le 24 juin 2015 sur la page Academia de l'auteur). On peut également penser aux éloges de « l'amitié » comme relation politique de la part des insurrectionnalistes du Comité invisible, pour qui l'affinité prend d'emblée une dimension révolutionnaire : « toute affinité est affinité dans une commune vérité » et a pour horizon la « défection » et le « combat » (*L'Insurrection qui vient*. Paris, La Fabrique, 2007).

1563 Voir *supra*, IIe Partie, chapitre 2.

variété des niveaux d'engagement des personnes interviewées dans l'entretien. En forçant un peu le trait, on obtient la polarisation suivante.

D'un côté des entretiens ressentis sur le moment comme peu pertinents avec de jeunes diplômé(e)s en insertion depuis peu, ou stagiaires, qui présentaient leur situation présente comme transitoire et se disaient confiants dans leurs chances de stabilisation professionnelle. S'ils étaient plus âgés, il pouvait s'agir de personnes vivant leur situation comme une normalité professionnelle. Ces entretiens sont plutôt brefs (moins d'une heure), ponctués de relances fréquentes de notre part. La personne interviewée répond aux questions de manière informative, sur un mode proche de celui de situations administratives ou professionnelles, comme en témoigne une déclaration telle que « j'aurais dû vous apporter mon CV », et semble concéder le temps de l'entretien au nom de la norme selon laquelle « dans notre société [...] on ne refuse pas la communication sans motif valable »¹⁵⁶⁴. Ces entretiens se concluent souvent par un « j'espère que ça va vous servir » qui signifie que, du point de vue de l'interviewé, l'échange qui vient d'avoir lieu n'a pas correspondu à un besoin expressif, et ne peut avoir de sens que par son utilité pour l'intervieweur.

À l'opposé, d'autres entretiens se rapprochent de l'« idéal du "bon" entretien » que décrit très bien Nicolas Jounin dans *Voyages de Classe* :

« rarement formulé mais toujours présent dans un coin de la tête, [qui serait celui où] une alchimie particulière fait que l'interviewé saisit l'occasion d'un questionnement pour aller chercher des réponses approfondies, parce qu'elles sont pour lui le moyen d'une introspection ou d'une mise au point documentaire qui finissent par lui importer autant qu'à l'enquêteur »¹⁵⁶⁵.

C'est celui où les deux faces de l'entretien sociologique, à la fois « volonté de savoir » à « assouvir » et « relation sociale » à « entretenir »¹⁵⁶⁶ semblent se concilier harmonieusement. Les relances y sont plutôt rares, l'entretien est long (une heure et demie ou deux heures, quelques fois davantage). On peut caractériser ces entretiens en disant qu'ils donnaient l'impression, non seulement de correspondre aux conditions critérielles de notre signalement et de fournir des informations détaillées sur les thèmes de l'enquête, mais encore d'être ce que l'on peut appeler, en utilisant un concept du philosophe John Dewey, des « expériences » abouties, c'est-à-dire ici des actes expressifs cohérents, construits autour de certaines tensions et les conduisant à une résolution au moins partielle¹⁵⁶⁷.

1564 Daniel Bertaux, *Le Récit de vie*, Paris, Armand Collin, 2005 [1997], p. 60.

1565 Nicolas Jounin, *Voyages de Classe*, Paris, La Découverte, 2014, p. 191.

1566 *Ibid.*

1567 John Dewey, *Art as Experience*, New York, Penguin, 2005 [1934]. En qualifiant l'entretien avec J. de « roman », nous n'avons fait que souligner, à propos d'un cas extrême, une tendance plus largement répandue dans notre enquête.

La polarisation ci-dessus n'a correspondu à un véritable clivage que brièvement, au début de l'enquête. Une fois celle-ci mieux prise en main, le clivage entre « bons » et « mauvais » entretiens a laissé place à un rapport plus technique à l'enquête de notre part, qui a rendu plus régulier le déroulement des entretiens, sans toutefois que disparaissent les différences découlant du rapport des interviewés au thème de l'enquête. Fallait-il s'efforcer de surmonter cette opposition afin de tirer l'enquête toute entière vers la démarche centrée sur la catégorie ? Cette logique d'enquête peut se prévaloir de son impartialité.

Cependant, la participation de l'enquête (et de l'enquêteur) aux relations d'affinité entre interviewés n'était pas nécessairement un biais à corriger (ou à dissimuler) dans l'analyse du matériau recueilli. Il n'aurait pas été pertinent d'appliquer une attention identique à des entretiens où les investissements des interviewés ont manifestement atteint des intensités très inégales. De plus, dès lors que l'entrée en jeu de rapports de sympathie est ensuite questionnée sous l'angle de ses conditions de possibilité, ces rapports deviennent à leur tour éclairants pour l'enquête – d'autant plus que le thème de l'enquête y joue un rôle au moins aussi important, et surtout plus intelligible, que la personne de l'enquêteur. Enfin, la pluralité des logiques qui ont joué au sein de l'enquête, entre un dispositif centré sur l'appartenance des individus à une catégorie, et une façon de circuler qui repose sur les relations d'affinité entre les personnes, fait écho à la variété des modes de problématisation qui ont investi l'aire sociale du travail intellectuel précaire. Elle a donc une raison d'être dans le cadre de notre recherche. En s'appuyant sur le conseil de Gérard Mauger, pour qui « l'analyse de la relation d'enquête est une condition nécessaire à l'intelligibilité des matériaux recueillis » et permet de « mettre en évidence les structures internes de la population étudiée »¹⁵⁶⁸, nous ferons donc de cette opposition le premier support de l'analyse.

Puisque l'on décide d'accorder une attention privilégiée aux entretiens caractérisés par un rapport actif entre la personne interviewée et la catégorie visée par l'enquête, la question des catégories utilisées par les interviewés devient centrale. Un type d'analyse est alors particulièrement intéressant : celui où l'entretien est compris comme la mise « en mots [d']une manière de catégoriser le social », selon les termes de Didier Demazière et Claude Dubar¹⁵⁶⁹. Ces auteurs, en s'appuyant en particulier sur les enquêtes de D. Demazière qui l'ont conduit à dresser « une typologie de logiques de négociation des identités des chômeurs de longue durée »¹⁵⁷⁰, invitent à diriger l'attention, dans l'analyse d'entretiens biographiques, vers les catégories qui constituent une certaine façon de structurer le monde social et de s'y situer. Ces catégories peuvent être plus ou moins imposées et

1568Gérard Mauger, « Enquêter en milieu populaire », *Genèses*, Année 1991, Volume 6, n°1, pp. 125 – 143, p. 125.

1569Didier Demazière et Claude Dubar, *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*. Laval, Presses de l'Université de Laval, [Nathan, 1997], 2007, p. 98.

1570Demazières et Dubar, *op. cit.*, p. 63.

officielles (comme par exemple, dans le cas du chômage, celle, contrôlée par l'Agence Nationale Pour l'Emploi, de « demandeur d'emploi »), plus ou moins souples (comme celle de « chômeur »), ou plus ou moins improvisées, construites *ad-hoc* autour d'événements et d'intérêts matériels ou symboliques, de frontières à contester ou à défendre, dans des démarches bricolées de présentation de soi. Il faut alors chercher à dégager, à propos de chaque interviewé, « la structure de l'ordre catégoriel qui organise la production de son récit et la dynamique de son inscription dans cet ordre »¹⁵⁷¹.

Cependant, le but de l'analyse ne sera pas ici seulement de reconstituer à partir des discours des enquêtés les structures cognitives qui les organisent. Premièrement parce que ce déploiement sera focalisé sur un thème bien particulier : le rapport à la précarité, au double sens d'une interrogation sur l'expérience vécue et sur le rapport aux intellectuels précaires comme groupe. Deuxièmement parce que les discours recueillis relativement à cette proposition de regroupement ne sont pas sans liens avec les modes de problématisation que nous avons discernés, que ce soit dans la Première partie, lors de l'émergence de la notion de précarité, ou dans la Troisième partie, au début du 21^e siècle. Et troisièmement parce que l'on s'efforcera de rapporter chaque échafaudage catégoriel à la trajectoire de l'interviewé, à ses régimes d'activité professionnelle, et plus largement à ce qui constitue sa condition sociale. En effet, il ne s'agit pas seulement de savoir comment la proposition présentée par l'enquêteur a été appropriée, mais également de rapporter les différentes lignes argumentatives et constructions catégorielles à des caractéristiques qui rendent les personnes situables au sein d'un espace plus large.

Pour cela, cette Troisième Partie se compose de deux chapitres, dont le premier, nettement plus long en raison du niveau de détail minimal en deçà duquel une argumentation fondée sur des entretiens perd toute valeur probante, se divise à son tour en trois sous-chapitres que nous annonçons dès maintenant :

- Le premier sous-chapitre est consacré à l'analyse d'un unique entretien où, plus que dans aucun autre, le propre parcours biographique de l'interviewé est articulé à des entités collectives, que l'on peut résumer par l'expression de créatifs précaires, selon une perspective proche de celle qui consiste à chercher dans l'aire sociale du travail intellectuel précaire un sujet collectif à l'état latent. Cet entretien sera analysé comme un cas limite d'investissement intense de l'objet de l'enquête.
- Un deuxième sous-chapitre part des moments d'auto-identification, chez certains interviewés, à la catégorie des « intellos précaires », pour montrer la fragilité et l'instabilité

¹⁵⁷¹Demazières et Dubar, *op. cit.*, p. 37.

du rapport à cette catégorie en tant qu'elle se veut le nom d'une cause, et même d'un groupe d'intérêts professionnels à défendre. Le sous-chapitre met en évidence, en se focalisant sur une dizaine d'entretiens, les différentes formes de glissements qui se produisent chez les « intellos précaires » auto-déclarés, et qui les conduisent vers des lignes argumentatives incompatibles avec la constitution de cette catégorie en groupe d'intérêts.

- Le mode de construction des intellectuels précaires comme entité collective qui relève d'un questionnement sur l'émancipation par la désertion trouve à son tour un écho dans un type d'expérience présent chez une douzaine d'interviewés (à peu près les mêmes qu'au sous-chapitre précédent) : celui d'avoir été conduit vers le travail culturel précaire en partie afin de se soustraire à des contraintes jugées insupportables. Un troisième sous-chapitre recense donc les témoignages qui dessinent cette aire professionnelle comme un lieu de retrait animé par une humeur contestataire, sinon clairement comme un lieu d'émancipation.

Ces trois premiers chapitres auront exploré de façon privilégiée les « bons » entretiens. Cependant, comme le formule Nicolas Jounin, une telle insistance ne doit représenter qu'un moment avant le retour à une approche plus relationnelle et plus extensive, qui vise à les situer comme les parties d'un tout, à éclairer les positions les unes par les autres afin de mettre en lumière « une configuration collective, l'ensemble des relations tissées entre les êtres humains et des positions relatives qui en découlent »¹⁵⁷². Le deuxième chapitre marque le retour à une démarche relationnelle, en s'appuyant sur un instrument statistique classique : l'analyse des correspondances multiples, et sur un codage de l'ensemble des entretiens recueillis.

1572 Nicolas Jounin, *op. cit.*, p. 191.

CHAPITRE 1.

IMPLICATION DANS L'ENQUÊTE ET RAPPORTS

CRITIQUES À LA PRÉCARITÉ

1. UN PORTE-PAROLE DES CRÉATIFS PRÉCAIRES

Introduction

Une des que nous avons rencontrées présente un cas extrême où ont été investis dans l'entretien des compétences spécifiques élevées et des enjeux majeurs de présentation de soi. Longtemps perplexe face à ce qui s'était joué dans cet entretien, nous l'avons travaillé de près, à plusieurs reprises. Cet effort a eu pour effet dans un premier temps d'isoler « J. » de la série des autres entretiens, puis de l'y réintroduire, en tant qu'il met en lumière, sous une forme exacerbée, des ressources, des propriétés et des stratégies de construction de son identité sociale qui finissent par le situer, en une

position certes singulière, mais tout de même relative à celle des autres¹⁵⁷³. Le rôle clé de cet entretien dans la difficulté, puis la possibilité d'exploiter la série entière est une raison de placer son analyse au seuil de l'enquête. Outre cette raison, qui relève de l'histoire de l'enquête, ce choix se justifie par la largeur du spectre thématique que couvre J. À la façon de celui de M., l'interviewé longuement cité en ouverture des *Cadres*, le discours de J. permet de « rassembler sous une forme syncrétique »¹⁵⁷⁴ un faisceau de questions que pose l'entité sociale indéterminée dont la description et la nomination les plus fameuses ont été tentées dans l'essai *Les Intellos précaires*¹⁵⁷⁵. On trouve en effet chez J. les questions de l'identité professionnelle, du « choix » de la précarité, de la vulnérabilité économique, de la signification politique de ce type de vie professionnelle, de sa compatibilité avec la vie de couple et avec la parentalité, du vieillissement, du rapport à la centralité métropolitaine, etc. Surtout, et c'est ce qui justifie le plus cette position liminaire, l'interview de J. permet d'attirer immédiatement l'attention, à travers le paradoxe de l'exceptionnelle représentativité qu'il revendique, sur les rapports complexes entre informations biographiques et entités collectives appelés par le principe d'une interview dans le cadre d'une enquête sur les « travailleurs intellectuels précaires ». En déployant autour de l'identité d'« intello précaire » qu'il endosse une activité symbolique intense, J. nous incite à questionner les liens entre ce classement subjectif et les caractéristiques sociales objectivables de l'énonciateur. Il va même jusqu'à mobiliser des cadres culturels et politiques dont on peut identifier les ancrages historiques de long terme.

1.1 La mise en valeur de compétences de porte-parole

1.1.1 De l'interview au « roman »

J. est né d'une rencontre sociale brève et contrastée, à l'époque de mai 1968, entre un père journaliste de gauche et une mère de sensibilité artiste et *new age*, mais issue d'une grande famille en déclin, de sensibilité royaliste. Adolescent scolarisé à domicile, il aide sa mère à diriger la petite

1573 Nous n'anticipons pas ici sur les résultats de l'ACM, dans laquelle J. ne représente nullement un point isolé à l'extérieur du nuage, mais se situe au contraire assez près du centre du nuage de points. Une version condensée de la transcription de l'entretien avec J. figure en Annexe. Comme nous allons répéter son nom plus souvent que celui des autres interviewés, nous avons choisi de le désigner par une simple initiale, celle du « je » qu'il cherche à réunifier au cours de l'entretien.

1574 Luc Boltanski, 1982, *Les Cadres, l'invention d'un groupe social*, Paris, Minuit, p. 47.

1575 Anne et Marine Rambach, *Les Intellos précaires*, Paris, Fayard, 2001.

agence de publicité et de « prospective du luxe » dont elle est propriétaire. Il quitte le foyer maternel vers l'âge de vingt ans, et vit de petits boulots de vendeur. Il est alors embauché par l'intermédiaire de son père, au début des années 1990, dans un hebdomadaire politique de gauche (« un SMIC à mi-temps pour m'occuper de la publicité »). Il en profite pour passer, par validation des acquis de l'expérience, une licence en sciences humaines et, dans la foulée du mouvement social de 1995, se lance simultanément dans le journalisme et le militantisme alors qu'il approche de la trentaine. C'est alors qu'il commence « à essayer de vivre comme intello précaire », tout en étant « porte-parole » d'un mouvement politique « alternatif ». Celui-ci a disparu au bout de quelques années, victime, d'après J., d'une reprise en main par parti politique. Malgré l'échec qui l'interrompt, J. décrit cette période comme « assez chouette, une bonne tranche de vie » : « le triangle magique c'était la chambre de bonne, les piges et le militantisme, et la drague qui était une autre activité limite à plein temps ».

Au cours des années 2000, il s'engage successivement dans plusieurs relations de couple, et s'efforce d'augmenter le revenu qu'il tire de son activité de journaliste. Cependant, l'usure de son « fond de commerce » journalistique, l'interruption de missions lucratives mais éphémères, et les péripéties de sa vie amoureuse le précipitent, peu avant l'entretien, « à deux doigts d'être SDF ». Contraint d'abandonner son appartement, empêtré dans les suites de ses difficultés conjugales, éloigné des journaux où il avait l'habitude de piger, au chômage et endetté, J. peut avoir le sentiment de perdre prise sur le cours de sa vie. La crise qu'il traverse au moment où nous l'avons rencontré fait basculer brutalement sa précarité apprivoisée d'« intello précaire » pour le rejeter vers une précarité beaucoup moins hospitalière, qui pourrait « mal finir ». Dès lors, se demande-t-il, comment « continuer à être intello, en tous cas intello honnête » ?

C'est à ce moment-là, au début de l'année 2011, qu'une cadre associative avec qui nous travaillions à l'occasion d'un contrat de recherche, et qui souhaitait nous aider à trouver des interviewés, avait posté sur sa page dans un réseau social une annonce formulée comme ceci :

« pour une étude sur les "Intellectuels précaires à Paris", visant à quantifier et qualifier une population (artistes, journalistes, chercheurs, psy,) et des situations hétérogènes (vacations, droits d'auteurs, piges, intermittents du spectacle, auto-entrepreneurs, travail au black...) je recherche des personnes prêtes à participer à un entretien avec un sociologue [...] »

J. avait aperçu l'annonce, et avait trouvé qu'elle correspondait étroitement à ses préoccupations, comme il le signale en ouverture de l'entretien :

« Pour mon propre parcours aussi, je suis obligé, et c'est pas sans lien tu vois, de me réinterroger sur la direction que je prends, et de comprendre aussi certains choix ou certains échecs ».

J. indique lui-même que le discours qu'il livre résulte d'une réflexion déjà en cours, par exemple lorsqu'il mentionne, à plusieurs reprises, le « bouquin », voire le « roman » qu'il aurait dû tirer de son expérience : « Il aurait fallu que je fasse un roman sur ma propre vie ». D'ailleurs, la vie qu'il raconte est faite d'« aventures »¹⁵⁷⁶, au sens le plus traditionnellement littéraire du terme : aléas amoureux, concours de circonstances inespérés (comme les grèves de décembre 1995, les circonstances dans lesquelles il a été désigné porte-parole d'un mouvement politique), revers de fortune. Comme il nous l'a dit plus tard, « si j'écrivais un livre, il ressemblerait beaucoup à ça »¹⁵⁷⁷. Un peu comme « M », l'interviewé des *Cadres*¹⁵⁷⁸, ou comme Christian Corouge s'entretenant avec Michel Pialoux¹⁵⁷⁹, J. s'empare de la proposition d'entretien offerte par le sociologue pour donner forme à un projet autobiographique qu'il était déjà en train de préparer, ou au moins de ruminer. Le « roman » qu'il nous livre n'est autre que celui qu'il n'a pas su écrire, mais qu'il porte en lui dans un état d'autant plus élaboré que sa valeur professionnelle d'« intello », peu codifiée, est indissociable de sa personnalité, et donc de sa trajectoire sociale, et qu'il se trouve, au moment où nous le rencontrons, dans une crise qui le conduit à réinterroger anxieusement la signification de son parcours. Le thème de notre enquête, tel qu'il se l'approprie, ou plutôt tel qu'il le revendique comme déjà sien, rejoint des interrogations importantes pour lui. En retour, il postule implicitement pour occuper une place centrale dans une recherche sur les « travailleurs intellectuels précaires », intitulé officiel du contrat de recherche dans le cadre du quel nous l'avions rencontré.

1.1.2 Le moment critique : un intello précaire en crise de la quarantaine

L'entretien avec J. n'est pas recueilli à un moment quelconque de sa trajectoire. C'est en effet le moment où arrive « au bout » le « système » où il s'était installé depuis de nombreuses années. Ce « système » a connu des paliers ou des régimes économiques successifs au cours desquels ses revenus ont au moins varié du simple au quadruple, et retour, tout en évoluant quant à leurs sources. Entre la fin de la vingtaine et le début de la trentaine, J. a longtemps fonctionné par cycles entre des périodes d'activité peu ou pas rémunératrice (« mon militantisme qui était mon activité, ma vie ») et des périodes dominées par la nécessité économique (« quand j'étais pris à la gorge ») où il prenait un travail d'appoint (« les petits jobs chez France Télécom », « les ventes de jean's ») qu'il abandonnait dès qu'il craignait trop de perdre le contact avec ses « activités » : « quand je trouvais

1576Le mot « aventure » connaît quatre occurrences dans la version intégrale de la transcription.

1577Lors d'une conversation téléphonique où nous lui demandions s'il acceptait que l'on utilise ainsi l'entretien avec lui.

1578L. Boltanski, 1982, *op. cit.*

1579Christian Corouge et Michel Pialoux, *Résister à la chaîne: dialogue entre un ouvrier de Peugeot et un sociologue*, Marseille, Agone, 2011.

que ça me prenait trop et que ça me laissait plus libre de refaire mes activités, ben hop je reswitchais et je partais sur une activité un peu précaire ». Puis il est parvenu à augmenter le volume, la régularité et le tarif de ses différentes piges jusqu'à se trouver « à égalité avec une nana qui était prof ». Ces cycles de quelques mois ont laissé place à une période plus difficilement lisible où une grosse rentrée d'argent ponctuelle, cumulée avec la poursuite d'une partie de son régime de piges, avait dissimulé à J. la fragilité de sa situation économique ; au moment de l'entretien, il jongle entre les dettes à rembourser et de nouveaux emprunts. Oubli ou réticence, il n'est pas en mesure de détailler l'inventaire de ses ressources et de ses dépenses passées.

Le système qui s'est effondré comportait des oscillations importantes entre ses deux pôles : celui qu'il appelle son côté « intellectuel » (non sans quelques hésitations : « je sais pas si on peut dire vraiment vie intellectuelle parce que j'étais plus un vrai lecteur dans ces années là »), et son côté « précaire ». Au fil du récit, tous les deux fluctuent : selon les moments, J. est plus ou moins « intello », et plus ou moins « précaire ». Ce dernier terme ne signifie pas ici nécessairement une privation d'argent, puisqu'atteindre momentanément un revenu confortable, comme J. en a fait l'expérience, ne revient pas à sortir absolument de la précarité, mais à être « moins précaire ». Il faut donc plutôt entendre cette précarité par opposition à ce que J. n'a jamais atteint, et à propos de quoi il multiplie les termes légèrement dépréciatifs : une « position sociale », une « position en place » ou une « position acquise », bref, être « au chaud ».

J. rapporte cette crise à deux changements. Tout d'abord son âge :

« [...] Quand t'as 27, 30 ans, 35 ans et que t'es un mec brillant et tout et que t'as des trucs qui tombent tous seuls, et puis un moment donné ça se resserre quand même et c'est pas vrai que les trucs se représentent tout le temps, après c'est une autre expérience de la vie, t'as plus le même accueil, à partir du moment où les gens voient que t'as 40 ans, il y a un truc qui se, ah ouais, t'as 40 ans, un truc qui se casse et du coup l'intégration est plus la même, et donc il vaut mieux partir d'une position acquise plus tôt parce qu'après ça devient dur je crois. Et c'est ce que je vis en ce moment ».

Alors qu'il refusait jadis les propositions de positions qu'on lui adressait, il voit se tarir le flux d'offres qu'il avait l'habitude de recevoir. Le sens de la relation s'inverse : alors que lui serait maintenant demandeur, on ne le sollicite plus, comme s'il venait de dépasser une limite d'âge au-delà de laquelle ses vertus de précaire (réactivité, adaptabilité, réseau, capacité d'engagement, créativité, etc.) se retournent en stigmates d'inadaptation et d'échec. Pourtant, J. envisage encore que son « truc » puisse « déboucher par le haut : demain ce serait pas absurde que j'aie un coup de fil et une fonction intéressante liée à mes trucs », sans avoir pour le moment de piste sûre.

Mais ce n'est pas tout. Alors même que sa situation professionnelle est compromise par son vieillissement, les besoins économiques de J. sont sérieusement augmentés par sa situation récente de père divorcé. Partager la garde d'un enfant nécessite des conditions de logement et de stabilité économique incompatibles avec les aléas inhérents à son « système » ; J. y voit une remise en cause impérieuse de son mode de vie : « j'ai mis le doigt dans quelque chose matériellement qui a fait exploser la possibilité d'une vie d'intello précaire ».

1.1.3 La posture de porte-parole autonome

Aux différentes étapes de la prise de contact, que ce soit avec J. ou avec les autres interviewables et interviewés, l'objet de l'enquête a été présenté comme « les intellectuels précaires », « les travailleurs intellectuels précaires », ou d'autres variations sur ces termes, notre souci étant d'un côté de sélectionner des interviewables qui correspondent à une aire statistique que nous construisions par ailleurs, et d'un autre côté d'insister sur l'indétermination de cette catégorie, pour laisser la possibilité à l'entretien lui-même de déterminer l'entité collective à laquelle il fallait rapporter l'expérience décrite. La qualification de « précaire », en particulier, était la plus soigneusement maintenue dans l'indécision.

J. a résolu cette indétermination méthodologique en se rangeant résolument, au moins dans un premier temps, sous l'étiquette d'« intello précaire ». Il utilise l'expression, parfois entière et parfois en séparant ses deux membres, à près de vingt reprises. Le terme lui sert pour désigner tantôt une figure sociale (le plus souvent au singulier : l'« intello précaire »), et tantôt le livre qui, en 2001, lui a conféré une certaine notoriété publique. J. avait pris connaissance de cet essai dès sa parution, et le présente comme une référence importante pour lui. Un lecteur des *Intellos précaires* reconnaîtrait dans le récit de J. un grand nombre des caractéristiques typiques des personnes dépeintes dans l'ouvrage des Rambach : un parcours de long terme dans l'instabilité professionnelle, l'ancrage citadin, un faible niveau de dépenses, une certaine insouciance quant aux difficultés matérielles ou à l'avenir, une activité pourvue d'une signification intellectuelle au sens large (journalisme, militantisme) presque prise pour une fin en soi, et une vie pratique menée à force de débrouillardise. Nombre de propos de J. auraient pu figurer, ici ou là, parmi les extraits d'entretiens qui parsèment *Les Intellos précaires*¹⁵⁸⁰. J. le souligne lorsqu'il déclare par exemple : « j'étais l'allégorie, j'étais une espèce de figure allégorique du truc ».

1580 Il s'est d'ailleurs demandé, sans s'en souvenir précisément, s'il ne lui était pas arrivé d'être interviewé par les Rambach.

On peut dire que J. traduit l'objet de notre enquête en « intellos précaires », dont il affirme être un représentant exemplaire, comme les événements de sa vie et ses caractéristiques personnelles l'illustrent. Ainsi, J. se met en scène au fil de l'entretien comme un « intello précaire » par excellence, et la possibilité d'endosser ce rôle est peut-être une raison pour laquelle il s'est porté volontaire pour nous rencontrer. Cependant, J. ne tient pas à se ranger sous une catégorie d'« intellos précaires » préexistante, utilisée comme une classe logique, ni à se considérer comme « représentatif », au même titre que d'autres, du phénomène social désigné par cette expression. Sa position est celle de revendiquer un statut de porte-parole ou de représentant autonome. En effet, une fois l'objet de l'enquête assimilé aux « intellos précaires », et une fois que J. a mis en avant son caractère « allégorique » au sein de cette catégorie, il conteste et révisé cette représentation publique, qu'il se permet d'ailleurs de décomposer, en distinguant les moments où il a été plus ou moins « intello » et plus ou moins « précaire ».

Pour prendre cette liberté, il s'autorise de l'expérience ancienne et consciente qu'il a faite de la condition que prétend décrire le livre. En effet, il s'efforçait de la « conscientiser » avant sa mise en forme par les Rambach, par exemple en militant au sein du CARGO¹⁵⁸¹. « Précaire » pendant l'essentiel de sa vie adulte, il peut prétendre être une sorte de modèle original d'« intello précaire », en mesure d'évaluer l'essai du même nom par rapport à sa propre expérience. Cette expérience présentait déjà, bien avant la parution des *Intellos précaires*, le caractère d'une performance autour de ce thème, reconnue par un public, comme l'ont relevé ses amis lorsqu'ils lui ont dit qu'il venait de se faire « piquer [s]on sujet ». J. se décrit en effet « comme un poisson dans l'eau » au sein d'une effervescence collective où les questions culturelles se mêlaient au mouvement altermondialiste, ce qui à la fois le mettait en contact avec des modes de vie et des expérimentations sociales collectives (la frange la plus artiste des squats, les cantines autogérées, etc.), et validait la représentation qu'il en performait. Tête d'affiche pendant quelques temps d'un mouvement politique, chroniqueur à la radio, il était également, laisse-t-il entendre, le représentant notoire d'un style de vie. Il est donc habitué à conférer – et à voir conférer – à son individualité une signification collective, surtout en ce qui concerne la précarité des créatifs. Voilà pourquoi il ne s'en remet ni au livre des Rambach, ni au cadre de l'enquête sociologique pour opérer les passages entre l'individuel et le collectif, allant jusqu'à faire varier les collectifs qu'il présente comme les horizons de son individualité.

1581Le Collectif d'Agitation pour un Revenu Garanti Optimal est avec AC ! (Action contre le Chômage) un des groupes qui jouent un rôle d'intermédiaires, dans certains parcours militants, entre les mouvements de chômeurs des années 1980 (voir chapitre 3) et les mouvements d'intermittents des années 2000 (Xavier Cretiez et Isabelle Sommier (dir.), *La France rebelle. Tous les mouvements et acteurs de la contestation*. Paris, Michalon, 2006 [2002], pp. 327 sq.).

1.1.4 Les représentations de groupes utilisées par J.

J. investit des enjeux importants dans plusieurs noms de groupes sociaux. Il utilise non seulement les « intellos précaires », mais aussi le terme de « bobo » (abréviation de « bourgeois-bohème ») pour désigner ce vers quoi, pendant un moment, il évoluait, et qu'il associe à la « culture de l'argent » de la Mairie socialiste de Paris. Puis, vers la fin de l'entretien, il se rallie à la catégorie des « créatifs-culturels ». Ces quelques expressions suffisent pour évoquer tout un essaim de catégories entrées en circulation à la fin des années 1990 et pendant les années 2000, et partageant l'ambition de décrire des groupes sociaux à venir, ou « émergents ». Leur foisonnement est intense au croisement de deux séries de caractéristiques : d'une part des statuts qui s'éloignent du salariat stable au profit de formes alternatives de vie professionnelle, que celles-ci soient qualifiées de « précaires », voire de prolétarisantes (le « précariat »), ou de libératrices (« les nouveaux travailleurs du savoir »), et d'autre part l'exacerbation de caractéristiques intellectuelles (« le nouveau prolétariat intellectuel »), cognitives (le « cognitariat »), créatives (la « classe créative »), etc.

Il est sans doute significatif que, parmi cette série de groupes présumés émergents susceptibles de décrire son absence de relation salariale stable aussi bien que ses aspirations culturelles, J. ait mobilisé précisément les « intellos précaires », les « créatifs-culturels », et, pour s'en démarquer, les « bobos ». Ces notions attirent l'attention sur certaines caractéristiques de J. ; inversement, le fait que J. s'en saisisse peut éclairer certaines de leurs propriétés. Par exemple, elles partagent toutes les trois un certain éloignement à l'égard du monde universitaire¹⁵⁸², ce que n'ont pas manqué de relever des interviewés plus diplômés que J., comme Anthony, sociologue consultant titulaire d'un DEA, qui trouve que les « intellos précaires » sont « un concept un peu mou, c'est comme le concept de bobo ». Cette faible légitimité universitaire reflète ici celle de leur usager : le titre scolaire le plus élevé de J. est une licence en sciences sociales obtenue dans des conditions ambiguës, un travail de validation jugé exceptionnel par un enseignant ayant compensé les défaillances dans d'autres matières.

Outre la distance au monde scolaire, ces représentations sont en affinité avec J. dans la mesure où elles relèguent à un second plan l'identité professionnelle, au profit d'une appréhension synthétique

1582 Les auteures des « intellos précaires » sont éditrices et essayistes, les « bobos » ont été décrits par un éditorialiste conservateur au *New York Times*, tandis que les « créatif-culturels », conçus aux États-Unis dans les années 1990 par un sociologue et une psychologue à tendance *new-age*, sont relayés en France par un éditeur méridional, Yves Michel. Ce qui n'est pas le cas de toutes celles que nous avons mentionnées : le « précariat » est associé (abusivement selon nous) au nom d'un grand sociologue (Robert Castel), les « nouveaux travailleurs du savoir » donnent matière à publication scientifique dans les revues de gestion, etc.

des conditions, du mode de vie et des valeurs. Or, l'appartenance professionnelle de J. est indéfinie : dépourvu de formation spécialisée, vendeur d'espace publicitaires par recommandation familiale, entré en journalisme en vertu de ses engagements militants, collaborateur d'élus de temps à autres, longtemps abonné aux « petits boulots » et prêt à y revenir faute de mieux : autant d'activités interchangeables au service de valeurs (vivre pour la politique) et d'un style de vie. J. est « intello précaire » plutôt que journaliste, même « pigiste », ou plutôt que « conseiller politique », puisqu'il est entré dans ces deux champs professionnels de façon improvisée (« une histoire de fesses »), s'y est formé sur le tas, et puisque ses chances dans chacun de ces domaines n'ont rien à voir avec la progression régulière et prévisible d'une carrière. Il se caractérise davantage par sa « précarité », par ses valeurs (de « créatif-culturel ») ou par son mode de vie (qui a failli être celui d'un « bobo »), que par l'inscription déterminée dans un métier.

Enfin, ces représentations ont en commun de relever d'un champ de production particulier, qui recouvre précisément celui où J. mène indistinctement ses activités professionnelles, militantes et ses sociabilités amicales. Elles sont en effet de même facture que les productions de ces univers ; leur maniement correct ne nécessite pas de connaissances spécialisées (droit social, statistiques, histoire, etc.), mais une simple familiarité avec des thématiques culturelles et politiques. Dépourvues de tout accrochage à une forme inscrite dans le droit (à l'exception notable des « intellos précaires », la notion de « précarité » étant couramment rapportée à des statuts d'emploi, c'est-à-dire au droit du travail), ces catégories sont sans prise sur les administrations publiques ou privées dans la mesure où celles-ci fonctionnent dans des termes ayant fait l'objet d'une codification juridique. Sans pertinence gestionnaire, ni légitimité du point de vue des styles de scientificité les plus proches du langage administratif, ces représentations stylisées permettent essentiellement la manipulation d'intérêts symboliques ou expressifs. Elles correspondent en cela à la situation de J., qui n'a pas atteint les positions de pouvoir auxquelles ses actions d'éclat militantes des années 1990 auraient pu le conduire, et dont l'activité militante et professionnelle consiste à manipuler des symboles et des « principes » susceptibles de mobiliser un public indéterminé plutôt qu'à exercer une autorité déterminée de pouvoir ou d'expertise.

1.2 Les répertoires du récit de soi comme « précaire »

Les ressources que J. trouve à sa disposition pour construire sa présentation de soi comme « précaire » ne sont pas seulement propres à son parcours, avec ses expériences politiques et ses familiarités journalistiques. De plus, elles ne servent pas seulement à sublimer la part d'« échecs » et

de risque d'échec que comporte sa trajectoire, puisque J. les articule à différentes causes collectives, parmi lesquelles il se positionne.

1.2.1 Précarités déplorables, précarité élective

À la fin de l'entretien, lorsque nous l'interrogeons sur son rapport au livre des Rambach, J. se souvient de l'avoir « adoré » et d'y avoir vu une grande utilité « en termes militants ». Il critique pourtant la cause à laquelle la catégorie est associée. Dans les propres termes de J., il s'agit de distinguer différentes façons de « fai[re] bouger les choses », articulées à différentes entités sociales : aux « intellos précaires » la « déploration de la précarité » et la « revendication gnangnan des droits », tandis que l'idée de « créatifs-culturels », sous laquelle il préfère se ranger, se prêterait davantage à un « militantisme joyeux » de sujets riches de leur liberté et de leur créativité. Ces déclarations impliquent l'opposition entre des précarités déplorables et une « précarité élective »¹⁵⁸³.

Au cours de l'opération où J. se démarque du mode de fonctionnement politique qu'il prête à l'idée d'« intello précaire », le terme de précarité joue un rôle de pivot, en étant investi successivement de plusieurs sens, jusqu'à un point extrême où ce terme est sur le point d'être rejeté. On pourra distinguer trois acceptions que J. lui donne tour à tour :

- 1/ La précarité telle que J. perçoit son sens dans *Les Intellos précaires* comme objet de « déploration » et de « revendications » « précise[s] », portant sur des « droits » spécifiques (une précision qu'il faut surtout comprendre comme revendication déterminée correspondant aux intérêts de groupes professionnels déterminés, ce qui entre en tension non seulement avec les idées de J., mais encore avec sa situation). On y reconnaît la problématique des droits des travailleurs.
- 2/ De cette première acception, qui ne fait qu'explicitier le style politique correspondant selon lui à la notion d'« intello précaire », J. dérive vers une seconde, la « vraie précarité », celle de classes populaires privées de tout, et en attente d'assistance. Être précaire signifie ici en premier lieu : avoir besoin d'être aidé par d'autres. Cette précarité revient donc à une inaptitude (au moins momentanée) à l'autonomie. La dérive, dans le discours de J. entre le premier sens de la précarité et celui-ci ne fait que réactiver une des tendances l'histoire de la

1583 On emprunte cette expression à Pierre-Michel Menger, qui évoque la « précarité élective du professionnel sans attaches organisationnelles » dans *Portraits de l'artiste en travailleur* (Paris, Seuil, coll. République des Idées, 2002, p. 80). Bien que J. soit très loin de s'identifier à la figure du professionnel créatif flexible dessinée dans cet ouvrage, l'expression est utile pour reformuler l'opposition qu'il pose entre différentes sortes de précarités.

notion, celle du glissement entre d'une part une critique sociale inscrite dans l'opposition entre capital et travail, et d'autre part une perspective caritative de lutte contre la pauvreté, relevant de la « politique de la pitié »¹⁵⁸⁴.

Ces deux premières acceptions de la précarité ont en commun, à travers le fait de « râler », la « déploration » ou le « besoin », d'être exclusivement, dans discours de J., des manques, des négativités. De plus, elles pointent vers des relations sociales particulières : se joindre à une mobilisation collective, recevoir une assistance. Face à ces deux premières déclinaisons pratiques de la précarité, J. hésite entre récuser totalement le terme (« moi je veux pas approcher la question sous l'angle de la précarité »), et le revendiquer pourvu qu'il l'ait infléchi en un sens plus positif ou, au moins, ambivalent.

- 3/ C'est ce qu'il esquisse vers la fin de l'entretien, lorsqu'il se réfère aux « Oiseaux de passage » de Brassens et à leur liberté pour conclure « qu'il y a un peu de ça dans la précarité ». De même, plus haut, lorsqu'il déclarait : « il y avait un rapport à la liberté, à l'indépendance, à l'autonomie, même à la précarité que je choisisais toujours finalement », ou bien « la précarité pour moi est liée aussi à un souvenir de bonheur globalement », et surtout lorsqu'il implique que son entrée en précarité a été délibérée : « j'ai commencé à essayer de vivre comme intello précaire ». Éléments autobiographiques et représentations collectives convergent ici pour conférer à la précarité une nuance positive, voire désirable. Mais elle ne perd pas totalement son sens de difficulté ou d'épreuve (« c'était galère en même temps »). Par conséquent, l'attraction dont elle fait ici l'objet, à rebours de ses significations les plus admises, suppose un individu lui-même doté de caractéristiques rares, voire supérieures. C'est aussi à la lumière de ce retournement de l'idée de précarité qu'il faut comprendre les oxymores comme « moi, ça a toujours été une précarité luxueuse ». Ainsi, lorsqu'il déclare : « j'ai jamais été trop dans la déploration de la précarité », J. ne veut pas dire qu'il n'a pas eu lieu de déplorer la précarité faute de l'avoir connue, mais que, la précarité dont il a fait l'expérience étant la contrepartie d'« une vie bien plus intéressante », plus libre et plus authentique, elle ne saurait être déplorée.

1584 Luc Boltanski, *La Souffrance à distance. Morale humanitaire, médias et politique*, Paris, Gallimard, 2007 [Métailié, 1993].

1.2.2 La précarité-liberté et le répertoire symbolique de la bohème

Il ne va pas de soi que J. parvienne à imprimer de façon crédible un tel renversement électif aux significations de la notion de précarité, qui sont bien, et lui-même ne l'ignore pas, massivement paupérologiques ou liées aux conflits du travail peu qualifié¹⁵⁸⁵. Au bout de trois décennies d'usage public courant, la notion de précarité présente une solide inertie, et un acteur individuel ne peut disposer à sa guise de son sens, sous peine d'être inaudible. Cependant, lorsque J. tente de faire porter à cette notion, dans son propre cas, des connotations désirables, voire élitistes, il n'est ni seul ni démuné.

Dans le discours de J., nous reconnaissons en effet un « patrimoine commun de stéréotypes »¹⁵⁸⁶ ancien et bien établi, celui de la « vie de bohème ». J. utilise le terme, en passant (« disons que la bohème pour moi c'était vraiment du bon côté, aussi »). Mais surtout, il puise largement parmi ses *topoi* les plus emblématiques : la « chambre de bonne », la disponibilité amoureuse, le positionnement professionnel indécis, *a fortiori* si c'est entre la politique contestataire et le journalisme, la vie « au jour le jour », les « problèmes de thune », les expédients comiques pour gagner un peu d'argent (vendre le bulletin paroissial). Ces traits typiques de la bohème qui saturent le récit de J. sont encore accentués par son usage, pendant l'entretien, d'une pipe en porcelaine, accessoire traditionnel des artistes et des penseurs depuis le mouvement romantique.

Les *topoi* de la bohème sont différentes façons de mettre en scène des tensions sociales intenses, comme le rapport ambivalent entre les contraintes d'une vie matérielle chancelante, et la liberté poétique ou politique dont elle pourrait être la condition. C'est précisément une des tensions centrales dans le récit de J. De même, la difficulté exprimée par J. à « [s]'ajouter au monde au travers d'une fonction » fait directement écho à l'incertitude morale ouverte par la Révolution de 1789 entre le développement désormais formellement légitimé des aptitudes personnelles d'une part, et d'autre part les impératifs d'utilité collective représentés par une division du travail qui

1585 Voir par exemple le volume publié par l'association ATTAC : *Travailleurs précaires, unissez-vous !* (Paris, Mille et une nuits, 2004), où Évelyne Perrin, l'animatrice du réseau « Stop-Précarité », illustre la « Révolte des précaires » par les luttes de la restauration rapide et des chaînes de commerce.

1586 Pour reprendre l'expression utilisée par Luc Boltanski à propos des ressources symboliques qui s'offrent à « M. » dans son récit de soi comme « cadre » (*op. cit.*, p. 23).

limite sévèrement les possibilités de développement ouvertes à la plupart des individus¹⁵⁸⁷, la bohème jouant d'après Jerrold Seigel un rôle de laboratoire social par rapport à cette incertitude¹⁵⁸⁸.

Au-delà d'un moment fondateur au milieu du 19^e siècle, l'imaginaire de la vie de bohème perdure à travers les produits et sous-produits (comme les biographies d'artistes) des mondes artistiques, et figure en bonne place parmi les poncifs de « la vie d'artiste »¹⁵⁸⁹, dont J. a toutes les raisons d'être familier. L'imaginaire de la bohème est encore directement perceptible dans différentes formes artistiques, comme par exemple l'allégorie des « Oiseaux de passage », chantée par Georges Brassens dans les années 1960 d'après un texte original de la fin du 19^e siècle¹⁵⁹⁰. Il s'offre à J. comme une ressource de mise en forme de son itinéraire biographique, lui permettant d'en conjurer les interprétations les plus décourageantes. Certains éléments du parcours de J., comme son origine sociale élevée, ou d'un autre côté son faible niveau de diplôme ainsi que ses problèmes d'argent auraient en effet pu tirer son récit dans d'autres directions : vers un récit de chute sociale axé sur le rapport malheureux aux origines familiales, ou vers la chronique d'un quotidien confronté à la pénurie. Mais ces éléments sont ici pris dans une constellation qui ne trouve son unité qu'au regard des schèmes de l'imaginaire bohème. Ainsi, ce répertoire symbolique permet à J. de présenter ses longues années de « précarité » comme une expérience volontaire et libératrice, et non comme une adversité dont il aurait été la victime, ou comme un échec.

1.2.3 La précarité-injustice et la cause des créatifs précaires

La bohémianisation de la précarité permet bien à J. de requérir une reconnaissance en tant que précaire, mais la valorisation de sa précarité comme expérience de l'autonomie, choisie et re-choisie à chaque « position sociale » refusée, pourrait entrer en tension avec sa capacité à servir de support à des revendications ou plus largement à des actions collectives. En effet, les torsions imprimées à

1587Le passage célèbre de *La Division du travail social* où Durkheim stigmatise la figure du « dilettante » indique la position qu'occupe la sociologie, depuis sa fondation, face à l'objection que l'imaginaire de la bohème adresse à la division du travail – et par conséquent face à la posture existentielle de J. : « Nous éprouvons de l'éloignement pour ces hommes dont l'unique souci est d'organiser et d'assouplir toutes leurs facultés, mais sans en faire aucun usage défini et sans en sacrifier aucune, comme si chacun d'eux devait se suffire à soi-même et former un monde indépendant. Il nous semble que cet état de détachement et d'indétermination a quelque chose d'antisocial. L'honnête homme d'autrefois n'est plus pour nous qu'un dilettante, et nous refusons au dilettantisme toute valeur morale ».

1588Jerrold Seigel, *op. cit.*

1589Pierre Bourdieu, « L'invention de la vie d'artiste », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°2, 1975, pp. 67-93.

1590Le texte de cette chanson, un poème de Jean Richepin, s'organise autour de l'opposition entre deux groupes d'oiseaux, ceux de la basse-cour, et ceux « de passage », sauvages. Écrit à propos de la lutte entre le peuple des communards et le parti versaillais, il reprend des termes qui évoquent aussi bien la relation, plus souvent prise en charge par les artistes, qui les oppose au monde bourgeois.

l'idée de précarité sont étroitement liées aux actions différentes qu'appellent ses différents sens. Si l'on suit J., la précarité « vieux PC » des « intellos précaires » façon Rambach appelle une démarche de mobilisation collective sur la base des appartenances professionnelles (« je râle pour avoir des droits »). La précarité en question doit être combattue au moyen de revendications « précises », appuyées sur le « Code du travail ». On comprend que J., qui ne présente qu'une partie des attributs du professionnalisme, ne s'y reconnaisse pas. Il en souligne la valeur péjorative en la rapprochant de la « vraie précarité » des « pauvres pauvres » : dans les deux cas, les situations sont clairement négatives.

Cependant, une force de cette négativité est d'appeler des actions transformatrices. Droit ou besoin, la privation que désigne la notion de précarité exige une action¹⁵⁹¹. Qu'en est-il lorsque la précarité se bohémianise ? Elle peut alors se prévaloir d'une activité, d'une contribution spécifique à la vie sociale, pour exiger une rétribution ou un soutien. C'est ce que fait J. en métamorphosant à nouveau le collectif dont il se réclame pour se ranger cette fois-ci parmi les « riches qui ne débouchent pas », en une formule qui insiste sur la « riche[sse] culturelle » dont ils sont les porteurs et les diffuseurs (des « idées nouvelles », des « activités associatives, culturelles, militantes », « autre chose que le système marchand »). Or, non seulement cette « activité qui est quand même assez intense », ne reçoit guère de rémunération en retour, mais encore, elle est niée et méprisée lorsque les précaires créatifs que J. décrit sont perçus comme « le chômeur glandeur qui fout rien ».

Qui est victime de cette situation ? Non seulement les « riches qui ne débouchent pas », qui sont humiliés et « galère[nt] », mais encore tous ceux qui pourraient bénéficier de l'« activité » dont ils sont prodiges, et qui reste empêchée et retenue par la nécessité d'assurer en priorité leur subsistance. L'argument est qu'ils pourraient apporter bien davantage si leurs conditions précaires ne les empêchaient pas de « percer ». La précarité n'est donc plus ici à combattre pour elle-même, en tant que souffrance, mais au nom des forces créatives qu'elle comprime. Ce ne sont plus seulement les précaires qui sont marqués par le manque, mais aussi la société qui souffre d'être privée de leur pleine contribution (« La notion de précarité, ça pourrait vouloir dire celui [...] qui manque à la société aussi »). La nature de cette contribution empêchée reste dans l'ombre. On dispose pourtant de pistes pour compléter les ellipses de l'argumentation de J. et en identifier les ancrages historiques.

Une première piste est le mot de « créativité ». Définir l'activité des « riches qui ne débouchent pas » comme « créativité » permet à J. de souligner que lui et ses pareils ne sont pas moins créatifs que les « créateurs d'entreprises », et qu'ils pourraient bénéficier à ce titre d'un peu du soutien

1591 *La Souffrance à distance*, déjà cité plus haut, élucide la manière dont le spectacle de la souffrance appelle l'action.

réservé à ces derniers. Ce parallélisme avec les chefs d'entreprise peut être tiré plus loin. Si la contribution des précaires créatifs est d'ordre économique, l'argumentation de J. pourrait s'inscrire dans la lignée du progressisme marxiste, comme expression de forces productives nouvelles comprimées par un état obsolète des rapports de production. La créativité étant réputée indispensable au fonctionnement économique dans le cadre d'un capitalisme renouvelé, les créatifs non rétribués pourraient arguer de leur utilité économique pour étayer des revendications¹⁵⁹².

Une deuxième piste découle du mot « richesse(s) ». Ce mot a été investi par le mouvement « anti-utilitariste » et anti-économique développé de longue date, par exemple, par le MAUSS (Mouvement Anti-Utilitariste en Sciences Sociales)¹⁵⁹³. Cette seconde option semble plus en affinité avec J., en particulier avec sa reprise de la catégorie de « créatif-culturel ». Ne s'agit-il pas, en effet, d'apporter par la créativité « autre chose que le système marchand » ? L'option de l'économie créative évoque plutôt des couches sociales engagées dans l'innovation technologique et dans les réseaux informatiques, ou au moins celles dont l'inscription dans l'économie marchande est la plus patente. Les questions posées sont alors, comme dans les ouvrages de McKenzie Wark¹⁵⁹⁴ ou Yann Moulier-Boutang¹⁵⁹⁵, celles des répartitions de bénéfices entre producteurs individuels et grands groupes privés, dans une problématique de l'exploitation qui n'est pas au premier plan dans le discours de J. Le cadre anti-utilitariste est plus proche des politiques publiques sociales et culturelles, du secteur associatif, et d'une problématique civique d'entretien du lien social. Il semble donc mieux correspondre à l'univers de J.

On peut aussi rattacher l'argumentation anti-utilitariste de la libre créativité et du tissage du lien social à un moment politique bien précis : celui des stratégies de compromis qui sont intervenues à l'issue des tensions sociales de la décennie post-1968. La stratégie dualiste envisagée dans des rapports de prospective¹⁵⁹⁶ consistait alors à concéder aux « marginaux » et aux adeptes du « travailler autrement » un espace, celui d'un tiers-secteur à discipline souple, ni tout à fait étatique ni ouvertement capitaliste, où la libre créativité individuelle et le soin du lien social pourraient se développer à condition de s'accommoder de ressources économiques faibles et de ne pas rompre radicalement avec la demande marchande ou la commande publique. De ce point de vue, la précarité aride dont J. fait l'expérience, avec ce qu'elle comporte d'incertitudes, de « galères » et de pauvreté, apparaît comme une rupture de ce compromis, puisqu'elle empêche « ceux qui ont fait le

1592 Voir chapitres 4 et 7.

1593 Voir par exemple Alain Caillé, 2012, *De l'idée même de richesse*, Paris, La Découverte.

1594 McKenzie Wark, *Hacker-Manifest*, New York, C.H.Beck, 2005.

1595 Yann Moulier Boutang, *Le capitalisme cognitif: la nouvelle grande transformation*, Paris, Éditions Amsterdam, 2008.

1596 Voir supra, II, ch. 2.

choix d'une démarche culturelle » de « porter [leurs] projets » en conciliant harmonieusement leur émancipation individuelle et leur contribution à l'inventivité collective. D'où la revendication que J. fait sienne d'un « revenu d'autonomie » ou « revenu universel de base » qui permettrait de soutenir les activités créatives des « riches qui ne débouchent pas » sans qu'ils doivent passer nécessairement par la médiation d'un professionnalisme ajusté aux formats dominants, ni jouer le jeu des concurrences pour « percer ».

Le revenu universel garanti serait en quelque sorte un renouvellement du compromis dualiste, réclamé par une aire sociale dont J. se fait le porte-parole, composée d'acteurs de la culture, de la vie associative et de la politique, plutôt peu professionnalisés, qui se sentent atteints par le sous-emploi et menacés d'éviction. On peut rattacher ce sentiment, que J. n'invente pas même s'il est impossible de le localiser précisément, à des évolutions structurelles telles que le durcissement de la concurrence pour les postes, entre des prétendants de mieux en mieux armés, ou l'augmentation des prix des logements relativement à celle des salaires¹⁵⁹⁷, durement subie par ceux qui doivent concilier un fort besoin de centralité urbaine avec des revenus faibles et irréguliers. Cette revendication intéressera moins les acteurs, dont J. s'est démarqué à plusieurs reprises au fil de l'entretien, qui se seraient ajustés à une autre définition de la culture ou du monde associatif : celle de secteurs économiques concurrentiels, où l'échec sanctionne un déficit de talent ou de professionnalisme. Ni non plus ceux, travailleurs indépendants ou en salariat mobile, qui se sentent soutenus par les régulations professionnelles telles que les diplômes d'écoles spécialisées et les tarifs conventionnels. Le rôle de la revendication du revenu garanti dans le discours de J. est de figurer une multitude indéfinie d'alliés potentiels, voire de destinataires dans le combat personnel qu'il livre pour trouver « une situation qui [lui] permette de porter [ses] projets » tout en restant en dehors des « position[s] acquise[s] ». Cependant, ce potentiel de force collective réside plus particulièrement dans une région de l'aire du travail culturel précaire.

Conclusion

Pour comprendre la manière dont J. investit l'entretien, il a fallu parcourir avec lui bon nombre des thèmes que notre recherche a abordés. Il offre donc une articulation idéale entre l'enquête par

¹⁵⁹⁷Louis Chauvel, 2010, *op. cit.*, p. 110.

entretiens et les démarches constructivistes et génétiques des parties précédentes, d'où la position de seuil dans lequel nous l'avons placé. La position qu'il occupe dans notre enquête est à la fois nécessaire et paradoxale :

- Nécessaire au sens où J. remplit de façon remarquable une possibilité appelée par la démarche d'enquête : celle où l'interviewé se comporte comme un porte-parole actif du groupe social étudié par le chercheur, ou du moins d'une certaine interprétation de ce groupe. En effet, mettre au cœur de la démarche d'enquête la relation entre l'individu et une entité collective qui présente un aspect revendicatif, c'était inviter l'interviewé à construire lui-même ce rapport. J. est celui qui a usé de cette possibilité de la façon la plus aboutie.
- Mais pour cette raison même, J. tient dans l'enquête une position paradoxale : en organisant sa présentation de soi dans l'horizon de son identité sociale d'« intello précaire » emblématique, J. se singularise parmi nos interviewés. Le récit de J. ne porte pas seulement sur son parcours individuel, mais sur l'histoire de son rapport à des groupes sociaux du type de celui des « intellos précaires » ; ce qu'il raconte est qu'il a vécu, de longue date, avec cette question, n'ayant pas attendu le livre des Rambach, ni *a fortiori* de rencontrer notre enquête, pour se la poser. Lorsqu'il se présente comme un « intello précaire » ou lorsqu'il travaille la notion de « précarité » pour y loger ses intérêts expressifs, il se distingue de tous ceux et celles qu'il classerait vraisemblablement avec lui dans ces catégories, mais qui ne s'engagent pas ou peu dans le maniement des collectifs au sein desquels ils pourraient figurer, et ont laissé le sociologue se débrouiller tout seul avec la catégorie dans laquelle il les classait. Autrement dit, le zèle de J. à s'identifier activement à l'objet de l'enquête le met paradoxalement à part au sein de celle-ci.
- Une singularité supplémentaire s'y ajoute : le discours de J. est le seul au sein de l'enquête à avoir développé une conception des précaires intellectuels, ou, comme il dit plutôt « créatifs », comme force collective potentielle. En cela, même s'il relève aussi partiellement de la problématisation de la précarité comme évasion par rapport à l'aliénation du travail régulier, J. est surtout le principal point dans lequel affleure la question des précaires comme classe à faire. L'attachement de J. à cette perspective, symbolisée chez lui par le thème du revenu garanti, permet d'ailleurs de souligner qu'il ne rencontre pas les appuis nécessaires pour la convertir en une force politique.

Cependant, l'isolement de J. n'est pas total. D'autres interviewés s'engagent, bien que dans une moindre mesure, dans un jeu similaire de positionnement par rapport à la « précarité » des « intellectuels » ou par rapport à d'autres catégories qui peuvent prétendre regrouper plus ou moins

les mêmes personnes. Les comparer à J. peut aider à rapporter sa virtuosité dans la présentation de soi comme « intello précaire » à des conditions sociales qui le situent au lieu de le singulariser. On verra que l'expérience de l'ambivalence, que J. tâche de conjurer en multipliant les groupes auxquels il se réfère, ne lui est pas absolument propre.

Le « roman d'un intello précaire »¹⁵⁹⁸ produit par J. laisse penser que son fort engagement dans la mise en relations des représentations de groupes sociaux et de ses données biographiques a à voir avec son sentiment d'être mal subsumé par les catégories opératoires auxquelles il peut le plus facilement prétendre. On a vu que cette indétermination était liée à son origine sociale, à la fois très supérieure et très confuse, de sorte qu'elle ne fait pas endosser à J. un mandat de reproduction sociale bien déterminé, mais le laisse plutôt démuni pour résoudre la question de ce qu'il devrait devenir. J. présente ensuite un parcours professionnel heurté, bancal, non-linéaire. Il répète au fil de son récit qu'il est mal calibré pour les épreuves qu'il rencontre, qu'il a « du mal à [s]'ajouter au monde au travers d'une fonction ». Il se dirige de préférence vers des épreuves, celles de la politique et du journalisme, qui lui semblent suffisamment indéfinies pour lui laisser exprimer une constellation de caractéristiques, de désirs et d'aptitudes à laquelle les compétitions les plus tendues ne laissent aucune chance. Mais ces univers exigent une spécialisation et des logiques d'action qu'il ne maîtrise pas, et l'ont rejeté. La cause des précaires créatifs dont il se fait le porte-parole, et dont les « intellos précaires » ne sont qu'une expression imparfaite, est alors un moyen d'esquiver les jugements méritocratiques qui verraient dans ses difficultés présentes le dévoilement de sa (non-)valeur réelle, et de défendre son indétermination sociale comme richesse potentielle et source d'alternative politique plutôt que comme un défaut face aux épreuves dominantes d'identification et de qualification professionnelle qui lui sont défavorables¹⁵⁹⁹.

1598Titre d'une version préliminaire de ce sous-chapitre.

1599Dans ce commentaire, on s'est efforcé de décrire l'indétermination de J. tout en suspendant la réprobation dont elle ferait l'objet depuis les philosophies sociales de sociologues classiques comme Durkheim ou Bourdieu, assises l'une sur un concept d'intégration et l'autre de détermination. Voir plus haut, la discussion à partir de *L'Exil du Précaire*.

2. LA CAUSE DES « INTELLOS PRÉCAIRES », RALLIEMENTS ET DIVERGENCES

Introduction

Comme J., une dizaine d'interviewés (et surtout d'interviewées) ont mobilisé, au cours de l'entretien, ou parfois dès le moment de la prise de contact, la catégorie d'« intello précaire ». Celle-ci semble parfois avoir joué pour eux, et en l'occurrence surtout pour elles, un rôle d'« opérateur de conversion et d'authentification »¹⁶⁰⁰, suscitant un « nouvel éclairage sur leur biographie », à la manière de certains intermittents du spectacle découvrant le mot d'ordre « intermittents et précaires » lors du mouvement de 2003-2006, et qui par la suite « relisent tous les événements de leur biographie à travers le prisme de la précarité »¹⁶⁰¹. Mais, pas plus que la conjonction des « intermittents et précaires », celle des « intellectuels précaires » ne présente une grande stabilité, comme on l'a déjà vu à propos de J. qui conteste la catégorie aussi vivement qu'il se l'était appropriée. Nous allons voir que les moments d'identification aux « intellos » ou « intellectuels » « précaires » débouchent rapidement sur des auto-catégorisations sociales ou sur des argumentations qui divergent des propositions contenues dans le livre des Rambach, et s'écartent de leur ambition de fonder un groupe d'intérêt¹⁶⁰².

1600 Nous empruntons cette expression au texte de Gildas Renou sur le rôle du poème de Morvan Lebesque « La découverte ou l'ignorance » dans les conversions régionalistes d'étudiants rennais (in Muriel Surdez, Michaël Voegtli, et Bernard Voutat, *Identifier - S'identifier: À propos des identités politiques*, Genève, Antipodes, 2010, p. 120).

1601 Jérémie Sinigaglia, 2012, *op. cit.*, p. 118-119.

1602 Au sens, délibérément non-défini, de la synthèse de Michel Offerlé : *Sociologie des groupes d'intérêts*, Paris, Monchrestien, 1998.

2.1 S'identifier à une figure, s'inscrire dans une cause

2.1.1 *Se ranger dans une identité collective*

Plusieurs interviews comportent des éloges chaleureux des *Intellos précaires* et de leurs auteures, et font référence à la lecture de cet ouvrage comme à un moment lumineux de reconfiguration par les interviewés du sens de leur position l'espace social. Il s'agit essentiellement de femmes ayant dépassé la trentaine.

- Ainsi, pour Jenny, 34 ans, intervenante en formation continue en statut d'auto-entreprise, par ailleurs très investie dans une série de projets artistiques personnels, les auteures de cet essai sont « deux nanas vachement bien, leur livre d'ailleurs était très chouette à lire parce qu'on se dit bon on est pas seul, ça correspond à une réalité, on arrive à dresser le tableau ».
- Mirabelle, pigiste de 34 ans, en cours de glissement du journalisme proprement dit vers la communication, raconte que la lecture des *Intellos précaires*, à l'époque où, ayant déjà fait quelques stages dans des groupes de presse, elle était élève en grande école de journalisme, l'a « beaucoup marquée » et qu'elle « aime beaucoup le bouquin ». Elle s'y était « complètement retrouvée » elle-même ainsi qu'« une flopée d'amis ».

Delphine, 39 ans, pigiste en presse professionnelle spécialisée et hôtesse d'accueil intérimaire, demande à l'intervieweur, en cours d'entretien, s'il a lu « *Les Intellectuels précaires* ». Elle dit avoir découvert l'essai des Rambach par l'intermédiaire d'un ancien camarade de promotion du CELSA qui avait estimé qu'elle relevait de cette catégorie, ce que Delphine confirme : « je me suis retrouvée dans pas mal de critères ». Revenant sur le moment de la lecture, elle déclare : « franchement j'avais trouvé ça jouissif, je me reconnaissais totalement dans certaines descriptions ». Elle avait dit plus tôt, en réponse à la consigne de lancement de l'entretien, que « ce qu'on peut appeler "intellectuel précaire", ça me va très bien ».

Nous allons développer davantage le cas de Charlotte, 41 ans, préparatrice de copie et relectrice dans l'édition, qui illustre bien cette figure d'identification au moins dans un premier temps sans réserves. Fille d'un « ingénieur technico-commercial » non-bachelier, elle étudie la littérature à l'université, et entreprend une thèse qu'elle ne finit pas. Elle se dirige alors vers le secteur professionnel de l'édition. Une « période noire » de « galère » s'ouvre, faite de stages épisodiques et de recours au RMI. Elle doit retourner vivre chez ses parents. Un dispositif d'insertion lui finance

une formation d'édition : « ça m'a vraiment mis le pied à l'étrier et depuis ce moment j'ai toujours eu du travail », suffisamment pour assurer son indépendance. Elle fait aussi bien des remplacements de CDD pour des maisons d'édition, que de la « préparation de copie » externalisée. Cette situation lui convient :

« j'ai jamais eu tellement envie d'avoir une vie de bureau. Donc c'est quand même en partie un choix, le statut que j'ai. Même s'il y a plein de choses qui me déplaisent dans mon statut, qui ne rendent pas la vie facile, il y a quand même une part de choix, je ne peux pas me plaindre. J'ai refusé plusieurs fois des postes ».

Un refus de poste, en particulier, a été motivé par un désaccord sur la qualité littéraire du projet. Régulièrement demandée par plusieurs maisons d'édition, elle peut se permettre cette sélectivité : « Je suis pas riche, mais je ne suis plus pauvre ». Cette sortie de la pauvreté tient à la fois à la régularité des demandes de ses donneurs d'ordre, et à un « système » étalé sur plusieurs années (« Je suis chômeuse de longue durée ! ») où les allocations de chômage jouent un rôle important (« je les ai pas mal touchées »).

« comme j'ai fait plusieurs CDD je suis inscrite au chômage, et donc encore aujourd'hui les mois où je travaille, je déclare que je travaille, et je touche rien, mais les mois où je travaille pas, mes droits sont toujours reportés ; comme en fait je travaille beaucoup, ils ont jamais pris fin, mais comme j'ai jamais un statut fixe mais toujours un statut précaire, je peux rester inscrite »

Elle compare cet usage des allocations chômage en complément d'un revenu discontinu à l'intermittence :

« je me suis un peu créé un fonctionnement d'intermittent du spectacle, ça revient un peu au même, ça fait depuis 2006 ».

Charlotte découvre *Les Intellos précaires* dès leur parution, vers la période où elle suit une formation professionnelle à l'édition : « je connaissais quelqu'un qui travaillait à Fayard qui a tout de suite pensé à moi, et qui me l'a passé, et je l'ai lu tout de suite ». Reconnue comme « intello précaire » lors de ses premières années d'insertion dans le travail externalisé pour l'édition, elle ne cesse pas d'éprouver la correspondance entre les descriptions du livre et ses expériences :

« je me suis vraiment reconnue [dans *Les Intellos précaires*] parce que tous les trucs dont elles parlent, l'administratif, les situations incroyables, les pataquès – quand on explique aux gens on a l'impression qu'on vit dans le monde de Kafka [...] j'avais l'impression de retrouver tellement de choses que je vis au quotidien »

Les embarras administratifs que Charlotte rencontre confirment alors à ses yeux la pertinence du livre. Elle s'appuie indissociablement sur celui-ci et sur sa propre expérience pour déclarer que « c'est n'importe quoi, d'un point de vue de statut social ». En sens inverse, *Les Intellos précaires* fournissent une trame interprétative qui rend saillants et significatifs des expériences que des

interviewés n'ayant pas connaissance de ce cadre n'auraient peut-être pas pensé à expliquer à l'intervieweur :

« par exemple le fait du chômage que je touche, c'est pas du tout illégal, mais normalement, si vous avez travaillé et que vous êtes pas payé le mois où vous avez travaillé, vous devez quand même déclarer aux ASSEDICs que vous avez travaillé. Ce qui est aberrant puisque vous ne pouvez pas envoyer votre fiche de paye puisque vous n'avez pas été payé, ça bloque votre chômage ».

L'essai des Rambach confère à cette expérience de court-circuit administratif une valeur exemplaire, qui lie la situation individuelle à la condition d'un groupe social et la nimbe d'un halo de force collective potentielle – un effet que l'entretien pourrait renforcer s'il contribue à démontrer la réalité de la précarisation des travailleurs intellectuels. Se « reconnaître » « intellos précaires » revient donc à organiser sa présentation de soi dans un certain cadre d'injustice. Nous allons voir que celui-ci est très présent chez les interviewées (essentiellement des femmes) qui se sont le plus clairement auto-identifiées comme « intellos précaires ».

2.1.2 Contribuer à la mise en évidence d'un tort collectif

Se reconnaître comme un(e) intellectuel(le) précaire revient souvent pour les interviewés à inscrire leur situation personnelle dans un certain cadre d'injustice, celui de la vulnérabilité particulière des travailleurs intellectuels sans emploi stable lorsqu'il s'agit de faire valoir leurs droits en tant que travailleurs désireux de bénéficier des protections attachées au statut de salarié. C'est bien sûr le cas des interviewées que l'on a déjà citées ci-dessus, qui connaissent le livre d'A. et M. Rambach et s'y reconnaissent.

Ainsi, la pigiste Mirabelle souligne l'accord entre cette lecture et sa propre expérience de la précarisation de la presse, du fait des tarifs faibles et des statuts défavorables (comme l'auto-entreprise) imposés aux non-titulaires. Pour Jenny, découvrir « on n'est pas seule dans la galère » débouche sur une prise de conscience de subir un tort en tant qu'auteure de textes littéraires et de scénarios : « c'est vraiment une dévalorisation de l'écrit en fait, c'est ça qui se passe, c'est que l'écrit est hyper mal payé. L'image par exemple c'est bien payé. La réalisation c'est relativement bien payé. Le scénario c'est pas bien payé. C'est hallucinant ». La lecture des *Intellos précaires* lui a permis d'acquiescer « le : "c'est pas normal" », c'est-à-dire la conscience d'un intérêt lésé, à défendre, ou au moins d'une non-résignation à cet état de fait.

L'anecdote que Delphine évoque pour confirmer la pertinence des *Intellos précaires* ne lui est pas survenue directement à elle, mais à une amie pigiste, à qui des commanditaires voulaient imposer une rémunération trop faible :

« j'ai une amie qui a été sollicitée pour faire six textes sur six villes en une journée pour 60 euros. Donc là elle me demande conseil, je lui dis : c'est 60 euros par texte ? Non c'est pour la journée. Je lui dis ben non tu les envoies bouler ».

En ce qui la concerne plus directement, Delphine affirme une correspondance parfaite entre ses pratiques et les principes défendus dans *Les Intellos précaires* : « je suis totalement d'accord avec leurs principes et je crois les appliquer depuis que je suis journaliste ». Delphine a montré sa volonté de faire valoir ses droits en tant que professionnelle en décidant, au bout de plusieurs années, de « [s]e battre pour [s]a titularisation » en tant que journaliste d'entreprise chez l'employeur pour lequel elle pigeait à temps très partiel. À cette occasion, elle a sollicité le soutien d'un syndicat. Cet épisode rend d'autant plus remarquable l'adhésion de Delphine au principe de la défense des droits des travailleurs intellectuels, qu'il fait ressortir la distance qui la sépare d'une culture syndicale. En effet, Delphine se distancie de ce qu'implique pour elle la démarche d'entrer en conflit ouvert avec son employeur (« j'ai pas trop l'âme d'une...[on devine le mot « syndicaliste »] » ; « Je veux pas être encartée »), et tient à rétribuer en lui offrant des crèmes de beauté la syndicaliste qui l'a aidée à faire aboutir sa revendication. Malgré cet écart culturel, Delphine associe son adhésion à une définition de soi comme « précaire » ou « intellectuelle précaire », à l'impératif de remédier aux abus qu'elle peut subir en tant que travailleuse.

On retrouve le motif de la dénonciation d'une injustice subie en tant que travailleur chez d'autres interviewés, qui ne sont pas parmi les plus investis dans l'entretien. Ainsi, Juliette, une documentaliste de 25 ans, qui venait, après de nombreux stages, d'obtenir un CDD à temps partiel au moment de l'entretien, mobilise l'expression « intello précaire » au moment de dénoncer l'exploitation dont elle s'est sentie victime en tant que stagiaire :

« Et, pour mon dernier stage, c'était chez [x]. Là, j'ai monté leur bibliothèque interne. C'est pas très compliqué. C'était assez sympa. C'était une mission assez simple. Mais, encore une fois, je me suis retrouvée en complète autonomie à être payée 300 euros. La plupart des stages, c'est des emplois déguisés ! Je me sentais compétente mais exploitée. C'est là que je pourrais m'être sentie une "intello précaire" ».

Juliette retrouve ici l'un des griefs mis en avant par les créatrices de la catégorie, puisque l'exploitation subie par les stagiaires dans le domaine culturel fait l'objet en 2001 d'une partie du livre d'Anne et Marine Rambach.

De même, Carole, une diffuseuse de spectacles de 27 ans, se sent « précaire » au sens où elle se considère mal rémunérée étant donné son niveau de compétences :

« Question : Et pour, en quelques mots, donner une sorte de jugement global sur ta situation, comment est-ce que tu la décrirais ? Par exemple, est-ce que tu dirais que tu es précaire ?

- Alors aujourd'hui, j'ai la sensation d'être précaire dans mes revenus au vu de tout ce que j'ai fait au préalable pour y arriver, parce que je pense que, et je ne suis certainement pas la seule, mais je pense qu'il y a beaucoup de gens qui sont comme moi, dans ma situation, et moi y compris : on vaut beaucoup plus que ça. Et malheureusement on n'est pas rémunéré à la hauteur de tout ce qu'on a fait, de tout ce qu'on fait.

- En terme d'études et d'expérience ?

Études, expérience et savoir faire. Moi j'ai la sensation aujourd'hui d'être quelqu'un de compétent, et [...] que ça vaut plus de 10 euros brut de l'heure. [...] Maintenant je trouve que c'est un peu se brader, avec le parcours que j'ai [...] d'accepter ce genre de formule¹⁶⁰³, moi ça m'énerve. Et ça m'énerve encore aujourd'hui quand je vois que ça fleurit partout : il y a des CUI-CAE partout, c'est devenu une mode, on ne prend plus des stagiaires, mais on prend des CUI-CAE, ça coûte le même prix qu'un stagiaire, sauf que c'est des gens qui sont compétents, qui sont formés, qui ont étudié, et tout. Le seul problème c'est qu'ils n'ont pas d'expérience, donc on part du principe qu'on peut les brader. Parce que ça, c'est une braderie. Moi ça me fait froid dans le dos, j'ai horreur de ça. Et donc ça c'est une des propositions que j'ai eues et que j'ai refusées parce que je ne voulais pas me brader, et que même si je ne gagnais pas beaucoup plus à l'époque, je trouvais ça quand même assez inadmissible de partir du principe qu'un poste de direction d'une structure culturelle, ça valait un SMIC. C'est bon quoi, merde [rire] ».

La plainte de Carole porte sur un niveau de rétribution et sur le type de statut souvent imposé dans son métier. Cependant, sa situation s'inscrit dans le cadre de l'intermittence du spectacle, qui peut occasionner d'autres griefs, comme la cause des « materalmentes », intermittentes privées de leurs indemnités le temps de leur grossesse. Cette cause, concentrée sur une disposition administrative bien précise, a organisé l'entretien avec Marlène, comédienne de 29 ans proche de la Coordination des Intermittents et Précaires¹⁶⁰⁴.

Nicolas, journaliste de 33 ans menant des enquêtes de long terme se distancie de l'expression « intellectuel précaire » parce qu'il n'est « pas sûr que ce soit très intellectuel ce qu'on fait ». Nicolas est pourtant, par ses enquêtes sur des thèmes politiquement disputés, l'un des plus proches dans notre enquête de figures « intellectuelles » au sens fort du terme. Cette distanciation par rapport aux « intellectuels » ne l'empêche pas de se rallier à la dénonciation de la « précarité » des conditions d'emploi qui lui sont imposées :

1603Un CUI-CAE, c'est-à-dire un emploi aidé, rémunéré en deçà du SMIC.

1604Au moment de l'entretien, Marlène venait de quitter Paris pour Berlin avec son compagnon infographiste et dramaturge. L'entretien a donc eu lieu par téléphone, d'où un enregistrement de mauvaise qualité qui alimite l'exploitation possible.

« [...] Y compris les éditorialistes de gauche, ils te parlent de la précarité... par exemple, sur la précarité, c'est vachement intéressant le discours des journalistes, les gros journalistes bien installés qui parlent de la précarité, même les éditeurs, ils te font des bouquins à la chaîne sur la précarité, comment la droite détruit l'emploi, etc, et toi t'es en face de la table et tu te dis "ça ferait un bon bouquin, mais ce serait bien si tu aussi tu pouvais ne pas me mettre dans cette situation-là de précarité", parce que c'est exactement ce qui se passe. Moi je me retrouve sur des trucs [...] où les gars ils sont tous salariés, moi je suis pas salarié et pas payé en ce moment, et les gars ils sont en train de débâter sur la précarité, en train de te dire que c'est scandaleux. T'as envie de leur dire "moi je vous proposerais bien un petit pamphlet sur l'auto-entreprise", parce que c'est exactement la situation dans laquelle ils me mettent. "Vous m'avez pas donné le choix, et vous me dites en plus que c'est à notre avantage mutuel, donc vous êtes vous-mêmes dans cette putain d'idéologie". La comptable m'a sorti ça une fois : "ça nous arrange tous, toi et nous". Ben je lui dis : "non, ça vous arrange vous, vous payez pas de taxes, mais moi derrière j'ai pas de sécurité chômage, j'ai pas de retraite, rien, donc vous ça vous arrange mais moi ça m'arrange pas". Ils s'en rendent même pas compte en fait, ils ont l'impression que ça arrange tout le monde ».

Nicolas souligne qu'il accomplit gratuitement un lourd travail de promotion de ses livres, en répondant aux sollicitations de journalistes de différents médias :

« y'a un truc qu'est intéressant aussi, quand tu écris des bouquins, quand tu écris des articles, t'es payé pour tes articles, quand tu écris des bouquins, tu réponds à des questions tout le temps, y'a plein de journalistes qui t'appellent, et c'est jamais payé ça ».

Bilan de ses expériences : « Y'a vraiment un vrai problème de rémunération du travail dans tous les problèmes intellectuels comme ça ». D'où le rôle capital joué selon lui par les soutiens familiaux dans la catégorie, que Nicolas finit par prendre à son compte, des « intellectuels précaires ».

Benjamin, journaliste en presse musicale, met plutôt en avant la dévaluation générale du « travail intellectuel », dans un passage où il explique comment ses parents, appartenant à des professions très intellectuelles et très supérieures, comprennent sa situation professionnelle :

« Je pense qu'il reconnaissent le vrai problème du travail intellectuel, qu'il soit précaire ou pas d'ailleurs, je trouve, c'est qu'il n'est pas reconnu à la hauteur de ce qu'il est, et c'est valable pour les chercheurs, c'est valable pour les profs, il est... du point de vue financier, il n'est pas rémunéré à la hauteur de l'effort fourni ».

La mise en avant d'une injustice frappant l'ensemble d'une catégorie conjure ici ce qui aurait autrement pu passer pour un échec personnel.

Chez Stéphane, sociologue précaire de 34 ans, le mécontentement personnel est lui aussi englobé dans un ensemble plus large, qui n'est plus particulièrement celui des « précaires », intellectuels ou non, mais celui d'une génération aux intérêts salariaux bafoués :

« je pense qu'on est dans un contexte complètement inédit, enfin inédit non parce qu'au 19e siècle, je veux dire, par rapport aux Trente Glorieuses, la période de nos parents référents et tout, où ça pouvait être dur mais là, je

vis mal des fois ce contexte où putain, on travaille, et on n'a pas l'argent, on n'a pas de sécurité, il faut se battre tout le temps pour se faire payer des clopinettes ».

L'éventail des expressions que l'on a accumulées ci-dessus montre qu'il existe une continuité entre les discours les plus dominés par la référence aux *Intellos précaires* et d'autres où cette catégorie se dilue dans « la précarité », « l'intermittence », le « travail intellectuel », une « génération », ou encore des ensembles plus vagues. Il reste que, précis ou vagues, les passages que nous avons cités montrent qu'une des manières, pour les personnes qui ont répondu à l'enquête, de s'engager dans un entretien ayant pour horizon le collectif des précaires des professions intellectuelles ou culturelles, a été de considérer l'enquête comme un appel à témoignage, où leur tâche était d'ajouter leur cas individuel à la liste des maux injustement soufferts par les membres de ce groupe.

2.1.3 La sélectivité des appels à témoignage

L'interprétation de notre enquête comme appelant à produire un témoignage tel qu'il contribue à solidifier les « intellectuels précaires » comme groupe d'intérêt n'a pas seulement affleuré en situation d'entretien, mais également lors de sollicitations de la part des animateurs de tentatives de mobilisation. Connaissant le thème de nos recherches, certains se sont parfois tournés vers nous. Ainsi, en décembre 2012, une doctorante en sciences sociales¹⁶⁰⁵ qui s'efforçait de mobiliser les précaires de l'université et de la recherche, nous a envoyé le message suivant :

« on recherche un.e doctorant.e super précaire : genre pas financé, travaille chez macdo (ou truc pourri équivalent), fait des vacances dans une fac (ou mieux grande école genre HEC), mange des pâtes dans une chambre de bonne !!

Je force le trait : mais en gros, nous recherchons un profil incontestable... c'est pour un reportage sur M6 (grand public donc) sur les étudiants précaires. Très important que message recherche = précarité, soit clair, entendu, scandaleux !

tu penses à qqn ? »

L'expression de « profil incontestable » indique bien que la personne qui serait ainsi mise en avant pour incarner l'injustice subie par le groupe des doctorants mal financés devrait remplir simultanément des conditions sévères : il faudrait à la fois arborer les stigmates d'une « précarité » anxigène et contraignante, et le mérite d'un travailleur de la connaissance compétent, tout en ne présentant pas de complications individuelles susceptibles de rabattre sur le particulier la

¹⁶⁰⁵Cette personne est l'une de nos interviewées ; elle n'est pas la seule, parmi les universitaires précaires que nous avons rencontré, à s'être engagée dans une mobilisation de chercheurs après avoir été interviewée par nous, ce qui souligne la dimension politique de la démarche d'enquête.

signification générale que l'on doit porter. Enfin, il faut quelqu'un de suffisamment peu vulnérable et de suffisamment convaincu de l'utilité politique de ce travail de représentation pour accepter de porter ces significations en public. Ces conditions sont fortement sélectives quant aux personnes susceptibles de les remplir, et contraignantes quant aux modes d'expression qu'elles privilégient. Bien que connaissant de nombreux doctorants plus ou moins qualifiables de précaires, et en ayant interviewé quelques uns, nous ne disposons pas d'un tel « profil », ce qui souligne la sélectivité des conditions requises pour témoigner au nom des torts qui fondent un groupe.

Elles se rapprochent de celles impliquées dans les appels à témoignage émis par les militants contre la précarité dans la recherche et l'enseignement supérieur. Par exemple, le site internet du Collectif des Précaires de la recherche¹⁶⁰⁶ publie des témoignages très stylisés, axés sur la dissociation entre d'une part l'engagement « enthousiaste », la « passion », les « projets » et les accomplissements d'un parcours personnel de chercheur(e), et d'autre part les obstacles réglementaires, gestionnaires et statutaires qui maintiennent en situation « précaire » et font de la carrière scientifique une impasse. Le motif central de l'indignation est ici l'engagement frustré. En voici un exemple :

« Cyril docteur en biologie.

Après un doctorat en biologie cellulaire obtenu en 2007, j'ai enchaîné les post-docs pendant 7 ans, une succession de contrats CDD d'une durée oscillante entre 6 mois et 2 ans, multipliant les employeurs publics et privés pour obtenir un contrat et les financements des appels d'offres gagnés. Depuis 6 mois au chômage, la recherche publique française m'a fermée ses portes, interdit d'avoir un nouveau contrat de travail après avoir passé plus de 6 ans à la pailasse. Aujourd'hui, je suis en colère contre ce système sacrifiant notre génération, en procès contre l'un de ces employeurs qui gèrent leur personnel comme des mouchoirs jetables ! ».

Comme cet exemple le laisse paraître, l'appel à témoignage de chercheurs précaires est contraignant et sélectif quant aux types de parcours biographiques et d'affects qui peuvent s'y insérer. C'est une des raisons pour lesquelles les résultats de ces démarches ne sont pas à la hauteur des espoirs militants. Ainsi, sur la page du groupe Facebook « Précaires-Intermittents de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche », qui « invit[e] les 50.000 précaires à apporter leur témoignage », l'un des contributeurs réguliers déplore en mars 2015 le faible niveau de participation : « les gens ne témoignent pas même anonymement... ». Cet aspect d'appel à témoignages a vraisemblablement joué, bien que de manière amoindrie, dans les processus d'autosélection qui ont déterminé les acceptations ou les refus de l'enquête de la part des personnes que nous sollicitons.

Nous allons voir que le type de fonctionnement critique qui sous-tend les expressions comme celles que nous avons recueillies ci-dessus est susceptible de se retourner contre une catégorisation parfois

1606 <https://sites.google.com/site/precairesdelarecherche/temoignages-de-precaires>, consulté le 10 mai 2015.

jugée trop circonscrite, et plus généralement en décalage avec les principaux intérêts expressifs des personnes rencontrées.

2.2 Déplacements par élargissement ou par contraction

2.2.1 *La critique sociale, facteur d'adhésion et de relativisation*

On vient de voir que plusieurs interviewées avaient mis en avant la conformité de leur expérience à ce qui est dépeint dans *Les Intellos précaires*, et que cette identification rejoignait une série plus large de dénonciations de conditions d'emploi imposées et injustes. Cependant, cette identification, lorsqu'elle a lieu, ne signifie pas que les interviewées dépendent totalement de cet essai pour acquérir des connaissances sur leur condition de précaires des professions intellectuelles. Ainsi, Charlotte n'avait pas attendu de découvrir cet essai lors de sa parution pour s'interroger sur la position spécifique qu'elle occupait dans le monde du travail et sur ceux avec qui elle partagerait cette condition : « je savais déjà qu'on vivait cette même précarité, c'est pas le livre qui m'a fait penser qu'on vivait un peu la même chose, le même genre de situation » (Charlotte). Le livre vient ici confirmer et affermir une forme d'identification collective plus imprécise, mais qui lui préexiste.

Mirabelle, pigiste de 34 ans, dispose elle aussi d'appuis extérieurs pour asseoir son rapport à la précarité comme condition partagée. Ces appuis lui permettent de se passer de la médiation des *Intellos précaires* (dont elle dit pourtant le plus grand bien) et de développer le thème de la précarité dans une direction qui met en cause la pertinence de ce groupe social. Alors qu'elle était encore en formation, elle a participé à un mouvement de journalistes stagiaires pour protester contre les pratiques d'un employeur¹⁶⁰⁷ ; la protestation contre la précarisation faisait partie des thèmes de cette lutte, au cours de laquelle les Rambach, qui venaient de publier leur livre, avaient été invitées en tant que soutiens. Dans son travail de journaliste, et dans la mesure où les lignes rédactionnelles des journaux avec qui elle est en relation le permettent, Mirabelle insiste sur la nécessité que les salariés fassent valoir leurs droits : « j'écris des articles sur le monde du travail dans lesquels j'essaie de faire passer entre autres le message qu'il faut pas se laisser faire ». Au-delà de cette lutte sociale ponctuelle et de cette sensibilité journalistique, c'est par la pratique de l'« entraide » que Mirabelle rapporte sa situation individuelle à celle d'un collectif indéfini qui la partage : « je crois par-dessus

1607L'événement est un peu modifié de façon à en garder le sens général sans le rendre trop identifiable.

tout à l'entraide entre précaires, et pas seulement entre journalistes, je peux aider un ami photographe ou scénariste ou réalisateur... ». Au sein de la profession journalistique, cette entraide se concrétise par un bureau partagé :

« ce qui m'a sauvée [des difficultés du travail à domicile dans son studio] ça a été de co-louer un bureau avec d'autres pigistes ; j'en ai co-loué un d'abord entre Voltaire et Nation, et ça m'a beaucoup aidée à structurer mes horaires de travail, surtout à discuter avec d'autres infortunés pigistes qui étaient dans le même cas que moi avec aussi des difficultés à se mettre au boulot, aussi des chefs caractériels, aussi des articles qui les épouvantaient... Savoir que les autres vivent la même chose que vous c'est déjà extrêmement rassurant ».

Ayant beaucoup bénéficié du bureau collectif, elle est à son tour membre fondatrice d'un local de travail loué par un groupe de pigistes : « Et puis après j'ai pu co-louer le bureau [dans le 11^e arrondissement] avec le reste de la joyeuse troupe, et moi je suis la plus ancienne dans ce bureau, je suis la présidente de l'association ».

Aînée, présidente de l'association, expérimentée et diplômée d'une école professionnelle prestigieuse, elle entretient un rapport pratique de soutien face aux difficultés professionnelles que les autres rencontrent : « j'essaie de mettre le pied à l'étrier à certains, j'en recommande d'autres... ». Toutes ces relations actives et pratiques à la précarité de la condition de pigiste donnent à Mirabelle l'appui d'une connaissance directe qui lui permet, sans revenir sur ses éloges des *Intellos précaires*, de s'en distancier en pointant dans ce livre un aspect qu'elle ne reprend pas à son compte :

« il me semble qu'il y avait peut-être un peu de... dans ce que racontaient les gens, les témoins, parfois c'était un peu snob, mais peut-être que je déforme aussi avec le temps, c'était un peu "oui nous on s'en fout de vivre dans des studios parce qu'on peut aller aux soirées...", 'fin peut-être que je déforme aussi. Y'avait un côté un peu, dans mon souvenir, un peu "les amateurs de la hype", de ce qui est à la mode, etc. »

Pour Mirabelle, qui aimerait travailler pour « la rubrique "éco sociale" de *L'Huma[nité]* », cet aspect renvoie à une perspective où elle ne se retrouve pas, et qui est beaucoup plus proche de ce dont se réclame Laurent, un autre interviewé, concepteur-rédacteur indépendant en publicité, qui s'était identifié aux « précaires et branchés » du magazine *Technikart* à la fin des années 1990, avant de se considérer plutôt comme un « intello précaire » (voir ci-dessous). Mirabelle n'investit pas les « intellos précaires » à partir de préoccupations sur les styles de vie, en tant qu'ils peuvent être attirés par les modes et les loisirs des « branchés », mais dans un cadre d'inquiétude sur les inégalités économiques et la pauvreté. Dans cette perspective, son propre cas n'est « pas très grave » :

« on peut trouver que c'est injuste qu'en ayant fait 6 ans d'études, la meilleure école de journalisme de France, je gagne péniblement 1500 euros par mois, et encore avec des montagnes russes pas possibles, avec des découverts tout le temps, et que pour avoir un semblant, 'fin non pas un semblant, pour avoir un beau confort

matériel je sois obligée de dépendre de mon mec. Ça on peut trouver ça injuste, mais pour moi à la limite c'est pas très grave. [...] avec mon mi-temps à 1500 euros ça va ».

Les véritables victimes d'injustices sont, dans son domaine, les jeunes journalistes :

« [Ceux] qui ont pas fait d'école, ceux qui ont pas de bureau collectif donc pas d'amis pour leur refiler des plans, ceux qui ont une très haute éthique professionnelle et l'envie d'écrire sur des sujets de qualité, ceux qui ont pas de parents derrière pour les aider quand les mois sont difficiles ou pas de compagnon ou de compagne pour payer le loyer ».

Et surtout, la dureté de « l'entreprise capitaliste » « ne touche pas que les journalistes, que les intellectuels précaires, ça touche malheureusement une très grande proportion des salariés en France et dans le monde ». Le sort des « travailleurs pauvres », qu'il peut arriver à Mirabelle d'interviewer, lui semble beaucoup plus grave : « Ça c'est terrible ». Elle est donc loin de considérer sa propre situation, en tant qu'« intello précaire », comme la plus grave injustice dont elle ait connaissance. Autrement dit, non seulement elle ne représente pas elle-même un cas aigu de précarité intellectuelle, mais encore ce problème se situe à la périphérie des problèmes sociaux en France. Ainsi, c'est depuis la même perspective de critique sociale classique, dénonçant l'égoïsme et les inégalités¹⁶⁰⁸, qu'elle investit puis relativise la cause des « intellos précaires ». Cela révèle une fragilité de cette entreprise de regroupement.

2.2.2 La lutte pour l'autoproduction plutôt que contre l'exploitation

On a vu plus haut que Jenny avait trouvé dans *Les Intellos précaires* un livre « très chouette à lire » qui permet « de dresser le tableau » et fait prendre conscience que « c'est pas normal », notamment en ce qui concerne les enjeux de défense de ses droits de propriété intellectuelle contre les intermédiaires qui ont tendance à les accaparer. Cependant, si l'on prend en compte l'ensemble de son discours lors de l'entretien, la perspective qui s'y trouve diverge profondément avec la ligne principale développée dans cet essai.

Issue d'une famille d'intellectuels très politisés à gauche, Jenny, bien qu'excellente élève au lycée, échoue de peu aux concours de plusieurs écoles littéraires et artistiques très sélectives. Titulaire d'un DEA littéraire, elle se voit à 23 ans obligée de « gagner [s]a vie à moitié, pour avoir le luxe du loisir » et poursuivre, hors des voies les plus professionnalisées, une vocation artistique éclatée entre plusieurs supports et subordonnée à l'intention de « changer le monde ». Depuis, ses revenus proviennent de sources disparates : beaucoup de cours particuliers au noir les premières années, des

¹⁶⁰⁸Voir L. Boltanski et E. Chiapello, *op.cit.*

commandes de livres de vulgarisation, obtenues par des amies journalistes, des piges dans la presse culturelle, une éphémère mais lucrative mission d'expertise pour l'Unesco, puis un peu plus tard la participation à des « études de marché » dans le « marketing », « boulot de droite » où elle a démarré « comme on fait une première passe », en suivant l'exemple d'une autre personne qui le faisait comme un job d'appoint lui permettant d'« assouvir sa passion littéraire ». Ces activités ont toujours été accompagnées de revenus ponctuels mais parfois importants, découlant de ses projets artistiques, depuis un concours de nouvelles remporté à 20 ans (10 000 francs), jusqu'à plusieurs milliers d'euros en bourses d'écriture de scénarios. Mais elles n'ont pas empêché Jenny de bénéficier pendant une période du RMI.

Elle a donc pris l'« habitude de vivre pas cher » :

« je consommait absolument pas. Ni fringues, je n'achetais pas de disques et puis j'ai gardé cette habitude, j'achetais un peu de bouquins mais surtout je les empruntais en bibliothèque et parfois je les volais. Ou je récupérais des livres auprès de potes qui vidaient leur bibliothèque [...] donc je consommait absolument pas, et je voyageais pas. [...] Je vivais toujours dans une économie très restreinte ».

Cette vie « frugale » a connu un changement, quelques années avant l'entretien :

« Maintenant je travaille comme formatrice en communication écrite et orale [...] comme vacataire [...] et ça se régularise et voilà, et je peux compter sur - alors j'ai pris un statut d'auto-entrepreneur, je donne des factures, et la journée est facturée 560 euros ».

Moins contrariant pour ses convictions, puisqu'elle peut introduire des messages « d'extrême gauche » dans ses formations pour cadres du privé, et planifiable à l'avance, ce travail lui laisse beaucoup de temps libre. Bien rémunéré, il lui permet de constituer « une caisse de sécurité de quelques milliers d'euros » qui la soulage sur un sujet où elle avait longtemps été « hyper hyper inquiète » : « les revenus financiers, ça je dirais c'est réglé pour les deux-trois années à venir, une forme de sécurité ». De plus, vers la même période, les parents de Jenny mettent à sa disposition un petit appartement non loin de Belleville : « je me suis dit c'est génial, j'ai plus de loyer, ça m'a vraiment sécurisée ». Jenny ne s'en dit pas moins précaire, mais « c'est de la précarité avec un appartement et de l'argent ».

Ces consolidations de sa situation économique lui permettent de se tourner davantage vers le « travail artistique » : « pendant trois ans, j'ai appuyé sur moi comme sur de la pâte dentifrice. Et j'étais au travail ». Plusieurs chantiers avancent, dont un blog hébergé par un quotidien, qui lui sert d'« atelier » pour élaborer « des thématiques, une écriture, des obsessions, des motifs », mettant en scène le désarroi des « classes moyennes ». Cependant, il s'agit encore de travaux préliminaires. Jenny a le sentiment de rester sur le seuil d'« un vrai travail, un travail vraiment profond ».

Il lui faut pour cela opérer une transformation sur soi, afin de surmonter des empêchements d'ordre psychique. Un problème momentané a été de se déconditionner de l'enfermement dans les temporalités étroites de la gestion quotidienne du travail précaire : « je commence juste à me déplier je dirais, parce que j'ai tellement vécu au jour le jour que même si maintenant je peux voir à trois mois, je sais plus le faire ». Mais de façon plus durable, Jenny est confrontée aux maux inhérents à son engagement dans un travail d'expression créative dépourvu des assurances qui tiennent à un professionnalisme. Exposée aux « vexations », aux « déceptions », aux « coups qu'on se prend dans la figure » en tant que prétendante dans le monde de la culture, elle souffre d'« un terrible manque de confiance en soi » qu'elle combat par le travail solitaire d'« autoproduction » d'objets finis (textes ou performances) susceptibles de lui apporter assez d'estime pour la rapprocher de « l'idéal » de « gagner [s]a vie comme auteure » :

« j'avais l'impression que j'étais pas encore ni chanteuse ni écrivaine ni ceci. Voilà j'ai appris des disciplines via l'autoproduction. Et maintenant je peux défendre une écriture, défendre une voix, défendre une scénarisation ».

Autrement dit : « je travaille dans ma cuisine et ensuite je vends mes objets ». La métaphore de la « cuisine » banalise crânement un moment dont on comprend qu'il est sous forte pression, faute de pouvoir s'appuyer sur des épreuves intermédiaires d'avis et de conseils de pairs. Ce genre de pression alimente vraisemblablement l'« aspect dépressif » chronique chez Jenny et qui s'était un temps traduit par une « période alcoolique ». Elle s'en défend par une psychothérapie, l'homéopathie, le qi gong, la bicyclette et le jogging, « sport de droite » mais redynamisant.

Cette situation d'effort pour déployer et faire reconnaître ses projets artistiques éclaire les glissements du rapport de Jenny à la catégorie d'« intellectuels précaires » qu'elle avait reconnue dans notre demande d'entretien. « Ah! les intellectuels précaires, beaucoup à dire, rebondir, penser... » avait-elle alors répondu. Le contenu de l'entretien reflète bien une réflexion préalable à partir des *Intellos précaires*, mais d'une façon complexe. Jenny ne se réfère pas au livre du point de vue du rapport à un groupe, mais du point de vue des pistes de questionnement qu'il ouvre à propos de son parcours, de ses pratiques de travail, et de son expérience quotidienne. Cependant, elle résume sa réponse à ces questions en évoquant un autre collectif :

« j'ai aussi du mal à répondre à cette question sur comment j'envisage ce groupe. Voilà c'est des artistes qui ont du mal à gagner leur vie, 'fin voilà des intellectuels, et l'important c'est de continuer à faire ce qu'on fait, et à inventer des choses nouvelles, et à élaborer dans les marges ; puissances de la marge ».

Il y a dans cette réponse un glissement par rapport au cadrage politique de l'essai d'A. et M. Rambach. En effet, la difficulté des « artistes » ou « intellectuels » « à gagner leur vie » ne

débouche pas ici sur la nécessité d'une mobilisation collective calée sur le droit, mais sur la valorisation de la « marge » comme « puissance ».

Ce discours de la « marge » comporte trois temps : premièrement un temps de retrait et de protection de soi, pour éviter les rapports de pouvoir et les dépendances instituées :

« j'ai fui, j'avais les chocottes, j'ai fui tous les lieux de pouvoir ; ça c'est pas bien passé à l'université, j'avais peur de mes profs, j'ai fui l'université, j'ai fui le théâtre subventionné, qui est un lieu de pouvoir mandarinal absolument exceptionnel »

Après la fuite hors d'espaces dominants qui n'offrent que des positions dominées, l'idée de « marge » comporte un deuxième moment : celui où, depuis une retraite sûre, une activité créative peut être déployée. Cette activité peut alors compter sur la « marge » comme microcosme, uni par des affinités esthétiques et politiques, où la persévérance individuelle (« continuer à faire ce qu'on fait ») peut trouver des ressources collectives, même mineures, comme l'accès au « cabaret » « archi-underground » où Jenny expose une partie de son travail. Un troisième temps pourrait alors s'ouvrir : celui de la subversion des « lieux de pouvoir » par les « puissances de la marge ».

Pluriactive et polyactive du travail intellectuel précaire depuis plus de dix ans, Jenny remplit les conditions pour être identifiée par d'autres comme « intello précaire » (c'est ainsi qu'elle nous avait été recommandée par l'interviewé qui a servi d'intermédiaire) et elle investit elle-même subjectivement cette catégorie. Cependant, les enjeux de « maîtrise du temps », de « travail pour soi » et d'autodiscipline du travail créatif, qui sont centraux pour elle, l'éloignent des questions de rapport collectif aux droits professionnels, qui constituent le groupe d'intérêt sous-jacent dans la catégorie proposée par Anne et Marine Rambach. Sensibilisée par l'éclatement de ses activités professionnelles à l'arbitraire du prix du travail, et habituée à tenir les rémunérations élevées comme la compensation de concessions de sa part en fait d'intégrité morale et comme le moyen de « s'auto-subventionne[r] », elle se retrouve beaucoup moins dans une problématique de l'exploitation que de la maîtrise de soi et de la reconnaissance.

De plus, celle-ci est liée pour Jenny à l'incertitude sur son autodiscipline artistique et sur sa capacité à s'engager pleinement dans un projet artistique défini et à « inventer des choses nouvelles » ; au moment de l'entretien, elle est à la recherche de « cet espace à l'intérieur de moi qui me permette de produire », et son « vertige » est de ne pas encore bien savoir « où donner [s]on énergie ». Son problème central n'est donc pas d'obtenir d'un employeur la juste rétribution de ses dépenses de travail, mais d'obtenir d'elle-même, en négociant avec ses propres désirs, les performances qui lui attirent une reconnaissance artistique – pour, dans un second temps, peut-être « changer le monde ». C'est pourquoi elle se réclame des « marges » plutôt que des « intellos précaires ». La « marge »

comme symbole de l'effort pour s'aménager un espace d'autonomie créative, surtout intime mais également collectif, constitue un déplacement important par rapport à la cause des « intellos précaires » telle qu'A. et M. Rambach l'ont élaborée, ou telle qu'elle se manifeste lors de mobilisations sectorielles dans l'édition, dans la recherche, ou encore dans les versions de la cause des intermittents les plus centrées sur le professionnalisme.

2.3 L'attraction de l'indépendance

Un cas particulier d'infléchissement du travail de figuration mené par les interviewés est celui de personnes qui, connaissant le livre *Les Intellos précaires* et se rangeant au moins momentanément dans la catégorie qui y est construite, soulignent ensuite leur proximité de situation ou d'aspiration avec le statut de travailleur indépendant. Deux entretiens illustrent particulièrement ce cas, tout en suggérant, par les usages très différents qu'ils font de la référence à l'indépendance, la variété de ce que peut recouvrir pour un individu le double rattachement subjectif aux « intellos précaires » et aux indépendants. On les a recueillis auprès d'hommes plutôt jeunes (29 et 38 ans), très diplômés (mais de diplômes très différents) sans relations de couple durables.

2.3.1 La précarité « choisie » d'un diplômé en sociologie qui refuse son élimination

Anthony, 29 ans, est titulaire d'un DEA de sociologie, qu'il a passé à Paris à l'issue d'études universitaires commencées en province. Il a mené ses études d'une façon « pas stratégique », dans « l'ici et maintenant », la sociologie venant en accompagnement de la pratique intensive de la musique punk au lycée, associée au militantisme dans des « mouvements très radicaux » une fois à l'université. Plutôt que de planifier son avenir, il s'agissait pour lui d'affirmer son « insoumission », notamment face à ce que représentait son père, ancien militant d'extrême droite d'origine très bourgeoise, devenu ouvrier non qualifié (« transfuge de classe par le bas ») faute de diplômes. Au cours de l'entretien, Anthony affirme se reconnaître « pleinement » comme un « intello précaire ». Mais cette identification comporte deux écarts.

Premièrement, il investit cette notion d'une cause un peu plus spécifique que celle des travailleurs précarisés des professions culturelles et intellectuelles. En effet, cet auto-classement intervient à l'issue d'un tableau de sa condition passée d'étudiant sans soutien familial, forcé de « cumuler des boulots à temps plein et un travail universitaire » (« boulots agricoles ou d'usine », manutention en grande surface en province puis, une fois à Paris, « surveillant de musée » et documentaliste dans un institut culturel), à la différence des étudiants plus favorisés comme ceux passés par « normale sup' ». Il « [s]e sent intello précaire » dans la mesure où, faute de financement, il a dû « faire le deuil » d'un avenir universitaire qui « [l]e passionne » et pour lequel il pense avoir « largement les capacités ». Cet abandon est d'autant plus cuisant qu'Anthony a vu à cette occasion les professeurs en qui il avait confiance se détourner de lui.

Deuxièmement, il associe son identification à la catégorie à une période de doute désormais dépassée :

« "intello précaire", c'est comme ça que je me définissais pendant un moment. Je me disais pas ce mot-là mais j'étais précaire. Dans la musique, dans l'université, dans les boulots alimentaires. [...] Maintenant, j'en jouis. J'ai fait un retournement de situation et j'assume cette précarité ».

Ce retournement est lié à la découverte, une fois abandonné le projet d'entrer en thèse, qu'il pouvait travailler comme « chargé d'études en sciences sociales » auprès d'associations ou de collectivités locales. Les missions qu'il obtient alternent entre l'enquête et l'animation dans le cadre de « projets éducatifs locaux », de « diagnostics de territoire » ou de réunions de « démocratie participative ». Il se dit pour le moment « sociologue consultant », mais pas « indépendant » parce qu'il opère en salariat précaire (« je contracte que des CDD, ou quand c'est des administrations, des vacances administratives »). Cela « freine certaines embauches » auprès d'employeurs potentiels qui préféreraient éviter de payer les cotisations salariales, mais lui permet d'ouvrir des droits à l'indemnisation du chômage. Il en a besoin puisque, même s'il lui arrive d'« être payé de manière assez conséquente » (« là tu vois pour 140 heures de travail, j'ai été payé 2 500 euros, net »), il n'obtient pas suffisamment de missions pour avoir un revenu régulier : « il peut y avoir des moments de gros creux » qui nécessitent des secours ponctuels :

« j'ai pu demander de l'aide à l'assistance, aux « service d'aide de Parisiens en difficulté de la mairie de Paris, du 9ème arrondissement ; j'ai pu emprunter de l'argent, je dois de l'argent à certains amis ; je demandais souvent des autorisations temporaires de découvert ».

Les droits aux allocations chômage qui lui ont été ouverts sont donc nécessaires :

« là j'ai réussi à avoir les ASSEDICS, et donc, ce qui fait que le CDD recule, quand j'ai un CDD d'un mois ou deux mois, hop, pendant deux mois j'ai pas le chômage, et après je les aurai ; c'est-à-dire que je les ai ouverts

pendant un nombre de jours, et en ce moment, ben ça a pas été ouvert énormément de jours, ça a été ouvert je crois 213 jours. C'est pas beaucoup tu vois. Mais, comme ça, quand j'ai pas du tout de contrats, je touche 960 euros, net, plus la CAF »

Cela lui permet de se loger à Paris en colocation, mode de logement qui repose, comme son activité professionnelle, sur ce qu'Anthony appelle par litote « un petit carnet d'adresses » :

« J'ai des réseaux d'amis qui sont plutôt intellos sociologues, d'autres qui sont plus fonctionnaires profs, d'autres qui sont plus dans la finance, d'autres qui sont plus dans le milieu artistique. Des artistes précaires et d'autres artistes qui gagnent très très bien leur vie. J'ai des amis assez variés, en fait »

Ainsi, sa vie professionnelle et sa vie amicale se recoupent, et son travail converge avec ses intérêts politiques (« J'ai quelques uns de mes employeurs qui sont de vrais amis, et des amis militants ») pour composer à Anthony une figure de sociologue et d'intellectuel relativement indépendante des hiérarchies universitaires : « je me sens penseur, et j'ai pas besoin d'être adoubé par une thèse pour me sentir sociologue, et j'ai, je pense, de plus en plus [...] des théories sur le monde [...] social ».

Le « retournement » qu'opère Anthony vers une précarité dont on peut « joui[r] » s'exprime à travers un rejet du « CDI » et une distanciation par rapport à ceux qui en ont besoin :

« le CDI permet, j'en suis conscient, à certaines personnes, de certaines catégories sociales, de pouvoir maintenir un niveau de vie minimum, et de se sécuriser dans un monde qui est peu sécurisé, donc effectivement, c'est bien, pour certaines classes populaires il faut un CDI ».

Ainsi, lorsqu'Anthony a « milité contre le CPE » en 2006, (c'est-à-dire pour la défense du CDI comme forme ordinaire d'embauche), il se mobilisait pour d'autres et non pour lui-même : « je m'en foutais du CDI quelque part, le CDI n'est pas mon idéal de travail », à moins d'être « très varié », comme « un poste de chercheur ». En effet, les emplois stables auxquels il aurait pu avoir accès correspondent aux « boulots de merde » de ses années d'études (comme surveillant de musée par exemple) et, faute d'être disponibles en trois quarts-temps ou en mi-temps, auraient impliqué le renoncement à tout projet intellectuel. Sa volonté de vivre de ses compétences de sociologue, tout en poursuivant la musique, et sans trahir ses préoccupations militantes, n'est pour le moment possible que dans des formes précaires. Mais c'est, affirme-t-il, une précarité « choisie » et non « subie ». Plus précisément, Anthony subit « la précarisation économique » mais la variété « [l]'excite », même risquée, puisqu'il trouve « vivifiant de se sentir en sursis ». L'endurance à la précarité est bien une dépense de force :

« c'est fatigant. Ça me pompe énormément d'énergie. Parce que évidemment, vu que j'ai un capital culturel, enfin, j'ai des aspirations autres, j'ai une forme d'ambition, tu vois, parfois c'est fatigant [...] cette instabilité n'est pas instable psychologiquement pour moi, elle me coûte juste de l'énergie car je suis le gestionnaire de ma vie ».

Mais cette dépense est également une démonstration de force, par laquelle Anthony démarque son expérience de la précarité de celle des « classes populaires » qui ont besoin d'un statut protecteur et en vivent la privation dans les « souffrances » et « l'angoisse ». L'épreuve de la persistance dans la précarité fait valoir l'« énergie » d'Anthony, son « capital culturel » et son « ambition », qui lui permettent d'anticiper quelque chose de la confiance des « professions libérales » alors même qu'il lui est récemment arrivé d'être presque « SDF » et de compter, en urgence, sur l'hébergement par un ami.

En attendant que sa dépense d'énergie lui permette de réaliser la trajectoire professionnelle et sociale souhaitée, Anthony vit une expérience éclatée entre différentes « scènes » et « rôles », selon les « analogies théâtrales » d'Erving Goffman, qu'il affectionne et dans lesquelles il se reconnaît. D'un côté, son travail de sociologue en contrats de mission lui permet de cultiver une vie sociale variée, occasion de perfectionnement comme sociologue et d'épanouissement comme individu (« en faisant ça, j'ai accès à plein de publics différents, et à plein de domaines différents, plein d'expériences différentes. Et, ça, ça me nourrit énormément »), mais aussi de retourner les discordances de son parcours social individuel et familial en une plasticité maîtrisée : il aime « changer souvent de rôles et d'identités ». D'un autre côté, la difficulté est ensuite de faire reconnaître cette pluralité. Anthony souffre de ne pas se sentir « reconnu par certains amis dans [s]a plénitude », et en particulier d'être assigné à la « précarité » :

« certains amis me réduisent à une image qu'ils ont de moi... Ils m'ont étiqueté. Ils m'ont typifié. Ils m'ont mis dans une case. [...] Ils n'en sortent pas et c'est rageant, mais il faut faire le deuil de ça. Le deuil d'être reconnu comme une identité plurielle et contradictoire et pleine. [...] Des moments où je gagnais plutôt bien ma vie et où j'étais mis dans une case plutôt "précaire". Ça me saoulait. Ça me fâchait un peu. Tout d'un coup, tu te sens renvoyer une image que tu n'es plus et qui n'est pas celle que tu veux. Tu te dis : "comment connecter tout ça ?". Tu voudrais dire aux gens que tu n'es pas que ça ».

Une telle assignation revient à nier qu'Anthony puisse atteindre l'objectif qu'il s'est donné : s'installer dans un régime régulier d'exercice professionnel (et de préférence militant) de la sociologie hors de l'Université.

En fin de compte, la revendication par Anthony d'être « précaire » ou même « intello précaire » lui sert à la fois pour pointer l'injustice de sa mise à l'écart des cursus universitaires, et pour souligner qu'il peut dépasser cet échec en traversant la période « précaire » qui lui permettra de vivre du travail qu'il souhaite. Ce mot le situe en mouvement, dans une zone d'indétermination entre le salariat étudiant ou populaire vulnérable, et les « professions libérales » assez assurées de leur position professionnelle pour jouir pleinement de leur autonomie. Dans ces conditions, être sollicité pour expliquer son régime de vie professionnelle à un doctorant financé mais inexpérimenté est une

occasion de faire reconnaître la validité de sa revendication d'être pleinement sociologue, même hors de l'Université¹⁶⁰⁹, en y ajoutant la parade d'un déploiement de force vitale (l'« énergie » nécessaire) et de « jouis[sance] ».

2.3.2 La précarité « friable » d'un créatif entre deux pôles d'identification

Diplômé d'une grande école de commerce et attiré par la littérature, Laurent a travaillé quelques mois dans un grand groupe, et en a tiré « une haine pour le monde de l'entreprise, ça me paraissait complètement artificiel, je me voyais pas à 23 ans tout d'un coup revêtir la coupe du cadre ». Il vit alors pendant plusieurs années de travaux intermittents de transcription de conférences et de réunions, ce qui lui permet de se consacrer à l'écriture, et de faire aboutir plusieurs publications. Après un travail ponctuel effectué par relations pour une agence de communication, il devient « pigiste », « journaliste d'entreprise », se rapprochant ainsi d'un modèle professionnel à la fois représenté et étudié par son père, consultant indépendant et spécialiste du travail autonome (« je suis exactement en train de vivre ce que mon père théorisait »). Âgé de 38 ans quand nous le rencontrons, il exerce cette activité depuis une dizaine d'années, et en tire un revenu irrégulier (« là, en deux mois, j'ai gagné 840 euros, alors qu'en octobre, j'étais le roi du pétrole, j'avais gagné 3 200 euros en 3 jours ») mais très suffisant pour payer le loyer de l'appartement, dans le quartier de Belleville à Paris, où il vit seul. Son activité se répartit sur plusieurs domaines professionnels : « je me définis comme auteur, comme traducteur, comme journaliste, comme concepteur-rédacteur », ce qui entraîne plusieurs statuts juridiques :

« je suis à la fois auto-entrepreneur , parfois je suis salarié, en ce moment je traduis un livre donc je suis payé en AGESEA, et quand je travaille pour France Culture j'ai un numéro d'intermittent donc j'ai aussi les Congés spectacle »

En tant qu'auteur, il écrit des scénarios de courts métrages ou des pièces radiophoniques, mais aussi des ouvrages ludiques sans prétention littéraire ; il a également publié quelques années plus tôt un recueil de nouvelles dont l'une contenait un développement sur la vie « précaire » et la « précarité » du personnage/narrateur¹⁶¹⁰. Des recherches en bibliothèque par mots-clé nous avaient signalé ce

1609 La démonstration sous-jacente dans le discours d'Anthony correspond aux réflexions de Pascal Nicolas-Le Strat sur les « travailleurs créatifs-intellectuels dont l'activité s'exerce à découvert et de façon discontinue ». Dans *L'Expérience de l'intermittence* (Paris, l'Harmattan, 2005, p. 23), cet auteur met en effet en valeur le potentiel d'inventivité que représente leur éloignement des espaces les plus normés et institutionnalisés.

1610L'écriture de ces textes est très stylisée, caractérisée par la parataxe (l'absence de coordinations explicites au niveau grammatical). Ses récits se présentent comme des successions de perceptions, d'affects et d'événements qu'aucun des principes de l'intrigue romanesque classique (volonté et psychologie des personnages ou déterminismes sociaux) ne coordonne, ce qui confère une impression de discontinuité, de passivité et d'inconsistance des personnages, résumée

livre, et nous avons décidé de contacter l'auteur, qui appartenait à un espace professionnel visé par l'enquête, mais vers lequel les relations amicales nouées à partir des facultés de sciences humaines ne nous auraient pas facilement conduit.

Tout en répondant de façon détaillée aux questions sur les aspects financiers de son existence, Laurent oriente l'entretien vers la question de la qualification de la figure sociale qu'il représente. Comme J., il résume son parcours en mentionnant les catégories sociales qu'il pense avoir traversées. En effet, en réponse à notre mail de prise de contact, Laurent avait répondu :

« je suis tout à fait ce qu'Anne et Marine Rambach appelaient à l'époque "un intello précaire" et j'ai ressemblé au début des années 2000 au "précaire et branché" du magazine *Technikart*. Bien entendu, j'avais trouvé le titre [de sa nouvelle] avant... ☺ ☺ »

« Précaires et branchés » est le titre d'un long article paru en 1998 dans le magazine *Technikart*. En chapeau :

« Ils sont plus de 2 millions et préfigurent la société à venir. Tous les jours, notre génération fait l'expérience de la précarité. Précarité professionnelle, sentimentale, culturelle... Des losers ? Pas sûr. Et si ces instables étaient en train d'inventer la société de demain ? ».

Ouvert sur l'incompréhension des « géniteurs » face à leurs enfants un peu artistes et surtout durablement « précaires », ce manifeste de « la génération charnière des 25-35 ans » convoque André Gorz (pour la « fin du travail ») aussi bien que Michel Maffesoli (pour la « passion de l'instant » à une époque où « la fin du monde approche ») contre les « pleureuses médiatiques » nostalgiques du « plein-emploi ». L'auteure, qui se dit vidéaste et pigiste occasionnelle, souligne le caractère à la fois dangereux et exaltant de cette mutation sociale¹⁶¹¹. Cet article est cité dans *Les Intellos précaires*, qui comptent parmi leurs interviewés un pigiste de *Technikart* – lequel contribue à étayer la problématique des droits professionnels, au cœur du livre des Rambach mais peu présente dans *Technikart*.

Lecteur de *Technikart* en 1998 et des *Intellos précaires* en 2001, Laurent présente donc une compétence quant au champ de représentation de groupes sociaux rapprochant précarité et « capital culturel » (expression qu'il utilise), et il se sert de cette compétence pour ouvrir un espace de jeu entre la question de son identité sociale de celle de son appartenance professionnelle. Le maniement de ces catégories lui permet en effet de se faire reconnaître comme irréductible au métier dont il tire la majeure partie de ses revenus.

dans un de ses livres par le terme de « précarité ».

1611 Valérie Zerguine, « Précaires et branchés », *Technikart*, n°25, septembre 1998, <http://www.technikart.com/archives/1685-precaires-et-branches>, consulté le 2 juin 2008.

Cependant, l'essentiel du travail de catégorisation réflexive mené par Laurent au fil de l'entretien se situe ailleurs que dans ce jeu d'étiquettes prétendant désigner de nouveaux groupes sociaux. On peut distinguer deux axes dans le discours de Laurent : un axe vertical de hiérarchie sociale, et un axe horizontal de différenciation qualitative entre égaux (voir tableau page suivante). Sur celui-ci, Laurent se définit à la fois positivement et négativement par rapport à deux pôles. Premièrement celui des « artistes », groupe auquel appartiennent la plupart de ses amis. Il correspond au cursus d'histoire de l'art que Laurent a suivi en université pendant et après son école de commerce, et à son aspiration à « être reconnu en tant qu'artiste ». Cette aspiration est partiellement satisfaite : « j'ai déjà écrit des livres, [...] j'ai fait du théâtre, mes pièces de théâtre ont bénéficié d'aides, j'ai été pas mal reconnu en tant qu'artiste ». De plus, Laurent revendique « un côté un peu artiste mais au sens marginal ». Malgré cela, il ne se définit pas comme artiste, en partie parce qu'il n'est pas certain de pouvoir soutenir cette prétention (« quand on me demande qu'est-ce que tu fais, je sais pas trop quoi répondre, dire que je suis auteur ou artiste ce serait prétentieux ») et en partie parce qu'il se méfie des mythes de l'artiste, auxquels il a beaucoup souscrit lorsqu'il était plus jeune : « quand t'es artiste quand t'es tout jeune t'es un peu dans l'image de l'artiste maudit, ce côté un peu atypique on va dire de la création ».

La distanciation de Laurent par rapport au pôle artiste tient également à l'attraction d'un autre pôle, celui du professionnalisme indépendant. Il plaide d'ailleurs pour leur complémentarité : « la démarche économique peut nourrir l'artiste, parce que ça t'oblige à une discipline, à rendre des comptes à un client ». Associé à son travail de concepteur-rédacteur, ce pôle lui permet de valoriser l'éthique du travail qu'il hérite de ses parents et que son parcours scolaire a renforcée :

« je pense qu'il y a des gens qui se lèvent le matin et qui sont incapables de rien faire ou d'appeler les gens ; moi j'ai quand même une culture du travail qui m'a été inculquée par ma famille et aussi par ma prépa [commerce] ; quand t'as fait une prépa, je sais ce que c'est de travailler bien ; de rendre un truc ; je sais m'appliquer »

Cette éthique professionnelle l'amène à suspendre l'appellation péjorative qu'il appliquait à son travail auprès des agences de communication (« aujourd'hui je parle plus de travail alimentaire parce que c'est la réalité de ma vie »), et à lui préférer le nom de travail « d'artisan ». Cette expression insiste sur un aspect de régularité rassurante : « le fait de travailler en indépendant c'est un peu un projet et surtout c'est sans angoisse ».

Cependant, cette valorisation n'est pas sans ambiguïtés, et Laurent ne s'identifie pas pleinement à son rôle professionnel le plus rémunérateur. Il se distancie en effet des termes qui relèvent de ce pôle : « je dirais pas travailleur indépendant mais quelque chose d'autonome » ; « j'ai pas un boulot

et des clients, quelle horreur, j'ai pas envie, [...] non parce que tous ces mots, ils portent des réalités sociales vachement fortes, et du coup on a parfois du mal à assumer ». De même, Laurent se sent dans la peau d'un autre dans les moments où il incarne la compétence professionnelle – ce qu'il ne parvient pas à faire en permanence :

« Quand je vais en rendez-vous en agence, ben voilà j'ai l'impression de rentrer dans la peau de quelqu'un qui est très pro, qui est indépendant, voilà, et des fois je suis tout seul chez moi je me lève à 11h parce que je me suis couché tard la veille, je suis déprimé, j'arrive pas à travailler, je suis dans mon petit appartement... »

Mal à l'aise vis-à-vis du statut de travailleur indépendant, il l'est tout autant face à son métier. Par exemple, alors que ses parents se réjouissent de pouvoir lui associer une profession déterminée, il refuse de se reconnaître dans un métier (« je suis pas concepteur-rédacteur ») et réaffirme au contraire sa pluriactivité : « j'ai pas de métier fixe » ; « j'aimerais bien faire des choses beaucoup plus larges, être metteur en scène ».

D'où une véritable difficulté : Laurent a « toujours eu beaucoup de mal aussi à [s]e définir par une activité » ; il « déteste » la question « qu'est-ce que tu fais ? », à laquelle il « ne sai[t] pas trop quoi répondre ». Une issue plausible et partielle se trouve dans la notion d'auteur, qui correspond à un de ses statuts juridiques, et qui peut également recouvrir son rôle auprès des agences de communication : « je peux dire que je suis auteur, je trouve que c'est un terme assez large, c'est un terme assez neutre et assez sobre ». Mais « auteur » est à la fois trop abstrait et trop proche du rôle d'écrivain. C'est ici qu'intervient le terme de « précaire » comme un moyen d'atténuer la charge de détermination sociale contenue dans le rôle de concepteur-rédacteur indépendant : « si je devais me donner une étiquette, je pense que je serais plus précaire que travailleur indépendant ». Le terme permet également à Laurent de retourner la fragilité de ses prétentions artistiques en un mal-être délicat, sentiment artistique par excellence, mais auquel les artistes, pris dans une distinction binaire entre le succès et l'échec, n'ont pas accès : « un artiste va jamais se considérer comme précaire, il est au delà de ça ; il est soit raté ou maudit, soit il cartonne ».

Cependant, le terme de « précarité » n'est pas d'emblée disponible pour le sens que Laurent veut lui donner ; pour se l'approprier, il doit le retravailler sur l'axe vertical des hiérarchies sociales. Il le fait en distinguant sa « précarité », celle d'un précaire « au sens existentiel » d'une « fragilité relationnelle » « inscrit[e] dans la nature même de la personne », de la précarité des « précaires » avec sa « connotation économique » que ce soit dans sa variante syndicale ou mouvementiste, paupériste, ou savante (les « travailleurs pauvres »). Sur ce second axe, les pôles d'identification professionnelle entre lesquels Laurent tente de se tenir en suspension en tant que « précaire » s'unifient en un même groupe, qu'il rapproche des « bourgeois-bohème » et qu'il caractérise par

l'origine favorisée, la résidence parisienne, et surtout par le « capital culturel ». Nous récapitulons dans le tableau de la page suivante la manière dont Laurent construit son identité sociale en se démarquant des précaires comme des artistes et des travailleurs indépendants.

		← axe horizontal de différenciation qualitative →			
← axe vertical de hiérarchie sociale →	Haut	<p>« capital culturel »</p> <p>« Il y a un côté bourgeois-bohème aussi »</p> <p>« je viens pas de chez les pauvres »</p> <p>« ce copain qui est cinéaste, ça fait un an qu'il a pas travaillé, qu'il a pas fait de film, mais en fait, son mec lui avait légué un appart, donc finalement il a un appart, les gens ont quand même des biens »</p>	<p>« artiste »</p> <p><u>En positif</u> : « j'ai été pas mal reconnu »</p> <p><u>En négatif</u> : « dire que je suis auteur ou artiste ce serait prétentieux »</p> <p>« en tant qu'artiste je suis pas vraiment reconnu et ça marche pas très bien »</p> <p>« l'artiste maudit, ce côté un peu atypique »</p>	<p>« précarité »</p> <p>« je serais plus précaire que travailleur indépendant »</p> <p>« Je trouve que c'est un terme qui est assez beau ; [...] précarité il y a quelque chose d'un peu cristallin, d'un peu fragile, d'un peu friable »</p> <p>« J'ai l'impression d'avoir une vie, ouais de précaire, mais là pour le coup au sens existentiel »</p> <p>« précarité c'est plus une philosophie, c'est plus une façon de vivre, quelque chose qui s'impose à toi, c'est un état d'âme, et donc un état d'être »</p>	<p>Professionnel indépendant</p> <p><u>En positif</u> : « travail artisanal »</p> <p>« la démarche économique peut nourrir l'artiste, parce que ça t'oblige à une discipline »</p> <p>« le fait de travailler en indépendant c'est un peu un projet et surtout c'est sans angoisse »</p> <p><u>En négatif</u> : « j'aimerais bien faire des choses beaucoup plus larges, être metteur en scène »</p> <p>« j'ai pas de métier fixe »</p> <p>« j'ai pas un boulot et des clients, quelle horreur, j'ai pas envie »</p>
	Bas	<p>« dans certaines catégories de la population française, immigrée ou pauvre, ou provinciale ou autre, il y a des familles, des réseaux où il y a pas du tout d'argent donc là c'est l'alcool, là c'est plus compliqué »</p>	<p>« précaires »</p> <p><u>Variante syndicale</u> : « ça a tout de suite une connotation plus CGT, plus, la lutte des précaires, les précaires, c'est plus connoté socialement sur un groupe »</p> <p><u>Variante paupériste</u> : « J'ai une image du précaire vraiment, comme la vendent les journaux, c'est la femme qui a trois gosses, pas de mec, qui habite à Chambéry dans un truc de la ville et qui a cinquante ans, moins que 1 000 euros par mois, c'est Florence Aubenas et <i>Le Quai de Ouistreham</i>, donc là on est dans l'image classique et cliché du précaire mais qui est quand même l'image principale, je pense »</p> <p>« la précarité, c'est l'histoire du seuil de pauvreté »</p> <p>« les travailleurs pauvres »</p>		

Anthony et Laurent ont en commun de se dire, ou au moins de s'être dit « intello précaire », et de faire fonctionner cette identification en contraste avec le salariat populaire, soit celui qui est plongé

dans une « précarité » paupériste, soit celui qui a besoin d'une protection statutaire pour ne pas y tomber : cela revient au même, puisqu'il s'agit pour tous les deux de mettre en valeur face à l'intervieweur les ressources (éthique du travail et rang social de « bobo » chez Laurent, force vitale et « capital culturel » pour Anthony) qui les rendent capables de se passer des droits liés au salariat.

2.4 La liberté comme objection

2.4.1 *Le travail culturel précaire comme option réversible*

On a vu que l'identification de soi-même comme « intello précaire » était immédiatement articulée, chez plusieurs de ceux (et surtout de celles) des interviewé(e)s qui y ont recours, à une notion de justice professionnelle et de droits à défendre. Cependant, ces ralliements à une cause du travail intellectuel précaire entrent parfois en tension, chez les mêmes, avec la mise en valeur du caractère choisi, optionnel et réversible de cette situation, souvent associée à l'expression du plaisir qui est éprouvé dans ce type de travail.

Ainsi, Charlotte tient à souligner qu'elle pourrait « [s]e sortir de cette précarité » si elle lui devenait insupportable :

« on n'est pas des ouvriers à la chaîne, encore une fois il y a pas mal de gens qui pourraient s'ils le voulaient passer un concours administratif, n'importe quoi, essayer de faire autre chose. Je pense qu'il y a beaucoup de gens qui pourraient, au moins parmi ceux que je connais, qui, si cette situation leur pesait vraiment trop, qu'elles n'y trouvaient pas leur compte, pourraient faire autre chose. [...] Au moins essayer. En tous cas moi, si ça m'insupportait, je pourrais essayer de passer le CAPES, un concours administratif, bon de catégorie A je sais pas si je l'aurais, il y a tellement de gens qui essaient de le passer, mais de catégorie B, pour faire un boulot qui serait peut être pas inintéressant dans une administration quelconque. Je pense. Je l'aurais peut-être pas du premier coup, on est tellement nombreux sur la liste je sais, mais à mon avis il y aurait quand même moyen de me sortir de cette précarité. Si je suis très honnête » (Charlotte)

Dès lors, il n'y a pas lieu de « juste se dépeindre en tant que victimes » puisqu'« il y a beaucoup de personnes qui ne sont pas seulement victimes mais qui ont un peu choisi quand même ce statut ». L'essai des Rambach est alors loué pour son « honnête[té] » et pour son « humour » qui permettent de décrire les aspects difficiles de la condition des précaires de la culture, sans les figer dans une

pose de « victimes ». Charlotte tire parti de cet équilibre en associant la dénonciation de ses embrouilles administratives à l'expression de sa satisfaction professionnelle.

Joséphine, cadre associative de 46 ans dont la carrière oscille entre missions en CDD et chômage, exprime quant à elle une valorisation du travail comme élément important de la « qualité de vie ». Elle dévalorise elle aussi le travail en grande organisation (« hiérarchie », « tensions », etc.). Néanmoins, la Fonction publique, vers laquelle Charlotte songe à se replier, est un repoussoir pour Joséphine :

« je pourrais rentrer dans la fonction publique, passer un concours peinarde, être dans un bureau peinarde et sortir à cinq heures avec mes RTT, si je m'ennuie dans mon travail et que ça me convient pas, moi je serais malheureuse.

- Oui, [...], des concours comme ça, vous auriez pu en passer peut-être à certains moments ?

Je... c'est trop lourd, me taper toute une hiérarchie au-dessus de moi plus plein de gens en-dessous, plus à droite à gauche, plus les pressions, les machins, je suis pas faite pour ça. Je pense que si j'essaie d'être dans un statut d'indépendante c'est pas pour rien aussi, c'est que je sens qu'il y a de grosses machines qui me conviennent pas quoi. Et je peux pas me contenter de faire des choses... je peux pas me contenter de fonctionner, d'être dans le fonctionnement. [...] je peux pas me déplacer tous les jours dans un lieu qui me plaise pas parce que mine de rien le boulot, c'est les trois quarts de votre temps. C'est quand même du lundi au vendredi soir minimum, donc moi je peux pas perdre mon temps à être dans des endroits qui me conviennent pas. C'est le choix d'une certaine, c'est le prix d'une liberté mais qui fait que ça renforce la précarité. On peut pas tout avoir, il faut faire des concessions dans un côté pour avoir un confort, satisfaction de vie, vous voyez ? [...] maintenant, avec le temps, je voudrais pas m'emmerder avec des boss au-dessus de moi qui se la jouent, machin, des politiques ignobles qui sont cyniques, je peux pas, je peux pas. Je vise à une meilleure qualité de vie, une qualité de vie c'est pas avoir de l'argent, c'est vivre comme on a envie de le vivre, c'est vivre sa vie comme on le sent, se sentir le plus proche de soi, de ses émotions et de sa relation aux autres »

(Joséphine, cadre associatif en CDD, 46 ans)

L'accent porte ici sur l'équilibre entre « liberté » et « précarité » : il faut accepter la seconde pour obtenir la première. Par répercussion, les conditions d'emploi précaires peuvent être arborées comme le signe d'un choix hédoniste et critique de l'aliénation salariale.

2.4.2 La jouissance de la liberté contre le droit du travail

Alors que le choix n'interdit pas la critique chez Charlotte ou Joséphine, il entre plus fortement en tension avec elle chez Delphine. Après avoir raconté qu'elle s'était reconnue dans *Les Intellos précaires* et alors qu'elle répond à un intervieweur dont la recherche porte sur une condition « précaire », elle insiste avec véhémence sur le plaisir qu'elle tire de son travail, et sur l'ouverture des possibilités qui se présentent à elle :

« je serais ouvrière à Romorantin, je serais beaucoup moins gaie. Et là je trouve que ma vie elle a plein d'inconvénients. Mais qu'est-ce que c'est jouissif de faire ce qu'on aime quand on l'a choisi ! Et ça c'est le cœur du sujet. Et elles [Rambach] le disent dans leur bouquin. On les a choisies ces activités. On n'est pas là par hasard. Pourquoi elles s'acharnent à faire de l'édition et à écrire un bouquin ? C'est parce que ça les fait vibrer j'imagine. C'est pas parce que, je sais pas, elles vont toucher une commission en vendant un appart en étant agent immobilier. C'est très bien d'être agent immobilier. Chacun fait ce qu'il veut. Je trouve que de ce côté là on est des privilégiés, parce qu'on arrive quand même à vivre de quelque chose qui nous passionne. Et combien de gens peuvent le dire ? »

Le travail « jouissif » auquel Delphine s'adonne la distingue de deux figures repoussoirs : premièrement, l'« ouvrière à Romorantin », cliché de l'identité populaire, réaffirme l'appartenance de Delphine, floue mais bien réelle, à un milieu social supérieur.

Le second repoussoir, celui de l'« agent immobilier », représente une profession avec laquelle elle pourrait vraisemblablement être mise sur un pied d'égalité dans des circonstances amicales, mais qui illustre un rapport au travail profondément opposé au sien : celui d'une activité d'intermédiaire, en elle-même sans produit et peu gratifiante, mais lucrative. Par opposition, Delphine se rapproche ici des Rambach, éditrices et auteures précaires mais se livrant à un travail qui « les fait vibrer ». Dès lors, même si le niveau de revenu de Delphine, et peut-être le statut d'intérimaire sous lequel elle exerce son emploi alimentaire, la rapprochent plutôt de « l'ouvrière de Romorantin » que d'agents immobiliers supposés prospères, elle partage avec les auteures des *Intellos précaires* un bonheur dont ces deux figures-repoussoir sont également privées : « vivre de quelque chose qui nous passionne », se consacrer à un travail « jouissif », faire « un métier enthousiasmant », accéder à « un regard, une liberté totale [...] une forme de bonheur », connaître de grandes « satisfactions intellectuelles », au point que « tous les matins [elle s]e lève en étant enthousiaste à propos de ce qui [l]'attend ».

Dans le discours de Delphine, ce « bonheur » est mis « dans la balance » avec les conditions d'emploi et de rémunération défavorables, qui deviennent dès lors la contrepartie et presque l'attestation d'un « choix » libre :

« Donc je suis pas dans bisounours. Il y a des moments, notamment au mois de décembre quand je reçois ma dernière fiche de paye, j'ai des grands moments de solitude [...] et en même temps j'en reviens toujours à la même analyse qui est de dire, je crois foncièrement qu'on peut pas tout avoir en même temps, j'ai fait un choix qui est discriminant »

Nulle contrainte si Delphine « [s]'accroche » malgré ces inconvénients, mais un consentement « adulte » aux conséquences nécessaires de l'articulation entre l'attractivité d'une aire professionnelle et les mécanismes économiques élémentaires :

« Mais il y a aussi le problème de l'offre et de la demande. C'est aussi pour ça que je me plains pas de mon sort. J'ai aussi choisi de faire ce boulot. On est trop nombreux, c'est un boulot génial, forcément il y a plus d'offre que de demande, forcément ça tire les prix vers le bas, les rédac' chefs peuvent se permettre de pas être très fidèles avec certaines pigistes parce qu'elles savent qu'il y en a dix autres qui attendent derrière »

Étant donné la limpidité implacable de ce mécanisme, « assumer les conséquences » de ce « choix » est la seule attitude « adulte » possible ; la critique, sous la forme péjorative de la plainte, reviendrait à manquer de maturité, à dénier le « recul » que Delphine dit avoir acquis au fil des années sur la vie professionnelle qui lui « convient ».

Ce mouvement de discours ne constitue pourtant qu'un aspect très partiel de l'entretien avec Delphine, dont on a déjà vu qu'elle avait par ailleurs fait le « choix » d'attaquer son employeur aux prud'hommes pour obtenir la requalification de ses piges en CDI à temps partiel. On verra plus loin que son insistance sur son épanouissement actuel dans le journalisme prend place dans un parcours accidenté.

Dans cet argument, qu'elle partage avec Charlotte et Joséphine, on peut reconnaître la conception, mise en lumière par Mathieu Grégoire à propos de l'histoire des artistes du spectacle, du « salariat comme jeu à somme nulle, ou plus exactement, constante : soit le salarié renonce à sa liberté pour être protégé, soit il garde son autonomie au prix de la précarité (c'est-à-dire de l'exposition directe à l'aléa marchand) », comme si les mécanismes du marché assuraient que toute diminution de subordination (ou toute augmentation du plaisir) devait nécessairement être équilibrée par un accroissement de vulnérabilité marchande, et inversement¹⁶¹². Ce raisonnement, identifié à propos du travail juridiquement salarié, vaut tout aussi bien pour des formes qui, parfois, dérogent juridiquement au salariat. Cette idée de « somme constante » implique de reléguer au second plan les segmentations institutionnelles bien réelles, et lourdes de différences économiques, qui divisent les professions culturelles et intellectuelles¹⁶¹³. Elle apparaît plausible lorsqu'il n'y a à l'horizon

1612 Mathieu Grégoire, 2009, *Un siècle d'intermittence et de salariat. Corporation, emploi et socialisation : sociologie historique de trois horizons d'émancipation des artistes du spectacle (1919-2007)*, Université Paris Ouest Nanterre La Défense. Thèse de doctorat, pp. 33-34.

1613 Pour une objectivation récente et précise de ces segmentations, voir Marie Gouyon et Frédérique Patureau :

aucune tentative crédible de transformation sociale susceptible d'entraîner une dynamique d'« émancipation », comprise comme l'allègement simultané, sur la totalité ou sur une partie seulement de l'espace concerné, de la subordination et de l'exposition marchande¹⁶¹⁴. On peut aussi se demander si le schème de la « somme constante » ne permet pas d'euphémiser la part d'échec d'une trajectoire, en présentant son point d'aboutissement comme équivalent aux autres, à ceci près qu'il correspond à des préférences présentant une assiette atypique. La difficulté est ici d'envisager cette possibilité d'euphémisation sans renvoyer immédiatement les déclarations de critique du salariat ou sur le goût de « vivre sa vie comme on le sent » (Joséphine) à la fonction de discours-écran faits pour masquer l'échec.

Mais nous allons voir que l'argument de la « liberté » peut être poussé plus loin vers le refus, et même la condamnation morale de la contestation des conditions d'emploi dans les professions culturelles.

2.4.3 Conversion entrepreneuriale et dénonciation de la dénonciation

Jessica représente un cas limite, puisqu'à la différence de Delphine elle n'est pas passée, dans l'entretien, par un moment d'identification comme « intello précaire ». Elle est le point extrême vers lequel tendent les déclarations de Charlotte et Delphine. Son argumentation est parfaitement en prise sur la problématique du regroupement des intellectuels précaires ; c'est pourquoi nous la faisons figurer ici.

Fille d'un informaticien dans la grande banlieue sud de Paris, bonne élève et prenant des cours de musique depuis l'enfance, elle s'inscrit en classes préparatoires littéraires après le bac, mais y souffre et part à l'université étudier l'espagnol, jusqu'à une maîtrise qu'elle n'achève pas. Satisfaire les souhaits de ses parents en devenant « prof » l'aurait conduite à « mourir d'ennui ». Plusieurs fils courent au long de la période d'une dizaine d'années qui s'ouvre alors, et dont Jessica affirme être en train de sortir au moment de l'entretien, à 33 ans.

Le premier est celui d'un financement par des activités précaires d'enseignement : pendant ses études, elle donne des cours particuliers de musique et de langues pour « 23€ de l'heure » ; un peu plus tard, ce sont des vacances de langue en école primaire. Leur succèdent des contrats annuels comme professeure de langues dans des lycées publics puis privés, ainsi que des cours de musique

« Revenus d'activité et niveau de vie des professionnels de la culture », DEPS, 2015, document de travail communiqué par les auteures en février 2015.

1614M. Grégoire, *ibid.*

dans un cadre municipal. Au moment de l'entretien, Jessica perçoit les allocations chômage qui découlent de ces emplois salariés. Un deuxième fil consiste dans les multiples formations théâtrales et musicales, souvent sélectives et prestigieuses, suivies par Jessica depuis son abandon de l'université. Elles aboutissent rapidement à une carrière musicale comportant des tournées, l'enregistrement d'un album, la participation à un groupe de rock, et un épisode d'intermittence indemnisée. Un troisième fil est celui d'une vie associative intense, liée à des thèmes internationaux : « j'étais très impliquée associativement. Je faisais beaucoup de conférences, [...] je voyageais beaucoup ».

Ces multiples activités sont menées au gré d'une « énergie » capricieuse (« qui parfois se retourne contre moi donc là je ne peux plus rien faire ») et d'un sentiment d'urgence :

« j'étais dans la survie psychologique, donc j'allais là où ça me sauvait, là où ça me faisait du bien, là où j'étais utile, ou là où je pouvais gagner ma vie. Y a pas eu de projet [...]. Donc je suis allée où allait le vent, quoi [...]. Il y avait un peu que de l'ici et du maintenant. "Là je vais pas bien, donc où est-ce que je vais bien ?" ».

Du fait des nombreuses formations artistiques qu'elle suivait, ainsi que de ses soins psychiques (« j'ai beaucoup été suivie par des psy aussi, donc ça aussi ça m'a coûté une fortune »), le niveau de dépenses de Jessica était sensiblement au-delà du minimum nécessaire pour une vie en colocation à Paris. Elle y faisait face en « travailla[nt] beaucoup » en plus de ses activités artistiques et associatives, et en contractant des emprunts, tout en se détournant délibérément des enjeux comptables : « j'ai toujours vécu sans faire mes comptes parce que sinon j'aurais rien fait, parce que j'avais jamais les moyens de faire ce que je faisais ».

Ce régime de court terme, stimulé par la conviction de Jessica qu'elle « ne dépasserai[t] pas trente ans », comportait des déséquilibres qui ont abouti à une crise peu avant l'entretien. Jessica s'était « beaucoup beaucoup fatiguée et éparpillée » ; elle n'a « pas vu tout de suite que ça allait devenir urgent parce qu[elle]étai[t] très occupée », et a connu un épisode de « burn-out ». Surtout, la rupture avec un compagnon qui était aussi un colocataire a entraîné le doublement du prix de son logement à Paris, à un moment où, au chômage et poursuivie par l'échéance d'un emprunt, Jessica manquait de ressources. Elle n'a alors dû le salut qu'à la décision de ses parents d'acheter un appartement en proche banlieue et de lui en faire don.

Une fois relogée, Jessica mène une autocritique contre sa tendance à se livrer à des engagements sans retour, comme lors de tournées où « humainement c'est très très fort », mais où « on gagne quasiment rien » :

« Si j'avais été payée toutes les répétitions, tous les concerts, toutes les conférences, tous les ateliers que j'ai animés, les groupes de parole, les papiers que j'écris, parce que j'ai écrit des articles, si j'avais été payée pour tout ça ! Mais c'est pas comme ça que ça marche. Ou j'étais pas prête à être payée à ce moment-là »

Elle conduit alors un lourd travail sur soi pour s'ajuster aux réalités économiques :

« j'ai eu le temps de faire la formation "création d'entreprise", d'entrer en couveuse, de faire plein de formations, tout ce qui est compta, marketing, communication. Et je fais beaucoup de développement personnel. Là je sors d'un stage de Gestalt, mais je m'intéresse beaucoup aux constellations, à l'analyse transactionnelle, la PNL¹⁶¹⁵... Et puis je lis beaucoup [...]. Ce qui se passe matériellement autour de nous c'est ce qui se passe en nous, c'est que des projections du monde inconscient pour moi. J'ai fait beaucoup de psychologie je suis à fond là-dedans, et je crois que c'est pas un hasard, le fait que j'ai pas pu avoir d'argent tout ce temps là, même quand on m'en prête ou qu'on m'en donne ou que la banque me fait un prêt, j'arrive pas à le garder cet argent. Et pour moi, ça participe plutôt du droit qu'on s'accorde à avoir de la valeur. Tant que je m'accorde pas que j'ai de la valeur, je pourrais pas en gagner, et si j'en gagne je pourrai pas le garder, et j'en aurai pas. Donc là le processus dans lequel je suis, on m'y aide beaucoup pour la création d'entreprise, c'est accepter que ce que je fais a de la valeur. Accepter que ça puisse avoir un prix dans le monde concret réel. Si tu donnes une heure de cours, t'as le droit à être payé pour ça. C'est pas obligé de la donner. Et à partir de ce moment-là, et je me situe dans ce processus, je sais que la vie financière va changer pour moi. Parce que je vais accepter ma valeur, accepter que donc ma valeur se paye, ma valeur ajoutée, mon expertise, et donc je pense que là, je rentrais dans une autre boucle. Où je pourrai gagner de l'argent et m'autoriser à en gagner ».

L'interview a donc lieu dans une période où Jessica s'efforce d'« apprendre » le « principe de réalité », de « [s]e canaliser », et de « faire le deuil d'autre chose et faire des choix, et renoncer à d'autres trucs » (par exemple, un « doctorat de psychologie »). Aussi, lorsque l'intervieweur l'informe que d'autres interviewés ont fait état de sentiments d'injustice, elle répond par une tirade très dure qui s'ouvre sur le rappel des contraintes du « marché » et en vient à invalider dans son principe même comme une faillite morale la dénonciation d'une injustice qui est sous-jacente dans la catégorie d'« intellectuels précaires » :

« Mais en même temps à un moment j'ai compris que la vie n'était pas juste et que il y a aussi une histoire de marché, et si le marché est pas propice on peut pas gagner sa vie ; moi si j'avais dû gagner quelque chose pour tous les trucs bien que j'ai faits, ou utiles à quelqu'un, là j'aurais un immeuble, j'aurais pas un appart. Mais ça gagne pas d'être humain, ça gagne pas de faire du bénévolat en assoce, ça gagne pas de changer la vie des gens parce qu'on a compris des choses et que parce qu'on a lu 300 bouquins sur la question on peut aider ; ça ça gagnera pas. [...] C'est pas juste de toutes façons et je crois que quelque part c'est un peu intelligent d'accepter que c'est comme ça, et après soit on accepte les règles soit on joue pas. Mais les règles elles sont comme elles sont. Donc oui, si j'étais milliardaire, je serais probablement mécène pour des chercheurs, je soutiendrais des assoc[iations], mais c'est pas comme ça que ça se passe, vu que je suis pas milliardaire, j'ai pas mon mot à dire. [...] »

1615 Acronyme de : Programmation Neuro-Linguistique.

L'indignation de Jessica contre l'idée même de critique en justice, rabattue sur la figure indigne de la plainte, repose sur la valorisation de *l'exit* individuel comme seule expression conséquente du mécontentement :

« Ça je trouve ça vraiment, mais c'est typique ! Moi quand j'étais [enseignante] au lycée, toute l'année, je me suis plainte : "je suis pas heureuse ici, je veux m'en aller, j'ai pas le droit de faire ci, le proviseur veut ça, etc". Et je suis loin d'être la seule. Ma collègue une collègue proche qui me dit : "*imite un marmonnement plaintif*". Je suis la seule à avoir démissionné ! Bon ben si tu veux pas démissionner, te plains pas toute l'année ! Il y a un moment où il faut prendre sa décision. Donc, je trouve ça facile en fait de dire qu'on est victime et de dire que c'est de la faute des autres. C'est pas possible. Soit on se prend en main, soit on accepte et puis on arrête de se plaindre. Mais c'est pas possible. C'est vrai que le monde est injuste, mais voilà. C'est injuste, c'est comme ça, qu'est-ce que je fais avec ça maintenant ? Qu'est-ce que je fais avec ça maintenant ? La solution, elle viendra pas des autres ; elle vient de soi. Donc non je suis pas une victime, c'est vrai que c'est difficile et moi parfois quand ça n'allait pas je me faisais aider par d'autres personnes pour que ça aille mieux, mais c'est pas une carrière, victime. Donc à un moment, faut prendre une décision quoi. Donc c'est pas juste, oui mais c'est comme ça. Ben tant pis je vais faire autre chose »

Dans ce discours, les personnes se divisent en deux groupes, de dignités inégales : d'un côté ceux qui se sont plaints et restent à mariner dans leur malheur, et d'un autre côté ceux chez qui le mécontentement se traduit en mobilité, parce qu'ils en ont les « capacités » morales, comme le montre le passage suivant, qui met en scène les aptitudes intellectuelles comme circonstance aggravante à la déficience morale :

« Je peux comprendre parce que certaines personnes n'ont pas non plus de capacités, c'est difficile aussi de sortir d'un boulot, est-ce qu'on aura la chance d'avoir autre chose, je sais pas, mais pour moi quelqu'un qui est chercheur [par exemple], s'il est arrivé là c'est quand même qu'il a quelques capacités et quand même quelques possibilités. Moi j'ai une copine comme ça, qui arrive pour sa thèse, et là elle vient de se rendre compte au bout de quoi, six ans d'études ?, que c'était pas bien payé chercheur. Non mais sincèrement, en six ans on s'est jamais posé la question ? Ça pour moi c'est du sabotage. En six ans t'as pas voulu te poser la question de savoir si t'allais être bien payé en tant que chercheur. C'est pas vrai de se dire toute sa vie jusqu'à l'âge de 24 ans, je vais être une star, je vais être chercheur, je vais être bien payé, dans la réalité du monde tel qu'il est depuis des décennies, c'est pas possible de se dire ça. Donc moi aussi je voulais être chercheur. Mais je savais que j'allais pas gagner ma vie comme ça. Mais on peut pas faire l'étonné, quoi, je vais entrer en thèse et je vais pas être bien payé ? Mais comment ça ? C'est pas possible. Faut anticiper un peu. Donc pour moi c'est qu'on a refusé de le voir avant, ou qu'on s'est mis dans cette situation là. Donc après c'est facile de jouer aux victimes ; ou alors on s'avoue que ce qu'on voulait c'était être chercheur parce que c'est un magnifique métier, c'est un métier sublime, mais on vient pas se plaindre qu'on va pas être payé à côté, vous voyez. Une question d'honnêteté avec soi-même aussi. Mais moi-même, j'ai souvent pas été honnête avec moi. Maintenant j'ai appris ».

En mettant en scène l'attitude « pas possible » d'une « copine » confrontée à l'absence de débouchés dans le monde de la recherche, Jessica met en valeur l'« honnêteté avec soi-même ». Au nom de cette vertu, la question de la justice, avec ce qu'elle implique de médiations collectives incertaines, est entièrement renvoyée au mensonge à soi-même, à l'aberration, et à l'indignité d'une subjectivité passive¹⁶¹⁶. Au contraire, l'intégrité personnelle réside dans l'effort pour résorber la dissociation entre les appuis de l'estime de soi et la valorisation marchande. Créer sa propre entreprise (Jessica espère « passer en EURL », rapidement, une fois dépassé le plafond des 36 000 euros de chiffre d'affaire annuel du statut d'autoentreprise) revient dès lors à la recherche d'un salut d'ordre moral plus encore qu'économique, fondé sur le refus de la facilité : « c'est facile de dire, ouais je suis victime, je suis un type bien et je gagne pas d'argent, mes boss c'est vraiment des salauds, ben moi j'ai arrêté de travailler pour mes boss et je deviens ma boss ». Ce que cet extrait suggère est que le rejet viscéral formulé par Jessica vise un type de dénonciation bien particulier : celui porté contre les employeurs, placés en position d'intermédiaires entre leurs salariés et le marché. Par opposition à la plainte passive des salariés contre leurs employeurs, l'exposition directe à l'aléa marchand apparaît presque, dans le discours de Jessica, comme une sorte de purification morale.

De ce point de vue, il ne peut y avoir aucune place pour la construction d'une catégorie fondée sur un tort collectif, sauf en tant que point de ralliement de personnalités trop faibles pour prendre leur parti du monde tel qu'il est. Ainsi, l'entretien avec Jessica, mené dans le cadre d'un contrat de recherche sur les « travailleurs intellectuels précaires », recueille un discours qui récuse par principe toute pertinence à ce regroupement. Au moment de deuil et de conversion par lequel elle est en train de passer, Jessica perçoit la proposition d'un collectif des intellectuels précaires avant tout comme le reflet d'une complaisance victimaire moralement indigne.

Conclusion

Au cours des entretiens, une partie des interviewés a invoqué « les intellos précaires » comme catégorie, et parfois même *Les Intellos précaires* comme livre. Ces références se traduisent en critiques contre les différentes formes de précarisation d'emploi subies par les travailleurs

1616Le propos de Jessica peut être reformulé, dans un vocabulaire lui aussi emprunté à la psychologie, comme une forte valorisation du « locus of control » interne, c'est-à-dire de la tendance à attribuer de préférence à sa propre action les événements qui surviennent à un acteur. La psychologue Nicole Dubois y voit une « surestimation du déterminisme personologique » caractéristique des sociétés « libérales ». Voir Nicole Dubois, *La Norme d'internalité et le libéralisme*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2009 [1994], p. 13.

intellectuels, compris comme des travailleurs à part entière, appelés à faire reconnaître leur dignité à travers le plein accès à leurs droits. Ces critiques, présentes de la façon la plus explicite dans une forte minorité des entretiens, trouvent des échos au-delà des entretiens les plus proches de la problématique de l'enquête et les plus investis. On voit ici l'enquête fonctionner comme un appel à nourrir par son témoignage personnel une cause des précaires, entendues de différentes façons. Ce type de fonctionnement, appelé par la démarche d'enquête, constitue un principe de d'auto-sélection des interviewables qui a sans doute joué un rôle important dans la constitution du corpus d'entretiens, et dont il faudra tenir compte au moment de développer une vue d'ensemble de ce corpus.

Cependant, les ralliements à la catégorie d'« intellos précaires » et à la cause de la précarité dans les professions intellectuelles connaissent des flottements et des mises en question au sein des entretiens. Les mêmes qui font preuve d'une familiarité avec cette proposition de regroupement disposent de ressources cognitives pour la relativiser, et pour se positionner, au cours de l'entretien, en décalage par rapport à elle. Ces sorties hors d'une problématique des droits professionnels peuvent opérer par généralisation d'une perspective de critique sociale (qui relativise les maux spécifiques aux travailleurs intellectuels), ou au contraire par un retrait vers des enjeux d'autoproduction autonome qui relèguent à un second plan les torts partagés par la catégorie entière – ainsi que les avantages qu'une lutte à ce niveau de généralité pourrait apporter. L'attraction de l'indépendance, sous-tendue dans les entretiens que l'on a recueillis par une forte demande de reconnaissance, décentre également les bricolages catégoriels des interviewés hors de l'auto-identification comme « (intello) précaire ».

Ces différentes voies de sortie hors de la problématique favorisée par A. et M. Rambach semblent être des variations sur un même paradoxe ou un même hiatus : les « intellos précaires » sont une proposition d'identification qui sert surtout les intérêt symboliques des individus les moins professionnalisés, mais est articulée à une cause centrée sur la défense du professionnalisme. Or, les individus les plus disposés à se retrouver dans une telle perspective sont justement ceux qui, parce qu'ils correspondent le mieux à une identité professionnelle définie, se sentent les moins concernés par une proposition de regroupement social transversale aux différentes professions intellectuelles et culturelles. On observe donc une dissociation entre l'usage des « intellos précaires » comme figure et l'adhésion à une perspective de transformation d'un groupe social latent en un groupe d'intérêts organisé.

Une dernière façon de contester la validité d'une cause du travail intellectuel précarisé se trouve dans quelques entretiens, menés avec des femmes dans la trentaine, passées par des crises et des

ruptures professionnelles éprouvantes. Il s'agit de la thématique du choix, selon laquelle l'exposition à des conditions d'emploi précaires, découlant d'un choix libre et informé, ne saurait en un second temps faire l'objet d'une dénonciation. Cette question du choix attire l'attention sur les épreuves décisives qui ont conduit des individus à connaître durablement un régime d'activité précaire dans le travail culturel ou intellectuel. Ce sera l'objet du sous-chapitre suivant.

3. DEVENIR PRÉCAIRE POUR SE SOUSTRAIRE

Introduction : au-delà de la précarité « choisie »

Les entretiens les plus investis dans la problématique de l'enquête, ceux qui nous ont semblé les plus intenses du point de vue expressif, développent souvent des rapports complexes au caractère « précaire » de leur situation, comme on vient de le voir, associant une dimension de critique sociale localisée sur le travail intellectuel ou culturel, à quelque chose qui ressemble plutôt à une orientation positive vers un régime d'activité moins lourdement subordonné, dut-il être précaire.

Cette question de la précarité comme « choix » est présente dans d'autres investissements du thème de la précarité dans les secteurs intellectuels, à commencer, bien sûr, par *Les Intellos précaires*. Un sous-chapitre de ce livre est intitulé : « "choisir" la précarité »¹⁶¹⁷. Il est précédé d'un avertissement : « Il nous faut exclure de ce chapitre toute une catégorie, fort vaste, d'intellos précaires : ceux qui font fonction de salariés, les employés en CDD ou à statut précaire qui font exactement le même travail que leurs collègues salariés »¹⁶¹⁸. Autrement, dit, le « choix » concernerait spécifiquement les « intellos » chez qui la précarité se traduit par une libre mobilité et par une forte autonomie dans le travail.

1617A. et M. Rambach, 2001, op. cit., p. 171.

1618 *Ibid.* Par « collègues salariés », il faut bien sûr entendre salariés *en emploi stable*, les CDD ne faisant pas exception au salariat.

Dans *Chômeurs et précaires, au cœur de la question sociale*, Évelyne Perrin met elle aussi à part les « précaires intellectuels » illustrés par une sociologue « free lance » qui est « précaire par choix »¹⁶¹⁹. D'autres travaux contestent le discours du choix, lui substituant, comme Lionel Okas, le schème du « faire de nécessité vertu »¹⁶²⁰, ou, comme le numéro de la revue *Recherches Sociologiques et Anthropologiques* consacré à la précarité dans les « métiers du savoir », la « passion » comme « piège » et « rhétorique » facilitatrice des rapports d'exploitation¹⁶²¹.

Cependant, l'antinomie du « choix » n'est incontournable que dans les termes d'un certain cadre d'interprétation des trajectoires, selon lequel l'orientation vers l'emploi précaire serait l'expression d'une décision volontaire résultant du système de préférences des individus. Or, si toute action peut être décrite en de tels termes, ce ne sont pas nécessairement les plus satisfaisants ni les plus précis. Dans plusieurs entretiens – y compris celui de Delphine – on trouve des éléments de récit qui, tout en favorisant l'entrée dans des régimes précaires d'activité, ne se laissent pas facilement ranger dans la dichotomie entre choisir et subir, mais impliquent profondément l'affectivité de l'individu, l'engageant vers le travail culturel précaire comme vers une zone de report ou de retrait. Mettre en lumière ce type de processus de repli sera l'occasion de souligner l'ancrage de l'humeur critique, effectivement exprimée par certains interviewés, dans des schèmes biographiques marqués par des expériences de malaise et de discordances entre épreuves.

3.1 Contestation des formes dominantes de professionnalisme

Quelques interviewés développent, non pas une critique générale du « monde du travail » (encore qu'elle aurait vraisemblablement pu être présente chez eux), mais une critique plus ciblée contre le professionnalisme en vigueur dans les espaces dominants au sein de leur domaine d'activité. Celui-ci n'est pas seulement un objet de jugement négatifs porté depuis une situation d'observateur, mais

1619Évelyne Perrin : *Chômeurs et précaires, au cœur de la question sociale*. Paris, La Dispute, 2004, p. 138.

1620Lionel Okas, « "Faire de nécessité vertu" Pratiques de la précarité des journalistes dans deux entreprises d'audiovisuel public », *Sociétés contemporaines*, 2007/1 n° 65, p. 83-111. On y lit par exemple, p. 102 : « Qu'elle relève du choix volontaire et/ou d'une intériorisation des contraintes objectives du marché du travail des journalistes, cette accommodation de la précarité "fait de nécessité vertu" ».

1621Ballatore, M. del Rio Carral et A. Murgia, « Présentation. Quand passion et précarité se rencontrent dans les métiers du savoir », *Recherches sociologiques et anthropologiques* [En ligne], 45-2 | 2014], consulté le 19 février 2015. URL : <http://rsa.revues.org/1240>. Ainsi, les jeunes diplômés pour qui « certaines pratiques professionnelles deviennent sources de plaisir » et qui « s'identifient profondément au travail qu'ils exercent » sont menacés par le « piège de la passion », celle-ci étant invoquée par les donneurs d'ordre comme « un instrument rhétorique permettant d'exploiter l'énergie d'une force de travail qualifiée » p. 3-6).

correspond à des rencontres et à des situations vécues comme aliénantes, injustement humiliantes, et contraires à la manière dont ils désirent investir l'un la presse écrite et l'autre l'interface entre la vidéo et le spectacle enregistré.

3.1.1 *Un journaliste qui veut aller « jusqu'au bout des choses »*

Ainsi, chez Nicolas, journaliste d'enquête d'un peu plus de trente ans, le peu d'enthousiasme à chercher une intégration dans une rédaction, alors qu'il y a fait des stages et qu'il y a souvent été invité comme expert, repose sur deux constats. Premièrement une vision précocement très critique du milieu du journalisme, qui date de ses années d'études à Sciences-Po, alors qu'il désirait faire du journalisme par « intérêt politique » : « beaucoup de journalistes que j'avais rencontrés étaient en fait des gros cons, le journalisme tel que je le voyais pratiqué était vraiment nul » :

« [C]ette forme de journalisme-là [la culture journalistique de la « réactivité » en vigueur dans les grandes rédactions], je ne veux pas non plus l'avoir, parce qu'au bout de vingt ans là-dedans tu deviens dingue et t'es pas fier de ce que t'as fait ; c'est nul ce journalisme, qui n'a aucune substance, aucune nouveauté, aucun intérêt »¹⁶²².

Et deuxièmement, le caractère « un peu obsessionnel » qu'il s'est découvert :

« quand je bosse sur un truc je vais jusqu'au bout des choses... Ça c'est un défaut : j'arrive pas à écrire des trucs que j'ai déjà lu cent fois, j'ai toujours envie qu'il y ait quelque chose d'un peu nouveau, que personne ne sait... C'est peut-être une tournure d'esprit... Mais en fait je travaille aussi à long terme, c'est ça qui fait ma valeur sur le marché, on va dire. Y'a plein de journalistes, par exemple, qui vont faire des papiers, mais des papiers que tout le monde a déjà oublié ».

Par opposition à un journalisme qu'il dénonce comme insipide, l'écho suscité par les enquêtes de Nicolas fait partie des choses « qui donnent un sens à la vie » :

« Alors que faire des papiers que tout le monde a déjà lu sur euh, j'sais pas quoi, comme on voit dans la presse en permanence, finalement à la fin de ta vie tu te demandes ce que t'as fait de ta vie, quoi. Là, moi personnellement, je me dis que j'ai fait des trucs qui sont durables, qui auront aidé des gens, ça fait plaisir, c'est très rare pour un journaliste d'avoir ce genre de joie ou de retour »

Ce n'est pas seulement une gratification majeure, d'ordre politique, mais également une « réputation » qui constitue sa valeur spécifique : « moi j'ai la réputation d'un mec hyper méticuleux, d'écrire très peu mais d'être hyper méticuleux, c'est-à-dire d'aller au bout des trucs ».

¹⁶²²La vision du journalisme par Nicolas est proche de celle développée par le journaliste François Ruffin dans *Les petits Soldats du journalisme*. Paris, Les Arènes, 2003.

Ainsi, Nicolas pratique « un journalisme anti-journalisme » qui demande de l'indépendance et est très intensif en temps de travail.

Les conditions de ce type de profil journalistique sont lourdes. Pendant des années, Nicolas s'est partiellement financé par de petits boulots pour l'édition, comme traduire des bandes dessinées étrangères en français pour quelques milliers d'euros par ans, qu'il panachait par des CDD (un emploi aidé dans une radio associative, quelques missions en presse écrite, qui lui ont permis d'ouvrir des droits au chômage), et par un petit volume de piges dans les revues de gauche. Il doit jongler entre les statuts et les interlocuteurs, d'où une situation administrative épineuse, jusqu'au trouble existentiel :

« souvent dans les papiers administratifs je sais pas quoi mettre parce qu'ils te demandent... soit je suis rien, soit je suis un peu tout, parce que là je suis un peu salarié par exemple et je suis un peu chômeur aussi, un peu auto-entrepreneur, un peu précaire, un peu ceci, un peu rien, je suis tout ça en même temps, c'est horrible. Donc je sais pas quoi cocher. Y'a pas de case qui me correspond. Ça c'est clair ».

Les contrastes de sa situation se précipitent parfois en situations mémorables qui juxtaposent la faible employabilité de Nicolas avec l'autorité et la renommée que de grands médias lui accordent :

« La dernière fois j'étais avec ma conseillère Pôle emploi et là je reçois un appel, c'était [... une radio] qui voulait m'interviewer, [...] quasi j'étais là, ah excusez moi il faut que je réponde à une interview pour [la radio], et en même temps la fille était là, ah je peux pas vous trouver un emploi quoi, bon vous sortez d'un emploi précaire pourri [...], c'est hyper bizarre quoi »

Cette discordance considérable entre les différentes épreuves de grandeur qu'il traverse est une expérience de la relativité des verdicts institutionnels. Elle s'accompagne chez Nicolas d'une attitude violemment anti-institutionnelle au sens plus restreint d'une détestation des démarches administratives. Il pense en effet qu'il pourrait obtenir des indemnités plus élevées, ou une meilleure couverture santé, s'il s'en occupait davantage, mais veut protéger son temps de travail : « je déteste tellement ça [l'administratif] que je préfère mourir pauvre que remplir des papiers ». De même en ce qui concerne ses rapports avec ses collaborateurs ou employeurs, notamment à propos de ses droits d'auteur :

« je connais pas forcément toutes les règles, les ficelles, les entourloupes, les bordels [...] je connais pas tous ces trucs-là, et j'ai pas non plus envie d'y passer ma vie, quoi. Je m'en fous, les contrats, les machins, c'est casse-couilles »

Tout en se défiant de la tendance des journaux et maisons d'édition à tirer parti de sa vulnérabilité de « précaire », il compte sur la qualité et la pertinence politique de ses enquêtes pour se constituer un cercle de relations de confiance qui le dispensent de mener toutes ses relations sur le mode de l'intérêt bien compris et de la méfiance :

« j'aimerais bien travailler dans un milieu de confiance, mais c'est un peu le cas déjà, où les gens t'entubent pas, où tu sais qu'ils te font confiance même si tu fais des erreurs, ça c'est vachement important »

Cependant, les relations de confiance les plus vitales pour lui restent celles de ses parents et de sa compagne, fonctionnaire supérieure bénéficiant d'un emploi stable : « Pour l'instant, ces gens qui m'entourent, ma compagne en premier lieu et mes parents, sont un filet de sécurité, [...] sans eux je pourrai pas vivre ». Tout compris, Nicolas perçoit en moyenne 1000 euros par mois, avec de forts écarts d'un mois à l'autre.

3.1.2 Un vidéaste « décloisonné »

Nous verrons plus loin les origines familiales de Léo (27 ans) et le rapport tourmenté qu'il entretient avec elles. Diplômé de deuxième cycle en philosophie, Léo s'est orienté vers la production de vidéos. Il y cherchait « de la reconnaissance », pas forcément au sens du « succès », mais comme « capacité de travailler ». Cependant, alors que ce motif initial aurait pu le mener à briguer les attributs du professionnalisme (formations, maîtrise technique, collaborations multiples, etc.), Léo développe au contraire lors de l'entretien une idéologie anti-professionnelle, valorisant « l'amateurisme » :

« j'aime beaucoup l'idée de l'amateurisme au sens de pas des professionnels, des gens qui vont être spécialisés, ça ça m'agace un peu, un côté spécialisation, j'aime bien amateur au sens de quelqu'un de curieux ».

Le monde du cinéma, tel qu'il le décrit, est polarisé entre deux modèles. D'un côté, un modèle de professionnalisme compétitif (« faire un film qui va à Cannes avec des acteurs », assumer « le « terme de "réalisateur" qui est pour moi un truc très technique lié à la fabrication d'un film d'une manière pas artisanale justement mais très normée », suivre un « processus professionnalisant avec des gens qui bossent, qui tournent des pubs, qui font des machins pour après faire un gros film ») ; de l'autre, le « réseau de documentaire, ce qu'on appelle le documentaire de création qui est en fait l'endroit où se retrouvent les gens qui font des films pas chers ». C'est le lieu qui convient à son idéal de création autonome (« Pour moi l'idéal de la démarche c'est d'être seul ou à peu près avec une caméra et de filmer 200 heures de rush et après de faire le montage d'un film ») indistincte de sa « vie personnelle » :

« Pour moi ce que je fais comme travail est pas un métier au sens de quelque chose qui est séparé de ma vie personnelle ; je suis pas le seul et c'est pas que dans ces métiers là, mais c'est comme ça que je le vis »

Cette conception du cinéma l'expose à des heurts avec des interlocuteurs qui valorisent davantage le professionnalisme, comme lors de la préparation d'un spectacle de théâtre incluant l'usage de la vidéo :

« Il y a pas longtemps on parlait avec un théâtre qui disait nous on veut bien vous accueillir mais il faut payer un technicien de nous parce que il faut qu'il puisse vous accueillir et faire l'implantation lumière etc, donc il faut qu'il y ait un intermittent qui soit payé pour que, voilà, pour faire le montage technique, et donc il nous dit voilà, lui il est payé 20 euros de l'heure, sachant que nous on se paye 9 euros de l'heure. Donc [une comédienne] lui dit ouais nous on se paye 9 euros de l'heure, ça nous fait un peu chier de payer un technicien plus cher que nous, alors qu'en plus on n'en a pas vraiment besoin. Et le mec lui dit, non mais forcément ça a un prix quand tu t'adresses à quelqu'un qui a un savoir-faire. Donc il y avait une idée que nous si on se paye pas cher c'est qu'on n'a pas de savoir faire et on ne vaut rien quoi. Et donc toute cette idée de valeur moi me gonfle. [...] Et le chef opérateur l'autre jour avec lequel je me suis fâché m'a dit, dans ma façon de travailler, vous êtes décloisonné, et c'était très méprisant pour lui, parce que justement il y a pas de, chacun a son domaine de compétence et n'en sort pas, on n'est pas du tout dans cette option très courtelienne du travail, et les vaches seront bien gardées si chacun fait le travail à sa place. Ça c'est vraiment insupportable »

Les dispositifs ajustés à des troupes à la fois financièrement solides et demandeuses de « savoir-faire » mettent en cause le droit à exister des projets, plus bricolés, auxquels Léo participe. D'où la dureté de la confrontation qu'il raconte ci-dessus, et sur laquelle il est revenu à plusieurs reprises au cours de l'entretien. Le rejet du professionnalisme rejoint, chez Léo le refus, selon lui minoritaire, d'indexer la valeur artistique sur sa sanction économique :

« je pense qu'on a beaucoup intégré dans notre, tous dans notre pensée un espèce de, ça nous paraît évident que tu fais en fonction de tes moyens quoi, si t'as pas beaucoup d'argent presque c'est de ta faute ; ça c'est un truc qui vraiment m'exaspère, et c'est un truc qui est très véhiculé dans le spectacle d'ailleurs, l'idée que si tu gagnes pas beaucoup t'es mauvais. Qu'il y a une espèce de corrélation directe entre ce que tu gagnes et la qualité de ton travail ; c'est vraiment très très insupportable »

L'intérêt que Léo trouve à l'enquête n'est pas sans relations avec ce différend qui l'oppose à la frange la plus professionnalisée des arts du spectacle. En effet, il reconnaît dans l'enquête sur le travail intellectuel précaire une idée qui « a un sens dans [s]on travail », même si « peut-être c'est une utopie » : celle d'« une espèce de condition commune de certains artistes et de certains intellectuels », fondée sur une « fragilité » commune, la réputation d'être « de doux dingues » à une époque « qui privilégie l'efficacité, l'utilité ». Cette condition « implique [...] une sorte de positionnement un peu politique qui est une sorte de résistance ». Léo identifie « un livre qui [...] rassemble souvent les gens autour de ces questions-là, c'est le livre non signé *L'insurrection qui*

vient »¹⁶²³. En accord avec ce manifeste, il refuse la qualification de « précaire » pour désigner cette condition commune :

« On dit souvent précaire, ça m'énerve un peu moi, on dit souvent intellectuel précaire, je trouve que c'est renvoyer à un défaut, ça voudrait dire que en fait le but final serait quand même d'arriver à une sorte de stabilité, et que nous on est dans une forme de fragilité qui n'est pas, qui est quelque chose qu'on subit, alors que dans la plupart des cas, moi je le vis comme le prix à payer, bien sur que c'est pas agréable, mais ça fait partie de cette condition »

Autrement dit, se ranger sous la bannière de la précarité reviendrait à vouloir rejoindre une normalité professionnelle et à renier cette condition comme porteuse d'une valeur contestataire, embrassée volontairement à l'âge des orientations décisives : « Quand je suis entré en 1ère L on m'a dit, ah, t'est sûr ? Parce que tu auras pas de travail. Eh ben [*la « condition commune » dont il parle*] c'est des gens qui l'ont fait quand même ». L'entité concernée n'est pas, comme pour le Comité invisible, une « génération » entière, mais la frange des professions culturelles qui s'y est engagée non pour y faire carrière mais pour porter témoignage d'un certain rapport sensible et critique au monde. Le message à propager à propos de cette condition transversale à différentes professions « intellectuelles » n'est donc pas selon Léo de dire qu'ils sont « dans une situation dramatique », mais « de faire prendre conscience aux gens », en transgressant les cloisonnements usuels, « que vous n'êtes pas seuls ». Léo n'aime rien tant que les projets de spectacle qui lui donnent l'occasion, « avec [s]es pulls, [s]es petites cravates et [s]a gueule de bourgeois », de rencontrer des gens relevant de « catégories de looks » très différentes, comme « un mec qui a une crête et une veste de surplus militaire un peu crade », et de transgresser ainsi à la fois les assignations liées à l'origine sociale (dont on a vu que Léo avait souffert) et celles qui tiennent à l'identité professionnelle.

Ni le récit de Nicolas ni celui Léo ne comportent d'épisodes de crises aiguës ayant contribué à modeler leur trajectoire¹⁶²⁴ ; cependant, tous les deux insistent sur le conflit qui les oppose aux aires dominantes de leurs domaines d'activité respectifs : Nicolas voit dans le type de journalisme inculqué dans les écoles la voie d'une faillite existentielle (« tu te demandes ce que t'as fait de ta vie »), tandis que Léo ressent comme « insupportable[s] » les jugements ainsi que la division du travail souvent en vigueur dans le monde du spectacle. La précarité d'un journaliste pigiste aux revenus erratiques comme celle d'un vidéaste fier de participer à des projets à basse intensité

1623Comité Invisible : *L'Insurrection qui vient*. Paris, La Fabrique, 2007. On y lit, concernant le travail et sa précarisation : « Nous appartenons à une génération qui [...] n'a jamais compté sur la retraite ni sur le droit du travail, encore moins sur le droit au travail. Qui n'est même pas "précaire" comme se plaisent à le théoriser les fractions les plus avancées de la militance gauchiste, parce qu'être précaire c'est encore se définir par rapport à la sphère du travail, en l'espèce : à sa décomposition ».

1624Même si l'on verra un peu plus loin que la configuration familiale de Léo était lourde d'injonctions contradictoires.

économique sont donc liées à la recherche d'espaces d'autonomie où ils pourront développer des alternatives à des normes professionnelles qu'ils contestent.

3.2 Échapper à l'entreprise

3.2.1 Interruptions de carrières

Les situations d'emploi dites « précaires » se définissent comme l'absence des garanties du salariat stable. Pourtant, certains interviewés affirment endurer délibérément cette privation, et parfois, l'avoir préférée aux emplois salariés stables auxquels ils pourraient prétendre, et dont quelques uns ont longtemps bénéficié. Cependant, cette préférence ne doit pas être comprise exactement comme un choix. Elle est d'abord le fait d'interviewés plutôt âgés, ou au moins plus de première jeunesse, qui racontent s'être détournés des carrières en emploi stable au terme d'un bilan critique de leurs expériences, mené dans un moment de crise.

L'exemple de Carl est encore relativement proche d'une descriptibilité en termes de choix. À 45 ans, il quitte sans états d'âme le poste de rédacteur en chef d'un magazine de télévision pour tenter sa chance comme réalisateur dans le documentaire à vocation sociale et esthétique :

« Au bout de cinq ans, donc 45 balais, il y a un plan social dans le groupe, je suis pas menacé, mais ça m'amène à réfléchir parce que, en gros j'ai confirmation de ce que je sais depuis longtemps c'est-à-dire que dans le monde du travail on n'est quand même que des pions quand on est salariés, assez facilement interchangeables, et disons que ce plan social qui me concernait pas personnellement a fait que je me suis posé des questions, j'étais pas malheureux dans mon travail mais disons que je faisais de plus en plus de management, de trucs qui m'intéressaient pas et de moins en moins de journalisme, la télé devenait de moins en moins intéressante, et donc l'objet était pas génial, et donc j'ai profité du plan social pour partir, je me suis dit que jusque là j'avais vraiment du bol, on me l'avait proposé sur un plateau d'argent chaque fois des jobs de plus en plus, en responsabilité, et que là c'était un peu cuit, je me suis demandé si j'avais envie de faire encore ça pendant dix ans. Je me suis dit non. Donc j'ai profité du plan social pour partir, tout le monde m'a dit mais t'es fou, il fait froid dehors, t'es bien où t'es, etc, et j'ai dit non, j'ai envie de tenter quelque chose »

Soutenu au début par les allocations chômage, il s'est raccroché à son ancien réseau professionnel pour obtenir quelques piges régulières. Il a également occupé quelques temps une charge de cours en cinéma à l'université, fait des interventions auprès de comités d'entreprise, et travaille comme enquêteur pour des sondages lorsque les emplois liés au cinéma ne suffisent pas. Il finance ainsi la

préparation de ses documentaires et de l'écriture de scénarios. Malgré son niveau de revenu très bas (un plancher à 1000 euros par mois, rarement dépassé de plus de quelques centaines d'euros), il ne regrette pas son ancien emploi :

« il n'y a pas une journée qui ressemble à une autre. Ça c'est fondamental pour moi parce que je déteste la routine ; si je me suis barré aussi d'un emploi régulier, c'est parce qu'il fallait que je fasse autre chose ».

Dans le cas de Gabriel, journaliste de 38 ans ayant commencé sa vie professionnelle comme documentaliste, la bifurcation hors de la carrière salariée a lieu à un moment où, au bout de quelques années dans une grande entreprise, « ça allait pas très bien ». Un bilan de compétences fait ressortir son désir d'un travail où il puisse écrire ; il fait alors « un grand saut dans le vide un peu stressant et angoissant, pour [s]e lancer complètement dans la pige ». Au moment de l'entretien, il co-loue un bureau avec d'autres pigistes et exprime à la fois un « désir de sécurité » et un « désir de ne pas être en CDI ». On lui en « a déjà proposé, des fixes », mais il trouverait difficile de travailler longtemps « sur un sujet qui [ne l]e passionne pas totalement », comme par exemple s'il était embauché à « emballage magazine ». La transition de son parcours, de l'emploi stable en grande entreprise au travail externalisé de pigiste ayant conquis un certain pouvoir de marché grâce à une expertise pointue, lui semble irréversible : « quand on a été pigiste, c'est difficile de passer à autre chose ».

3.2.2 Un besoin et une conviction

Sans avoir connu les mêmes ruptures de carrières que Gabriel et Carl, la pigiste Mirabelle et la cadre en associatif socio-culturel Joséphine développent des justifications à la distance qu'elles prennent avec l'emploi stable, qui peuvent être rapprochées du geste de ces deux interviewés. Joséphine (46 ans), qui a toujours été salariée, y compris à l'occasion en passant par une association qu'elle a créée principalement afin de pouvoir se salarier sur certaines missions, souhaite aller plus loin vers le statut d'indépendante. De son côté, Mirabelle (34 ans) envisage de faire de moins en moins de piges et de plus en plus de communication¹⁶²⁵. Leurs explications signifient que se tenir à distance des formes les plus contraignantes de travail découle pour elles à la fois d'un besoin et d'une conviction.

1625 Sur les enjeux des glissements du journalisme à la communication chez les pigistes, voir Jean-Baptiste Legavre : « Diversifier ses activités au risque de la morale professionnelle. Le cas des journalistes pigistes », in M.-C. Bureau et A. Corsani (dir.) : *Un salariat au-delà du salariat ?* Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 2012, pp. 173-188.

Ainsi, Joséphine, trouve pénibles les moments de travail salarié, au cours desquels elle doit subir les réseaux de dépendance entre travailleurs associatifs de différents niveaux hiérarchiques et financeurs :

« j'ai de plus en plus de mal à être salariée en fait ; moi j'ai besoin d'avoir une certaine liberté d'action, et puis de travailler avec des gens qui ont un peu les mêmes intérêts que moi, travailler au même niveau, de pouvoir avoir de l'initiative, de travailler en réseau, mais voilà, voilà, il va falloir que je me donne les moyens – enfin c'est ce que j'essaie de faire depuis quelques temps, c'est pas toujours évident – mais les moyens de pouvoir travailler chez moi ou dans un bureau mais moi-même qui décide quand/où je travaille, quoi, d'être mon propre chef en fait ».

Occuper de tels emplois revient pour elle à subir une privation de la « liberté d'action » dont elle a « besoin ». Pour y échapper, elle lorgne vers le statut d'entrepreneure salariée en Coopérative d'Activité et d'Emploi, mais redoute de ne pas pouvoir prétendre à un chiffre d'affaire suffisant.

Le « besoin » chez Mirabelle ne se situe pas au sein même du travail et de la liberté qui pourrait s'y exprimer, mais dans le temps libre, qui lui est nécessaire dans une quantité incompatible avec des horaires de bureau :

« je me suis rendu compte que écrire uniquement pour la presse, si on veut en vivre, ça demande de travailler 60 heures par semaine, et moi c'est pas mon caractère, j'ai pas envie de passer ma vie à travailler, je suis vraiment dans le "travailler moins", [...] j'ai énormément besoin de jours de loisirs, de jouer, de rêvasser, de nourrir mes poissons... c'est vital. Je serais terriblement malheureuse d'être obligée d'être au moins 7h par jour dans une rédaction, avec l'obligation de rester jusqu'à 18h ou plus même encore parce que même si on a fini eh ben il ne faut pas partir avant, ça ferait mauvais genre, on aurait l'air d'être un tire-au-flanc. Je ne supporterais pas ce genre de choses »

Mirabelle parle ici aussi bien de ce qu'elle a appris sur les différentes formes de travail accessibles aux journalistes, et du « caractère » qu'elle s'est découvert :

« le prestige social, le fait de diriger d'autres gens, ça m'intéresse pas du tout. Je cherche ni à travailler pour des journaux prestigieux, je m'en fous, ni à monter en grade ou à grimper les échelons ou à m'introduire vraiment dans les lieux »

Cette connaissance de soi n'aboutit pas seulement au rejet de la vie de bureau, mais aussi à refuser le rythme de travail infernal du pigiste qui « veut en vivre » ; les missions de « com' » sont préférables parce que moins stressantes et bien rémunérées.

Cependant, en plus de ce registre qui est celui du besoin et de la connaissance de soi, Mirabelle et Joséphine fondent leur aversion à l'emploi salarié stable sur des convictions d'ordre général concernant « l'entreprise » et le « monde du travail ». Mirabelle appuie sa critique sur son expérience personnelle et professionnelle :

« j'ai une hantise de l'entreprise. À force d'interroger des gens pour mes articles qui me racontent les brimades et l'ennui et la bêtise dans leur vie de tous les jours dans leur bureau, à force d'entendre mes amis aussi raconter leur vie de salariés, à force de voir aussi les amis de mes parents dont le niveau de vie se casse la figure au lieu de grimper malgré le fait qu'ils ont toujours beaucoup travaillé, et puis évidemment quand j'entends les informations... L'entreprise capitaliste, pour moi, c'est un repoussoir complet. [...] l'entreprise libérale aujourd'hui, elle n'est même plus injuste vis-à-vis de ses salariés quels qu'ils soient et quel que soit le secteur d'activité ou le statut des gens, elle est pas injuste : elle est inhumaine. Dans la plupart des cas. Moi, les témoignages que j'entends, c'est des cas de gens qui sont corvéables à merci mais qu'on peut remercier assez facilement, des gens qui ont un mal de chien à retrouver un travail, des cas de harcèlement moral, des tâches ineptes, des chefs incompetents, du temps perdu à plus savoir qu'en faire, et cette affreuse exigence de rentabilité des actionnaires qui fait qu'il faut toujours faire plus avec moins de moyens, ce qui conduit à faire du mauvais travail ».

L'évitement du travail directement en entreprise repose donc chez Mirabelle non seulement sur une question de convenance personnelle, mais encore sur un discours critique de portée générale : il s'agit d'éviter de collaborer à des organisations qu'elle décrit comme nocives¹⁶²⁶. En réalisant des prestations de communication ou de réécriture pour de petites agences de professionnels créatifs (architecte) ou pour d'autres journalistes, Mirabelle ne suspend pas radicalement sa participation à ces organisations, mais elle les met à distance et contrebalance les relations purement professionnelles avec les rédactions par des relations plus personnelles avec des clients dont elle se sent proche.

De même, Joséphine développe les thèmes classique de la critique du salariat comme aliénant, dépourvu de véritable convivialité, fondé sur la concurrence, et destructeur de la « joie de vivre » :

« j'estime qu'à un moment donné, le salariat c'est un peu... enfin pour moi le salariat ça devient un truc, comment dire... aliénant d'une part, première chose c'est aliénant, deux, c'est toujours des rapports hiérarchiques je trouve pas très bons non plus, dans les traitements, les rapports sociaux, les rapports humains. Je trouve que les rapports hiérarchiques ne sont pas très favorables, je pense qu'il faut responsabiliser les gens au maximum et leur permettre de faire un travail qui leur plaît. Et souvent dans le monde du travail, je m'aperçois que les gens, ils font leur boulot parce qu'il faut qu'ils bouffent et qu'ils paient leur loyer, mais ils sont pas plus motivés que ça ; alors que moi j'essaie de garder la motivation dans mon travail, la souplesse, et en même temps la liberté. Mais c'est pas facile du tout, c'est des prises de risque tout le temps, c'est pas facile mais je crois qu'il faut être un peu ambitieux dans la vie sinon on passe... vous arrivez à la retraite, vous mourrez d'un cancer et puis quoi ? Non c'est vrai, je veux pas décrire un truc très noir, mais franchement je vois tout le monde qui travaille, c'est pas toujours très gai, quoi, le monde du travail, donc j'ai pas trop envie d'en

1626 Il s'y ajoute la désillusion quant à la possibilité de réaliser son idéal professionnel en travaillant pour les principaux médias : « ça je le savais déjà en sortant de l'école de journalisme, la liberté de conscience du rédacteur en presse c'est un mythe. On écrit ce que le rédacteur en chef a envie de lire. Moi j'écris essentiellement des articles pratiques sur le monde du travail et suivant les convictions économiques ou politiques de ma rédactrice en chef, ça va changer, d'une rédactrice en chef à l'autre, quoique pas tellement, c'est quand même une idéologie libérale qui est derrière tout ça, et ça peut heurter ma conscience mais je vais pas appeler à la révolution dans les articles que j'écris ».

arriver là. Je voudrais garder la joie de vivre dans mon travail, et l'enthousiasme aussi, le côté on peut prendre des initiatives, on est chacun un peu maître à bord et on est dans le partage aussi des valeurs, et ça, ça correspond pas tellement aux valeurs de la société d'aujourd'hui. Voilà, moi je me sens pas concurrente de personne, chacun a sa spécificité, chacun apporte sa complémentarité, je crois qu'il faudrait qu'on travaille plus dans un rapport d'égalité et de concertation en fait ».

Ainsi, se tenir à distance du salariat stable (ou, pour Joséphine, souhaiter échapper au salariat en CDD, et pour Mirabelle, se déplacer vers la « com' »), découle d'une longue expérience où elles ont à la fois approfondi leur connaissance de la vie professionnelle dans ses aspects rebutants voire destructeurs, et fait émerger leurs propres aspirations. Plutôt que d'un choix à proprement parler, avec ce que cette notion implique de dégageant et de réversibilité, ces récits correspondent à une sorte d'orientation vitale, où l'émergence plus ou moins progressive de répulsions (pour la contrainte du salariat intégré) et d'attractions (pour l'autonomie et le temps libre) rend de plus en plus insupportable la perspective d'occuper de façon prolongée un emploi dans une grande organisation. Ces discours critiques articulés, qui reflètent des influences différentes (plutôt la gauche radicale « anticapitaliste » pour Mirabelle, et plutôt la pensée de la convivialité ou du don pour Joséphine), sont tenus par des interviewées à la fois très diplômées en sciences sociales et dont l'activité professionnelle prend pour objet les maux sociaux (en réalisant des interviews journalistiques sur la vie professionnelle pour l'une et en retissant par la culture le lien social corrodé par les aléas économique pour l'autre) et suppose le maniement de discours critiques. Nous allons voir qu'une autre interviewée, journaliste mais issue d'un univers culturel très éloigné des références critiques utilisées par Mirabelle et Joséphine, n'en aboutit pas moins à la même conclusion d'une urgente mise à distance.

3.2.3 Devenir freelance pour échapper à la violence

On a déjà vu qu'un des points saillants du discours de Delphine était l'expression de son plaisir qu'elle prend à travailler, quitte à ce que son insistance sur le plaisir intellectuel du travail journalistique autonome entraîne l'invalidation des critiques qui pourraient être pointées contre les conditions de ce travail. Ces déclarations d'enthousiasme prennent place dans une structure plus complexe, qui apparaît lorsque l'on prend en compte son parcours.

Ses parents, « d'un milieu plutôt bourgeois », travaillaient dans le « marketing », et elle s'est sentie dès l'adolescence « extrêmement attirée par la publicité ». Diplômée du CELSA, elle passe quelques années à sauter d'une agence de publicité à l'autre, toujours en CDD, suivant son « tempérament » et

ses « aspirations professionnelles » : « j'ai dû faire six agences en deux ans et demi, parce que je faisais un métier très particulier et que j'avais des CDD d'un mois à trois mois, ou à six mois. Et ça, très sincèrement ça me convenait ». Si l'emploi discontinu lui plaît, elle est frustrée de devoir souvent « faire un job hyper administratif hyper décevant », et continue à vivre de missions courtes dans le luxe, la mode, et la communication institutionnelle. Lors d'un contrat de plus d'un an à la communication d'un organisme international, elle « se fait des gesticules [sic] en or ». Cet emploi finit mal : un supérieur à qui elle s'était plainte que ses « compétences » n'étaient « pas utilisées » lui rétorque : « t'es bien assez payée pour faire tout ce que je te demande ». Après un « clash » entre eux, son contrat n'a pas été renouvelé.

Dans cette première décennie d'activité professionnelle, Delphine a « gagné bien voire très bien [s]a vie ». Cette période se conclut pourtant sur une crise ; Delphine rentre « [s]e poser » chez ses parents, alors qu'elle a dépassé la trentaine, « un peu déboussolée [et] un peu amère ». Ayant débuté sa vie professionnelle avec l'« envie de bosser », un vif intérêt pour « le monde de l'entreprise » et la conviction que celui-ci saurait reconnaître son mérite, elle a été déçue, et même blessée par la violence des relations :

« j'ai vécu des situations professionnelles tellement dures, psychologiquement, c'est-à-dire dans les agences de pub il y avait vraiment des gens très durs, des rapports très violents, que je me dis mais plus jamais je veux vivre ça ; ça vaut pas le coup. Même [dans l'organisation internationale], je me souviens le moment où je me suis dit mais qu'est-ce que je fous là ? Mais vraiment des moments de solitude intense où vous vous dites j'aime pas ce que je fais ».

Delphine rattache sa propre expérience à des évolutions qu'elle a observées plus indirectement, pour aboutir à une vision très sombre du « travail » dans les grandes organisations :

« Quand je vois la souffrance psychique au travail, que j'ai vécue ou que j'ai vue se développer avec le temps, je suis pas non plus naïve, je pense que le monde du travail est un monde hyper violent, que ça demande une certaine carapace [...] je trouve que ma génération a vraiment vu les conditions de travail se détériorer, mais de façon tangible, que ce soit encore une fois en termes d'ergonomie, d'espace au travail, de salaires, de tensions, de stress »

Dans ce monde, chercher à « faire carrière », à « progresser chaque année » et à être bien payé(e) l'exposerait au risque d'être « forc[ée] à faire quelque chose que j'ai pas envie de faire ».

Cette crise se conclut, après quelques mois d'inactivité, par un « bilan de compétences » qui lui révèle son désir de se réorienter vers le journalisme. Elle propose ses services aux publications professionnelles d'un de ses anciens employeurs, qui l'avertit que le volume de piges ne lui permettra pas d'en vivre. Enthousiasmée par le travail et ayant le sentiment d'avoir enfin surmonté ses frustrations professionnelles successives, Delphine prend un emploi complémentaire comme

« hôtesse standardiste bilingue » en intérim pour obtenir un revenu modeste (« depuis que je suis journaliste je ne paye plus d'impôts. Donc en gros je suis smicarde »). Elle y ajoute de temps à autres quelques milliers d'euros pour des travaux de communication bilingue, obtenus par des relations amicales. Cela lui suffit pour vivre à Paris, dans l'appartement qu'elle a acheté au début des années 2000 avec les économies réalisées dans sa première décennie d'activité et l'aide de ses parents. Elle découvre un régime de consommation plus sobre qu'auparavant :

« c'est parfois très satisfaisant de ne pas être dans un schéma de consommation acharné, et puis qu'il y a aussi un côté, bon je suis pas une écolo ; il y a une copine qui m'a dit toi t'es une décroissante, ben je fais non je suis smicarde c'est tout, nécessité fait loi. Le fait est qu'il y a des choses dont on peut se passer »

La pige lui convient en lui permettant des relations professionnelles distantes, où la « subordination » ne se manifeste pas au quotidien :

« pour moi c'était hyper important de ne plus avoir de rapport de subordination; je m'en suis rendue compte en discutant avec un ami qui me disait, n'oublie pas qu'un contrat de travail c'est une clause de subordination, et j'avais jamais pensé à ça et tout d'un coup ça expliquait plein de choses dans mon parcours. Donc c'est pas moi qui le dis mais quand on est freelance on propose des prestations ou en l'occurrence des articles, et les rédac' chef disposent, disent oui ou non, mais il y a aucun lien d'autorité ou de subordination, et ça je trouve ça génial »

Le bien-fondé de cette distance est confirmé chaque fois que Delphine voit ses collègues en poste au journal interne du groupe qui l'emploie subir les « réunionites aiguës », « les coups de fil intempestifs », et « le brouhaha de [l']open space » :

« Et puis à chaque fois que je vais au journal, je vois l'open-space, le fait qu'elles ont déjà déménagé deux fois en trois ans, qu'elles sont huit dans un espace où elles devraient être quatre, donc c'est invivable, littéralement invivable, je sais pas comment elles font leurs interviews »

Socialement proche par son origine sociale et scolaire de personnes très investies dans des « carrières » de cadres supérieurs du privé, Delphine martèle face à l'intervieweur les arguments par lesquels elle doit justifier son « choix de vie » face à des interlocuteurs qui ne la « compren[nent] pas ». L'un met en valeur l'importance du travail en lui-même, comme une activité qui doit « anime[r] » la personne, et non seulement comme contrepartie d'un salaire : « un salaire ça sert juste à payer le loyer ? ben tant mieux pour vous si ça vous convient, moi ça va pas m'animer suffisamment ».

Un autre argument est le coût psychique des « carrières » ambitieuses :

« je pense à des amis, des cousins, les gens qui ont fait la même école [...], qui ont des parcours professionnels beaucoup plus impressionnants que les miens, certains ont même fait des carrières, qui sont pas finies mais qui sont ascendantes, non-stop, brillantes, enrichissantes etc, mais je vais être très crue mais si c'est pour marcher

au prozac ça m'intéresse pas. Et j'ai un exemple précis en tête, c'est pas... c'est que si on a besoin de cette aide chimique pour tenir, ben c'est qu'à mon avis il y a un déséquilibre qui est comblé par cette béquille là, et moi ça fait pas partie de mes ambitions de marcher au prozac »

Pour justifier sa bifurcation professionnelle, Delphine se réclame également de la sagesse de quelqu'un qui a pris le temps de se connaître. Elle se dit « assez sensible, réactive, émotive ». Seule la distance du travail « freelance » convient à sa sensibilité :

« et que pareil le fait d'avoir choisi une voie de freelance ça comble bien cette sensibilité là, enfin cette faille qui peut disons être une force parce que je sais plus comment on dit, les faiblesses peuvent être retournées en force, mais je crois que c'est surtout une question, moi j'ai presque 40 ans, je me connais mieux, j'ai fait plein d'expériences professionnelles, j'ai vu comment je réagissais [...] j'ai plus de recul »

Deux discours cohabitent alors à propos de son rapport à son travail de journaliste d'entreprise externalisée. Le premier est celui, que l'on a déjà aperçu plus haut, d'un engagement passionné. Le second est plus ambigu :

« ce sur quoi j'écris par exemple c'est très rébarbatif. Il y a des gens qui trouvent que, j'ai des collègues dont je réalise que vraiment, elles pourraient pas écrire sur le même sujet ; ça tombe bien, moi ça m'intéresse et ça me permet d'avoir une niche, ben donc tout le monde est content. Ça correspond pas au côté glamour du secteur dans lequel je travaille, la réglementation ça fait chier tout le monde »

Ainsi, l'opportunité de se constituer une « niche » de communication institutionnelle spécialisée, si exiguë soit-elle, est une autre raison de l'orientation de Delphine vers le journalisme. Entre un travail qui « fait vibrer » et un sujet « rébarbatif », cette conversion professionnelle semble avoir été l'occasion pour Delphine de se dégager de relations de travail qu'elle percevait comme violentes, et de se retirer dans un territoire reculé, défendu des interférences par son niveau de spécialisation et par l'ennui qu'il suscite. Elle semble donc être devenue précaire, ou comme elle dit plus volontiers « freelance », avant tout afin d'échapper à des univers de travail qui mettaient en cause son intégrité personnelle.

3.3 Les répercussions d'histoires familiales troublées

3.3.1 *La dyssocialisation par une trajectoire parentale descendante*

La consigne utilisée la plupart du temps pour lancer les entretiens demandait à l'interviewé(e) un récit à partir du moment où la question de gagner sa vie s'était posée. Cependant, sous l'effet de relances ou parce que la personne interviewée tenait à s'expliquer sur son parcours scolaire, certains entretiens comportent des récits, les uns détaillés et d'autres plus elliptiques, qui couvrent la période des études, celle, entre le collège et la vingtaine, où se joue l'accès ou non à des filières prestigieuses. Lorsqu'ils sont disponibles, ces récits sont souvent des récits de trouble ou de crises qui ont relégué au second plan l'effort scolaire ainsi que la projection dans un avenir professionnel fiable. Ils montrent qu'une autre façon de s'engager vers une activité culturelle précaire se joue en amont, ou au tout début de la confrontation avec « le travail », et repose sur les tensions impliquées par la socialisation familiale, qui se manifestent par différentes façons de ne pas prendre part à la compétition scolaire. On peut parler à ce sujet de « dyssocialisation », en tirant parti des différents usages de cette notion.

Une première forme de dyssocialisation est celle identifiée par le sociologue Louis Chauvel à propos du décalage entre les processus de formation des aspirations individuelles et celui des chances objectives parmi les couches sociales les plus exposées au risque de voir leurs enfants entraînés dans des trajectoires sociales descendantes. La « dyssocialisation » liée au déclassement entraîne, dit-il, « de fortes frustrations »¹⁶²⁷ ; elle est un facteur de malaise et de crise chez les individus qui la subissent. Ce « schème du déclassement », fortement ancré dans l'histoire de la sociologie, a été critiqué dans des travaux récents¹⁶²⁸. Nous pensons néanmoins qu'il conserve une validité, en particulier si, à rebours des débats centrés sur la dernière génération, on se penche sur les enfants de parents ayant connu une forte mobilité descendante, et si l'on se montre prudent quant au type de conséquences psychologiques attribuées à ce phénomène.

Certains interviewés ont été marqués par des trajectoires familiales plus ou moins fortement descendantes, surdéterminées par des discordances idéologiques, où leur avenir a été un sujet de

1627Louis Chauvel, *Les Classes moyennes à la dérive*. Paris, Seuil, 2006, p. 81.

1628Florence Johsua, « Repenser la production sociale de la révolte. À partir d'une étude des transformations du recrutement à la LCR depuis 2002 ». *Revue française de science politique*, 2013/5 Vol. 63, p. 841-864.

tensions et de conflits¹⁶²⁹, qu'ils ont fini par solder en embrassant une voie qui promettait, moyennant un risque économique élevé, d'atténuer ces tensions :

- Ce type de dynamique est particulièrement visible chez Léo, vidéaste de 27 ans, qui a tenu à ouvrir l'entretien par un exposé de ses origines familiales remontant à la Troisième République. Adolescent, il s'est trouvé déconcerté face à une ascendance socialement contrastée. Son père était issu d'une famille de riches industriels, catholiques sévères, marqués par des engagements aussi bien dans le dreyfusisme que, quelques décennies plus tard, dans la Collaboration. Au lieu d'assurer la continuité avec cette lignée, le père de Léo se voulait « rebelle » et a épousé « une prolo totale, ce qui a été un gros souci avec sa famille » ; sa profession de médecin était perçue par ses propres parents comme déclassante (« médecin, c'était lamentable, c'était un truc de Juif¹⁶³⁰, un truc dégueulasse ») ; il compensait ces ruptures par une pratique religieuse « rigide », qui a contribué au désarroi de son fils face à une lignée paternelle qu'il décrit lors de l'entretien comme toujours « à côté de la plaque ». Dans ce contexte de transmission perturbée de la mémoire familiale et en particulier des valeurs et des pratiques les plus propres à assurer le maintien dans les fractions économiquement dominantes¹⁶³¹, la question de l'avenir de Léo avait toutes les chances de se poser dans des termes conflictuels : « ça a toujours depuis longtemps été un gros sujet de conflits, d'incompréhension et à un moment donné de communication impossible ». « On a toujours prétendu qu'il fallait que je fasse ce que je veux, que c'était l'important » ; cependant les souhaits parentaux flottaient entre deux voies. D'un côté, qu'il accède à une grande école (Sciences-Po, ou Normale Sup et l'agrégation) aurait rassuré des parents qui « avaient extrêmement peur de la marginalité et de la fragilité des situations ». D'un autre côté, « depuis que je suis enfant mon père m'a toujours appelé "l'artiste" donc aussi il y avait un côté bohème qui était un petit peu séduisant là-dedans ». Entre les deux, explique Léo, « j'ai jamais su vraiment ce qu'il aurait fallu faire mais ce que je sais c'est qu'à chaque fois que je prenais une décision c'était pas la bonne ». Autrement dit, la configuration familiale dans laquelle il se trouvait lui a transmis un mandat¹⁶³²

1629 Cela correspond à un angle mort des travaux sur le déclassement menés ces dernières années, qui se placent essentiellement sur le plan de l'emploi salarié stable, et minimisent le rôle que peut jouer l'emploi précaire dans l'ajustement des tensions liées aux trajectoires descendantes. Voir chapitre ...

1630 Le rapport à la judéité est un point de tensions particulièrement intenses dans la généalogie de Léo, déchiré entre un passé familial antisémite et l'héritage des rescapés de l'extermination. Il s'agit encore d'un point qui le rapproche de l'une des matrices de radicalisation en 1968 mises en lumière par Julie Pagis.

1631 Telles que ces pratiques sont décrites dans les ouvrages des Pinçon-Charlot, par exemple.

1632 Au sens où l'on parle classiquement, en sociologie de la mobilité sociale, du « mandat » confié par les parents à leurs enfants. Par exemple, Julie Pagis (voir page suivante) voit dans les tensions entre « mandat parental d'ascension sociale et mandat de fidélité aux classes populaires » une des matrices de la disponibilité pour l'événement de mai 1968 (Julie Pagis, *Mai 68, un pavé dans leur histoire*. Paris, Presses de Sciences-Po, 2014, p.

particulièrement confus. Comment demeurer fidèle à une lignée de bourgeoisie économique par rapport à laquelle le père est à la fois une ébauche de critique, un échec, et une incarnation rigide ? Pris entre un modèle obsolète et des injonctions contradictoires, Léo n'a pas connu de troubles psychiques sérieux, bien qu'il signale qu'une année de psychanalyse lui a été salutaire. Mais il a fait des investissements scolaires risqués, et s'est finalement engagé dans un projet professionnel peu à même de conjurer les inquiétudes parentales. À 18 ans, Léo est entré en classes préparatoires littéraires, sans grande conviction. Il n'a pas réussi le concours, a poursuivi en philosophie à l'université jusqu'au DEA. Attiré vers les arts de la scène par l'exemple et les relations d'un cousin comédien, il s'est lancé dans la réalisation de vidéos, souvent en accompagnement de pièces de théâtre, et pense atteindre bientôt le seuil de l'indemnisation comme intermittent du spectacle. Son premier long métrage, autoproduit, met en scène un suicide d'adolescent et a été tourné dans une maison de vacances de son grand père paternel¹⁶³³.

- On a déjà vu plus haut qu'Anthony avait mené son parcours universitaire jusqu'en DEA de sociologie dans une période dominée par l'urgence d'exprimer les tensions qu'il avait interiorisées du fait de la chute sociale d'un père militant d'extrême droite. Il était alors dans une « perspective de vie plus d'expérimentation et de fête » que de stratégie scolaire, ce à quoi s'ajoutait la nécessité, pour lui, de travailler, parfois à temps plein, pour financer ses études. On peut faire l'hypothèse que le choix de la sociologie permettait à Anthony, à la fois de dramatiser l'opposition à son père, et de compenser l'aveuglement politique et le bas niveau scolaire qu'il reprochait à ce dernier, en s'appropriant les titres scolaires qui se rapprochent le plus d'un certificat d'intellectuel de gauche – quel qu'en soit le prix en termes d'incertitudes professionnelles.

À la lumière des cas très contrastés d'Anthony et de Léo, il semble que les configurations familiales marquées par une trajectoire descendante plus ou moins abrupte peuvent favoriser des besoins de reconnaissance intenses, de nature à relativiser le risque de précarité d'emploi, voire courir vers ce risque s'il semble être la condition pour réparer les frustrations ou les défaillances de l'histoire familiale.

60).

¹⁶³³En trois générations, la trajectoire de la lignée dont Léo porte le nom constitue une chute sociale aussi spectaculaire qu'invisible du point de vue des conventions sur lesquelles reposent les études de mobilité sociale (voir par exemple la table utilisée par Camille Peugny dans « Éducation et mobilité sociale : la situation paradoxale des générations nées dans les années 1960 », in *Économie et Statistiques*, n°410, 2007, p. 23), pour lesquelles le grand-père paternel aura été chef d'entreprise ou ingénieur salarié, le père profession libérale, et le (petit-)fils artiste du spectacle, soit une apparente immobilité au sein de la catégorie supérieure, dont l'entretien montre qu'elle dissimule des contrastes profonds.

3.3.2 Sensibilité contre-culturelle et carrières précaires

La mobilité sociale descendante n'est pas la seule application de la notion de « dyssocialisation ». Celle-ci a également été utilisée par la politiste Julie Pagis à propos des enfants issus d'histoires familiales fortement marquées par l'engagement contestataire en mai 1968 ou dans la décennie qui suit. Elle observe, chez « les enfants de celles et ceux qui ont interrompu le cours prévisible de leurs existences pour prendre des chemins de traverse au lendemain de mai 68 »¹⁶³⁴, un phénomène de « dyssocialisation » au sens d'une contradiction « entre une socialisation primaire contre-culturelle et la socialisation secondaire à laquelle ils sont confrontés dès l'intégration au système scolaire classique »¹⁶³⁵. Les déplacements sociaux induits par l'engagement contestataire des parents provoquent à la génération suivante¹⁶³⁶ un sentiment de brouillage quant à la position de leur famille dans l'espace social¹⁶³⁷. Chez ceux qui ne rejettent pas la dimension contre-culturelle de leur héritage, et qui échappent à la « schizophrénie sociale », une adaptation possible consiste à se diriger vers un lieu social proche des aspirations politiques des parents, comme « [l]es domaines artistiques, secteurs peu codifiés et institutionnalisés »¹⁶³⁸. Autre adaptation observée par Pagis, l'orientation « vers l'enseignement et la recherche ou encore vers le journalisme, professions propices à l'actualisation d'aspirations contre-culturelles », et qui offrent des instruments de réflexivité à même de favoriser la maîtrise symbolique d'histoires familiales complexes¹⁶³⁹.

Quelques interviewés ont été élevés par des parents fortement impliqués dans les événements de mai 1968 et dans les tentatives des années 1970 pour expérimenter des formes sociales alternatives. On reconnaît chez eux la difficulté mise en lumière par Julie Pagis. En effet, hériter d'aspirations contestataires ne va pas de soi, et pose une contrainte sérieuse sur les parcours scolaires et professionnels envisageables.

- J. en est un exemple. Sa socialisation primaire a été partagée entre une mère imprégnée d'aspirations contre-culturelles, des grands parents aristocrates traditionalistes¹⁶⁴⁰, et la référence lointaine à un père absent connu comme un journaliste de gauche. À défaut d'un capital scolaire important, J., qui a du mal à « s'ajouter au monde » à travers une fonction bien déterminée, a cherché à réaliser les aspirations qu'il avait intériorisées en se dirigeant vers les franges peu institutionnalisées de la politique (en particulier un mouvement très

1634Julie Pagis, *Mai 68, un pavé dans leur histoire*. Paris, Presses de Sciences-Po, 2014, p. 255.

1635Pagis, *op. cit.*, p. 262.

1636Ces déplacements incluent souvent des formes de mobilité descendante.

1637Pagis, *op. cit.*, p. 266.

1638Pagis, *op. cit.*, p. 269.

1639Pagis, *op. cit.*, p. 270.

1640Cet aspect rapproche J. des cas de figure marqués par des trajectoires familiales descendantes.

« idéaliste » dans la deuxième moitié des années 1990) et du journalisme, mais il n'a pas su ou pas voulu s'y aménager une « place » en dehors d'opportunités précaires.

- Joséphine peut également être rattachée à cette configuration, puisque son père « a été très partie prenante du mouvement de 68 ». Elle-même a mené son parcours dans le sillage des thèmes soixante-huitards, entre un diplôme de travail social, puis un DEA de sociologie, et la gestion de divers projets culturels.
- L'entretien qui fait le mieux ressortir le rapport entre la dimension dyssocialisatrice d'une éducation post-soixante-huitarde et une carrière de travail intellectuel précaire est celui de Stéphane.

3.3.3 *Un refus viscéral de la discipline du travail*

L'enfance de Stéphane, né au milieu des années 1970, s'est déroulée dans une ferme où sa mère (séparée du père) s'était « lancée dans le maraîchage » et l'élevage de chèvres, « dans l'esprit un peu retour à la terre ». Sa mère s'est ensuite installée dans un quartier populaire du nord-est parisien, où elle travaillait comme « prof de [musique], mais hors-statut, c'est-à-dire elle donnait des cours particuliers, et donc elle a jamais eu vraiment de statut déclaré ». Elle-même fille de professeurs agrégés, la mère de Stéphane appartenait à « un milieu plutôt intello mais libertaire et pas très diplômé », avec pour conséquence que Stéphane ne « savai[t] pas trop d'où [il] venai[t] en termes d'origine sociale ». Élève moyen et « sécheur de cours », Stéphane s'inscrit à l'université après le bac, redouble ses premières années, puis connaît un « coup de flippe » et se met à étudier sérieusement pour sa licence de sociologie. Tout en se finançant partiellement par des cours particuliers et des enquêtes de marketing, il valide son cursus jusqu'en DEA. Il hésite alors à s'orienter vers le travail social, se porte candidat pour un Emploi jeunes dans un tribunal et est accepté.

Or, loin de l'image enchantée qu'il se faisait du « travail social », cet emploi lui révèle l'importance du contrôle et de la discipline qu'il doit à la fois exercer et observer lui-même en tant que salarié. De plus, à la différence des petits boulots qu'il avait faits jusqu'alors, et qui semblaient n'engager aucune perspective de long terme¹⁶⁴¹, celui-ci s'inscrit dans un monde administratif où un diplômé

¹⁶⁴¹Par exemple, Stéphane aurait fait partie des 43 % de répondants à un questionnaire diffusé parmi des vacataires d'entreprises de sondages par Rémy Caveng, qui « se projettent dans une carrière artistique ou intellectuelle » et espèrent pouvoir prochainement s'arracher à cet emploi (Rémy Caveng : « Précarité transitoire et avenir de classe : le moratoire et la galère », in D. Bertaux, C. Delcroix et R. Pfefferkorn, *Précarités : contraintes et résistances*, Paris, l'Harmattan, 2014, pp. 85-98).

de sciences sociales peut envisager faire carrière. Cette expérience prend la forme d'une crise existentielle aiguë, qui révèle à Stéphane que les valeurs contestataires qu'il a intériorisées par l'intermédiaire de sa mère mais aussi à travers les différents déplacements sociaux qui ont marqué son enfance et son adolescence font du « travail » un « énorme problème » pour lui :

« j'ai tenu trois semaines, et j'ai démissionné [...] ce qui m'a fait craquer, qui m'a fait pleurer même, parce que j'ai pleuré, c'est l'insomnie déjà. C'est-à-dire que je suis devenu insomniaque à ce moment là. [...] Je dormais plus parce que j'appréhendais la journée du lendemain, et surtout [...] ce qui me faisait horreur c'est de me dire ça y est, j'ai mon petit attaché case, je vais prendre le RER A, tous les matins à la même heure, et je vais pointer, parce qu'on pointait, et j'ai un patron, et j'ai même plusieurs patrons, enfin il y a une hiérarchie, je dois poser mes congés, et tout ça m'a fait horreur, et en plus c'était en souterrain. C'était une association qui faisait partie du tribunal, donc on passait un portillon avec des flics, et on vivait dans les caves du tribunal, c'était horrible, c'était une caricature, si Dieu existe et qu'il a voulu me dégoûter du travail c'était parfait, je me suis dit : contrainte de l'enfermement. Je me souviens, [un jour], je vois ce grand ciel bleu, je me dis putain, je ne pourrai pas sortir avant 19 heures et à 19 heures quand je vais sortir il fera nuit, et ça, alors que j'ai pas forcément du travail à faire. Parce qu'il y a un truc qui m'horripile, c'est d'être obligé à rester dans un lieu à heures fixes, non pas parce qu'on a forcément des choses à y faire mais parce que c'est la loi, la règle, parce que c'est écrit, parce que les autres font la même chose, ce que je comprends, par souci d'équité, tout le monde reste dans le bureau jusqu'à telle heure, et ça c'est indiscutable, et ça moi je peux pas. Je peux pas. Et je me suis démerdé, ça fait dix ans que je vis sans. [...] C'est traumatisant cette expérience au tribunal, et je me suis démerdé pour jamais me retrouver dans cette situation, jamais, et c'est pour ça que j'ai toujours refusé des CDI, par exemple. J'ai démissionné trois ou quatre jours après, parce que de toutes façons c'est simple, je ne dormais plus. Et je me regardais dans la glace du RER, je me souviens très bien, [...] je dormais plus, je me trouvais vieux quand je me regardais dans la glace du RER le matin à 7 heures. Le matin j'étais horripilé quand je devais pointer, quand je devais marquer mon arrivée sur une petite fiche, on arrivait à l'heure qu'on voulait, mais on repartait 10 heures après, c'était des journées de 10 heures, c'était 4 jours par semaine, ça aussi ça m'avait fait flancher pour accepter, c'était que la journée, la semaine, pardon, était sur 4 jours. Mais je devais quand même arriver, si j'arrivais à 9 heures, 10 heures plus tard, donc très tard, je repartais à 7 heures du soir, on prenait pas de pause ou très peu. Ça ça me, rien que d'y penser ça me [il grogne], c'est horrible quoi, pour moi c'est pas ça la vie, c'est pas ça. C'est pas possible, en fait je crois pas une seule seconde qu'on puisse s'épanouir, 'fin moi je peux pas m'épanouir dans une mono-activité répétitive dans un sous-sol ».

De ce récit, il ressort que l'Emploi jeune dans une association de contrôle judiciaire avait tout pour « dégoûter [Stéphane] du travail » : sa réaction de rejet viscéral vise indissociablement le travail comme contrainte et le travail de contrainte, les rapports de contrôle judiciaire pouvant aboutir à « remettre en cabane la personne » interrogée. Cette « frange de droite du travail social », dramatisée par le décor formel, policier, à ses yeux presque carcéral, permet à Stéphane de conjuguer dans un même rejet l'autoritarisme de l'appareil judiciaire de répression, et la subordination monotone de la relation salariale au long cours (l'Emploi jeune est prévu pour cinq

ans). L'expérience de cette crise, telle qu'il la décrit, est celle d'une mise en danger de son intégrité par un travail vécu comme insupportable, et que son corps a exprimée en suspendant une réparation vitale : le sommeil.

Dans le récit du parcours de Stéphane, ce moment joue un rôle de clarification et de radicalisation de son idéal de vie professionnelle. Peu après cet épisode, il s'est inscrit en doctorat, afin d'avoir une « étiquette d'intello » qu'on ne pourra « plus [lui] enlever ». Pendant une phase de rédaction de thèse qui l'a « esquiné », il s'encourageait en rêvant qu'il pourrait ensuite prendre sa « retraite » de la compétition universitaire et devenir « un aventurier, un observateur, un journaliste, un globe-trotter, un mec qui a plusieurs vies dans une vie ». Cet idéal a finalement pris des formes plus réalistes, sans rupture radicale avec le monde universitaire. Ainsi, depuis qu'il a soutenu sa thèse, il en a préparé une version abrégée en vue d'en faire un livre et a publié quelques articles. Il ne s'agissait cependant pas de briguer un poste de maître de conférences, pour lequel Stéphane se sentait trop peu armé¹⁶⁴². L'enjeu de ces travaux est une autonomie professionnelle qui se déploierait en dehors de l'université :

« je me fais un CV pour qu'on me foute la paix. Pour être vraiment bien outillé et avoir bien des ressources un peu dans tous les sens : enseignements, interventions diverses et variées, expertises... Tous les boulots que je peux faire. Je veux me barder d'expériences pour être intouchable ».

À la stature de spécialiste universitaire, il ajoute l'insertion dans « un milieu politique et associatif » marqué à gauche et porteur d'opportunités d'emploi. Déjà habitué à se « démerd[er] » entre différents petits boulots, il fera de cette discontinuité l'ordinaire de son travail. Il s'agira d'« être intello, mais par la démerde ». Nous verrons un peu plus loin que ce régime de vie professionnelle n'est pas sans ambiguïtés.

3.4 Lâchers-prise face à l'impératif scolaire

3.4.1 Démobilisations adolescentes

Nous avons vu que, parmi les interviewés qui se sont le plus fortement impliqués dans l'enquête, certains rendaient compte de leur trajectoire en mettant en avant l'opposition entre leur vocation et les formes dominantes de professionnalisme, d'autres, leur rejet de l'entreprise comme organisation,

¹⁶⁴²Plusieurs années après l'entretien, il est finalement devenu maître de conférences dans une université provinciale.

et d'autres encore l'histoire familiale troublée dont ils héritaient. Dans le quatrième cas de figure, le mandat familial ne pose pas de problème par son ambiguïté ou sa contradiction avec les valeurs portées par le système scolaire : il s'agit au contraire d'ambitions d'excellence. Mais, avant de s'être emparés des titres scolaires les plus déterminants en vue d'une carrière d'excellence, les individus ont bifurqué, ces bifurcations prenant souvent la forme de brusques défaillances :

- Par exemple, Évelyne vient d'une famille de la frange dominante des professions intellectuelles et libérales parisiennes : « c'est tous des normaliens, des sciences-po, des polytechniciens, tous des matheux, des physiciens... ». Alors qu'on attendait d'elle une scolarité en grande école, une période de plusieurs mois d'absence au lycée pour raisons de santé (avec une dimension psychique) lui ferme les options les plus prestigieuses. N'ayant « pas forcément toutes les cartes en main » en raison de ses « problèmes de santé », elle déroge aux attentes scolaires familiales en s'inscrivant en psychologie à l'université, puis en sociologie, c'est-à-dire dans des disciplines qui proposaient un regard savant sur la crise qu'elle avait rencontrée au lycée, mais n'offraient plus que des chances très minces de rejoindre les fractions dominantes des professions scientifiques, administratives ou libérales. Après s'être engagée en thèse, et avoir été animatrice bénévole sur une radio associative, elle est, au moment de l'entretien, stagiaire dans l'audiovisuel.
- On peut reconnaître ce genre de dynamique dans l'histoire de Jenny. Excellente élève au collège, Jenny a subi lorsqu'elle était lycéenne le contrecoup de l'effondrement du Bloc soviétique, durement vécu dans sa famille de chercheurs et enseignants liés au Parti Communiste ; elle en est d'autant plus atteinte que ses parents traduisent leur engagement à gauche et leurs propres aspirations déçues en injonctions contradictoires vis-à-vis de ses études. Une crise psychologique aiguë en résulte. Jenny poursuit ensuite ses études dans l'enseignement supérieur vers des disciplines artistiques et philosophiques qui s'apparentent à une forme académique de travail sur soi et sur les tensions symboliques qu'elle a intériorisées ; elle conduit ensuite sa vie active, comme on l'a vu plus haut, de façon à pouvoir poursuivre ce travail sous forme d'expressions littéraires et artistiques, et dans l'espoir que cette pratique introspective aboutisse à des productions ayant un effet politique. Cette séquence de décrochage par rapport aux aspirations parentales (qui, dans la mesure où elles ne se contredisaient pas, auraient pu la conduire vers Sciences-Po) se rapproche de ce que la sociologue Julie Pagis décrit chez les héritiers de 1968¹⁶⁴³ comme une « posture de réflexivité », à ceci près que l'impératif réflexif est ici articulé à un impératif expressif, et

1643Pagis, *op. cit.*, p. 270.

que les deux se situent à un niveau d'urgence existentielle susceptible de reléguer, non sans risques, les contraintes économiques au second plan. Ce risque de relégation est renforcé par un second aspect, celui des épreuves scolaires. Au cours de ses études supérieures, Jenny a présenté sa candidature à plusieurs formations intellectuelles et culturelles très sélectives, et y a échoué, tout en passant assez près du but. La décision de « se préparer à quelque chose de long et continuer à vivre sans dépenser beaucoup d'argent » intervient à l'issue des études, et on peut la comprendre comme la stratégie de compenser, en s'octroyant un temps exceptionnellement étendu de « travail pour soi », ce qui n'a pas pu être soutenu par la magie sociale¹⁶⁴⁴ instantanée d'un concours. La vie active de Jenny est marquée par une bifurcation par rapport aux placements scolaires les plus assurés, liée à une crise familiale devenue une crise psychologique personnelle, et à un effort pour résorber sur la longue durée les distorsions entre les épreuves qui la définissent.

- Le parcours de Benjamin offre un exemple d'interruption brutale de la voie vers les filières d'excellence. Issu « d'une famille intellectuelle, ça y a pas de doute » (ses parents sont diplômés de très grandes écoles ; l'un est cadre d'état-major dans une très grande entreprise, l'autre professeur d'université), l'injonction familiale le pousse à « rester dans les maths ». Alors qu'il est engagé sur « la voie royale » d'une classe préparatoire scientifique, il est frappé par « des soucis de santé, sur lesquels je ne m'attarderai pas trop, mais qui ont fait que j'étais pas très très présent » et échoue au concours. Plutôt que de rester dans le champ des écoles scientifiques avec des espérances atténuées, Benjamin déplace radicalement ses ambitions : « C'est pendant ce problème de santé, pendant cette période qui a duré assez longtemps, enfin 3-4 ans, peut-être 5, je ne me souviens plus, c'est là que j'ai décidé d'être écrivain. Je veux être écrivain ». Au moment de l'entretien, âgé de 32 ans, bénéficiant d'un appartement à Paris dont il est co-proprétaire avec ses parents, il est journaliste pigiste dans la presse artistique et autopublie des textes littéraires sur son site internet.
- Un exemple qui se situe à la charnière entre lâcher-prise scolaire et déconvenue professionnelle est celui d'Olivier, journaliste pigiste de 32 ans. Après une scolarité éclectique tournée vers les langues vivantes mais qui a comporté un passage à Sciences-Po, Olivier n'est pas retenu pour une mission correspondant à sa spécialité. Il entre alors dans « un flottement [...] assez long. De presque deux ans », « une période un peu floue » passée, résume-t-il, à « jouer à des jeux sur internet » et à aller au cinéma. Il commence alors à travailler « sur une base freelance » pour une entreprise de prise de note de réunions, qu'il

1644Selon l'expression de Pierre Bourdieu à propos des épreuves scolaires.

associe plus tard à des missions de journaliste au noir, à des chroniques gratuites pour un site internet, puis à un emploi dans un magasin d'antiquités, où il n'a pas été retenu. Il a également écrit des guides sur commande.

- Un autre exemple qui se déroule à peu près au même point d'une biographie d'élève de grandes écoles est celui de Laurent, qui une fois entré à HEC, connaît une longue période de désarroi, parachevée par un stage à l'étranger dans un grand groupe, où le travail, et surtout le management, lui ont semblé tellement rebutants qu'il s'est promis de ne plus jamais travailler « en entreprise » et s'est résolument tourné vers l'expression littéraire de la solitude, de la fragilité des liens personnels et de la dissolution de la subjectivité.

L'exemple le plus abouti de ce type d'orientation vers le travail culturel précaire à la suite d'un dérapage hors des voies d'excellence en grande école est celui de Yann, que nous allons développer plus longuement.

3.4.2 Un dilettante par désagrégation normalienne

La lecture des *Intellos précaires* intervient dans l'entretien avec Yann, 34 ans, mais ce n'est pas lui-même qui a lu l'essai, ce sont ses parents : lors d'une visite chez eux, il a aperçu ce livre sur leur table de chevet, et suppose qu'ils l'ont lu « en pensant beaucoup à moi », et en essayant de comprendre ce qui lui arrivait. Fils d'une enseignante et d'un haut fonctionnaire ayant « un sens très aigu de la Fonction publique et de la fonction sociale, c'est-à-dire avoir sa place, son poste », Yann est entré à l'École Normale Supérieure de la rue d'Ulm en section littéraire. C'est ici que sa trajectoire sort du « circuit » qui mène au « prof stabilisé » qu'il était « destiné à devenir » :

« disons que les questions se sont posées sur mon avenir professionnel, ma volonté de faire une carrière universitaire s'est pas mal effritée, et puis j'ai fait une véritable dépression [...] au milieu de ma scolarité à l'École, j'ai vraiment craqué et c'était un désarroi assez total, mais je pense en grande partie dû à mon incapacité à prendre une décision, précisément, à me spécialiser, à choisir un sujet – j'ai mis trois ans à faire ma maîtrise, en changeant de sujet tous les six mois. L'agrég[ation] devenait une sorte d'Hydre menaçante dans une école où tout le monde la passe et presque tout le monde l'a. Donc, dépression ».

À la question « de quoi vivre à la sortie de l'École ? », Yann répond quelques temps par un job de vendeur dans une grande librairie parisienne, puis par des traductions et des cours particuliers, en salariat et tout récemment en auto-entrepreneur.

Il hérite peu après sa sortie de l'École d'un studio à Paris, ce qui abaisse le revenu qui lui est nécessaire pour vivre jusqu'à « entre 600 et 1 000 euros par mois », pour entre 10 et 12 heures par semaine de cours (parfois le double en période de pointe), auxquelles s'ajoute le temps de transport jusqu'aux élèves. Il avait hésité un temps à suivre l'exemple et le conseil de « copains poètes RMistes » : « pourquoi tu demandes pas le RSA et puis t'écris toute la journée ? » Mais il pense qu'il aurait « craqué » : « je supporterais pas de pas sortir de chez moi et de pas avoir, à défaut d'un emploi stable, des rendez-vous, des interactions » ; de plus, par « je ne sais quel égalitarisme romantique, [...] le fait d'être propriétaire [l]'empêche de demander une aide », l'absence de loyer à payer étant déjà pour lui « une sorte d'allocation ». Enfin, même s'il « [s]e voi[t] mal faire ça toute [s]a vie », cet arrangement professionnel lui convient : « en passant d'un cours de français à un cours de philo [...] j'éprouve un sentiment de liberté beaucoup plus que de précarité », d'autant que ce travail de « précepteur » peut s'articuler à ses recherches personnelles, par exemple :

« j'arrête pas de lire Adorno, j'en lis tous les jours, au moins peut-être une demi-heure par jour, je vais pas en parler avec mes élèves, c'est trop difficile, mais le simple fait de l'avoir travaillé ça va avoir des répercussions dans ma façon de travailler avec eux [...]. Est-ce que je le considère comme un temps de travail pour l'enseignement ou dans la dimension de recherche intellectuelle et artistique personnelle, tu vois, en fait j'arrive plus à opposer, à distinguer même le temps réservé à gagner sa vie et le temps de rechercher »¹⁶⁴⁵.

L'activité de recherche de Yann est prise dans un rapport « ambivalent » à l'Université. Il n'a pas renoncé « à très long terme, un jour peut-être, à travailler à l'Université », où ses publications lui permettent déjà d'être « pris au sérieux ». Mais il est « papillonneur », et tient beaucoup à éviter la « spécialisation » et à s'investir sur des sujets très variés. C'est aussi la raison pour laquelle, malgré une expérience très satisfaisante en théâtre amateur, il n'envisage pas de devenir intermittent du spectacle, de peur de la « frustration [...] de ne plus pouvoir vraiment lire ». Convaincu que son dossier disparate ne serait pas « légitime » face à une « commission de spécialistes », il « préfère être stigmatisé dilettante ». Lors de colloques, il traduit cette ambivalence en se présentant comme « chercheur freelance » expression qu'il a « vue attribuée à Foucault par Paul Veyne au début des années 60 » et qui lui plaisait « fantasmatiquement ». Il peut ainsi, sans en passer par les sacrifices qui permettent de devenir universitaire, bénéficier d'une sorte de reconnaissance comme « chercheur » : « ce que j'écris et ce que je dis est entendu par certaines personnes dans certains lieux ; ça se traduit pas par une rémunération stable, [...] mais n'empêche que voilà, ça tient comme ça ».

1645 Cet extrait d'entretien est le noyau de la catégorie de pluriactivité segmentée (« Plurisegm »), et intégrée, au chapitre suivant, à l'Analyse des Correspondances Multiples.

Yann ne reprend que peu à son compte les termes de « précaire » et « précarité ». Lorsqu'il reçoit le paiement d'une traduction, 600 ou 1 200 euros, il prend conscience d'être « dans une catégorie finalement relativement précaire » parce qu'il dépend de « ce genre de bonne nouvelle » pour améliorer un ordinaire peu « dépensier » : déjeuners avec « un sandwich à 3 euros » (il mange « peu et pas très bien » et n'est « pas très épais »), voyages rares, en « preum's de preum's » (billets de train bradés), vêtements usés... Yann compresse ses dépenses pour consacrer aux livres une somme qu'il évalue à un tiers de ses revenus. Ce besoin de livres est une dépendance marchande importante. Mais il est relativisé par l'accès à des ressources culturelles gratuites (les bibliothèques publiques, la radio), et ne renverse pas la priorité que Yann accorde à la libre disposition de son temps : « J'ai un rapport à l'argent et au temps qui est tel que je vais préférer payer beaucoup plus que je ne pourrais afin de ne pas avoir le sentiment de perdre mon temps ».

Dans son discours, le terme « précaire » est surtout celui qui cristallise la déception et l'inquiétude de ses parents, face à un « parcours » pas « identifiable en termes de poste ou de fonction » : « ils avaient des ambitions pour moi après l'ENS, ils s'imaginaient, dans un schéma où il fallait être professeur d'université ou agrégé pour réussir dans la vie ». À l'âge « où [il] devai[t] être autonome financièrement », son décrochage par rapport aux concours de l'enseignement et son besoin d'aides financières de ses parents a provoqué des « crises » entre eux et lui, et de la « culpabilisation » des deux côtés. Après plusieurs années, les « crises » se sont apaisées : « maintenant on dirait qu'ils l'acceptent, mais il a fallu aussi que je leur prouve qu'il n'y avait pas de quoi s'inquiéter » :

« quand ils ont vu à quel point ça me rendait malheureux à l'École et que en fait j'étais plutôt, je m'en tirais [...] assez bien maintenant, ils préfèrent me dépanner de temps en temps plutôt que me foutre la pression pour que je passe mon concours. Ils ont renoncé à survaloriser la Fonction publique et à dévaloriser outre mesure la précarité, puisque ils emploient même plus le terme à mon sujet ».

Indubitablement « intello », parce qu'« il y a quelque chose d'une vocation là dedans », Yann se vit comme « précaire » surtout à travers le regard désolé et réprobateur de ses parents.

Cependant, si « précaire » désigne un régime d'activité que ses parents acceptent à regrets, c'est la possibilité d'une vie familiale qui pourrait venir « chambouler tout ça » : Yann commence à éprouver un « désir d'enfant » : « manque plus que la mère ». Si celle-ci « gagne assez d'argent pour accepter [s]on système en se disant que ça suffira pour [leur]s enfants », il pourra continuer à travailler comme il le fait. Mais cela ne lui semble pas probable ; beaucoup de femmes se sont éloignées « quand elles ont su combien je gagnais et ce que je faisais ». Sa dernière relation de couple était avec « une jeune femme qui vivait un peu comme moi, qui avait les mêmes besoins et les mêmes ressources que moi », et il est vraisemblable que ce sera aussi le cas de la suivante. Ce

serait trop peu pour assumer les responsabilités de parents. Dès lors, s'il veut avoir des enfants, il faudra que son « rapport au boulot » se « métamorphos[e] », comme il a pu l'observer chez des amis :

« Dans ce cas là je pense que ça se fera assez vite et naturellement comme j'ai vu faire autour de moi les amis qui étaient les pires glandeurs qui sont devenus du jour au lendemain très efficaces dès qu'ils ont su qu'ils allaient être papas, ça donne quand même des ailes j'ai l'impression. Pour trouver du boulot, accepter aussi de faire des concessions assez pénibles pour soi, qui sont plus faciles à avaler quand on se dit que c'est pour nourrir sa progéniture ».

Ainsi, Yann lie le fait de faire des « concessions » sur son rapport au travail au fait de travailler pour une famille et plus seulement pour lui-même. Tout en revendiquant son « système » actuel de travail comme une forme d'expression personnelle et de « liberté », il le considère donc comme temporaire, en attendant qu'un changement de situation familiale entraîne pour lui un changement de rapport au travail. À ce moment là, il comptera sur son « capital culturel, comme on dit » pour « trouver du boulot », dans l'enseignement privé par exemple.

3.5 Au terme du retrait, le trouble

Pour achever ce chapitre consacré aux différentes formes de retrait qui ont contribué à conduire certains interviewés vers le travail culturel précaire, nous allons citer un entretien qui met en lumière les paradoxes sur lesquels peut déboucher le projet de conquérir une autonomie dans le travail précaire.

3.5.1 Une tentative de vie professionnelle émancipée

De son expérience « traumatisant[e] » d'un Emploi jeune dans le contrôle judiciaire (voir ci-dessus), Stéphane a tiré l'idéal d'une vie professionnelle d'« intello » qui se « démerde ». Il situe cet idéal en référence à deux pôles :

- Premièrement, le repoussoir qu'est la « routine » :

« j'ai pas envie de ne côtoyer que des gens dans le travail social, que des gens dans la recherche, que des militants coco[mmunistes]. Si je suis que dans un milieu, ça va cinq-dix heures par semaine, mais tous les jours avec eux dans le bureau, à mouliner les mêmes choses, je pourrais pas tenir et puis dans une collectivité locale,

à gérer les questions de presse ou de petite enfance ou d'accompagnement à la scolarité, pendant vingt ans, mais je me dis c'est pas ça le vie quoi ».

Par fidélité à ce refus, Stéphane s'est trouvé dans une position paradoxale lors de sa participation, en 2006, au mouvement contre le CPE. Le mouvement correspondait à sa sensibilité politique ainsi qu'à celle de ses « réseaux », mais pas à ses aspirations personnelles :

« surtout pas de CDI. Je me battrais. Je peux aller dans une manif pour défendre le CDI. Mais jamais pour moi, mais vraiment mais pas du tout mais c'est clair. Je veux pas de CDI¹⁶⁴⁶. On m'en a proposé au moins cinq des CDI [...] Des fois [...] j'essaye de l'imaginer, mais ça me fait frémir, ça me fait frémir, je me dis ben ça y est, pour moi c'est la mort. Des fois, une seconde, parce que j'en parle un peu avec ma famille, je me dis repose-toi un peu, prends-toi un CDI à 1800 euros dans un bureau, je sais pas où, dans une collectivité, et j'essaye de l'imaginer, mais ça me fait frémir ; je me dis ben ça y est, pour moi c'est la mort. [...] c'est l'image d'un mec dans son RER avec la valise, l'attaché case. Le truc que je déteste – enfin, que je déteste pas pour les autres »

Ainsi, en matière de conditions d'emploi, ce que Stéphane défend « pour les autres », il ne le défend pas pour lui, mais au contraire le fuit en « frémi[ssant] » : c'est la contradiction entre des aspirations libertaires pour soi et une sensibilité politique de défense de la société salariale « pour les autres ».

- Le deuxième pôle par rapport auquel Stéphane situe son régime d'activité est celui, attractif, de l'« aventurier » :

« pour moi la vie c'est plus Tintin, je suis en train de lire Jack London, bon il est mort à trente-cinq ans le pauvre donc c'est pas terrible, mais tu vois le mec il fait tout dans sa vie, il a un ranch, donc il élève des bêtes, il écrit des bouquins, il se trouve dans des réseaux pas possibles, dans des milieux sociaux différents, ça j'y tiens beaucoup »

Entre ces deux pôles, Stéphane s'est aménagé un système qui ressemble à celui d'Anthony (voir ci-dessus), en plus assuré. L'unité temporelle sur laquelle il cale ses stratégies est celle d'une prévision annuelle. À la rentrée scolaire, il écume son réseau d'amis chercheurs, journalistes, responsables associatifs et militants de gauche radicale en quête de contrats d'enseignement et de recherche qu'il pourrait prendre en charge. Il planifie ensuite son activité de façon à viser un revenu annuel entre 15 000 et 20 000 euros, et prévoit les périodes pendant lesquelles une partie de cette somme proviendra des allocations chômage. L'année de l'interview, il dépasse largement le revenu mensuel de 1 500 euros qui lui suffit d'ordinaire :

« en septembre, j'avais plus un sou et j'étais en fin de droits aux Assédics. Le 15 septembre j'avais toujours pas de boulot. En même temps, j'en riais. Mes copains me disaient que j'aurais dû chercher avant de partir en vacances. Faut dire, à ma décharge, que j'avais des plans qui se sont cassé la gueule. Enfin, bon... Et là, *in extremis*, [une association] m'a appelé, deux mois de contrat, en octobre-novembre. Et après, [un laboratoire du CNRS] pour six mois de janvier à juin. Et une association qui me propose une expertise : 3000 euros pour

1646On a rencontré la même déclaration plus haut, chez Anthony.

l'année. Et une cinquantaine d'heures de cours [en université]. Tout ça se met en place petit à petit par les réseaux. Disons que en septembre j'avais aucun salaire, j'avais un dernier versement des Assédics, donc 1100 euros, et après j'ai eu 1500 euros de salaire pendant 2 mois... Après, encore un trou. Et là, pour moi c'est énorme, j'ai 2000 euros du CNRS pendant 6 mois plus toute les merdes à côté qui font 600 euros par mois en plus. Donc ça fait 2600 euros par mois. Donc, pour moi, c'est royal. Je vais épargner pour les mauvais jours ».

Cette maîtrise professionnelle et ce régime d'activité sont enviés autour de lui : « j'écoute ce que les autres me renvoient, tout le monde me dit putain mais t'as du bol ! ».

3.5.2 Les troubles du travail intellectuel autonome

Stéphane exprime un trouble. Parti de la conscience qu'il avait « un énorme problème » avec le travail (« L'idée de contraintes, l'idée de patrons, je suis très mal par rapport à ça »), il a « trouvé une formule pour vivre sans être soi-disant emmerdé et en [s]e croyant libre ». Mais cette liberté, qui repose sur le rejet de la subordination que représente le salariat stable, se retourne en réalité en une multitude de liens contraignants à entretenir de front :

« En fait, je crois que je me suis mis plein de fils. Je me suis mis, je me suis enchaîné en fait sans le vouloir, par rapport à plein de trucs. Je me suis... ah merde je trouve pas le mot ; je crois m'autonomiser du monde du travail, et j'ai l'impression en fait que ben ma formule elle marche pas parce que [...] je dois rendre des comptes à plein de gens ».

Ces « comptes » passent par un important flux de mails auxquels répondre :

« je dois recevoir, 10 ou 15 mails qui ont à voir avec le boulot par jour, dans les jours ouvrables, donc j'ai du mal à répondre à ça ; souvent, je travaille beaucoup la nuit, je suis complètement décalé, alors je me recale des fois, mais souvent – hier soir, j'ai répondu à des mails jusqu'à 3 heures du matin »

Stéphane a la liberté de négocier avec certaines de ses obligations, mais cette négociation elle-même, menée depuis une position relativement faible, doit s'assortir d'excuses et de compensations chronophages :

« j'ai plusieurs heures [chaque semaine] qui passent dans, tiens là je vais refuser tout ça, je vais décaler tout ça pour gagner du temps, ou là tiens il faut que je leur donne un compte-rendu de réunion mais je peux pas le faire, donc je vais faire un mail d'excuses qui va me prendre une demi-heure pour dire que je vais le faire finalement une semaine plus tard, mais ça, ça me prend énormément de temps ».

Une charge supplémentaire provient des difficultés causées par la situation parfois illégale de Stéphane, qui effectue des vacances alors que ce statut est interdit aux demandeurs d'emploi :

« je me mets hors de moi quand je ne suis pas payé pour... je suis allé faire une conférence à l'IUFM de [Z], en décembre, je pouvais pas me faire payer parce que j'étais au chômage¹⁶⁴⁷, et là je les appelle et je les incendie, parce que j'ai monté un dossier bidon, avec [un] prête-nom, et je me suis fait avoir. Et ils m'ont engueulé. Et je leur ai dit, oui c'est un dossier bidon, mais j'essaye de me faire payer d'une intervention que j'ai faite, qui m'a demandé environs en tout 10h de travail, oui ben je trouve ça scandaleux que vous puissiez pas me payer parce que j'ai pas mes 900h par an »

Ce genre de tensions se répercute d'autant plus fortement sur l'ensemble de la vie de Stéphane qu'il ne dispose pas d'un bureau pour mettre son travail à distance :

« le fait de bosser chez moi ça c'est horrible, c'est terrible, je voudrais ne jamais bosser ici, or je bosse essentiellement ici, parce que j'ai pas de bureau. En ce moment j'essaye de trouver un bureau à louer avec des copains, mais il faut quand même un peu raquer et tout ça ».

D'où un régime que « [s]on corps ne suit pas ». L'insomnie, qui l'avait poussé à quitter son Emploi jeunes au contrôle judiciaire des années plus tôt, est de retour. Stéphane a besoin d'aides chimiques pour dormir :

« les pilules, les cachets, c'est ma façon de tenir. Moi si tu m'enlèves les cachets je tiens pas, je peux pas tenir. Parce que quand je me couche j'ai une infinité, une tonne d'informations dans la tête »

Stéphane suit une psychothérapie, et surtout, ne parvient à se reposer de la charge cognitive exigée par ce régime qu'en s'accordant chaque année, parfois au risque de contrarier ses employeurs, un ou deux mois de vacances estivales, le seul moment où il « décroche complètement », « retrouve [s]on sommeil » sans somnifères et éprouve du « temps libre ».

3.5.3 De la recherche d'autonomie à l'entreprise de soi

En plus de mettre à rude épreuve sa résistance, une autre conséquence du régime d'activité de Stéphane est qu'il en vient à douter de ses propres motifs lors de relations amicales ou d'engagements militants. À y réfléchir lors de l'entretien, Stéphane s'interroge sur les raisons pour lesquelles il cultive certains liens :

« il y a des liens qui sont entretenus pour des raisons... c'est pas forcément clair, [...] il faut être dans ce réseau là ; de toutes façons les gens qui sont pas entourés ils ont pas de boulot ; moi j'ai du boulot mais c'est uniquement pour ça. Si je m'en sors, c'est que parce que je connais, [...], il y a quand même vingt personnes, vingt, vingt-cinq, que je vois – alors dedans il y a de très bons amis, [X] c'est un très bon ami, et si j'élève des chèvres, il viendra me voir en vacances, je vais en vacances chez lui ; donc il y a quand même parfois une

1647Il est en principe interdit de percevoir des vacances lorsque l'on est au chômage – ce qui était alors le cas de Stéphane.

autonomie complète, mais c'est vrai il y a des liens qui sont orientés plan boulot, et en plus ça marche, parce que les gens, j'ai une copine sociologue, elle m'a au moins procuré deux ou trois plans boulot, ben on a des liens amicaux, on est pas des super potes, on n'est pas d'accord sur plein de trucs et tout, on s'entend bien mais c'est vrai que si il y avait pas le boulot, qu'est-ce que je ferais de ce lien ? Je sais pas si je ne la verrais plus mais en tous cas je ne la verrais pas autant. Et là je vais la voir souvent, parce que je sais que quelque part, et c'est vrai, ça va rapporter de temps en temps ».

Stéphane applique le même dévoilement à certains de ses engagements militants, comme la participation à une petite structure associative vouée à la diffusion d'idées de gauche proches des sciences sociales :

« Donc oui [association] c'est ça, c'est une petite, c'est une stratégie, qui me plaît hein, par exemple je pourrais avoir la stratégie de faire du consulting pour travailler pour les entreprises privées [...] et me gaver de pognon, mais je le fais pas, parce que là ça aurait vraiment pas de sens ; mais [association] ça a un sens, mais c'est complètement stratégique, c'est pensé comme tel. Je fais pas comme ça des heures de bénévolat juste par amour des idées de gauche [...], c'est pas vrai, je le fais aussi parce que je sais que, dans deux ans, dans cinq ans, j'en sais rien, je sais que ça va me rapporter quelque chose qui me permettra d'être plus maître de ma vie, c'est-à-dire d'être légitime pour conduire des projets ».

La mise en lumière de l'intérêt professionnel sous-jacent dans ses engagements amicaux et militants se généralise en un trouble ou selon ses propres mots un « vertige » qui porte sur sa logique d'action en général. Sans faire étalage de références savantes, il formule ce trouble dans les termes, répandus en sociologie critique, de l'analyse du néolibéralisme :

« J'ai un peu l'impression d'être à la tête d'une entreprise, une petite entreprise qui est moi, et de capitaliser, [rire] ça va contre toute mon idéologie par ailleurs, mais c'est vrai, [...] si je suis totalement honnête, [...] j'ai l'impression de mener une petite entreprise très, très, petite et modeste et chancelante, mais quand même, quand [...] je négocie le prix de mon intervention, je me dis bon allez, tu mets du blé de côté, comme ça tu vas pouvoir aller voyager, faire un terrain pour faire un nouveau bouquin ou je sais pas trop quoi, eh ben, j'ai l'impression de gérer une entreprise, d'être mon propre patron. J'y arrive toujours pas, je t'ai dit, j'ai l'impression que je dois rendre des comptes à tout le monde, tout cela est chancelant et tout cela est fragile, mais il y a un peu de ça, il y a un peu l'idée, et des fois ça me donne le vertige, mais oui, j'ai l'impression de mener ma petite entreprise ».

Le régime d'activité que Stéphane s'est constitué le porte donc non seulement aux limites de sa résistance psychique, mais encore dans une zone équivoque du point de vue de deux types de discours critiques auxquels il adhère : d'une part celui qui privilégie la défense du salariat, et d'autre part celui qui avertit contre l'aliénation néolibérale par laquelle les logiques d'entreprise grignoteraient les subjectivités.

3.5.4 Un idéal atteint de façon frustrante

Le trouble de Stéphane est d'autant plus grand que son mode de vie actuel est ce qu'il pouvait espérer de mieux étant donné son aspiration à l'autonomie et à la variété :

« Des fois je me dis j'y suis à l'idéal, c'est ça qui me navre, c'est de me dire, t'y es déjà ! Qu'est-ce que tu veux de plus ? Tu veux quoi ? C'est un article de plus qu'il te faut ? Bon ben fais le et ferme ta gueule. C'est ce que je me dis en ce moment. [...] Mon idéal c'est d'avoir été un observateur qui vit bien, qui voyage, très entouré avec beaucoup d'amis [...]. Et je me dis ben en fait mon idéal quelque part il est déjà là. C'est juste mon idéal ce serait de bien vivre ma condition, parce que je crois pas que j'aurai beaucoup mieux, je crois qu'un jour j'aurai une petite somme d'argent, ou je sais pas quoi, un truc qui me permettra d'avoir un petit peu plus de confort un petit peu plus de tranquillité, mais globalement il n'y aura pas de saut, c'est ça que j'aimerais bien me rentrer dans le crâne, c'est qu'il y aura pas de grand changement maintenant. Il y aura des nouvelles rencontres, il y aura des voyages, il y aura des petits articles de plus, peut-être un jour une collaboration dans un documentaire, mais c'est tout, voilà, peut-être que ce sera demain ou peut-être dans dix ans, mais c'est pas énorme ce qui va se faire de plus, donc j'ai l'impression que ma vie elle est déjà bien comme ça, c'est juste que j'ai toujours pas, c'est mon corps qui est trop stressé trop excité peut-être, je sais pas, je trouve pas, trop excité par tout ça. J'aimerais bien, des fois je le fais ici, je mets de la musique classique, et puis l'essence de lavande dans mon diffuseur et je pense à [un psychanalyste médiatique] qui est un dandy bourgeois qui fait plein de trucs comme ça mais qui a l'air tout cool. Et je me dis, bon c'est pas forcément mon modèle parce que, son côté un peu non militant et tout me saoule, mais enfin bref, des fois j'aimerais bien me dire, bon ben là tu vas écrire, oui là tu as un rendez-vous ben tu le décales. Mais moi c'est pas comme ça que je vis, c'est toujours en retard, toujours en vélo, toujours en courant, je sais pas comment dire. J'arrive pas à être serein par rapport à.. il faut toujours que ça cavale quoi.

[...] Ben sinon, oui mon idéal, quand je pousse un peu le truc, c'est d'avoir une vie de, ça fait un peu pédant de dire ça, un mec qui a pu s'offrir le luxe, peut-être que je suis en train d'y arriver, d'avoir plusieurs vies dans une vie, et pour moi c'est vraiment ça la carrière, c'est pas du tout faire 35 ans à la Sorbonne, c'est avoir élevé des bestiaux, c'est avoir planté des arbres, c'est avoir écrit quatre articles, avoir collaboré à un bouquin, peut-être que je suis en train de le faire. J'espère que [...] je vais pouvoir réellement vivre d'autres choses, partir à l'étranger, et pas rester uniquement à [ville de Seine-Saint-Denis limitrophe de Paris] à faire des petits articles, à être une sorte de rebut du milieu universitaire, j'aimerais bien m'envoler, me déployer, et assumer cette précarité en fait, et me dire, je vais en faire quelque chose, une vie voilà, un observateur, un petit gars qui a pu rencontrer plusieurs milieux sociaux, qui a pu en faire quelque chose, faire des choses un peu dans la recherche ou artistiques ou politiques et voilà, si j'arrive à faire ça, je serai content. Pas besoin de plus. Enfin, c'est déjà pas mal »

Le trouble que Stéphane peine à décrire est lié aux coûts de son autonomie. Non seulement son régime d'activité le pousse à la limite de sa résistance physique et mentale, mais encore il sape l'aspiration à l'authenticité qui est pourtant au cœur de son « idéal ». Partageant avec les interviewés de *L'Exil du Précaire* la perception du travail salarié stable comme « une sorte de puissance lourde,

qui recouvre le temps, leste la vie quotidiennement, indéfiniment, et dont il faut s'écarter dans le refus de la discipline productive »¹⁶⁴⁸, Stéphane découvre, dans les moyens qui lui ont permis de s'y soustraire, l'ébauche d'un devenir-entreprise. Ainsi, la « liberté » qu'il est parvenu à s'aménager à force de diplômes, de relations et de travail, s'avère profondément ambivalente.

Conclusion

Les interviewés ayant eu le rapport le plus fort avec l'enquête présentent donc des récits qui contribuent à expliquer leur passage vers l'emploi culturel précaire dans des termes qui ne correspondent ni à la notion de choix, à son inverse, la contrainte extérieure.

Les critiques des uns contre les formes dominantes de professionnalisme, l'urgence d'échapper à la vie en entreprise pour les autres, ne sont ni des options choisies depuis une position détachée, ni l'effet de contraintes extérieures, mais plutôt le résultat de crises ou de répulsions qui conduisent les individus au bord de crises. Du point de vue des interviewés, ces épisodes, qui peuvent se dérouler sur des temporalités très variables, relèvent de l'approfondissement de la connaissance de soi autant que d'une lucidité accrue sur la vie professionnelle. De même, les répercussions des troubles de l'histoire familiale chez les adolescents « dyssocialisés » favorisent un besoin de reconnaissance et un écart par rapport aux attentes les plus formalisées, qui peuvent trouver dans le travail culturel précaire une résolution partielle. Enfin, les épisodes de lâcher-prise chez des adolescents pour lesquels leurs parents nourrissaient des ambitions d'excellence se produisent dans une zone intermédiaire entre la personnalité volontaire et le caractère incontrôlable des affects.

Les quatre principaux types d'expérience que nous avons distingués mettent tous en jeu la vulnérabilité des individus face à des univers sociaux, surtout scolaires et professionnels, qui les atteignent affectivement, provoquant des décalages et des conflits avec les conditions de l'intégration professionnelle¹⁶⁴⁹. Plutôt que de critiques à proprement parler, au sens où cette notion implique le jugement, il s'agit de différentes formes de crises, qui ont peut-être parfois été favorisées par le contact avec des discours critiques, ou ont pu faciliter leur adoption ultérieure, mais qui surtout ont entraîné des bifurcations biographiques. De telles expériences pourraient

1648Patrick Cingolani, *L'Exil du précaire*. Paris, Méridiens-Klincksieck, 1986, p. 31.

1649Telle qu'elle figure, par exemple, en position de norme, dans la construction très durkheimienne de Serge Paugam (*Le Salarié de la précarité*, Paris, PUF, 2000).

nourrir celles des théories critiques qui reposent sur la mise en valeur des tensions que la marche ordinaire de la vie sociale impose aux subjectivités¹⁶⁵⁰.

Ces expériences se produisent chez des individus divers sous le rapport de l'origine sociale (bien que celle-ci soit plutôt supérieure), du type d'études suivies (même si celles-ci sont plutôt supérieures et littéraires – mais pas toujours) et des types d'arrangements économiques au moment de l'entretien (même s'ils ont tendance à être pluriactifs et même polyactifs¹⁶⁵¹ plutôt que limités à une unique profession). Nous devons maintenant reléguer au second plan l'approche qui consistait à privilégier dans l'analyse les entretiens les plus fortement investis dans la problématique de l'enquête, pour mettre en œuvre une perspective relationnelle. Les expériences de déprises, de crises et de retrait pourront alors être situées dans un espace du travail culturel précaire qualitativement différencié, où les vignettes individuelles du présent chapitre prendront valeur de points, parmi d'autres, pour caractériser une aire sociale.

1650 Nous pensons à l'œuvre d'André Gorz, à celle de Félix Guattari (*Les trois écologies*. Paris, Gallilée, 1989), et plus largement la postérité du romantisme, étudiée par Michael Löwy et Robert Sayre (*Révolte et mélancolie. Le romantisme à contre-courant de la modernité*. Paris, Payot, 1992).

1651 Selon la distinction posée par Marie-Christine Bureau et Roberta Shapiro (la « pluriactivité » est un « exercice de plusieurs métiers dans le même champ d'activité » la « polyactivité » est le « cumul d'activités dans des champs d'activité distincts » (Bureau et Shapiro, in M.-C. Bureau, M. Perrenoud et R. Shapiro (dir.), *L'artiste pluriel : Démultiplier l'activité pour vivre de son art*, Presses universitaires du Septentrion, 2009, p. 20).

CHAPITRE 2.

LA STRUCTURE DE L'AIRES DU TRAVAIL

INTELLECTUEL PRÉCAIRE

INTRODUCTION

Vers une approche englobante

Les chapitres qui précèdent se sont placés, comme nous l'avions annoncé dans l'introduction de cette Partie, exclusivement à l'un des deux pôles qui structurent le rapport des interviewés à l'enquête. Ils ont rempli simultanément plusieurs fonctions :

- Explorer de manière approfondie les entretiens du pôle le plus impliqué dans l'enquête.
- Mener cette exploration en privilégiant un niveau d'analyse : celui du déploiement des individualités, sous la forme de vignettes consacrées à un interviewé. Ces vignettes font ressortir les articulations singulières entre des trajectoires, des expériences, et des caractéristiques professionnelles, familiales, résidentielles, etc.
- Enfin, les individualités ainsi mises en valeur ont été insérées dans une trame thématique qui les mettait en relation avec les modes de problématisation dégagés dans les parties précédentes.

Comme nous l'avions annoncé, cette démarche ne se suffit pas à elle-même. Elle demande à être suivie par une approche plus relationnelle et plus extensive. Celle-ci ne peut plus s'appuyer sur un certain type de rapport à l'enquête, mais doit au contraire s'efforcer d'englober et de faire ressortir le maximum de différences entre les personnes rencontrées au cours de l'enquête. La série des entretiens réalisés correspond, comme nous l'avons déjà dit, à une catégorie *ad hoc*, relative à la conduite de l'enquête, dont on peut dire qu'elle vise à couvrir une aire du travail intellectuel précaire.

Typologie et cartographie

Pour opérer le genre de discrimination que nous souhaitons au sein du corpus des entretiens, la façon de faire la plus classique consiste à élaborer une typologie. D'ailleurs, n'est-ce pas précisément ce que nous avons déjà fait en concentrant l'analyse, jusqu'à présent, sur les entretiens les plus investis dans l'enquête ? Une possibilité raisonnable serait alors de prolonger cette première distinction typologisante en discernant plusieurs types au sein de la partie jusqu'à présent délaissée du corpus.

Cependant, la démarche typologique présente certaines faiblesses. Dans son effort pour parvenir à des catégories discrètes, la typologie tend à refermer sur lui-même l'espace qu'elle quadrille. Or, une telle fermeture est plus ou moins justifiée selon la nature de l'espace étudié. Lorsqu'il s'agit de la saturation d'un milieu ou d'un agrégat qui présente de lui-même, en pratique, une unité et une clôture fortes, il peut être pertinent d'insister typologiquement sur la rigidité de ses différenciations internes¹⁶⁵². Mais il n'en va pas de même lorsque l'espace couvert par l'enquête est constitué d'une façon plus complexe et plus éloignée de catégories préexistantes. Dans ce cas de figure, il faut plutôt insister sur l'ouverture de l'espace étudié et sur la contingence de ses équilibres internes, ce qui se concilie difficilement avec l'érection de limites internes fortes. Cette question de méthode peut se formuler comme une opposition entre typologie et cartographie. Comme le souligne Didier Demazière, le mode cartographique permet un équilibre meilleur que celui de la typologie entre « intelligibilité et complexité », une série de différences graduées étant plus capable qu'un éventail de catégories discrètes qui se comptent sur les doigts d'une main pour « prendre au sérieux les entretiens qui résistent au classement dans un type »¹⁶⁵³. Une limite du raisonnement cartographique

1652 Quitte à devoir régler la question du rapport entre la typologie produite par le chercheur et d'éventuelles catégories vernaculaires.

1653 Didier Demazière, « Typologie et description. À propos de l'intelligibilité des expériences vécues », *Sociologie* 2013/3 (Vol. 4), p. 333-347.

est que « chaque entretien est bien réduit à un point, ce qui n'est pas le meilleur moyen de figurer le caractère hybride ou mouvant »¹⁶⁵⁴, mais cette limite peut être atténuée par un commentaire qui met en lumière les dynamiques qui traversent les individus.

Les risques de la typologie philosophique

Le côté peu satisfaisant des typologies est particulièrement apparent dans certaines recherches, portant sur des objets proches du nôtre, et s'appuyant sur des sources philosophiques.

Nous pensons par exemple à *La Vie quotidienne des jeunes chômeurs* de Sébastien Schehr, et plus récemment à la recherche de Martine Abrous : *Les Intermittents du RMI*. Dans cet ouvrage, la typologie opère par division en deux au sein d'un espace circonscrit par l'usage pendulaire du RMI, marqué par des aller-retour fréquents dans le dispositif. L'analyse offre une place importante au déploiement des individualités, même si l'attention est répartie de façon inégale entre les entretiens, quelques uns étant mis en avant pour représenter l'ensemble du type. Cependant, l'aspect embarrassant de cet ouvrage provient plutôt de la coïncidence excessive entre les valeurs positives d'un corpus philosophique dominé par André Gorz, et le type « se réaliser ». En l'absence de tentatives pour historiciser le rapport entre ce corpus et ce type, la coïncidence entre les deux prend un caractère miraculeux, dont on peut craindre qu'il repose sur le refoulement d'une partie des aspérités du matériel recueilli.

Pour conjurer ce risque d'éblouissement typologique favorisé par la projection de schèmes philosophiques normativement surdéterminés, nous allons mobiliser un des instruments statistiques les plus propres à imposer un raisonnement relationnel, dynamique et cartographique : l'analyse des correspondances multiples (ACM), dite aussi analyse géométrique des données.

Le statut épistémologique d'un instrument

Les limites de l'application de l'analyse des correspondances multiples aux données issues d'une enquête telle que la nôtre doivent être clairement soulignées.

L'interprétation sociologique du graphique n'est possible qu'en ayant en tête toute la construction de l'enquête par entretiens, et en étant conscient des choix opérés lors de la construction des variables

1654D. Demazière, *ibid.*, p. 344.

et du codage des entretiens. De plus, la portée sociologique du nuage d'individus et de catégories projeté sur le graphique est encore relative au mode de raisonnement qui sous-tend l'Analyse des Correspondances Multiples (mode de pensée relationnel, convention d'égalité d'importance entre variables). L'impossibilité, avec le logiciel auquel nous avons eu accès, d'accéder au troisième et au quatrième axe fragilise les conjectures que l'on peut tirer de la lecture du graphique. Enfin, en portant le regard sur l'ensemble du graphique, et non plus seulement sur la composition des axes, on s'écarte des façons de faire les mieux balisées méthodologiquement et les plus contrôlables.

Mais cet écart et ce risque interprétatifs ne sont pas seulement des limites ; ils correspondent au statut épistémologique normal d'une ACM construite sur un fichier issu d'un codage à partir de variables choisies, appliquées à un corpus d'entretiens, lequel découle d'une enquête dont nous avons fait ressortir la complexité. C'est dire que l'on utilise ici l'analyse des correspondances comme un appui pour l'imagination sociologique beaucoup plus que comme un instrument démonstratif. Autrement dit, les équilibres quantitatifs qui ressortiront de l'ACM ne doivent pas être hypostasiés. Ils seront utilisés comme des indications quant aux différences qualitatives à faire ressortir.

1. LA CONSTRUCTION DE L'ANALYSE

Il ne va pas de soi de pouvoir coder a posteriori une série d'entretiens menés de façon peu directive. Cependant, malgré l'absence d'une grille formelle, qui n'aurait pas laissé se déployer le genre de discours que nous souhaitons recueillir, l'interrogation a été particulièrement insistante sur certains points : la formation reçue, l'évolution des revenus perçus, les différents statuts d'emplois pratiqués, le rapport au chômage, la situation familiale, et la situation de logement. Quelques dimensions supplémentaires sont apparues dans une partie des entretiens, telles que l'entretien d'un site internet ou le recours à des soins d'ordre psycho-thérapeutique. Tous ces éléments ont pu être codés sous forme de variables, mais il nous reste à expliquer comment celle-ci sont construites, et à quelle répartition on a procédé entre les variables actives et illustratives.

1.1 Présentation des variables actives

Le choix de la répartition entre variables actives et illustratives est décisif dans la préparation d'une analyse des correspondances multiples. Un groupe de quinze variables s'est progressivement imposé comme destiné à occuper le rôle de variables actives : ce sont celles qui décrivent l'activité professionnelle des individus sous le rapport des statuts juridiques d'activité qu'elles comportent, du type d'employeur ou de client auprès de qui elles ont lieu, des niveaux de revenu qui en découlent, et de l'éventuel recours aux revenus socialisés que sont les allocations chômage ou le RSA(RMI avant 2009). Toutes ces variables peuvent être qualifiées d'analytiques : elles renseignent quant à la présence ou à l'absence d'un phénomène particulier. Pour tempérer un éclatement qui aurait laissé de côté l'allure professionnelle générale des interviewés, une variable synthétique a été créée, qui différencie trois niveaux de dispersion ou au contraire de concentration professionnelle. Nous allons maintenant présenter chacune de ces variables de façon détaillée, en précisant les éventuelles difficultés de codage auxquelles elles ont pu donner lieu.

Sept variables représentent des statuts d'activité, dont trois sont particulièrement liées à certaines aires professionnelles.

- La première, nommée « **CDDnikipigeniVIII&X** », recouvre sous la modalité « **CDD** », 43 individus, (par opposition à « **ØCDD** », 26 ; on compte un cas de non-réponse) les contrats de travail à durée déterminée qui ne relèvent ni de la pige, ni du champ des annexes VIII et X de la convention de l'Unédic, celles qui définissent l'intermittence du spectacle.
- La variable « **Travailleur indé** » distingue ceux dont l'activité passe par le statut de travailleur indépendant (modalité « **Indé** », 8 cas) et ceux, très majoritaires, qui n'ont pas recours à ce statut (« **ØIndé** », 61 individus, une non-réponse).
- L'équilibre est sensiblement identique en ce qui concerne le statut d'autoentrepreneur¹⁶⁵⁵, que l'on a distingué des autres formes de travail indépendant : 11 « **AutoEnt** » contre 59 « **ØAutoEnt** ».
- Avec 16 pratiquants, le travail non déclaré (« **Au noir** ») est lui aussi évité par la grande majorité des interviewés (« **Øaunoir** »).
- Une variable un peu plus délicate à coder a été celle concernant la « **Perception de droits d'auteurs** ». Étant donné les importantes différences d'ampleur observées, nous avons scindé la variable en « **DrtsBp** », dans 9 cas où les droits d'auteur jouaient un rôle très substantiel dans l'assiette économique de l'individu, et « **Drts** » tout court, pour les 31

1655Crée en 2009, il n'était pas accessible à nos premiers interviewés.

individus qui en percevaient de manière occasionnelle ou pour des montants très faibles. 28 interviewés ont été codés « Øauteur » ; deux non-réponses ont été retenues, lorsque l'entretien laissait une zone d'ombre irréductible sur ce point.

- La distinction entre deux niveaux d'intensité a aussi été retenue à propos de la présence dans l'éventail des activités d'un interviewé, d'emplois (en CDD), relevant de l'intermittence du spectacle (« **Convention annexes 8 et 10** »). En effet, il a fallu distinguer entre d'une part ceux qui s'y inscrivaient pleinement et remplissaient les conditions d'indemnisation, ou à la rigueur en étaient proches (« VIII&Xbp », 14 occurrences), et d'autre part ceux à qui il arrivait de percevoir des cachets, mais dont ce n'était pas l'activité principale (« VIII&Xqqs », 12 cas). 44 individus se situaient totalement en-dehors (« ØVIII&X »).
- Le même raisonnement a été appliqué à la condition de « **Pigiste** » dans la journalisme, pour distinguer les 6 pigistes exclusifs ou quasi-exclusifs des 16 pigistes occasionnels (« Pige »,) et « PigeBp »), les 48 interviewés restant étant notés « Øpige ».

Trois variables concernent le type d'employeur :

- Nous nous en sommes tenus à des dichotomies entre ceux qui travaillaient pour le secteur public, même peu, et ceux qui n'y intervenaient pas (variable « **Travail public** », modalité « Public », 32 individus, ou « Øpublic », 38 occurrences).
- Idem pour l'intervention dans le secteur privé (« **Travail privé** ») : 14 « Øprivé » s'opposent à 55 « Privé » ; un cas d'incertitude est codé comme non-réponse.
- Ce n'est que dans le cas de l'associatif (« **Travail assoc** ») qu'il nous a semblé important de distinguer entre la petite minorité qui y menait l'essentiel de sa vie professionnelle (« Assoc bp » ; 4 occurrences) et ceux chez qui l'associatif n'était ni exclusif ni principal, même s'il représentait une certaine importance économique et n'était pas rigoureusement coupé du domaine professionnel (23 « Assoc », contre 42 « Øassoc » ; une non-réponse).

Sans attendre les résultats de l'analyse des correspondances multiples, on peut d'ores et déjà relever que le nombre total des modalités positives (114, contre 94 modalités négatives) est nettement supérieur au nombre d'individus (70), ce qui indique que les activités de nombreux interviewés chevauchent les types d'employeur.

Les deux variables suivantes sont des tranches de revenu.

- La première, « **Revenu maximal** » est conçue pour tenir compte des irrégularités de carrière connues par certains interviewés. Elle porte sur le niveau maximal de revenu mensuel atteint

depuis que l'individu travaille, et distingue trois catégories : « Deçade2k » (moins de 2000 euros : 27 individus), « Entre2ket4k » (entre 2000 et 4000 euros : 28 individus) et « Delàde4k » (plus de 4000 euros : 15 individus).

- La deuxième variable de revenu (« **Revenu** ») concerne le revenu mensuel moyen de l'interviewé à la période de l'entretien ; elle a été échelonnée en quatre tranches : « Moinsde1350 » (31 individus), « De1350à1750 » (12 individus), « De1750à2000 » (10 individus), et « Plusde2000 » (17 individus).

Dans ces deux variables, les montants ont été choisis pour être relativement « ronds » et aboutir à des tranches plutôt équilibrées de façon à différencier l'ensemble de l'échantillon, au lieu de mettre seulement en relief les minorités correspondant aux valeurs extrêmes.

Deux autres variables mettent en valeur deux degrés différents de sous-emploi, caractérisés par deux types de revenus de remplacement : le chômage et le RSA.

- Les rapports au chômage étaient tellement différenciés au sein du corpus qu'une variable « **Chômage** » dichotomique aurait laissé s'échapper des informations précieuses. Néanmoins, nous ne disposons que rarement d'indications précises quant au montant, à la durée, à la récurrence des périodes d'indemnisation, qui nous auraient permis de dresser des catégories sur une gradation quantitative, comme pour le revenu. Après plusieurs essais, nous avons distingué quatre rapports au chômage : la modalité « Øchôm » (19 individus) désigne le cas trivial où le chômage ne fait pas partie de la vie professionnelle de l'interviewé. À l'inverse, « Chôm Bp » a été appliqué aux 12 individus marqués par un ou des épisodes de chômage long et une difficulté à en sortir. La modalité « Chôminter » (relevée 21 fois) a été conçue délibérément dans le but de mettre en avant la similitude du rapport au chômage de certains salariés avec celui des intermittents du spectacle. Elle recouvre donc à la fois les intermittents du spectacle (à l'exception de la storyboardeuse Clémentine, qui disait travailler sans discontinuer), et les salariés qui comptent sur les indemnités de chômage dans les intervalles (qu'ils essaient de planifier de façon optimale) entre plusieurs contrats en CDD, se constituant, comme le dit Charlotte, salariée externalisée dans l'édition, « un fonctionnement d'intermittent du spectacle ». Autrement dit, cette modalité désigne les cas où les indemnités de chômage sont une pièce régulière intégrée dans un régime économique. Enfin, la modalité « Chôm » désigne 18 cas variés d'interviewés faisant état de passages par le chômage, sans durée ni récurrence remarquables. C'est en quelque sorte la modalité positive minimale pour la variable « **Chômage** ».

- En ce qui concerne le RSA (ou plus anciennement le RMI), dans la variable nommée « **Allocation** », une dichotomie suffisait : 11 enquêtés, codés « RSA », ont fait état de perceptions passées ou présentes de ce revenu (ou de son prédécesseur d'avant 2009), contre 59 non-percepteurs (« ØRSA »).

Enfin, une variable typologique (intitulée « **Dispersion professionnelle** ») synthétise l'allure professionnelle générale des interviewés.

- Elle distingue entre ceux qui présentent une forte et constante unité professionnelle (« Unipro », 23 cas), ceux qui pratiquent une pluriactivité entre des activités proches, comme un musicien qui enseigne l'usage de son instrument en plus de donner des spectacles ou une journaliste qui fait de la « com' » (« Pluriprox », 18 occurrences), et ceux chez qui la pratique d'activités diverses apparaît segmentée (« Plurisegm », 29 individus). Cette dernière catégorie a été taillée pour inclure aussi bien les configurations de type alimentaire/vocationnel que celles marquées par la coexistence de pratiques très éloignées les unes des autres, comme celles d'un sociologue en contrats de recherche qui est par ailleurs bassiste d'un groupe de rock et en tire des revenus, sans qu'il soit possible de déterminer si l'une de ces activités a pour fonction de financer les autres.

Toutes ces variables posent des questions délicates d'épaisseur temporelle. En effet, la question de la durée à prendre en compte dans le codage ne va pas de soi. À la différence des grandes enquêtes statistiques qui s'assurent d'un recueil homogène sur de grands nombre et dont les questionnaires portent sur des périodes de référence bien définies, notre campagne d'entretiens ne pouvait pas imposer de temporalité standard. L'homogénéisation temporelle des données recueillies aurait en effet réprimé le caractère exploratoire et peu directif des entretiens, qui était nécessaire pour leur donner la dimension expressive sur laquelle nous nous sommes appuyé dans les chapitres précédents. En l'absence de standard temporel défini, nous avons souvent pu observer que le matériau biographique fourni en entretien présentait les récurrences et les continuités d'un régime relativement constant, de sorte que la question de la délimitation d'une période de référence précise n'avait pas grand sens. Cependant, ce n'était pas toujours le cas et il nous a également fallu nous confier à un sens nécessairement subjectif de l'épaisseur temporelle qui faisait l'actualité de nos interviewés, celle d'un passé non-révolu, de pratiques et de situations susceptibles de leur survenir à nouveau. Ainsi, le recours au CDD était toujours d'actualité chez untel au moment de l'entretien, comme il l'avait été des années plus tôt dans le récit ; la pige, même raréfiée comme par exemple chez J., reste constitutive de son autodéfinition professionnelle de sorte qu'elle n'a pas été exclue de

son régime d'activité, etc. Malgré la fragilité de ces jugements, il nous semble qu'ils constituent un socle raisonnable pour l'analyse, appliquée à un tel matériau.

1.2 Présentation des variables illustratives

Les variables placées en position active dans l'analyse se trouvent être celles qui caractérisent l'activité professionnelle de l'individu, ou bien, en ce qui concerne le chômage et le RSA, des statuts immédiatement liés à l'état de cette activité. Cet ensemble de variables présente une cohérence thématique qui justifie qu'elles soient utilisées pour définir l'espace sur lequel les autres seront projetées. On peut alors poser la question de la manière dont se répartissent d'autres propriétés relativement à celles qui décrivent l'activité.

Ces propriétés complémentaires sont au nombre de 13. Ce sont, pour commencer, des variables socio-démographiques classiques :

- Le sexe (36 hommes et 34 femmes)
- L'âge (14 « Moinsde30 » ; 25 « De31à35 » ; 16 « De36à40 » ; 15 « Plusq41 »).

Deux variables portent ensuite sur le logement :

- En ce qui concerne la zone de résidence (« Lieu »), nous distinguons deux espaces dans Paris et deux espaces en-dehors : 29 interviewés étaient logés à « Paris » sans plus de précisions ; 21 autres résidaient dans ce que l'on peut appeler, pour aller vite, les quartiers gentrifiés (« Gentri »), moins en référence aux processus de gentrification au sens large qu'à certains espaces, réputés pour leur concentration exceptionnelle en professions culturelles (les « 3.5 » de la nomenclature des Professions et Catégories Socioprofessionnelles)¹⁶⁵⁶. 11 interviewés résidaient en Seine-Saint-Denis (« SeineStD ») et 9 ailleurs autour de Paris (« ØParis »). Cette catégorisation des espaces a été plusieurs fois révisée sans aboutir à l'assurance de correspondre exactement aux divisions pertinentes ; il nous semble cependant que les espaces retenus résument, de façon concise, l'information recueillie.
- Quatre modalités décrivent le statut d'occupation du logement (« Statut »). La modalité dominante est celle de la location (« Loc »), seul(e) ou en couple (37 individus). Cette

¹⁶⁵⁶Nous avons retenu les quartiers dans lesquels la « part de la population des ménages CPIS dont la personne de référence occupe une profession de l'information, des arts et des spectacles » était « très surreprésentée » ou « surreprésentée » sur la carte fournie par Anne Clerval (Clerval, *Paris sans le peuple. La gentrification de la capitale*, Paris, La Découverte, 2013, p. 139). Il s'agit essentiellement de la moitié sud du 18^e arrondissement ainsi que des portions des 10^e, 11^e, 19^e et 20^e arrondissements qui entourent le quartier de Belleville.

modalité désigne le plus souvent des locations au prix du marché, mais elle recouvre quelques cas de reprises d'appartement à loyer bloqué, ou de logement social à tarif modéré. On l'a distinguée d'un cas particulier de location : la colocation (« Coloc »), adoptée par 7 interviewés, et dont on va voir qu'elle correspond à un espace bien particulier sur le graphique. 14 personnes ont été renseignées comme propriétaires (« Propri »). Une dernière modalité, moins banale, s'est imposée : l'accès au logement par l'intermédiaire (même s'il ne s'agit pas toujours à proprement parler d'un transfert) de la famille (« Transfam »). Il peut s'agir d'actifs autour de la trentaine à qui leurs parents ont fait don d'un petit appartement qu'ils venaient d'acheter, ou d'un achat en copropriété avec les parents, d'un héritage ou d'une mise à disposition sans transfert de titre de propriété. Dans tous les cas, l'individu est libéré des dépenses de logement qui pèsent lourdement sur le budget des actifs en région parisienne, même si cette situation s'accompagne parfois de dépendances morales pesantes.

Les deux variables suivantes décrivent l'origine (« Origsoc ») et la situation familiale (« Famille ») :

- Seuls 17 interviewés n'avaient pas de parents Cadres et Professions Intellectuelles Supérieures (« ØCPIS »). Dans 5 cas, l'origine sociale n'a pas pu être déterminée. 48 étaient issus de parents CPIS, au sein desquels on a distingué entre l'ascendance « CPIS » simple (35 individus), qui recouvre essentiellement les enfants d'ingénieurs et d'enseignants, et l'ascendance « CPISsup » (13 cas), qui distingue les familles qui semblaient les plus pourvues en ressources (père magistrat, père cadre d'état-major d'un grand groupe, famille de juristes d'affaire et de diplômés de grandes écoles, médecin issu d'une lignée d'industriels, etc.). Nous soupçonnons que, si l'information recueillie avait été plus précise, quelques cas actuellement codés en « CPIS » seraient remontés en « CPISsup ».
- À la famille dont est issu l'individu, il faut ajouter sa propre situation familiale. La modalité la plus représentée est ici celle du célibat sans enfants (« Seul », 29 cas). La vie en couple a été divisée en trois sortes de cas : « Couple » sans précision (13 cas), « Coupléco » (17 fois), lorsque l'individu insiste en entretien sur l'importance des avantages économiques apportés par son conjoint, notamment en ce qui concerne le logement¹⁶⁵⁷, et « Parents » lorsque l'individu vit en couple et a des enfants (8 individus). Une autre situation de parentalité est celle, représentée 5 fois, où l'individu a des enfants mais les élève seul, ou en partage avec un ex-conjoint après un divorce.

¹⁶⁵⁷Nous avons un temps envisagé d'introduire cet aspect dans la variable « Statut » d'occupation du logement, mais le rapport au couple introduisait de la confusion, et cela aurait abouti à multiplier les modalités à l'excès.

Trois modalités portent sur les études.

- « **Type scol** » différencie les types d'établissements dans lesquels les études ont été menées. Seuls 4 individus n'avaient pas suivi d'études supérieures, ou au moins pas assez pour en sortir diplômés. 19 étaient diplômés d'une école professionnelle post-bac. On compte ainsi quelques écoles de commerce, mais surtout des écoles d'arts graphiques, ou du spectacle, ou des écoles de journalisme. En raison de leur caractère professionnel, même les plus grandes écoles de journalisme ont été codées comme de simples « écoles », même si l'élitisme de leur recrutement social et scolaire est connu¹⁶⁵⁸. 7 étaient passés par des établissements situés au sommet des hiérarchies scolaires : l'École Normale Supérieure de la rue d'Ulm, HEC (Hautes Études Commerciales, ou Sciences-Po Paris (aucun IEP de province). 9 individus, dont la carrière dans l'enseignement supérieur s'était plutôt déroulée en université, étaient titulaires d'un doctorat, diplôme qu'il nous a semblé légitime de distinguer des autres niveaux de l'enseignement supérieur en raison de sa relation forte avec d'autres caractéristiques.
- Après le type d'études suivies, vient la discipline étudiée. Le cas épineux est ici celui des cursus marqués par un saut d'une discipline à l'autre. Par exemple, comment coder un diplômé d'HEC qui couronne sa scolarité par un DEA d'histoire de l'art ? Dans ce cas précis, nous avons considéré que le diplôme de grande école avait davantage d'incidence sur ses chances professionnelles, et nous l'avons situé dans la modalité « Ecogest », économie-gestion, avec 6 autres interviewés (dont quelques doctorats d'économie). Les formations à dominante artistique sont au nombre de 13 ; celles en communication, qui incluent le journalisme, (« Com' ») sont 7. 13 ont étudié principalement ou exclusivement les lettres et langues ; 5 n'ont pas pu être classés, et 25 sont diplômés en sciences humaines, à différents niveaux, qui vont de la licence d'anthropologie obtenue de justesse au doctorat en sociologie en passant par le DEA de philosophie et Sciences-Po.
- Cependant, outre le type d'études et la discipline principale étudiée, une question importante est celle du rapport entre la formation initiale suivie et l'activité (ou les activités) exercée(s). La variable « **Adéquation formation-emploi** » distingue les individus chez qui cette relation est forte (21 « Adéq »), ceux chez qui elle est à peu près inexistante (23 « Pasadéq »), et ceux chez qui elle est soit partielle, soit forte, mais dans une partie

1658Géraud Lafarge et Dominique Marchetti, « Les portes fermées du journalisme », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1 septembre 2011, n° 189, n° 4, p. 72-99.

seulement de l'activité exercée, ce qui tend à rapprocher cette modalité de « Plurisegm » parmi les actives (26 « Adéqpart »).

Deux variables, recouvrent des pratiques diverses dont l'importance n'est apparue que lors du dépouillement des entretiens.

- « Soinspsy » se borne à indiquer quels individus suivent (ou disent avoir longtemps suivi) une psychothérapie, ou des soins psychiques divers : ils sont 12.
- La variable « **Internet** » répertorie les 20 individus qui entretiennent un site internet personnel : blog littéraire ou politique hébergé par un organe de presse, site contenant un CV et mettant en valeur les expériences professionnelles, site esthétiquement soigné qui présente un travail photographique, etc. Comme pour la variable précédente, il est possible que quelques cas positifs nous aient échappé, mais en l'état actuel, la variable donne déjà des indications quant à la direction, sur le graphique, vers laquelle de telles pratiques se trouvent de façon privilégiée.

La toute dernière variable illustrative est la seule à être nettement typologique et interprétative.

- « **Rapport@préca** » porte sur le rapport des individus à la précarité. Nous avons ici distingué 14 individus que l'on pouvait qualifier de professionnels fragilisés (« Profrag »), 18 professionnels confiants (« Proconf »), 10 cas d'insertion fragile (« Inserfrag »), 10 insertions confiantes (« Inserconf »), et 12 individus dont le discours en interview était marqué par les expressions d'un fort besoin d'autonomie (« Besauton »). Deux individus dont le besoin d'autonomie était tourné vers l'activité professionnelle ont été notés comme « Autopro », mais cette modalité nous paraît plus fragile que les précédentes.

Projetées dans un deuxième temps sur le graphique sans avoir contribué à la construction de l'espace, ces 13 variables montrent comment les propriétés qu'elles décrivent se positionnent dans l'espace constitué par les variables actives.

1.3 Le travail intellectuel précaire, un espace de différences

Le graphique ci-dessous a été obtenu à partir des quinze variables actives et des 70 individus codés entrés dans le logiciel « Le Nuage pour tous » créé par Alessio Motta¹⁶⁵⁹.

1659<http://cessp.cnrs.fr/spip.php?rubrique165>, consulté le 8 octobre 2015. Ce logiciel a été choisi parce qu'il échappait

entretiens utilisés n'ont pas été menés par nous. Ils ont été menés en 2011 dans le cadre de l'enquête collective qui a abouti au rapport *Libres ou prolétarisés ? Les travailleurs intellectuels précaires en Île-de-France*. Les dix entretiens menés par Vincent Cardon sont signalés d'un C majuscule à la fin du pseudonyme projeté sur le graphique ; un entretien mené par Patrick Cingolani est signalé PC, et un entretien mené par Emmanuel Didier, non-affiché, aurait porté les lettres ED.

Les mises en forme (couleur, soulignement, ombre et relief des caractères) sont conçues pour distinguer les variables, ou au moins les groupes thématiques de variables. Ainsi, les deux variables de revenu sont en rouge bordeaux, souligné et surligné, l'une en gras et l'autre en pointillés. Les variables de statut d'activité sont en rouge ; les variables de type d'employeur en bleu, et les variables de revenus de remplacement (chômage et RSA) en gris ombré. La variable synthétique de « dispersion professionnelle » est en orange gras souligné en pointillés. Les variables illustratives ne figurent pas sur ce graphique.

2. ANALYSE EN COMPOSANTES PRINCIPALES

Les deux premiers axes représentent 15 et 11 % de l'inertie totale du nuage, ce qui est largement suffisant pour présenter des tendances significatives. Parmi les 40 modalités qui ont participé à la constitution de l'espace, les vingt plus fortement contributrices couvrent respectivement 93 et 90% de l'inertie totale des axes. On les a donc considérées comme suffisantes pour appuyer l'analyse.

2.1 Une première structuration selon les degrés d'intégration professionnelle

L'axe 1 est surtout marqué par les contributions importantes du pôle négatif. En effet, alors que les dix modalités les plus structurantes rendent compte de plus des deux tiers (68%, voir tableau) de l'inertie résumée par cet axe, les sept modalités négatives qui figurent dans ce top 10 valent à elles seules plus de 51%. Ces proportions correspondent à l'aspect du nuage, étiré du côté négatif de l'axe par quelques modalités atteignant la cote 1,5 de l'axe, et plus ramassé du côté ouest.

Modalités principales de l'axe 1

Position dans l'ordre des niveaux de contribution	Modalité	Position sur l'axe 2	Pourcentage de contribution à l'axe 2	Pourcentage cumulé
1	Chôm bp	-1,46	9,93%	
2	Plurisegm	-0,92	9,54%	
3	RSA	-1,46	9,05%	
4	Plusde2000	1,11	8,04%	
5	Moinsde1350	-0,8	7,67%	44,23%
6	Au noir	-0,92	5,29%	
7	VIII&Xqqs	-1,06	5,21%	
8	Unipro	0,76	5,09%	
9	Deçàde2k	-0,66	4,59%	
10	DrtsBp	1,01	3,59%	68,00%
11	ØCDD	0,6	3,52%	
12	Indé	1,14	3,51%	
13	Chôminter	0,64	3,44%	
14	VIII&Xbp	0,77	3,25%	
15	CDD	-0,38	2,43%	84,15%
16	Entre2ket4k	0,45	2,16%	
17	Pluriprox	0,54	2,02%	
18	Øaunoir	0,3	1,83%	
19	ØRSA	0,27	1,72%	
20	Assoc	-0,36	1,16%	93,04%

Lorsque l'on aborde le nuage par les modalités les plus fortes du premier axe, celles-ci appartiennent au pôle négatif. Les trois premières modalités négatives, qui représentent chacune un pourcentage d'inertie supérieur à 9%, sont par ordre décroissant « Chôm bp », qui désigne l'expérience de longues plages de chômage dont l'individu peine à sortir, « Plurisegm », la pluriactivité segmentée, le recours au RSA (« RSA »). Un peu moins fortes, entre 7 et 5%, viennent le niveau de revenu moyen actuel inférieur à 1350 euros (« Moinsde1350 »), le recours au travail au noir (« Au noir ») et la pratique épisodique d'emplois relevant du champ de l'intermittence du spectacle (« VIII&Xqqs »). Le fait de n'avoir pas dépassé un plafond de 2000 euros de revenu net mensuel (« Deçàde2k ») pèse un peu moins de 5% ; la pratique d'emplois en contrats à durée

déterminée, qu'ils relèvent du public ou du privé, vaut un peu plus de 2%. Enfin, inscrire une certaine partie de son activité dans le champ associatif (« Assoc ») se trouve tout en bas du tableau, à peine au-dessus de 1%.

Parmi les fortes contributrices du pôle négatif de l'axe 1, seule la modalité « Au noir » pèse également d'un certain poids dans l'axe 2 ; les autres sont projetées le long de l'axe 1, et ne représentent que des contributions infimes dans le deuxième axe ; elles sont donc clairement spécifiques à l'axe 1.

Au pôle positif, le revenu mensuel moyen supérieur à 2000 euros se détache nettement des variables suivantes, avec un poids de 8%. Vient ensuite l'unité professionnelle (« Unipro »), à 5%. Elle est suivie par la perception de substantiels droits de propriété intellectuelle (« DrtsBp »), plus avancée sur le graphique, mais moins lourde en termes de nombre d'individus. Toujours dans les 3%, viennent ensuite l'absence de pratique des CDD (« ØCDD ») et le statut d'indépendant (« Indé ») qui est la modalité la plus avancée du pôle positif de l'axe 1, même si elle se situe également assez haut sur l'axe 2. Puis, la pratique intermittente du chômage (« Chôminter »), dont on rappelle qu'elle recouvre à la fois le chômage régulier des intermittents¹⁶⁶⁰, et le recours régulier et planifié aux indemnités chômage chez quelques salariés en dehors du champ d'application des annexes VIII et X de l'Unédic, dont l'activité déclarée, très discontinue, comporte des périodes de non-emploi récurrentes et plutôt courtes. Sans surprise, cette dernière modalité se trouve dans le voisinage de celle, notée « VIII&Xbp », qui désigne l'inscription régulière dans le régime d'indemnisation chômage de l'intermittence du spectacle, ou au moins le fait d'en être très proche.

Enfin, le dernier quart du tableau des vingt premières modalités de l'axe 1 contient surtout des modalités qui nuancent la signification du pôle positif : avoir atteint un niveau de revenu mensuel maximal situé entre 2000 et 4000 euros nets (« Entre2ket4k »), pratiquer une pluriactivité entre activités proches les unes des autres, ne pas travailler au noir, et n'avoir pas perçu le RSA ou le RMI. Ces modalités ne représentent que des contributions faibles, entre 1 et 2%, et se trouvent souvent dispersées au-dessus ou au-dessous de l'axe, de sorte qu'il n'est *a priori* pas exclu d'en retrouver quelques unes parmi les modalités significatives de l'axe 2. Au pôle positif, seule la modalité « Plusde2000 » se trouve collée au bord de l'axe 1, les autres contributrices principales du pôle positif étant plus éparpillées.

Malgré l'aspect un peu confus du pôle positif, une signification sociologique relativement claire se dégage de l'axe 1 axe. Celle-ci consiste surtout en une opposition entre des degrés faibles ou élevés

¹⁶⁶⁰À l'exception de ceux, comme la technicienne Ornella (interviewée par Vincent Cardon ; absente du graphe, où ses coordonnées sont 0,27 et 0, pour raisons de visibilité), qui ne connaissent pratiquement pas de jours de chômage indemnisé depuis leur entrée en intermittence.

d'intégration professionnelle. En effet, un chômage persistant, une activité dispersée entre plusieurs domaines professionnels, le recours au RSA, un revenu actuel faible, le fait de travailler parfois de façon non-déclarée, les empiétements épisodiques dans le champ de l'intermittence et le non-dépassement du plafond des 2000 euros mensuels sont des caractéristiques qui, prises dans leur ensemble, convergent pour caractériser une intégration faible dans les rôles professionnels, ou autrement dit, une activité qui correspond mal à l'exercice d'une profession déterminée. Au contraire, se situer régulièrement au-delà de 2000 euros de revenu mensuel, tenir son activité dans le cadre d'une unité professionnelle (ou éventuellement d'une pluriactivité contenue dans un même domaine), percevoir beaucoup de rémunérations en tant qu'auteur, ne pas être éloigné des conditions d'éligibilité au régime d'indemnisation des intermittents, ne pas pratiquer le travail non-déclaré et ne pas être passé par le RMI/RSA constituent plutôt des gages de solide intégration professionnelle. Seules quelques variables, comme le couple « CDD »/« ØCDD », le statut d'indépendant (« Indé », au pôle positif) ou la présence de l'associatif dans l'activité (« Assoc », pôle négatif) semblent pointer vers une opposition différente, qui se déploie dans le deuxième axe.

2.2 Une opposition de secteurs et de formats d'activité

Du point de vue de la répartition des modalités selon les pôles, l'axe 2 est caractérisé par une alternance régulière entre modalités négatives et positives jusqu'à la moitié du tableau des vingt premières modalités, puis par une nette surreprésentation des valeurs positives dans la deuxième moitié du tableau. Là aussi, ce classement reflète l'aspect du nuage, où la moitié inférieure du graphique contient bien une poignée de modalités, assez alignées avec l'axe, et dont les premières sont très excentrées, tandis que la moitié supérieure présente un nuage certes moins étiré le long de l'axe, et plus éclaté, mais aussi plus fourni.

Modalités principales de l'axe 2

Position dans l'ordre des niveaux de contribution	Modalité	Position sur l'axe 2	Pourcentage de contribution à l'axe 2	Pourcentage cumulé
1	Øprivé	-1,42	14,84%	
2	Pige	1,1	10,26%	
3	Assoc bp	-1,96	8,10%	
4	Delàde4k	0,9	6,39%	
5	Public	-0,58	5,66%	45,25
6	Øpublic	0,49	4,84%	
7	Øauteur	-0,56	4,70%	
8	Au noir	0,73	4,56%	
9	Øpige	-0,42	4,48%	
10	Øassoc	0,44	4,36%	68,19%
11	AutoEnt	0,84	4,09%	
12	Privé	0,36	3,85%	
13	Chôminter	-0,45	2,30%	
14	Entre2ket4k	-0,39	2,25%	
15	Unipro	-0,4	1,90%	82,58%
16	DrtsBp	0,63	1,89%	
17	Drts	0,33	1,73%	
18	PigeBp	0,72	1,64%	
19	Indé	0,64	1,51%	
20	ØCDD	0,34	1,50%	90,85%

Privilégier la modalité la plus forte revient ici aussi à commencer par le pôle négatif, où la modalité « Øprivé », parfaitement à cheval sur l'axe, se signale par son poids exceptionnel à près de 15% de l'inertie totale de l'axe. Il est suivi par « Assoc bp », nettement moins lourde (car moins représentée) mais projetée encore plus loin sur le graphique, et donc sans doute très exclusive à ce pôle. L'absence d'intervention dans le secteur privé appelle logiquement l'activité au sein du secteur public (« Public »), à 5%. Viennent ensuite, en-deçà de 5%, deux modalités privatives : aucune activité donnant lieu au versement de droits d'auteur (« Øauteur ») et aucune pratique de la pige (« Øpige »). Les trois modalités restantes, auteur de 2%, ont déjà été rencontrées au premier axe. Placées sur le graphique dans la diagonale entre la moitié inférieure de l'axe 2 et la moitié positive de l'axe 1, ce sont le recours régulier et intermittent au chômage (« Chôminter »), le revenu mensuel maximal atteint situé entre 2000 et 4000 euros, et l'unité professionnelle.

Le pôle positif comporte, sans surprise, les modalités inverses de celles qui structurent le pôle négatif : la pratique de la pige, pour plus de 10% d'inertie, le fait d'avoir dépassé au moins une fois

un revenu mensuel de 4000 euros et l'absence de travail pour le secteur public (moins de 5%). La modalité « Au noir », qui figurait déjà dans le haut du tableau des contributions de l'axe 1 (au pôle négatif) est à nouveau présente présente ici vers le milieu du tableau. Parmi les huit modalités restantes, on en trouve deux privatives : l'une à propos des activités associatives, et l'autre tout en bas du tableau, concernant le CDD. Les modalités restantes correspondent à l'énumération de cinq statuts d'activité, exercés dans le « Privé » : L'autoentreprise, la perception de droits d'auteurs, abondants ou épisodiques, la pratique intensive de la pige, et le travail indépendant.

À ce second pôle, une nuance, qui reflète l'influence du premier axe, oppose d'une part les modalités « Pige » et « Drts » (dans la quart ouest), et d'autre part les modalités « PigeBp » et « DrtsBp » (plus loin dans le quart est). Cette nuance est lisible comme un gradient de professionnalisme dans les métiers des spectacles et de la communication, mais le contenu des entretiens projetés dans cette aire ajoute une signification différente : la pige occasionnelle et les projets ponctuels comme auteur sont un accès à un public, qu'il soit vécu comme une épreuve de sa propre valeur artistique, comme l'exutoire de pulsions expressives, ou comme une contribution au débat public, mue par des intérêts d'ordre civique. Peu éloignée du centre du graphique, parce qu'elle est partagée avec des individus pris dans des dynamiques de fragilisation ou d'insertion professionnelle (voir ci-dessous), la modalité « Drts », en particulier, peut être comprise comme l'indice d'une confrontation directe au public, prérogative historique des « intellectuels ». Ainsi, une hypothèse d'interprétation de la zone du graphique intermédiaire entre le pôle négatif de l'axe 1 et le pôle positif de l'axe 2 serait qu'y sont projetés en particulier des individus chez qui la « précarité » (au sens de la faible intégration professionnelle) est liée à l'investissement dans le rôle d'intellectuel (au sens où celui-ci englobe également les travaux artistiques, pour peu qu'ils soient menés dans un horizon civique).

On peut donc résumer l'axe 2 en premier lieu par l'opposition entre les secteurs privé et public (flanqué, dans une moindre mesure, par l'associatif), et en deuxième lieu par celle entre une précarité encadrée par la relation salariale formelle, (c'est-à-dire soit par les différentes formes de CDD, soit par l'intermittence du spectacle : deux contributeurs faibles à la structure de l'axe, mais qui occupent des positions complémentaires au sein de la moitié inférieure du graphique), et une précarité plus éclatée en termes d'activités, et davantage polarisée vers les statuts alternatifs au salariat *stricto sensu*¹⁶⁶¹. Ainsi, malgré une légère tendance à se recouvrir, les deux axes portent des

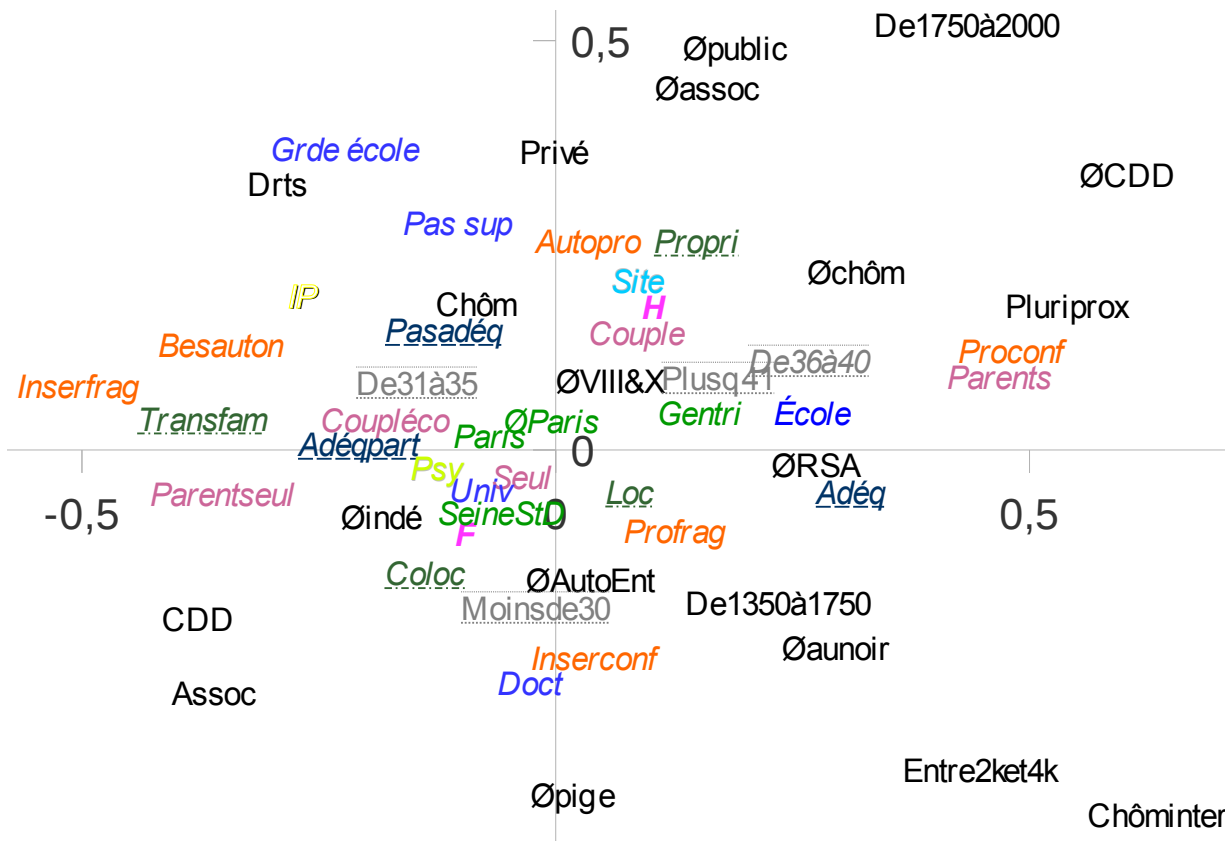
1661 Voir les analyses d'Olivier Pilmis sur le fait que les relations d'emploi impliquant la pige, bien que relevant formellement du salariat, s'apparentent davantage à l'entrepreneuriat du point de vue de leur temporalité (« Protection sociale, structures marchandes et temporalité de l'activité. Pigistes et comédiens face à l'assurance-chômage », *Sociologie*, 7 septembre 2010, Vol. 1, n° 2, p. 215-233). Quant à l'autoentreprise et aux droits d'auteurs, ils reviennent par définition à contourner le salariat, bien que les types de relations impliquées puissent présenter les caractéristiques d'un rapport salarial, à commencer par la subordination (Elsa Vivant, *Les jeunes diplômés auto-entrepreneurs : une entrée atypique sur le marché du travail*, Document de travail du Laboratoire Techniques,

significations bien différentes : d'un côté, une polarisation selon les niveaux d'intégration professionnelle, de l'autre, avant tout une opposition entre différents secteurs et différents formats d'activité.

3. LES VARIABLES COMPLÉMENTAIRES : DE L'ACTIVITÉ AUX CONDITIONS DE VIE

Les 15 variables d'activité et de revenu étant les seules à être actives dans la définition de l'espace, les 13 autres variables ont été utilisées comme variables complémentaires. Le choix de hiérarchiser ainsi de façon tranchée et *a priori* le rôle des variables permet de faire apparaître de manière visuelle les rapports entre les variables illustratives et celles qui ont défini l'espace. Visualisation graphique des modalités illustratives

Zoom sur les variables illustratives



Pour des raisons de lisibilité, les modalités illustratives se trouvant beaucoup plus concentrées autour de l'intersection des axes que les modalités actives, il a été impossible d'afficher certaines d'entre elles. Ainsi, la variable « **diplôme** » a été supprimée¹⁶⁶², de même que la variable « **Origine sociale** »¹⁶⁶³. Quelques modalités négatives de variables dichotomiques rares (comme la consultation d'un psychologue ou le fait d'avoir un site internet personnel) ont également été supprimées. Plusieurs modalités ont été légèrement déplacées. Les mises en forme et les couleurs sont identiques pour les différentes modalités d'une même variable.

1662Coordonnées : LettLang : -0,14 ; 0,01. ScsHum : -0,24 ; -0,11. Com' : 0,14 ; 0,36. Arts : 0,25 ; -0,06. Ecogest : 0,44 ; 0,21.

1663Coordonnées : CPISsup : -0,01 ; -0,03. ØCPIS : 0,09 ; 0. CPIS : -0,03 ; 0,09.

3.1 Un enrichissement de l'axe d'intégration professionnelle

Modalités illustratives positives	Position sur l'axe 1	Modalités illustratives négatives	Position sur l'axe 1
Proconf	0,48	Inserfrag	-0,51
Parents	0,47	Besauton	-0,35
Ecogest	0,44	Parentseul	-0,35
Adéq	0,31	Transfam	-0,29
École	0,27	IP	-0,27
Arts	0,25	ScsHum	-0,24
De36à40	0,19	Grde école	-0,22
Gentri	0,15	De31à35	-0,15
Propri	0,15	Coloc	-0,14
Com'	0,14	LettLang	-0,14
Profrag	0,12	Adéqpart	-0,13
...	...	Psy	-0,13
...	...	Pasadéq	-0,12

Il est ordinaire, dans une ACM, que les variables illustratives soient concentrées vers le centre du graphique. En effet, à moins de corrélations très fortes, elles ont toutes les chances d'être distribuées de façon plus homogène sur le graphique que celles qui ont contribué à définir l'espace. C'est bien le cas ici, où seule la modalité « Inserfrag » dépasse la cote 0,5. De plus, beaucoup de modalités ont des positions peu discernables du centre du graphique (inférieures à 0,1). Il est difficile de savoir si c'est parce qu'elles correspondent à des individus dispersés de manière homogène sur le graphique, ou concentrés vers le centre. C'est pourquoi il est plus prudent de ne retenir que celles des modalités illustratives qui se démarquent nettement du centre. Des coordonnées supérieures à 0,1 semblent un critère suffisant ; les modalités restantes sont assez nombreuses pour donner prise à l'analyse.

Ainsi, plusieurs modalités viennent enrichir la signification du pôle positif de l'axe 1. Certaines confirment l'interprétation du pôle positif comme celui de l'intégration professionnelle, comme la modalité « Adéq », qui désigne le fait de disposer d'un diplôme spécifique pour l'activité que l'on exerce, la modalité « École », qui désigne le fait d'avoir suivi une formation supérieure non-universitaire enseignant une spécialisation professionnelle. Plusieurs spécialités de diplôme apparaissent également : l'économie et la gestion (« Ecogest »), les arts, et la communication

(« Com' »), dont la disposition des autres modalités suggèrent qu'elles correspondent souvent à des formations professionnelles. Ces indications sur les formations suivies sont cohérentes avec la modalité (« Proconf »), projetée loin à l'Est, qui synthétise l'impression de l'enquêteur quant au rapport de la personne interviewée à sa condition sociale susceptible d'être jugée précaire, et désigne ici une attitude générale de professionnalisme confiant.

D'autres modalités ne relèvent plus spécifiquement de l'activité professionnelle et des compétences qu'elle engage, mais du mode de vie qui l'accompagne. Par exemple, le fait d'élever un ou des enfants en couple (« Parents »), projeté relativement loin le long de l'axe 1 et légèrement au Nord, est un indicateur canonique d'intégration sociale depuis *Le Suicide* de Durkheim. De même, la propriété du logement (« propri »), projetée dans la médiane du quart nord-est du graphique et que l'on retrouvera dans l'axe 2, peut elle aussi être comprise comme une marque d'intégration sociale. Elle reflète peut-être aussi le fait que des carrières parfois rémunératrices mais exposées à l'aléa permettent plus facilement d'obtenir un prêt bancaire que de remplir les critères des agences immobilières pour accéder à la location. Ces marqueurs d'intégration sociale sont nuancés lorsque l'on se rapproche du centre de l'axe par la modalité « Profrag » (professionnalisme fragilisé), appliquée à des individus qui peuvent être clairement engagés dans un champ professionnel défini, mais peinent à s'y maintenir. Cette dernière modalité opère la transition vers les propriétés, tant actives qu'illustratives, qui sont propres au pôle négatif de l'axe 1.

Notons encore la présence de la variable « Gentri », que l'on a nommée ainsi sans prétendre être en prise sur les analyses des processus complexes et évolutifs dits de gentrification, mais pour désigner plus simplement la localisation dans des quartiers du nord-est de Paris connus pour leur concentration élevée de professionnels des arts et spectacles et de l'information. Les travaux existants insistent sur l'attractivité ainsi que l'accessibilité relative de ces quartiers pour ce type d'actifs au cours des dernières décennies¹⁶⁶⁴, et sur l'importance professionnelle que peuvent y prendre les sociabilités de voisinage, surtout entre nouveaux arrivants socialement proches investis dans la production culturelle¹⁶⁶⁵. C'est pourquoi, même si le faible nombre de nos interviewés limite la force des conclusions que l'on peut en tirer, on peut supposer que la projection de cette spécificité résidentielle dans le quart nord est du graphique n'est pas fortuite, et témoigne d'une affinité avec le

1664 Clerval, *op. cit.*, pp. 100-106

1665 Voir par exemple : Bidou-Zachariasen C. et Poltorak J.-F., « Le "travail" de gentrification : les transformations sociologiques d'un quartier parisien populaire », *Espaces et sociétés* 2008/1-2, n°132, p. 107-124 ; voir aussi Clerval, *op. cit.*, pp. 149-153.

style de vie professionnel projeté dans cet espace (pluriactivité de proximité et professionnalisme confiant).

Le pôle négatif de l'axe 1 est dominé par une constellation de modalités pointant vers des significations opposées au professionnalisme confiant. Il s'agit en premier lieu de la modalité illustrative projetée le plus loin du côté positif de l'axe 1 : l'insertion fragile (« Insefrag »), mais on y trouve aussi, au sein de la même variable typologique, les individus qui insistent le plus sur leur besoin d'autonomie vis-à-vis des contraintes du travail (« Besauton »), ainsi que, en ce qui concerne le rapport formation/activité, les modalités « Adéqpart » (adéquation partielle de la formation à l'activité, ou adéquation forte de la formation avec une partie seulement de l'activité), le long de l'axe, et « Pasadéq », en diagonale vers le haut du graphique. La modalité « IP » (auto-identification comme « intello précaire ») est projetée tout à côté. Toujours dans la portion nord du pôle négatif de l'axe 1, les formations les plus typiques sont celles en sciences humaines (« ScsHum ») ainsi qu'en lettres et langues (« LettLang »). Ces formations possèdent bien des traductions professionnelles privilégiées (notamment dans l'enseignement), mais elles sont également susceptibles de donner matière à des périodes d'activités créatives gratuites ou pourvues de débouchés aussi lointains et flous qu'ils sont excitants et désirables, tels que le succès littéraire ou artistique.

À l'exercice de la parentalité en couple à l'est, répond à l'ouest du nuage la parentalité hors couple¹⁶⁶⁶. Du point de vue du logement, la modalité la plus affirmée du pôle négatif est « Transfam », le logement assuré par la famille (qu'il s'agisse à proprement parler d'un transfert de propriété ou d'une simple mise à disposition). Un second mode de logement, davantage porté par le deuxième axe, est celui de la colocation (« Coloc »), souvent associée à la durée, provisoire, des études. Ces deux modalités suggèrent une nuance entre une précarité d'héritiers qui s'appuient sur le soutien matériel de leur famille pour traverser une phase longue d'exploration de leurs possibilités de mettre en valeur leur capital culturel (plus centrale dans le pôle négatif de l'axe 1), et une précarité plus transitoire, d'individus qui s'efforcent avant tout de s'insérer professionnellement (plus influencée par le pôle négatif de l'axe 2). La modalité « Coloc » est justement suspendue entre le type « Inserconf » et le type « Inserfrag », ce qui souligne son lien avec l'insertion.

Cette interprétation peut être renforcée en observant le positionnement de deux autres modalités. Faiblement tournée vers le pôle négatif (-0,13, parce qu'elle connaît quelques occurrences du côté du professionnalisme fragile, vers le pôle positif), le recours à la psychothérapie semble cohérent avec des démarches d'introspection et de travail sur soi favorisées par la garantie familiale du

¹⁶⁶⁶Cependant, reposant sur un nombre réduit d'individus, cette modalité n'est pas nécessairement positionnée de façon très significative.

logement. Enfin, c'est vers le pôle négatif (et aussi un peu au Nord du graphique : -0,27 ; 0,19) que se trouve le centre de gravité de la constellation des individus qui se sont rangés, au cours de l'entretien, dans la catégorie des « intellos précaires ». Cette dernière modalité, souvent associée au passage par des psychothérapies, correspond à peu près, même si l'on a renoncé à l'ériger directement en variable, aux interviewés qui se sont montrés les plus concernés et les plus intéressés par l'enquête.

Ainsi, les modalités illustratives renforcent et précisent les interprétations établies à partir des seules modalités actives. L'intégration professionnelle du pôle positif de cet axe est désormais associé à des caractéristiques de la formation, tandis que des indicateurs d'intégration sociale (famille et propriété du logement) viennent s'y ajouter, sans oublier une tendance à résider dans les concentrations de travailleurs culturels propres aux quartiers de Paris connus pour leur caractère gentrifié. Au contraire, la faible intégration professionnelle du pôle négatif reçoit une confirmation au niveau des positionnements subjectifs des interviewés, tels qu'on les a classés en types. On peut l'associer en particulier à certains types de formations ainsi qu'à des conditions de logement qui relativisent la dépendance au revenu d'activité. Les modalités illustratives du pôle négatif pointent, entre autres, vers une figure de diplômé(e) littéraire désireux(-euse) de disposer de temps pour se livrer à une activité créative autonome.

3.2 Secteurs d'activité et rapports à la précarité

Modalités illustratives positives	Position sur l'axe 2	Modalités illustratives négatives	Position sur l'axe 2
Com'	0,36	Coloc	-0,11
Grde école	0,32	ScsHum	-0,11
Pas sup	0,28	Moinsde30	-0,19
Propri	0,25	Inserconf	-0,21
Autopro	0,25	Doct	-0,24
Ecogest	0,21
IP	0,19
Site	0,16
H	0,13

Besauton	0,13
Proconf	0,12
De36à40	0,11

Si l'on conserve comme critère, pour aborder les modalités significatives de l'axe 2, le fait de dépasser la cote de 0,1 sur le graphique, le pôle négatif n'en compte que cinq. La modalité : logement en colocation, ainsi que celle : moins de 30 ans convergent avec la modalité typologique « Inserconf » pour caractériser le pôle négatif de l'axe 2 comme représentant des populations qui transitent par une période d'emplois précaires plus ou moins rémunérateurs (à en croire la position des deux modalités de revenu les plus faibles) dans leur passage vers la mise en valeur de leur diplôme. Celui-ci peut être élevé, si l'on en croit la modalité « Doct » (doctorat), la plus avancée vers le Sud du graphique parmi les modalités illustratives. Ainsi, le pôle négatif de l'axe 2 se révèle non seulement comme un pôle d'emploi précaire plutôt salarié et plutôt tourné vers l'emploi public ou associatif, comme on l'a vu à partir des seules variables actives, mais également comme un pôle juvénile, tendu vers l'accès à l'emploi stable.

Le pôle positif de l'axe 2 est plus fourni en modalités illustratives qui dépassent la limite des 0,1 degrés ; mais celles-ci présentent une certaine dispersion sur le graphique. Du côté est, la propriété du logement pointe dans la direction des niveaux supérieurs de revenu – mais aussi d'âge. Un peu plus bas sur le graphique, l'entretien d'un site internet personnel vient rejoindre la pigo et l'autoentreprise (modalités actives) pour caractériser un style d'activité qui ne passe pas (ou pas seulement) par les formats à validité étendue d'un diplôme, ni ne se joue exclusivement dans un réseau d'interconnaissance, mais passe par le rapport direct à un public, ou à des évaluateurs éloignés et *a priori* inconnus. Sans lui être absolument réservé, cet attribut a un lien privilégié avec le Nord Est du graphique. Ces différentes pratiques se trouvent dans un espace voisin des formations spécialisées en communication (« Com' », 0,14 ; 0,36, qui désigne surtout le journalisme mais aussi d'autres spécialités comme la médiation culturelle). Toujours à l'Est du pôle positif du deuxième axe, la modalité « Propri », qui indique la propriété du logement, pointe dans la direction des hauts revenus ainsi que (même si c'est moins prononcé), des âges les plus élevés.

La fraction ouest du Nord du graphique contient elle aussi quelques spécifications concernant la formation : le passage par une grande école (surtout Normale Supérieure et Sciences-Po Paris ; un HEC) y voisine paradoxalement avec l'absence de formation supérieure (« Pas sup »). Cette

dernière modalité, peu représentée, recouvre quelques cas de carrières dans les industries culturelles entreprises sans diplôme supérieur.

La dernière modalité de ce pôle qui ne soit pas couverte par les commentaires de l'axe précédent est la modalité « Autopro », conçue pour typifier un type de rapport à la précarité caractérisé à la fois par une forte aspiration à l'autonomie et, à la différence de la modalité « Besauton », par le fait d'investir cette aspiration dans l'activité professionnelle elle-même, à condition, éventuellement, de pouvoir se tenir à l'écart de ses formes dominantes et d'investir des espaces alternatifs.

Ainsi, les modalités illustratives ajoutent à l'axe 2 des nuances supplémentaires par rapport aux composantes actives de l'axe. Le pôle négatif apparaît plus clairement comme un espace de précarité transitoire traversé par des diplômés en trajectoires d'insertion vers l'emploi stable, tandis que le pôle positif, plus éclaté, a pour caractéristique la plus forte une posture de valorisation de l'autonomie professionnelle, qui s'appuie parfois sur un diplôme de grande école, le recours à un site internet pour promouvoir ses activités, ou la propriété du logement pour faire face aux aléas économiques.

4. PÔLES ET DYNAMIQUES D'UNE AIRE

L'analyse en composantes principales et l'analyse des variables complémentaires nous ont permis de déterminer les grandes structures de l'espace obtenu par l'ACM, de manière suffisamment précise pour leur prêter des interprétations sociologiques.

Cependant, le graphique peut se prêter maintenant à un dernier type de traitement, qui cherche à illustrer les grandes tendances ainsi que les plus petites nuances par une évocation des styles d'activité des individus qui sont projetés dans les différentes zones.

4.1 La robustesse professionnelle sans emploi stable

Sur le graphique, la zone qui représente les situations les plus propres à se maintenir est celle du pôle positif de l'axe 1. Ce pôle comporte lui-même des nuances non-négligeables entre une fraction nord plus souvent pluriactive et tournée vers le travail indépendant (ou la pige) et une fraction sud plutôt caractérisée par l'unité de ses pratiques professionnelles et par le salariat (intermittent). À l'exception de quelques individus dont les compétences relèvent plutôt de l'expertise (comme par exemple Tatiana, économiste, un peu en retrait sur l'axe 1 du fait de son inscription dans le secteur public et de sa pratique du CDD), on peut les caractériser dans l'ensemble comme des professionnels des industries culturelles.

Ainsi, Banco¹⁶⁶⁷ a suivi des formations musicales exigeantes, joue de son instrument dans diverses formations, compose de la musique, enseigne l'usage de son instrument, participe à des projets musicaux à vocation sociale dans le cadre d'associations reconnues d'utilité publique, etc. Les activités variées dans lesquelles Banco s'engage n'ont pas à se dissimuler ou à s'ignorer l'une l'autre ; elles sont les différentes expressions d'une même compétence musicale. Malgré l'intermittence du spectacle, à laquelle il n'a pas toujours eu accès dans sa carrière, son niveau de revenu varie fortement d'un mois à l'autre, bien que l'ensemble lui permette de vivre à Paris, dans le

¹⁶⁶⁷L'interview a été réalisé par Vincent Cardon, à l'été 2011, dans le cadre du contrat de recherche sur les Travailleurs Intellectuels Précaires à Paris et en petite couronne. Banco est projeté légèrement au-dessus de l'axe 1.

logement dont il est propriétaire, avec sa femme (elle aussi musicienne et sujette aux mêmes irrégularités de revenu) et ses enfants. Du fait de l'intermittence, son activité est en grande partie contenue dans le cadre du salariat, mais il perçoit également des droits d'auteurs non-négligeables dus à ses compositions, pour un revenu qui, joint à l'apport de sa femme, atteint grosso-modo 4 000 euros par mois.

Banco est un professionnel de la culture pluriactif majoritairement salarié. À partir de cette position plutôt médiane au sein de l'arc formé par les individus projetés à l'extrême ouest du graphique, on glisse au Sud vers des régimes d'activité plus unifiés, aussi bien au niveau des rôles professionnels investis que des statuts utilisés. On trouverait alors Tatiana, 40 ans, économiste en CDD pour un organisme public ; Marc, 36 ans, musicien de rock et de jazz, intermittent indemnisé et propriétaire d'un pavillon à Montreuil, un peu plus résolument salarié que Banco, ou bien Clémentine, 37 ans, storyboardeuse en dessin animé, diplômée d'une école supérieure spécialisée, mariée et mère de famille, vivant en banlieue nord-est avec son mari (lui-même professionnel créatif). L'activité de cette dernière s'exerce uniquement dans le cadre de cette profession, et sous le statut de salariée intermittente (ne connaissant que de rares périodes indemnisées entre ses emplois qui durent plusieurs semaines et s'organisent en horaires de bureaux, auxquels elle doit souvent ajouter du travail à domicile).

Le Nord, au contraire, est occupé par des travailleurs indépendants ou (auto-)entrepreneurs, centrés sur un métier bien circonscrit ou dont le professionnalisme s'exprime sous des formes plus multiples.

Ainsi, tout au Nord se trouve Martine, journaliste économique dans la quarantaine, qui a fait valoir il y a quelques années sa clause de conscience après le rachat par un autre groupe du titre pour lequel elle travaillait en CDI depuis longtemps. Elle a alors créé sa propre entreprise, après avoir obtenu de toucher immédiatement 50 % de ses droits aux indemnités chômage sous la forme de l'ACRE¹⁶⁶⁸, ce qui lui a permis d'achever le remboursement de sa part de l'appartement où elle habite avec son mari et ses enfants, diminuant ainsi de 1 000 euros ses dépenses mensuelles. Très demandée grâce à sa participation à une émission de radio (« je suis invitée partout »), elle s'est bientôt vue confier la direction d'une collection pour un grand groupe d'éditions, pour laquelle elle est payée en droits d'auteurs. De plus, elle conservait une pige régulière qu'elle assurait auparavant en parallèle de son emploi. En raison de cela, son revenu mensuel habituel de près de 5 000 euros nets n'a diminué que de moitié au moment le plus difficile ; elle est ensuite remontée à « pratiquement pareil » qu'avant, et garde « le même niveau de vie », mais vit désormais de « trois

1668Aide aux Chômeurs Créateurs d'Entreprise.

activités précaires » : cette pige, la direction de collection, et les missions ponctuelles d'expertise, de « media-training », de « rédactionnel » en publicité ou de communication qui proviennent de ses réseaux professionnels et qu'elle mène dans le cadre de son entreprise. Depuis qu'elle a quitté son emploi stable, elle travaille davantage, est plus « angoissée », mais se sent mieux reconnue (« on se rend compte de sa valeur »), et moins exposée aux pressions hiérarchiques : « vous pouvez plus dire, un peu plus merde aux gens que si vous êtes salarié ». Elle lit un livre sur « la visibilité sur le net », et voit qu'elle pourrait faire beaucoup mieux sur ce plan, mais sa réputation la dispense d'efforts d'autopromotion (« c'est plus mes compétences qui sont recherchées que moi, les mettre en avant »). Elle a le sentiment que sa situation se renforce : « Maintenant je commence à choisir, c'est-à-dire [...] je commence à faire des boulots à plus forte valeur ajoutée, qui sont mieux payés et à sous-traiter ceux à moins forte valeur ajoutée ». Elle pourrait, soit répondre à une offre d'achat de son entreprise, et redevenir salariée, soit élargir son activité et repositionner son entreprise plus haut dans les chaînes de sous-traitance : « je vais être exploitante maintenant », dit-elle en riant.

Samuel, 40 ans, diplômé d'un DEA de lettres, est devenu traducteur indépendant après dix ans de carrière dans l'édition, comme assistant, puis responsable de la littérature étrangère. Après avoir démissionné pour se lancer dans l'aventure d'un site internet payant, qui fut emporté avec la bulle du début des années 2000, il s'est réfugié à la campagne dans un petit logement qu'il venait d'acheter avec sa compagne traductrice, et a commencé, en faisant jouer les contacts accumulés dans l'édition, à prendre en charge des contrats de traduction. La continuité avec son activité antérieure était plus forte qu'il n'y paraît, puisqu'il avait alors parmi ses tâches principales la supervision du travail des traducteurs, et avait mené ses premières traductions rémunérées dès avant sa démission. Faisant « feu de tous bois », il a connu quelques « très très bonnes années », menant de front plusieurs traductions jusqu'à atteindre 5 000 euros de revenu mensuel, au prix de « charrettes » éprouvantes. Il s'est constitué un petit portefeuille d'auteurs dont on lui confie les nouvelles parutions. Il s'est alors réinstallé à Paris avec une nouvelle compagne. « L'argent n'a pas été un problème », au point qu'il a pu se permettre de réduire fortement le flux de ses traductions pour se consacrer à une activité moins rémunératrice :

« là en fait je sors d'une période particulière parce que pendant presque trois ans j'ai mis la traduction un peu entre parenthèses, c'est-à-dire que j'ai peut-être fait deux ou trois traductions par an parce que j'écrivais un livre. J'ai pu m'offrir ces trois années tranquilles parce que j'ai aussi vendu ma maison [de campagne] et que j'ai eu aussi une bourse du CNL pour faire mon livre ».

Au moment de l'entretien, relançant ses contacts dans les maisons d'édition pour qu'on lui confie à nouveau du travail, il remplit facilement son carnet de commandes pour les prochains mois. Samuel met en avant sa désinvolture : « je ne fais jamais mes comptes », « je suis assez irresponsable » (à

propos de son refus d'entrer en contact avec l'AGESSA, l'organisme qui gère la protection sociale des auteurs). Sa compagne tente de rationaliser sa manière « bordélique » d'organiser son travail en le faisant consulter un « coach », mais il n'y parvient pas, et considère que seul le retour au salariat régulier pourrait le « cadrer », ce à quoi il aspire un peu, mais mollement. Il lui arrive d'envoyer son CV à des maisons d'édition, et il se dit vexé de ne pas recevoir de réponses, sans en faire un drame, parce qu'il n'est pas lassé de sa situation présente :

« le jour, si ce jour arrive, hein, où je retrouve un emploi en entreprise, ça va être particulier parce que j'ai quand même pris vraiment goût à cette liberté qui finalement aussi recèle ses pièges puisque c'est une liberté si je réussis vraiment à gérer mon temps, or j'en suis incapable, donc la liberté se retourne un peu contre moi ».

Insistant sur le caractère « confortable » de son existence et sur l'importance du « luxe » dans sa vie (il lui est arrivé d'acheter de l'art contemporain et du mobilier de collection), il interroge l'intervieweur sur sa position dans l'enquête : « T'auras un chapitre sur les précaires qui s'en sortent finalement assez bien ? ». Ainsi, Samuel semble paradoxalement s'appuyer sur sa position professionnelle solide pour prendre dans l'entretien une posture de distance désinvolte vis-à-vis de sa profession.

Nous allons maintenant utiliser l'entretien avec Benoît comme un cas limite qui met en lumière ce que nous entendons par la robustesse des positions professionnelles projetées au pôle est. Benoît est âgé de 36 ans, diplômé d'une école spécialisée, et loue un atelier dans un bureau collectif du 18^e arrondissement, où il exerce en indépendant le métier d'illustrateur. Son chiffre d'affaires a presque varié du simple au triple entre une année « record » à 66 000 euros et l'année de l'entretien, où il se voyait retomber à 24 000. Pour amortir cette chute, il a commencé récemment à donner des cours de dessin dans une petite école privée. Il songe également à « faire un book dans l'illustration numérique pour élargir ma palette d'offres », son « style » actuel, très centré sur le pinceau et les crayons, limitant ses débouchés. Il relie la chute de son chiffre d'affaires à « la conjoncture » et aux répercussions de « la crise économique » de 2008, à la suite de laquelle « les budgets ont baissé » chez ses différents commanditaires en publicité, dans les magazines et dans l'édition. Interrogé sur ses perspectives d'avenir, il répond : « L'économie peut pas être triste tout le temps c'est cyclique ».

Ainsi, le type d'aléas économiques rencontré par un professionnel créatif indépendant comme Benoît comporte une amplitude considérable, mais ne met aucunement en cause ses compétences (il dit au contraire s'être perfectionné au fil des années), ni son inscription dans la profession. Cela découle simplement de son insertion dans l'économie mondiale. Bien qu'il n'en fasse pas un sujet d'inquiétude, dans un secteur qu'il perçoit comme en expansion malgré la crise (« il y a aussi plein de nouveaux métiers comme les jeux vidéos, l'animation 3D.... »), son attention se porterait plutôt

sur les flux de nouveaux entrants : « Les écoles d'art sur Paris ont été multipliées par deux ou par trois. Il devait y en avoir peut être quinze il y a vingt ou trente ans, maintenant il doit y en avoir cinquante [...]. Donc forcément on se retrouve nombreux et il y a peu d'offres mais beaucoup de demande ». On voit donc que des individus aux assises professionnelles solides ne sont pas hors d'atteinte d'aléas économiques importants, mais que ceux-ci ne les atteignent qu'au même titre que la profession ainsi que la branche économique auxquelles ils appartiennent.

4.2 Les dynamiques de fragilisation

Les individus qui subissent ce que l'on peut qualifier de dynamiques de fragilisation sont nombreux parmi nos interviewés, mais si l'on retient ceux chez qui elles s'exercent le plus nettement, il faut en distinguer plusieurs variantes.

4.2.1 *Les pressions sur la profession*

Dans ce qui précède, nous venons de voir avec le cas de Benoît qu'un haut degré de professionnalisme n'excluait pas de subir des difficultés sérieuses, mais cela précisément dans la mesure où il s'agissait des répercussions individuelles de tendances s'exerçant d'abord à l'échelle de la profession ou du secteur.

Ainsi, Clémentine, une storyboardeuse en dessin animé, présente des attributs de professionnalisme, y compris une formation supérieure spécialisée et sélective, et un des revenus d'activité les plus élevés de l'enquête (d'ordinaire entre 3 000 et 4 000 euros net par mois) qui expliquent sa projection au pôle positif de l'axe 1. Vivant en Seine-Saint-Denis avec son mari, lui aussi professionnel de l'image, et leurs enfants, elle est pourtant poussée à la limite de sa résistance par les exigences des producteurs de dessins animés pour lesquels elle travaille, et qui répercutent sur les délais qui lui sont impartis les effets de la concurrence internationale, attribuée, dit-elle, aux pays asiatiques. D'où une fatigue extrême :

« J'en peux plus actuellement, je suis arrivée à un stade où je suis vraiment très fatiguée et j'arrive plus à suivre avec la vie de famille [...] du coup la fatigue aidant ben je suis moins efficace aussi, j'ai moins d'idées, 'fin sur

cette production là j'avais l'impression d'avancer complètement à sec, la précédente s'est extrêmement bien passée, [...] et puis en arrivant là j'ai enchaîné en fait, ce qui s'est passé j'ai terminé, le lundi je m'étais levée à 3h du matin pour terminer mon épisode parce que j'avais un jour de retard en plus, j'aurais dû rendre le vendredi, j'ai bossé un petit peu le week-end, j'essaie de pas trop bosser le week-end parce que sinon on vit plus, j'avais rendu mon épisode le lundi à 16h, j'avais bien bouclé 'fin j'étais prête à le laisser à 16h, et le mardi matin je commençais [une nouvelle série]; je suis arrivée dans un état de fatigue horrible, ensuite après il y a eu la coupure de Noël en plein milieu de mon premier épisode, c'était une très mauvaise idée, donc sur cette série j'ai une semaine de retard systématiquement, ce qui est insupportable, parce que j'ai pas l'impression de glandouiller non plus, et en fait je me mets beaucoup d'objectifs très pointus sur, je recommence beaucoup de choses etc, je suis pas du tout efficace, alors que normalement en quatre semaines, c'est tout à fait faisable, voir quatre semaines et demi, comme ça arrive très souvent, en bossant à ce rythme-là. Et là je me retrouve les deux dernières semaines à, la dernière semaine plus la semaine de retard à me lever tous les jours tous les jours à 4h du matin et puis à rebosser le soir en rentrant et puis à en rajouter une couche le week-end [...] le problème c'est que sur la durée vous arrivez plus à suivre, vous vous fatiguez dès le début, et ce rythme là est insupportable. Là je traverse des périodes par moment de fatigue vraiment extrême, où j'ai l'impression que j'arriverai plus à rien faire ».

L'épuisement chronique de Clémentine est liée au rythme de travail qu'elle s'impose, qui consiste à enchaîner les productions presque sans repos, faute de quoi elle craindrait la marginalisation professionnelle :

« vous vous dites merde, j'ai 14 ans de métier, et je me retrouve à ne pas y arriver comme une simple débutante alors que à côté de moi vont travailler deux personnes plus jeunes qui ont moins d'expérience et qui finalement vont entrer, bon ils ont eu des problèmes aussi donc ça m'a rassurée, mais ils ont eu à peu près les mêmes mais en moins grande échelle on va dire. Et puis oui vous avez aussi la relève, c'est-à-dire qu'il y a des plus jeunes qui arrivent, qui sont plus frais, qui n'ont pas d'enfants, qui n'ont pas encore de soucis particuliers, qui se reposent beaucoup plus souvent, c'est-à-dire qui ont moins peur ; moi je fais partie de ces gens un peu angoissés mais je bosse tout le temps en fait ; je pourrais m'arrêter un mois par an en plein milieu, comme ça [mais elle ne se l'est autorisé qu'une seule fois depuis des années...] je vis dans une profonde angoisse, donc c'est pour ça aussi je pense que je bosse tout le temps. Mais, et du coup c'est cette angoisse-là, permanente d'être remplaçable, très facilement remplaçable, d'être sur un siège éjectable ».

Prise entre les charges de travail intenses imposées par les productions, son souci d'enchaîner les contrats sans temps morts, la concurrence des plus jeunes et du reste du monde, et sa propre fatigue, la position professionnelle de Clémentine semble précaire, mais il s'agit de l'effet sur elle de dynamiques qui traversent son métier (et même, à l'échelle internationale, sa branche), et non de difficultés qui lui seraient personnelles.

Le cas de Gaspard est un peu plus trouble sous ce dernier rapport, tout en mettant en jeu lui aussi de fortes pressions s'exerçant à l'échelle professionnelle. Gaspard, 44 ans, ancien cadre commercial dans l'industrie du cinéma, est devenu figurant à la suite d'un licenciement. Il a alors progressé en

quelques années jusqu'à la fonction d'assistant réalisateur. De là, « je me suis inventé cameraman professionnel », raconte-t-il. Il avait depuis longtemps pratiqué la photographie en autodidacte (« je n'ai pas fait d'école mais j'ai beaucoup appris grâce à internet »), et un réalisateur pour lequel il avait travaillé comme assistant lui a dit : « tes photos, elles sont dingues, il faut que tu viennes prendre la caméra », ce qu'il a fait sur plusieurs films et documentaires. Il vit désormais de la vente de ses photographies (en cotisant aux AGESEA et sous pseudonyme, « pour protéger mon personnage sensible »), de photographies techniques pour les salles de vente, et de missions de cameraman cadreur. Il y ajoute parfois de la maintenance informatique au noir chez des particuliers. Lui et sa compagne comédienne sont, dit-il, « dans la survie », pas très loin d'avoir à voler en supermarché, et ne pourraient pas se permettre d'avoir un enfant. Le mois de l'entretien, exceptionnellement bon, son travail lui rapporte 1 500 euros. Il se dit souvent dévoré par l'angoisse :

« il y a des jours où, finalement quand l'angoisse mange trop, on n'est plus rien, c'est-à-dire que pour fabriquer de l'art en vivant dans l'angoisse, il faut arriver à se dégager de l'angoisse pour essayer de se dire c'est très important cette photo que je suis en train de faire [...] quand t'as l'angoisse qui prend vous vous dites, ben il faut absolument que je trouve 200 euros. Comment on fait pour trouver 200 euros pour bouffer ? Après je trouve qu'il est plus ou moins difficile de se mettre en état artistique quand on risque d'être viré quoi, entre guillemets. Moi je risque pas d'être viré, je risque juste de dire à ma copine¹⁶⁶⁹ là je peux pas payer le loyer, [...] moi je trouve que c'est très difficile [...] vous êtes dans l'incertain total tout le temps, donc il faut faire avec. Moi il y a des jours où je me dis je ne peux pas faire avec, je n'arrive pas intellectuellement à faire avec. Il y a des jours où il faut continuer, je veux dire quelque part, je pensais que j'avais une alternative mais je crois pas que j'en ai une ; maintenant il faut continuer, quelque part je suis trop vieux pour attraper un job salarié, il me semble, et donc voilà il faut continuer, continuer comme ça. »

L'angoisse de Gaspard est liée à sa perception sombre du contexte : à l'évolution des métiers de l'image, menacés selon lui par des changements techniques qui réduisent les besoins en personnel qualifié, à son expérience malheureuse de l'intermittence, marquée par le harcèlement administratif (« on passe leur temps à leur pourrir la vie, à leur demander des comptes, à arrêter leurs virements pour révérifier leur statut ») ainsi que par le dénigrement politique (« tout est fait pour faire croire aux gens qu'il y a que des gens qui grugent »), et à ses inquiétudes quant à l'évolution de Paris où, loin de pouvoir accéder à un atelier dont il aurait un grand besoin, il risque de devoir un jour payer un loyer plus élevé (« si ça bouge pas on va devoir se barrer »). Sa plus forte défense contre l'angoisse réside dans son réseau d'amitiés et d'affinités professionnelles (« on est des espèces de petites tribus quoi, qui sont pas des grosses tribus, qui sont des tribus de dix, vingt personnes qui s'entraident entre eux »). Il hésite à qualifier ce groupe de « résistants » (« On résiste contre le laminage, les gens tous pareils, la grande compression ») ou de « cowboys » :

¹⁶⁶⁹Une amie propriétaire sans laquelle il n'aurait pas été possible à Gaspard et à sa compagne d'accéder à un 40m² dans un quartier gentrifié.

« On est devenus capables de beaucoup plus de sang froid que la plupart des salariés, honnêtement. On est capables de se modifier, de s'adapter, de travailler la nuit, de travailler pendant deux semaines non stop ».

Cette description évoque un réseau d'entraide et de débrouille entre acteurs polymorphes du monde culturel. Ainsi, Gaspard illustre une figure de professionnel des industries créatives sensiblement différente de celles qui se trouvent projetées plus près de l'extrémité de l'axe 1 : une figure très pluriactive, plus fragile d'un point de vue économique, à la fois moins sûre de sa légitimité professionnelle et moins attachée à son identification à un métier déterminé. En cela, il représente bien les variations qui apparaissent lorsque l'influence des modalités positives du facteur 1 diminue, et qu'augmente sensiblement l'effet du pôle positif du facteur 2¹⁶⁷⁰.

Clémentine et Gaspard reflètent tous deux les dynamiques de fragilisation susceptibles d'atteindre des professionnels des industries culturelles : la fatigue qui pèse sur Clémentine tient aux évolutions générales de sa profession ; les difficultés de Gaspard également, même si l'on voit bien qu'elles tiennent aussi à un positionnement professionnel moins affirmé (réticences contre le fonctionnement administratif de l'intermittence, absence de certification scolaire, dispersion des rôles professionnels investis...). Mais dans les deux cas, les pressions qui s'exercent sur la profession font planer sur ces individus le danger de l'échec et de l'éviction.

4.2.2 Précarisation par les formats d'emploi

Du côté des interviewés les plus engagés dans l'emploi salarié¹⁶⁷¹, chez lesquels le rôle de l'employeur est plus déterminant, on rencontre une dynamique de fragilisation que l'on peut reformuler comme précarisation imposée par des donneurs d'emploi maîtres des formats de celui-ci.

C'est ce qui arrive à Amira, 38 ans, célibataire, titulaire d'un DEA en langues vivantes et professeure de langues étrangères en écoles supérieures privées. Il y a quelques années, alors qu'elle exerçait ce métier en CDII (Il s'agit d'un contrat à durée indéterminée dit « intermittent », et comportant une incertitude forte sur la reconduction du volume de travail d'un an à l'autre), Amira est entrée en conflit avec le consortium d'établissements qui l'employait :

1670 Plus bas le long de l'axe 2 du fait, sans doute, de sa participation au monde associatif et de son recours au salariat en CDD, Carl a connu, comme Gaspard, une conversion en deuxième partie de carrière et apparaît économiquement fragile et sans positionnement professionnel très précis, à part une compétence générale en matière de cinéma, et le projet, déjà à moitié réalisé, de tourner des documentaires.

1671 Le cas de l'intermittente Clémentine s'en approche par la longue durée de ses contrats et par le rôle majeur d'employeurs en relativement petit nombre.

« [...] Le travail se passait assez bien, mais on a voulu améliorer les choses parce que les conditions de travail étaient pas super, on n'avait pas de salle des profs, [...] et puis on voulait améliorer un peu la qualité des cours parce que c'était toujours la même chose. [...] et puis il y avait des choses qui nous plaisaient pas [...] par exemple dans l'organisation des groupes de niveau, ils mettaient des étudiants qui avaient pas vraiment le même niveau ensemble, ça rendait les choses un peu plus difficiles, ou ils mettaient des notes de complaisance à certains élèves, enfin ils avaient un peu tous les droits et ça nous plaisait pas trop donc on a voulu changer les choses. [...] On s'est réunis, on est allé voir les syndicats, et puis résultat des courses j'ai été licenciée, je suis la personne qui était à l'initiative de ce mouvement, on voulait vraiment améliorer les choses, pour les étudiants et puis pour nous, on voulait une augmentation et de meilleures conditions de travail [...]. Je suis allée aux Prud'hommes et ça s'est pas super bien passé, j'ai gagné mais pas grand chose, j'avais pas la force vraiment de me défendre, je me sentais démunie »

En réaction au mouvement social auquel Amira participait, les écoles ont décidé de modifier les conditions de travail et d'emploi des enseignants de langues, d'une façon qui a affaibli leur rémunération, a détérioré leurs conditions de travail, a augmenté l'incertitude de leur situation (Amira est en CDD au moment de l'entretien) et les a isolés les uns des autres. Très affectée par cet épisode, Amira se compare négativement à son père :

« c'est ça qui est terrible c'est que mon père a été ouvrier, il a gagné le SMIC pendant toute sa vie, ma mère était femme au foyer, on était une famille de six personnes, et j'ai l'impression que mon père il a plus réussi que moi, alors qu'il a pas fait d'études, moi j'ai fait des études, et je me retrouve à avoir une situation hyper précaire, je suis pas propriétaire, je vis, je mets un petit peu d'argent de côté mais ouais c'est horrible quoi, c'est vraiment un constat de, ouais de manque de réussite quoi ; enfin j'ai réussi, je suis heureuse de mon métier, j'adore mon métier, ça me stimule, je le fais bien, c'est un très bon moment de faire mes cours, je suis très appréciée par mes élèves et par mes collègues, mais ouais pas par les employeurs, pas par la société »

Elle « souffre de dépression », est régulièrement assaillie par des « crises d'angoisse » et manque d'interrompre l'entretien du fait des affects négatifs qu'il fait surgir. Elle redoute, malgré les avertissements de sa psychologue, de retomber dans la dépendance aux antidépresseurs. Amira ne se réduit pas à cet échec et à sa détresse ; elle s'est lancée dans un projet parallèle en auto-entreprise, indépendant des écoles :

« [...] J'ai un projet et j'aimerais développer, parce que j'aime bien le théâtre, j'ai fait du théâtre aussi, et j'aimerais développer des cours d'anglais par la pratique du théâtre, donc j'ai commencé un peu à donner des cours cette année, ça s'est pas mal passé, bon j'ai pas gagné beaucoup d'argent mais, donc j'aimerais développer cette activité »

Cependant, ce projet garde une envergure modeste. Un autre espoir d'Amira pour échapper aux conditions imposées par ses employeurs principaux serait de se tourner vers l'enseignement en université, où elle fait déjà quelques vacations et est très appréciée. Cependant, « l'État qui est très protecteur » réserve les emplois publics aux lauréats des concours, excluant ainsi des professionnels

de valeur. Amira voit d'un œil favorable l'évolution du statut des universités : « avec les nouvelles lois sur l'ouverture des universités, il y aurait pour les universités la possibilité d'embaucher des gens en CDI mais qui n'ont pas les concours ». Ainsi, on voit que ce qui fragilise sa situation professionnelle est, d'un côté la détérioration des conditions imposées par des employeurs privés coordonnés entre eux et en position de force, et de l'autre les barrières réglementaires qui lui ferment l'accès de plein droit à un marché sur lequel la qualité de ses prestations est néanmoins reconnue.

Un autre exemple de fragilisation par les formes d'emploi précaires est celui de Tatiana, 40 ans. Après un doctorat en économie, elle a travaillé pour un institut public, en CDD longs renouvelés plusieurs années de suite. Le niveau d'expertise de Tatiana est reconnu sur un marché du travail international, comme l'atteste l'expérience qu'elle vient de connaître, à hauts revenus dans le secteur privé à l'étranger. À la suite de cet épisode, elle est entrée dans un autre institut en France dans des conditions meilleures (« Moi, ils m'ont fait venir d'une banque privée, donc ils ont dû s'aligner un peu »). Sa position professionnelle lui a permis il y a des années de devenir propriétaire du logement dans lequel elle élève ses enfants, après s'être séparée de leur père.

Cependant, Tatiana subit de mauvais gré son maintien en CDD : « Le problème, c'est pas tellement le salaire, c'est les perspectives ». Pour contourner la loi de 2005 qui limitait la durée maximale de l'usage de non-titulaires dans la Fonction publique, l'institut modifie les intitulés de poste lorsqu'un salarié en CDD atteint l'ancienneté à partir de laquelle il deviendrait obligatoire de le titulariser ou de le renvoyer. Cette manipulation, illégale, exposerait l'institut à un risque juridique si les non-titulaires n'étaient pas retenus par la crainte de compromettre leur réputation, et donc leur avenir :

« [...] j'ai dit : "non mais c'est pas possible, ça fait trop d'années que je suis en CDD, là je veux un CDI". Et y a pas eu façon. Donc je me suis posé la question de les amener devant le tribunal, mais il y a un problème de réputation. J'aurais sans doute gagné devant le tribunal, j'aurais pas eu forcément un CDI mais j'aurais eu gain de cause et une petite indemnité, mais par contre j'avais peur des représailles dans le milieu parce que le milieu est très petit, tout le monde se connaît. Donc les mêmes collègues [...], je peux les revoir après, donc je l'ai pas fait. C'est pour ça que personne ne le fait ».

La condition d'expert en CDD entraîne un jeu de chaises musicales et de perfidies entre collègues menacés de non-renouvellement (« on a tous derrière la tête le fait que, s'il y a quelqu'un dans mon service pour qui on est sûr que ça va pas renouveler... Au moins on est sûr que ça va pas tomber sur soi »), dans une ambiance délétère bordée par l'hostilité des syndicats (« les syndicats ne nous ont jamais aidés, jamais, parce qu'on est des CDD »). Tatiana estime que ce système est contre-productif pour l'institut du point de vue du type d'engagement (et surtout de désengagement) qu'il favorise :

« c'est stupide de se mettre dans une logique de construction, de projet de long terme, de travail en équipe, d'investir dans les collègues, les former... Enfin tout ça c'est un peu stupide quand on est en CDD. Il faut pas le faire, on n'y gagne rien en le faisant. Moi je l'ai beaucoup fait [...], c'est pas pour ça qu'ils m'ont prise en CDI. Ça serait normal... Moi avant je critiquais les gens qui faisaient ça, qui regardaient leurs intérêts, mais ils avaient raison. C'est ça qu'il faut faire, parce qu'il y a que ça qui compte pour nous, malheureusement. [...] on va pas investir sur des choses qui seraient dans l'intérêt de l'équipe, on va investir sur des choses individuelles. »

Tatiana espère que sa visibilité externe (dans son champ de recherche international) et interne (au sein de l'administration qui l'emploie) lui permettra bientôt d'être titularisée.

Ainsi, à deux niveaux de revenu très inégaux, on observe chez Amira et Tatiana un phénomène similaire de fragilisation par les formats d'emploi qu'un employeur en position dominante leur impose, même si les atteintes subies semblent disproportionnées. Ce type de fragilisation est celui qui se prête le mieux au terme de « précarisation », dans la mesure où il découle directement de l'imposition de formes d'emploi précaires.

4.2.3 Fragilisations endogènes

Un troisième type de dynamique de fragilisation apparaît dans les entretiens. Il s'agit cette fois-ci de perturbations, issues de la vie hors-travail, qui viennent mettre en péril la construction concertée et constante d'un parcours professionnel cohérent.

On a déjà vu ce type de dynamique à l'œuvre chez J., qui perd pied professionnellement, dans la période qui précède l'entretien, en parallèle de difficultés conjugales aiguës, rapidement répercutées sous la forme de difficultés immobilières et financières. Ces perturbations faisaient suite à une période plus longue où J., faisant des concessions pour son couple, avait « arrêté un peu de pédaler », et s'était réorienté vers une stratégie de travail alimentaire à court terme, ce qui avait pu contribuer à déséquilibrer son assise professionnelle.

Une bonne illustration de ce type de dynamique est celle d'Andrée, comédienne et metteuse en scène dans la quarantaine. Fille d'un chirurgien issu d'une ex-colonie, elle a suivi après le bac les cours d'un conservatoire de théâtre en province, puis est montée à Paris, où elle a travaillé avec différents metteurs en scène. Sa carrière théâtrale a été marquée par des rencontres fortes avec des figures internationales qui ont confirmé sa vocation et l'ont ointe d'un charisme recherché, mais aussi par les frustrations liées au « racisme ambiant » qui limitait les rôles qu'on lui confiait. Le parcours d'Andrée a oscillé entre des rejets intenses (« il y avait une dépense d'argent faramineuse,

et je ne comprenais pas le sens de ce spectacle ; ce qu'il défendait, je ne pouvais pas le défendre » ; « une compagnie absolument abjecte, avec un travail minable ») et des enthousiasmes liés à des voyages où le théâtre se mêlait à des projets documentaires ou humanitaires. Elle a créé des spectacles qui ont atteint un certain succès, mais a été embarrassée par des difficultés de couple (« un enfer avec mon conjoint, qui refuse et qui voit très mal que je réussisse »), liées, comme chez J., à des problèmes de logement, qui l'ont tenue longtemps isolée en province. De plus, devenue mère célibataire de plusieurs enfants, elle a eu des difficultés à se ménager des plages de disponibilité nécessaire pour poursuivre son travail théâtral, la maternité étant réputée incompatible avec la création par des techniciens « machos » (« il fallait que je gère les baby-sitters, que je gère les enfants, c'était vraiment infernal »).

Elle a reçu récemment des propositions pour devenir professeure de conservatoire en province, mais pense les refuser :

« c'est deux jours et demi d'absence, et je me dis voilà, pour un salaire de 1200 euros je perds mon intermittence, parce que ça me fait un salaire dans la Fonction publique, et donc ça n'est pas cumulable avec l'intermittence, et donc je me dis qu'est-ce que je fais de mes enfants, 1200 euros je ne peux plus être intermittente, et 1200 euros ça ne me permet pas de vivre. [...] Si au moins c'est pour faire quelque qui me permet d'aller de l'avant, mais même pas ! ça me permet juste de me dire: tu as un travail régulier, et puis voilà de me couler dans un trou avec une chape de plomb ! Et là je me dis non, tu te flingues, c'est encore mieux, crève sur place ».

Un logement à Paris, obtenu récemment grâce à l'aide de ses parents, lui permet de connaître un nouveau « printemps » : « le fait d'être sur Paris qui me permet de revivre, d'avoir une vie sociale, de revoir mes amis, de sortir le soir, et d'accepter et d'avoir d'autres petits boulots », c'est-à-dire de continuer « la dépatouille et la démerde » qu'elle pratique depuis vingt ans.

Ainsi, Andrée est une professionnelle du théâtre expérimentée et reconnue, mais embarrassée par des aléas amoureux, familiaux et résidentiels. La fragilisation professionnelle subie par Andrée est liée, non seulement aux discriminations racistes qu'elle a rencontrées, surtout au début de son parcours, mais encore aux interférences entre d'une part sa vie de couple et de mère, et d'autre part un travail accaparant, exigeant une disponibilité totale. Cette fragilisation du fait d'une disponibilité intermittente malgré un engagement résolu trouve des échos dans d'autres entretiens, par exemple chez Anne-Claire et Louise, pour des raisons de santé.

4.3 Dynamiques d'insertion

Sur le graphique, on pourrait tracer grossièrement un triangle entre Solange, au pôle négatif de l'axe 1, Carole et Sarah au pôle négatif de l'axe 2, et Jules, un peu au Nord-Est du centre du graphique. Ce triangle, essentiellement situé dans le quart sud ouest du graphique, recouvrirait ce que l'on peut appeler une dynamique générale d'insertion. Cependant, celle-ci prend des formes variables, commodément symbolisées par les pointes du triangle : une attraction vers le professionnalisme créatif, près du centre du graphe et pointant vers le Nord Est, une projection vers l'emploi salarié stable, au pôle sud, et une dynamique d'insertion frappée d'incertitude et menacée de stagnation à l'ouest.

4.3.1 *Vers le professionnalisme créatif*

Une partie des interviewés que l'on pourrait décrire (et qui pourraient se reconnaître) comme en insertion vise à accéder aux régimes d'activité du professionnalisme créatif.

On pourrait y ranger Anthony (voir ci-dessus), si l'on considère réaliste son désir de devenir sociologue conseil en indépendant, ou encore Réjane¹⁶⁷², qui porte un projet professionnel semblable, bien qu'un peu plus tourné vers les missions en CDD que vers l'indépendance.

C'est plus clairement le cas de Victor, âgé d'un peu moins de 30 ans, fils d'un chef d'entreprise et d'une professeure agrégée. Après une carrière comme circassien puis danseur, il est entré depuis quelques mois dans une période de réorientation professionnelle où, soutenu par les allocations chômage, il tente d'écrire puis de réaliser un court-métrage qui le réoriente vers le cinéma et la vidéo. Sa trajectoire de danseur n'a guère connu de sous-emploi, et il a atteint des revenus très suffisants. Bien que la reconversion qu'il tente soit risquée, il a confiance dans ses chances. Si cela devait échouer, il se reconvertirait vers autre chose.

Également dans les métiers de la vidéo, Léo, diplômé de philosophie, voit augmenter d'année en année le volume de travail qui lui est confié, et pense accéder bientôt à l'indemnisation comme intermittent du spectacle. Sauf accident, sa trajectoire devrait bientôt suivre un vecteur est.

Diplômé de Sciences-Po après une classe préparatoire littéraire, Henri, proche de la trentaine et issu de la bourgeoisie provinciale (cadres d'entreprise, professions médicales, élus...), tente de devenir metteur en scène de théâtre. Il anime un atelier de théâtre à l'université (pour une petite

1672Interviewée par Vincent Cardon en 2011.

rémunération), et prépare un spectacle avec une troupe qu'il est en train de monter. Logé dans un studio loué par ses parents, il gagne suffisamment pour vivre et se montre confiant dans ses chances de succès, même s'il est encore très loin des conditions d'indemnisation au titre des annexes 8 et 10 de la convention de l'Unédic.

De même, Jules, journaliste pigiste de 29 ans, diplômé d'une grande école de journalisme, touchant un revenu mensuel de près de 2000 euros, présente des caractéristiques qui orientent sa trajectoire sociale probable plus loin vers le pôle est du graphique : demeurer pigiste régulier, ou journaliste en CDD, puis peut-être « intégrer » une rédaction.

On peut encore penser à Carole, 27 ans, diffuseuse de spectacles, projetée plus au Sud du graphique du fait de la forte inscription associative de son activité. Fille d'un cadre en logistique devenu brocanteur lorsqu'elle était adolescente, elle a connu un parcours scolaire erratique (école de restauration de meubles, école du Louvre, formations diverses), suivi d'un parcours professionnel dispersé, entre une foule de « petits boulots », des périodes de chômage, et des emplois dans la culture : « je suis très indécise, éparpillée, décousue ». Elle vit avec un compagnon technicien du spectacle, qui est propriétaire de l'appartement où ils habitent, dans le quartier de Belleville. Pour ne pas dépendre des versements d'Assédics, dont elle redoute le tarissement du fait des réformes de l'intermittence¹⁶⁷³, elle s'efforce d'augmenter son activité jusqu'à l'équivalent d'un temps plein hebdomadaire :

« Si j'ai 15h/semaine, pour avoir un temps plein moyen, il m'en reste 20 à trouver : [...] j'ai une sorte de compagnie plus ou moins fixe, et après à côté j'en ai trois, quatre, cinq qui vont, qui viennent, et qui me permettent de faire les 20h supplémentaires dont j'ai besoin. »

Elle s'indigne de la qualité dégradée des offres d'emploi dans son domaine :

« on me propose un poste de directeur de la Maison des Jonglages et là on met dit : "en CUI-CAE" ! Donc foutage de gueule, j'ai fait la grimace, forcément le poste m'intéressait énormément, maintenant je trouve que c'est un peu se brader, avec le parcours que j'ai et avec le poste que vous sollicitez, d'accepter ce genre de formule, moi ça m'énerve. Et ça m'énerve encore aujourd'hui quand je vois que ça fleurit partout. [...] Moi ça me fait froid dans le dos, j'ai horreur de ça. Et donc ça c'est une des propositions que j'ai eues et que j'ai refusées parce que je ne voulais pas me brader, et que même si je ne gagnais pas beaucoup plus à l'époque, je trouvais ça quand même assez inadmissible de partir du principe qu'un poste de direction d'une structure culturelle, ça valait un SMIC ».

Elle ne se juge pas précaire « moralement » en raison de sa liberté de choisir « des projets qui m'intéressent, qui me plaisent ». Elle voit son avenir proche comme une épreuve professionnelle dont elle a fixé les termes :

¹⁶⁷³Ces craintes, qui reviennent à plusieurs reprises dans l'entretien, la rapprochent d'une dynamique de fragilisation.

« Mon objectif, à terme, c'est d'arriver d'ici l'an prochain à monter à 1500€ régulier. Si j'arrive à être à 1500 net régulier en mai prochain, en l'espace de deux ans j'aurai pas doublé mais presque, et du coup j'aurai atteint mon objectif de départ et ça voudrait dire que je suis capable d'évoluer là-dedans. Si c'est pas le cas, je me dirai que je ne suis pas faite pour être intermittente, et qu'il faut que je trouve un vrai contrat [faire le même travail en emploi stable] »

Ainsi, plusieurs interviewés, plutôt jeunes, se projettent dans un avenir de professionnalisation dans le secteur culturel, sous des formes d'emploi plutôt intermittentes ou indépendantes. Ce que leur situation au moment de l'entretien a de « précaire » leur apparaît comme l'ébauche d'un régime tenable sur le long terme d'une vie professionnelle, et qu'ils sont destinés à rejoindre prochainement.

4.3.2 Vers l'emploi salarié stable

La dynamique d'insertion peut également pointer, non pas vers un régime de professionnalisme créatif intermittent ou indépendant, mais vers des postes en salariat ou fonctionariat stable. Dans ce cas, il ne s'agit pas d'intensifier progressivement un régime d'activité fragmentaire, mais de se conformer aux conditions à remplir pour être sélectionné(e), en quelques sortes, une bonne fois pour toutes.

C'est bien le cas chez deux jeunes femmes, Sarah et Samira, toutes deux munies d'un doctorat, l'une en CDD long dans un ministère et l'autre en transition entre deux contrats annuels d'enseignement et de recherche. Toutes les deux sont sûres que la série d'épreuves qu'elles ont passées leur donne de grandes chances d'être sélectionnées pour des postes stables, où elles ne gagneront pas beaucoup davantage, au moins dans un premier temps, mais pourront se projeter dans un avenir assuré. Un peu plus près de l'axe 2, Alice présente des caractéristiques proches : âgée de moins de trente ans, très diplômée et dans une seule discipline, elle a enseigné plusieurs années comme vacataire dans des lycées publics et vient d'obtenir le CAPES, ce qui lui garantit l'accès imminent à l'emploi public.

Un profil un peu différent est celui, beaucoup plus près du centre du graphique, de Juliette, entrée depuis peu en CDD long à mi-temps dans une entreprise, sur un poste qui correspond à son diplôme de documentaliste, obtenu après des études plus universitaires menées de façon hésitante : « Je pense que j'ai vraiment fait cette école au bon moment. Je me suis, sans trop le savoir, positionnée dans un créneau qui a beaucoup d'avenir ». Sûre de sa valeur professionnelle, Juliette n'en a pas moins subi un sas de plusieurs mois de stages, qu'elle dénonce comme des ruses de la part des employeurs pour différer l'accès des jeunes diplômés à l'emploi proprement dit : « La plupart des

stages, c'est des emplois déguisés ! Je me sentais compétente mais exploitée. C'est là que je pourrais m'être sentie une "intello précaire" ».

Ces cas individuels correspondent à la modalité illustrative « Inserconf » d'une précarité éprouvée comme passagère et normale à titre d'étape vers une insertion professionnelle en emploi stable, considérée comme à peu près sûre, et comme désirable sans hésitations.

4.3.3 *L'insertion incertaine*

Dans le triangle des dynamiques d'insertion que l'on peut tracer sur le graphique, la pointe ouest est celle où ce processus est le plus incertain, menacé par la stagnation, par l'échec, et peut-être même miné par une volonté ambivalente.

La situation de Salomé, aspirante comédienne proche de la trentaine, met en lumière la menace de l'échec. Issue d'une famille d'artisans provinciaux, elle doit surmonter la désapprobation de ses parents pour suivre une filière « théâtre » au lycée. Son inscription après le bac, dans une école d'arts du spectacle, correspond à une mise en couple avec un ouvrier et à une rupture avec sa famille. Elle rejoint la région parisienne au bout de quelques années, vit en collocation avec des amis et avec un nouveau compagnon aspirant musicien. L'économie du couple repose sur trois sources également insatisfaisantes : le travail artistique ou quasi-artistique (figuration) rémunéré, encore beaucoup trop rare (dernièrement, Salomé vient d'obtenir des cachets réguliers pour une association de prévention familiale), le RSA (que Salomé perçoit depuis plusieurs années), et les petits boulots non qualifiés, qui les font vivre à court terme mais les éloignent de leurs projets artistiques :

« pendant des années j'ai mis entre parenthèses ma vie d'actrice ou de metteuse en scène et de chanteuse, j'ai été femme de ménage dans un hôtel, j'ai fait les vendanges, enfin tous les petits trucs temporaires comme ça, j'ai travaillé dans un tabac souvenir, sauf que je faisais 35, 39, 45 heures par semaine, et j'avais plus l'énergie, plus la foi pour mener les projets qui me plaisaient »

Salomé fait face au risque d'une présentation de soi désavantageuse dans l'entretien en mettant en avant un récit de conversion. Elle a connu dans le passé une période de « dépression » où « c'était le bordel dans ma tête », et où la vulnérabilité engendrait la vulnérabilité :

« C'est difficile de pouvoir mener des projets de front et se présenter, parce qu'on est en entretien permanent, à chaque fois qu'on voit quelqu'un, c'est du boulot potentiel, dans mon métier, c'est un projet potentiel ».

« J'avais vraiment l'impression qu'il y avait tout une partie de moi qui était morte ».

Ce cercle vicieux a été enrayé par une formation, obtenue dans le cadre de l'accompagnement du RSA, qui l'a aidée à clarifier ses démarches (« Je commence à peine à retrouver la vie ») en réévaluant son propre rôle dans ses difficultés, pour travailler sur elle-même au lieu de se repaître de griefs contre l'adversité qu'elle rencontre :

« c'est beaucoup plus facile de se plaindre et de dire que les autres sont des cons que de se dire que nous aussi éventuellement on est un peu con, et essayer de trouver pourquoi. Depuis deux, ans, j'essaie de me placer de ce côté-là. Plutôt que de me dire que c'est toujours de la faute des autres, de me dire que peut-être un petit peu aussi c'est de ma faute. ça me permet de voir la vie différemment, et d'avancer et d'être à l'initiative de projets »

Renforcée par cette formation (« je commence à être actrice de ma propre vie »), elle écrit des scénarios de courts-métrages et rassemble autour d'elle « un collectif de comédiens ». Elle a de nouveaux souhaits professionnels : « j'aimerais bien faire du cinéma et chanter », et peut ainsi dire qu'elle a surmonté « la plus grande précarité », celle « de ne pas savoir où on va », même si elle n'est pas du tout sûre d'aller où elle veut.

Un autre exemple d'insertion incertaine est celui de Solange, titulaire d'un DEA d'urbanisme âgée d'un peu plus de trente ans. « La précarité de l'emploi moi je l'ai vraiment vécue », déclare-t-elle au début de l'entretien, avant de détailler près de dix ans passés à enchaîner les CDD dans son domaine et les périodes de recherche d'emploi :

« généralement quand j'avais des Assédics j'étais plus centrée sur la recherche de travail dans mon domaine et du coup au moment où j'avais plus d'Assédics, là j'étais dans une relation d'urgence avec la recherche de travail et du coup je cherchais les petits boulots même les plus merdiques »

Parmi ses petits boulots : les centres d'appels, l'accueil de nuit en hôtellerie, les baby-sittings au noir. Ce régime a été soutenu par l'aide de ses parents (salariés populaires en province), par le RMI depuis ses 25 ans, et par l'allocation logement, qu'elle partage avec son compagnon, Espagnol Bac + 5 en droit, qui ne trouve pas d'autre emploi en France que d'enseigner sa langue natale en écoles privées ou en entreprises, et de multiplier les cours particuliers au noir, pour un revenu mensuel total à peine supérieur à 1000 euros. Solange habite avec lui un studio près des Halles :

« c'est étroit 21 m2 pour deux c'est sombre [...] moi je suis en recherche de travail donc je ne sais jamais où je vais travailler donc je préfère choisir un lieu central, et aussi que mon copain travaille dans les quatre coins et même en banlieue, même assez loin, donc il utilise toutes les lignes ».

Le besoin de centralité urbaine de Solange est à la fois lié à sa recherche d'emploi, et à l'accessibilité d'un mode de vie qui lui fait relativiser la privation d'emploi, et même d'argent. Vivre au centre de Paris lui permet en effet de bénéficier d'une vie culturelle et amicale intense à peu de frais. Elle suit

des cours de théâtre dans une structure publique ; « phobique » des transports en commun, elle se déplace à vélo ou à pieds, et « fai[t] beaucoup de choses avec très peu d'argent » :

« Je sais pas comment je me débrouille mais entre le cinéma, les cours de théâtre, je vais beaucoup dans les bibliothèques les médiathèques, j'emprunte plein de trucs, et du coup avec très peu de budget, honnêtement, j'arrive à faire des trucs vraiment chouettes. [...] on n'a pas de budget, mais pourtant tu viens chez nous il y a de la musique, on a toujours des trucs à écouter, à regarder, la presse, internet, enfin voilà il y a plein de choses qui sont abordables »

Elle met en avant cet investissement intense dans une vie culturelle à côté du travail pour expliquer sa difficulté, malgré son diplôme et l'expérience accumulée tant bien que mal, à trouver un emploi stable :

« j'ai l'impression que les gens, est-ce que c'est une cause ou une conséquence j'en sais rien, mais que les gens qui ont ce genre de, qui connaissent cette précarité au travail, c'est des gens qui ont une vie à côté, qui sont passionnés de cinéma, qui sont passionnés de BD, qui aiment dessiner, qui ont autre chose, qui sortent du boulot ils ont autre chose, ça peut être la musique... et j'ai l'impression que les gens qui ont des emplois stables, c'est des gens qui croient dans le monde du travail, qui s'investissent à 100 %, qui font des heures supplémentaires, surtout dans ce milieu. Et est-ce que les employeurs ils sentent pas ça aussi ? Que du coup on a des choses à côté qui nous interpellent et qu'on n'est pas prêts à se donner à 100 % pour une boîte. Je me demande si c'est pas un axe... parce que moi comme par hasard dans mes amis les gens qui ont des situations comme ça c'est des gens qui sont passionnés par des choses et qui ont des vies perso assez riches, qui nécessitent une disponibilité. Je sais que j'ai besoin de ce temps là, si je veux m'investir dans le travail, honnêtement, j'ai besoin d'avoir du temps pour lire, pour faire des trucs et tout. C'est pas possible autrement. Et je vais être capable dans n'importe quel boulot de trouver une astuce pour avoir mon bouquin mon journal, je suis terrible pour ça. C'est ma liberté, c'est mon truc, écouter de la musique, j'ai la radio. [...] il y a pas de souci sur le travail mais faut pas me demander d'aller partager des trucs avec des collègues. Mais c'est une forme d'extériorité peut-être qui se sent, [...] j'en sais rien si ça vaut comme axe de réflexion, mais il y a une question sur comment on peut se donner dans un boulot. Peut-être que les gens ils sentent ça. Que j'aime bien travailler, que je suis sérieuse, mais je vais pas aller travailler le samedi, ramener du boulot pour bosser chez moi le week-end ».

Ainsi, Salomé et Solange illustrent deux formes d'insertion incertaine, l'une orientée vers les arts du spectacle, l'autre vers un travail d'expertise urbanistique plutôt destiné à adopter la forme salariale. Toutes les deux ont eu recours au RSA, et voient leurs vœux professionnels durablement ajournés. Cependant, les réticences de Solange vis-à-vis des emplois salariés qu'elle recherche introduisent à une autre dimension.

4.4 La suspension de l'intégration professionnelle et ses supports

Les interviewés qui se sont le plus investis dans l'enquête ne sont ni ceux qui s'y reconnaissaient englobés en tant que professionnels indépendants ou intermittents, ni ceux qui se sentaient surtout fragilisés, ni enfin ceux qui pensaient ne faire que traverser le travail précaire dans leur mouvement d'insertion professionnelle. Cependant, au-delà de ces trois négations, il est difficile de proposer une caractérisation unifiante des tendances qui ont leur lieu privilégié (bien que non exclusif) vers le nord ouest du graphique. Le plus simple est de les désigner négativement, sans prétendre identifier ce qui les rassemble. Pour rester au plus près des résultats obtenus jusqu'à présents, on pourra parler d'un pôle (plus diffus que son antipode) de suspension de l'intégration professionnelle.

Nous avons déjà détaillé par des vignettes individuelles les configurations individuelles de cette fraction des interviewés. C'est pourquoi il faut maintenant décaler l'analyse, du panorama des variétés internes à un type ou à une dynamique, vers la question des supports qui tendent à être communs aux différents arrangements et régimes que nous avons déjà déployés dans le premier chapitre de cette partie. Nous allons à nouveau citer, longuement, des extraits d'entretiens. Cependant, cette fois-ci, ils ne serviront pas à déployer la trajectoire et la situation d'un individu, mais à illustrer un aspect des conditions de possibilité d'un régime caractérisé par le prolongement d'une faible intégration professionnelle.

4.4.1 *Les revenus sociaux*

Chez les interviewés qui, sans être des professionnels créatifs accomplis, ne sont emportés ni par une dynamique de fragilisation, ni par un processus d'insertion, les revenus socialisés, qu'il s'agisse des allocations chômage, du RSA ou des aides publiques au logement, jouent souvent pour un rôle important dans leur assiette économique. Cette caractéristique est en continuité avec les régimes économiques de l'insertion incertaine, dont on vient de voir que le RSA était une composante.

Les aides au logement accordées par la Caisse des Allocations Familiales ont été mentionnées dans plus d'une douzaine d'entretiens, le plus souvent vers le pôle négatif de l'axe 1.

Le recours aux allocations chômage peut prendre des formes très différentes. On peut les étirer entre un pôle de recours chronique et un pôle de recours ponctuel. Ainsi, par exemple, Laurent, journaliste d'entreprise et rédacteur en publicité, s'efforce de toucher ses indemnités de la façon la plus favorable au moment où, de son propre chef, il se déclare auto-entrepreneur :

« je voulais pas être à mon compte parce que c'était compliqué administrativement, donc je suis passé par une société de portage, et donc quand j'ai fait, quand j'ai compris qu'ils avaient fait la loi sur l'auto-entrepreneur, j'ai dit attends, maintenant ils me facturaient 100 et je touchais 50, je vais facturer 100 et je vais toucher 80, donc j'ai dit à la société de portage voilà, je leur propose, je vais devenir auto-entrepreneur, mais envoyez moi les attestations ASSEDIC, comme si j'étais un salarié, parce que c'est vrai ils m'avaient salarié et en fait sur la base de tous ces bulletins de salaire que j'avais ils m'ont ouvert 10 mois, j'avais le droit de toucher 3000 euros pendant 10 mois »

Autre exemple d'usage ponctuel, celui de Carl, qui quitte son poste de rédacteur en chef à l'occasion d'un plan social, et compte sur ses « deux ans d'allocations de chômage très confortables » pour bifurquer vers la réalisation de documentaires, grâce également à une formation à laquelle il a pu avoir accès en tant que demandeur d'emploi. Jessica et Delphine sont également passées par ce type d'usage ponctuel des indemnités chômage.

D'autres interviewés à intégration professionnelle en suspens ont un rapport plutôt chronique aux indemnités de chômage, comme Anthony et surtout Stéphane, dont on a vu qu'il planifiait ses années en prévoyant des périodes, non moins actives que les autres, pendant lesquelles ses revenus proviendraient des Assédics. C'est également le cas, de façon un peu moins planifiée, du poète Loup ou du journaliste Nicolas.

Ainsi, qu'il s'agisse de soutenir une bifurcation ou de rehausser un revenu d'activité insuffisant liée à une activité salariée mais discontinue, les indemnités chômage interviennent de façon décisive dans les régimes économiques qui permettent de différer l'adoption d'une activité professionnelle unique et suffisante pour mener une vie indépendant à partir de ses seuls revenus d'activité, de même que les aides au logement et parfois le RSA. Cependant, l'histoire des régimes d'indemnisation chômage (général et particuliers) rappelle que ces conditions sont changeantes.

4.4.2 L'aide familiale au logement

Un autre support décisif de la suspension de l'intégration professionnelle consiste dans l'apport familial, principalement en ce qui concerne le logement. Ainsi, on a déjà vu que plusieurs interviewés (par exemple Jenny, Yann, Jessica) disposaient d'un logement fourni par leur famille (ce que représente, dans l'ACM, la modalité illustrative « transfam »). Le journaliste en presse artistique Benjamin (32 ans) explique à quel point le geste de ses parents, lui permettant de disposer de son propre logement, a été vital pour lui :

« au début, dans la première année, j'ai du gagner maximum 500€ par mois, mais j'habitais encore chez mes parents. Pas les moyens de faire autrement. Et ensuite, [...] j'ai voulu louer dans Paris, prendre mon indépendance. Au point de vue du logement, j'avais déjà été hors de chez mes parents, et je sais pas si toi, t'as déjà fait l'expérience de revenir chez tes parents, après d'être parti, c'est très désagréable ! [...] J'avais très envie de repartir [...]. c'est grâce à eux que j'ai un appartement. Ils ont décidé de m'acheter un appartement, donc j'ai acheté un appartement. En fait moi j'avais un peu d'argent et puis avec un plan machin qui datait d'il y a trente ans. Et on a acheté l'appartement ensemble. Donc c'est évidemment grâce à mes parents, si mes parents n'avaient pas été là, j'aurais pas pu faire ça. Et je pense que de toute façon, si mes parents n'avaient pas été là pour m'aider, j'aurais pas pu faire le métier que je fais et gagner ce que je gagne aujourd'hui¹⁶⁷⁴, ni me faire connaître aussi, parce que je pense avoir un certain nom dans le métier. Enfin bon, ça c'est un autre problème. Euh, j'ai eu besoin quand même, pour revenir là-dessus, besoin de l'aide de mes parents pendant au moins 3 ans, 3-4 ans, sachant que j'ai encore besoin de leur aide puisque c'est encore... On partage l'appartement, on est copropriétaires de l'appartement ».

De même pour Dora, doctorante en sciences humaines et artiste plasticienne un peu au-delà de la trentaine :

« Le soutien parental que j'ai toujours c'est sur le logement. Qui est un peu le cœur de... sans ça je pense que je pourrais pas. Donc l'appartement dans lequel j'habite appartient à mon père et au début il me faisait même pas payer l'électricité, enfin il payait tout tout, et puis petit à petit j'ai payé l'électricité, la taxe d'habitation, mais par exemple là tout à l'heure je vais à une réunion de copro, avec des travaux qui vont être votés, je pourrais pas les payer, c'est mon père, et donc ça c'est un appui qui explique beaucoup, c'est pour ça que je disais que je suis pas si précaire que ça ».

Non seulement l'appartement dispense de dépenses lourdes, mais encore il peut constituer une petite source de revenus :

« j'ai compris qu'un appartement à Paris ça avait une valeur, [...] je me suis aperçue que indépendamment des amis, faire un échange d'appartement à appartement il y avait des gens que ça intéresse beaucoup. J'ai un chat, oui je pense que ça a commencé comme ça, avant je faisais venir des gens des amis ou des amis d'amis pour le garder, et puis je me suis dit je pourrais aussi leur demander de payer un petit peu, donc d'un petit peu je passais à un petit peu plus, et du coup j'ai une partie des vacances qui se trouve financée par, le temps que je suis pas là il y a une personne qui va payer ».

Le logement n'est pas toujours assuré par les parents ; ou pas en totalité. Les parents peuvent se contenter de faciliter un achat pour lequel leur enfants donne un apport substantiel, comme pour Delphine ou Andrée. Ou bien le logement peut être assuré par un conjoint : c'est le cas de l'écrivaine et bibliothécaire à mi-temps Flavie, du technicien audiovisuel et blogueur Alfred ou du journaliste Nicolas.

¹⁶⁷⁴Il dépasse légèrement les 1000 euros mensuels.

Les apports familiaux ne consistent pas toujours en interventions vigoureuses pour permettre à leurs enfants de surmonter le fossé entre leurs revenus chancelants et un marché de l'immobilier parisien à la hausse¹⁶⁷⁵, mais lorsque c'est le cas, la possibilité de se trouver du bon côté des divergences sociales liées au poids croissant du patrimoine constitue certainement un appui décisif. Les aides familiales au logement contribuent massivement à permettre de desserrer la contrainte du niveau de revenu, et positionnent l'individu dans un espace intermédiaire entre le loisir du rentier et la nécessité impérieuse, pour le travailleur sans biens, de trouver immédiatement à vendre sa force de travail. Cet espace est favorable au prolongement de régimes d'activité sans engagement professionnel bien déterminé.

4.4.3 La compressibilité des dépenses courantes

Une condition importante pour pouvoir se dispenser durablement d'une pleine intégration professionnelle est que les niveaux de dépenses courantes soient très faibles, et puissent si nécessaire se compresser encore dans les périodes où les revenus sont les plus faibles. Nous avons déjà vu les efforts de plusieurs interviewés, comme Laura, pour comprimer leurs dépenses. Dora, doctorante en sciences humaines et artiste plasticienne explique comment elle maintient ses dépenses à un faible niveau :

« Je fais du vélo, comme ça j'ai enlevé la dépense transport [...] ; j'ai arrêté de fumer, depuis quatre ans [...]. J'ai pas du tout supprimé la dépense livres ; je pense que c'est avec l'alimentaire le principal pôle de dépenses ; [...]. Il y a des magasins sur le boulevard Barbès, donc c'est les magasins Sympa, qui ont des vieilles collections de Naf Naf et compagnie, mais il faut chercher dans les bacs et par exemple les machins Petit Bateau t'as les étiquettes coupées, donc bref un tee-shirt Petit Bateau va coûter 1 euro 50 au lieu de 10 euros [...], j'ai pas de budget du tout de vêtements [...]. Je fais toujours mes courses dans les discount, sauf en cas d'anniversaire ou de trucs comme ça où on va acheter du vrai champagne ou un foie gras »

Aussi bien la présence de commerces bon marché que l'accessibilité à bicyclette des quartiers où elle peut se rendre découlent de sa résidence dans un quartier gentrifié, à la fois peu éloigné du centre ville et habité par les classes populaires. Dora ajoute à ses dépenses 200 euros par mois de matériel d'arts plastiques, qu'elle parvient à peu près à rembourser par ses ventes. Lorsqu'elle

1675 Il arrive que les parents fournissent également du mobilier ou des instruments de travail coûteux, comme chez Jessica, qui parcourt son salon du geste : « La plupart des trucs que vous voyez là, c'est des cadeaux. Le piano évidemment, c'est mes parents qui me l'ont offert. Ça c'est un cadeau, ça c'est un cadeau, cadeau, cadeau, [...] la boîte je me la suis offerte, le siège c'était à mon grand-père, les bougies c'est cadeau, cadeau le vase, et la table c'est ma mère qui me l'a prêtée ».

s'accorde des vacances (qui sont en partie financées par la sous-location de son appartement), les billets sont en low-cost et le logement est généralement assuré par des amis.

Chez Stéphane, dont les gains mensuels sont plus variables que ceux de Dora, qui bénéficie d'un emploi d'appoint régulier, les niveaux de dépense oscillent entre un régime de pénurie et un régime de profusion :

« En ce moment j'ai un peu d'argent, il y a de l'huile d'olive [de marque], du cidre bio, je compte pas, je m'achète ce que je veux. [...] La semaine dernière, les copains sont venus, j'ai acheté des huîtres pour tout le monde, ça m'a coûté, c'était une soirée à 100 euros, c'était n'importe quoi, mais ça je le savais parce que je savais que j'allais signer mon contrat au CNRS, j'étais super content de claquer du pognon. Donc si je suis raqué, mon gros poste de dépenses c'est le restaurant, les fringues un petit peu quand j'ai de l'argent, et la bouffe, eh ben y a beaucoup de solidarités de copains, je vais quand même aller au restau et le copains vont payer plus que leur part, ça on est très solidaire là-dessus, je vais moins sortir et je vais pas acheter de bouquins. C'est vrai qu'on m'en donne beaucoup de bouquins, j'ai cette chance-là. [...] Donc si j'ai 1200 euros, comme je dis à mes copains, j'ai juste de quoi me reproduire, enfin, survivre. Mais bon, ça se produit rarement ; souvent j'anticipe, j'épargne beaucoup, en fait je m'aperçois que j'ai du mal à répondre parce que ces situations-là elles doivent se présenter un ou deux mois par ans, les mois de transition, de flottement ; en septembre, typiquement, j'ai vraiment rien, et là je fais super gaffe, là y a plus de restau, j'achète rien, pas une fringue, pas un caleçon, je suis radin, je suis un peu radin, j'essaye de pas l'être avec mes potes parce que je déteste ça, mais avec moi-même [...]. En septembre, on me pique mon vélo ben je marche, je prends le métro, voire je gruge le métro ».

Certains quartiers facilitent l'alternance entre les régimes de dépense les plus contraints et ceux qui offrent davantage de marge :

« là dans le 18è, un jour où t'as pas de fric, et ça va avec notre truc d'intermittents c'est que le jour où t'as pas de fric, tu peux aller t'acheter de la bouffe pas cher, et le jour où t'as un peu plus, t'as de l'offre avec une boucherie et de la bonne viande. [...] le fait d'avoir ces deux trucs là ça te permet d'alterner; un jour tu prends ta bouteille de vin au Leader Price et un jour tu la prends chez ton caviste » (Léo, réalisateur, 27 ans).

Dernièrement, Léo « ne sait pas vivre avec [l]es 3000 euros » de revenu de son ménage : « on peut vivre bien avec peu de chose quoi, on n'est pas du tout des consommateurs ». Lors de moments plus difficiles, il leur arrivait « de piquer dans les magasins [...] surtout sur la bouffe, il y a un moment donné, t'estime que c'est un peu un espèce de droit à manger, tu vas pas, si t'as pas les moyens ben, tu vas pas ne pas manger ».

Ce jeu sur les montées et les descentes en gamme est facilité par la résidence dans des quartiers dont la composition sociale est contrastée. Il implique que les différences de qualité des produits le long de l'échelle des prix soient faibles, ou en tous cas qu'elles ne soient pas fortes au point que l'impact sanitaire de produits bas de gamme représente une rupture par rapport aux chances des couches

supérieures relativement à l'apparence physique et à l'état de santé, à court terme au moins. De même, les périodes de compression budgétaire rigoureuse en termes de vêtements (vivre six mois en portant tous les jours le même pantalon, comme c'est arrivé à Jessica) ne sont anodines qu'autant qu'une grande tolérance est concédée aux professions culturelles et intellectuelles en termes de vêtements, et que l'on n'en attend pas obligatoirement de différence vestimentaire marquée avec les catégories populaires¹⁶⁷⁶. L'une des variables d'ajustement mentionnées dans les citations ci-dessus est celle des frais (de transports et de restauration) nécessaires à l'entretien de sociabilités qui peuvent être vitales d'un point de vue professionnel. La « solidarité » dont Stéphane bénéficie en période de dèche de la part de ses amis constitue une souplesse sur laquelle des individus aux constellations relationnelles différentes ne pourraient pas compter. Ainsi, la compression des dépenses courantes suppose qu'il y ait du jeu dans le train de vie nécessaire pour ne pas perdre pied avec les milieux cultivés¹⁶⁷⁷.

4.4.4 *Le capital social*

Nous venons de voir qu'un des domaines susceptibles d'être affectés par la réduction des dépenses courantes était l'entretien des sociabilités. Or, celles-ci sont le plus souvent un support essentiel du maintien dans une indétermination professionnelle riche de possibilités. La raison la plus évidente est leur rôle décisif dans la coordination de certains espaces professionnels, où les qualifications sont des signaux moins pertinents que les relations d'affinité, avec tout ce qu'elles impliquent d'informations longuement accumulées et d'affects.

Carl, devenu réalisateur de documentaires sur le tard, insiste sur sa dépendance au « réseau » parisien qu'il a accumulé en plusieurs décennies d'activité comme journaliste en presse audiovisuelle :

« Moi je bouge pas de Paris, c'est ma ville ; c'est évident que je suis venu à Paris parce que c'est la ville du cinéma. [...] Professionnellement c'est un vivier, c'est le bouillonnement ; c'est sûr que dans ces professions où j'ai de vagues compétences, il y a qu'à Paris que je peux le faire, et puis ma vie elle est là. Tous les jobs que j'ai, c'est des jobs que j'ai obtenus par relations. [...] Le réseau professionnel et amical. C'est-à-dire que les gens avec qui j'ai bossé, avec qui il y a des relations d'amitié qui se sont nouées ou pas de considération mais d'estime, font que c'est comme ça que ça marche ; ils savent ce que je peux valoir professionnellement, c'est

1676En 1895, l'article de Karl Kautsky sur l'Intelligentsz (1895, *art. cit.*) insiste, lorsqu'il se pose la question de la rémunération que le parti révolutionnaire doit verser à ses intellectuels, sur leurs lourds frais de représentation.

1677Les extraits cités suggèrent aussi que l'anti-consumérisme constitue un répertoire valide pour rapatrier les privations au sein de l'espace des styles de vie des classes cultivées – ce qui n'exclut pas que de telles expériences favorisent l'adoption de valeurs ascétiques.

pas du piston hein, mais ils sont sur Paris, c'est des activités parisiennes, donc moi c'est évident que je veux trouver du boulot, si j'étais un scénariste ou un réalisateur de renom qui a fait son trou depuis des années etc ; je pourrais peut-être aller m'exiler à la campagne, au calme et machin et revenir, parce que c'est vrai qu'avec les liaisons électroniques on n'est jamais très loin, mais moi d'abord j'adore être là, je suis très content d'être à Paris [...]. Tous les jobs que j'ai sont à partir de Paris. C'est toujours des histoires de réseau ; il se trouve que moi depuis un moment la presse la télé, le ciné, il se trouve que j'ai des contacts, et c'est comme ça que chaque fois j'ai trouvé des jobs et c'est sur Paris. Ailleurs je vois pas ».

De même, l'artiste du spectacle Jessica souligne la productivité à long terme de relations nouées au fil des années, qui est susceptible de convertir ses engagements souvent gratuits d'alors en opportunités professionnelles :

« pendant toutes ces années, j'ai créé un réseau, donc l'autre fois on m'a appelée pour une figu[ration], bon bah j'ai pu faire une figu, là on m'a appelée pour ce concert-là, bah je suis contente d'avoir fait ce concert. Les trucs en fait, arrivent quelques années après. Les cours de chant là, je les ai eus par quelqu'un qui m'avait rencontrée cinq ans plus tôt à un stage d'atelier lyrique, donc ça vient petit à petit, mais j'ai semé tellement que je commence à récolter un petit peu »

Cependant, les sociabilités peuvent jouer un autre rôle que celui de procurer du travail ; elles peuvent consister en relations d'entraide produisant une sphère infraprofessionnelle de biens et de services susceptibles d'atténuer la dépendance aux revenus.

Docteure en sciences humaines passée par une palette très large d'activités professionnelles et touchant le RSA au moment de l'entretien Léonie, 38 ans¹⁶⁷⁸, décrit ces rapports d'entraide :

« Quand tu files des coups de main aux potes, d'abord ils t'aiment bien, enfin tu vois ce n'est pas gratuit, et puis on passe notre vie à nous filer des choses mais, les unes les autres ».

« On s'est vachement marrées à le faire [un texte de présentation pour l'exposition d'une amie plasticienne], mais ça a quand même pris quatre heures ! Donc ce n'est pas grave, on s'en fout ! Oui, c'est de l'amitié donc, échange de bons procédés quoi ! Quelqu'un qui t'apporte à bouffer, une bouteille, il y en a une autre qui t'apporte un mascara Chanel, donc... mais ça passe dans les services rendus comme on s'échange nos gamins ».

Les relations amicales apportent une reconnaissance que les épreuves professionnelles décisives ne fournissent pas toujours, ainsi que des services précieux, comme le partage de garde d'enfants, que Léonie ne pourrait pas se procurer au prix ordinaire du marché noir. De même, Gaspard participe à des réseaux informels d'échanges de services professionnels ou non, ou d'objets :

« On est des gens, on est entre nous, on se serre les coudes, on est des espèces de petites tribus. [...] J'aide beaucoup de gens, je travaille beaucoup gratuitement aussi sur des projets d'autres gens qui essaient de faire autre chose. Oui, il y a beaucoup de troc aussi entre nous. [...] Je te répare ton ordinateur, tu as des très bonnes

1678Interviewée par Vincent Cardon.

bouteilles de vins qui font grand plaisir à des anniversaires, beaucoup de petits trucs comme ça qui font plaisir ».

Pour Dora, les échanges les plus importants sont ceux liés au logement : elle peut prêter celui que son père met à sa disposition, et elle est généralement accueillie par des amis lorsqu'elle voyage, que ce soit pour des vacances ou pour des colloques à l'étranger.

Les réseaux d'échanges où sont engagés les précaires les plus à l'écart des bassins d'identité professionnelle ressemblent aux SELS, dont quelques uns sont proches. Fonctionnant eux-mêmes selon un principe non-marchand, ils dispensent des coûts supplémentaires liés à l'économie formelle, tels que les taxes sur les biens et les cotisations sur le travail. Dès lors, tout en restant largement dépendants des revenus de leurs membres, ces réseaux constituent une ébauche d'autonomisation collective, qui permet de bénéficier d'un peu plus de richesses que celles représentées par le « pouvoir d'achat », de même qu'ils permettent des chances d'emploi supérieures à celles assurées par les seules qualifications.

4.4.5 Des emplois accessibles

Enfin, une dernière condition pour qu'il soit possible de prolonger un régime de travail précaire en-dehors de l'ancrage résolu dans une profession bien déterminée ou un emploi stable est l'accessibilité d'un marché de travaux de services à faible coût d'entrée.

Les interviewées en insertion plus ou moins assurée, qui pouvaient le moins attendre d'aide de leurs parents, déroulaient en entretien le chapelet des boulots alimentaires qui leur permettaient de se soutenir depuis des années :

« les principaux trucs que j'ai faits c'est les inventaires de nuit, les centres aérés de la Mairie de Paris, les baby-sittings... à une époque j'avais quatre baby-sittings différents [...]. Après je faisais beaucoup de colos l'été, pendant les vacances scolaires, des petits boulots étudiants, femme de ménage, assistante médicale, voilà. Les ménages j'en ai pas mal fait » (Carole).

De même, Solange a pratiqué les « petits boulots », « baby-sittings » et accueil de nuit en hôtellerie, en s'efforçant de rendre utile le temps qu'elle leur consacrait : « je bosse les langues, quand il n'y a personne je prends un bouquin ; j'avais lu énormément dans l'hôtel ». On se souvient que Delphine soutenait son activité de journaliste en presse professionnelle par un travail similaire d'hôtesse d'accueil bilingue en intérim, pendant lequel elle était libre de mener des recherches pour ses articles.

Pour des interviewés chez qui l'activité se structure plus nettement entre un « projet personnel » et des jobs d'appoint, les qualités attendues de ces derniers ressemblent à celles que les employeurs attendent d'un vivier de travailleurs précaires : disponibilité permanente et absence d'engagement dans la durée. Ainsi, pour Carl, l'ancien journaliste en presse audiovisuelle, « [s]on activité de réalisateur ou de scénariste pour le moment c'est une danseuse, parce que ça paye pas ». Il lui faut donc des « compléments alimentaires », des « revenus réguliers complémentaires » qui le soutiennent financièrement sans étouffer sa disponibilité. Ce sont souvent des travaux journalistiques ou para-journalistiques, mais il lui arrive aussi de s'embaucher pour mener des sondages, boulot où il est « surqualifié » et « [s]e reconna[ît] un peu moins », mais qui n'est pas « indigne ». Surtout, ce travail « est suffisamment souple pour qu'[il] organise [s]on temps comme [il] le veu[t] », et lui « laisse [...] la possibilité d'avancer [s]es projets personnels ». Malgré la pression d'un employeur qui préférerait l'employer comme auto-entrepreneur :

« Je tiens à avoir le statut de salarié dans tout ce que je fais pour malgré tout avoir des petites allocs quand j'arrive en fin de CDD. Parce que même si c'est des 400 ou 500 euros, c'est toujours ça de pris. Ça fait une base ».

Les missions de sondages téléphoniques faisaient partie de l'éventail des emplois d'appoint de plusieurs interviewés. De même pour une entreprise de transcription de conférences et de réunions, plutôt pratiquée par les diplômés de grandes écoles, qui se concilie facilement avec la temporalité floue d'une production solitaire, littéraire, journalistique ou artistique, comme chez Laurent (« [l'entreprise] m'appelait, en disant voilà demain il y a une conférence à tel endroit, est-ce que t'es dispo ») qui y a eu recours à ses débuts. Plus proche de l'exercice d'une qualification précise, la pratique des cours particuliers, au noir ou déclarée via un organisme, était présente chez quelques diplômés littéraires, ou chez la musicienne Jessica, et appréciée pour sa flexibilité – ainsi que ses tarifs horaires parfois élevés. À la différence des « boulots » les plus déqualifiés, celui-ci repose sur les compétences scolaires et entretient *a minima* l'employabilité qui y est liée, et qui pourrait déboucher sur un emploi d'enseignant. D'où la confiance de Yann qui, entre son statut de normalien et son exercice continu de l'enseignement en cours particuliers, est « presque sûr de pouvoir enseigner » à plein temps s'il devait, par exemple pour des raisons familiales, quitter son régime précaire. Ainsi, certains travaux d'appoint entretiennent des possibilités d'emplois de repli, à l'inverse d'autres qui, même qualifiés, offrent peu de perspectives en terme de durée ou de volumes, comme le job de « traducteur de bandes dessinées », dont le journaliste Nicolas a tiré quelques centaines d'euros par ans pendant des années, avant que la maison d'édition cesse de le contacter sans donner de raisons.

On peut donc remarquer que l'existence d'une frange d'emplois de service précarisés constitue une ressource vitale pour ceux qui s'efforcent de mener une activité créative ou inventive en-dehors des positions professionnelles établies. Ces emplois sont plus ou moins liés aux qualifications détenues, ou à d'autres propriétés comme l'âge et le sexe. Avoir ce type de rapports à ce genre d'emplois rend probablement peu réceptif aux entreprises militantes centrées sur des revendications de titularisation, et encore moins aux horizons (périodiquement réactivés dans les déclarations d'organisations politiques¹⁶⁷⁹ ou syndicales) d'abolir le travail précaire. Il existe ici une communauté d'intérêts entre une frange des usagers des emplois précaires, notamment à la périphérie des institutions culturelles, et les employeurs désireux de disposer d'un personnel disponible et flexible ou de prestations qualifiées, mais à titre non-déclaré.

Cependant, cette communauté d'intérêts est fragile. Elle porte sur les formes et les durées d'emploi, mais pas sur les niveaux de rémunération. L'indexation sur le SMIC dans des activités comme les sondages téléphoniques est une condition indispensable pour que ces emplois apportent un revenu appréciable. Les précaires par a-professionnalisme prolongé partagent ici un intérêt évident avec les autres pratiquants de leurs emplois d'appoint et contre leurs employeurs. Plus largement, il serait dans leur intérêt que le niveau de rémunération du précaire populaire, où ils ont souvent un pied, ne décroche pas de façon trop marquée par rapport à celles en vigueur dans le travail culturel ou intellectuel.

Par ailleurs, les branches où les emplois précaires font l'objet d'usages ponctuels peuvent être transformées par des changements réglementaires qui tendent à en exclure les précaires. Ainsi, par exemple, les conditions de qualification et les gages de professionnalisme nécessaires dans le secteur de la formation continue ont été récemment codifiés de façon plus stricte afin de lutter contre des « abus » ; un des résultats a été de resserrer l'activité des entreprises prestataires de la formation continue sur leurs intervenants les plus réguliers et sur ceux disposant de qualifications spécifiques.

1679Par exemple, en septembre 2011, la revue du Parti de Gauche, publiait un supplément intitulé « Le précaire, y'a basta ! ». La députée Martine Billard y proposait d'« abolir le précaire », c'est-à-dire de « supprimer les dispositions créant de la précarité dans le code du travail », comme l'autorisation du portage salarial et le statut d'auto-entrepreneur, et de titulariser tous les précaires des diverses branches de la Fonction publique (Martine Billard : « Abolir le précaire », Supplément à l'hebdo *À Gauche* N° 1273 du 23 septembre 2011, pp. 46-53.

Conclusion

En fin de compte, les supports nécessaires aux allures de vie de diplômés qui diffèrent ou refusent la pleine intégration professionnelle et développent des rapports critiques à leur précarité peuvent être classés en deux catégories, selon les tendances politiques que l'on peut extrapoler à partir d'eux.

D'un côté, ce sont des supports qui ont partie liée avec la limitation des inégalités au sein de l'État-nation, c'est-à-dire avec les programmes traditionnels des forces politiques dites de gauche. Il s'agit de revenus sociaux dont les conditions soient suffisamment ouvertes, d'emplois occasionnels dont le niveau de revenu ne soit pas infime par rapport à ceux des professions culturelles et intellectuelles, et de biens et de services de qualité correcte disponibles à bas prix. On peut également y compter les formes de solidarités amicales, plus ou moins proches de la sphère professionnelle, qui nécessitent que les affinités liées au partage d'enjeux culturels ou intellectuels ne soient pas invalidées par des différences économiques trop abruptes, ou par des divergences de trajectoires trop tranchées, ou au contraire rendues peu opérantes si elles se nouent exclusivement entre des « précaires » définitivement cantonnés à des strates dévaluées.

Tous ces supports impliquent que les inégalités économiques ne soient pas trop abruptes, notamment dans leur inscription sur le territoire urbain. Se voulant hybrides sociaux, les précaires qui défient l'impératif d'intégration professionnelle ont intérêt en général à la porosité des frontières sociales, à l'indétermination des identités ainsi qu'à la réversibilité des épreuves. « Rentiers du mouvement ouvrier », selon la formule du philosophe Bernard Aspe, ils ont intérêt à ce que les dispositifs visant l'égalité sociale soient renforcés, ou au moins démantelés le plus lentement possible. On peut également les positionner sur un autre axe politique. En effet, face à la montée de courants « antilibéraux », aussi bien auprès de l'ancienne extrême gauche que du côté de l'extrême droite¹⁶⁸⁰, ce genre d'expérience sociale tend plutôt à rendre sensible aux libertés accordées à l'individu, c'est-à-dire au libéralisme politique, en un sens qui ne se confond pas avec celui du « libéralisme » économique. Cependant, les tendances plutôt sociales et libertaires qui travaillent cette aire, et qui pourraient se cristalliser sur la revendication d'un revenu universel garanti, sont contrariées par d'autres types d'appuis.

En effet, des supports non moins importants pointent vers une orientation politique différente. Il s'agit de la dépendance aux emplois de service précarisés. Si elle ne pointe pas nécessairement vers le ralliement aux appels patronaux à la flexibilisation des formats juridiques du travail, elle se

1680L. Boltanski et A. Esquerre : *Vers l'extrême. Extension des domaines de la droite*. Paris, Éditions Dehors, 2014.

concilie encore moins avec les programmes de retour au plein-emploi et de titularisation massive portés par des organisations de la gauche radicale.

Le type de ressource qui entraîne vers les horizons les plus éloignés de ceux des traditions de gauche, même libertaire, est le logement assuré par la famille. D'une part, il repose sur la force des liens familiaux, et suppose que l'État intervienne le moins possible dans les transferts qui suivent les lignes de filiation. Il y a là la base d'un intérêt partagé avec les groupes dont la position dépend le plus de la transmission de propriétés. Or, ces groupes sont une base sociale des partis et mouvements conservateurs. D'autre part, dans un contexte où les inégalités liées à la possession ou non d'un patrimoine pèsent de plus en plus lourd, cette ressource place ceux qui l'ont parmi les bénéficiaires de l'essor d'une économie patrimoniale, dont les expressions politiques sont nettement réactionnaires.

Cependant, les attitudes politiques des bénéficiaires de soutien immobilier que nous avons rencontrés semblaient correspondre davantage à leurs activités qu'à leur situation patrimoniale. Le logement acquis n'était pas vu comme un capital dont ils anticipaient la valorisation marchande¹⁶⁸¹, mais comme plutôt comme une pure valeur d'usage, allégeant l'impératif immédiat du revenu ainsi que l'impératif à moyen terme de l'intégration professionnelle. Au moment de leur trajectoire où nous les avons rencontrés (souvent en début de trentaine), ces interviewés le considéraient comme un support pour déployer leurs activités à distance de positions plus classantes et plus contraignantes, et non comme un patrimoine. Il reste que cet avantage les éloignait de la condition des travailleurs culturels précaires sans biens. Le statut d'occupation du logement constitue un principe de segmentation des rapports au travail et à l'avenir, susceptible de se traduire en divergences politiques.

CONCLUSION

Ainsi, il apparaît que l'aire du travail intellectuel précaire, au sens minimal pris en charge par l'enquête, correspond à un espace polarisé selon les niveaux d'intégration professionnelle, et traversé par des dynamiques contradictoires, l'une d'insertion et l'autre de fragilisation.

¹⁶⁸¹Comme, surtout à la Croix-Rousse à Lyon, certains des gentrificateurs interviewés par Anaïs Collet (2015, *op. cit.*).

Les propositions politiques issues des différents modes de problématisation des précaires sont susceptibles de rencontrer des échos très différents selon la position dans l'espace schématisé à partir de l'enquête. Du pôle le plus assuré de son identité professionnelle, on peut attendre une moindre réceptivité à la plupart des thèmes que recouvre la notion de précarité, à l'exception peut-être de ceux qui dévoileraient les rapports d'exploitation propres à une position dans les chaînes de valeur d'une économie créative ou cognitive en plein essor. Les dynamiques de fragilisation ou au contraire d'insertion nous semblent associées à des attitudes plus variées et plus contradictoires. Enfin, le pôle de moindre intégration professionnelle est, dans notre enquête, le plus favorable à des critiques radicales, liées à la remise en cause de la pertinence des grandes épreuves qui régissent la vie sociale. Cependant, les supports économiques de ces régimes de vie sont liés à des supports qui pointent vers des intérêts disparates, susceptibles de devenir plus franchement contradictoires au gré des changements de conjoncture. L'aire sociale du travail intellectuel précaire contient bien une tendance critique, mais ses conditions sociales sont restrictives et fragiles.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Une dimension critique est inhérente à la sociologie. Cependant, au début du 21^e siècle, la portée de cette critique laisse à désirer. Au sein de la sociologie même ou dans son voisinage, certains auteurs cherchent à identifier un être collectif susceptible de donner un retentissement nouveau à la critique sociale. Leur attention se tourne alors souvent vers une figure sociale que l'on peut synthétiser sous l'expression d'intellectuels précaires. Ce tropisme, qui relève du problème de la relance de la critique, engendre une question sociologique : celle de la réalité et des implications critiques de la figure sociale des intellectuels précaires. Cette question contenait un paradoxe : conçus d'emblée à partir de considérations critiques, les catégorisations d'intellectuels précaires peuvent difficilement être interrogées de façon ouverte quant aux tendances critiques qui pourraient y être contenues. La question de la réalité d'une telle entité sociale et celle de sa signification en vue d'une relance de la critique avaient tendance à se mordre la queue mutuellement. Au lieu de chercher à rompre ce cercle par un coup de force empirique ou théorique, nous avons choisi de le contourner en adoptant une approche génétique.

Les propositions de regroupement que nous rassemblons, dans la période récente, sous le nom de figures d'intellectuels précaires, ont été précédées par une longue évolution, au cours de laquelle elles ont moins servi de motif critique à proprement parler que d'indices de crises. En utilisant la périodisation des esprits du capitalisme proposée par L. Boltanski et E. Chiapello, nous avons montré l'âpreté de la réprobation et de l'inquiétude qui se focalisaient, sous l'Ancien régime, sur les figures de diplômés réputés en surnombre. Avant d'avoir partie liée avec la critique, les groupes sociaux caractérisés par la possession de la culture savante et par une condition économique défavorable étaient une figure liée à la crainte de crises et au souci du maintien de l'ordre social. Ils représentaient une faille de l'ordre social, que les autorités se promettaient de surveiller et de contrôler, malgré les efforts de couches sociales intermédiaires pour accéder à l'éducation. Leur caractère menaçant a trouvé une confirmation éclatante, du point de vue de tout un courant conservateur, dans la Révolution française, comprise comme une révolte d'hommes éduqués.

Cependant, à la faveur des transformations morphologiques et culturelles du milieu du 19^e siècle, émerge une représentation sociale qui retourne l'accusation d'aigreur et de dangerosité portée contre les lettrés pauvres en un objet de charme et de désir, tout en développant une critique railleuse contre son antonyme, le bourgeois : la bohème. Immédiatement pris dans les luttes symboliques des diverses fractions des milieux littéraires et artistiques, le type social du bohème fait l'objet de plusieurs réinterprétations dans la deuxième moitié du 19^e siècle, dont certaines insistent sur son lien avec la révolte politique. Les controverses autour des hommes éduqués défavorisés se cristallisent au tournant du siècle sur la catégorie d'« intellectuels », que les militants socialistes

invitent à se reconnaître dans le « prolétariat ». Réactivée comme une expression de la crise des années 1930, cette figure est alors redéfinie autour de la notion de chômage ; elle est présente à l'esprit des réformateurs qui jettent les bases de ce qui deviendra lors des décennies de croissance de l'après-guerre un dispositif de supervision, de planification et de régulation des flux scolaires, de toutes façons destinés à croître pour accompagner l'expansion économique. Les figures sociales de travailleurs intellectuels en détresse, avec leurs menaces de ruptures politiques brusques, semblent un temps conjurées.

Qu'est-ce qui donne prise à l'émergence de nouveaux avatars des considérations sur les groupes sociaux d'intellectuels en surnombre ? En prenant comme points de repère les analyses de P. Bourdieu à la fin des années 1970, et en rassemblant des données statistiques, nous avons pu mettre en lumière l'amorce, puis le développement vigoureux d'une aire sociale marquée par une trajectoire qui s'écarte de celle du prolongement linéaire de l'expansion du salariat qualifié en emploi stable, longtemps symbole du progrès social en France. En effet, une intersection entre les formes d'emploi qualifiables de précaires et le travail culturel s'est considérablement élargie au cours de la dernière partie du 20^e siècle. Des travaux sociologiques des années 2000 confirment que l'essor de cette aire est liée à des tensions sur les chances sociales des prétendants aux professions cultivées, à des risques accrus de connaître des trajectoires sociales contrariées et à un danger de sous-emploi.

Il reste à savoir si, comme cela a été le cas au cours des transformations des figures du surnombre de diplômés, le travail intellectuel ou culturel précaire indiqué par les données disponibles fait l'objet de tentatives de mises en forme politique nouvelles. La réponse est positive : non seulement on observe, à propos des politiques universitaires, une résurgence de stigmatisations semblables à celles que nous avons recueillies pour les périodes passées, mais encore la sociologie se trouve partie prenante de plusieurs grandes interprétations de ce groupe latent. Les principales mettent en avant soit l'idéal d'un travailleur créatif qui transcende la précarité, les raisons de se révolter contre le démantèlement du salariat cultivé, soit encore différentes utopies du précarat culturel, porteuses de perspectives d'émancipation qui se veulent de grande portée. Certaines de ces propositions de mise en forme politique sont soutenues par des institutions, d'autres ont correspondu à des mouvements éphémères. On peut montrer que les bases sociales de ces regroupements inchoatifs de précaires intellectuels varient selon les différentes causes. Cependant, aucune ne bénéficie d'une prééminence indiscutable. De plus, aucune construction politique ambitieuse ne se présente, avec des chances crédibles, pour remédier à l'insécurité du groupe social visé par ces différentes propositions politiques.

Les difficultés qu'il y a à stabiliser la représentation d'un groupe social de précaires intellectuels, créatifs ou culturels, pourraient être liées à la polysémie, souvent constatée (et déplorée) par les sociologues, de la notion de précarité. Le meilleur terrain d'observation pour clarifier cette polysémie est celui de l'émergence de cette notion, que nous avons pu situer dans le dernier quart des années 1970, c'est-à-dire dans les tous premiers temps de l'entrée en crise du « deuxième esprit du capitalisme ». Trois modes de problématisation critique des précaires se dégagent alors.

Le premier, porté surtout par des experts proches du point de vue syndical, prend le droit du travail pour référence, et dénonce le travail précaire comme une atteinte aux prérogatives des travailleurs. Sous cette forme, la précarité devient un problème public dès le début des années 1980. Mais, conçue au sein d'un cadre juridique, la notion de travail précaire engendre des paradoxes lorsqu'elle fait l'objet d'un transfert vers les statistiques, ce qui favorise le basculement de ces dernières vers une notion de précarité comprise comme une variante multidimensionnelle de la pauvreté.

Un deuxième mode de problématisation de la précarité émerge à partir des inquiétudes patronales à propos des attitudes de la jeunesse vis-à-vis des emplois qui lui sont offerts. La précarité, alors, devient le nom de pratiques de louvoiement avec l'injonction de s'engager sur le long terme dans l'emploi salarié, qui sont également qualifiées de marginalisme. Prendre au sérieux ces démarches de désertion est délicat pour la sociologie, car les propres instruments de cette discipline ont partie liée avec les institutions du type de société que rejettent les « précaires ».

Un troisième investissement politique de la notion de précarité à la fin des années 1970 intervient sur le plan de la division de la société en classes. Plus précisément, les mouvements d'extrême gauche qui mettent alors en avant le potentiel politique des précaires cherchent dans ce groupe les successeurs possibles de la classe ouvrière en tant que classe révolutionnaire. Le problème qui se pose à eux est de savoir comment, avec des forces militantes très réduites, ils peuvent aider les précaires à advenir comme classe. Cette tentative se reporte à la fin des années 1980 sur l'articulation des précaires aux mouvements de chômeurs qui s'affirment au cours de la décennie.

Les trois modes de problématisation initiaux¹⁶⁸² de la précarité sont à la fois trois manières d'utiliser la précarité comme notion critique, et trois manières de construire les précaires comme groupe, collectif ou catégorie.

Après deux Parties consacrées principalement au passé, les arrière-plans historiques des interrogations actuelles sur la réalité et sur le potentiel politique des intellectuels précaires comme

1682 Si l'on laisse de côté le quatrième, celui centré sur la pauvreté.

groupe social sont suffisamment bien compris pour que l'on puisse se tourner, à travers une enquête par entretiens, sur le présent. Dans un premier temps, en se focalisant sur la douzaine d'entretiens qui témoignent de la plus forte implication dans l'enquête, nous avons montré que l'on pouvait y retrouver les traces des modes de problématisation discernés à la fin des années 1970 : un interviewé, dont la trajectoire avait été très marquée par l'engagement militant, se rapprochait d'une conception des « intellos précaires », ou plutôt des créatifs précaires, comme à un groupe latent à faire advenir. Pour cela, il insistait sur son éloignement par rapport à la question du droit du travail et par rapport à celle de la pauvreté.

D'autres, plus nombreux, reconnaissaient dans le thème de notre recherche une catégorie dont ils avaient déjà eu vent, « les intellos précaires », et surtout la percevaient comme une sorte d'injonction à aligner leur présentation d'eux-mêmes sur les frayages argumentatifs de la critique sociale en général, et sur la défense des droits des travailleurs intellectuels en particulier. On pouvait alors mettre en lumière à la fois leur façon de se ranger dans ce cadre et, avec davantage de détails, leurs façons de s'en démarquer, souvent en s'orientant vers les attracteurs distingués à la fin de la Première Partie. La cause des intellectuels précaires, telle que ces interviewés la voyaient impliquée dans l'enquête, apparaissait ainsi comme fuie aussi prestement qu'elle était ralliée, comme si elle était mal formatée par rapport aux intérêts expressifs des individus pourtant les mieux disposés à s'y reconnaître.

À peu près chez les mêmes interviewés, les récits concernant leurs parcours et les épreuves qui les avaient conduits dans les situations qui étaient les leurs au moment de l'enquête pouvaient souvent être ramenées à une logique, non pas de désertion, selon la problématisation caractérisée à la Partie précédente, mais de soustraction. Qu'il s'agisse de se détourner des formes dominantes de professionnalisme dans leur champ d'activité, d'échapper à l'entreprise, d'inventer un prolongement à une histoire familiale troublée, ou de se diriger vers une autre forme d'excellence après un décrochage de la compétition scolaire, ces interviewés semblaient avoir cherché avant tout à se soustraire à des expériences de l'insupportable. En ce sens, on pouvait effectivement trouver chez eux les expressions de tendances critiques qui faisaient écho à des thèmes développés par les sciences sociales. Ainsi, du point de vue de la recherche d'un groupe social particulièrement voué à la critique, il n'y a ni échec ni triomphe. Le rapport à une critique radicale tend bien à être présent, mais ce n'est qu'un aspect relevé chez une partie seulement des interviewés, dont on peut pourtant penser que, (auto-)sélectionnés par leur affinité avec la sociologie (sinon, pourquoi rencontrer l'enquêteur ?), ils n'étaient pas éloignés des critiques en vigueur chez les sociologues.

Une fois recueillies les expressions des rapports au intellectuels précaires comme groupe et à la précarité comme thème critique chez la minorité d'interviewés qui se sont les plus impliqués dans l'enquête, il restait à en dégager les conditions sociales, en les situant au sein de l'espace des différences couvertes par l'enquête. La structure de l'aire sociale du travail intellectuel précaire, telle que l'on pouvait l'établir à partir d'un codage des entretiens, opposait d'abord les interviewés les uns aux autres selon leurs degrés d'intégration professionnelle. À un pôle trop professionnalisé et trop compétitif pour s'éprouver comme précaire, s'opposait un pôle où les discours critiques sur la précarité devaient être réaménagés par les interviewés, tant ils correspondaient à des expériences complexes et ambivalentes. Un deuxième axe d'opposition impliquait d'une part des personnes plutôt polyactives, tournées vers le secteur privé, et proches de statuts d'indépendants, et d'autre part des personnes à l'identité professionnelle plus unifiée, tournés vers l'emploi salarié, et plus souvent vers les secteurs associatif ou public.

Au-delà des pôles, on pouvait discerner quatre grandes tendances : une robustesse professionnelle sans emploi stable, des dynamiques de fragilisation, touchant des personnes déjà bien avancées dans leur vie professionnelle, des dynamiques d'insertion, par définition plutôt chez des jeunes, et enfin une tendance à la suspension de l'intégration professionnelle. C'est cette dernière qui correspond le plus étroitement, sans totalement se confondre avec elles, aux expériences critiques analysées plus haut. Ainsi, le foyer critique espéré chez les intellectuels précaires est bien observable, mais il est lié à des conditions particulières, qui écartent les espoirs de processus de précipitation d'identités collectives que l'on a croisés à plusieurs reprises au cours de cette recherche. Après ce résultat négatif peu inattendu, on peut émettre quelques conjectures sur l'avenir des intellectuels précaires comme figure critique.

La fragmentation des perspectives autour de la précarité en trois modes de problématisation (quatre avec la pauvreté), et l'éparpillement des ébauches de mise en forme politique du travail intellectuel précaire contribuent à rendre compte de l'état d'inaboutissement politique où demeurent, malgré l'importance de l'aire sociale concernée, les espoirs investis dans les intellectuels précaires comme groupe porteur de la critique. Mais on peut encore s'interroger sur les chances respectives de ces différentes matrices critiques dans les années à venir.

Une reprise de la dynamique de la société salariale, avec des plans de titularisation, le colmatage des principales brèches introduites dans le droit du travail, un resserrement de l'éventail des rémunérations, un durcissement des politiques fiscales à l'encontre des grandes entreprises des hauts revenus et des gros patrimoines, et le renforcement des services publics et des politiques sociales, reviendrait certainement à lutter contre la précarité, y compris celle des travailleurs intellectuels.

Mais elle ne pourrait avoir lieu que sous la forme d'une politique gouvernementale. Dès lors, il lui faudrait surmonter des contraintes considérables. En attendant, elle ne figure pas dans les programmes des partis de gouvernement. La lutte contre la précarité des intellectuels comprise en ce sens n'a plus que des perspectives défensives de ralentissement des réformes à l'échelle de secteurs comme l'université et la recherche.

Pour peser dans la conjoncture, la problématique de la nouvelle classe s'appuie sur les transformations économiques. Il s'agit de caractériser de façon convaincante un paradigme économique en train de s'imposer, puis de montrer que les franges précarisées coïncident largement avec les nouvelles forces productives (« cognitives », par exemple). On serait alors en position favorable pour revendiquer des mesures qui permettraient à ces forces productives d'exprimer totalement leurs possibilités, tout en remédiant à ce qu'il y a de vulnérabilité économique dans la précarité. Cependant, cette matrice politique, qui fait fonds sur le caractère globalement bénéfique du déploiement des forces productives les plus avancées, se heurte aujourd'hui à des incertitudes majeures concernant la soutenabilité logistique d'une diffusion démocratique des hautes technologies. L'hypothèque environnementale, qui prend dernièrement la forme de prédictions d'« effondrement » imminent¹⁶⁸³, fragilise ses visées universalistes. Gager un projet progressiste sur l'avenir du capitalisme perd en crédibilité. De plus, il peut y avoir controverse à propos du paradigme économique en train de s'affirmer. S'agit-il d'un capitalisme centré sur l'innovation et la créativité, ou d'un capitalisme de conservation et de valorisation de biens rares et durables, qui évoquent des en-dehors du capitalisme industriel¹⁶⁸⁴ ? Dans les deux cas, une main-d'œuvre diplômée, plutôt jeune et souvent en situations d'emploi précaires joue vraisemblablement un rôle important. Mais les deux paradigmes s'appuient sur le dévoilement de mécanismes d'exploitation différents.

On pourrait penser que les mêmes raisons qui fragilisent les perspectives de mise en forme politique des intellectuels précaires comme nouvelle classe, sur la base de leur centralité économique, renforcent la problématisation de la précarité comme mode de désertion ou moins radicalement, de retrait. Cependant, la multiplicité des parcours biographique ainsi que des ressources utilisées par ceux qui pourraient se retrouver dans cette perspective ne facilite pas l'émergence d'une culture commune unificatrice, ni d'une identité collective. De plus, comme on l'a évoqué dans le Troisième chapitre de la Première partie, les démarches actuelles qui pourraient se réclamer d'une désertion se tournent plutôt vers la constitution de collectifs, l'ancrage dans des lieux et la référence à l'écologie.

1683Pablo Servigne et Raphaël Stevens, *Comment tout peut s'effondrer : Petit manuel de collapsologie à l'usage des générations présentes*, Paris, Seuil, 2015.

1684Luc Boltanski et Arnaud Esquerre, « La « collection », une forme neuve du capitalisme la mise en valeur économique du passé et ses effets », *Les Temps Modernes*, septembre 2014, n° 679, n° 3, p. 5-72.

Ces préoccupations et ces pratiques s'écartent du signifiant précaire, et décentrent les éventuelles prétentions à placer les précaires intellectuels ou culturels au premier plan.

ANNEXES

LE "ROMAN" D'UN "INTELLO PRÉCAIRE"

Le texte ci-dessous est la version condensée d'un entretien mené en mars 2011. Le traitement qu'on lui a appliqué visait à enlever les redites et les hésitations, ainsi que les épisodes et détails qui, sans être de première importance pour ce qui nous intéresse, auraient rendu J. reconnaissable. De plus nous avons supprimé nos interventions en tant qu'intervieweur, et résumé quelques événements entre crochets, afin d'accentuer l'aspect cohérent et romanesque du récit de J. Il ne s'agit pas seulement de faciliter ainsi la lecture de ce récit de vie, mais de faire ressortir délibérément un caractère qu'il présente de lui-même. En effet, au long de l'entretien, nos interventions accompagnent un interviewé qui suit fermement son propre fil. Notre réplique la plus déterminante est, une fois le récit achevé, celle par laquelle nous avons demandé à J. de revenir plus en détail sur ce qu'il avait pensé du livre *Les Intellos précaires* quand il l'avait découvert. Le récit se transforme alors en une conversation où J. développe ses idées, tout en les illustrant par des éléments biographiques.

J. nous avait donné rendez-vous chez lui, au début de l'année 2011, dans un quartier central de la rive droite de Paris. La mansarde où cet homme d'une quarantaine d'années venait d'emménager était en-deçà des 9 m² du minimum légal pour un logement en location. Elle était meublée seulement d'un lit, d'une armoire, d'un évier et d'une petite table sur laquelle était posé un portable Apple. L'entretien a donc eu lieu dans un café voisin. Une fois le micro ouvert pour son récit de vie, J. commence par souligner que le thème de l'enquête rejoint ses préoccupations du moment, qui l'inclinent à s'interroger sur lui-même :

Pour mon propre parcours aussi, je suis obligé, et c'est pas sans lien tu vois, de me réinterroger sur la direction que je prends, et de comprendre aussi certains choix ou certains échecs, [...] nécessité

quand même de continuer à être intello, si je peux, en tous cas intello honnête, et de ne pas être précaire trop longtemps, sinon ça va mal finir cette histoire !

J. est né d'une rencontre sociale contrastée entre un père journaliste et une mère rentière parisienne de sensibilité « artiste ». Adolescent scolarisé à domicile, il aide sa mère à diriger la petite agence de publicité et de « prospective du luxe » dont elle est propriétaire. Il quitte le foyer maternel vers l'âge de vingt ans, et vit de petits boulots de vendeur. Il est alors embauché par l'intermédiaire de son père, au début des années 1990, dans un hebdomadaire de gauche (« un SMIC à mi-temps pour m'occuper de la publicité »).

Et donc avec mon SMIC à mi-temps ben j'ai commencé à bien tourner, à bien faire gagner de l'argent à un petit journal engagé [...], et puis j'ai commencé à écrire comme ça, par accident, encore pour une histoire de fesses d'ailleurs, parce que je suis sorti avec une attachée de presse et puis elle m'a dit, elle m'emmenait au spectacle, tu pourrais faire un papier, [...] et [les journalistes] m'ont dit ah ben t'écris bien, propose nous d'autres choses si tu veux, et ils m'ont ouvert très gentiment les portes au service culture et autre [...]. J'ai commencé à faire des petites chroniques pour des bouquins, des petits machins etc. Et puis en même temps je continue la fac qui était un peu mon but entre guillemets, et je m'étais inscrit en anthropologie [...], par validation des acquis de l'expérience [...]. Et puis paf le mouvement de 95 se déclenche dans la fac, et je suis devenu animateur de ce truc là, en étant le premier à mettre mon UFR en grève, [...] et puis après j'ai eu tout une vie là dedans, et [...] c'est ce qui m'a fait rentrer en journalisme, paradoxalement ce mouvement, c'est-à-dire que ça a été mon [...] premier vrai reportage, parce que ben j'étais en direct dans l'action, j'ai appelé la rédaction, je leur ai dit il se passe un truc dans la fac, et je l'ai raconté dans le journal. Et le fait de le raconter m'a propulsé de fait dans le journalisme. [...] Et puis du coup j'ai commencé à me passionner pour la politique, et on a monté un mouvement [...] avec des copains [...] et qui était le mouvement des jeunes écolos alternatifs, [...] et moi j'étais porte parole de ce truc là très vite en fait propulsé dans le truc parce que j'avais, ben j'arrivais du mouvement de 95 [...] et avant même que j'ouvre la bouche il y avait déjà plein de trucs qui m'étaient donnés paradoxalement, alors qu'en fait j'étais [...] vraiment par certains côtés plus apte que nécessaire et par d'autres beaucoup plus inadapté que possible. [...]

Pendant la période où il est salarié à mi-temps, J. parvient, de justesse, à valider sa licence d'anthropologie : « donc j'ai eu quand même une petite inscription dans le système normal ».

[...] j'habitais à la Goutte d'or, [...] c'était un autre choc culturel pour moi [...] un petit appart qui avait du charme [...]. Donc je vendais de la pub. Et donc ma vie était un peu comme ça, et puis j'ai perdu mon boulot à [revue de gauche], ils ont eu des ennuis d'argent.

Et puis après j'ai continué mes aventures, j'ai trouvé une chambre de bonne sur l'Île de la Cité [...]. Et puis j'ai commencé à essayer de vivre comme intello précaire, ça a été le début. [...] Mais avant que ce soit nommé comme tel, parce que je le savais pas, j'en faisais sans le savoir. J'ai commencé à faire l'intello précaire sans le savoir. [...] C'est-à-dire [...] que j'ai commencé à vivre de l'écriture, alors à l'époque je me définissais plus comme un militant politique, donc c'était comme ça que je me sentais, et donc j'étais porte-parole [...], je faisais des choses avec les Verts, avec des manifs à vélo, des tas de trucs comme ça, et puis à côté, mon activité que j'estimais alimentaire à l'époque c'était le journalisme. Donc [...] je faisais des piges pour [une marque de luxe]. [...] J'ai quand même fait un paquet d'années dans le marketing. Donc j'avais des réseaux dans le luxe [...]. Et du coup je faisais renifleur de tendances pour [une marque de luxe], c'est-à-dire que je leur écrivais des petits billets qui me rémunéraient, je gagnais un peu de sous comme ça, je vendais des journaux à la sortie de la messe pour ma propriétaire [...] et surtout j'ai commencé à tirer ma subsistance vraiment d'articles ; [dans le journal d'une organisation politique de gauche] [...]. Ça, ça a été toutes les années, on va dire 96-2000 à peu près, mais qui ont été les années essentielles pour moi, c'est-à-dire le triangle magique c'était la chambre de bonne, les piges et le militantisme et la drague qui était une autre activité limite à plein temps, donc j'étais très coureur. Et je descendais dans la rue, je discutais avec des jolies femmes et je les remontais dans ma chambrette, c'était mes principales centres de préoccupation dans la vie, le tout en se menant à vélo rapidement d'un point à un autre. C'était une tranche de vie qui était assez chouette, une bonne tranche de vie, et puis petit à petit ben j'ai décroché [des piges régulières dans d'autres publications]. [...] À l'époque j'avais sciemment une économie de subsistance, le but c'était de militer, après il y avait [...] mon défaut de base de me vivre comme héritier psychologiquement alors que je l'étais pas du tout réellement, [...] ben pour moi j'étais militant, comme militant un peu dégagé des contingences matérielles et j'avais toujours des problèmes de thune, j'étais toujours à l'arrache, et des petites périodes de chômage mais je pense que ça pesait pas beaucoup dans mon économie réelle, puisque je maîtrisais pas bien le système du chômage. [...] j'avais pas d'indemnisation donc c'était, bon mais c'est une économie très à l'arrache, je partais pas en voyage, j'étais vraiment précaire.

Cette question de l'intello précaire émergeait comme une vraie question, à tel point que quand le bouquin des Rambach est sorti j'avais des copains, [...] qui m'ont dit ben elles t'ont piqué ton sujet, tu vois dans le sens où moi j'étais vraiment à essayer de conscientiser cette expérience que je menais au travers d'une économie de frugalité, de subsistance, et parce que je dépensais très peu, et de l'autre côté d'une volonté d'investir beaucoup beaucoup dans la vie intellectuelle, ou du moins dans la vie sociale parce que je sais pas si on peut dire vraiment vie intellectuelle parce que j'étais

plus un vrai lecteur dans ces années là, j'étais vraiment quelqu'un qui avait envie de découvrir la vie, de manger la vie, mais j'étais pas du tout dans les bouquins [...]. Et du coup c'était vraiment une économie très très légère. Mais j'ai toujours été endetté, j'ai toujours été quelqu'un qui a traîné un mauvais rapport à l'argent, j'étais toujours en dessous du seuil de flottaison, toujours en équilibre. [...] J'ai fait la fortune des banques en agios et puis en découverts, en rachat de mes propres découverts, en emprunts, en remboursement de mes emprunts, en re-rachat de mes découverts, enfin j'ai toujours été dans une économie complètement pourrie, j'ai jamais su rationaliser parce que je crois que j'ai jamais su vivre autrement qu'au jour le jour. Et tant que j'étais pas vraiment dans le rouge, ce qui m'arrive maintenant, j'étais incapable de réaction et je continuais à malgré tout à gamberger, à investir dans ce qui m'intéressait moi, voilà les questions que je me posais dans l'existence, la politique, les actualités, les rapports avec les nanas.

[...] J'essayais toujours d'être en proposition, j'acceptais très très peu de piges alimentaires, je m'astreignais à une pige alimentaire [...] mais j'avais du mal [...] c'était des petites sommes à chaque fois, [...] j'empilais des micro-sommes, [...] c'est même des francs, c'était 150 francs à l'époque [...] j'ai vraiment vécu à l'arrache tout le temps tu vois avec 3 francs 6 sous quoi, je prenais pas le métro j'avais un vélo, j'avais pas vraiment de mutuelle, je pense la plupart du temps, ou une mutuelle étudiante parfois, j'avais une vie assez saine en fait en même temps, au sens où j'étais pas trop malade, ou j'étais un peu malade en même temps tout l'hiver aussi parce que chambre de bonne, condensation aussi, enfin bon il y a plein de trucs que j'ai jamais compris de la vie ou maîtrisé, me couvrir en hiver par exemple. Et bref je me suis démerdé pas mal ça faisait une vie plutôt sympa. Donc vraiment, c'est pour ça que la question de la précarité pour moi est liée aussi à un souvenir de bonheur globalement, et disons que la bohème pour moi c'était vraiment du bon côté, aussi. C'était galère en même temps, c'était galère moralement, c'était un peu galère dans le regard des autres d'une certaine façon, mais pour moi honnêtement c'était une vie assez heureuse et que j'ai vraiment bien aimée, une tranche de vie qui finalement me correspond le mieux. C'est pas un hasard si là je viens juste de remonter dans une chambre de bonne, c'est que finalement, il y a aussi quelque chose de l'ordre de la liberté que je suis très heureux de retrouver, parce que quand t'as vécu emprisonné toute ton adolescence, toute ton enfance, chaque engagement est beaucoup trop pesant.

[...] Donc quand cette aventure [celle du mouvement écologiste dont il avait été porte-parole] s'est arrêtée, je commençais à être un journaliste un peu, je sais pas, mieux installé, mais j'ai rencontré une nana à Ménilmontant, et j'ai voulu vivre avec elle, changer de vie [...]. Et là j'ai eu une autre vie, [...] et puis j'ai essayé d'installer plus des collaborations avec des journaux plus régulières, et

je me suis centré sur [un hebdomadaire politique et un magazine culturel « branché »], où j'avais une collaboration ancrée plus régulière, je pensais à négocier d'autres accords avec les journaux, et à négocier en dur j'allais dire. [...] là je disons que je demandais un volume, je négociais un volume de travail, je négociais plus les articles au coup à coup quand j'avais envie de faire un truc ou en allant tirer la langue quand j'avais faim, mais je négociais plutôt un espace régulier, une rubrique quoi au fond, être rubricard. Et puis j'ai commencé à vivre comme ça et du coup à me poser matériellement dans la vie à deux, à participer à peu près à égalité avec une nana qui était prof, enfin même à égalité avec elle, mais ça ne me permettait pas de partir en vacances, mais d'être très correct dans la vie quotidienne, d'être à égalité dans toutes les choses. Et puis ma vie matérielle s'est posée comme ça, et là disons que j'ai été, on pourrait dire encore un journaliste précaire par le niveau économique qui était très bas quand même, [...] ça faisait peut-être 2000 frs à l'époque [...] mais c'était suffisant, moi j'avais pas de gros besoins, pour moi j'avais pas d'ambition économique, j'avais que des ambitions en termes d'idées. C'est des années très créatives [...] [un élu] m'a proposé de me prendre dans son équipe à la mairie, et ça fait partie des X positions sociales enviables que j'ai déclinées tour à tour, [...] enfin j'ai eu plein de cartes comme ça que j'ai toujours bousillées, parce que malgré tout il y avait un rapport à la liberté, à l'indépendance, à l'autonomie même à la précarité que je choisissais toujours. Et j'avais toujours du mal à m'ajouter au monde au travers d'une fonction, je voulais m'ajouter avec ce que j'étais moi et j'y arrive jamais en fait vraiment. Il aurait fallu que je fasse un roman sur ma propre vie peut-être pour trouver une manière de m'intégrer, [...]. [I]l y a une part psychologique à ma précarité matérielle, le côté précaire de intello est en partie de ma responsabilité aussi ou de mes choix, c'est pas juste une déploration, [...] j'ai jamais voulu des fruits de mon travail, on pourrait dire ça comme ça aussi, je me suis toujours retranché des fruits en estimant que c'était suspect, j'ai toujours voulu maintenir une position un peu de Cassandra aussi, tu vois, de celui qui peut dire les choses et s'en aller en ne cherchant pas le bénéfice de ces choses dites.

[...] C'est pour ça que la question de l'intello précaire pour moi elle est pas non plus complètement disjointe de la question du sens, c'est-à-dire c'est une société dans laquelle tu as du mal à t'ajouter, dès que tu veux amener du sens [...], alors du sens ça peut être si tu es artiste ça peut être de l'art, si t'es politique ça peut être des idées. Il y a des positions en place qu'il faut occuper ou défendre pour être installé matériellement, si toi t'as d'autres options plus créatives, plus nouvelles, t'as envie de défendre d'autres positions, l'inscription matérielle devient plus dure à mon avis, et moi j'ai eu peur, tant que je faisais le journaliste engagé pour [un magazine culturel « branché »] ça

m'allait, le jour où [on] m'a proposé un poste j'ai eu peur de ressembler à ces mecs que je voyais dans les couloirs qui me faisaient pas du tout envie.

[...] Oui j'en ai eu toute ma vie [des propositions]. Oui toute ma vie. Mais là c'est fini, en ce moment je suis dans un moment où j'ai beaucoup refusé mais là je crois que je serais obligé de dire oui un peu et j'ai même pas les propositions, c'est l'inverse. Tu vois tu passes une vie, parce que quand t'as 27, 30 ans, 35 ans et que t'es un mec brillant et tout et que t'as des trucs qui tombent tous seuls, et puis un moment donné ça se resserre quand même et c'est pas vrai que les trucs se représentent tout le temps, après c'est une autre expérience de la vie, t'as plus le même accueil, à partir du moment où les gens voient que t'as 40 ans, il y a un truc qui se, ah ouais, t'as 40 ans, un truc qui se casse et du coup l'intégration est plus la même, et donc il vaut mieux partir d'une position acquise plut tôt parce qu'après ça devient dur je crois. Et c'est ce que je vis en ce moment.

[Dans les années 2000] je pense que mes revenus à l'époque je les tirais beaucoup aussi de boulots extérieurs. J'ai vendu des Jean's, j'ai été chez France Télécom, "Tatou bonjour que puis-je pour vous ?" [...]. Je crois qu'un jour j'ai eu le déclic en me disant, mais finalement quitte à galérer autant galérer dans mon activité et je me suis dit bon ben galérons comme journaliste ; ça a été un changement de cap. Mais au départ la pige était pour moi comme un truc annexe. J'avais mon militantisme qui était mon activité, ma vie, et après il fallait que je trouve de la maille, et le journalisme qui m'intéressait comme outil de découverte du monde, comme manière de relater des expériences, comme va-et-vient entre mes idées et la communication, et puis il y avait des trucs matériels quand j'étais pris à la gorge. Donc une fois j'avais appelé la mairie pour bénéficier d'une petite aide sociale, je sais plus ils avaient du me filer je sais pas à l'époque, peut être 200 francs ou 150 francs et quelques tickets resto avec lesquels on pouvait aller au Franprix du coin, [...] et le gros corps je pense des revenus à l'époque [...] c'était les petits jobs chez France Télécom, [...] et les ventes de Jean's où j'avais un job, et quand je trouvais que ça me prenait trop et que ça me laissait plus libre de refaire mes activités, ben hop je reswitchais et je partais sur une activité un peu précaire, et plus d'articles, c'était un peu, je vivais un peu au jour le jour en fonction des besoins, 6 mois là et puis après j'arrêtais et puis je recommençais.

L'élection d'un maire socialiste à Paris en 2002 ouvre des possibilités nouvelles dans les réseaux culturels et militants où J. est introduit :

[...][i]l y avait la culture d'en haut qui s'ouvrait à moi avec la mairie la plus bobo, [...] donc j'aurais été à fond dans le réacteur bobo de la culture de l'argent et tout, et moi j'ai pris au contraire basse culture, [revue politique de gauche] et je suis parti sur les squats d'artistes, les petits bars culturels etc [...]. Et ça a complètement eu à voir avec le fait que je m'installe à

Ménilmontant, ouais, ça a été les mêmes années, ça a été un choix en fait, je me suis mis avec une nana qui était plus coco, plus popu que moi, et je suis parti dans un autre mode de vie quoi, totalement autre mode de vie. [...] et j'ai commencé à militer en individuel, et à militer dans la culture, et je suis devenu une sorte de militant culturel au travers de mes articles etc, militer pour les squats d'artistes, j'ai créé un journalisme engagé, je me suis inventé une sorte de journalisme engagé qui correspondait à mes besoins et à mon évolution qui était très très gauchiste à l'époque, un peu dans le sillage des mouvements alter, de, toutes choses auxquelles j'appartenais pas vraiment d'ailleurs, mais qui avaient une influence quand même. [...] c'était l'époque des grands rassemblements contre le capitalisme, c'était l'époque de José Bové, donc il y avait tout un ferment, l'époque des Intellos précaires aussi, le bouquin, [...]. Et moi j'étais comme un poisson dans l'eau là-dedans [...].

Le couple noué à cette époque se défait, J. s'engage dans une nouvelle relation et devient père d'un enfant ; cela modifie son régime de travail :

Socialement j'ai comme arrêté un peu de pédaler, surtout lâché prise, de plus être autant intello, de manière un peu moins précaire aussi, j'ai essayé d'assurer plus le bifeck, j'ai fait des jobs très alimentaires, j'ai été journaliste municipal [...] j'ai, vraiment disons que la tendance s'était manifestée à être moins intello mais ne plus être précaire [...] ; c'est pour ça que j'ai vraiment recherché à avoir mes 2000 euros par mois, pour donner le but de la manœuvre [ce changement coïncide avec une nouvelle vie de couple, et avec la naissance d'un enfant] c'était pas une fille riche, qui avait pas un train de vie fabuleux, mais malgré tout pour moi par rapport à mon train de vie de journaliste précaire ça avait représenté un vrai saut de m'aligner ; je voulais pas dépendre matériellement, je voulais être l'égal en tout et du coup c'était un vrai saut pour moi. Donc à l'époque ça m'avait forcé à aligner mes revenus. [...] J'étais plus trop précaire, j'étais même propriétaire d'un appartement [dans le nord-est, en petite couronne de Paris], je suis rentré dans une autre vie quoi. [...] Je gérais un fond de commerce que j'avais de journalisme engagé, je racontais un peu la même histoire toutes les semaines, et j'en vivais, [...]. Mais j'avais plus vraiment d'activités sociales.

Des élus financent J. pour écrire un rapport sur les questions culturelles à Paris. Puis, l'année avant l'entretien, J. est engagé par le journal d'une municipalité de gauche en région parisienne, mais le contrat s'interrompt, de même que sa relation avec la mère de son enfant. Une période de crise s'ouvre.

Et puis ben là je suis à un moment de ma vie, encore une autre séquence, où y'a un peu un effondrement matériel qui est en cours, il faut d'urgence d'urgence que je trouve un boulot, et là

c'est une urgence pour le mois. Il faut que je puisse manger. J'ai que 900 euros de chômage à la fin du mois, et là concrètement j'ai pas de quoi manger ce mois-ci. Comme toujours, c'est un peu l'arrache, la dernière minute et tout, je réagis un peu trop tard, je suis allé un peu au bout de mon endettement les temps derniers parce que je voulais faire déboucher des projets, etc, et après parce que j'ai encore eu des emmerdes familiales, et là je me trouve un peu coincé, un peu au taquet.

[...] je tournais quand même à 4000 euros par mois, [il y a quelques années]. J'étais passé sur un autre mode de vie, quoi. Alors je vivais près du Canal St Martin, j'avais une veste de chez Agnès B, j'étais dans une autre économie aussi, j'allais tous les jours au restau, je me posais pas de questions. De fait, j'entrais dans une vie très très bobo, pas culturellement parce que j'ai jamais été bobo, mais par l'aisance que j'avais à Paris. Et donc, de fait, moi je me disais que j'y étais. Je pensais que c'était mon nouveau standard de vie, alors que c'était juste ponctuellement une mission, une bonne rentrée d'argent à un moment donné. [...] Au final, cette vie-là elle me rapporte pas, je m'appauvris, je m'affaiblis, je perds mon temps à gérer des galères, etc, et au final c'est pas très productif en termes d'œuvres. Alors qu'il y a une vie militante très riche, une vie de réseaux, d'articles, de pleins de trucs, mais au final ça laisse pas assez de traces. Moi il faut que j'écrive un bouquin vite. Et pour écrire un bouquin il faut que j'aie une petite base sous les pieds, il faut que je résolve maintenant la situation par rapport à [mon enfant]. Et, de fait, j'ai mis le doigt dans quelque chose de très très riche humainement, y'a rien de comparable à la qualité de relation que j'ai avec [mon enfant], donc je le regrette pas, mais en même temps j'ai mis le doigt dans quelque chose matériellement qui a fait exploser complètement la possibilité d'une vie d'intello précaire. Là j'essaie de réduire les coûts en me retranchant sous les toits. [...] je suis un peu coincé, j'arrive au bout d'un système et là je suis dans un entonnoir. Parce que c'est un parcours qui a différentes étapes, différentes évolutions, toujours entre précarité, intello, 'fin créativité je dirais, créativité intellectuelle, culturelle, politique, et précarité, petits boulots, tout ce que tu veux. Et puis quand t'as un enfant, là t'arrive un peu dans autre chose. Et, de fait, là cette semaine je suis au cœur de la limite de mon truc. Je viens juste d'emménager là-haut [dans sa mansarde], et c'est le première fois de ma vie que j'arrive pas à, j'ai jamais manqué un seul jour à [mon enfant] depuis [sa naissance], quoi, même séparé, j'ai toujours tenu mes jours ; et là pour la première fois j'ai demandé à sa maman de la garder un peu plus contre pension, pension que j'ai pas d'ailleurs, argent que j'ai pas, mais je trouverai. Mon système, il arrive au bout de ses possibilités, et là il faut que je trouve une solution, je sais pas laquelle. [...] Donc en même temps je sens que mon truc peut déboucher par le haut, demain ce serait pas absurde que j'aie un coup de fil et une fonction intéressante liée à mes trucs, tu vois, ce serait logique même en un sens, mais je peux aussi vraiment couler, je suis passé à

deux doigts d'être SDF là ces jours-ci... [...] Sachant que ce qu'il y aurait de spectaculaire dans ma réussite ne se mesurerait pas au poste occupé pour moi, mais se mesurerait à la capacité d'avoir refusé de dissocier mes idées et le rapport de force pour avoir quelque chose. Jusqu'ici j'ai jamais fait de concessions, quoi, dans mon parcours, tu vois. Mais là je suis un peu coincé, j'arrive au bout d'un truc et faudra que je fasse quelque chose, je sais pas quoi. [...] Là, je vois une annonce dans une vitrine, je prends tout de suite, avec la même avidité que je me serais jeté sur le téléphone de la brune de tout à l'heure. S'il y a un petit job dans le coin, dans une boutique, je prends sans hésiter. Le premier truc à 1500 euros, même à vendre des jeans, je regarde ça. Je suis tous azimuts, je me dis "comment faire pour la fin du mois ?", concrètement.

Une fois achevé le récit de son parcours, j'interroge J. sur le livre *Les Intellos précaires* qu'il a mentionné de lui-même au cours de son récit.

Oui, mon premier souvenir de ce bouquin [Les Intellos précaires] c'est, tiens, c'est ton livre, mais c'est toi qui aurait dû l'écrire. [...] Parce qu'effectivement, j'étais l'allégorie, j'étais une espèce de figure allégorique du truc. [...]. En tous cas, c'était vraiment un univers d'affinité. [...] Mais moi j'ai jamais été trop dans la déploration de la précarité. Parce qu'il y avait peut-être aussi, moi ça a toujours été une précarité luxueuse en un sens entre guillemets, une précarité d'héritier, par certains côtés, qui allait avec un certain capital social, avec d'autres outils de domination. Donc, de fait, j'avais une position médiatique, j'avais une position politique, etc, et du coup la précarité me gênait pas particulièrement [...]. J'étais pas le cas d'une mère de trois enfants d'un quartier de Roubaix qui peut pas boucler ses fins de mois. C'est pas vrai. ça a toujours été une part de choix, en fait. Ça a toujours été une part de choix, j'aurais toujours pu faire autrement.

[J]avais adoré en un sens [toujours Les intellos précaires] parce que ça mettait le doigt sur un phénomène, et que pour moi je voyais ça en termes militants d'abord, c'est-à-dire c'était surtout l'idée de dire, ça fait avancer une lutte, et à l'époque ce qui faisait avancer pour moi des thématiques m'intéressait comme participant d'une même lutte globale. [...] j'étais content de venir là plutôt en soutien, en disant c'est un coup de boutoir dans les choses, mais j'étais moins, j'étais pas dans une culture ; je sais pas, il y avait une culture un peu plus gauchiste de leur part et un peu plus vieux PC j'allais dire, revendications gnangnan des droits dans laquelle je me retrouvais pas ; j'ai jamais été là-dedans. Un petit côté je râle pour avoir des droits, j'ai une vision précise ; moi j'ai jamais eu de vision précise du code du travail, parce que c'est toujours très à l'emporte-pièce. Donc, j'ai milité beaucoup, moi j'étais un spécialiste sur une question connexe en fait, je militais sur la question du revenu d'autonomie. [...] Carrément. J'étais à fond là-dedans.

[...] Je pense que de moi-même, enfin ça manque d'œuvre aussi, mes trucs. Tu vois, à l'époque, j'aurais sorti un bouquin, il y a plein de domaines où j'aurais pu faire ça. Jeunes et politique, [...] mais j'avais peur de ne plus être vivant finalement, si je m'étais laissé aspirer avec une des thématiques médiatiques que je défendais à l'époque. Mais en tant que tel j'aurais dû faire un bouquin de ce type-là, j'aurais dû faire un truc, de ce qu'on a nommé après les créatifs culturels. Moi je pense que j'aurais été plus créatif-culturel que intello précaire. [...] Alors, c'est comment tu fais bouger, est-ce que tu fais bouger les choses par la déploration, la revendication et le syndicalisme, et dans ce cas tu penches plutôt du côté intello précaire parce que tu vas dire, c'est dégueulasse, il nous faut des droits, si on regarde pour nos retraites [il marmonne d'un ton caricatural]..., cette approche-là qui n'est pas spontanément mon approche même si j'aurais peut-être dû être moins désinvolte, mais je suis pas vraiment dans la conquête des alinéas des droits, j'aime bien la conquête des principes mais le code du travail, tout ça, [...] j'ai plus tendance à croire au militantisme joyeux par certains côtés qu'au militantisme gris, les pauvres pauvres, non, c'est pas que ça, tu vois ce que je veux ? Donc la difficulté du sujet pour moi, elle est de faire coexister les deux, tu parles de gens qui ont fait un choix d'une démarche culturelle qui dans cette société-là les précarise, c'est peut-être pas juste, y'a peut-être des choses à dénoncer, mais en même temps ces gens-là ont beaucoup plus de richesses que beaucoup d'autres. T'as beaucoup de gens qui ont de l'argent et qui sont des précaires culturels, y'en a plein à Neuilly, c'est pas antinomique. Des précaires humains, y'a que ça. Tu vois cette société, tu vois comment les gens vivent, ils sont malheureux [...]. Du coup, moi je veux pas approcher la question sous l'angle de la précarité, parce que je pense d'abord qu'il y a des gens qui ont vraiment besoin qu'on l'aborde sous l'angle de la précarité, mais dans ce cas-là ils sont dans le Nord, dans des milieux très très populaires, ils sont analphabètes, là il y a une vraie précarité, une vraie misère sociale et une vraie misère culturelle, oui là il y a vraiment des pauvres pauvres qu'il faut aider ; que tu le prennes en catho ou en gauchiste, comme tu veux, mais il y a vraiment des gens qui ont besoin que d'autres se penchent sur eux. Mais les intellos précaires, je pense que ce sont des gens qui sont des riches de la société, qui sont des riches culturellement de cette société, qui sont aussi les dépositaires d'une forme de richesse, et ils portent la société de demain pour moi. Donc la question des créatifs culturels me paraît, c'est des pionniers, c'est plus comme Bernard Palissy, moi je me sens plus proche de mecs comme ça à la limite, c'est-à-dire de gens qui ont brûlé leurs meubles pour faire leur vaisselle. Est-ce qu'on doit les plaindre ? Ben ouais, parce que c'est un peu difficile de pas avoir de meubles ; en même temps ils l'ont fait parce qu'ils croyaient à une idée. C'est un engagement, c'est pas une déploration, à la limite c'est à soutenir du côté de l'initiative, tu vois ; on soutient vachement les créateurs d'entreprises, dès qu'un mec va créer une petite PME on dit que

c'est génial parce que ça va être dans le marketing ou le mec va ouvrir un pressing putain c'est vachement intéressant, il faut le soutenir, ça va créer de l'activité économique ; pourquoi quelqu'un qui crée des idées et qui fait bouger des formes dans le milieu culturel ne bénéficie pas de la même attention de la société ? Parce que la société vit sur des positions qui sont culturellement datées et sont en train d'être érodées par les idées nouvelles, donc moi je pense plutôt qu'il faut l'aborder sous un angle très dynamique de conflit. C'est-à-dire oui, c'est pas juste que les intellos, pas juste que les artistes, pas juste que les gens qui amènent autre chose que le système marchand ou ceux qui vont tranquillement s'installer dans le système administratif, ce sont les deux gros trucs en place, quoi, les deux grosses façons d'être au chaud d'une manière ou d'une autre, c'est pas juste et pourtant ils ont une vie bien plus intéressante. Tu connais la chanson de Brassens, les Oiseaux de passage, tu vois, c'est regardez-les passer, ce sont les sauvages, c'est l'idée que la basse-cour regarde voler les oiseaux libres, c'est cette idée-là, regardez-les passer vous qui êtes de la basse-cour parce jamais vous ne connaîtrez la vie des oiseaux libres ; et je crois qu'il y a un peu de ça dans la précarité, il faut pas l'oublier. La dimension intello elle doit pas être oubliée, c'est pas que des précaires. Vivre dans une chambre de bonne c'est pas un idéal, c'est pas une finalité, c'est un moyen qui correspond à une situation à un moment donné, mais c'est les conditions de la liberté, ça vaut quand même le coup. Je préfère ça que rentrer... je pourrais peut-être avoir un 60 ou un 90 m² à Sarcelles, mais je voudrais pas, me taper une heure de RER chaque jour, etc... [...] Parce que pour moi le luxe, c'est la rue, la rue fait autant partie de mon espace, [...] c'est autant là où j'habite que le nombre de mètres carrés que j'occupe. Parce que ma vie quotidienne est liée à un quartier, à une vie de quartier, et je pense que la qualité de vie c'est aussi ça. Enfin, moi je préférerais toujours un tout petit espace dans Paris qu'un très grand en banlieue. J'étais propriétaire [dans le 93], l'appart' était super agréable, mais j'étais pas très heureux dans ce quartier loin de Paris, pas très heureux de... Je crois que c'est un peu pareil pour les intellos précaires : t'as le côté intello, t'as le côté précaire, c'est un peu une caricature, quoi. Habiter dans [le 1^{er} arrondissement] c'est quand même sympa [...]. C'est assez exceptionnel et c'est aussi être privilégié, c'est pas que être précaire. [...] Et puis t'as des richesses en termes d'idées, t'as des richesses en termes de compréhension de ton époque, de plein plein de choses, et je pense qu'il faut surtout pas aborder la question sous l'angle des pauvres pauvres. Pourquoi il y a une richesse qui ne débouche pas ? C'est plutôt ça qui est intéressant, si on résume intello précaire par, on pourrait les appeler des riches qui débouchent pas, on pourrait renverser avec la notion de précarité, on pourrait mettre une notion de "qui n'arrive pas à percer" à la place. La notion de précarité, ça pourrait vouloir dire celui qui n'a pas trouvé sa place dans la société, qui n'arrive pas à percer dans la société, mais peut-être qui manque à la société aussi. [...]

Le problème n'est pas celui de l'activité. L'activité elle existe. C'est pas le chômeur glandeur qui fout rien. C'est que cette activité n'est pas reconnue par une rémunération. Moi je connais plein de gens comme ça qui sont dans des domaines intellos, culturels, [...] et leur activité est disjointe du revenu. Donc, à un moment donné, est-ce que ce serait pas plus simple de reconnaître un revenu universel de base, de dire que les gens ont le droit d'exister, et après ceux qui veulent exister pour gagner plus peuvent le faire et puis les autres ils peuvent essayer d'avoir une économie de subsistance, de gagner moins mais de faire plus de choses. Ça pourrait être un choix. Il y a des activités pas rentables mais je pense qu'elles sont utiles : c'est vrai dans le domaine associatif, c'est vrai dans plein de domaines, et je pense que c'est tout un tiers secteur qui est à définir d'activités associatives, culturelles, militantes, etc, et de reconnaître que tout ça c'est d'utilité publique.

[...] Moi, la situation idéale ce serait une situation qui me permette de porter mes projets. Ce serait... C'est pour ça que le militantisme pour le revenu d'autonomie, c'est-à-dire qu'à l'époque c'est une manière de dire ça, de dire finalement on amène déjà une richesse à la société en termes d'idées, en termes de, j'sais pas, moi j'ai une activité qui est quand même assez intense [...]. L'idéal, ce serait peut-être aussi juste que la vie soit un peu moins chère. [...] Ce serait de dire, à un moment donné, le coût de la petite base est allégé, et qu'après on laisse du temps aux individus pour déployer leurs projets, et je pense vraiment qu'on a besoin de temps pour les choses importantes.

TABLEAU DES INTERVIEWÉS

IDENTIFICATION ITW		CARACT PERSO		STATUT ACTIVITE			STATUT & SECTEUR				
Pseudonyme	Date de l'entre	Age	Sexe	CDDn	pigeniVI	Travailleur indé	Entrepreneur	Travail au noir	Perception de	Convention an	Pigiste
Juliette	19/10/07	Moinsde30	F	CDD	Øindé	Øautoent	Øautoent	Au noir	Øauteur	ØVII&X	Øpige
Evelyne	20/10/07	Moinsde30	F	CDD	Øindé	Øautoent	Øautoent	Øaunoir	Øauteur	ØVII&X	Øpige
Anthony	15/11/07	Moinsde30	H	CDD	Øindé	Øautoent	Øautoent	Øaunoir	Øauteur	ØVII&X	Øpige
Stéphane	19/01/08	De31à35	H	CDD	Øindé	Øautoent	Øautoent	Øaunoir	Drts	ØVII&X	Øpige
Thérèse	04/04/08	Moinsde30	F	CDD	Øindé	Øautoent	Øautoent	Øaunoir	Øauteur	ØVII&X	Pige
Louise	10/03/09	De31à35	F	CDD	Øindé	Øautoent	Øautoent	Au noir	Drts	ØVII&X	Øpige
Victor	25/03/09	Moinsde30	H	CDD	Øindé	Øautoent	Øautoent	Øaunoir	Øauteur	VII&X	Øpige
Antoine	27/03/09	De31à35	H	CDD	Øindé	autoent	autoent	Au noir	Øauteur	ØVII&X	Pige
Mathias	29/04/09	De31à35	H	ØCDD	Øindé	Øautoent	Øautoent	Øaunoir	Drts	ØVII&X	Pige
Paul	09/06/10	Plusq41	H	CDD	Øindé	Øautoent	Øautoent	Øaunoir	Drts	ØVII&X	Øpige
Charlotte	20/10/10	De36à40	F	CDD	Øindé	Øautoent	Øautoent	Øaunoir	Drts	ØVII&X	Øpige
Salomé	06/01/11	De31à35	F	CDD	Øindé	Øautoent	Øautoent	Øaunoir	Øauteur	VII&Xqqs	Øpige
Alfred	14/01/11	Plusq41	H	ØCDD	Øindé	Øautoent	Øautoent	Au noir	Drts	VII&Xqqs	Øpige
Dora	30/01/11	De31à35	F	CDD	Øindé	Øautoent	Øautoent	Øaunoir	Drts	ØVII&X	Øpige
Delphine	16/02/11	De36à40	F	ØCDD	Øindé	Øautoent	Øautoent	Øaunoir	Øauteur	ØVII&X	PigeBp
Léo	17/02/11	Moinsde30	H	ØCDD	Øindé	Øautoent	Øautoent	Øaunoir	Drts	VII&X	Øpige
J.	02/03/11	Plusq41	H	CDD	Øindé	Øautoent	Øautoent	Øaunoir	Øauteur	ØVII&X	PigeBp
Laurent	04/03/11	De36à40	H	ØCDD	Øindé	autoent	autoent	Øaunoir	DrtsBp	VII&Xqqs	Pige
Solange	10/03/11	De31à35	F	CDD	Øindé	Øautoent	Øautoent	Au noir	Øauteur	ØVII&X	Øpige
Alberto	17/03/11	De31à35	H	CDD	Øindé	Øautoent	Øautoent	Øaunoir	Drts	ØVII&X	Øpige
Stéphanie	21/03/11	De31à35	F	ØCDD	Øindé	Øautoent	Øautoent	Øaunoir	Øauteur	VII&X	Øpige
Frédéric	24/03/11	Plusq41	H	ØCDD	Øindé	Øautoent	Øautoent	Øaunoir	DrtsBp	VII&X	Øpige
Gaspard	01/04/11	Plusq41	H	ØCDD	Øindé	autoent	autoent	Au noir	Drts	VII&X	Pige
Carole	21/04/11	Moinsde30	F	CDD	Øindé	Øautoent	Øautoent	Øaunoir	Øauteur	VII&X	Øpige
Yann	09/06/11	De31à35	H	ØCDD	Øindé	autoent	autoent	Au noir	Drts	VII&Xqqs	Øpige
Simon	28/06/11	De31à35	H	ØCDD	Indé	autoent	autoent	Øaunoir	Øauteur	ØVII&X	Øpige
YeroC	01/07/11	De31à35	H	CDD	Øindé	Øautoent	Øautoent	Au noir	Drts	ØVII&X	Øpige
LeonieC	01/07/11	De36à40	F	CDD	Øindé	Øautoent	Øautoent	Au noir	Øauteur	ØVII&X	Øpige
CamilleC	01/07/11	De36à40	F	ØCDD	Øindé	Øautoent	Øautoent	Øaunoir	DrtsBp	ØVII&X	Øpige
ManuelaC	01/07/11	Moinsde30	F	ØCDD	Øindé	Øautoent	Øautoent	Øaunoir	Øauteur	VII&Xqqs	Øpige
BruceC	01/07/11	De31à35	H	CDD	Indé	Øautoent	Øautoent	Øaunoir	DrtsBp	VII&X	Pige
RéjaneC	01/07/11	De31à35	F	CDD	Øindé	Øautoent	Øautoent	Au noir	Øauteur	ØVII&X	Øpige
NickC	01/07/11	Plusq41	H	CDD	Øindé	autoent	autoent	Au noir	DrtsBp	ØVII&X	Øpige
RubenC	01/07/11	Moinsde30	H	ØCDD	Øindé	Øautoent	Øautoent	Au noir	Drts	VII&X	Øpige
AnniePC	01/07/11	De36à40	F	ØCDD	Indé	Øautoent	Øautoent	Øaunoir	Drts	ØVII&X	Øpige
FlavieED	01/07/11	De31à35	F	ØCDD	Øindé	Øautoent	Øautoent	Øaunoir	Drts	ØVII&X	Øpige
BancoC	01/07/11	Plusq41	H	ØCDD	Øindé	Øautoent	Øautoent	Øaunoir	DrtsBp	VII&X	Øpige
Benjamin	04/07/11	De31à35	H	ØCDD	Øindé	Øautoent	Øautoent	Øaunoir	Drts	ØVII&X	PigeBp
Alice	04/07/11	Moinsde30	F	CDD	Øindé	Øautoent	Øautoent	Øaunoir	Øauteur	ØVII&X	Øpige
Benoît	05/07/11	De36à40	H	ØCDD	Indé	Øautoent	Øautoent	Øaunoir	DrtsBp	ØVII&X	Øpige
Olivier	05/07/11	De31à35	H	ØCDD	Øindé	Øautoent	Øautoent	Au noir	Drts	ØVII&X	Pige
Sarah	05/07/11	De31à35	F	CDD	Øindé	Øautoent	Øautoent	Øaunoir	Øauteur	ØVII&X	Øpige
Loup	05/07/11	Plusq41	H	CDD	Indé	Øautoent	Øautoent	Øaunoir	Drts	VII&Xqqs	Øpige
Nicolas	08/07/11	De31à35	H	CDD	Øindé	autoent	autoent	Øaunoir	DrtsBp	ØVII&X	Pige
Carl	10/07/11	Plusq41	H	CDD	Øindé	Øautoent	Øautoent	Øaunoir	Drts	ØVII&X	Pige
Arthur	11/07/11	De36à40	H	CDD	Øindé	Øautoent	Øautoent	Au noir	Drts	VII&Xqqs	Øpige
Gabriel	12/07/11	De36à40	H	ØCDD	Øindé	Øautoent	Øautoent	Øaunoir	Øauteur	ØVII&X	PigeBp
Jules	12/07/11	Moinsde30	H	CDD	Øindé	Øautoent	Øautoent	Øaunoir	Øauteur	ØVII&X	Pige
Marlene	14/07/11	Moinsde30	F	ØCDD	Øindé	Øautoent	Øautoent	Øaunoir	Øauteur	VII&X	Øpige
Yvette	16/07/11	Plusq41	F	NR	NR	Øautoent	Øautoent	Øaunoir	Drts	ØVII&X	Pige
Clémentine	19/07/11	De36à40	F	CDD	Øindé	Øautoent	Øautoent	Øaunoir	NR	ØVII&X	Øpige
Martine	27/07/11	Plusq41	F	ØCDD	Indé	Øautoent	Øautoent	Øaunoir	Drts	ØVII&X	PigeBp
Tatiana	27/07/11	De36à40	F	CDD	Øindé	Øautoent	Øautoent	Øaunoir	Drts	ØVII&X	Øpige
Samira	02/08/11	De31à35	F	CDD	Øindé	Øautoent	Øautoent	Øaunoir	Øauteur	ØVII&X	Øpige
Barbara	04/08/11	Plusq41	F	CDD	Øindé	Øautoent	Øautoent	Øaunoir	Drts	VII&Xqqs	Øpige
Charlie	05/08/11	De36à40	H	ØCDD	Indé	Øautoent	Øautoent	Øaunoir	NR	ØVII&X	Øpige
Amira	06/08/11	De36à40	F	CDD	Øindé	autoent	autoent	Øaunoir	Øauteur	ØVII&X	Øpige
Marc	08/08/11	De36à40	H	ØCDD	Øindé	Øautoent	Øautoent	Øaunoir	Drts	VII&X	Øpige
Anne-Claire	08/08/11	De36à40	F	CDD	Øindé	Øautoent	Øautoent	Øaunoir	Øauteur	VII&Xqqs	Øpige
Jenny	10/08/11	De31à35	F	CDD	Øindé	autoent	autoent	Au noir	Drts	VII&Xqqs	Pige
Mirabelle	19/08/11	De31à35	F	CDD	Øindé	autoent	autoent	Øaunoir	Drts	ØVII&X	PigeBp
Louis-Elie	20/08/11	Plusq41	H	ØCDD	Øindé	Øautoent	Øautoent	Øaunoir	DrtsBp	VII&X	Øpige
Jessica	24/08/11	De31à35	F	CDD	Indé	Øautoent	Øautoent	Øaunoir	Drts	VII&Xqqs	Øpige
Samuel	02/09/11	De36à40	H	CDD	Øindé	Øautoent	Øautoent	Øaunoir	Drts	ØVII&X	Øpige
Joséphine	04/09/11	Plusq41	F	CDD	Øindé	Øautoent	Øautoent	Øaunoir	Øauteur	ØVII&X	Øpige
Andrée	19/09/11	Plusq41	F	CDD	Øindé	Øautoent	Øautoent	Øaunoir	Drts	VII&X	Øpige
Florian	01/01/12	De31à35	H	CDD	Øindé	Øautoent	Øautoent	Øaunoir	Drts	ØVII&X	Pige
Henri	05/03/12	Moinsde30	H	ØCDD	Øindé	Øautoent	Øautoent	Au noir	Drts	VII&Xqqs	Øpige
Fabrice	19/05/12	De31à35	H	ØCDD	Øindé	autoent	autoent	Øaunoir	Øauteur	ØVII&X	Pige

Pseudonyme	Travail public	EMPLOYEUR		REVENU		REVENU SOCIALISE		IDENTITE PRO		TAT PSYCHIQL
		Travail privé	Travail assoc	Revenu maxim	Revenu	Chômage	Allocation	Dispersion pro	Internet	
Juliette	Øpublic	Privé	Øassoc	Deçàde2k	Moinsde1350	Øchôm	ØRSA	Unipro	Øsite	ØPsy
Evelyne	Øpublic	Privé	Assoc	Deçàde2k	Moinsde1350	Chôm bp	RSA	NR	Øsite	Psy
Anthony	Public	Øprivé	Assoc bp	Deçàde2k	Moinsde1350	Chôm bp	ØRSA	Plurisegm	Øsite	ØPsy
Stéphane	Public	Øprivé	Assoc bp	Entre2ket4k	Plusde2000	Chôm bp	ØRSA	Pluriprox	Øsite	Psy
Thérèse	Øpublic	Privé	Øassoc	Deçàde2k	Moinsde1350	Chôm	ØRSA	Plurisegm	Øsite	ØPsy
Louise	Public	Privé	Øassoc	Deçàde2k	Moinsde1350	Chôm bp	RSA	Plurisegm	Øsite	Psy
Victor	Public	Privé	Øassoc	Deçàde2k	Moinsde1350	Chôm	ØRSA	Pluriprox	Øsite	ØPsy
Antoine	Public	Privé	Assoc	Entre2ket4k	De1350à1750	Chôm	ØRSA	Pluriprox	Site	ØPsy
Mathias	Øpublic	Privé	Øassoc	Deçàde2k	De1350à1750	Chôm	ØRSA	Plurisegm	Øsite	ØPsy
Paul	Public	Øprivé	Assoc	Entre2ket4k	Moinsde1350	Chôm	ØRSA	Pluriprox	Site	ØPsy
Charlotte	Øpublic	Privé	Øassoc	Entre2ket4k	De1350à1750	Chôm bp	RSA	Unipro	Øsite	ØPsy
Salomé	Øpublic	Privé	Assoc	Deçàde2k	Moinsde1350	Chôm bp	RSA	Plurisegm	Øsite	ØPsy
Alfred	Øpublic	Privé	Øassoc	Delàde4k	Moinsde1350	Chôm bp	ØRSA	Plurisegm	Site	ØPsy
Dora	Public	NR	Assoc	Entre2ket4k	De1350à1750	Øchôm	ØRSA	Plurisegm	Øsite	ØPsy
Delphine	Øpublic	Privé	Øassoc	Delàde4k	Moinsde1350	Chôm	ØRSA	Plurisegm	Øsite	ØPsy
Léo	Øpublic	Privé	Assoc	Entre2ket4k	De1350à1750	Chôm	ØRSA	Unipro	Site	Psy
J.	Public	Privé	Assoc bp	Delàde4k	Moinsde1350	Chôm	ØRSA	Plurisegm	Site	ØPsy
Laurent	Øpublic	Privé	Øassoc	Delàde4k	Plusde2000	Chôm	ØRSA	Pluriprox	Øsite	ØPsy
Solange	Public	Privé	Assoc	Deçàde2k	Moinsde1350	Chôm bp	ØRSA	Plurisegm	Øsite	ØPsy
Alberto	Øpublic	Privé	Øassoc	Deçàde2k	De1350à1750	Øchôm	ØRSA	Plurisegm	Øsite	ØPsy
Stéphanie	Public	Øprivé	Øassoc	Entre2ket4k	Plusde2000	Chôm	ØRSA	Unipro	Øsite	ØPsy
Frédéric	Øpublic	Privé	Øassoc	Delàde4k	Plusde2000	Chôm bp	ØRSA	Unipro	Øsite	ØPsy
Gaspard	Øpublic	Privé	Øassoc	Entre2ket4k	Moinsde1350	Chôm bp	ØRSA	Plurisegm	Site	ØPsy
Carole	Øpublic	Øprivé	Assoc	Deçàde2k	Moinsde1350	NR	ØRSA	Unipro	Øsite	ØPsy
Yann	Øpublic	Privé	Øassoc	Deçàde2k	Moinsde1350	Chôm	ØRSA	Plurisegm	Øsite	Psy
Simon	Øpublic	Privé	Øassoc	Entre2ket4k	Moinsde1350	Chôm bp	ØRSA	Unipro	Site	ØPsy
YeroC	Public	Øprivé	Øassoc	Deçàde2k	Moinsde1350	Chôm bp	RSA	Plurisegm	Site	ØPsy
LeonieC	Public	Privé	Øassoc	Entre2ket4k	Moinsde1350	Chôm bp	RSA	Plurisegm	Øsite	ØPsy
CamilleC	Public	NR	NR	Entre2ket4k	De1350à1750	Chôm	ØRSA	Pluriprox	Øsite	ØPsy
ManuelaC	Øpublic	Privé	Assoc	Deçàde2k	Moinsde1350	Øchôm	ØRSA	Pluriprox	Øsite	ØPsy
BruceC	Øpublic	Privé	Øassoc	Delàde4k	Plusde2000	Chôm	ØRSA	Pluriprox	Site	ØPsy
RéjaneC	Public	Privé	Assoc	Deçàde2k	Moinsde1350	Øchôm	ØRSA	Plurisegm	Øsite	ØPsy
NickC	Øpublic	Privé	Øassoc	Entre2ket4k	Plusde2000	Øchôm	ØRSA	Pluriprox	Site	ØPsy
RubenC	Øpublic	Privé	Øassoc	Deçàde2k	De1750à2000	Chôm	ØRSA	Unipro	Øsite	ØPsy
AnniePC	Øpublic	Privé	Øassoc	Entre2ket4k	De1750à2000	Chôm	ØRSA	Unipro	Øsite	ØPsy
FlavieED	Public	Privé	Øassoc	Deçàde2k	Moinsde1350	Øchôm	ØRSA	Plurisegm	Øsite	ØPsy
BancoC	Public	Privé	Øassoc	Delàde4k	Plusde2000	Øchôm	ØRSA	Pluriprox	Øsite	ØPsy
Benjamin	Public	Privé	Øassoc	Deçàde2k	Moinsde1350	Chôm	ØRSA	Pluriprox	Site	Psy
Alice	Public	Øprivé	Øassoc	Deçàde2k	De1350à1750	Chôm	ØRSA	Unipro	Øsite	ØPsy
Benoît	Øpublic	Privé	Assoc	Delàde4k	Plusde2000	Øchôm	ØRSA	Unipro	Site	ØPsy
Olivier	Øpublic	Privé	Øassoc	Deçàde2k	Moinsde1350	Chôm bp	ØRSA	Plurisegm	Øsite	ØPsy
Sarah	Public	Øprivé	Øassoc	Entre2ket4k	Plusde2000	Øchôm	ØRSA	Unipro	Øsite	ØPsy
Loup	Public	Privé	Assoc	Entre2ket4k	De1350à1750	Chôm	ØRSA	Plurisegm	Site	Psy
Nicolas	Øpublic	Privé	Assoc	Deçàde2k	Moinsde1350	Chôm bp	ØRSA	Plurisegm	Øsite	ØPsy
Carl	Øpublic	Privé	Øassoc	Delàde4k	Moinsde1350	Chôm	ØRSA	Plurisegm	Øsite	ØPsy
Arthur	Public	Privé	Assoc	Deçàde2k	Moinsde1350	Chôm	RSA	Plurisegm	Øsite	ØPsy
Gabriel	Øpublic	Privé	Øassoc	Entre2ket4k	Plusde2000	Øchôm	ØRSA	Unipro	Øsite	Psy
Jules	Øpublic	Privé	Øassoc	Deçàde2k	De1750à2000	Chôm	ØRSA	Unipro	Øsite	ØPsy
Marlene	Public	Privé	Assoc	Deçàde2k	De1350à1750	Chôm	ØRSA	Unipro	Øsite	ØPsy
Yvette	Øpublic	Privé	Assoc	Entre2ket4k	De1750à2000	Chôm	ØRSA	Pluriprox	Øsite	ØPsy
Clémentine	Øpublic	Privé	Øassoc	Entre2ket4k	Plusde2000	Øchôm	ØRSA	Unipro	Site	ØPsy
Martine	Øpublic	Privé	Øassoc	Delàde4k	Plusde2000	Øchôm	ØRSA	Pluriprox	Øsite	ØPsy
Tatiana	Public	Privé	Øassoc	Delàde4k	Plusde2000	Øchôm	ØRSA	Unipro	Øsite	ØPsy
Samira	Public	Øprivé	Øassoc	Entre2ket4k	Plusde2000	Øchôm	ØRSA	Unipro	Øsite	ØPsy
Barbara	Public	Privé	Assoc	Deçàde2k	Moinsde1350	Chôm bp	RSA	Plurisegm	Øsite	ØPsy
Charlie	Øpublic	Privé	Øassoc	Entre2ket4k	De1750à2000	Øchôm	ØRSA	Unipro	Øsite	ØPsy
Amira	Public	Privé	Øassoc	Deçàde2k	Moinsde1350	Øchôm	ØRSA	Pluriprox	Øsite	Psy
Marc	Øpublic	Privé	Assoc	Delàde4k	Plusde2000	Chôm	ØRSA	Unipro	Øsite	ØPsy
Anne-Claire	Øpublic	Øprivé	Assoc	Entre2ket4k	Moinsde1350	Chôm bp	ØRSA	Plurisegm	Øsite	ØPsy
Jenny	Øpublic	Privé	Øassoc	Entre2ket4k	De1750à2000	Chôm bp	RSA	Plurisegm	Site	Psy
Mirabelle	Øpublic	Privé	Øassoc	Entre2ket4k	De1750à2000	Chôm	ØRSA	Pluriprox	Øsite	ØPsy
Louis-Elie	Øpublic	Privé	Assoc	Entre2ket4k	De1750à2000	Chôm bp	RSA	Pluriprox	Site	Psy
Jessica	Public	Privé	Øassoc	Entre2ket4k	Moinsde1350	Chôm	ØRSA	Plurisegm	Site	Psy
Samuel	Øpublic	Privé	Øassoc	Entre2ket4k	Plusde2000	Chôm	ØRSA	Pluriprox	Site	ØPsy
Joséphine	Public	Øprivé	Assoc bp	Deçàde2k	De1750à2000	Chôm bp	ØRSA	Unipro	Øsite	ØPsy
Andrée	Public	Øprivé	Assoc bp	Entre2ket4k	Moinsde1350	Chôm bp	ØRSA	Plurisegm	Øsite	ØPsy
Florian	Public	Privé	Øassoc	Entre2ket4k	De1750à2000	Chôm	ØRSA	Pluriprox	Øsite	ØPsy
Henri	Public	Øprivé	Øassoc	Deçàde2k	Moinsde1350	Øchôm	ØRSA	Pluriprox	Øsite	ØPsy
Fabrice	Øpublic	Privé	Øassoc	Entre2ket4k	Plusde2000	Øchôm	ØRSA	Unipro	Site	ØPsy

Pseudonyme	LOGEMENT		FAMILLE		ETUDES		RAPPORT A L'ACTIVITE				
	Lieu	Statut	Origsoc	Famille	Niveau scol	Type scol	Spécialité scol	Futur	subjectif	Rapport@préc	Intello précaire
Juliette	Paris	Coloc	CPISsup	Seul	DEA	Université	LettLang	Futurassur	Inserbien	ØIP	
Evelyne	Paris	Transfam	CPISsup	Seul	DEA	Université	ScsHum	Futurincert	Inserfrag	ØIP	
Anthony	Paris	Coloc	ØCPIS	Seul	DEA	Université	ScsHum	Futurincert	Autoprof	IP	
Stéphane	GentriØParis	Loc	CPIS	Seul	Doctorat	Université	ScsHum	Futurincert	Autoprof	ØIP	
Thérèse	GentriØParis	Loc	CPIS	Seul	Bac	École	Com'	Futurincert	Inserfrag	ØIP	
Louise	ØParis	Propri	CPIS	Seul	DEA	Université	ScsHum	Futurincert	Actisauto	IP	
Victor	Gentri	Loc	CPISsup	Seul	Licence	École	Art	Futurincert	Inserbien	ØIP	
Antoine	Paris	Loc	CPIS	Couple	DEA	Université	ScsHum	Futurincert	Autoprof	ØIP	
Mathias	Paris	Loc	ØCPIS	DpdConjt	DEA	Université	LettLang	Futurincert	Précarisé	ØIP	
Paul	Paris	Transfam	CPIS	DpdConjt	Doctorat	Université	ScsHum	Futurincert	Autoprof	ØIP	
Charlotte	Paris	Loc	CPIS	Seul	DEA	Université	LettLang	Futurassur	Normal	IP	
Salomé	ØParis	Coloc	ØCPIS	DpdConjt	Licence	École	Art	Futurincert	Inserfrag	ØIP	
Alfred	Paris	Loc	CPIS	DpdConjt	Licence	Université	LettLang	Futurincert	Actisauto	ØIP	
Dora	Gentri	Transfam	CPIS	DpdConjt	DEA	Université	ScsHum	Futurincert	Actisauto	IP	
Delphine	Paris	Propri	CPISsup	Couple	DEA	École	Com'	NR	Autoprof	IP	
Léo	Gentri	Loc	CPISsup	DpdConjt	DEA	Université	ScsHum	Futurassur	Autoprof	ØIP	
J.	Paris	Loc	CPISsup	Parent célib	Licence	Université	ScsHum	Futurincert	Actisauto	IP	
Laurent	Gentri	Loc	CPIS	Seul	DEA	Grde école	Ecogest	Futurincert	Actisauto	IP	
Solange	Paris	Loc	ØCPIS	Couple	DEA	Université	ScsHum	Futurincert	Actisauto	ØIP	
Alberto	Paris	Loc	CPIS	Seul	Doctorat	Grde école	LettLang	Futurincert	Actisauto	ØIP	
Stéphanie	Gentri	Loc	NR	DpdConjt	Licence	Université	ScsHum	Futurassur	Normal	ØIP	
Frédéric	Gentri	Loc	CPIS	DpdConjt	Licence	École	Art	Futurassur	Normal	ØIP	
Gaspard	Gentri	Loc	CPIS	DpdConjt	Licence	École	Ecogest	Futurincert	Actisauto	ØIP	
Carole	Gentri	Loc	CPIS	DpdConjt	Licence	École	Art	Futurincert	Normal	ØIP	
Yann	Paris	Transfam	CPISsup	Seul	DEA	Grde école	ScsHum	Futurincert	Actisauto	IP	
Simon	Gentri	Transfam	CPISsup	Seul	DEA	École	NR	Futurincert	Actisauto	ØIP	
YeroC	Paris	Loc	NR	Couple	Doctorat	Université	ScsHum	Futurincert	Autoprof	ØIP	
LeonieC	Gentri	Propri	CPIS	Parent célib	Doctorat	Université	ScsHum	Futurincert	Actisauto	IP	
CamilleC	ØParis	Loc	NR	Couple	DEA	École	LettLang	Futurassur	Normal	ØIP	
ManuelaC	GentriØParis	Coloc	CPIS	Couple	DEA	Université	ScsHum	Futurincert	Inserbien	ØIP	
BruceC	Paris	Loc	ØCPIS	Couple	Licence	Université	Com'	Futurassur	Normal	ØIP	
RéjaneC	GentriØParis	Propri	CPIS	DpdConjt	DEA	Université	ScsHum	Futurincert	Inserbien	ØIP	
NickC	Paris	Propri	ØCPIS	Couple	Licence	École	NR	Futurassur	Autoprof	ØIP	
RubenC	GentriØParis	Coloc	ØCPIS	Seul	Licence	École	Art	Futurassur	Normal	ØIP	
AnniePC	Gentri	Loc	CPIS	Seul	Licence	Université	ScsHum	Futurincert	Précarisé	ØIP	
FlavieED	Gentri	Loc	CPIS	DpdConjt	DEA	Université	Art	Futurincert	Actisauto	ØIP	
BancoC	Gentri	Propri	CPISsup	Couple	Licence	École	Art	Futurassur	Normal	ØIP	
Benjamin	Paris	Transfam	CPISsup	Seul	Bac	NR	NR	Futurincert	Actisauto	ØIP	
Alice	Paris	Loc	CPIS	Couple	DEA	Université	ScsHum	Futurassur	Inserbien	ØIP	
Benoît	Gentri	Propri	CPIS	Parents	Licence	École	Art	Futurassur	Normal	ØIP	
Olivier	Paris	Loc	CPIS	DpdConjt	DEA	Grde école	ScsHum	Futurincert	Inserfrag	ØIP	
Sarah	Paris	Loc	CPISsup	Seul	Doctorat	Université	ScsHum	Futurassur	Inserbien	ØIP	
Loup	Paris	Loc	ØCPIS	Parents	Licence	Université	LettLang	Futurincert	Actisauto	ØIP	
Nicolas	GentriØParis	Loc	CPIS	DpdConjt	DEA	Grde école	ScsHum	Futurincert	Autoprof	ØIP	
Carl	Gentri	Propri	CPIS	DpdConjt	DEA	Université	Com'	Futurincert	Actisauto	ØIP	
Arthur	GentriØParis	Loc	ØCPIS	Seul	Licence	Université	ScsHum	Futurincert	Actisauto	ØIP	
Gabriel	Paris	Loc	ØCPIS	Seul	DEA	Université	LettLang	Futurassur	Normal	ØIP	
Jules	Paris	Loc	CPIS	Couple	DEA	École	Com'	Futurassur	Inserbien	ØIP	
Marlene	Gentri	Loc	CPIS	Parents	Licence	Université	LettLang	Futurassur	Normal	ØIP	
Yvette	ØParis	Propri	CPIS	Parents	DEA	École	Com'	Futurassur	Normal	NR	
Clémentine	ØParis	Loc	NR	Parents	Licence	École	Art	Futurassur	Normal	ØIP	
Martine	Paris	Propri	CPIS	Parents	DEA	Université	Ecogest	Futurassur	Autoprof	ØIP	
Tatiana	ØParis	Propri	CPIS	Parent célib	Doctorat	Université	Ecogest	Futurassur	Normal	ØIP	
Samira	Paris	Loc	ØCPIS	Seul	Doctorat	Université	Ecogest	Futurassur	Inserbien	ØIP	
Barbara	ØParis	Transfam	CPIS	Parent célib	DEA	Grde école	LettLang	Futurincert	Actisauto	ØIP	
Charlie	GentriØParis	Loc	ØCPIS	Parents	Licence	École	Art	Futurassur	Normal	ØIP	
Amira	Gentri	Loc	ØCPIS	Seul	DEA	Université	LettLang	Futurincert	Précarisé	ØIP	
Marc	GentriØParis	Propri	ØCPIS	Parents	Licence	École	Ecogest	Futurassur	Normal	ØIP	
Anne-Claire	Paris	Loc	NR	DpdConjt	DEA	Université	LettLang	Futurassur	Actisauto	ØIP	
Jenny	Gentri	Transfam	CPIS	Seul	DEA	Université	ScsHum	Futurincert	Actisauto	IP	
Mirabelle	GentriØParis	Propri	CPIS	DpdConjt	DEA	École	Com'	Futurassur	Normal	IP	
Louis-Elie	Gentri	Loc	ØCPIS	Seul	Bac	NR	NR	Futurassur	Normal	ØIP	
Jessica	ØParis	Transfam	CPIS	Seul	Licence	Université	LettLang	Futurincert	Actisauto	ØIP	
Samuel	Paris	Loc	CPIS	Couple	DEA	Université	LettLang	Futurassur	Normal	ØIP	
Joséphine	Gentri	Loc	CPIS	Seul	DEA	Université	ScsHum	Futurincert	Actisauto	ØIP	
Andrée	Paris	Transfam	CPISsup	Parent célib	Bac	École	Art	Futurincert	Actisauto	ØIP	
Florian	Paris	Loc	CPIS	Seul	Doctorat	Université	ScsHum	Futurincert	Autoprof	ØIP	
Henri	Paris	Transfam	CPISsup	Seul	DEA	Grde école	NR	Futurincert	Inserfrag	ØIP	
Fabrice	ØParis	Propri	ØCPIS	Couple	DEA	Grde école	ScsHum	Futurassur	Autoprof	ØIP	

Les dix prénoms suivis d'un C majuscule sont ceux des interviewés rencontrés par Vincent Cardon pendant l'été 2011, et que nous avons choisi, avec son accord, d'ajouter dans l'analyse. Emmanuel Didier

en a effectué un, marqué ED, de même que Patrick Cingolani (PC). Par convention, nous les avons tous datés du 1er juillet 2011.

BIBLIOGRAPHIE

- ABDELNOUR Sarah, COLLOVALD Annie, MATHIEU Lilian, PÉROUMAL Frédéric et PERRIN Évelyne, 2009, « Précarité et luttes collectives : renouvellement, refus de la délégation ou décalages d'expériences militantes ? », *Sociétés contemporaines*, 3 juillet 2009, n° 74, n° 2, p. 73-95.
- ABROUS Martine, 2010, *Les intermittents du R.M.I. : Se réaliser entre activités, emplois, chômage et assistance*, Paris, Editions L'Harmattan, 238 p.
- ACCARDO Alain, 2009, *Le petit-bourgeois gentilhomme: sur les prétentions hégémoniques des classes moyennes*, Marseille, Agone.
- ALAIN Desrosières, 1993, *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte.
- ALAIN DESROSIÈRES et THÉVENOT LAURENT, 1988, *Les catégories socio-professionnelles*, Paris, La Découverte.
- AMOSSÉ Thomas, 2013, « La nomenclature socio-professionnelle : une histoire revisitée », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 1 décembre 2013, 68e année, n° 4, p. 1039-1075.
- AMOSSÉ Thomas, 2011, « Cadres/Non cadres: une frontière toujours consistante », *Cadres, classes moyennes: vers l'éclatement*, 2011, p. 32-45.
- AMOSSY Ruth, 1989, « Types ou stéréotypes ? Les « Physiologies » et la littérature industrielle », *Romantisme*, 1989, vol. 19, n° 64, p. 113-123.
- ANGENOT Marc, 2004, *Rhétorique de l'anti-socialisme: essai d'histoire discursive, 1830-1917*, Laval, Presses Université Laval.
- BACHY Jean Paul, 1977, *Les jeunes et la société industrielle*, Paris, Centre de recherches en sciences sociales du travail, Université « Paris-Sud, » 127 p.
- BALBASTRE Gilles, 2000, « Une information précaire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2000, vol. 131, n° 1, p. 76-85.
- BANKS Mark, 2007, *The politics of cultural work*, Basingstoke, UK, Palgrave, 228 p.
- BARBIER Jean-Claude, 2005, « La précarité, une catégorie française à l'épreuve de la comparaison internationale », *Revue française de sociologie*, 1 mai 2005, Vol. 46, n° 2, p. 351-371.
- BARBIER Jean-Claude, 2002, *A survey of the use of the term précarité in French economics and sociology*, Paris, Centre d'Etudes de l'Emploi.
- BARLET Muriel, MINNI Claude, ETTOUATI Samuel, FINOT Jean et PARAIRE Xavier, 2014, « Entre 2000 et 2012, forte hausse des embauches en contrats temporaires, mais stabilisation de la part des CDI dans l'emploi », 2 octobre 2014.
- BAUDOIN Thierry, CHOPART Jean-Noël, COLLIN Michèle et GUILLOTEAU Laurent, 1989, *Mouvements de chômeurs et de précaires en France, la revendication d'un revenu garanti*, Paris.
- BAUDOIN Thierry et COLLIN Michèle, 1983, *Le contournement des forteresses ouvrières: précarité et syndicalisme*, Paris, Librairie des Méridiens, 196 p.
- BEAU Anne-Sophie, 2004, *Un siècle d'emplois précaires: patron-ne-s et salarié-es dans le grand*

- commerce, *XIXe-XXe siècle*, Paris, Payot.
- BEAUD Stéphane, *80% au bac... et après ? : Les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris, La Découverte.
- BERARDI Franco, GENOSKO Gary, THOBURN Nicholas et BOVE Arianna, 2011, *After the future*, Edimburgh, AK Press Edinburgh.
- BÉRENGER Henry, POTTIER Paul, MARCEL Pierre, GABILLARD Paul, ATHÉNAS Georges et LEBLOND Ary, 1901a, *Les prolétaires intellectuels en France*, Paris, Éditions de la Revue.
- BÉROUD Sophie et BOUFFARTIGUE Paul, 2009, *Quand le travail se précarise : quelles résistances collectives*, Paris, La Dispute.
- BERTAUX Daniel, DELCROIX Catherine et PFEFFERKORN Roland, 2014, *Précarités : contraintes et résistances*, Paris, Editions L'Harmattan, 272 p.
- BETTAHAR Yamina et CHOFFEL-MAILFERT Marie-Jeanne, 2014, *Les universités au risque de l'histoire : principes, configurations, modèles*, Nancy, PUN-Éd. universitaires de Lorraine.
- BOISSONNADE Prosper, 1921, *Le travail dans l'Europe chrétienne au Moyen âge : Ve-XVe siècle ([Reprod. en fac-sim.]) / Prosper Boissonnade*, Paris, [diffusion Champion] (Paris).
- BOLTANSKI L. (analytic) et THEVENOT L. (analytic), 1983, « Finding one's Way in Social Space: A Study Based on Games (English) », *Information sur les Sciences Sociales Paris*, cover date 1983, vol. 22, n° 4-5, p. 631-680.
- BOLTANSKI Luc, 2012, *Énigmes et complots. Une enquête à propos d'enquêtes*, Paris, Editions Gallimard, 473 p.
- BOLTANSKI Luc, 2009, *De la critique: précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, Gallimard, 316 p.
- BOLTANSKI Luc, 2007, *La souffrance à distance: morale humanitaire, médias et politique : suivi de la présence des absents*, Paris, Gallimard, 540 p.
- BOLTANSKI Luc et BOURDIEU Pierre, 1975, « Le titre et le poste : rapports entre le système de production et le système de reproduction », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1975, vol. 1, n° 2, p. 95-107.
- BOLTANSKI Luc et CHIAPELLO Ève, 2011, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 971 p.
- BOLTANSKI Luc et ESQUERRE Arnaud, 2014, *Vers l'extrême : Extension des domaines de la droite*, Paris, DEHORS.
- BOLTANSKI Luc et THÉVENOT Laurent, 1991, *De la justification: les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 483 p.
- BOUMAZA Magali et HAMMAN Philippe, 2007, *Sociologie des mouvements de précaires.*, Paris, L'Harmattan, 268 p.
- BOUMAZA Magali et PIERRU Emmanuel, 2007, « Des mouvements de précaires à l'unification d'une cause », *Sociétés contemporaines*, 15 mai 2007, n° 65, n° 1, p. 7-25.
- BOURDIEU Pierre, 1998, *Les règles de l'art: genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Editions

du Seuil, 567 p.

BOURDIEU Pierre, 1978, « Classement, déclassement, reclassement », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1978, vol. 24, n° 1, p. 2-22.

CHARLE Christophe, 1990, *Naissance des « intellectuels », 1880-1900*, Paris, Les Éditions de Minuit, 271 p.

CLOSETS François DE, 1984, *Toujours plus!*, Paris, Grasset.

CORCUFF Philippe, 2006, « Individualité et contradictions du néo-capitalisme », *SociologieS*, 22 octobre 2006.

COROUGE Christian et PIALOUX Michel, 2011, *Résister à la chaîne: dialogue entre un ouvrier de Peugeot et un sociologue*, Marseille, Agone, 463 p.

CORSANI Antonella et LAZZARATO Maurizio, 2008, *Intermittents et Précaires*, Paris, Editions Amsterdam (coll. « Hors Collection »), 231 p.

CORSANI Antonella, LAZZARATO Maurizio et NEGRI Antonio, 1996, *Le Bassin de travail immatériel (BTI) dans la métropole parisienne*, Paris, L'Harmattan, 274 p.

COTTEREAU Alain, 1979, « Les jeunes contre le boulot: une histoire vieille comme le capitalisme industriel », *Autrement*, octobre 1979, n° 21, p. 197-205.

CROZAT Émile, 1856, *La Maladie du siècle, ou les Suites funestes du déclassement social*, par Émile Crozat,... 4e édition..., Bordeaux, impr. de A.-R. Chaynes (Bordeaux).

DANIEL Christine et TUCHSZIRER Carole, 1999, *L'État face aux chômeurs: l'indemnisation du chômage de 1884 à nos jours*, Paris, Flammarion, 404 p.

DARBUS Fanny et HÉLY Matthieu, 2010, « Travailler dans l'ESS: aspirations, représentations et dispositions: Une étude auprès des adhérents de l'association Ressources solidaires », *Revue internationale de l'économie sociale: Recma*, 2010, n° 317, p. 68-86.

DARNTON Robert, 1983, *Bohème littéraire et révolution: le monde des livres au XVIIIe siècle*, Paris, Gallimard: Seuil, vol.5.

DAUTY F. et MORIN M.-L., 1992, « Entre le travail et l'emploi: la polyvalence des contrats à durée déterminée », *Travail et Emploi*, 1992, n° 52, p. 20-36.

DAVID Jérôme, 2010, « Une «réalité à mi-hauteur» », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 1 avril 2010, 65e année, n° 2, p. 263-290.

DEMAZIÈRE Didier et PIGNONI Maria Teresa, 1998, *Chômeurs--du silence à la révolte: sociologie d'une action collective*, Paris, Hachette littératures, 261 p.

DE PEUTER Greig, 2011, « Creative Economy and Labor Precarity A Contested Convergence », *Journal of Communication Inquiry*, 1 octobre 2011, vol. 35, n° 4, p. 417-425.

DÉSObÉISSANTS Les, 2011, *Désobéir à la précarité*, Paris, Le Passager Clandestin, 61 p.

DEWEY John, 2005, *Art as Experience*, New York, Penguin, 390 p.

DIDIER Emmanuel, 1996, « De l'«exclusion» à l'exclusion », *Politix*, 1996, vol. 9, n° 34, p. 5-27.

- DODIER Nicolas et BASZANGER Isabelle, 1997, « Totalisation et altérité dans l'enquête ethnographique », *Revue Française de Sociologie*, 1997, vol. 38, n° 1, p. 37.
- DUBOIS Vincent, 2013, *La culture comme vocation*, Paris, Raisons d'agir.
- DURU-BELLAT Marie, 2006, *L'inflation scolaire : Les désillusions de la méritocratie*, Paris, Editions du Seuil, République des Idées (coll. « La République des Idées »), 106 p.
- ELSA VIVANT, 2014, *Les jeunes diplômés auto-entrepreneurs : une entrée atypique sur le marché du travail*, Paris, LATTS (Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés).
- FEUGÈRE Gaston, 1889, *La Revolution française et la critique contemporaine*, Paris, V. Lecoffre, 424 p.
- FLORIDA Richard, 2003, *The Rise of the Creative Class: And How It's Transforming Work, Leisure, Community and Everyday Life*, New York, Tandem Library, 434 p.
- FOURCADE B., 1992, « L'évolution des situations d'emploi particulières de 1945 à 1990 », *Travail et Emploi*, 1992, n° 52, p. 4-19.
- FRANÇOIS CUSSET, 2006, *La décennie: Le grand cauchemar des années 1980*, Paris, La Découverte.
- GALLAND Olivier, 1984, « Précarité et entrées dans la vie », *Revue française de sociologie*, 1984, vol. 25, n° 1, p. 49-66.
- GARNIER Jean-Pierre, 2010, *Une violence éminemment contemporaine: essais sur la ville, la petite bourgeoisie intellectuelle et l'effacement des classes populaires*, Marseille, Agone.
- GEAY Bertrand (ed.), 2009, *La protestation étudiante. Le mouvement du printemps 2006*, Paris, Raisons d'agir.
- GERME Jean-François, 1978, « Les nouvelles formes d'emploi: le travail intérimaire », *Critique de l'économie politique*, 1978.
- GILL Rosalind, 2007, *Technobohemians or the new Cybertariat? Understanding contemporary new media work*, Institute of Network Cultures, Amsterdam.
- GILL Rosalind et PRATT Andy, 2008, « In the Social Factory? Immaterial Labour, Precariousness and Cultural Work », *Theory, Culture & Society*, 12 janvier 2008, vol. 25, n° 7-8, p. 1-30.
- GIROUD Françoise, ARVISENET Philippe d' et SALLOIS Jacques, 1980, *Réflexions sur l'avenir du travail*, Paris, La Documentation Française, 176 p.
- GIVORD Pauline, 2005, « Formes particulières d'emploi et insertion des jeunes », *Economie et statistique*, 2005, vol. 388, n° 1, p. 129-143.
- GODET Michel, 2009, *Courage du bon sens (Le): Pour construire l'avenir autrement*, Paris, Odile Jacob, 467 p.
- GORZ André, 1980, *Adieux au prolétariat: au delà du socialisme*, Paris, Éditions Galilée, 240 p.
- GOUYON Marie, 2015a, *Une typologie de l'emploi salarié dans le secteur culturel en 2007*, Paris, Département des études, de la prospective et des statistiques (coll. « Culture chiffres »), 16 p.
- GOUYON Marie, 2015b, « Revenus d'activité et niveaux de vie des professionnels de la culture »,

Culture chiffres, 2015, vol. 1, n° 1, p. 1.

GOUYON Marie et PATUREAU Frédérique, 2015, *Le salariat dans le secteur culturel en 2009 : flexibilité et pluriactivité*, Paris, Département des études, de la prospective et des statistiques (coll. « Culture chiffres »), 16 p.

GRAEBER David, 2004, « La sociologie comme science et comme utopie », *Revue du MAUSS*, 1 novembre 2004, no 24, n° 2, p. 205-217.

GRAÑA César, 1964, *Bohemian Versus Bourgeois*, London, Basic Books, 252 p.

GRÉGOIRE Mathieu, 2013, *Les intermittents du spectacle*, Paris, La Découverte, vol.73.

GRÉGOIRE Mathieu, 2009, *Un siècle d'intermittence et de salariat. Corporation, emploi et socialisation: sociologie historique de trois horizons d'émancipation des artistes du spectacle (1919-2007)*, Paris 10.

GRELL Paul, 2004, « Mouvement et sentiment de l'existence chez les jeunes précaires », *Cahiers internationaux de sociologie*, 1 septembre 2004, n° 117, n° 2, p. 239-259.

GUÉRIN-PACE France, SAMUEL Olivia et VILLE Isabelle, 2009, *En quête d'appartenances: l'enquête histoire de vie sur la construction des identités*, Paris, INED, 226 p.

GUGGEMOS Fabien et VIDALENC Joëlle, 2013, « Photographie du marché du travail en France », *Problèmes économiques: Selection d'articles français et étrangers*, 2013, n° 3078, p. 57-63.

HAMMAN Philippe et BOUMAZA Magali, 2007, *Sociologie des mouvements de précaires. Espaces mobilisés et répertoires d'action.*, Paris, L'Harmattan, 268 p.

HEIDENREICH Felix, JEAN-CLAUDE MONOD et ANGELA OSTER, 2009, *Arbeit neu denken*, Berlin, LIT Verlag Münster, 213 p.

HEINICH Nathalie, 2005, *L'élite artiste: excellence et singularité en régime démocratique*, Paris, Gallimard, 370 p.

HÉLY Matthieu, 2012, « Le travail salarié associatif est-il une variable d'ajustement des politiques publiques ? », *Informations sociales*, 1 septembre 2012, n° 172, n° 4, p. 34-42.

HESMONDHALGH David et BAKER Sarah, 2013, *Creative Labour: Media Work in Three Cultural Industries*, London, Routledge, 274 p.

HESMONDHALGH David et BAKER Sarah, 2010, « 'A very complicated version of freedom': Conditions and experiences of creative labour in three cultural industries », *Poetics*, février 2010, vol. 38, n° 1, p. 4-20.

HESMONDHALGH David et BAKER Sarah, 2008, « Creative Work and Emotional Labour in the Television Industry », *Theory, Culture & Society*, 12 janvier 2008, vol. 25, n° 7-8, p. 97-118.

HUSSON, 2006, *Travail flexible, salariés jetables: fausses questions et vrais enjeux de la lutte contre le chômage*, Paris, La Découverte, 138 p.

JACQUES BRODA, 1978, « Travail temporaire: officines pour l'exploitation », *Economie et politique*, 1978, n° 12, p. 23-29.

- JEAMMAUD Antoine et LYON-CAEN Antoine, 1986, « Droit du travail, démocratie et crise », *Actes sud, Paris*, 1986.
- JOHSUA Florence, 2013, « Repenser la production sociale de la révolte », *Revue française de science politique*, 7 novembre 2013, Vol. 63, n° 5, p. 841-864.
- JOURDAIN Anne, 2014, « Les reconversions professionnelles dans l'artisanat d'art », *Sociologies pratiques*, 26 mai 2014, n° 28, n° 1, p. 21-30.
- KALIFA Dominique, 2010, « Enquête et « culture de l'enquête » au XIXe siècle », *Romantisme*, 1 septembre 2010, n° 149, n° 3, p. 3-23.
- KALINOWSKI Isabelle, 2002, « La vocation au travail de traduction », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2002, vol. 144, n° 1, p. 47-54.
- KAUTSKY Karl, 1895, « Le socialisme et les carrières libérales », *Le devenir social*, 1895, p. 107.
- KRAVARITOU Yota, 1990, « Les nouvelles formes d'embauche et la précarité de l'emploi », *Revue internationale de droit comparé*, 1990, vol. 42, n° 1, p. 129-147.
- LABBE Emilie, MOULIN Jean Jacques, GUEGUEN René, SASS Catherine, CHATAIN Carine et GERBAUD Laurent, 2007, « Un indicateur de mesure de la précarité et de la « santé sociale » : le score EPICES », *La Revue de l'Ires*, 1 mars 2007, n° 53, n° 1, p. 3-49.
- LACROIX Bernard, 1981, *L'utopie communautaire: histoire sociale d'une révolte*, Paris, Presses universitaires de France, 225 p.
- LAFARGE Par Géraud et MARCHETTI Dominique, 2011, « Les portes fermées du journalisme », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1 septembre 2011, n° 189, n° 4, p. 72-99.
- LAPEYRONNIE Didier, 2004, « L'académisme radical ou le monologue sociologique Avec qui parlent les sociologues? », *Revue française de sociologie*, 2004, vol. 45, n° 4, p. 621.
- LAULHÉ Pierre, COEFFIC Nicole et CÉZARD Michel, 1983, « Emploi et chômage en avril-mai 1982 », *Economie et statistique*, 1983, vol. 151, n° 1, p. 29-40.
- LAVAL Christian, VERGNE Francis, CLÉMENT Pierre et DREUX Guy, 2012, *La nouvelle école capitaliste*, Paris, La Découverte.
- LESAGE Marc, 1986, *Les vagabonds du rêve: vers une société de marginaux?*, Montréal, Boréal.
- LÉVY-STRINGER Jacques, 1977, *Les marginaux: une nouvelle force politique en France*, Paris, Fayolle, 250 p.
- LINHART Danièle, 1982, « Pour une prospective du travail », *Sociologie du Travail*, 1982, vol. 24, n° 2, p. 178-191.
- LINHART Danièle et MARUANI Margaret, 1982, « Précarisation et déstabilisation des emplois ouvriers », *Travail et emploi*, 1982, n° 11, p. 27-36.
- LINHART Robert, 1978, « Procès de travail et division de la classe ouvrière », *Division du travail*, 1978.

- LOVINK Geert et ROSSITER Ned (eds.), 2007, *MyCreativity Reader. A Critique of Creative Industries*, Amsterdam, Institute of Network Cultures.
- LOWY Michael, 2013, *La cage d'acier: Max Weber et le marxisme wébérien*, Paris, Stock, 81 p.
- LÖWY Michael, 1976, *Pour une sociologie des intellectuels révolutionnaires: l'évolution politique de Lukacs, 1909-1929*, Paris, Presses universitaires de France.
- LÖWY Michael et SAYRE Robert, 1992, *Révolte et mélancolie: le romantisme à contre-courant de la modernité*, Paris, Payot.
- LUCA MARSI et SILVIA CONTARINI (eds.), 2014, *Précarité: pour une critique de la société de la précarité*, Paris, Presses universitaires de Paris Ouest, 176 p.
- LYON-CAEN Judith, 2007, « Enquêtes, littérature et savoir sur le monde social en France dans les années 1840 », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, 1 septembre 2007, n° 17, n° 2, p. 99-118.
- LYON-CAEN Judith, 2006, *La lecture et la vie: les usages du roman au temps de Balzac*, Paris, Editions Tallandier.
- LYON-CAEN Judith, 2002a, « Le romancier, lecteur du social dans la France de la Monarchie de Juillet », *Revue d'histoire du XIXe siècle. Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle*, 1 juin 2002, n° 24, p. 15-32.
- LYON-CAEN Judith, 2002b, « Le romancier, lecteur du social dans la France de la Monarchie de Juillet », *Revue d'histoire du XIXe siècle. Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle*, 1 juin 2002, n° 24, p. 15-32.
- MABROUKI Abdel et LEBÈGUE Thomas, 2004, *Génération précaire*, Paris, le Cherche Midi.
- MAILLARD DE J Mandroyan P., PLATTIER J. P. et PRIESTLEY T., 1979, « L'éclatement de la collectivité de travail: observations sur les phénomènes d'extériorisation de l'emploi », *Droit social*, 1979, n° 9-10.
- MALLET Serge, 1963, *La nouvelle classe ouvrière*, Paris, Seuil.
- MARX Karl et ENGELS Friedrich, 1973, *Manifeste du parti communiste et préfaces du « Manifeste »*, Paris, Éditions sociales, 96 p.
- MATHIEU Lilian, 2007, « Ce que la précarité fait aux mobilisations » dans Philippe Hamman (ed.), *Sociologie des mouvements de précaires*, Paris, L'Harmattan (coll. « Logiques sociales »), p. 241-257.
- MAUGER Gérard et FOSSÉ Claude, 1977, *La vie buissonnière: marginalité petite-bourgeoise et marginalité populaire*, Paris, Maspéro.
- MENGER Pierre-Michel, 2015, *Les intermittents du spectacle: Sociologie du travail flexible*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales (coll. « Cas de figure »), 402 p.
- MICHELS Robert, 2014, « Sociologie de la bohème et de ses rapports avec le prolétariat intellectuel », *Trivium*, 2014.
- MORIN Edgar, 1983, *Journal de Californie*, Paris, Seuil.
- MOULIN J.-J., LABBE É, SASS C., CHATAIN C. et GERBAUD L., 2006, « Précarité et facteurs de risque: le

- score EPICES », *Revue Francophone de Psycho-Oncologie*, juin 2006, vol. 5, n° 2, p. 115-121.
- MOUREAU François, 2007, *Le nouveau prolétariat intellectuel: la précarité diplômée dans la France d'aujourd'hui*, Paris, François Bourin Editeur.
- MOURIAUX René et WENDEN Catherine Wihtol de, 1988, « Syndicalisme français et islam » dans Rémy Leveau et Gilles Kepel (eds.), *Les musulmans dans la société française*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 39-64.
- MURGER Henri, 1851, *Scènes de la vie de Bohême*, Paris, 446 p.
- NEILSON Brett et ROSSITER Ned, 2008, « Precarity as a Political Concept, or, Fordism as Exception », *Theory, Culture & Society*, 12 janvier 2008, vol. 25, n° 7-8, p. 51-72.
- NICOLAS-LE STRAT Pascal, 2000, *Mutations des activités artistiques et intellectuelles*, Paris, Harmattan, 134 p.
- NICOLE BEAURAIN, 1987, « Patrick Cingolani, L'exil du précaire, Klincksieck, (Coll. Réponses sociologiques), 1986 », *L'Homme et la société*, 1987, n° 3-4, p. 191.
- NICOLE-DRANCOURT C., 1992, « L'idée de précarité revisitée », *Travail et Emploi*, 1992, n° 52, p. 57-70.
- O'BOYLE Lenore, 1970, « The Problem of an Excess of Educated Men in Western Europe, 1800-1850 », *The Journal of Modern History*, 1 décembre 1970, vol. 42, n° 4, p. 471-495.
- OKAS Lionel, 2007, « Faire de nécessité vertu », *Sociétés contemporaines*, 15 mai 2007, n° 65, n° 1, p. 83-111.
- OLSAK Norbert, 1999, *Histoire du droit du travail*, Paris, Presses universitaires de France.
- PAGIS Julie, 2015, *Mai 68, un pavé dans leur histoire: Evenements et socialisation politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 383 p.
- PASCAL NICOLAS-LE STRAT, 2005, *L'expérience de l'intermittence: dans les champs de l'art, du social et de la recherche*, Paris, l'Harmattan, 135 p.
- PATUREAU Frédérique et GOUYON Marie, 2015, *Vingt ans d'évolution de l'emploi dans les professions culturelles (1991-2011)*, Paris, Département des études, de la prospective et des statistiques (coll. « Culture chiffres »), 24 p.
- PAUL Bouffartigue, GADEA Charles et POCHIC Sophie (eds.), 2011, *Cadres, classes moyennes, vers l'éclatement*, Paris, Armand Colin.
- PERETTI Gaël De, 2006, « Précaire : une catégorie instable et fragile », *Empan*, 23 février 2006, no 60, n° 4, p. 14-23.
- PERRIN Évelyne, 2004, *Chômeurs et précaires: au coeur de la question sociale*, Paris, La Dispute, 296 p.
- PEUGNY Camille, 2013, *Le destin au berceau : Inégalités et reproduction sociale*, Paris, Seuil, 111 p.
- PEUGNY Camille, 2009, *Le déclassement*, Paris, Grasset.
- PEUGNY Camille, 2007, *La mobilité sociale descendante : l'épreuve du déclassement*, phdthesis,

ENSAE ParisTech.

PIERRE Belleville, 1963, *Une nouvelle classe ouvrière*, Paris, Julliard.

PILMIS Olivier, 2010, « Protection sociale, structures marchandes et temporalité de l'activité. Pigistes et comédiens face à l'assurance-chômage », *Sociologie*, 7 septembre 2010, Vol. 1, n° 2, p. 215-233.

PINTO Louis, 1980, « Les intellectuels vers 1900: une nouvelle classe moyenne. L'univers politique des classes moyennes. », *Table ronde« Les classes moyennes et la politique: enjeu, stratégies et mobilisation »*. Paris, 27-29 Nov. 1980;, 1980.

PLAN France Commissariat général du et BOISSONNAT Jean, 1995, *Le travail dans vingt ans*, Paris, Odile Jacob, 380 p.

POULLAOUËC Tristan et LEMÊTRE Claire, 2009, « Retours sur la seconde explosion scolaire », *Revue française de pédagogie. Recherches en éducation*, 1 juin 2009, n° 167, p. 5-11.

PROST Antoine et CYTERMANN Jean-Richard, 2010, « Une histoire en chiffres de l'enseignement supérieur en France », *Le Mouvement Social*, 30 novembre 2010, n° 233, n° 4, p. 31-46.

PROUST Serge, 2012, « L'impossible transfert des règles de la société salariale dans les champs artistiques : L'exemple d'un dispositif de qualification dans le spectacle vivant », *Formation emploi*, 2012, n° 3, p. 65.

PROUST Serge, 2010, « Syndicalisme et délitement du salariat artistique : la CGT et les groupes mobilisés autour du régime de l'intermittence », *Sociologie du travail*, 2010, vol. 52, p. 374-388.

RAMBACH Anne et RAMBACH Marine, 2009, *Les nouveaux intellos précaires*, Paris, Stock, 169 p.

RAMBACH Anne et RAMBACH Marine, 2001, *Les intellos précaires*, Paris, Fayard.

RANCIÈRE Jacques, 2012, *La Nuit des prolétaires: archives du rêve ouvrier*, Paris, Fayard/Pluriel.

R. CHABANNES et C. BANCAL, 1976, *Les Marginaux*, Paris, Librairie Delagrave, 127 p.

RENÉ Jean-François, 1993, « La jeunesse en mutation. D'un temps social à un espace social précaire », *Sociologie et sociétés*, 1993, vol. 25, n° 1, p. 153.

REVOIL Jean-Pierre et MARCHAND Olivier, 1981, « Emploi et chômage : bilan fin 1980 », *Economie et statistique*, 1981, vol. 130, n° 1, p. 23-44.

ROGER CHARTIER, 1982, « Espace social et imaginaire social : les intellectuels frustrés au XVIIIe siècle », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 1982, n° 2, p. 389.

ROSANVALLON P. (ed.), 1979, *Crise et avenir de la classe ouvrière*, Paris, Seuil.

ROSIER Alfred, 1937, *Chômage intellectuel, le rôle du Bureau Universitaire de Statistique de Paris*, Amiens, Impr. du Progrès de la Somme.

ROSIER Alfred, 1934, *Du chômage intellectuel: de l'encombrement des professions libérales*, Paris, Delagrave.

ROULLEAU-BERGER Laurence, 1999, *Le travail en friches: les mondes de la« petite » production urbaine*, Paris, Editions de l'Aube.

ROULLEAU-BERGER Laurence, 1991, *La ville intervalle: jeunes entre centre et banlieue*, Paris,

- Editions Méridiens-Klincksieck (coll. « Réponses sociologiques »), 211 p.
- ROUSSELET Jean, 1980, *La Jeunesse malade du savoir*, Paris, Grasset.
- ROUSSELET Jean, 1975, *Les Jeunes et l'emploi*, Paris, Presses universitaires de France, 424 p.
- ROUSSELET Jean, 1974, *L'allergie au travail*, Paris, Seuil, 282 p.
- SARTIN Pierrette, 1977, *Jeunes au travail, jeunes sans travail*, Paris, Les Éditions d'organisation, 196 p.
- SCHIFRES Sébastien, 2008, *Le Mouvement autonome en Italie et en France (1973-1984)*, mémoire de master II de sociologie politique. Paris, Université Paris VIII.
- SCHNAPPER Dominique, 1994, *L'épreuve du chômage*, Nouv. éd. rev., Paris, Gallimard.
- SERVIGNE Pablo et STEVENS Raphaël, 2015, *Comment tout peut s'effondrer: Petit manuel de collapsologie à l'usage des générations présentes*, Paris, Seuil, 211 p.
- SICARD Augustin, 1887, *Les études classiques avant la Révolution*, Paris, H. Didier.
- SINIGAGLIA Jérémie, 2012, *Artistes, intermittents, précaires en lutte: retour sur une mobilisation paradoxale (2003-2006)*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 276 p.
- SINIGAGLIA Jérémie, 2007, « Le mouvement des intermittents du spectacle: entre précarité démobilisatrice et précaires mobilisateurs », *Sociétés contemporaines*, 2007, vol. 65, n° 1, p. 27.
- SOMMIER Isabelle, 2015, « 4. La difficile recherche du sujet révolutionnaire » dans *La violence politique et son deuil: L'après 68 en France et en Italie*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (coll. « Res publica »), p. 115-141.
- STANDING Guy, 2014, *A Precariat Charter: From Denizens to Citizens*, London, A&C Black, 439 p.
- STANDING Guy, 2011, *The Precariat: The New Dangerous Class*, London, Bloomsbury Academic.
- SURDEZ Muriel, VOEGTLI Michaël, VOUTAT Bernard et COLLECTIF, 2010, *Identifier - S'identifier: A propos des identités politiques*, Lausanne, Editions Antipodes, 343 p.
- TANGUY Lucie, 2006, *Les Instituts du travail: La formation syndicale à l'université de 1955 à nos jours*, Rennes, PU Rennes, 256 p.
- TANGUY Lucie, 2002, « La mise en équivalence de la formation avec l'emploi dans les IVe et Ve Plans (1962-1970) », *Revue française de sociologie*, 1 octobre 2002, vol. 43, n° 4, p. 685-709.
- TANGUY Lucie, *La sociologie du travail en France: Enquête sur le travail des sociologues, 1950-1990*, Paris, La Découverte, 229 p.
- TASSET Cyprien, 2011, « La bohème sous tensions. », *Revue électronique des sciences humaines et sociales.*, 28 septembre 2011.
- TASSET Cyprien, 2010, « Construction d'enquête et définition des groupes sociaux », *SociologieS*, 2010.
- TASSET Cyprien, AMOSSÉ Thomas et GRÉGOIRE Mathieu, 2013, *Libres ou prolétarisés? Les travailleurs intellectuels précaires en Île-de-France*, Rapport du Centre d'Etudes de l'Emploi.
- THÉVENOT Laurent, 1986, « Les investissements de forme » dans *Conventions économiques*, Paris, PUF (coll. « Cahiers du Centre d'Etudes de l'Emploi »), vol.29, p. 21-71.

- TOURAINÉ Alain, 1983, *L'après-socialisme*, Paris, B. Grasset, 285 p.
- TRANNOY Alain et GARY-BOBO Robert, 2005, « Faut-il augmenter les droits d'inscription à l'université? », *Revue française d'économie*, 2005, vol. 19, n° 3, p. 189-237.
- TROM Danny, 2007, *La promesse et l'obstacle: La gauche radicale et le problème juif*, Paris, Cerf, 278 p.
- TRONTI Mario, 2013, *Nous, opéraïstes: Le « roman de formation » des années soixante en Italie*, Paris, Editions de l'Eclat, 206 p.
- TUCHSZIRER Carole, 2001, « La nouvelle convention d'assurance-chômage : le PARE qui cache la forêt », *Mouvements*, 1 mars 2001, vol. no14, n° 2, p. 15-24.
- VALLÈS Louis Jules, 1866, *Les réfractaires*, Paris, A. Faure.
- VILLENEUVE André, 1984, « Construire un indicateur de précarité : les étapes d'une démarche empirique », *Economie et statistique*, 1984, vol. 168, n° 1, p. 93-105.
- VIMONT Claude, 1981, *L'avenir de l'emploi: L'illusoire, le possible : réflexion sur les mécanismes de l'emploi et du chômage*, Paris, Economica, 262 p.
- VULTUR Mircea, 2010, « La précarité : un "concept fantôme" dans la réalité mouvante du monde du travail », *SociologieS*, 2010.
- WARK McKenzie, 2005, *Hacker-Manifest*, New York, C.H.Beck, 248 p.
- WEBER Max, 2003a, *Economie et société, tome 1 : Les Catégories de la sociologie*, Paris, Pocket.
- WEBER Max, 2003b, *Organisation et puissances de la société dans leur rapport avec l'économie T2*, Paris, Pocket.
- WEIL Roland, 1937, *Le chômage de la jeunesse intellectuelle diplômée*, Paris, Librairie du Recueil Sirey.
- WRIGHT Steve, 2002, *Storming heaven: class composition and struggle in Italian autonomist marxism*, New York, Pluto Press, 282 p.
- YANN MOULIER BOUTANG, 2008, *Le capitalisme cognitif: la nouvelle grande transformation*, Paris, Éditions Amsterdam, 315 p.

RESUME DE LA THESE EN FRANÇAIS

Les intellectuels précaires sont la nomination synthétique d'une figure sociale qui, à travers des termes variables, était couramment évoquée au cours de la décennie 2000 dans des discours savants sur la société. Notre recherche a pris pour point de départ deux questions : celle des réalités de ce groupe théorique ou latent dans la société française contemporaine, et celle de sa propension à critiquer la société et même à nourrir ce que Luc Boltanski a appelé une « critique radicale » de celle-ci. Pour cela nous articulons une enquête de première main auprès de personnes occupant aujourd'hui des emplois précaires parmi les professions intellectuelles et culturelles, avec une approche généalogique. Celle-ci retrace la genèse et les métamorphoses de figures d'intellectuels défavorisés, comme figures de crise, depuis l'Ancien Régime jusqu'aux années 1970, montre la résurgence de ce thème au début du 21^e siècle, et typologise les mises en forme inchoatives de ce groupe social dans les discours savants et politiques contemporains. De plus, à partir de sources syndicales, sociologiques, journalistiques et militantes, nous analysons la mise en place de trois modes de problématisation critique de la précarité et des précaires à la fin des années 1970, qui préfigurent les hésitations et les contradictions des rapports des personnes interviewées à la catégorie au nom de laquelle était menée l'enquête. On comprend mieux, alors, les formes variables prises par les investissements politiques des précaires, notamment « intellectuels », ainsi que les limites de leurs chances de prendre consistance.

RESUMÉ DE LA THÈSE EN ANGLAIS

The expression « precarious intellectuals » is a synthetic phrasing we can use to refer to a social figure which, through manifold termings, was frequently conjured up, at the beginning of the 2000's, in scholarly discourses on French society. Our research stemmed from two interrogations : one concerning the realities of this theoretical or underlying group within the French contemporary society, and another one concerning its tendency to criticize society and even to fuel what Luc Boltanski called « radical critique ». To achieve this twofold goal, we carried out a series of interviews with people who were at the time occupying precarious jobs in cultural and intellectual professions. These interviews were complemented with a genealogic approach retracing the origins and the metamorphoses of figures of impoverished intellectuals – as crisis figures – from the Old Regime to the 1970's. This genealogic approach also highlighted the return of these crisis figures in the early 21st century, and classified the budding elaborations of this social category in contemporary scholarly and political discourses. Besides, we analysed – on the basis of manifold sources coming from unions, social scientists, journalists and activists, the appearance of three modes of critical prolematisation concerning the precariat at the end of the 1970's, foreshadowing the hesitations and contradictions of our interviewees regarding their relationships to the very category in the name of which they were interviewed. It has thus led to a better understanding of the various forms taken by precarity politics, as well as of the limits of their chances to acquire social consistence.

MOTS-CLÉS :

- | | |
|--------------------------|-------------------------------|
| 1 Précaires | 5 Collectifs |
| 2 Précariat | 6 Travail intellectuel |
| 3 Groupes sociaux | 7 Représentations |
| 4 Critique | |